Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

+ *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.

+ *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.

+ *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.

+ *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertati di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
36105047723866

ssang

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE

Cours Supérieur

Modifié par

L. Humbert et Ch. Rinn

445 .C488 C.1
Nouvelle grammaire fra
Stanford University Libraries
3 6105 047 723 866

GARNIER FRÈRES, ÉDITEURS

Digitized by Google

592.

Lintilhac

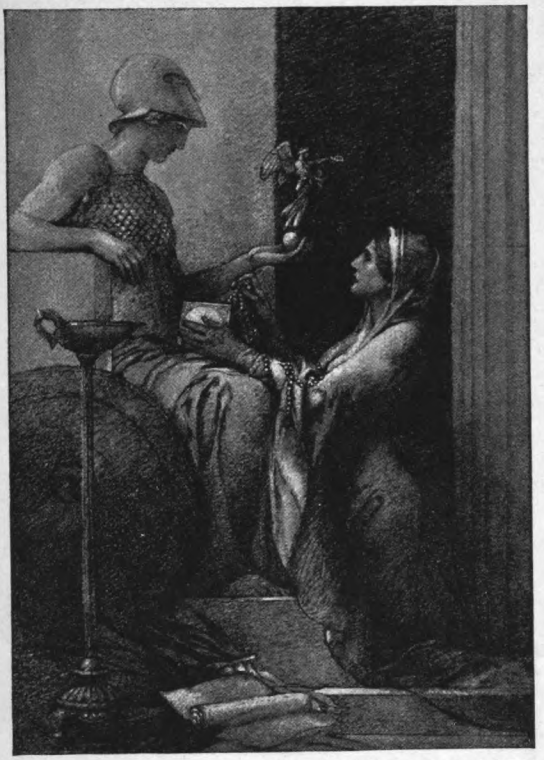

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

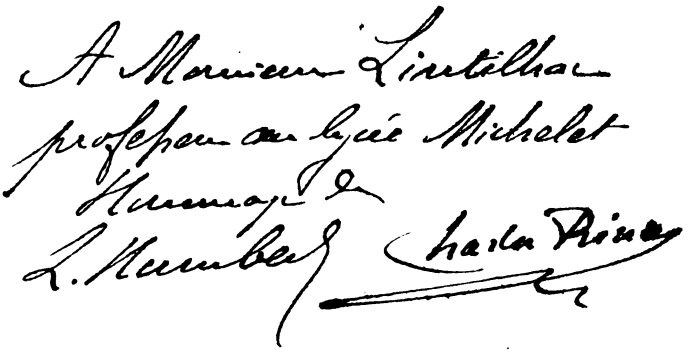

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

COURS SUPÉRIEUR

Digitized by Google

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

LANGUE FRANÇAISE

Petite Grammaire française, de A. Chassang, avec de nombreux exercices par L. Humbert. 1 volume in-18, cartonné . . 0 fr. 75

Nouvelle Grammaire française (*Cours élémentaire*), par A. Chassang. 1 volume in-18, cartonné. . . . . 1 fr. »

Nouvelle Grammaire française (*Cours élémentaire*), de A. Chassang, revue et modifiée par L. Humbert. 1 volume in-18, cartonné toile. . . . . 0 fr. 90

Exercices oraux et écrits sur le Cours élémentaire, par L. Humbert. 1 volume in-18, cartonné. . . . . 1 fr. 25

Corrigé des Exercices sur le Cours élémentaire, par L. Humbert. 1 volume in-18. . . . . 1 fr. 50

Nouvelle Grammaire française (*Cours moyen*, avec des notions de grammaire historique), par A. Chassang. 1 volume in-18 cartonné. . . . . 1 fr. 60

Nouvelle Grammaire française (*Cours moyen*), de A. Chassang, revue et modifiée par L. Humbert. 1 volume in-18, cartonné toile. . . . . 1 fr. 60

Exercices oraux et écrits sur le Cours moyen, par L. Humbert. 1 volume in-18, cartonné. . . . . 2 fr. »

Corrigé des Exercices sur le Cours moyen, par L. Humbert. 1 volume in-18. . . . . 3 fr. »

Nouvelle Grammaire française (*Cours supérieur*), par A. Chassang. 1 volume in-18, cartonné. . . . . 3 fr. 50

Exercices sur le Cours supérieur, par L. Humbert. 1 volume in-18, cartonné. . . . . 3 fr. »

Corrigé des Exercices sur le Cours supérieur, par L. Humbert. 2 volumes in-18, broché. . . . . 4 fr. »

Nouvelle Grammaire française (*Cours supérieur*), de A. Chassang, revue et modifiée par L. Humbert et Ch. Rinn. 1 volume in-18, cartonné toile. . . . . 3 fr. 50

Cours de Dictées, avec renvois à la grammaire de M. Chassang, par L. Humbert et Ch. Rinn. *Cours moyen*. 1 volume in-18, cartonné . . . . . 3 fr. »

Paris. — Imprimerie P. Mouillot.

Digitized by Google

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE

DE

A. CHASSANG

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

REVUE, MODIFIÉE ET SIMPLIFIÉE

A L'USAGE DES CLASSES DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

PAR

L. HUMBERT ET CH. RINN

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉS DE GRAMMAIRE
PROFESSEURS DE QUATRIÈME AU LYCÉE CONDORCET

COURS SUPÉRIEUR

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1890

Digitized by Google

445
C488

466244

STANFORD LIBRARY

Digitized by Google

INTRODUCTION

A LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

SUR L'HISTOIRE ET

LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

§ **1. Les Langues romanes et le français.** — Le français est une langue *indo-européenne* de la famille des langues *romanes*.

On appelle *indo-européennes* les langues parlées par les peuples d'origine aryenne, qui, partis des sources de l'Oxus et de l'Iaxarte, se sont fixés, les uns sur les rives du Gange ou de l'Indus, les autres en différentes contrées de l'Europe. Telles sont : le *sanscrit*, le *grec*, le *latin*, le *celtique*, le *germain*, le *slave*.

On appelle *romanes* (ou *néo-latines*) les langues nées du latin

Digitized by Google

chez les peuples soumis à la domination romaine. On en compte six : l'*italien*, le *valaque*, le *portugais*, l'*espagnol*, le *provençal* et le *français ;* il faut y ajouter l'idiome *roumanche*, parlé dans les Grisons et dans le Tyrol.

Le latin est le principal, mais non le seul élément ayant concouru à la formation du français. On s'en rendra compte par un rapide coup d'œil jeté sur les origines et sur l'histoire de la langue française.

§ 2. **La Gaule et ses habitants.** — Les premiers habitants de la Gaule étaient d'origine *indo-européenne*. A quelle époque établirent-ils le centre de leur domination dans les régions situées à l'occident des Alpes et du Rhin? Il est impossible de le préciser. On sait seulement qu'au IIIe siècle avant J.-C. la Gaule, prise dans son ensemble, était partagée entre trois peuples eux-mêmes subdivisés en un grand nombre de peuplades. Au nord de la Seine et de la Marne habitaient les *Belges ;* au centre les *Celtes ;* au sud-ouest les *Aquitains* ou *Auskes ;* au sud-est, les *Ligures*, et, sur divers points du littoral méditerranéen, les *Grecs*, fondateurs de Marseille.

Le langage des Aquitains, dont on a cru retrouver des traces dans le *basque* actuel, différait absolument de celui des Celtes et des Belges, lesquels parlaient des dialectes différents d'une même langue, le *gaulois*. On sait peu de chose du gaulois, dont il ne reste pas de monuments écrits, et qui fut, après la conquête, supplanté complètement par le latin.

§ 3. **La Conquête romaine.** — C'est en 155 avant J-C. que les Romains, sur l'appel des Marseillais, menacés par les Ligures, envahirent pour la première fois la Gaule. Ils y fondèrent des colonies (Aix, 125, Narbonne, 118) et bientôt tout le territoire compris entre les Alpes, le Rhône supérieur, les Cévennes, la Garonne et la Méditerranée, devint une province de Rome (*provincia*). Le souvenir de cette occupation s'est maintenu dans le nom de *Provence*, resté à une partie de cette région. A César était réservée la gloire d'achever, après sept années de luttes (58-51 av. J-C.) la conquête de la Gaule.

§ 4. **Organisation de la conquête.** — Commencée aussitôt, l'œuvre de colonisation fut rapide. Rome isola, par un cordon de légions, la Gaule vaincue de la Germanie insoumise.

Digitized by Google

Mettant à profit les rivalités des peuplades gauloises, elle fractionna le pays en une foule de cités auxquelles elle laissa leur autonomie municipale, mais qu'elle traita diversement selon que leurs habitants se montraient ou non rebelles. Sans pitié pour les récalcitrants, qui furent déportés ou exterminés en masse, le Sénat récompensait la fidélité et le dévouement et assurait par tous les moyens le triomphe de la civilisation romaine et de la langue latine en Gaule.

§ 5. **Le latin en Gaule.** — Tous les actes, toutes les proclamations du gouvernement devaient être rédigés en latin; il fallait parler latin pour se faire rendre justice, pour obtenir un dégrèvement d'impôts, pour servir dans l'armée, pour devenir ministre du culte, pour jouir de ses droits de père ou d'héritier. Encouragée par les faveurs promises, la classe noble, la première, adopta les mœurs et les usages de Rome, et étudia avec ardeur la langue latine. Des *écoles* romaines s'ouvrirent, d'abord dans le Midi, puis à Lyon, à Autun, à Reims et jusqu'à Trèves. Bientôt la Gaule fournit à la littérature latine des poètes tels que Varron d'Atace et Cornélius Gallus, des historiens comme Trogue Pompée, et un romancier, Pétrone. Le peuple même, après une plus longue résistance, céda au mouvement. Moins d'un siècle après la conquête, le latin, dont l'introduction du christianisme en Gaule allait favoriser l'extension, avait supplanté le gaulois qui ne fut plus guère parlé qu'en Armorique (Bretagne) et sur quelques points isolés.

§ 6. **Le latin classique et le latin populaire.** — Ce latin, importé en Gaule par les soldats, les colons et les marchands n'était pas le latin écrit par les Virgile et les Cicéron, ou *latin classique*. C'était le latin parlé ou *latin vulgaire*.

Il arrive, en effet, chez tous les peuples, un moment où la langue, *une* à l'origine, se scinde en deux langues, qui diffèrent plus ou moins selon les temps et les pays. C'est le moment où se produisent les premières œuvres littéraires. Tandis que le peuple continue à parler sa langue, les écrivains, et, à leur suite, les classes éclairées de la société, font usage d'un langage plus châtié, plus choisi, et, si l'on peut ainsi parler, de meilleur ton. Cette dualité était plus sensible à Rome que chez nous, où les différentes classes de la société se pénètrent davantage et

Digitized by Google

où l'instruction est plus communément répandue. C'est au ve siècle avant J.-C. que le latin classique prit naissance. On proscrivit alors comme trop vieux certains termes qui continuèrent à se parler ; d'autres furent introduits sous l'influence hellénique, pour rendre des idées nouvelles ou de nouvelles nuances des idées communes, et parmi eux bien peu entrèrent dans la langue usuelle. Avec le temps, l'écart entre l'une et l'autre ne fit que s'accentuer.

§ 7. **Particularités du latin populaire.** — Ne s'écrivant pas, le latin vulgaire (*sermo plebeius* ou *castrensis*) nous est mal connu. Les seuls vestiges qui en restent se trouvent dans les grammairiens, toujours prêts à relever les fautes de langage ; dans les scènes de comédie, où les poètes ont introduit des gens du peuple ou des esclaves, et dans quelques inscriptions. Il différait du latin classique :

1° Par sa *prononciation* : ainsi il avait tendance à supprimer les voyelles atones qui suivaient la syllabe accentuée, et à dire : *sœclum, vinclum, postum,* au lieu de *sœculum, vinculum, positum ;*

2° Par sa *déclinaison :* volontiers il ramenait la 4e déclinaison à la 2e, et la 5e à la 1re ; ou bien encore il traitait certains neutres pluriels comme des féminins singuliers[1] ;

3° Par sa *conjugaison,* où l'on trouve déjà des parfaits et des futurs formés par l'adjonction de *habere* à des infinitifs ou à des participes passifs[2].

4° Par sa *construction* déjà plus analytique que celle du latin classique, et par l'emploi, de plus en plus fréquent, des prépositions là où la langue écrite indique les rapports par le seul emploi des cas[3] ;

5° Par son *vocabulaire,* qui présente, à côté de mots du latin classique, trois à quatre mille mots inconnus à ce dernier, tels sont :

---

1. Voir GRAMMAIRE, page 29, note 1.

2. Déjà, dans Cicéron, l'on trouve : *Bellum habere susceptum cum aliquo ;* — et dans les textes de la basse-latinité : *Essere habetis,* vous serez (*essere* est pour *esse*) ; *eam sponsam habuit,* il l'a épousée.

3. « *Dixit ad seniores.* il dit aux Seigneurs, » lit-on dans Grégoire de Tours.

Digitized by Google

Adjutare, *aider*,	au lieu de	*juvare.*
Burricus, *petit cheval.*	—	*mannus.*
Gluto, *gourmand*,	—	*gulosus.*
Caballus, *chéval*,	—	*equus.*
Aviolus, *aïeul*,	—	*avus.*
Caminus, *chemin*,	—	*via.*

§ 8. **Décadence du latin littéraire ; le bas-latin.** — Introduites simultanément en Gaule, ces deux langues s'y propagèrent d'abord parallèlement, le latin littéraire dans les écoles et les hautes classes de la société, le latin populaire dans le peuple des villes et des campagnes. Mais, tandis que celui-ci, parlé par la majorité et servant à traduire tous les besoins de la vie usuelle, étendait chaque jour davantage son domaine, celui-là ne tarda pas à passer à l'état de langue morte confinée dans le domaine des savants et dans l'église catholique. Toutefois le latin classique demeura longtemps encore la langue officielle, celle de l'administration, mais modifié, car les fonctionnaires publics, les gens de loi et les notaires, parlant dans la vie usuelle le latin populaire, et sachant mal le latin littéraire dont ils étaient forcés de faire usage dans leurs actes ou leurs rapports, en vinrent à employer une langue plus ou moins barbare, où les deux éléments sont étrangement amalgamés : ce fut ce qu'on appela le *bas-latin*.

On peut donc, sous le nom général de *latin*, distinguer trois choses :

1° Le *latin littéraire*, celui de la latinité classique, devenu langue morte dès le ve siècle après J.-C.

2° Le *latin vulgaire*, ou parlé, qui devait donner naissance au français ;

3° Le *bas-latin*, mélange de l'un et de l'autre, qui restera jusqu'en 1539 la langue officielle de l'administration.

§ 9. **Invasion germaine.** — Le latin vulgaire venait à peine de supplanter le celtique qu'il fut menacé par l'invasion germanique. De bonne heure des mots tudesques avaient pénétré dans la langue et reçu une terminaison latine : car fréquents étaient les rapports des soldats romains cantonnés sur les rives du Danube et du Rhin, avec les Germains de la frontière ou avec ceux qu'on avait enrôlés dans les légions pour en combler les vides. Le nombre des mots germains

Digitized by Google

latinisés ainsi du IIe au Ve siècle est toutefois relativement assez restreint.

Plus grand fut l'apport du Ve siècle. Forçant la digue qui jusqu'alors les avait contenus, les Wisigoths, les Burgondes, les Francs envahirent la Gaule et s'y fixèrent, important avec eux un nouveau système de gouvernement et une nouvelle organisation sociale. Mais, loin d'imposer leur langue à la Gaule soumise, ils adoptèrent la sienne, comme il arrive toutes les fois que la conquête rapproche deux peuples inégaux par la culture intellectuelle et morale. Vainqueur ou vaincu, le moins civilisé subit l'influence de l'autre : il prend ses idées, sa religion[1], sa langue, et l'esprit a sa revanche sur la force. Ainsi les Germains, tout en gardant, lorsqu'ils conversaient entre eux, l'usage du tudesque, y renoncèrent dans leurs rapports avec les Gallo-Romains et apprirent le latin[2] dont le vocabulaire s'accrut alors de quelques centaines de mots tudesques, exprimant pour la plupart des usages de la vie barbare[3].

§ 10. **Décomposition du latin.** — L'introduction de nouveaux mots dans le lexique n'eût pas suffi à changer le caractère de la langue, si les Germains ne l'avaient altérée en la parlant. Aussi bien le latin, avec ses six cas, ses déclinaisons multiples, la variété de ses conjugaisons et la mobilité de son accent tonique, était-il un instrument trop délicat pour des peuples à peine sortis de la barbarie. Instinctivement ils en simplifièrent le mécanisme pour l'adapter à leur usage ; ils modifièrent l'aspect des mots en les prononçant avec le mode d'articulation qui leur était propre, et transformèrent peu à peu — car ces changements furent l'œuvre du temps tout autant que des hommes — son système grammatical. Ainsi fut constitué, après deux siècles de désordre et de confusion, un nouvel idiome, différant tout ensemble et du latin dont il était sorti, et du germain

1. Conversion des Francs au christianisme en 496.

2. Deux autres causes contribuèrent à faire adopter le latin par les Germains : 1° leur infériorité numérique par rapport aux vaincus ; 2° l'absence d'un idiome commun aux peuplades germaniques, qui parlaient chacune un dialecte différent.

3. Ce furent en général des termes de guerre et de droit féodal, auxquels s'ajouteront, au Xe siècle, lors de l'invasion normande, des termes de marine.

Digitized by Google

parlé de l'autre côté du Rhin. C'était l'*ancien français* ou *roman français*.

Quelques faits suffiront à donner une idée des altérations alors subies par le latin. Des six cas latins, l'ancien français en conserva deux [1], le *cas sujet*, calqué sur le nominatif, et caractérisé au singulier par une *s* finale et au pluriel par l'absence d'*s;* et le *cas régime*, ou accusatif, qui prenait au contraire une *s* au pluriel et n'en avait pas au singulier, conformément à ce qui a lieu dans la deuxième déclinaison latine prise comme type par les barbares. De même les trois genres furent réduits à deux par la suppression du neutre [2]. On peut signaler encore la création de l'*article;* celle d'un mode nouveau, le *conditionnel;* l'emploi des *auxiliaires* pour la conjugaison de certains temps [3]; la conception d'un nouveau type d'adverbes formés à l'aide du suffixe *ment*, et l'usage de plus en plus fréquent des prépositions à mesure que tendait à s'effacer la signification des désinences casuelles [4].

§ **11. Premiers monuments du français.** — C'est en 842 qu'on trouve pour la première fois le *roman français* employé dans un acte public. A la suite de la bataille de Fontanet, Charles le Chauve et Louis le Germanique, voulant resserrer les liens de leur alliance contre Lothaire, s'engagèrent solennellement, à Strasbourg, à se prêter aide et protection. Le roi franc, pour être entendu des sujets de son frère, fit usage de la langue tudesque, tandis que Louis le Germanique, pour être compris des soldats de Charles le Chauve, s'exprimait en roman, preuve qu'à cette époque les Francs-Neustriens et les Gallo-Francs ne parlaient déjà plus la même langue. Voici, à

---

1. Cette déclinaison à deux cas explique l'existence parallèle et fréquente, dans la langue actuelle, de deux mots français dérivant d'un même mot latin et appartenant l'un et l'autre à la langue populaire. L'un est venu du nominatif, l'autre de l'accusatif. Ainsi *homo* a donné *on*, et *hominem* a donné *homme*. Par elle aussi s'explique la formation de certains noms composés tels que *Hotel-Dieu*, *Fête-Dieu*, dans lesquels *Dieu* représente le cas régime de l'ancienne langue.

2. Sur la transformation du neutre, voir GRAMMAIRE, page 29, note 1.

3. Voir plus haut, § 7 et note 2.

4. Voir plus haut, § 7 et note 3.

Digitized by Google

titre de document (avec sa traduction en français moderne), ce serment de Louis le Germanique, qu'on peut considérer comme le plus ancien monument du français :

TEXTE.	TRADUCTION.
Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om perdreit son fadra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.	Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, si sauverai-je ce mien frère Charles et en aide et en chaque chose, ainsi qu'on doit en bonne justice sauver son frère, à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porte dommage à ce mien frère Charles.

Ainsi, dès le milieu du IXe siècle, l'ancien français était constitué et officiellement reconnu comme langue distincte. Il deviendra au Xe siècle, avec la *Cantilène de Sainte-Eulalie*[1], la langue de la poésie, et, vers le même temps, celle de la prédication[2].

§ **12. La langue d'oïl et la langue d'oc.** — Cette langue n'était pas une et identique sur tout le territoire. Les mêmes causes qui avaient amené en Italie, en Espagne, en Gaule, la formation d'idiomes différents, sortis d'un fonds commun, devaient amener des variétés dans le parler en usage sur les divers points d'un territoire aussi vaste que la Gaule et occupé par des populations d'origines si différentes. L'écart entre le roman français et le latin fut d'autant plus grand qu'on s'éloi-

1. La pièce qui porte ce nom est une petite composition de vingt-huit vers, où l'*article* fait pour la première fois son apparition.

2. Dans un concile tenu en 995, l'évêque de Verdun ouvrit les travaux de l'Assemblée par un discours en langue romane.

Digitized by Google

gnait davantage des bords de la Méditerranée pour se rapprocher du Rhin et des provinces où la population germaine était plus dense. Si l'on imagine une ligne allant de La Rochelle à Limoges et de Limoges à Grenoble, on partagera la Gaule en deux régions; l'une, au sud, où l'idiome, resté plus près du type latin, fut appelé *langue d'oc;* l'autre, au nord, où le parler plus rude, plus éloigné de la forme et de la prononciation latine, fut désigné sous le nom de *langue d'oïl*[1].

Sans doute il y avait, sur les confins de l'une et de l'autre langue, une zone intermédiaire où elles se confondaient, et il serait aussi difficile de déterminer exactement où l'une commençait et où l'autre finissait que de fixer actuellement le point précis où, sur la frontière des Alpes et des Pyrénées, le français cède la place à l'italien et à l'espagnol. Mais, au delà comme en deçà de cette zone, les deux langues étaient parfaitement distinctes.

§ **13. Dialectes.** — Elles-mêmes comprenaient plusieurs *dialectes* ou parlers locaux, nés de la conformation des organes vocaux et des habitudes de prononciation propres aux habitants de chaque province. Tels aujourd'hui certains mots prennent un aspect tout autre selon qu'ils sont dits par un Normand ou par un Alsacien, par un Gascon ou par un Auvergnat.

Les plus importants de ces dialectes étaient :

1° Pour la *langue d'oc :* le limousin, l'auvergnat, le dauphinois, le provençal, le languedocien et le gascon, sans parler du catalan qui est la langue du Roussillon et du nord-est de l'Espagne ;

2° Pour la *langue d'oïl :* le normand, le picard, le lorrain, le bourguignon et le français, ou le dialecte de l'Ile-de-France.

Ce dernier allait absorber tous ses voisins et devenir la langue française.

Cette prépondérance, il la dut uniquement à des causes historiques et politiques et non à une supériorité linguistique quelconque.

---

1. Ces deux langues furent ainsi dénommées d'après le mot qui servait, dans chacune d'elles, à énoncer l'affirmation : *oui* se disait *oc* au Midi (du latin *hoc* et de *il*) et *oïl* au Nord (du latin *hoc-illic*). De même Dante appellera l'italien la lange de *Si*.

Digitized by Google

Bien qu'ils offrissent entre eux des différences tranchées[1], tous les dialectes de la langue d'oïl, issus d'une même origine, étaient en effet égaux en pouvoir et en influence. Aucun d'eux ne primait les autres : chacun servait, dans toute l'étendue de la province où il était parlé, de langue officielle, et tous produisirent au moyen âge des œuvres littéraires d'égale valeur.

§ **14. Extension du dialecte de l'Ile-de-France.** — Cet état de choses dura du xe au xiie siècle, c'est-à-dire aussi longtemps que le régime féodal maintint en France de grands fiefs dont chacun avait sa capitale, ses lois particulières et son suzerain héréditaire, vassal nominal du roi de France, mais aussi riche, aussi puissant, quelquefois plus puissant que lui. On peut donc croire que « si la féodalité l'eût emporté sur la « royauté, ou si quelque autre grand vassal fût devenu roi au « détriment des ducs de France, le français aurait eu le sort « du bourguignon, du picard et du normand[2] ». Mais ce fut le contraire qui arriva. Le roi de France s'agrandit aux dépens de ses vassaux, et avec le domaine de la couronne s'étendit celui du dialecte de l'Ile-de-France. Lui aussi s'annexa des provinces.

Imposé d'abord aux pays soumis comme langue officielle, il ne tarda pas à supplanter les dialectes locaux comme langue littéraire, et bientôt, en vertu du prestige qui s'attache toujours au parler de la cour et de la capitale, il fut adopté par l'aristocratie et par ceux qui se piquaient de beau langage. En moins de deux siècles, il s'étendit successivement au Berry, à la Picardie, à la Touraine, à la Normandie, à la Champagne, en même temps que, franchissant la Loire, il conquérait peu à peu le Midi où la défaite des Albigeois assura définitivement son triomphe. Dès lors c'en est fini de la langue d'oc et de la langue d'oïl : au xive siècle, il n'y a plus dans le royaume qu'une seule langue, le *français*[3].

---

1. « Ainsi l'imparfait *amabam* était, au xiie siècle, *amève* chez les Bourguignons, *amoie* chez les Français, et *amoue* chez les Normands. » Brachet, *Gram. historique*, page 44.

2. Petit de Julleville, *Notions sur les origines et sur l'histoire de la langue française*, p. 52.

3. Cette victoire ne fut pas remportée sans lutte et sans pertes pour le français. A mesure qu'il devenait la langue du pays, il subissait, dans une certaine mesure, l'influence des dialectes qu'il rem-

Digitized by Google

§ **15. Patois.** — Les anciens dialectes ne disparurent pas toutefois complètement. S'ils cessèrent d'être cultivés comme langue littéraire, ils continuèrent à se parler. Mais, comme ils ne s'écrivaient pas, ils s'altérèrent peu à peu et passèrent du rang de *dialectes* à celui de *patois*, c'est-à-dire de parlers qui, suivant la définition de M. Littré[1] « n'ayant plus de culture littéraire, servent seulement aux usages de la vie commune ». Les patois ne sont donc pas, comme on le croit communément, du français corrompu dans la bouche des paysans. Ils représentent les héritiers directs des anciens dialectes.

De ces patois, les uns, après une existence plus ou moins longue, finirent par disparaître, expulsés par les progrès de la civilisation et de l'instruction ; les autres (le limousin et le languedocien, par exemple) se parlent encore en certaines de nos provinces. Il en est même un, le *provençal*, qui a eu de nos jours comme une renaissance et a produit des poètes dont il s'honore à juste titre.

§ **16. Résumé.** — On peut résumer cette longue histoire des origines de notre langue en disant, avec M. Brachet[2], que « *le latin vulgaire, transporté en Gaule, donna, huit siècles après la langue d'oïl, dont un des dialectes, celui de l'Ile-de-France, supplanta les autres et devint, au* XIVe *siècle, la langue française* ».

§ **17. Révolution opérée dans la langue aux XIVe et XVe siècles.** — Acceptée dans la France entière et jouissant déjà d'une légitime influence en Europe, où des étrangers la proclamaient un parler *plus délitable* (agréable) *à lire et à oïr* (entendre) *que tous les autres*, cette langue, à demi synthétique[3], dont la syntaxe et le vocabulaire étaient désormais constitués, offrait aux écrivains des ressources suffisantes pour

---

plaçait. Il reçut ainsi un considérable mélange de formes picardes, normandes et autres. Ajoutons que, s'il régnait en maître sur l'intérieur du pays, il ne put s'imposer aussi facilement sur les frontières et dans certaines provinces éloignées. On continua à parler *celtique* en Bretagne, *flamand* au Nord, *tudesque* au Nord-Est et à l'Est, *provençal* au Sud-Est, *basque* entre l'Adour et les Pyrénées.

1. *Dictionnaire de la langue française*. Introduction.
2. *Grammaire historique de la langue française*, page 50.
3. Voir plus haut, § 10.

Digitized by Google

l'expression claire et précise de la pensée. Il semble qu'elle n'avait plus qu'à suivre régulièrement sa marche pour se fortifier, se fixer dans ses grandes lignes, acquérir l'élégance, la souplesse, l'éclat, et recevoir la consécration d'œuvres littéraires durables. Peut-être l'eût-elle fait si le pays eût joui alors du calme et de la paix nécessaires aux libres travaux de l'esprit. Le malheur des temps ne le voulut pas. Envahie par l'étranger, désolée par la guerre, déchirée par les discordes civiles, ruinée dans son commerce et dans son industrie, compromise, livrée par ceux qui devaient être les premiers à la défendre, la France du XIVe siècle connut toutes les misères et toutes les hontes. Dans une telle anarchie, la vie intellectuelle fut suspendue, les écoles se fermèrent et la langue subit le contre-coup de ces désordres. Abandonnée à elle-même, elle acheva de se décomposer dans le sens analytique, et passa de l'état ancien à l'état moderne.

Ce fut toute une révolution qui se marque surtout par la disparition des cas dans les substantifs, les adjectifs et l'article; par l'emploi régulier des pronoms personnels pour distinguer les différentes personnes du verbe dont les désinences s'affaiblissent; par la substitution de l'adverbe *plus* au suffixe *isme* (*altisme*) gardé jusqu'alors pour la formation du superlatif. Des deux cas de l'ancien français, le *cas régime* [1] seul fut conservé, et comme il n'avait pas d'*s* au singulier, mais en possédait une au pluriel, l'*s* devint, en français, la caractéristique de notre pluriel. Ces modifications influèrent nécessairement sur la syntaxe, qui perdit la liberté de sa construction, et marqua de plus en plus le rapport des mots par leur place même et par des prépositions, la dépendance des phrases par des relatifs et des conjonctions.

Cette transformation de la langue fut l'œuvre de deux siècles, le XIVe, qui vit la fin de l'ancien français, le XVe qui consacra l'avènement du français moderne.

§ **18. Le XVIe siècle.** — Néanmoins près d'un siècle encore s'écoulera avant que la langue nouvelle soit complètement assise et maîtresse d'elle-même, avant qu'elle ait acquis ces qualités d'ordre, de clarté, de précision, et cette incom-

1. Cependant un certain nombre de mots semblent être restés dans la langue sous la forme du cas sujet du singulier.

Digitized by Google

parable unité qui la feront, un jour [1], choisir entre toutes les autres comme la langue des traités diplomatiques et des relations internationales. C'est que le XVIe siècle fut à beaucoup d'égards une époque de transition; il fut aussi, il fut surtout une époque troublée où la langue subit tour à tour ou simultanément des influences diverses, propres, les unes à précipiter, les autres à ralentir son développement régulier.

Tandis que la Réforme, forcée, dans un intérêt de propagande, d'en appeler au peuple, faisait du français la langue des controverses religieuses[2]; tandis que François Ier, par l'ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539) l'imposait dans les tribunaux et pour la rédaction des contrats, testaments, ou autres actes publics; tandis que la cour, devenue le rendez-vous de la noblesse et le centre du gouvernement, tendait à devenir celui du bel usage et du beau langage; tandis que l'imprimerie, plaçant à la portée de tous des ouvrages précédemment réservés à quelques privilégiés, répandait dans les plus lointaines provinces le goût des belles-lettres; le français, sous la double influence de l'imitation étrangère et de l'imitation de l'antiquité, était envahi par une quantité prodigieuse de termes nouveaux empruntés au latin et à l'italien, en même temps que, sous l'impulsion de Ronsard et de ses disciples, il reprenait ou recevait un assez grand nombre de mots appartenant soit à la langue du moyen âge, soit aux patois provinciaux.

De ces diverses influences, celle de l'italien et celle de l'antiquité furent de beaucoup les plus considérables.

§ **19. Influence italienne.** — On sait que, sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, nos armées avaient fait de longs séjours en Italie. Les Français se prirent d'engouement pour ce beau pays où les arts et les lettres brillaient alors d'un si vif éclat, où la langue était si

1. Après la paix de Nimègue.

2. Jusqu'alors le latin seul avait paru apte à traiter les matières sérieuses et les sujets abstraits. Calvin, après avoir, en 1536, publié en latin son *Institution de la religion chrétienne*, en donna en 1540 une traduction française. Les écrivains protestants suivirent son exemple. Dès lors les catholiques furent obligés de faire comme eux, et la langue, ainsi appelée à rendre les idées les plus abstraites et les plus élevées, s'enrichit de nouveaux tours et de mots nouveaux.

Digitized by Google

harmonieuse en comparaison de la leur. Le mariage de deux de nos rois avec des princesses florentines de la famille des Médicis acheva de donner le prestige de la mode à tout ce qui venait d'au delà des Alpes. Les mœurs, la langue italienne s'introduisirent à la cour et de là pénétrèrent dans le pays. Ce fut comme une inondation de mots nouveaux dont beaucoup sont restés [1]. On ne s'arrêta pas là : on alla jusqu'à remplacer par des mots italiens des mots français usuels ; on affecta des tournures et des manières de prononcer en faveur de l'autre côté des monts, mais contraires aux habitudes et à la pureté de notre langue : ainsi l'on disait *strade* pour *rue*, *past* pour *diner*, *spaceger* pour *se promener*, *garbe* pour *gentillesse*, *goffe* pour *lourd ;* on prononçait *chouse* et *cousté* pour *chose* et *côté*, *cargue* pour *charge*, *Alessandre* pour *Alexandre*.

Ce funeste et ridicule engouement, qui tendait à dénaturer la langue française, ne laissa pas de soulever de violentes colères. Elles trouvèrent un interprète éloquent dans Henri Estienne [2]. Non seulement il proscrivit, au nom du bon sens et du patriotisme indigné, cette imitation sans mesure des langues étrangères, mais il s'éleva, avec une autorité d'autant moins contestable qu'il était plus versé que personne dans la connaissance des lettres anciennes, contre l'introduction immodérée dans le français des mots grecs et latins.

§ **20. Influence de l'antiquité** [3]. — Dès le moyen âge les clercs avaient repris des mots au latin, lorsqu'ils ne trouvaient pas dans la langue usuelle de termes propres à l'expression de certaines pensées : mais ces emprunts, somme toute, étaient rares. Ils devinrent plus fréquents à dater du XVe siècle. La prise de Constantinople, en chassant les Grecs d'Orient, avait conduit quantité de savants à chercher asile en Occident. Ils apportèrent avec eux de nombreux manuscrits qui furent édités, commentés, traduits, et qui inspirèrent, avec le goût de l'érudition, un vif enthousiasme pour ces littératures oubliées. Dès lors on ne songea plus qu'à les imiter, et comme, pour traduire ces idées nouvelles, les termes faisaient souvent

1. Principalement des termes d'art, de cour et d'art militaire.

2. Dans ses *Dialogues du français italianisé*.

3. Nous ne parlerons ici que de l'influence latine, l'influence grecque, à cette époque, ayant été plus littéraire que grammaticale.

Digitized by Google

défaut, on en demanda au latin, d'abord selon les besoins de la pensée, puis sans nécessité, sans réserve, sans autre raison que le désir d'enrichir la langue et de la modeler sur les littératures anciennes.

Cette ferveur d'imitation laissa surtout des traces dans le vocabulaire et dans l'orthographe. De cette époque date l'introduction dans le lexique d'un nombre considérable de mots savants, qui, pour avoir, comme les mots populaires, une origine latine, n'en furent pas moins formés contrairement au génie propre de notre langue. Alors que dans la bouche du peuple les mots latins avaient subi des altérations de forme, qui parfois les rendent méconnaissables[1] mais dont la philologie moderne a établi les lois, les érudits se contentèrent de transcrire presque littéralement les termes empruntés, et comme ils savaient mal l'histoire de la langue, il leur arriva de reprendre au latin des mots que le français possédait déjà, mais dont l'origine et la transformation leur échappaient. C'est ainsi que de *pensare*, de *captivum*, d'*hospitale*, d'*advocatum*, dont la langue populaire avait fait *peser*, *chétif*, *hôtel*, *avoué*, ils tirèrent *penser*, *captif*, *hôpital*, *avocat*[2].

§ **21. De l'orthographe.** — La même ignorance des lois qui avaient présidé à la formation du français entraîna les érudits à modifier plus profondément encore l'orthographe. Durant tout le moyen âge, celle-ci avait été *phonétique*, c'est-à-dire calquée sur la prononciation : on n'écrivait guère que les lettres jugées nécessaires pour exprimer les sons perçus par l'oreille, et l'on omettait les autres. Par suite, l'orthographe variait, comme la prononciation elle-même, suivant les régions ; elle variait aussi selon les scribes ou les auteurs, un même son pouvant être figuré par plusieurs lettres ou plusieurs combinaisons de lettres différentes. Quand les grammairiens du XVe et du XVIe siècle entreprirent de réformer le français sur le modèle du grec et

1. Voyez par exemple *blé* venu de *ablatum* ; *boutique* de *apotheca*.

2. Ces doubles formes ont été nommées *doublets*. — Voir plus loin § 41.

3. Le son *en*, *an* par exemple, qui, aujourd'hui, figure dans la langue sous les formes *an*, *aen* (Caen), *aon* (paon), *am* (ample), *ans* (dans), *anc* (franc), *and* (marchand), *amp* (camp), *ang* (sang), *ant* (enfant), *en*, *ent* (différent), *end* (différend), *eng* (hareng), *ens* (encens), *em* (empereur), *empt* (exempt), *emps* (temps), *ean* (Jean), etc.

Digitized by Google

du latin, ils rétablirent dans l'écriture toutes les lettres qui, disparues de la prononciation, leur semblèrent conformes à l'origine des mots : le vieux français écrivait *nu, ni, pié;* ils écrivirent *nud, nid, pied*[1].

L'orthographe se surchargea ainsi d'une foule de lettres qu'elle ne possédait pas auparavant, et dont plusieurs n'étaient étymologiques que dans l'esprit des érudits du temps. Ignorants des lois de la phonétique, ceux-ci regardèrent comme *perdues* des lettres qui avaient seulement été *changées*, et ils les replacèrent dans le corps de mots, où elles figuraient déjà sous une autre forme : ils écrivirent *aultre, debvoir, faict*, sans se douter que l'*u* de *autre* représentait l'*l* vocalisée de *alterum*, que le *v* de *devoir* était le *b* de *debere*[2], et que *ct* latin est devenu *it* dans beaucoup de mots français. D'autre part, rattachant, par erreur, certains mots français à des mots latins avec lesquels ils n'avaient qu'une apparente ressemblance, ils leur imposèrent une orthographe de pure convention. Par exemple, ils écrivirent *scavoir*, le faisant dériver de *scire* alors que *savoir* vient de *sapere*.

Ces excès et ces erreurs amenèrent des résistances; une réaction non moins excessive se produisit et il en résulta dans l'orthographe une mobilité, une incertitude, un désordre qui se continua pendant tout le XVIIe siècle[3].

§ **22. Le XVIIe siècle.** — Ainsi le XVIe siècle léguait à l'âge suivant une langue encore incertaine, corrompue par l'imitation, troublée par les essais de réforme des diverses écoles, et pliant sous le fait de sa richesse même. Il était réservé au XVIIe siècle d'apporter l'ordre et la lumière dans cette confusion, l'unité dans cette variété.

A part un léger tribut payé à l'imitation *espagnole*, que les guerres de la Ligue avaient mise à la mode, il n'innova pas, il

---

1. De ces trois formes, le français moderne a rejeté le *d* dans la première, l'a conservé dans la seconde, et autorise pour la troisième les deux orthographes *pied* et *pié*.

2. Rapprochez d'*autre :* psaume (*psalmus*); aube (*alba*); de *fait :* fruit (*fructum*); lait (*lactem*); de *devoir :* cheval (*caballus*); souvent (*subinde*); fève (*fabam*), etc.

3. Ce fut l'orthographe étymologique, un peu allégée toutefois, qui finit par prévaloir. Elle fut adoptée par l'Académie française dans la première édition de son *dictionnaire* (1694) et reproduite, avec quelques simplifications, dans les éditions suivantes.

Digitized by Google

revisa : il opéra un triage entre les mots d'origine diverse dont le vocabulaire avait été encombré ; il rajeunit la langue par des tournures et des alliances de mots nouvelles plutôt que par la création de nouveaux termes ; il s'appliqua à préciser le sens exact des mots, à faire de la clarté la qualité première et essentielle du langage, à substituer en tout l'usage commun au caprice individuel. Ce travail d'épuration et de discipline, commencé par Malherbe, et continué par l'Hôtel de Rambouillet, par les Précieuses et par le grammairien Vaugelas, fut consacré par l'Académie, qui, après s'être donné pour mission de régler l'usage, se trouva, par la force des choses, investie du soin d'en maintenir la tradition. Son *dictionnaire*, qui parut en 1694, allait devenir comme un code du *bon usage* hors duquel il n'y avait que corruption.

Par une illusion, que justifie dans une certaine mesure l'incomparable éclat de notre littérature à cette époque, le XVIIe siècle crut en effet le français à jamais *fixé* par les ouvrages de ses grands écrivains. La langue qu'ils avaient parlée et écrite lui semblait un modèle qui devait *s'imposer* aux générations futures et dont elles ne sauraient s'écarter sans faillir. En réalité, une langue, tant qu'elle est *vivante*, et par cela seul qu'elle est vivante, ne peut être fixée. Tout ce qui vit se transforme sans cesse : comment la langue échapperait-elle à cette loi commune? Instrument de la pensée, qui change selon les temps et selon les hommes, comment ne changerait-elle pas avec elle? Le mouvement qui l'entraîne vers une incessante transformation peut être plus ou moins rapide ; il peut être ralenti par des circonstances diverses ; il ne peut être arrêté. Assurément la langue a moins varié depuis que les chefs-d'œuvre du XVIIe siècle ont servi de modèles aux générations suivantes qu'elle ne l'avait fait avant l'apparition de ces chefs-d'œuvre. Cependant elle s'est modifiée : ce qui se disait ne se dit plus ; ce qui ne se disait pas se dit, et, faute de se rendre compte de cette nécessaire et constante mobilité des langues, on risque d'imputer comme faute aux grands écrivains des siècles passés des tournures et des expressions, qui, pour être contraires à notre usage actuel, n'en étaient pas moins conformes à l'usage de leur temps[1].

1. Cette erreur fut celle de Voltaire, qui relève et condamne chez Corneille tant de mots vieillis, qui ne l'étaient pas à l'heure où le grand tragique écrivait ses pièces.

Digitized by Google

§ **23. Le XVIIIe et le XIXe siècle.** — La langue du XVIIe siècle ne subit que peu d'altérations dans le courant du siècle suivant. Si quelques théoriciens, sous l'influence des idées philosophiques, rêvèrent, les uns [1] de ramener l'orthographe à la forme purement phonétique, les autres [2] de trouver ou de créer une langue universelle, quelques-uns [3] de l'enrichir par la formation de mots nouveaux, les grands écrivains restèrent fidèles à la langue du XVIIe siècle. Les modifications qu'ils lui firent subir portent moins sur le vocabulaire que sur la syntaxe, et principalement sur la structure de la phrase qui prit une allure plus vive et plus dégagée. Elles portèrent aussi sur l'orthographe. Dans la nouvelle édition qu'elle donna de son *dictionnaire,* en 1740, l'Académie supprima dans beaucoup de mots des lettres parasites qu'elle avait cru devoir conserver en 1694, et elle consacra la distinction de l'I et du J et celle de l'U et du V jusqu'alors représentés dans l'écriture par une lettre unique, bien qu'ils fussent distincts dans la prononciation.

Mais, vers la fin du siècle, le néologisme reprit faveur. Il allait, au XIXe siècle, sous l'influence d'idées nouvelles et de besoins nouveaux, se donner libre cours. La disparition de l'ancien régime et l'établissement du gouvernement représentatif, le journalisme, la révolution romantique — qui renversa la barrière dressée depuis un siècle entre la langue littéraire et le langage populaire, — les progrès des sciences et de l'industrie, les communications rendues plus faciles et partant plus fréquentes entre les peuples, la connaissance plus répandue des langues étrangères, tout concourut à favoriser cette irruption de mots nouveaux, les uns pris à l'étranger, les autres plus ou moins heureusement créés à l'aide d'éléments empruntés aux langues anciennes et surtout au grec. « Dans ces néologismes, il faut, dit fort judicieusement M. Brachet [4], distinguer deux catégories, les bons et les mauvais : les premiers sont ceux que les besoins scientifiques ou industriels de notre temps ont introduits dans la langue; les seconds sont ceux qui expriment des idées anciennes par des mots nouveaux, création tout à fait superflue, puisque d'autres mots plus

1. Dangeau.
2. Le président de Brosses, par exemple.
3. Fénelon, entre autres.
4. GRAMMAIRE HISTORIQUE, page 65.

Digitized by Google

anciens remplissaient fort bien cette fonction et avaient le mérite d'être mieux compris de tous. »

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de la langue française depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle. Elle présente, comme on le voit, un *fonds latin* accru à différentes époques : 1° de termes empruntés aux langues étrangères; 2° de mots nouveaux formés par elle d'après les procédés de dérivation et de composition qui lui sont propres.

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER.

Dictionnaire de l'Académie française (édition de 1877) contenant les préfaces de toutes les éditions précédentes.

Dictionnaire de Littré (1863-1878).

Dictionnaire de Bescherelles (1889).

Brachet : *Dictionnaire étymologique.*

Brachet : *Grammaire historique de la langue française.*

Brunot : *Grammaire historique de la langue française.*

Clédat : *Grammaire de la vieille langue française.*

Petit de Julleville : *Notion sur les origines et la formation de la langue française.*

Et les ouvrages de MM. Aubertin, Ayer, Crouslé, Darmesteter et Hatzfeld, Thurot, etc.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

§ **24.** — Avant d'étudier les procédés de dérivation et de composition propres à la langue française, et d'exposer les lois qui ont présidé à la transformation des mots latins devenus français, nous croyons devoir rappeler brièvement la part qui revient à chaque langue dans les emprunts que le français a faits aux langues étrangères.

CHAPITRE PREMIER

MOTS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

§ **25. Mots d'origine celtique.** — Les mots qu'on peut, avec certitude, rattacher au celtique sont en très petit nombre. En outre, la plupart ont passé par la forme latine avant de pénétrer dans le français. On peut citer :

arpent,	*bruyère,*	*ruche,*
balai,	*claie,*	*toque,*
banne,	*gober,*	*truand,*
bec,	*quai,*	*vassal.*

§ **26. Mots d'origine grecque.** — Bien que les Grecs aient eu, dans le midi de la Gaule, de nombreuses colonies, c'est par l'intermédiaire du latin vulgaire que beaucoup de mots grecs ont passé dans le français[1]. D'autres ont été rapportés par les Croisés aux XIe et XIIe siècles. A la première

1. Nous ne parlons pas ici des mots de la langue scientifique forgés au XIXe siècle par les savants, et dont le nombre s'accroît tous les jours avec les progrès de la science et le besoin de dénommer les inventions nouvelles.

Digitized by Google

catégorie appartiennent : *bourse, bouteille, colle, golfe, migraine*, etc.

A la seconde : *chaland.*

§ **27. Mots d'origine germanique.** — Ce sont, après les mots latins, les plus nombreux. Les uns nous sont venus par l'intermédiaire du bas-latin ; les autres ont été importés directement au ve siècle ; d'autres datent de l'invasion normande ; d'autres enfin sont des mots allemands qui ont pénétré dans le français à la suite des guerres de religion, de la guerre de Trente ans et des guerres du XVIIIe siècle.

MOTS D'ORIGINE GERMANIQUE *ou importés du* IIIe *au* X^e^ *siècle :*		MOTS D'ORIGINE ALLEMANDE *ou importés postérieurement au* XVe *siècle :*
Ba[illegible],	*guerre,*	*Bivouac,*
br[illegible],	*hallebarde,*	*chenapan,*
butin,	*hareng,*	*choucroute,*
canot,	*havre,*	*halte,*
cingler,	*héraut,*	*havresac,*
homard,	*hune,*	*kirsch,*
digue,	*nord,*	*lansquenet,*
esquif,	*ouest,*	*reitre,*
flèche,	*est,*	*rosse,*
phoque,	*sud,*	*sabre,*
gaffe,	*gréer*, etc.	*schlague*, etc.

§ **28. Mots d'origine italienne.** — Le plus grand nombre sont contemporains des guerres d'Italie et du mariage de nos rois avec des princesses de la famille des Médicis. Quelques-uns sont d'une importation plus récente. Citons : *Adagio, agio, alarme, alerte, altesse, arquebuse, arsenal, babiole, bagne, balcon, bambin, banque, boussole, canaille, canon, capucin, douane, fantassin, ganache, grotesque, loto, macaroni, madone, moustache, opéra, pantalon, pédant, saltimbanque, sbire, sentinelle, spadassin, stilet, stuc, tramontane, violon*, etc.

On voit que les mots empruntés à l'italien sont en général des termes de guerre, de marine, d'art, de banque et de commerce.

§ **29. Mots d'origine espagnole ou portugaise.** — Ils

Digitized by Google

datent presque tous du XVIIe siècle, où la guerre et la politique établirent entre la France et l'Espagne des relations politiques suivies. Certains nous sont venus des colonies hispano-portugaises de l'Amérique. Nous citerons comme se rattachant à cette origine :

1° MOTS ESPAGNOLS : *Aubade, anchois, aviso, basquine, camarade, casaque, chocolat, cigare, duègne, eldorado, guitare, hableur, matamore, nougat, pintade, platine, sieste, tabac,* etc.

2° MOTS PORTUGAIS : *Autodafé, bayadère, coco, mandarin, sorbet,* etc.

§ **30. Mots d'origine provençale.** — Nous avons dit, dans la première partie de cette étude, que le dialecte de l'Ile-de-France, en absorbant les autres dialectes, avait été, à son tour, pénétré par eux. Le provençal surtout fournit alors au français un assez grand nombre de mots parmi lesquels on peut mentionner :

autan,	*cigale,*	*forçat,*
bastide,	*corsaire,*	*grenade,*
cap,	*dorade,*	*mistral,* etc.

§ **31. Mots d'origine anglaise.** — Presque tous sont d'importation récente et ne remontent pas au delà des premières années de ce siècle. Ces mots, dont les relations chaque jour plus suivies entre les deux peuples tendent à accroître sans cesse le nombre, sont relatifs à l'industrie, à l'agriculture, à la politique, aux usages de la vie mondaine, etc., sans parler des termes de marine, dont plusieurs sont d'introduction plus ancienne. Nous citerons : *balast, bifteck, boxer, bouledogue, chèque, clown, club, coke, cricket, croup, dandy, express,* etc., auxquels il faut ajouter des mots qui, primitivement français, ont cessé d'être en usage dans notre langue, et nous sont revenus par l'intermédiaire de l'anglais, comme : *budget, fashion, groom, jockey, jury, sport, ticket, toast, touriste,* etc.

§ **32. Autres mots d'origine européenne.** — Nous devons :

1° Au flamand : *kermesse ;*

2° Au génevois : *avalanche, ranz ;*

3° Au hollandais : *dock, happer, colza, flibustier ;*

Digitized by Google

4° Au hongrois : *hussard, shako ;*

5° Au slave : *mazurka, polka, redowa, knout, steppe, czar, rouble ;*

6° Au suédois : *nickel.*

§ **33. Mots d'origine orientale.** — L'invasion des Arabes dans le midi de la France au VIIIe siècle ; le long séjour des Maures en Espagne et l'influence exercée, au moyen âge, sur la scolastique, par la philosophie arabe enseignée dans les universités de Séville, de Tolède, de Grenade et de Cordoue ; les relations fréquentes que les croisades établirent entre l'Orient et l'Occident, et, plus près de nous, la conquête de l'Algérie par les Français, sont autant de causes qui ont contribué à faire pénétrer dans notre vocabulaire sept à huit cents mots orientaux, savoir :

1° Des mots *arabes* venus, les uns directement, les autres par l'intermédiaire de l'espagnol ; tels sont :

PARMI LES MOTS VENUS DE L'ARABE DIRECTEMENT :	PARMI LES MOTS VENUS DE L'ARABE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'ESPAGNOL :
Café,	*Alambic,*
chérif,	*abricot,*
douar,	*alcôve,*
émir,	*alcool,*
gourbi,	*algèbre,*
hégire,	*alchimie,*
razia,	*bédouin,*
sultan,	*chiffre,* etc.
zouave, etc.	

2° Des mots *turcs*, tels que :

Divan, chibouque, janissaire, kiosque, yatagan, etc.

3° Des mots *persans,* comme :

Bazar, caravane, caravansérail, châle, spahis, etc.

4° Des mots *hébreux*, empruntés pour la plupart à la Bible, par l'intermédiaire de ses traducteurs grecs ou latins ; citons :

Amen, éden, chérubin, pâques, rabbin, satan, tohu-bohu, etc.

§ **34. Mots d'origines diverses.** — A ces emprunts, d'origines diverses, il faut ajouter un certain nombre de mots récemment importés des pays d'Asie, d'Amérique ou d'Afrique

Digitized by Google

avec lesquels nos relations deviennent chaque jour plus fréquentes. Tels sont, entre autres :

Paria, bambou (indien), *thé* (chinois), *punch* (persan), *quinquina* (péruvien), *pirogue, rotin* (malais), etc.

§ **35. Mots d'origine historique.** — Enfin certains mots sont des noms propres, soit de pays, soit de personnes, appliqués, par extension de sens, à la désignation de certains objets ; ainsi des inventions ont pris le nom de leur inventeur, comme : *calepin, chassepot, macadam, quinquet, strass*, et par dérivation : *daguerréotype, guillotine, mansarde*, etc.

Des produits ont été désignés par le nom du pays d'où ils sont tirés ou du lieu où ils sont fabriqués, comme : *artésien, berline, biscaïen, cachemire, calicot, cognac, curaçao, faïence, madras, moka, perse, rouennerie*, etc.

Ou bien le nom de certains personnages, devenus célèbres dans l'histoire ou dans la littérature, a été pris comme nom commun pour désigner les personnes dont la vie, les actes ou le caractère offrent quelque analogie avec ceux de ces personnages. Ainsi : un voleur de grand chemin sera appelé *un cartouche*, en souvenir du célèbre brigand de ce nom, qui vivait au XVIIIe siècle ; on dira d'un hypocrite qu'il est *un tartufe*[1], etc. De même le mot *chauvin*, nom d'un personnage popularisé par la gravure, et qui au sujet du succès et des revers de Napoléon Ier, exprimait, des sentiments d'un patriotisme aveugle, s'emploie communément pour désigner celui qui affiche des sentiments d'un patriotisme étroit et exagéré. On dit aussi *un Hercule* pour désigner un homme fort, etc.

CHAPITRE II

MOTS D'ORIGINE LATINE

§ **36. Mots savants et mots populaires.** — Les mots empruntés au latin par le français sont de deux sortes : 1° les mots *populaires*, 2° les mots *savants*.

---

1. Nom porté par le principal personnage d'une comédie de Molière.

Digitized by Google

Ceux-ci, introduits dans la langue à partir du XIVe siècle [1], et tirés, par les érudits, des manuscrits ou des livres qu'ils avaient sous les yeux, ont été calqués presque littéralement sur les mots latins correspondants. Ils n'ont guère de français que leur terminaison et sont aisés à reconnaître. Il n'en sera parlé ici que par occasion et pour signaler les principaux caractères permettant de les distinguer des autres.

Les mots populaires datent, au contraire, de l'origine de la langue. Ils sont le fruit non d'une création réfléchie et voulue, mais d'une création spontanée et tout instinctive. Formés avec l'oreille, d'après la prononciation romaine encore vivante, et non avec les yeux d'après un texte écrit, ils sont une notation de sons et non une transcription de lettres; et comme, selon les lieux et selon les temps, la prononciation a varié [2], ces mots présentent une altération des formes latines souvent considérable : des lettres ont disparu (*ablatum*, *blé*); d'autres se sont introduites (*scutum*, *écu*), ou ont changé de place (*stagnum*, *étang*); des voyelles ont permuté avec d'autres voyelles (*fabam*, *fève*) ou sont devenues diphtongues (*legem*, *loi*); des consonnes ont été remplacées par d'autres consonnes (*fabam*, *fève*) ou se sont adoucies en voyelles (*fructum*, *fruit*), tous changements qui rendraient bien difficile et même impossible la constatation de l'origine latine exacte de la plupart des mots français, si l'on n'avait pour guides les formes intermédiaires par lesquelles le mot a passé dans le cours des âges [3], et les mots analogues du français ou des autres langues romanes, où, dans des conditions identiques, les mêmes transformations se sont produites [4].

Ces modifications, en effet, toutes capricieuses qu'elles puissent paraître au premier abord, ne sont pas fortuites. Elles se sont faites d'après des lois qui, pour être instinctives, n'en ont pas moins une remarquable fixité. Nous indiquerons seule-

1. Voir plus haut § 20.

2. Voir plus haut §§ 10 et 12.

3. La transition d'une forme latine à la forme française n'est pas un fait brusque : elle s'opère lentement et par altérations successives. Ainsi le mot *écu* a passé par les formes *escut*, *escu*, *écu;* le mot *âge* (du lat. *ætaticum*) par les formes *edage*, *eage*, *aage* et *âge*, etc.

4. Ainsi la comparaison de *corbeille* (de *corbicula*), d'*oreille* (d'*auricula*), de *corneille* (de *cornicula*), permet de rattacher l'origine d'*abeille* au diminutif *apicula*, qui se trouve dans Pline.

Digitized by Google

ment les plus essentielles d'entre ces lois, dont l'étude complète ne saurait avoir sa place dans nos programmes et exigerait d'ailleurs un traité tout entier.

§ **37. Accent tonique.** — De ces lois, la principale est la persistance, en français, de l'*accent tonique* latin.

Dans toutes les langues, il y a, dans chaque mot de plusieurs syllabes, une syllabe dominante, sur laquelle la voix porte plus fortement que sur les autres : ainsi dans *nous livrons,* nous prononçons avec plus de force la syllabe *vrons* que la syllabe *li*; c'est le contraire dans *livre*, où la voix insiste davantage sur *li* et glisse sur la finale muette *vre.*

On appelle *accent tonique* cette élévation de la voix sur une des syllabes d'un mot[1], et la syllabe sur laquelle la voix s'élève est dite *accentuée* ou plus simplement *tonique ;* les autres sont nommées *atones*, c'est-à-dire *sans accent.*

La place de l'accent tonique, qui se fait plus ou moins sentir suivant les langues, n'est pas la même dans toutes les langues, mais elle est déterminée dans chacune par des règles fixes. Voici ces règles en ce qui concerne le latin et le français.

1° ACCENT TONIQUE LATIN.

L'accent tonique, en latin, ne peut occuper que deux places : 1° il est sur l'avant-dernière syllabe (ou *pénultième*) si cette syllabe est *longue* (ou si le mot n'a que deux syllabes) ; 2° il est sur *l'anté pénultième* (ou 3e syllabe en commençant par la fin du mot) si la *pénultième* est *brève*. Ex. : **scu***tum*, *sani***tā***tem*, *au***gūs***tum*, *asi***na***rĭum*, **ta***bŭlam*, **tra***hĕre*.

2° ACCENT TONIQUE FRANÇAIS.

L'accent tonique porte toujours sur la *dernière syllabe sonore* du mot, c'est-à-dire : 1° sur la finale, si elle a un son plein ; 2° sur la pénultième si la finale est muette. Exemples :

*é***cu**,	*á***nier**,
*san***té**,	**ta***ble*,
*a***oût**,	**trai***re*.

2. *Tonique* vient de τονικός (*accentué*) dérivé de τόνος (*accent*), et *atone* de ἄτονος (*inaccentué*).

Digitized by Google

Ainsi, DANS TOUT MOT, soit latin, soit français, IL EXISTE UNE SYLLABE TONIQUE ET IL N'Y EN A QU'UNE : TOUTES LES AUTRES SONT ATONES[1].

§ 38. **Persistance, en français, de l'accent tonique latin.** — Par suite, cette syllabe tonique acquiert dans le mot une importance exceptionnelle. C'est elle qui lui donne la vie, qui en est *l'âme*, comme on l'a dit. C'est elle aussi qui, dans les mots latins prononcés par les Romains devant les peuples conquis, frappait l'oreille entre toutes les autres : celles-ci étaient comme effacées par elle ou semblaient n'exister que pour elle. Aussi les Gaulois et les Barbares, quand ils se mirent à parler le latin, conservèrent-ils à cette syllabe toute sa valeur, et la tonique latine devint ainsi la tonique française ; d'où cette règle : DANS TOUS LES MOTS D'ORIGINE POPULAIRE L'ACCENT LATIN PERSISTE EN FRANÇAIS SUR LA SYLLABE QUI LE PORTAIT EN LATIN.

Toutes les fois donc qu'un mot français, d'origine latine, porte l'accent sur une syllabe autre que celle qui le portait en latin, ce mot est d'origine savante. Exemples :

MOTS LATINS.	MOTS POPULAIRES.	MOTS SAVANTS
dècimam	**dî**me	dé**cime**
exā**m**en	ess**aim**	exa**men**
fragilem	**frê**le	fra**gile**
mobilem	**meu**ble	mo**bile**
porticum	**por**che	por**tique**
rigidum	**roi**de	ri**gide**
surgĕre	**sour**dre	sur**gir.**

1. Il ne faut donc pas confondre l'*accent tonique* avec les signes orthographiques appelés *accents ;* ceux-ci datent du XVIe siècle, où les grammairiens les introduisirent dans la langue pour marquer par un signe spécial la prononciation des différentes sortes d'*e*, ou pour indiquer la prononciation longue de certaines voyelles résultant d'une contraction : *mûr*, *âge*. Entre l'*accent tonique* et les *accents orthographiques* il n'y a de commun que le nom. Cela est si vrai que : 1° dans la plupart des mots, la tonique, qui existe toujours, n'a aucun signe distinctif : **hom***me*, **fem***me*, *a***vocat** ; 2° dans beaucoup de mots il y a un accent orthographique ou deux, portant précisément sur une atone, alors que la tonique n'est marquée d'aucun signe : *hô***tel**, *bâ***ton**, *récréa***tion.** C'est donc fortuitement qu'une même syllabe peut parfois être tonique et marquée d'un accent orthographique : *éle***vé**, *é***lève**.

Digitized by Google

§ **39. Conséquences du maintien de l'accent tonique latin.** — De ce premier principe en découlent directement *trois autres*, qui peuvent servir de pierre de touche pour distinguer les mots d'origine populaire des mots d'origine savante.

I. TOUTE VOYELLE LATINE ATONE SUIVANT LA TONIQUE DISPARAIT EN FRANÇAIS OU SE CHANGE EN MUETTE. Exemples :

finire **finir** *captīvum* *chétif* *pŏrticum* *porche*
sŭrgĕre *sourdre* *debére* *devoir* *corónam* *couronne*.

Ceci n'est que la conséquence de la place différente que peut occuper la tonique en latin et en français. Du moment que la syllabe accentuée, qui, en latin, était la pénultième ou l'antépénultième [1], reste la syllabe accentuée du français, elle y deviendra, par la loi même de notre accent tonique, la dernière syllabe sonore du mot, et par conséquent la voyelle ou les voyelles qui la suivent devront disparaître (ou, ce qui revient au même, s'assourdir en muettes). *Tout mot où cette loi est violée est d'origine savante ;* par exemple :

*exam***en**, de *exămen* *fra***gile**, de *frāgĭlem*
*sur***gir**, de *sŭrgĕre* *ri***gide**, de *rīgĭdum*.

II. TOUTE VOYELLE LATINE ATONE, PRÉCÉDANT **immédiatement** LA TONIQUE, DISPARAIT, SI ELLE EST BRÈVE [2], PERSISTE, SI ELLE EST LONGUE [3]. Exemples :

sanĭtātem	santé	*posĭtūram*	posture
honōrāre	honorer	*perēgrīnum*	pèlerin.

L'élévation de la voix sur une syllabe particulière d'un mot a, en effet, pour résultat d'assourdir les syllabes voisines. On en a des exemples en français, où l'*e* muet qui précède immédiatement la tonique ne compte pour ainsi dire pas dans la prononciation. Ainsi *charretier* se prononce **charr't'er** ; *pèlerin*,

---

1. Voir plus haut § 37.
2. Il y a exception pour la voyelle brève atone précédant immédiatement la tonique lorsque cette voyelle commence le mot : *fĭdélem*, *fidèle*.
3. Même longue, cette voyelle disparaît quelquefois : *matūtínum*, *matin*.

Digitized by Google

pel'rin : *hôtellerie*, **hôtel'rie** etc. Cet assourdissement, — dans les langues où la quantité prosodique des voyelles est nettement accusée, — est plus complet si la voyelle est brève, moins sensible si elle est longue ; de là le traitement différent subi par la voyelle atone latine précédant immédiatement la tonique, selon qu'elle était brève ou longue. A part quelques exceptions [1], *les mots qui violent la loi énoncée ci-dessus ont une origine savante*. Tels sont :

*circu**l**er*, de *circŭlāre* (mot populaire *cercler*)
*hôpi**t**al*, de *hospĭtāle* (mot populaire *hôtel*)
*navi**g**uer*, de *navĭgāre* (mot populaire *nager*), etc.

III. LA CONSONNE MÉDIALE (c'est-à-dire *placée entre deux voyelles*) EST GÉNÉRALEMENT SUPPRIMÉE. Exemples :

*ma**g**ĭstrum*	*maître*	*se**c**ūrum*	*sûr*	*au**g**ūstum*	*août*
*na**v**igāre*	*nager*	*li**g**āre*	*lier*	*pa**v**ōrem*	*peur*.

Cette chute de la consonne médiale a souvent eu pour effet de mettre en contact deux voyelles qui se sont confondues en un son unique dans la prononciation et parfois dans l'écriture. C'est ainsi qu'on a eu :

De *ma* [**t**] *urum*, *maur*, puis *meur*, devenu *mûr*,
De *se* [**c**] *urum*, *seur*, devenu *sûr*,
De *æ* [**t**] *aticum*, *eage*, puis *aage*, devenu *âge*.

Les mots où la consonne médiale se conserve sont, en général, d'origine savante. Citons :

*Avo**c**at* de *advo**c**atum* (mot populaire *avoué*),
*Au**g**uste* de *Au**g**ustum* (mot populaire *août*),
*Na**v**iguer* de *na**v**igare* (mot populaire *nager*).

En résumé, les principaux caractères auxquels on reconnaît l'origine savante ou populaire des mots français venus du latin sont les suivants :

---

1. Voir page précédente, notes 2 et 3.

Digitized by Google

MOTS D'ORIGINE POPULAIRE :	MOTS D'ORIGINE SAVANTE :
1° *Maintien de l'accent tonique sur la syllabe qui le portait en latin;*	1° *Déplacement de l'accent tonique latin;*
2° *Suppression des voyelles atones suivant, et de la voyelle brève atone précédant immédiatement la tonique;*	2° *Persistance des voyelles atones suivant, et de la voyelle brève atone précédant immédiatement la tonique;*
3° *Disparition de la consonne médiale.*	3° *Maintien, en général, de la consonne médiale.*

On voit par là que les mots savants conservent, à la terminaison près, toutes les lettres du mot latin dont ils sont tirés et les conservent telles quelles. Au contraire, les mots populaires, outre les disparitions de lettres mentionnées ci-dessus, présentent des substitutions, des additions ou des déplacements de voyelles et de consonnes modifiant plus ou moins la physionomie de leur primitif latin.

§ **40. Permutations, additions, déplacements de lettres, dans les mots d'origine populaire.** — Ces accidents phonétiques, dont nous nous bornerons à citer des exemples, procèdent d'une même cause qui est la tendance instinctive de tout être humain à diminuer sa peine, pour arriver avec un effort moindre à une prononciation plus aisée[1].

I. Permutations de lettres. — 1° *Voyelles.* Les unes subsistent (I), les autres permutent entre elles (II) ou se changent en diphtongues (III). Exemples[2] :

I		II		III	
Arbor	arbre	N**ā**vem	nef	C**ă**nem	chien
Am**ī**cum	ami	Impl**ē**re	emplir	P**ĕ**dem	pied
S**ē**ptem	sept	Admī**t**tĕre	admettre	L**ĕ**gem	loi
Corōnam	couronne	L**ŏ**cūstam	langouste	L**ĕ**g**ā**lem	loyal
J**ū**stum	juste	Colūmbam	colombe	P**ī**lum	poil
N**ū**dum	nu			H**ō**ram	heure
				Pr**ō**ram	proue
				C**ŏ**l**ō**rem	couleur

1. C'est ce que les philologues ont appelé le principe *de la moindre action*. Par suite de ce principe, on dit *Vanves* au lieu de *Vanvres*.
2. Dans le tableau donné, le caractère *gras* des mots latins indique les voyelles *toniques*, et le caractère *italique* des voyelles *atones*.

Digitized by Google

On voit que :

1° Une même voyelle latine, selon qu'elle est tonique ou atone, longue ou brève, a donné, en français, plusieurs voyelles ou plusieurs diphtongues différentes[1];

2° Une même voyelle ou une même diphtongue française peut provenir de voyelles latines différentes[2].

2° *Consonnes.* — Les consonnes latines ont été différemment traitées selon qu'elles étaient initiales, médiales ou finales. Exemples[3] :

INITIALES		MÉDIALES		FINALES	
Bene*d*icere	**b**énir	Deb*e*re	de**v**oir	Plum**b**um	plom**b**
Cr*a***ssum**	**gr**as	Li**c**ere	loi**s**ir	Am**i**cum	ami
C*a***nem**	**ch**ien	Advo**c***a***tum**	avou**é**	Fal**c**em	fau**x**
L*i***berare**	**l**ivrer	**A**lterum	**au**tre	Apos**t***o***lum**	apô**t**re
V*a***ginam**	**g**aine	**A**v*i***olum**	**a**ïeul	Bo**v**em	bœu**f** etc.

On voit que :

1° Les changements de consonnes se font généralement dans le même ordre[4], c'est-à-dire que la gutturale se change en gutturale, la labiale en labiale, etc. (Voir ci-dessus *devoir*, *gras*, *loisir*, *faux*, *livrer*[5], etc.);

2° C'est de la forte à la douce qu'a lieu, dans le même ordre, la permutation des consonnes latines en consonnes françaises. (Voir ci-dessus *gras*, *chien*.)

II. Additions de lettres. — Elles ont lieu au commencement, au milieu ou à la fin des mots. Citons :

1° *Au commencement des mots :* H dans **h***u***ile** (óleum) **h***au***t**

---

1. Par exemple A latin est devenu A dans *arbre*, *ami*, E dans *nef*, *couronne*. IE dans *chien*. E latin est devenu E dans *sept*, I dans *emplir*, IE dans *pied*, OI dans *loi*, etc.

2. Par exemple E français vient de A dans *nef*, de E dans *sept*, de I dans *admettre ;* OI français vient de E dans *loi* et de I dans *poil*, etc.

3. Dans le tableau donné, le caractère *gras* indique la consonne soumise au changement et le caractère *italique* la voyelle *tonique*.

4. Voir Grammaire § 43.

5. Dans *gaine* (de *vaginam*) et beaucoup d'autres mots analogues, c'est sous l'influence de la prononciation germanique que s'est produit le changement de la labiale en gutturale.

Digitized by Google

(*ăltum*), **h**uis (*ŏstium*) etc. ; G dans **g**renouille (*ranúncula*), et la soudure de l'article *le, la, les* au mot suivant, avec certains noms commençant par une voyelle, par exemple : l*ierre* (pour l'*hierre* de *hedera*) ; l*oriot* (pour l'*oriot* de *aureolus*) ; l*uette* (pour l'*uette*, diminutif de *ue* venu de *uva*) ; l*endemain* (pour l'*endemain*, qui est lui-même pour *le en demain*). Mentionnons encore l'addition habituelle devant les sons initiaux *sc, sm, sp, st* d'un *e* destiné à faciliter la prononciation : e*space* (spatium), e*spèce* (speciem), e*sprit* (spiritum), etc. Dans beaucoup de mots ainsi composés, l's tomba au XVIe ou au XVIIe siècle et fut remplacée par un accent aigu ; par exemple : é*cu* (scutum), é*chelle* (scala), é*troit* (strictum), é*poux* (sponsum), etc.[1].

2° *Au milieu des mots :* H dans *enva***h**ir (invadere) ; B dans *hum***b**le (humilem) ; *cham***b**re (cameram) ; *nom***b**re (numerum) ; R dans *t***r**ésor (thesaurum) ; D dans *mou***d**re (molere) ; *cen***d**re (cinerem), etc.

3° *A la fin des mots* : S dans *li***s** (lilium) et dans un certain nombre de prépositions et d'adverbes tels que *jadi***s** (jam diu), *san***s** (sine), *certe***s** (certe)[2], etc.

III. DÉPLACEMENTS DE LETTRES. — Les déplacements — que les philologues désignent sous le nom de *métathèses* — consistent dans l'interversion de deux lettres consécutives, ainsi :

GN de *sta***gn***um*	devient	NG	dans	*éta***ng** ;
OR de ****for***matic*um*	devient	RO	dans	***fro***mage ;
ER de *ver***ve***cem*	devient	RE	dans	*br***e***bis*.

De même la voyelle I subit souvent l'attraction d'un O ou d'un U précédent dont elle est séparée par une consonne : il en résulte une transposition de l'I et de cette consonne ; par exemple dans :

*glo***ir***e* de *glo***ri***am*, *histo***ir***e* de *histo***ri***am*,
*ju***in** de *ju***ni***um*, *mémo***ir***e* de *memo***ri***am*, etc.

---

1. On sait qu'aujourd'hui encore, tant ce procédé est instinctif, les gens du peuple ou de la campagne ajoutent souvent un *e* devant les mots commençant par *s* suivie d'une consonne, et disent : une *estatue*, une *estation*, etc.

2. Voir GRAMMAIRE, page 155 *note* 1.

Digitized by Google

CHAPITRE III

DOUBLETS

§ **41. Des doublets.** — Il résulte des explications qui précèdent, que notre vocabulaire renferme deux couches de mots d'origine latine, correspondant à des époques différentes de l'histoire de la langue, les mots *populaires* et les mots *savants*. On a pu voir aussi, d'après les exemples cités, que, parmi les mots savants, plusieurs dérivaient d'un type latin dont la langue populaire avait déjà tiré un autre mot français, différant du premier à la fois par sa forme et par sa signification.

D'autre part, il est arrivé que le français a emprunté à des langues étrangères, dérivées comme lui du latin, des mots dont il possédait le correspondant, des transformations analogues à celles qui ont altéré chez nous l'aspect de certains mots latins, ayant modifié aussi, mais de façon différente, la forme des mêmes mots dans les autres langues romanes.

On a nommé *doublets* ces doubles dérivations d'un même mot.

Ces *doublets* se divisent en plusieurs classes.

§ **42. I. Doublets d'origine savante.** — Les mots latins, en passant dans le français populaire, ont subi, comme on l'a vu, une altération de forme, qui a rendu beaucoup d'entre eux méconnaissables pour quiconque n'a pas fait une étude spéciale des lois phonétiques. Pour peu que ces mêmes mots aient perdu, comme il arrive souvent, la signification qu'ils avaient communément en latin, ou acquis, par l'effet du temps et de l'usage des significations, nouvelles, on est conduit à voir en eux des mots tout à fait différents du mot latin qu'on est accoutumé à rencontrer chez les écrivains latins sous une forme et avec une signification autres, et le jour où l'on croit avoir besoin de celui-ci, on l'emprunte sans s'apercevoir que la langue le possède déjà. Ainsi s'explique la formation d'un grand nombre de doublets, parmi lesquels nous citerons :

Digitized by Google

MOTS LATINS	MOTS POPULAIRES	MOTS SAVANTS
aquilōnem	aiglon	aquilon
basĭlĭcam	basoche	basilique
caritātem	cherté	charité
decĭmam	dîme	décime
exāmen	essaim	examen
fabrĭcam	forge	fabrique
implicāre	employer	impliquer
legalitātem	loyauté	légalité
ministerĭum	métier	ministère
natīvum	naïf	natif
parabōlam	parole	parabole
quadragesĭmam	carême	quadragésime
rigĭdum	raide	rigide
separāre	sevrer	séparer, etc.

§ **43.** II. **Doublets d'origine populaire.** — D'autres fois c'est le peuple qui, d'un même mot latin, a tiré deux mots français différents, 1° Soit qu'il ait formé l'un sur le nominatif et l'autre sur l'accusatif diversement accentués ; par exemple :

sire de *sénior* et *seigneur* de *seniórem*,
pâtre de *pástor* et *pasteur* de *pastórem*,
maire de *májor* et *majeur* de *majórem*, etc.

2° Soit que l'un des deux mots résulte d'un déplacement fautif de l'accent tonique — remontant parfois au latin rustique ; ainsi l'on a eu de :

FORME RÉGULIÈRE	FORME ALTÉRÉE	DOUBLETS
placére	(*plácĕre*)	*plaisir*[1] et *plaire*
cúrrĕre	(*currére*)	*courre* et *courir*
gémĕre	(*gemére*)	*geindre* et *gémir*, etc.

3° Soit enfin que l'un des deux mots soit un débris des anciens dialectes ; ainsi :

Capsam a donné *chasse* et, sous l'influence provençale, *caisse*.

---

1. Ancien infinitif (disparu comme verbe, mais resté comme substantif).

Digitized by Google

Campaniam a donné *campagne* et, sous l'influence picarde, *Champagne*, etc.

§ **44.** III. **Doublets d'origine étrangère.** — Enfin, on a emprunté à l'étranger, sous la forme et avec le sens particulier qu'ils y avaient pris, certains mots dont l'ignorance où l'on était des changements phonétiques propres à chaque langue cachait l'identité d'origine avec des mots français déjà existants :

Le français avait tiré directement du latin :	Il a repris :
	1° à l'italien :
balance (bilancem)	*bilan* (bilancio)
chambrier (camerarium)	*camérier* (cameriere)
timbre (tympanum)	*timbale* (timballo)
voûte (volutam)	*volte* (volta)
	2° à l'espagnol :
aidant (adjutantem)	*adjudant* (ajudante)
chez (casam)	*case* (casa)
dame (dominam)	*duègne* (dueña)
	3° à l'anglais :
boule[1] / *bulle* (bullam)	*bill* (bill)
exprès (expressum)	*express* (express), etc.

CHAPITRE IV

MOTS D'ORIGINE FRANÇAISE

§ **45. Mots d'origine française.** — Le vocabulaire du français ne se compose pas uniquement de mots empruntés à d'autres langues, soit anciennes, soit modernes. Il comprend encore un très grand nombre de mots de création française,

1. *Boule* est le mot populaire. *Bulle* le mot savant. Le dernier désignait primitivement une petite boule de métal qu'on appendait au sceau des lettres patentes, d'où le nom de *bulle* donné aux lettres patentes du pape.

Digitized by Google

c'est-à-dire tirés par le français même des mots existant déjà dans la langue [1].

§ **46. Composition et dérivation. Affixes.** — On a eu principalement recours, pour former des mots nouveaux, à deux procédés, empruntés aux langues anciennes, la *composition* et la *dérivation*. L'un et l'autre consistent dans l'addition, soit au commencement, soit à la fin des mots, de syllabes formatives, dites *affixes*. On les appelle plus particulièrement *préfixes* lorsqu'elles précèdent, et *affixes* quand elles suivent le mot auquel elles sont soudées. Voici l'origine de ce double procédé.

§ **47. Origine des affixes.** — On a vu que les mots populaires nous étaient venus du latin en subissant certaines modifications de forme dont la phonétique rend compte. Par cela même que ces modifications sont soumises à des lois, tous les *mots* latins, ou toutes les *parties de mots* latins qui se trouvaient dans des conditions de prosodie ou d'accentuation identiques ont dû se transformer de la même manière. Ainsi :

Les mots latins terminés en :

issa	ont donné	*esse*	prophet*issa*, prophét*esse*,
aticum	des mots français	*age*	vol*aticum*, vol*age*,
osus	terminés en	*eux*	glori*osus*, glori*eux*.

Ces mots latins eux-mêmes étaient des dérivés formés d'un mot simple et d'un *suffixe*. En comparant entre eux plusieurs mots français venus de mots latins contenant le même suffixe, on y a reconnu *une idée commune ;* elle ne pouvait venir du *radical*, qui différait suivant les mots ; elle devait donc venir du *suffixe*, qui leur était commun. On s'habitua ainsi à attribuer à chaque suffixe un sens général modifiant d'une même manière le sens propre du mot simple :

ESSE devint le signe du féminin pour certains substantifs désignant des métiers ;

AGE devint un signe indiquant une collection d'objets de même espèce (*ombrage, village*) ou désignant un état (*sauvage, volage*) ;

EUX marqua la qualité des objets.

---

1. Les mots qui servent ainsi à former de nouveaux mots par adjonction d'affixes sont appelés *mots simples* ou *primitifs*.

Digitized by Google

Ce sens attribué aux suffixes dans les mots venus du latin leur resta *quand on les sépara de ces mots*, et ils servirent alors à former de nouveaux mots quand on voulut ajouter à l'idée générale, exprimée par le mot simple, une idée secondaire. Ainsi furent formés : de *prêtre, prêtresse ;* de *pauvre, pauvresse ;* de *feuille, feuillage ;* de *plume, plumage ;* de *veuf, veuvage :* de *pierre, pierreux ;* de *neige, neigeux*, etc.

De même on attribua à chaque préfixe latin une signification qu'il garda, quand il fut séparé des mots dans la composition desquels il entrait, et il servit dès lors à former de nouveaux mots contenant, outre la signification générale du mot primitif, l'idée propre au préfixe. On voit combien est simple ce procédé, qui explique l'origine des *affixes* d'origine savante, comme celle des *affixes* d'origine populaire ; l'origine des *affixes* empruntés au grec, comme celle des *affixes* empruntés au latin. En réalité il comprend trois phases :

1° Un affixe existe en latin avec un sens propre;

2° Il prend en français une nouvelle forme, mais garde sa signification;

3° Sous cette nouvelle forme il est appliqué a la formation de mots nouveaux a la signification desquels il ajoute son sens propre.

§ **48. De la composition.** — La *composition* consiste à former un mot nouveau soit par l'addition d'un *préfixe* à un mot simple, soit par la réunion de plusieurs mots simples.

1° *Composition par préfixes.* — Parmi les préfixes, les uns sont des prépositions latines ou françaises (*super*poser, *sur*taxer) ; les autres de simples particules telles que *mé* (du latin *minus*) ; *mau* (du latin *male*) ; *in*, marquant la négation ; *dys* (du grec δυς) exprimant la difficulté, etc. Exemples : *mé*content, *mé*compte, *mau*dire, *in*animé, *in*salubre, *dys*pepsie, etc.

2° *Composition par réunion de mots.* — Tantôt l'union entre les parties composantes est tellement étroite qu'on les écrit en un seul mot : *bienfait, portefeuille, becfigue*[1], etc. D'autres fois,

1. De cette étroite union des éléments du mot composé, il résulte parfois que le premier des mots simples est souvent altéré au point d'être méconnaissable. Exemples : *Gendarme* (gent d'armes), *fainéant* (qui fait néant), *vaurien* (qui ne vaut rien), *verjus* (vert jus), etc.

Digitized by Google

les parties composantes sont restées distinctes : *chef-d'œuvre, arc-en-ciel, sous-préfet*, etc. ; et avec ellipse *chou-fleur* (un chou à fleur), *hôtel-Dieu* (*hôtel de Dieu*), etc.

Nous ajouterons que, dans tout mot composé, il y en a un qui exprime l'idée principale, et que l'autre ou les autres ne font que déterminer cette idée. Ex. : *arc*-en-ciel ; bas-*fond ;* couvre-*chef ; cerf*-volant, etc.

§ **49. De la dérivation.** — La *dérivation* consiste à former un mot nouveau par l'addition d'un *suffixe*[1] à un mot simple. On forme ainsi :

Des substantifs : cerise, *cerisier ;* bon, *bonté ;* chauffer, *chauffage*, etc.

Des adjectifs : origine, *originel, original ;* jaune, *jaunâtre.*

Des verbes : télégraphe, *télégraphier ;* téléphone, *téléphoner ;* aigre, *aigrir.*

Des adverbes : aigre, *aigrement ;* brave, *bravement.*

On remarquera aussi que les mots dérivés (ou composés) peuvent à leur tour donner naissance, par l'addition de nouveaux suffixes (ou préfixes) à d'autres mots dérivés (ou composés), par exemple :

Doux, douceur, doucereux.
Adoucir, adoucissement, radoucir.

Enfin l'on observera que la dérivation a pour effet d'amener un déplacement de l'accent tonique, qui se porte, suivant la règle générale (Voir § 37) sur la dernière syllabe, excepté quand elle est muette. Ainsi :

---

1. On peut distinguer différentes classes de suffixes, selon qu'ils servent à former des *substantifs*, des *adjectifs*, des *verbes* ou des *adverbes*. Il ne rentre pas dans le cadre de cette étude d'indiquer les principaux suffixes, non plus que leur usage propre ou leur signification. Nous mentionnerons seulement, en raison de leur fréquent usage, les suffixes suivants, qui tous servent à former des diminutifs : *eau* (lapereau), *elle* (écuelle), *et, ette, elet, elette* (œillet, planchette, femmelette), *eul, euil* (chevreuil), *ille, illon* (flottille, carpillon), *in, ine* (chaumine), *on* (ânon), *ot, iot* (îlot), *ule* (globule), *ole* (coupole).
Voir les tableaux dans notre Grammaire française (*Cours moyen.*)

Digitized by Google

La syllabe qui est accentuée dans :	devient atone dans :
*chan***del***le*,	*chande***lier** ;
doux,	*dou***ceur** ;
*dou***ceur**,	*douce***reux** ;
*che***val**,	*chev***alier**, etc.

§ **50. Des mots nouveaux formés sans addition de préfixes ni de suffixes.** — Indépendamment de cette formation à l'aide d'affixes, qui est la plus fréquente, le français crée aussi des mots nouveaux (*substantifs*, *adjectifs* ou *mots invariables*) sans addition de préfixes ni de suffixes[1]. On peut distinguer deux classes de mots ainsi formés :

I. — La langue assigne à un mot une fonction autre que sa fonction propre : c'est comme un emprunt qu'elle se fait à elle-même. Ainsi :

1° Des adjectifs deviennent substantifs : *les grands*, *un notable*, *le beau*, *le laid*, *une ronde*, *une folle*, *un imperméable* ; et réciproquement : *un ruban lilas*, *un chapeau rose*, *un dîner monstre* ;

2° Des noms propres deviennent noms communs : *un madras*, *du champagne*, *un chassepot*, *un gibus*, *un louis* ;

3° Des mots invariables deviennent substantifs : *le dessus*, *le dessous*, *le pour et le contre*, *des pourquoi*, *le comment*, etc. ;

4° Des infinitifs ou des participes (présents ou passés, masculins ou féminins) sont convertis en noms : *le déjeuner*, *le dîner*, *le coucher*, *un débutant*, *des manifestants*, *un dit*, *un dédit*, *un reçu*, *des allées et venues*, *des parvenus*, *une couvée*, *une découverte*, *une issue*, *une sortie*, etc. ;

Parmi les substantifs verbaux ainsi dérivés des participes passés, plusieurs sont formés de participes passés aujourd'hui hors d'usage. Tels sont :

chute au lieu de *chue*,	*tente* au lieu de *tendue*,
emplette au lieu de *employée*,	*source* d'un ancien participe
pente au lieu de *pendue*,	de *sourdre*, etc.

5° Des participes deviennent adjectifs : *une odeur écœurante*, *une nouvelle navrante*, etc. ;

1. Les philologues ont donné à cette formation le nom de *dérivation impropre*.

Digitized by Google

6° Des adjectifs sont employés comme adverbes : *chanter juste, chanter faux, faire grand*, etc.;

7° Des participes se prennent comme prépositions : *durant, pendant, nonobstant, excepté, hormis*, etc.;

8° Des verbes à l'impératif servent d'interjections : *gare! allons!* etc.

II. — La langue tire de nouveaux mots du radical du verbe, tel qu'il se trouve à l'indicatif présent, mais avec suppression de la désinence. Les dérivés ainsi formés sont exclusivement des substantifs. Exemples :

aboi (j'aboie), *accueil* (j'accueille), *appel* (j'appelle), *désir* (je désire), *pleur* (je pleure), *maintien* (je maintiens), etc.[1].

Quelquefois, pour la facilité de la prononciation, on ajoute à ce radical un *e* muet. Exemples :

un blâme, une offre, un doute, la foule, etc.

CHAPITRE V

DES DIFFÉRENTES ACCEPTIONS D'UN MÊME MOT

§ 51. Des différentes acceptions d'un même mot. — Ce qui ressort de tout le chapitre précédent, c'est l'utilité de l'étymologie pour connaître le sens propre d'un mot ; ce sens est en général déterminé assez nettement : 1° par la *racine*, élément simple commun à plusieurs mots ; 2° par les *affixes* (*préfixes* et *suffixes*). Mais, quelque utile que soit l'*étymologie* pour la connaissance du sens propre des mots, elle ne suffit pas. Ce qui le prouve, c'est que le même mot a quelquefois plusieurs sens et qu'il n'a pas toujours eu le même sens.

Il y a donc lieu d'étudier les différentes acceptions d'un même mot, soit dans la langue actuelle, soit dans l'histoire de la langue ; il faut aussi connaître les *synonymes*.

---

1. Quelques-uns de ces substantifs viennent de verbes qui ne sont plus en usage; tels sont *achat, dessein, deuil, effroi*, etc.

Digitized by Google

I. DIFFÉRENTES ACCEPTIONS D'UN MÊME MOT DANS LA LANGUE ACTUELLE.

§ **52. Sens propre et sens figuré.** — Les différentes acceptions que prend quelquefois un mot tiennent surtout à ce que ce mot n'est pas toujours pris dans un **sens propre**; il est souvent employé dans un **sens détourné**, et spécialement au **sens figuré**.

En général, on dit qu'un mot est pris au *sens figuré*, quand il est transporté de l'ordre physique à l'ordre moral.

Ex. : *Le spectacle de la nature* **élève** *la pensée à Dieu.*

Mais, quelquefois aussi, c'est un mot de l'ordre moral qui est transporté dans l'ordre physique.

Ex. : *L'eau et les arbres* **égayent** *un paysage.*

Les déviations du sens d'un mot sont produites par la facilité qu'a l'esprit d'établir des rapports et des analogies entre telle idée et tel mot. Ainsi l'on dit : *un habit* **étroit**, *un esprit* **étroit**, *des règles* **étroites**; *un habit* **juste**, *une balance* **juste**, *vendre à* **juste** *prix*, *une loi* **juste**. Dans ces divers sens des mots **étroit** et **juste**, l'idée commune est un rapport de conformité établi par la pensée entre un objet et une mesure, soit physique, soit morale.

De même, on ne se bornera pas à employer le mot **monter** dans son sens propre : **monter** *un escalier, une colline ;* **monter** *une tour.* On dira, par une analogie assez rapprochée : **monter** *un cheval fougueux,* **monter** *à cheval, monter sur un vaisseau ;* puis, dans un sens beaucoup plus détourné, et *au figuré :* **monter** *la tête à quelqu'un.* Enfin c'est à peine s'il est possible de retrouver le sens primitif du mot dans l'expression **monter** *une maison, un ménage, un magasin.*

§ **53. Gallicismes.** — Le plus ordinairement les déviations du sens primitif d'un mot apparaissent dans certaines locutions où ce mot prend un sens tout spécial, et qui se rencontrent dans chaque langue : c'est ce qu'on appelle des **idiotismes**. Un idiotisme français s'appelle un **gallicisme**.

Le mot **cœur** nous fournira de nombreux exemples de ces différentes acceptions d'un même mot :

1° *Sens propre :* le *cœur* est un viscère *placé* à la partie gauche de la poitrine.

Digitized by Google

2° *Sens figuré* : cet homme a le *cœur bien placé* ;
c'est un homme plein de *cœur* ;
cet homme n'a pas de *cœur* (le cœur est représenté comme le siège des sentiments).

3° *Gallicismes* : il n'a pas de *cœur à l'ouvrage* ;
avez-vous bien le *cœur de faire cela?*
je vous aiderai *de grand cœur, de tout cœur* ;
il a parlé à *cœur ouvert* ;
il a le *cœur sur la main* ;
il a ri de *bon cœur* ;
il sait sa leçon *par cœur* ;
il est au *cœur de la difficulté*, etc., etc.

II. DIFFÉRENTES ACCEPTIONS D'UN MÊME MOT DANS L'HISTOIRE DE LA LANGUE

§ **54. Changements du sens des mots.** — De même que l'usage a modifié sur bien des points les formes des mots et les règles de la syntaxe, de même il a changé le sens de plus d'un mot. Il n'est pas besoin de remonter à plus de deux siècles en arrière pour trouver des exemples de ces changements du sens de certains mots.

C'est ainsi que, au XVIIe siècle :

bureau	signifiait	habit *ou* tapis de bure.
cadeau	—	fête, partie de plaisir.
ennui	—	chagrin.
étonner (du sens latin de *attonitus*, dérivé de *ad* et *tonare*)	—	effrayer.
génie	—	esprit.
honnête homme	—	homme de bonne société.
libertin	—	incrédule.
vilain	—	paysan.

C'est ainsi que **bachelier** signifiait anciennement *jeune homme* (non encore marié; en anglais *bachelor, célibataire)*; **valet** désignait, non un domestique, mais l'écuyer d'un seigneur (*vaslet* vient de † *vassaletum*, diminutif de † *vassalem*); **demoiselle** signifiait *fille* de famille noble; etc., etc.

Digitized by Google

Police, au XVIIe siècle, se prenait dans son sens étymologique (*πολιτεία*, constitution politique, état social, gouvernement).

Ex. : « *Ce livre apprenait au peuple de Dieu son origine, sa religion, sa* **police**, *ses mœurs, sa philosophie, tout ce qui sert à régler la vie...* » (BOSSUET.)

Dans la suite de l'histoire de la langue française, le sens de certains mots s'est fixé, s'est précisé. On distingue aujourd'hui *oppresser* et *opprimer ; conter* et *raconter ; hostie* et *victime*, que Bossuet, par exemple, employait l'un pour l'autre.

Quelques mots sont devenus familiers qui étaient employés dans le style le plus relevé. D'autres ont perdu de leur force. C'est du reste là un fait général. Il semble que les mots s'usent par une longue durée : c'est ce qui fait qu'on multiplie les hyperboles dans la langue écrite, et que, dans la conversation familière, on se sert souvent de mots comme *excessivement* dans le sens de *très*, *beaucoup*, etc.

CHAPITRE VI

DES SYNONYMES

§ **55. Des synonymes.** — Le mot **synonyme** signifie proprement *mot qui a la même signification qu'un autre*. Plusieurs mots, en effet, semblent offrir avec d'autres des rapports de signification. Mais ces rapports ne sont jamais que très imparfaits, et le plus souvent ils sont plus apparents que réels. Il y a toujours entre les mots dits *synonymes* quelque différence, surtout dans la langue française, dont on a pu dire: *c'est peut-être la seule langue qui ne connaisse pas, à proprement parler, de synonymes.*

§ **56. Différentes espèces de synonymes.** — Les mots dits *synonymes* se rangent en deux classes :

1° **Ceux qui ont des racines identiques**, mais qui se distinguent les uns des autres par les *affixes* ou bien par quelques différences grammaticales ;

2° **Ceux qui ont des racines différentes.**

Digitized by Google

Il est évident tout d'abord que c'est entre ces derniers que les différences de sens sont les plus tranchées, puisqu'elles tiennent à un élément du mot aussi important que la racine. L'identité de la racine établit, au contraire, entre les premiers une certaine similitude de sens. Les différences entre les mots de la 1re classe tiennent à des nuances; celles qui existent entre ceux de la 2e classe sont plus essentielles.

§ 57. Exemples de synonymes ayant des racines identiques.

I. Différences de sens marquées par les *affixes*, à savoir :

1° Par les *préfixes :*

— **Att***risté*, **con***tristé*. (Le second de ces mots indique une douleur beaucoup plus forte que le premier, une douleur qui s'empare en quelque sorte de toute l'âme.) Ex. : *Il est* **attristé** *de son échec ; il est* **contristé** *de la mort de son père.*

— *Plaire*, **com***plaire*. (Le premier mot indique que l'on plaît sans efforts ; le second que l'on cherche à plaire, quelquefois sans y réussir.) Ex. : *A force de* **complaire**, *on n'arrive pas toujours à* **plaire.**

— *Nier*, **dé***nier*. (*Nier*, c'est déclarer qu'une chose n'est pas ; *dénier*, c'est refuser une chose.) Ex. : *Il* **nie** *que les choses se soient passées ainsi et prétend qu'on lui a* **dénié** *justice.*

— **Mé***suser*, **ab***user*. (*Mésuser*, c'est faire un mauvais usage d'une chose; *abuser*, c'est en user d'une manière excessive.) Ex. : *Il* **abuse** *de la bonté de ses parents, et* **mésuse** *de tout ce qu'on lui donne.*

2° Par les *suffixes :*

— *Dissen***timent**, *dissen***sion**. (*Un dissentiment* est une différence d'opinion : une *dissension* est l'état produit par un *dissentiment.*) Ex. : *Les* **dissentiments** *politiques amènent les* **dissensions.**

— *Frag***ment**, *frac***tion**. (Ces deux mots indiquent des divisions; mais le premier s'applique aux objets, le second s'applique aux choses abstraites et indique l'action de fractionner.) Ex. : *On distingue en arithmétique les nombres entiers et les* **fractions** : *une poire représente un nombre entier, un* **fragment** *de poire représente une* **fraction.**

Digitized by Google

— *Outrageant, outrageux.* (*Outrageux* indique une chose qui est de nature à outrager; *outrageant* une chose qui fait un outrage déterminé.) Ex. : *La raillerie est* **outrageuse** *par elle-même; les propos qu'il a tenus sont* **outrageants**.

— *Matinal, matineux, matinier.* (*Matinal* désigne une personne qui s'est levée matin un jour; *matineux*, une personne qui se lève toujours matin; *matinier*, quelque chose qui a rapport au matin.) Ex. : *Vous êtes bien* **matinal** *aujourd'hui. Je suis* **matineux** *d'habitude, et je contemple chaque jour l'étoile* **matinière**.

II. Différences de sens marquées par des *circonstances grammaticales* :

1° *Différence de nombre* (Voy. § 98) :

l'honneur,	les honneurs.
la dignité,	les dignités.
la grâce,	les grâces.
la ruine,	les ruines.

2° *Déplacement de l'adjectif ou de l'adverbe* :

un grand homme,	un homme grand.
un savant homme,	un homme savant.
un malhonnête homme,	un homme malhonnête.
un méchant livre,	un livre méchant.
bien vivre,	vivre bien.

3° *Compléments différents des verbes* (§ 608) :

commencer à,	commencer de.
participer à,	participer de.
oublier à,	oublier de.
s'occuper à,	s'occuper de.
aider quelqu'un,	aider à quelqu'un.
insulter quelqu'un,	insulter à quelqu'un.
attteindre quelque chose,	atteindre à quelque chose.
suppléer quelque chose,	suppléer à quelque chose.

§ 58. **Exemple de synonymes ayant des racines différentes** :

— **Blessure, plaie.** (Une blessure vient d'un coup, d'une cause extérieure; une plaie peutrésulter d'une cause intérieure.)

Digitized by Google

Ex. : *Le soldat est couvert de* **blessures**; *cet abcès a laissé, en perçant, une large* **plaie**.

— **Rebelle, révolté, rébellion, révolte.** (*Un rebelle* est un homme qui médite des pensées de *révolte*.) Ex. : *L'esprit de* **rébellion** *mène à la* **révolte**.

— **Détester, abhorrer.** (*Détester*, c'est avoir de la haine contre quelqu'un ou quelque chose; *abhorrer*, c'est plus, c'est éprouver de l'horreur pour quelqu'un ou pour quelque chose.) Ex. : *Il ne suffit pas de* **détester** *le vice, il faut encore* **l'abhorrer**.

— **Crainte, frayeur, effroi, terreur, épouvante.** (Le mot *crainte* est le terme général pour rendre l'impression que produit l'idée d'un mal à venir : c'est aussi celui qui indique la plus faible impression produite par cette idée. Une impression plus forte est rendue par les mots *frayeur, effroi, terreur*, et une impression plus forte encore par celui d'*épouvante*, qui suppose que l'idée du mal à venir apporte dans l'esprit un véritable désordre.) Ex. : *L'avenir inspire aux uns l'espérance, aux autres la* **crainte**; *la* **frayeur** *est un sentiment passager, l'effroi est plus durable, la* **terreur** *l'est plus encore. L'***épouvante** *se répandit partout, et l'armée fut mise en fuite.*

§ **58. Des homonymes.** — Il ne faut pas confondre avec les *synonymes*, les **homonymes*** ou **paronymes***, c'est-à-dire les mots qui ont avec d'autres, non une analogie de sens, mais une simple ressemblance de son, et quelquefois d'orthographe. Dans le *paronyme*, la ressemblance de son est plus éloignée que dans l'*homonyme* [1].

---

1. Origines latines. — La plupart des homonymes et paronymes sont formés de mots qui ont une étymologie différente.

Exemples :

charme,	*carpinum;*	palais,	*palatum;*
—	*carmen;*	—	*palatium;*
chartre,	*carcerem;*	pêcher,	*piscari;*
—	*chartulam:*	—	*persicarium:*
coudre,	*consuere;*	perche,	*percam;*
—	*corylum;*	—	*perticam;*
dé,	*digitale;*	somme,	*somnum;*
—	*datum;*	—	*summam;*
louer,	*laudare;*	tendre,	*tenerum;*
—	*locare;*	—	*tendere.*

Digitized by Google

Exemples d'*homonymes* :

1. **acquit**, nom masc., *quittance;*
2. **acquis**, participe passé du verbe *acquérir*.

1. **air**, nom masc., *un des quatre éléments de l'ancienne physique;*
2. **aire**, nom fém. *nid d'oiseau de proie; place où l'on bat le grain;*
3. **ère**, nom fém., *division de chronologie;*
4. **haire**, nom fém., *chemise de crin;*
5. **hère**, nom masc., *homme sans considération, vagabond.*

1. **alène**, nom fém., *outil de cordonnier;*
2. **haleine**, nom fém., *le souffle de la vie.*

1. **ancre**, nom fém., *instrument pour tenir les vaisseaux en mer;*
2. **encre**, nom fém., *liquide qui sert à écrire.*

Exemples de *paronymes* :

1. **auspices**, nom masc., qui ne s'emploie qu'au pluriel, *présage, direction;*
2. **hospices**, pluriel de *hospice*, nom masc., *lieu où l'on recueille des malades, des vieillards*, etc.

1. **autel**, nom masc., *lieu où l'on offre un sacrifice à la Divinité;*
2. **hôtel**, nom mas., *maison de riche particulier*, ou *maison garnie.*

1. **bailler**, verbe, *donner à bail, accorder;*
2. **bâiller**, verbe, *ouvrir la bouche toute grande.*

1. **chasse**, nom fém., *action de chasser;*
2. **châsse**, nom fém., *coffre qui contient des reliques.*

1. **anoblir**, verbe, *donner des titres de noblesse;*
2. **ennoblir**, verbe, *rendre noble* (au figuré), etc., etc.

FIN DE L'INTRODUCTION

Digitized by Google

Digitized by Google

GRAMMAIRE FRANÇAISE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE PREMIER

DES LETTRES

§ **1.** La **grammaire*** a pour objet l'étude des règles du langage, soit écrit, soit parlé[1].

On appelle **orthographe*** l'ensemble des règles du langage écrit.

§ **2.** Le **langage*** se compose de mots*.

Les **mots** écrits se composent de **lettres***.

ALPHABET

§ **3.** L'**alphabet*** est l'ensemble des lettres qui sont en usage dans une langue.

L'alphabet français se compose de 25 lettres qui sont : **a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, x, y, z.**

Les lettres se distinguent en deux classes qui sont les **voyelles*** et les **consonnes***.

§ **4.** Les *voyelles* sont les lettres qui, même prononcées seules, forment une voix, c'est-à-dire un son.

---

1. Pour l'étymologie des mots marqués d'un astérisque, voir l'index à la fin du volume.

Digitized by Google

Il y a, en français, six voyelles qui sont : **a, e, i, o, u** et **y.**

§ **5.** Les *consonnes* sont les lettres qui ne forment un son distinct que si on les prononce avec des voyelles.

Il y a, en français, dix-neuf consonnes qui sont : **b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.**

SYLLABES

§ **6.** On appelle **syllabe*** une voyelle ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. Ex. : **a, ou, fil, fleur, ta bleau, mo nu ment.**

§ **7. Remarque I.** — On appelle *monosyllabes** les mots d'une seule syllabe; *dissyllabes**, les mots de deux syllabes; *trissyllabes**, les mots de trois syllabes; *polysyllabes**, les mots de plusieurs syllabes.

§ **8. Rem. II.** — Pour décomposer les mots en syllabes, il faut observer la règle suivante : Une syllabe ne peut commencer que par une voyelle, par une consonne simple ou par la réunion des consonnes *th, ch; cr, gr, br, fr, tr; cl, gl, pl, bl, fl.* Ex. : *ré-el, é-ther, por-che, es-poir, dé-truire, ef-froi, fa-ble, ex-ploit, es-piè-gle, cer-cle,* etc.

Il n'y a d'exception à cette règle que pour les mots *composés* qui se divisent d'après leurs éléments constitutifs. Ex. : *in-spirer, a-spirer, in-scrire, in-struire, abs-trait, dés-ordre*[1].

La remarque précédente trouve son application dans l'imprimerie et dans l'écriture, quand on est obligé de reporter à la ligne suivante la fin d'un mot qui n'a pu tenir en entier dans la ligne précédente[2].

---

1. Origines latines. — Ces mots sont pour la plupart venus de mots latins : *in-spirare, ad-spirare. in-scribere, in-struere, abs-tractum. Dés-ordre* est un composé tout français, formé du préfixe *dès* et du mot *ordre.*

2. Le nombre des syllabes fait la mesure des vers français. Les traités de prosodie et de versification indiquent comment on détermine le nombre des syllabes de chaque mot. Cela n'est pas toujours facile, notamment pour les mots qui se terminent en *ieux*, en *iel*, en *ien*, en *ion*, en *ier*, etc. Ainsi *précieux* est de trois syllabes et *cieux* n'en a qu'une.

Digitized by Google

CHAPITRE II

VOYELLES

§ **9.** Les *voyelles* ou *sons* peuvent être figurés dans l'écriture soit par une seule letttre (Ex. : **o**), soit par plusieurs lettres (Ex. : **au, eau**). On les appelle *voyelles* **simples** dans le premier cas, et *voyelles* **composées** dans le second.

§ **10.** Les *voyelles simples* sont : **a, e, i, o, u, y.**

Les *voyelles composées* sont :

au, eau, qui équivalent à **o**. Ex. : *land***au**, *bat***eau**[1].

ai, ei, eai, aie, qui ont différents sons. Ex. : **aid***e*, *p***ein***e*, *j'***ai**, *bien***fai***sant*, *g***eai**, *h***aie**.

œ, qui se prononce *é*. Ex. : **œ***sophage*, **Œ***dipe*.

eu, œu. Ex. : *f***eu**, *b***œuf**, **œuf**.

œi. Ex. : **œil**, **œi***llet*.

ou. Ex. : *f***ou**.

REMARQUES SUR LES VOYELLES

§ **11.** On distingue généralement trois sortes d'**e** : l'**e** *muet*, l'**é** *fermé*, l'**è** *ouvert*.

1° L'**e** *muet* est ainsi appelé parce qu'il a un son sourd et à peine sensible, par exemple dans *j***e** *f***e***rais*, *tabl***e**, *plui***e**, etc. Il ne porte pas d'accent (voir § 47). Les syllabes dans lesquelles se trouve un **e** muet s'appellent **syllabes muettes**.

2° L'**é** *fermé* est ainsi appelé parce qu'il se prononce la

---

1. HISTOIRE. — Au XVIe siècle, l'*e* de *eau* se faisait légèrement entendre dans la prononciation. Il est resté une trace de cette prononciation dans le parler de plusieurs de nos provinces où les habitants de la campagne disent *de l'iau*, *un siau*, pour *de l'eau*, *un seau*. En d'autres termes, la prononciation moderne traite comme voyelle composée un son jadis diphtongue (voir § 23).

Digitized by Google

bouche presque fermée, par exemple dans *équité*, *témérité*.

L'**é** fermé est marqué de l'accent aigu (**é**), excepté quand sa prononciation est déterminée par une consonne qui le suit immédiatement dans la même syllabe, comme dans *nez*, *rocher*, *aimer*, *se fier*.

3° L'**è** *ouvert* est ainsi appelé, parce qu'il se prononce la bouche presque ouverte, par exemple dans *père*, *mère*, *tête*.

Il est marqué de l'accent grave (**è**) ou circonflexe (**ê**), excepté quand sa prononciation est déterminée par une consonne qui le suit immédiatement dans la même syllabe, par exemple, dans *chef*, *ver*, *peste*.

§ **12. Remarque I.** — L'**s**, signe du pluriel des noms et des adjectifs, ou marquant la deuxième personne du singulier des verbes, ne change rien à la prononciation de l'*e muet*. Ex. : *Les hommes justes*, *tu aimes*.

Il en est de même de **nt**, signe de la troisième personne du pluriel des verbes. Ex. : *Ils aiment*, *ils finissent*.

§ **13. Rem. II.** — Les mots suivants : *abcès*, *cyprès*, *procès*, et quelques autres, reçoivent un accent grave bien que l'*e* soit suivi de la consonne *s*[1].

§ **14. Rem. III.** — Suivi de *r* final, *e* a tantôt le son fermé (*aimer*, *se fier*), tantôt le son ouvert (*amer*, *fier*). Il a toujours aujourd'hui le son fermé à l'infinitif des verbes de la première conjugaison.

§ **15. Rem. IV.** — L'*e* de l'avant-dernière syllabe est en général ouvert quand la dernière syllabe est muette. Ex. : *père*, *mère*, *fièvre*, *nègre*.

§ **16.** Des remarques précédentes il résulte que :

1° L'*é fermé* de l'avant-dernière syllabe se change en *è ouvert* si la dernière devient muette. Ex. : *régner*, *règne*.

2° L'*è ouvert* de l'avant-dernière syllabe se change en *é fermé*

1. HISTOIRE. — L'accent grave dans ces mots provient de ce que les mots latins correspondants *abcessus*, *cupressus*, *processus* avaient deux *s*.

Digitized by Google

si la suivante devient sonore. Ex. : *fièvre*, *fiévreux*; *nègre*, *négresse; il règne, nous régnons.*

3° Toutes les fois que, la prononciation ouverte ou fermée de l'*é* étant déterminée par une consonne, cette consonne passe dans une autre syllabe, ou se double, l'*e* primitivement sans accent doit en recevoir un, ou la consonne doit être doublée. Ex. : *berger, bergère; muet, muette.*

§ **17.** L'**y** se prononce comme un **i** ou comme deux **i**.

1° Il se prononce comme un **i** au commencement et à la fin des mots ou des syllabes. Ex. : **y***acht*, **y***eux*, *jur***y**, *de***y**, *presb***y***tère*.

2° Il se prononce comme deux **i**, quand il a un son double portant sur deux syllabes. Ex. : *pa***y***s*, *pa***y***er*, *no***y***au*, *ro***y***aume*, et tous les verbes en *ayer*, *uyer*, comme *payer*, *ennuyer*. — On prononce *pa***i-i***s*, *no***i-i***au*, *ro***i-i***aume*, *pa***i-i***er*, *ennu***i-i***er*[1].

§ **18. Voyelles composées.** — Les voyelles composées **ai**, **ei** équivalent soit à un **è** ouvert (*f***ai***ble*, *p***ei***ne*), soit à un **é** fermé (*j'***ai**, *je fer***ai**, soit même à un **e** muet (*je f***ai***sais*, *bienf***ai***sant*, *malf***ai***sant*)[2].

---

1. Histoire. — L'*y* s'appelle *y grec*, parce que la plupart des mots dans lesquels il entre sont tirés du grec, où ils ont un υ. Cet υ se prononçait autrefois et se prononce encore aujourd'hui comme un *i*. — L'*y* représente aussi quelquefois un *g* latin. Ex. : *legalem*, loyal; *regalem*, royal. Il représente généralement le *g* latin quand il sonne comme deux *i*, et l'υ grec quand il sonne comme un *i*.

Quelques mots, autrefois écrits par un *y*, s'écrivent aujourd'hui par un *i* marqué d'un tréma (ï).

Ainsi l'on écrit :

Baïonnette au lieu de **Bayonnette** (bien que le mot vienne de *Bayonne*, ville où cette arme a été, dit-on, inventée);

Naïade au lieu de **Nayade** (d'une manière plus conforme à l'étymologie grecque, Ναϊάδες);

Païen au lieu de **Payen** (du latin *paganum*).

Asile s'écrivait autrefois **asyle**.

2. Histoire. — Dans ces divers mots, Voltaire avait proposé d'écrire *fesais*, *fesant*, etc., comme on prononce. L'Académie et la plupart des grammairiens sont contraires à cette réforme, que l'usage n'a pas consacrée. Au futur et au conditionnel de *faire*, on écrit *je ferai*, *je ferais*.

Digitized by Google

§ **19.** La voyelle composée **eu** se prononce quelquefois comme un **u** simple. Ex. : *j'ai* **eu**, *nous* **eûmes** [1].

§ **20.** Il arrive parfois que, plusieurs voyelles se suivant, une seule d'entre elles se prononce ; ainsi :
ao se prononce *a* dans *faon*, *paon*, *Laon* ;
ao se prononce *o* dans *août*, *saoûl*, *toast* ;
ae se prononce *a* dans *Caen*.

Eui, uei, œi, ont un son simple dans *deuil*, *accueil* et *œil*. Ce son est représenté dans l'écriture par **uei** si la lettre qui précède est *g* ou *c* (*orgueil*, *accueil*, *cercueil*), par **œi** dans *œil* et ses dérivés ; partout ailleurs par **eui** (*feuille*, *deuil*, *cerfeuil*, *seuil*).

§ **21. Voyelles nasales.** — Les *voyelles nasales* sont des voyelles qui, unies aux consonnes **n** ou **m**, figurent un son simple paraissant s'émettre du nez (en latin *nasus*). Exemples :

an	dans les mots	*b***an**, **an***chois* ;
en	—	**en***can*, **en***ivrer*, *vraim***ent** ;
in, aim, ain	—	**in***stinct*, **in***grat*, *f***aim**, *p***ain** ;
ein	—	*r***ein**, *ser***ein** ;
on	—	**on***ze*, *b***on** ;
un, eun, um	—	*chac***un**, *emprunt*, *à* *j***eun**, *par***fum** ;
am, em, im, om devant un **b** ou un **p**	—	**amb***ition*, **amp***oule* ; **emb***alleur*, **emp***loi* ; **imb***iber*, **imp***orter* ; **omb***re*, *pl***omb** ; *pr***ompt**, *comp**te*.

§ **22. Remarque.** — Des principes formulés plus haut (§ 8), il résulte que les voyelles suivies d'une **n** ou d'une **m** ne figu-

---

1. Histoire. — Au XVIIe siècle, on écrivait encore *j'ai veu*, *j'ai peu*, *meur*, *seur*, et l'on prononçait ces mots *j'ai vu*, *j'ai pu*, *mûr*, *sûr*.
Ne voit-on pas encore aujourd'hui l'orthographe hésitant entre *bleuet* et *bluet*, et *gageure* se prononcer *gajure*?

Digitized by Google

rent pas un son nasal si ces consonnes appartiennent ou passent à une autre syllabe. Ex. : *é-mouvoir, pa-nais, fi-nir.* Les voyelles suivies d'une *n* redoublée ne figurent pas non plus un son nasal. Ex. : *ennemi, tonner* (on excepte *ennui, ennoblir* et leurs dérivés) [1].

Il n'en est pas de même de la voyelle qui précède l'**m** redoublée et qui garde souvent le son nasal. Ex. : *emmener, emmancher* (excepté *flamme* et *enflammer, gemme,* etc.) [2].

DIPHTONGUES

§ **23.** On appelle **diphtongue*** la réunion de plusieurs voyelles servant à former en une seule syllabe un **son composé.**

On peut diviser les diphtongues en trois groupes, suivant qu'elles commencent par **i, o, u.** Exemples :

1er groupe	**ia**	dans	*piano ;*
—	**iai**	—	*biais ;*
—	**ié, ied, iè**	—	*pitié, pied, lumière;*
—	**ieu**	—	*Dieu, pieu;*
—	**io**	—	*pioche ;*
—	**iou**	—	*chiourme ;*
2e —	**oe**	—	*moelle;*
—	**oi**	—	*loi, roi* [3] ;
—	**oua**	—	*douane ;*
—	**ouè (ouet)**	—	*fouet, mouette ;*
—	**oui**	—	*louis, fouine ;*
3e —	**uel**	—	*écuelle;*
—	**ui**	—	*huile, lui ;*
—	**ua**	—	*équateur.*

---

1. « Enorgueillir se prononce comme s'il y avait deux **n**, la première nasale, la seconde articulée. Quelques-uns prononcent *énorgueillir.* » (Académie.)

2. Dans *femme, femmelette,* dans les adverbes en *emment* dérivés d'adjectifs en *ent,* comme *ardemment, prudemment,* et (suivant quelques grammairiens) dans *indemnité,* l'*e* suivi de *m* se prononce comme un *a.* Il en est de même de l'*e* suivi de *n* dans *hennir, nenni, rouennais, solennel.*

3. Histoire. — Jusqu'au xviiie siècle, la langue a hésité, pour plu-

Digitized by Google

. **Remarque.** — Il ne faut pas confondre **oe**, diphtongue, et **œ**, voyelle composée. (Voir § 10.)

§ **24. Diphtongues nasales.** — De même qu'il y a des *voyelles nasales*, il y a des *diphtongues nasales*. Exemples :

iam, ian	dans **iam***be, vian**de ;*
ien (prononcé **iin**)	— *b***ien**, *r***ien**, *l***ien**, *ch***ien** ;
ion	— *l***ion** ;
ouan, ouen	— *l***ouang***e*, *R***ouen** ;
oin	— *s***oin** ;
ouin	— *barag***ouin** ;
uin	— *j***uin**.

QUANTITÉ DES VOYELLES

§ **25.** Simples ou composées, les voyelles se distinguent, suivant la durée de leur prononciation, en **brèves** et en **longues.**

On appelle *brèves* les voyelles dont la prononciation est rapide; *longues* celles dont le son se prononce davantage. Par exemple :

a est bref	dans	*pa**l**te*	et long dans	*p**â**te ;*
e	—	*trompe**t**te*	—	*prêtre ;*
i	—	*l**i**me*	—	*gîte ;*
o	—	*r**o**be*	—	*rôle ;*
u	—	*cr**u**che*	—	*bûche ;*
eu	—	*j**eu**ne*	—	*jeûne ;*
ou	—	*d**ou**te*	—	*voûte ;*
ai	—	*vous f**ai**tes*	—	*le f**ai**te.*

§ **26. Remarque.**— L'usage apprendra les mots où les voyelles sont longues et ceux où elles sont brèves. Mais on peut faire ici trois remarques :

1° En français [1], les voyelles suivies d'une consonne redoublée

---

sieurs mots en *oi*, entre les sons *oi*, *oé*, *ové*, *ouai*, *oua*. Ainsi Boileau fait rimer *françois* et *lois;* Molière, *joie* et *monnoie;* Racine, *accroître* et *connoître*, etc.

1. GRAMMAIRE COMPARATIVE. — Cet usage français est contraire à l'usage latin. Ainsi dans *umbella* l'*e*, suivi de deux consonnes, est long.

Digitized by Google

sont ordinairement brèves. Ex. : *adresse*, *marmotte*, *ombrelle*, etc. On excepte les voyelles qui précèdent deux *r*. Ex.: *verre*, *terre*. L'*a* et l'*o* sont aussi longs devant deux *s* dans les mots *lasse*, *fosse*.

2° La voyelle de l'avant-dernière syllabe est en général brève quand elle est suivie de deux et même de trois consonnes différentes, et que la dernière syllabe est muette. Ex. : **barbe**, **herbe**, **peste**, **arbre**, **ordre**, etc.

3° Les voyelles composées **au, eau** sont toujours longues. On excepte **au***rore*, ou *au* se prononce bref.

ÉLISION DES VOYELLES

§ **27.** Quand **a, e, i** finissent un mot et que le mot suivant commence par une voyelle, il se produit souvent ce qu'on appelle une **élision** * : la voyelle finale du premier mot est *élidée*, c'est-à-dire supprimée, et remplacée par un signe appelé **apostrophe** (’). Ex.: *l'âme*, *l'usage*, *s'il vient*, *qu'il vienne* (pour *la âme*, *le usage*, *si il vient*, *que il vienne*).

Nous verrons plus loin (§ 52), les principaux cas d'élision.

CHAPITRE III

CONSONNES

§ **28.** Nous avons vu qu'il y a dix-neuf consonnes simples. La prononciation de plusieurs de ces consonnes donne lieu à quelques remarques.

§ **29.** La consonne **c** s'articule comme **k** devant les voyelles *a*, *o*, *u* (**c***avalier*, **c***orridor*, **c***uivre*), à moins qu'il n'y ait au-dessous de cette lettre une cédille (V. § 53). Ex.:

Digitized by Google

façade, façon, reçu. On l'appelle *c dur* dans le premier cas, et *c doux* dans le second [1].

§ **30.** La consonne **d** se prononce comme un **t** quand elle est à la fin d'un mot et devant un autre mot commençant par une voyelle ou une *h* muette (V. § 32). Ex. : *gran***d** *ami, gran***d** *homme.*

§ **31.** Le **g** a l'articulation du **j** devant *e* et *i* (**g***elée,* **g***ibier*) ; il prend l'articulation dure (*gue*) devant *a, o, u,* (**g***âteau,* **g***omme,* **G***ustave*) ; mais il s'articule comme *j,* quand il y a un *e* entre le *g* et les lettres *a, o, u.* Ex. : **g***eai,* **g***eôlier, man***g***eoire, ga***g***eure* (qui se prononce *gajure.* Voir § 19) [2].

Remarque. — Lorsque **g** dans le corps d'un mot est suivi de **n** il a un son particulier et *mouillé* qui diffère peu de celui de *ni* dans *opinion* [3]. Ex. : *agneau, pignon.* Mais dans quelques mots venus du grec, du latin, ou de l'italien, et relativement peu usités, *gn* garde la prononciation dure qu'il avait dans ces deux langues. Ex. : *gnomon, gnôme, gnostique, — igné, ignescent, ignivore, inexpugnable, magnificat, stagnant, stagnation, — incognito,* etc. Dans *signet,* le *g* ne se prononce pas, dit l'Académie.

§ **32.** La consonne **h** est **muette** ou **aspirée.**

H est *muette* quand elle ne se fait pas sentir dans la prononciation, comme dans **h***omme,* **h***irondelle, da***h***lia.* Dans ce cas, elle n'empêche ni l'élision ni la liaison : *l'***h***omme, les* **h***irondelles* (prononcez *lé zhirondelles*).

H est *aspirée* quand elle se prononce avec une sorte d'aspiration, comme dans **h***aine,* **h***éros, a***h***uri.*

---

1. Dans *second* et ses dérivés, et dans *Reine-claude,* le *c* se prononce comme un *g.*

2. Histoire. — La trace de cette parenté entre le *g* et le *j* est attestée par un certain nombre de mots français où le *g* latin est devenu un *j* français : *gaudium, joie ; ego, je.*

3. Le grand Corneille regrettait qu'il n'y eût pas en français un signe orthographique particulier pour exprimer cette prononciation du *g.*

Digitized by Google

L'**h** *aspirée* empêche l'élision et la liaison : *la* **h***aine*, *les* **h***éros*[1].

§ **33. Remarque I.** — L'*h* est muette dans les dérivés de *héros*. On dit ; *l'héroïne*, *l'héroïsme*.

H aspirée dans **h***éraut* et **h***anse*, ne l'est pas dans **h***éraldique* et **h***anséatique*. De même *h* est aspirée dans **h***aleter* et ne l'est pas dans **h***aleine*. On dit *l'***h***uis*, *l'***h***uissier* et *le* **h***uis clos*.

Rem. II. — L'aspiration peut se produire même au milieu des mots. Ex. : *a***h***uri*, *co***h***ue*, *de***h***ors*.

§ **34.** La consonne **l** a tantôt l'articulation qui lui est propre (par exemple, dans *le*, *la*, *les*), tantôt une articulation *mouillée*.

On appelle **l mouillée**, une *l* simple ou double précédée d'un *i*, et formant une syllabe où le son de l'*i* est très marqué. Ex. : *ba***il**, *trava***il**, *somme***il**, *verme***il**, *fi***ll***e*, *si***ll***on*, *pai***ll***e*, *bri***ll***er*, *cuei***ll***ir*, *péri***ll***eux*, *grenoui***ll***e*.

Ordinairement deux **ll** qui se suivent ont le son mouillé quand elles sont précédées d'un *i*. Ex. : *qui***ll***e*, *bi***ll***e*, *camomi***ll***e*, *fami***ll***e*. Cependant ces lettres ne sont pas mouillées dans les mots *mille*, *tranquille*, *ville*, *Gille*, *osciller*, *scintiller*, *vaciller*, *titiller*, etc.

§ **35.** Dans les voyelles et les consonnes nasales, la

---

1. Histoire. — Longtemps il y a eu doute sur la nature de l'*h* initiale de quelques mots. Ainsi en 1704, l'Académie déclarait que *h* est aspirée dans *hésiter*.

L'*h* est étymologique dans beaucoup de mots français tirés du grec et qui ont en cette langue un esprit rude, ou un θ, un ρ, un ψ ou un χ. Dans la dernière édition du dictionnaire de l'Académie (1877), il y a eu tendance à supprimer une *h* dans les mots tirés du grec qui avaient deux ou trois *h*. C'est ainsi que l'on doit écrire maintenant *phtisie*, *rythme* et *ichtyophage*. D'autre part l'*h* a été introduite jadis dans un certain nombre de mots venus du latin où ils n'avaient pas d'*h* (*huile* de *oleum* ; *huit* de *octo*, etc.). Enfin *ph* a été remplacé par *f* dans un certain nombre de mots jadis écrits par *ph*, conformément à leur étymologie ; tels sont *fantaisie*, *fantôme*.

Aujourd'hui, dit Littré, surtout à Paris, beaucoup n'aspirent pas l'*h* et se contentent de marquer l'hiatus : *le éros*, *la onte*, etc. ; mais, dans plusieurs provinces, la Normandie entre autres, l'aspiration est très nettement conservée et cela vaut mieux.

Digitized by Google

consonne est **m** devant *m*, *b* et *p*; mais on met une **n** devant les autres consonnes. Ex.: **em***mener*, **am***bition*, **em***pereur*, **in***capable*, **in***digent*, **an***tiquité*. Il faut excepter les mots: **bon***bon*, *em***bon***point*, *né***an***moins*, *la* **non***pareille* (plante), et les verbes: *nous* **vîn***mes*, *nous* **tîn***mes*, etc.

§ **36.** La consonne **q** est toujours suivie d'un *u*, excepté à la fin des mots. Ex.: *qualité, équateur, coq, cinq*[1].

Qu se prononce ordinairement comme *k*, mais il se prononce *kou* dans un certain nombre de mots que l'usage apprendra et dont les plus usités sont les suivants: *aquarelle, aquarium, aquatique, équateur, équation, quadrige, quadrilatère, quadrupède*[2], *quaker* (prononcez *couacre*).

§ **37.** La consonne **s** a tantôt une articulation sifflante, pareille à celle du **c** devant *e* et *i* (*serviette, service*), tantôt, et surtout entre deux voyelles, l'articulation du **z** (*maison, désert*). En général, quand *s* entre deux voyelles doit s'articuler comme *c*, on la double. Ex.: *tesson, moisson*. Il y a exception pour quelques mots composés ou d'origine grecque ou latine: *monosyllabe, désuétude, vraisemblable, parasol*.

§ **38.** La consonne **t**, suivie d'un *i* et d'une autre voyelle se prononce tantôt **ti** (*amitié, pitié, entier, partie, gestion, immixtion, chrétien, bestial, châtier*, etc.); tantôt **ci** (*patience, satiété, ration, minutie, inertie, partial, ambition, Domitien, patient, balbutier*, etc.).

---

1. *Q* final a le son de *k* dans *coq*, excepté dans l'expression *coq d'Inde* où *q* ne se prononce pas; *q* ne se prononce pas dans *cinq* suivi immédiatement de son substantif commençant par une consonne ou une *h* aspirée (*cinq cavaliers, cinq héros*); mais il se prononce ailleurs (*cinq ans, trois et deux font cinq, cinq pour cent*).

2. L'*u* de *qu* se prononce dans quelques mots, tels que *équestre, équiangle, équidistant, équilatéral, équilatère, questeur, questure, quintuple, Quinte-Curce, Quintilien; quinquagénaire* et *quinquagésime* se prononcent *coincouagénaire* et *coincouagésime*. Par contre, *quidam* doit, d'après l'Académie, se prononcer *kidan*.

Digitized by Google

L'usage apprendra à quels mots convient l'une ou l'autre prononciation. Cependant il est bon de remarquer que : 1° au commencement des mots le *t* garde toujours sa prononciation naturelle (*tiare, tien*) ; 2° dans certaines formes identiques, la prononciation *ci* s'applique aux substantifs, la prononciation *ti* aux verbes; dans ceux-ci le **t** fait partie du radical tandis que l'**i** appartient à la désinence. Exemples :

PRONONCEZ **ci** :	PRONONCEZ **ti** :
Des exceptions ;	*Nous exceptions ;*
— *affections ;*	— *affections;*
— *contractions;*	— *contractions;*
— *exemptions;*	— *exemptions ;*
— *inspections;*	— *inspections ;*
— *notions ;*	— *notions ;*
— *portions ;*	— *portions ;*
— *inventions*, etc.	— *inventions*, *etc* [1].

Remarque. — *Thi* se prononce **ti** dans *chrestomathie.*

§ **39.** La consonne **x** se prononce tantôt comme **cs** (*extrême, Alexandre, sphinx*), tantôt comme **gs** (*exercice, Xavier, Xénophon*). Elle s'articule quelquefois comme une **s**, par exemple à la fin des mots *six, dix* ; comme **c** (*excepter, excellent*), ou comme **ss** (*Bruxelles, Auxerre, Saint-Maixent, soixante*) ; d'autres fois comme un **z**, par exemple dans *dix-huit, dixième*, et à la fin des mots quand le mot suivant commence par une voyelle. Ex. : *Heureux est-il !.. Prix inestimable... Oiseaux aquatiques.*

§ **40. Consonnes composées.** — De même qu'il y a des *voyelles composées*, il y a aussi des **consonnes composées.** Les principales sont les suivantes :

1. On remarquera en outre que, dans les verbes, *tions* ne compte que pour une syllabe, tandis qu'il compte pour deux syllabes (*ti-ons* dans les substantifs.

Digitized by Google

1° **ch**, dont le son propre est celui qu'il a dans les mots *chambre*, *chien*, mais qui a l'articulation du **k** dans quelques mots d'origine grecque ou étrangère, par exemple : **ch***lamyde*, **ch***rétien*, *ar***ch***ange*, **Ch***aldée*, *Mach***i***avel* [1].

2° **ph**, qui se prononce comme une **f** : *philoso***ph***ie*.

3° **sh**, qui a le son doux de **ch** dans quelques mots d'origine anglaise : **Sh***akespeare* (prononcez *Chekspire*), *shérif* (prononcez *chérif*) ; **sch** a le même son dans **sch***isme* (prononcez *chisme*) et **sch***ako* (*chako*).

4° **w** (double **v**), qui se prononce tantôt **ou**, comme dans **w***hist*, *tram***w***ay*, tantôt **v**, comme dans **W***estphalie*, **w***agon*.

CLASSEMENT DES CONSONNES

§ **41.** Les consonnes peuvent, selon l'organe qui les articule, se distinguer en **gutturales, dentales, labiales, nasales**, auxquelles s'ajoutent des **liquides**, des **sifflantes** et une **aspirée**.

§ **42.** 1° Les *Gutturales* sont particulièrement articulées du gosier (en latin *guttur*). Ce sont les consonnes **c, k, q, g, j** et **ch** (**c***amarade*, **k***ermesse*, **q***uartier*, **g***obelet*, **j***ocrisse*, **ch***ambre*).

2° Les *dentales* se prononcent en appuyant la langue contre les dents. Ce sont **d** et **t** (**d***é*, **t***ante*).

3° Les *labiales* sont articulées surtout par les lèvres (en latin *labia*). Ce sont **b, p, f, v, w** et **ph** (**b***on*, **p***ère*, **f***rère*, **v***in*, **w***agon*, **ph***are*).

4° Les *nasales* se prononcent un peu du nez (en latin *nasus*). Ce sont **n** et **m** (**n***ez*, *fai***m**).

5° Les **liquides** sont ainsi appelées parce qu'elles cou-

---

1. L'usage seul peut apprendre la prononciation de certains mots où se trouve *ch* ; ainsi l'on doit prononcer : *Mak**i**avel* (*Machiavel*) et *mac**h**iavélisme*, *ark**i**épiscopal* (*archiépiscopal*) et *arch**e**vêque*. On dit : *Ach**é**ron* et *Ki**o*** (*Chio*).

Digitized by Google

lent, en quelque sorte, dans la prononciation. Ce sont **l** et **r** (*bl**anchir**, br**anche*).

6° Les *sifflantes* sont **s, z** et **sh** (***s**erpent, **z**èbre, **sh**érif*).

§ **43.** Les *labiales*, les *gutturales* et les *dentales* peuvent être classées, selon l'intensité de leur prononciation, en **douces** et en **fortes,** comme on le voit dans le tableau suivant :

	LABIALES		GUTTURALES		DENTALES
Douces.	b	v, w	c prononcé *s*	g, j	d
Fortes.	p	f	c prononcé *k*	g prononcé *gue*	t
			k q h *aspirée.* ch.		

Remarque. — La consonne *x* étant, en réalité, une lettre double (voir § 39) ne figure pas dans ce tableau.

§ **44.** Les consonnes du même **ordre** (*labiales, gutturales*) peuvent changer de **degré** dans la formation des mots, c'est-à-dire de *fortes* devenir *douces*, ou de *douces* devenir *fortes*. Exemples:

Labiales: *veu**f**, veu**v**e, nai**f**, naï**v**e.*
Gutturales : *publi**c**, publi**c**ité.*

§ **45. Remarque.** — Le nom des six voyelles est du masculin, ainsi que celui de la plupart des consonnes. Mais, d'après l'Académie, sept consonnes, dont le nom usuel se termine par un **e** muet, sont du féminin : **f** (*effe*), **h** (*ache*), **l** (*elle*), **m** (*emme*), **n** (*enne*), **r** (*erre*), **s** (*esse*).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET PONCTUATION

I. SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

§ **46.** On appelle **signes orthographiques** les diverses notations servant dans le langage écrit, soit à indiquer la prononciation, soit à séparer les mots et les phrases.

Les signes orthographiques usités en français sont au nombre de cinq : les **accents**, le **tréma**, l'**apostrophe**, la **cédille**, le **trait d'union**.

1° *Accents.*

§ **47.** Les **accents*** marquent, en général, des variétés de prononciation des voyelles. Il y a trois accents, l'**aigu** (´), le **grave** (`), et le **circonflexe** (^).

§ **48.** L'accent *aigu** ne se met que sur l'*é fermé*. Ex. : *vérité, été*, etc.

Il ne se met jamais sur l'*e* suivi d'un *x*. Ex. : *examen*.

§ **49.** L'accent *grave** ne se met que sur les voyelles *a, e, u*. Ex. : *déjà, accès, où*.

Remarque. — L'accent grave marque surtout *l'e ouvert* (voir § 11,3°) ; mais il sert aussi, dans l'écriture, à distinguer deux mots qui se composent des mêmes lettres. Ainsi :

On n'accentue pas	**ou**, *conjonct.* ;	on accentue	**où**, *adverbe* ;
—	**la**, *art. fém.*	—	**là**, *adverbe* ;
—	**a**, 3e *pers. sing. du verbe* avoir.	—	**à**, *préposit.* ;
—	**des**, *adjectif indéfini plur.*	—	**dès**, *préposition*, etc.

Digitized by Google

§ **50.** L'accent *circonflexe* * peut se mettre sur toutes les voyelles à l'exception de l'*y*. Ex. : *pâtre, extrême, épître, apôtre, mûre.*

Remarque I. — L'accent circonflexe indique en général une syllabe devenue longue soit par suite de la suppression d'une lettre, qui est le plus souvent une *s*, soit par suite d'une contraction. Exemples :

fête	s'écrivait autrefois	**feste** (l'*s* subsiste dans les dérivés : *festin, festoyer, festival*)[1] ;
vêtement	—	**vestement** (l'*s* subsiste dans les mots *veste, veston, vestiaire*) ;
côte	—	**coste** (l'*s* subsiste dans les composés *accoster, intercostal*) ;
apôtre	—	**apostre** (l'*s* subsiste dans *apostolique*) ;
bête	—	**beste** (l'*s* subsiste dans *bestial, bestialité, bestiole*) ;
épître	—	**épistre** (l'*s* subsiste dans *épistolaire*) ;
âme	—	**anme** (d'où le dérivé *animé*) ;
âge	—	**aage** (ici l'accent circonflexe indique la contraction)[2].

Rem. II. — Les voyelles marquées d'un accent circonflexe sont en général longues. Cependant elles ne le sont qu'autant que l'accent circonflexe se rencontre sur la même syllabe

---

1. Cette *s*, qui se prononçait au moyen âge, se maintint au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle, comme simple signe de l'allongement de la voyelle précédente.

L'accent aigu, surtout au commencement des mots, tient aussi parfois la place d'une *s* supprimée. Ex. : *État* (autrefois *estat*), *étang* (autrefois *estang*), *écu* (autrefois *escu*), etc.

2. Étymologie. — *Fête* vient du latin *festum; vêtement*, de *vestimentum; côte*, de *costam*; *apôtre*, de *apostolum*; *bête*, de *bestiam; épître*, de *epistolam; âme*, de *animam; âge*, de *ætaticum*, (dérivé de *ætatem*).

L'accent circonflexe se met encore, sans qu'il y ait aucune lettre supprimée, sur des voyelles, qui étaient longues en grec et en latin. Ex. : *dôme* (δῶμα, *maison*); *gnôme* (γνώμη, *esprit, pensée); extrême* (*extrēmum*). Mais c'est par erreur que l'on dit *pôle* (en grec πόλος).

Digitized by Google

que l'accent tonique (Voir à l'*Introduction*). Ex. : **â***ne*, *b***ê***te*, *f***ê***te*, *cloî**t**re*, etc. Mais quand l'accent circonflexe tombe sur une syllabe qui n'est pas marquée de l'accent tonique, cette syllabe reste brève, malgré l'accent circonflexe. Ex.: *dîner*, *cloîtrer*, *brûler*, dont on prononce l'*i* et l'*u* brefs; *hôpital*, qu'on prononce *hopital* [1].

Rem. III. — Les *dérivés* ne gardent pas toujours l'accent circonflexe des mots *simples*. Ex. : *acrimonie* (de *âcre*); *gracieux* (de *grâce*), etc.

2° *Tréma* *.

§ **51.** Le **tréma** (··) se met sur les voyelles **e, i, u**, placées après une autre, pour indiquer que la seconde voyelle doit être détachée de la première dans la prononciation. Ex. : *païen naïf, Saül, aiguë* (qui se distingue ainsi de *aigue* dans *aigue-marine, Aigues-mortes*).[2]

3° *Apostrophe* *.

§ **52.** L'**apostrophe** (') marque l'élision des voyelles **a, e, i.**

Remarque. — L'apostrophe remplace en général l'*e* ou l'*a* des mots *le* et *la*, articles ou pronoms, des pronoms *je, me, te, se, ce, que*, de la préposition *de* et de la conjonction *ne*, notamment devant tous les mots commençant par une voyelle ou une *h* muette, excepté devant quelques mots parmi lesquels *uhlan, yacht, yatagan, yole, yuca, onze* et *onzième* [3], *oui, un, huit* et ses dérivés.

---

1. Étymologie. — *Ane* vient du latin *asinum; cloître*, de *claustrum; brûler*, du bas-latin *perustulare; hôpital*, de *hospitale*.

Dans *crû* (de croire), l'accent représente l'*s* qui se retrouve à plusieurs formes de la conjugaison de ce verbe.

2. Histoire. — On marque aujourd'hui d'un accent grave les mots *poème, poète, troène*, etc., que l'Académie écrivait autrefois *poëme, poëte, troëne*, avec un tréma.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on écrivait avec un tréma un grand nombre de mots dans lesquels il est aujourd'hui supprimé. Tels étaient : *ébloüir, la ruë, la nuë, loüer, joüir*, etc.

3. Histoire. — « La prononciation de *onze* comme s'il était précédé d'une aspiration vient de la tendance du vieux français à faire pré-

Digitized by Google

L'apostrophe remplace également l'*e* de *lorsque*, *puisque*, *quoique*, *que* (conjonction), devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*; l'*e* de *entre*, dans les composés de ce mot (*entr'acte*, *entr'ouvrir* etc.); l'*e* de *presque*, dans *presqu'île*; celui de *jusque* dans *jusqu'à*, *jusqu'ici* et *jusqu'où*; l'*e* de *quelque*, devant *un* et *une*, etc.

Enfin l'apostrophe remplace l'*i* de *si*, devant *il* et *ils*.

4° *Cédille* *.

§ **53.** La **cédille** (ç) se place sous le *c* devant **a**, **o**, **u**, pour lui donner l'articulation de l's. Ex. : *façade*, *façon*, *reçu*. (Voir § 29.)

5° *Trait d'union*.

§ **54.** Le **trait d'union** sert à réunir deux ou plusieurs mots en un seul (Ex. : *Pays-Bas*, *arc-en-ciel*), ou à joindre plus étroitement des mots qui semblent n'en former qu'un (Ex. : *C'est-à-dire*, *répondit-il*, *rendez-le-moi*)[1].

Remarque I. — Il ne faut pas confondre le trait d'union avec le *tiret* qui sera étudié plus loin (Voir § 62).

Rem. II. — On verra plus loin les principaux cas dans lesquels le trait d'union est employé en français.

II. EMPLOI DES MAJUSCULES

§ **55.** Les **majuscules** ou **lettres capitales** se mettent :

---

céder d'une *h* les mots monosyllabiques ou du moins les mots à une seule syllabe sonore, commençant par une voyelle : *haut*, *huit*, *huile*, *huître*, etc. » (Littré). On sait que ces mots étaient en latin *altus*, *octo*, *olea*, *ostrea*. — *Uhlan* s'écrit aussi *kulan*; dans *yacht*, *yatagan*, *yole* et *yuca*, l'*y* est considérée comme consonne.

Au XVIIe siècle on pouvait dire *l'onzième*. Voir aussi page 41, note 1.

1. Histoire. — Le trait d'union, comme l'apostrophe apparaît dans les livres à la fin du XVIe siècle.

L'Académie (*Dictionnaire*, 1877) a supprimé le trait d'union dans les superlatifs *très grand*, *très riche*, etc., et dans *non seulement*; mais elle l'a maintenu dans l'expression le *Très-Haut*, pour désigner Dieu. Dans certains mots composés (par exemple *havre-sac*) qui signifie étymol. *sac à avoine*, elle a supprimé le trait d'union et soudé les deux mots composants; on doit écrire aujourd'hui *havresac*.

Digitized by Google

1° Au commencement des discours ou au commencement des phrases, quand la phrase précédente est terminée par un point.

2° Au commencement des vers.

3° Après deux points, employés pour annoncer une citation, ou un discours en style direct.

4° Au commencement des noms propres. Ex. : *Tibère*, *Socrate*, *Jupiter*, *les Pays-Bas*, *l'Afrique*, *la Seine*, *le Jura*, *la mer Rouge*, *les Français*, *Paris*, *les Parisiens*. Mais si les noms propres sont employés comme adjectifs, ils s'écrivent avec une petite lettre. Ex. : *la langue française*, *l'esprit parisien*.

5° Au commencement du mot *Dieu* désignant individuellement l'Être suprême : *croire en Dieu*. Mais on écrira avec une petite lettre : *les dieux de la Grèce et de Rome*, *certaines gens font un dieu de leur ventre*.

6° Au commencement de certains noms employés comme noms propres. Tels seront : les noms des êtres abstraits personnifiés : *la Fortune*, *la Vérité*; les noms appellatifs des tribunaux, des corps constitués, etc., comme : *l'État*, *le Tribunal*, *l'Académie*, *le Sénat*; les noms communs devenus surnoms : *le Bélier* (constellation), *le Vengeur* (vaisseau), *le Créateur* (Dieu). On écrira donc *la Providence*, si l'on entend par ce mot *la divinité*, et *il est ma providence*, c'est-à-dire mon secours.

7° Dans les titres d'ouvrages : *le Misanthrope; les Femmes savantes*.

8° Les noms désignant la personne (ou la chose personnifiée) à qui l'on adresse directement la parole : *O Ciel! O Terre! Écoutez-moi*, *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, etc. — Mais on écrira : *j'ai remis la lettre à monsieur un tel*.

Remarque. — Les noms de mois et de jours n'ont pas de majuscule. Ex. : *le cinq mars*, *il viendra lundi*.

En général, dit l'Académie, le mot *Saint* prend une majuscule et se joint par un trait d'union au substantif qu'il modifie, lorsqu'il forme avec ce dernier un nom qui ne s'appli-

Digitized by Google

que point à un saint, ou qui ne s'y rapporte plus que d'une manière indirecte : *la Saint-Jean, l'église Saint-Germain, la rue Saint-Honoré;* mais quand on veut parler du saint lui-même on écrit *saint Jean, saint Louis, saint Martin,* et, par abréviation, avec une majuscule, *S. Jean* ou *St. Jean, les SS. Pères.*

III. PONCTUATION

§ **56.** On appelle **phrase*** une réunion de mots formant un sens complet; les phrases peuvent se diviser en *membres de phrases.*

Les phrases et les membres de phrases sont séparés par des **signes de ponctuation.**

On distingue dix signes de ponctuation : la **virgule,** le **point et virgule,** les **deux points,** le **point,** le **point d'interrogation,** le **point d'exclamation,** les **points de suspension,** le **tiret,** les **guillemets,** la **parenthèse.**

1° *Virgule* *.

§ **57.** La **virgule** (,) marque une légère suspension.

1° Elle sépare en général les mots de même nature qui ne sont pas unis par une conjonction, les mots mis en apostrophe et en apposition, les verbes ayant un même sujet, les compléments circonstanciels un peu étendus ou sur lesquels on veut appeler l'attention, etc. Ex. :

La fraude, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leurs voix dans ce séjour chéri des dieux. (FÉNELON.)

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (*Id.*)

Vos larmes, Josabeth, n'ont rien de criminel. (RACINE.)

L'attelage suait, soufflait, était rendu. (LA FONTAINE.)

Tu veux m'assassiner demain, au Capitole,
Pendant le sacrifice, et ta main pour signal,
Me doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal. (CORNEILLE.)

Digitized by Google

Huit ans déjà passés, une impie étrangère...
Du sceptre de David usurpe tous les droits. (RACINE.)

2° La virgule se met encore avant et après les propositions explicatives. Ex. :

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs. (BOILEAU.)

La lecture attentive des livres bien imprimés apprendra les autres emplois de la virgule.

2° *Point et virgule.*

§ **58.** Le **point et virgule** (;) **marque une pause** plus forte que la virgule. Il sépare certaines propositions qui sont liées entre elles par le sens, celles qui sont comprises dans une énumération et les propositions subordonnées qui se suivent sous forme d'énumération. **Ex.** :

Vous avez bien sujet d'accuser la nature;
Un roitelet, pour vous, est un pesant fardeau.
(LA FONTAINE.)

Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie;
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond;
Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond. (BOILEAU.)

3° *Deux points.*

§ **59.** Les **deux points** (:) s'emploient devant une citation ou devant une proposition qui explique, développe ou résume ce qui précède. Exemples :

Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire
S'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur.
. . . . . .
Venez, singe; parlez le premier et pour cause :
Voyez ces animaux, faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres. (LA FONTAINE.)

Digitized by Google

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (La Fontaine.)

Alexandre fit deux mauvaises actions : il brûla Persépolis et tua Clitus. (Montesquieu.)

Remarque. — On met une majuscule après deux points quand on commence une citation, comme dans le premier exemple de La Fontaine, mais non quand on commence une proposition explicative, comme dans l'exemple de Montesquieu.

4° *Point**.

§ **60.** Le **point** (.) se met à la fin des phrases distinctes les unes des autres. Exemple :

La paix fut donnée à l'Église. Constantin la combla d'honneurs et de biens. La victoire le suivit partout. (Bossuet.)

5° *Point d'interrogation.*

§ **61.** Le **point d'interrogation** (?) se met à la fin des phrases énonçant une question. Exemple :

Que faisiez-vous au temps chaud?
(La Fontaine.)

Remarque. — Le point d'interrogation ne se met pas après les interrogations indirectes, c'est-à-dire dans les constructions où le mot interrogatif sert à joindre une proposition à une autre. Ex : *On m'a demandé quelle était votre position.*

6° *Point d'exclamation.*

§ **62.** Le **point d'exclamation** (!) se met après les interjections et à la fin des phrases où se trouvent exprimées la surprise, l'admiration, une vive émotion. Ex. :

Que le Seigneur est bon! que son joug est aimable!
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur!
(Racine.)

Digitized by Google

Remarque. — Dans les locutions exclamatives : *Eh bien! hé quoi!* le point d'exclamation se place après le second mot.

7° *Points de suspension.*

§ **63.** Les **points de suspension** (...) indiquent la suppression d'un ou de plusieurs mots que la personne qui parle ne veut pas dire, et qui sont faciles à suppléer. Exemple :

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie
Te... Mais du prix qu'on m'offre il me faut contenter.

C'est Athalie qui parle au grand prêtre Joad. La pensée complète serait : *Je devrais t'immoler sur l'autel....*

8° *Tiret.*

§ **64.** Le **tiret** (—) sert, dans un dialogue, à indiquer un changement d'interlocuteur. Exemple :

Est-ce assez? dites-moi. N'y suis-je point encore?
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà?
— Vous n'en approchez point. (La Fontaine.)

9° *Guillemets*.*

§ **65.** Les **guillemets** (« ») se mettent au commencement et à la fin d'une citation, et quelquefois devant chaque ligne du passage cité. Exemple :

Le renard s'en saisit, et dit : « Mon bon monsieur,
« Apprenez que tout flatteur
« Vit aux dépens de celui qui l'écoute;
« Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. »

(La Fontaine.)

Digitized by Google

10° *Parenthèse* *.

§ **66**. La **parenthèse** consiste en deux crochets () entre lesquels on renferme les mots qui ne font pas corps avec le reste de la phrase. Exemple :

Je croyais, moi (jugez de ma simplicité),
Que l'on devait rougir de la duplicité.
(DESTOUCHES.)

CHAPITRE V

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS

§ **67**. Il y a, en français, neuf **espèces de mots** ou **parties du discours,** dont cinq sont **variables,** c'est-à-dire sujettes à des modifications, et quatre **invariables :**

1° **le nom** ou **substantif,**	*variables;*
2° **l'article,**	
3° **l'adjectif,**	
4° **le pronom,**	
5° **le verbe,**	
6° **l'adverbe,**	*invariables.*
7° **la préposition,**	
8° **la conjonction,**	
9° **l'interjection,**	

Remarque. — Un grand nombre de grammairiens distinguent une dixième partie du discours, le **participe** : c'est en réalité un des *modes* du verbe, comme on le verra plus loin.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DES MOTS CONSIDÉRÉS SÉPARÉMENT

CHAPITRE PREMIER

LE NOM OU SUBSTANTIF

§ **68.** Le **nom*** ou **substantif*** est un mot qui sert à désigner les personnes, les animaux ou les choses. Ex. : *homme, lion, chaise.*

§ **69.** Il y a des **noms communs** et des **noms propres.**

Les **noms communs** conviennent à tous les êtres de la même espèce. Ex. : *ville, maison, homme, femme.*

Les **noms propres** désignent en particulier certains êtres, soit des individus, soit des collections d'individus. Ex. : *Pierre, Paul, Paris, les Français, les Stuarts.*

Les noms de mers, de pays, de fleuves, de montagnes, etc., sont des noms propres. Ex. : *la Méditerranée, la France, le Rhône, les Alpes.*

§ **70.** Parmi les noms communs, on distingue les **noms concrets** et les **noms abstraits,** les **noms collectifs,** les **noms composés,** les **mots employés substantivement.**

§ **71.** Les **noms concrets** sont ceux qui désignent des *êtres concrets*, c'est-à-dire ayant une existence réelle ou tombant sous les sens. Ex. : *homme, loup, fleur, table.*

Digitized by Google

Les **noms abstraits** sont ceux qui désignent des *qualités*, séparées, abstraites du sujet auquel elles pourraient appartenir, mais que pourtant notre esprit se représente facilement, ou des *actions*. Ex. : *blancheur, courage, prudence, marche, course.*

§ **72.** Les **noms collectifs** sont ceux qui expriment une réunion de personnes ou de choses. Ex. : *multitude, flotte, armée*, etc.

Ils se subdivisent en **collectifs généraux**, s'ils désignent la totalité ou une partie déterminée des personnes ou des choses indiquées, comme *le peuple, la foule, le tiers*, etc., et **collectifs partitifs**, s'ils désignent une partie, un nombre indéterminé, comme *une quantité, une espèce, une sorte*, etc. Ainsi le mot *foule* sera collectif général dans cette phrase : *la foule des soldats accourut;* mais il sera collectif partitif dans celle-ci : *une foule de soldats accoururent.*

§ **73.** Les **noms composés** sont ceux qui, formés de plusieurs mots le plus souvent joints ensemble par des traits d'union, ne désignent cependant qu'une seule personne ou une seule chose. Ex. : *reine-marguerite, arc-en-ciel.*

§ **74.** Les **mots employés substantivement** sont des mots autres que le nom, employés accidentellement comme substantifs; par exemple, des adjectifs : *le riche, le pauvre;* des verbes : *le boire, le manger;* des mots invariables : *le oui, le non, des si, des mais*, et même tout un membre de phrase : *le qu'en-dira-t-on.*

GENRES

§ **75.** Tous les substantifs sont du **genre masculin** ou du **genre féminin.**

Digitized by Google

Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du masculin. Ex. : *un père, un lion.*

Les noms de femmes et de femelles sont du féminin; Ex. : *une mère, une lionne.*

§ **76.** Les noms de choses sont ou du masculin ou du féminin; mais l'usage seul peut apprendre à quel genre ils appartiennent. Exemples :

Du masculin : **le monde, le soleil, le courage;**
Du féminin : **la terre, la lune, la prudence** [1].

§ **77. Remarque I.** — Sont masculins : 1° les noms de montagnes, excepté *les Alpes, les Pyrénées, les Cordilières, les Cévennes, les Vosges, les Andes.*

2° La plupart des noms de villes, à l'exception des villes dont le nom commence par un article féminin (*La Rochelle, La Ferté,* etc.), ou se termine par un *e* muet (*Rome, Venise*); quand il y a doute sur le genre d'un de ces noms, on y ajoute le mot *ville* (la *ville d'Auxerre,* la *ville de Bruxelles,* etc.).

3° Les noms de contrées, excepté quand ils se terminent par un *e* muet (*le Piémont, le Portugal, le Pérou; la France, l'Angleterre, la Russie,* etc.).

---

1. Origines latines et histoire. — La différence des genres en français est venue, en grande partie, du latin. Toutefois le latin avait un troisième genre, le *neutre,* qui existe aussi dans plusieurs autres langues, soit anciennes soit modernes, et dont l'origine s'explique aisément. De même qu'il existe dans la nature deux grandes classes d'êtres animés, les mâles et les femelles, de même on imagina, dans les noms, deux genres, le *masculin* pour les noms désignant des êtres du sexe mâle, et le *féminin* pour les noms désignant les êtres du sexe femelle. Quant aux noms désignant les objets inanimés, c'est-à-dire sans sexe, on déclara qu'ils étaient *neutres,* c'est-à-dire *ni l'un ni l'autre.* Mais bientôt, pour distinguer ces noms, qui n'étaient *ni l'un ni l'autre,* de ceux qui étaient *ou l'un ou l'autre,* on leur donna, à certains cas, une terminaison spéciale, et l'on créa ainsi un troisième genre, le *neutre.* Bientôt aussi, la vie ayant été attribuée à ce qui ne l'avait pas et l'insensibilité à ce qui était vivant, des objets inanimés furent désignés par des noms masculins ou féminins, tandis que des êtres vivants étaient désignés par des noms neutres. Il en résulta une confusion, qui parfois embarrassa les Romains eux-mêmes, et devait à plus forte raison embarrasser les barbares. Ils s'en tirèrent en supprimant le neutre.

Les substantifs masculins et féminins conservèrent généralement

Digitized by Google

Rem. II. — Le nom des fleuves est tantôt masculin, tantôt féminin. On dit : *le Rhône, le Tibre, le Volga; la Seine, la Tamise, la Vistule, la Plata,* etc.

Rem. III. — Parmi les noms d'animaux, certains sont toujours masculins (*éléphant, vautour*); d'autres, toujours féminins (*girafe, souris*). On distingue alors le sexe par l'addition des mots *mâle* ou *femelle* à côté du nom de l'animal. (Voir § 89.)

§ **78.** Il est bon de noter le genre des substantifs suivants, sur lequel ont lieu quelquefois des erreurs :

Genre masculin

âge,	emplâtre,	hôtel,	orchestre,
alvéole,	épiderme,	incendie,	organe,
antipode,	épilogue,	indice,	orifice,
antre,	épisode,	ivoire,	ouvrage,
apologue,	équilibre,	légume,	paraphe,
argent,	équinoxe,	mânes,	pétale,
astérisque,	érysipèle,	obélisque,	pleur,
atome,	esclandre,	obstacle,	relâche,
auspice,	étage,	obus,	ulcère,
centime	exorde,	omnibus,	ustensile,
décombres	hémisphère,	ongle,	vestige,
éclair,	hospice,	orage,	vivres.

---

en français le genre qu'ils avaient en latin. Quant aux noms neutres, ils devinrent pour la plupart masculins, la déclinaison de ces deux genres étant identique aux cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif, et la confusion entre eux existant depuis longtemps déjà dans le latin populaire. Mais il y eut à ce principe de nombreuses exceptions qui ne sauraient être énumérées ici. Contentons-nous de dire que :

1° Les noms *d'arbres*, féminins en latin, devinrent masculins en français;

2° Les noms en *or*, *oris*, masculins en latin, devinrent féminins en français (Voir plus loin page 187, note 1);

3° Parmi les noms neutres, un certain nombre furent faits féminins par suite d'une confusion, dont on retrouve l'origine dans le latin populaire, entre les pluriels neutres en *a*, et les féminins singuliers de la première déclinaison (*rosa*) : on eut ainsi *la feuille, la voile, la pomme*, des pluriels neutres *folia, vela, poma*.

En outre, il s'en faut que les noms, une fois entrés dans la langue, aient eu un genre fixé une fois pour toutes. Au contraire, il y a eu sur le genre de nombreuses indécisions : la trace en est restée

Digitized by Google

Genre féminin

alarme,	avant-scène,	horloge,	once,
alcôve,	dinde,	huile,	outre,
amorce,	ébène,	idole,	paroi,
ancre,	écritoire,	immondice,	patère,
antichambre,	énigme,	insulte,	pédale,
apostrophe,	épigramme,	intrigue,	quinine,
argile,	épigraphe,	nacre,	redite,
armoire,	épitaphe,	oasis,	réglisse,
arrhes,	épithète,	obsèques,	sentinelle,
artère,	équivoque,	offre,	stalle,
atmosphère,	fibre,	omoplate,	ténèbres.

On peut noter aussi que les noms abstraits en *ion*, en *té* et en *eur*, sont féminins, tandis que les noms en *aire*, en *age* et en *iste* sont presque tous masculins. Ex. : *une action, une légèreté, une erreur;* un *notaire*, un *plumage*, un *ébéniste*.

L'Académie admet les deux genres pour *après-midi* et pour *steppe*.

---

dans les noms à double genre, dont nous parlerons plus loin (§ 399 au commencement de la Syntaxe, pour nous conformer à l'usage généralement suivi dans les grammaires classiques. On trouve, avec un genre différent de celui que l'usage leur a attribué, les mots suivants chez Malherbe, qui est un poète grammairien : *abîme, absinthe, âge, aide, aise, archevêché, automne, carrosse, dialecte, dot, doute, duché, échange, éclipse, énigme, épithète, erreur, étude, fourmi, guide, idole, mensonge, navire, offre, poison, porche, reproche, risque, salve*, etc. Mme de Sévigné met *évangile* au féminin et fait *orage* des deux genres. Racine met aussi au féminin *emplâtre, érysipèle*, et au masculin *hydre, idole, offre*, etc. Boileau met *insulte* au masculin. Le mot *Franche-Comté* prouve le changement de genre de *comté; duché* a été également du féminin, et il en y a des exemples dans Mme de Sévigné. Au XVIe siècle, *affaire* était du masculin, *val* du féminin, etc. Vaugelas est un témoin de l'indécision de la langue sur le genre de certains substantifs dans ses *Remarques* aux mots *automne, épigramme, épitaphe, épithalame, épithète, équivoque, horoscope, mensonge, œuvre, période, poison, pourpre, relâche reproche*, etc.

Digitized by Google

FORMATION DU FÉMININ DANS LES NOMS

§ **79.** En général, on forme le féminin des noms en ajoutant un **e muet** au masculin [1]. Exemples :

ours, *ours***e**; *marquis*, *marquis***e**;
cousin, *cousin***e**; *marchand*, *marchand***e**.

Mais, le plus souvent, la formation du féminin amène diverses modifications dans les noms.

§ **80.** Les noms en **er** ont le féminin en **ère**, c'est-à-dire que leur *é fermé* se change en *e ouvert* devant l'*e* muet, signe du féminin (Voir § 16). Exemples :

berger, *berg***ère**; *épicier*, *épici***ère**.

§ **81.** La consonne du masculin est redoublée au féminin dans la plupart des mots terminés en **on**, **ien** et **yen**. Exemples :

baron, *baron***ne**; *citoyen*, *citoyen***ne**; *chien*, *chien***ne**.

De même *paysan* et *Jean* font au féminin *paysan***ne** et *Jean***ne**. Les noms *chat*, *linot* et *Gabriel* redoublent aussi la consonne finale et font *cha***tte**, *lino***tte** et *Gabrie***lle**; mais la plupart des autres noms terminés par **t** et par **l** suivent la règle générale.

§ **82.** La plupart des noms en **teur** ont le féminin en **trice**. Exemples :

acteur, *ac***trice**; *tuteur*, *tu***trice** [2].

Par analogie le mot *ambassadeur* fait au féminin *ambassadrice*.

---

1. ORIGINES LATINES. — Cet *e* muet vient d'un *a* latin, et, comme l'*a* latin, il est devenu le signe ordinaire du féminin; il l'est même pour les mots non dérivés du latin.

2. ORIGINES LATINES. — Les terminaisons *teur*, *trice*, viennent des terminaisons latines *torem*, *tricem*. Ex. : *imitatorem*, *imitatricem*.

Digitized by Google

§ **83**. Les substantifs dérivés de verbes et terminés en **eur** forment leur féminin de deux façons :

1. Ou bien ils changent **eur** en **eresse** : la syllabe *eur*, qui était frappée de l'*accent tonique*, s'affaiblit en *er* et devient *atone;* l'*accent tonique* passe sur la terminaison du féminin, *esse*. Exemples :

MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.
vengeur,	*veng***eresse ;**	*demandeur,*	*demand***eresse ;**
pécheur,	*péch***eresse;**	*défendeur,*	*défend***eresse ;**
chasseur,	*chass***eresse ;**	etc.	etc.

Le substantif *enchanteur* forme son féminin de la même façon : *enchant***eresse.**

2. Ou bien ils changent **eur** en **euse** (ce qui arrive le plus souvent) ; l'accent tonique reste sur la même syllabe, au masculin et au féminin. Exemples :

MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.
chanteur,	*chante***use ;**	*marcheur,*	*marche***use;**
buveur,	*buve***use ;**	*danseur,*	*dans***euse;** etc.[1].

§ **84**. La plupart des noms terminés au masculin en **e** muet ont au féminin la terminaison **esse**, et dans ces mots l'accent tonique change de place comme dans la première série des noms en *eur*. Exemples :

âne,	*ân***esse ;**	*nègre,*	*nég***resse;**
borgne,	*borgn***esse;**	*pauvre,*	*pauvr***esse;**
comte,	*comt***esse;**	*prêtre,*	*prêtr***esse;**
hôte,	*hôt***esse;**	*prince,*	*princ***esse;**
maître,	*maîtr***esse;**	*prophète,*	*prophét***esse;**
mulâtre,	*mulâtr***esse;**	*Suisse,*	*Suiss***esse.**

1. ORIGINES LATINES. — La terminaison *esse* vient de la terminaison latine *issa*; la terminaison *euse* vient de la terminaison latine *osa*.
Le mot *chanteur* a un autre féminin, *cantatrice;* de même, le féminin d'*empereur* est *impératrice*. C'est que, dans ces mots, le masculin ne vient pas du masculin latin (*cantatorem, imperatorem*) mais est de formation populaire; au contraire; le féminin est de for-

Digitized by Google

On trouve encore la terminaison **esse** dans le féminin de quelques noms isolés, comme :

devin,	*devineresse*;[1]	*duc*,	*duchesse*;
abbé,	*abbesse*;	*larron*,	*larronesse*;
dieu,	*déesse*;	*pair*,	*pairesse*; etc.

§ **85. Remarque I.** — *Doge* fait au féminin *dogaresse*.

Rem. II. — Employés comme adjectifs, les mots *borgne*, *mulâtre*, *pauvre*, *suisse*, ont le féminin semblable au masculin : Ex. *une femme borgne*. Par contre *patron* dont le féminin est *patronne* forme l'adjectif féminin *patronnesse* usité seulement dans l'expression *dame patronnesse*.

Rem. III. — Quelques noms en **e** ne changent pas de forme au féminin. Ex. : *locataire*, *propriétaire*, *pensionnaire*, *concierge*, *élève*, *aide*, *garde*, *esclave*, *patriote*, etc.

§ **86.** Dans les noms suivants le féminin s'éloigne plus ou moins du masculin :

chameau,	*chamelle* ;	*jumeau*,	*jumelle* ;
chevreau,	*chevrette* ;	*levrier*,	*levrette* ;
époux,	*épouse* ;	*loup*,	*louve* ;
fils,	*fille* ;	*neveu*,	*nièce* ;
gouverneur,	*gouvernante* ;	*roi*,	*reine* ;
héros,	*héroïne* ;	*serviteur*,	*servante* ;
juif,	*juive* ;	*veuf*,	*veuve*.

---

mation savante et vient du féminin latin (*cantatricem*, *imperatricem*). Ajoutons que les mots *chanteuse* et *cantatrice* ne sont pas absolument synonymes. On dit une *chanteuse des rues*, et, en parlant d'une femme qui fait profession de chanter, *une cantatrice*. *Chasseresse* ne s'emploie guère qu'en poésie, on dit *chasseuse*, en prose.

1. Histoire. — On trouve chez La Fontaine *devineresse*, *devineuse* et *devine*.

2. *Chameau* et *jumeau* font *chamelle* et *jumelle*, d'après la règle des adjectifs en *eau*. (Voir § 108.) *Epoux* fait *épouse*, d'après la règle des adjectifs en *oux* et en *eux*. (Voir § 118.) Dans *juive*, *veuve*, *louve*, les labiales fortes *f* et *p* se sont changées en la labiale douce *v* devant l'*e* du féminin. (Voir § 44.) On reconnaît dans *fille* le latin *filiam* et dans *reine* le latin *reginam*, tandis que *roi* vient de *regem*. *Gouvernante* et *servante* sont en réalité les féminins de *gouvernant* et de *servant*.

Digitized by Google

§ **87.** Quelquefois, par suite de la perte d'anciens substantifs masculins ou par le fait de l'addition au masculin de quelque suffixe, le féminin est plus court que le masculin. Exemples:

MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.
dindon,	*dinde;*	*mulet,*	*mule;*
compagnon,	*compagne;*	*vieillard,*	*vieille;*
canard,	*cane;*	etc.	etc. [1].

§ **88.** Il y a quelquefois des mots tout différents pour le masculin et pour le féminin. Exemples :

MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.
homme,	*femme;*	*cheval,*	*jument;*
père,	*mère;*	*coq,*	*poule;*
papa,	*maman;*	*bélier,*	*brebis;*
frère,	*sœur;*	*bouc,*	*chèvre;*
oncle,	*tante;*	*cerf,*	*biche;*
parrain,	*marraine;*	*porc,*	*truie;*
gendre,	*bru;*	*sanglier,*	*laie;*
neveu,	*nièce;*	*singe,*	*guenon;*
garçon,	*fille;*	*taureau,*	*vache;* etc.

§ **89.** Pour certains noms d'animaux, le même nom sert pour le masculin et le féminin; on ajoute alors les mots **mâle, femelle** quand on veut désigner particulièrement ces animaux. Exemples :

oiseau mâle, *oiseau* femelle;
corneille mâle, *corneille* femelle;
éléphant mâle, *éléphant* femelle.

§ **90.** Enfin quelques mots comme *auteur, écrivain, docteur, professeur, peintre, sculpteur, médecin,* qui dé-

1. HISTOIRE. — L'ancienne langue avait *compain* (*cum-panis*, qui mange le même pain), lequel faisait au cas régime *compagnon*. *Compain* faisait au féminin *compaigne*, d'où est venu *compagne*. Le latin *mulus* avait donné *mul*, qui a disparu après avoir formé un féminin *mule* et un diminutif *mulet*.

Digitized by Google

signent des professions le plus souvent exercées par des hommes, n'ont pas de forme particulière pour le féminin. On dit : *Une femme* **auteur**, *une femme* **médecin**.

NOMBRES

§ **91**. Il y a, en français, **deux nombres**, le **singulier** * et le **pluriel** *.

Le *singulier* indique une seule personne ou une seule chose. Ex.: *un homme, un livre.*

Le *pluriel* indique plusieurs personnes ou plusieurs choses. Ex.: *des hommes, des livres.*

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS

§ **92. Règle générale**. — On forme le pluriel des noms en ajoutant une **s** au singulier. Exemples :

un homme,	*des hommes*;
un lion,	*des lions*[1].

§ **93. Exceptions**. — Cette règle comporte un certain nombre d'exceptions plus apparentes que réelles qui vont être énumérées.

§ **94**. Parmi les noms en **ou** *sept* prennent un **x** au pluriel[2]. On écrit :

---

1. Origines latines. — Cette *s*, qui est le signe du pluriel, vient de l'*s* qui marquait au moyen âge le *cas régime* du pluriel, et en latin l'accusatif pluriel. Ex. : *muros*, des murs; *arbores*, des arbres, etc. (Voir l'Introduction § 10.)

Histoire. — Certains imprimeurs, tels que ceux de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Journal des Débats*, suppriment au pluriel le *t* des polysyllabes en *ant* et *ent* et écrivent des *enfans*, des *présens*. Cette orthographe qui était en usage dans l'ancienne langue, mais qui a été blâmée dès 1705 par Régnier Desmarais, comme « effaçant peu à peu les traces de l'origine des noms », n'est plus admise par le Dictionnaire de l'Académie.

2. Histoire. — Dans l'ancienne langue les finales en *us* étaient remplacées dans l'écriture par une abréviation ressemblant à une *x* et

Digitized by Google

*des bijou***x**,	des *hibou***x**,
— *caillou***x**,	— *joujou***x**,
— *chou***x**,	— *pou***x**.
— *genou***x**,	

Tous les autres noms en **ou** suivent la règle générale. Ex. : *des licou***s**, *des clou***s**, *des sou***s**, *des verrou***s**, etc.

§ **95**. On écrit également avec un **x** au pluriel presque tous les noms terminés au singulier en **au**, **eau**, **eu**. Ex. : *des noyau***x**, *des château***x**, *des cheveu***x**.

Mais *landau*, *alleu* et *bleu* prennent une **s** au pluriel : *des landau***s**, *les alleu***s**, *les bleu***s**.

§ **96**. Presque tous les noms terminés au singulier en **al** font leur pluriel en **aux**. Exemples :

*un amir***al**, *des amir***aux**; *un chev***al**, *des chev***aux**.

Mais l'on dit suivant la règle générale : *des bal***s**, *des cal***s**, *des carnaval***s**, *des chacal***s**, *des festival***s**, *des pal***s**, *des régal***s** [1].

§ **97**. Sept noms terminés en **ail**, changent cette terminaison, au pluriel, en la terminaison **aux**. Ce sont : *b***ail**, *cor***ail**, *émail*, *soupir***ail**, *trav***ail**, *vant***ail** et *vitrail*, qui font *b***aux**, *cor***aux**, *émaux*, *soupir***aux**, *trav***aux**, *vant***aux** et *vitraux*.

---

qui, à la longue, fut confondue avec la lettre *x*. L'*u*, qui continuait à se faire entendre dans la prononciation, fut rétablie dans l'écriture, de sorte qu'après avoir écrit *bijox* on a écrit *bijoux*.

1. HISTOIRE. — Dans l'ancien français *l* devant certaines consonnes se vocalisait en *u*; c'est ainsi que *altre* (du latin *alterum*) est devenu *autre*; *albe* (du latin *alba*), *aube*; *palme* (du latin *palma*), *paume*. C'est ainsi également que *des chevals* a donné *des chevaus*, puis *des chevaux* (pour le remplacement de l'*s* par l'*x*, voir note précédente).

Le mot composé *chevau-léger* est un exemple remarquable de l'adoucissement de *l* en *u*. On a dit de même *Vaugirard* pour *Val-Girard*, *Royaumont* pour *Royal mont*, etc.

Les pluriels *bals*, *carnavals*, *chacals*, etc. s'expliquent en général par l'origine étrangère de ces mots.

Digitized by Google

Mais la règle générale est observée pour les autres mots en **ail**, et l'on dit : *des camails*, *des épouvantails*, *des éventails*, *des portails*, *des rails*, etc.

Remarques. — **Bercail** n'a pas de pluriel.
Le pluriel de **bétail** est irrégulier : **bestiaux**[1].
Le pluriel d'**ail** est **ails** et **aulx** (V. § 420, 5).
Aïeul, **ciel** et **œil** font au pluriel, suivant leur sens, **aïeuls**, **ciels**, **œils** ou **aïeux**, **cieux**, **yeux**. (Voir § 420 [2]).

§ **98**. Plusieurs substantifs n'ont que le nombre pluriel. Exemples : *abois*, *aguets*, *alentours*, *annales*, *archives*, *armoiries*, *arrhes*, *assises*, *atours*, *besicles*, *broussailles*, *catacombes*, *confins*, *décombres*, *dépens*, *entrailles*, *environs*, *fiançailles*, *frais*, *funérailles*, *mânes*, *matériaux*, *mœurs*, *mouchettes*, *obsèques*, *prémices*, *ténèbres*, *vêpres*.
D'autres ne sont guère usités qu'à ce nombre, comme *ancêtres*, *pleurs*[3] ; ou bien ils n'ont pas tout à fait le même sens au singulier et au pluriel. Ex. : *ciseau*, *ciseaux* ; *lunette*, *lunettes*, etc.

DE L'OMISSION DU SIGNE DU PLURIEL

§ **99**. Le signe du pluriel (**s**) ne se met pas dans les trois cas suivants :

1° A la fin des mots terminés au singulier par une **s**, un **x** ou un **z**. Exemples :

un fils, des fils, une perdrix, des perdrix,
une noix, des noix, un nez, des nez.

2° A la fin des mots qui sont invariables de leur nature

---

1. HISTOIRE. — Le pluriel *bestiaux* vient de *bestial* qui, jusqu'au XVIIe siècle, s'est employé comme nom et comme adjectif.

2. De même pour *travail* faisant *travails*, voir § 420. Ajoutons que *listel*, terme d'architecture, fait au pluriel *listaux*.

3. *Pleur*, au singulier, ne se trouve guère qu'en poésie, ou (au sens de *lamentation*) dans le style le plus élevé.

Digitized by Google

ou qui sont le signe d'un objet unique plusieurs fois répété, par exemple : les **oui**, les **non**; les **si**, les **car**; les **qui**, les **que**; les **a**, les **e**; plusieurs **quatre**; des **sol**, des **mi**, etc.

3° A la fin des mots d'origine étrangère qui ne sont pas considérés comme devenus tout à fait français. Exemples :

des adagio (italien),
— **allegro** (italien),
— **cicerone** (italien),
— **duplicata** (latin),
— **credo** (latin),
— **concetti** (italien),
des interim (latin),
— **lazzi** (italien),
— **pater** (latin),
— **post-scriptum** (latin),
— **kyrie** (grec),
— **quatuor** (latin).

Remarque. — Mais on écrit avec une **s** le pluriel des noms qu'un fréquent usage a francisés, par exemple :

des accessits, **des bénédicités,** **des panoramas,**
— **agendas,** — **bravos,** — **pensums,**
— **albums,** — **concertos,** — **pianos,**
— **alibis,** — **déficits,** — **quidams**[1],
— **alinéas,** — **duos,** — **quintettes,**
— **alléluias,** — **fac-similés,** — **quiproquos,**
— **andantes,** — **factotums,** — **solos,**
— **apartés,** — **imbroglios,** — **spécimens,**
— **autodafés,** — **opéras,** — **vivats.**

§ **100.** Certains noms étrangers conservent en français, au singulier et au pluriel, les deux formes qu'ils ont dans leur pays d'origine. Exemples :

un erratum, **des errata** (latin),
un maximum, **des maxima** (latin),
un carbonaro, **des carbonari** (italien),
un dilettante, **des dilettanti** (italien),
un lazarone, **des lazaroni** (italien),
une lady, **des ladies** (anglais).

1 On prononce *kidan*, dit l'Académie; le féminin est *quidane*.

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'ARTICLE

§ **101.** L'**article*** est un mot qui, placé devant les noms ou les mots pris substantivement, en prend le genre et le nombre, et indique qu'ils sont employés dans un sens déterminé.

Si je dis *livre*, *cheval*, ces mots sont pris dans un sens vague ou *indéterminé*, car on ne sait de quel livre, de quel cheval je parle, mais si je dis *le livre*, *le cheval*, ces mots ont un sens *déterminé*, c'est-à-dire précis.

Remarque. — Les *noms propres* de personnes sont les seuls qui, étant suffisamment *déterminés* par eux-mêmes, ne prennent pas ordinairement d'article en français. Ex. : *Dieu, Jésus-Christ; Pierre, Paul*, etc. *L'Arioste, le Tasse* sont des noms d'origine italienne qui ont conservé en français l'article qu'ils avaient en italien. Quant aux noms comme *La Fontaine, Le Verrier*, ce sont d'anciens noms communs devenus des noms propres.

§ **102.** L'article est :

Le, pour le masculin singulier,
La, pour le féminin singulier,
Les, pour le masculin et le féminin pluriels. Ex. :

Singulier :	Pluriel :
le *mur*, **la** *maison*,	**les** *murs*, **les** *maisons*[1].

§ **103.** L'article est sujet à deux sortes de changements : l'**élision*** et la **contraction***.

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — En français, comme en grec, en allemand et dans les langues formées du latin, l'article résulte d'une extension de l'adjectif démonstratif; l'on sait que le latin classique n'avait point d'article. L'article français vient de l'adjectif démonstratif latin *ille*, qui a commencé à s'employer en ce sens vers le IVe siècle, pour donner plus de clarté au discours : *illum* a donné *illom*, puis *illo*, puis *lo* et enfin *le; illam*, *la; illos* a donné *los*, devenu *les*.

Digitized by Google

1° L'**élision** de l'article consiste à remplacer par une apostrophe la voyelle **e** ou **a** de l'article placé devant un mot commençant par une voyelle ou par une **h** muette. Exemples :

Le — **l'***oiseau*, **l'***homme*.
La — **l'***alouette*, **l'***herbe*[1].

2° La **contraction** de l'article consiste dans la réunion de l'article avec les prépositions **de** ou **à**.

Au singulier, **de le** se contracte en **du, à le** se contracte en **au** devant les mots qui commencent par une consonne ou une **h** aspirée. Ex. : **du** *peuple*, **du** *hameau;* **au** *peuple*, **au** *hameau*.

Au pluriel, **de les** se contracte en **des, à les** se contracte en **aux** devant tous les mots. Ex. : *La légèreté* **des** *enfants; la tendresse* **des** *mères; on doit obéir* **aux** *maîtres*, **aux** *lois* [2].

§ **104. Remarque I.** — Les formes **du, de la, des,** se prennent dans un sens partitif, c'est-à-dire pour marquer une partie des personnes ou des choses indiquées. Ex. : *Prenez* **du** *pain*, **de l'***eau*, **des** *fruits*.

Rem. II. — L'article pluriel **les,** combiné avec la préposition **en,** a donné l'ancienne locution **ès** (pour **en les**) qui s'est conservée dans quelques expressions : *bachelier* **ès** *lettres, docteur* **ès** *sciences, saint Pierre* **ès** *liens*, etc.

---

1. On écrit aussi avec une apostrophe l'article devant les noms de consonnes qui sont du féminin (voir § 43). Ex. : *l'f, l'r, l's*, etc.

Dans quelques mots qui étaient précédés autrefois d'un article élidé, l'article a fini par faire corps avec le mot. Ainsi *l'ierre* (latin *hedera*), qui était pour *la ierre*, est devenu *lierre*, qui a pris de nouveau l'article, *le lierre* (dans quelques patois ce mot est encore du féminin). De même *l'oriot* (du latin *aureolus*, doré) est devenu *le loriot*.

2. HISTOIRE. — Par suite de la *vocalisation* de la consonne *l*, qui se change en *u* (fait déjà observé plus haut, Voir § 96, HIST.), la combinaison de l'article masculin avec les prépositions *à* et *de* a donné successivement les formes suivantes :

1° au singulier *al, au;* au pluriel *als, aux;*
2° au singulier *del, deu, du* (au pluriel, *dels, des*).

Quant au changement de *deu* en *du*, c'est un fait fréquent : l'ancien *eu* s'est très souvent changé en *u*. Ex : *meu, mû; bleuet, bluet; beuvant, buvant*. (Voir § 19, *note* 1.)

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'ADJECTIF

§ **105.** L'**adjectif** * est un mot que l'on ajoute au nom, soit pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, soit pour déterminer ce nom d'une manière plus ou moins précise.

Il y a deux espèces d'adjectifs qui sont :

1° Les **adjectifs qualificatifs***, comme *bon, méchant, utile, nuisible*, etc.

2° Les **adjectifs déterminatifs** *, comme *cent, centième; mon, ton, son; ce, cette; quel; aucun, plusieurs*, etc.

§ **106.** L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. (Voir § 488.)

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS

§ **107. Règle générale.** — On forme le féminin singulier d'un adjectif en ajoutant un **e** muet au masculin. Exemples :

*bleu, bleu***e** ; *petit, petit***e**.

Un seul adjectif présente une exception à la règle générale de l'*e* muet, employé comme signe du féminin : c'est l'adjectif *grand*, dans certaines locutions : *grand'mère, grand'route, grand'messe, grand'peur, grand'peine, grand'chose*, etc. [1].

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Nous avons déjà vu (§ 79) que l'*e* muet, signe du féminin en français, vient de l'*a*, signe du féminin en latin. Ex. : *sancta, sainte; divina, divine.*

Primitivement le français ne mettait l'*e*, signe du féminin, qu'aux adjectifs qui prenaient *a* en latin au féminin, et avaient ce genre distinct du masculin. *Grandem*, n'ayant qu'une terminaison pour les deux genres, a donné *grand* au féminin comme au masculin. Plus

Digitized by Google

Remarque. — La règle générale de la formation du féminin donne lieu à quelques autres remarques, pour lesquelles il y a lieu de distinguer les adjectifs terminés par une voyelle et les adjectifs terminés par une consonne.

1° *Remarques concernant le féminin des adjectifs terminés au masculin par une voyelle.*

§ **108.** I. (**e** FINAL). Les adjectifs terminés au masculin par un **e** muet ne changent pas au féminin. Ex. : ***sage***, *habile*. Cependant *traître* fait *traîtr***esse**[1].

II. (**gu** FINAL). Les adjectifs terminés en **gu** prennent un tréma sur l'**e** du féminin. Ex. : *ai***gu**, *ai***guë** ; *exi***gu**, *exi***guë**.

III. Les adjectifs *fou*, *mou*, *beau*, *nouveau*, que l'on écrit *fol*, *mol*, *bel*, *nouvel* devant une voyelle ou une *h* muette, font au féminin **folle, molle, belle, nouvelle**.

Par analogie, *jumeau* fait **jumelle**[2].

---

tard, quand l'usage eut soumis ce mot à la règle commune, les grammairiens crurent voir dans l'absence de l'*e* la trace d'une élision, qu'ils marquèrent par une apostrophe. L'erreur est évidente : car il n'y a élision que lorsque deux voyelles se rencontrent, et la locution *mère grand* se trouve dans les *Contes* de Perrault. Il faudrait donc supprimer l'apostrophe, si l'usage ne devait être respecté, et si le souvenir de l'ancienne règle n'était tout à fait effacé aujourd'hui.

D'autres traces de l'ancien usage se trouvent dans les noms de ville *Rochefort* (Roche-forte), et *Granville* (Grande ville), dans l'expression *fonts baptismaux* (fontaines baptismales), expression dans laquelle *fonts* est au féminin, et dans la locution de l'ancienne jurisprudence que Racine nous a conservée : « J'obtiens *lettres royaux* » (*les Plaideurs*). On disait aussi *prisons royaux*.

1. *Traître* est un substantif devenu adjectif après avoir été pris adjectivement ; il forme son féminin comme certains substantifs en *e* (Voir § 84.).

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Dans la vieille langue française, ces sortes d'adjectifs se terminaient toujours par *l* au masculin, même devant une consonne. On disait *mol*, *bel*, *nouvel*, *jumel*, par souvenir des adjectifs latins *mollem*, *bellum*, † *novellum*, *gemellum*. Ces mots s'écrivaient encore ainsi au XVIIe siècle ; mais *ol* se prononçait *ou* devant un mot commençant par une consonne, par suite de la vocalisation de l'*l*, fait que nous avons déjà signalé. — Nous continuons à dire *Phillippe-le-Bel*, *Villiers-le-Bel*.

Digitized by Google

IV. *Favori* et *coi* font au féminin **favorite** et **coite**[1].

V. *Hébreu* ne peut se mettre au féminin ; on se sert, pour le féminin, du mot **hébraïque,** qui ne se dit que des choses. Ex. : *les livres hébreux, la langue hébraïque*[2].

2° *Remarques concernant le féminin des adjectifs terminés au masculin par une consonne.*

§ **109**. Les adjectifs terminés au masculin par une consonne ne forment pas toujours leur féminin par la simple addition d'un **e**. Quelques-uns redoublent leur consonne finale, d'autres modifient leur terminaison.

§ **110**. I. (**adjectifs redoublant la consonne finale**). Un certain nombre d'adjectifs redoublent leur consonne finale devant l'*e* du féminin. Ce sont :

1° Les adjectifs terminés par **el, eil, ol, ul.** Ex. : *cru***el**, *cru***elle** ; *pare***il**, *pare***ille** ; *fo***l**, *fo***lle** ; *nu***l**, *nu***lle**. Il faut y ajouter *gent***il** qui fait au féminin *gent***ille.**

2° Les adjectifs terminés par **ien, yen, on.** Ex. : *ancie***n**, *ancie***nne** ; *paye***n**, *paye***nne** ; *bo***n**, *bo***nne.**

3° Les adjectifs terminés en **as** : *gra***s**, *gra***sse** ; *ba***s**, *ba***sse** ; *la***s**, *la***sse**.

On excepte *ra*s, qui fait *ra***se**.

4° *Exprè***s**, *profè***s** font *expre***sse**, *profe***sse** ; *méti***s** fait *méti***sse.**

5° *Gro***s** fait *gro***sse** ; mais *clo***s** et *éclo***s** font *clo***se** et *éclo***se**. *Dispo***s** n'a pas de féminin.

6° *Épai***s** est le seul adjectif en **ais** qui double l'**s** : *épai***sse**.

7° Les adjectifs terminés en **et** redoublent leur consonne finale. Ex : *mu***et**, *mu***ette** (Voir § 163, 3°).

---

1. Au XVIe siècle, *favori* faisait au féminin *favorie;* c'est par suite de l'influence de l'italien *favorito* que le *t* s'est introduit dans le féminin *favorite* et dans *favoritisme.* — Le *t* de *coite* vient du latin *quietam.*

2. *Hébreu* vient du latin *hebræum; hébraïque,* du latin *hebraicum.*

Digitized by Google

Cependant quelques adjectifs en **et**, au lieu de doubler le **t**, marquent d'un accent grave l'**e** qui précède cette consonne. Ce sont :

*compl***et**,	*compl***ète**,	*indiscr***et**,	*indiscr***ète**,
*incompl***et**,	*incompl***ète**,	*inqui***et**,	*inqui***ète**,
*concr***et**,	*concr***ète**,	*repl***et**,	*repl***ète**,
*discr***et**,	*discr***ète**,	*secr***et**,	*secr***ète**[1].

Prêt fait régulièrement *prête*.

8° Les trois adjectifs *so***t**, *bello***t** et *vieillo***t**, font au féminin *so***tte**, *bello***tte** et *vieillo***tte**.

§ **111**. II. (**eur, teur**). Les adjectifs terminés en **eur** ou **teur** font leur féminin de quatre manières :

1° Les uns suivent la règle générale, c'est-à-dire ajoutent un **e** au masculin; ce sont les adjectifs terminés en **ieur** (*extérieur*, *extérieur***e**; *antérieur*, *antérieur***e**, etc.) et les adjectifs *majeur*, *majeur***e**; *mineur*, *mineur***e**; *meilleur*, *meilleur***e**);

2° D'autres changent **eur** en **euse** (*trompeur*, *trompeuse*; *boudeur*, *boudeuse*);

3° D'autres changent **eur** en **eresse** (*vengeur*, *vengeresse*; *enchanteur*, *enchanteresse*);

4° D'autres enfin changent **teur** en **trice** (*corrupteur*, *corruptrice*)[2].

§ **112**. III. (**er, ier**). Les adjectifs en **er, ier** prennent au féminin un accent grave sur l'**e** qui précède l'**r**. Ex. : *étranger*, *étrangère*; *fier*, *fière*[3].

---

1. Origines latines et histoire. — Ces derniers sont des mots formés par les savants, qui ont voulu représenter par l'*è* ouvert l'*ē* long des Latins (*complēta*, *concrēta*, *discrēta*, etc.). Les mots d'origine populaire, comme *nette*, *coquette*, *fluette*, *sujette*, doublent tous la consonne *t*, qui se trouve encore doublée pour le mot *complette* dans les textes du XVIe et du XVIIe siècle.

2. De même que *traître*, déjà vu, les substantifs employés adjectivement gardent, comme adjectifs, le féminin qu'ils ont comme substantifs. La réciproque est également vraie.

3. Voir plus haut, § 16.

Digitized by Google

§ **113.** IV. (**c** FINAL). Le **c** final d'un adjectif masculin produit au féminin plusieurs terminaisons :

1° La terminaison **che**. Ex. : *se***c**, *sè***che** ; *blan***c**, *blan***che** ; *fran***c**, *fran***che**.

2° La terminaison **que**. Ex. : *cadu***c**, *cadu***que** ; *publi***c**, *publi***que** ; *tur***c**, *tur***que** ; *fran***c** (quand il désigne une nation, et non une qualité), *fran***que**.

3° La terminaison **cque** dans un seul mot : *gre***c**, *gre***cque** [1].

§ **114.** V. (**f** FINALE). L'**f** finale des adjectifs masculins se change en **v** devant l'**e**, signe du féminin ; ce qui donne la terminaison **ve**. Ex. : *neu***f**, *neu***ve** ; *fugiti***f**, *fugiti***ve** ; *captif*, *capti***ve** ; *vif*, *vi***ve** ; *bre***f**, *brè***ve** [2].

§ **115.** VI. (**g** FINAL). Le **g** final des adjectifs masculins prend un **u** devant l'**e** du féminin, ce qui donne la terminaison **gue**. Ex. : *lon***g**, *lon***gue** [3].

---

1. ORIGINES LATINES. — Si le *c* final donne au féminin les deux terminaisons *che* et *que*, c'est que la terminaison latine *ca* devient, en français, tantôt *che*, tantôt *que* :

Elle devient en général *che*, quand elle est précédée en latin d'une consonne. Ex. : *sicca*, *sèche* : pica *græca*, pie-*grièche*. Il en est de même dans les substantifs *arca*, *arche* ; *furca*, *fourche*, etc.

Elle devient plutôt *que* quand elle est précédée d'une voyelle, comme dans les adjectifs *juridica*, *juridique* ; *publica*, *publique* ; *veridica*, *véridique*. La terminaison *que* devait être préférée à la terminaison *ce*, comme conservant le son dur qu'a le *c* final du masculin *public* (qui se prononce *publique*).

L'ancien français écrivait *greque* au féminin ; quand l'usage des accents s'est introduit, on a écrit *grèque*, puis l'accent a disparu et a été remplacé par un *c* servant à indiquer que le premier *e* de *grecque* est un *e* ouvert.

2. ORIGINES LATINES. — Dans les mots *neuf*, *captif*, *fugitif*, *vif*, *bref*, la consonne *f* vient de ce que le *v* latin s'est durci par suite de la chute de la voyelle finale qui n'était pas accentuée, *novum*, *captivum*, *fugitivum*, *vivum*, *brevem*. Mais le *v* latin reparaît au féminin parce qu'il est suivi d'une voyelle. Il en est de même dans le substantif *nerf*, d'où vient l'adjectif *nerveux*, etc.

3. ORIGINES LATINES. — Cette addition de l'*u* a pour effet de conserver au *g* le son guttural du *g* latin (*longus*, *longa*), et d'éviter le son *j* qu'a, par exemple, le *g* dans le substantif *longe*.

Digitized by Google

§ **116**. VII. (**n** FINALE). L'**n** finale donne **gne** dans *ma-li***gne**, *bé-ni***gne** (de *mal***in**, *bén***in**) [1].

§ **117**. VIII. (**s** FINALE). L'**s** finale donne **ce** dans *tier***ce**, féminin de *tier***s**; **che** dans *frai***che**, féminin de *frai***s** [2].

Absous, *dissous* font au féminin **absoute**, **dissoute**.

§ **118**. IX. (**x** FINAL). L'**x** final des adjectifs masculins se change ordinairement en **s** devant l'**e** du féminin, ce qui donne la terminaison **se**. Ex. : *envieu***x**, *envieu***se**; *jalou***x**, *jalou***se**. — Quelquefois l'**s** se redouble. Ex. : *rou***x**, *rou***sse**; *fau***x**, *fau***sse** [3].

*Dou***x** fait au féminin *dou***ce**. *Vieu***x**, qui fait *vieil* au masculin devant une voyelle ou une *h* muette, fait au féminin *vieil***le**.

§ **119**. **Remarque**. — Quelques adjectifs ne s'emploient qu'avec des noms masculins. Tels sont : **aquilin, bot, châtain, fat, dispos, vélin**. D'autres sont usités seulement au féminin : **canine, crasse**. — **Grognon** ne change pas de forme quand il est employé avec un nom féminin.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS

§ **120**. **Règle générale**. — On forme le pluriel des adjectifs, comme celui des substantifs, en ajoutant une **s** au singulier.

---

1. ORIGINES LATINES. — L'irrégularité de la formation des féminins *bénigne*, *maligne* n'est qu'apparente. Elle s'explique par l'étymologie latine : *bénin*, *malin* viennent de *benignum*, *malignum*, par la chute de la désinence *um* et du *g*; *bénigne*, *maligne* viennent régulièrement de *benignam*, *malignam*.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — La terminaison latine *tia* devient en français *ce* : *tertia*, *tierce*; *infantia*, *enfance*. *Frais* vient de la forme germanique *fresc*, latinisée en *frescum*; le féminin *fresca* a donné d'abord *fresche*, puis *fraîche*.

3. HISTOIRE. — La substitution au féminin de l'*s double* à l'*x* du

Digitized by Google

Il n'y a pas d'exception pour le pluriel du féminin.

Pour le pluriel du masculin, il faut excepter seulement :

1° L'adjectif *tout*, qui devient **tous**[1] ;

2° Les adjectifs terminés par une **s** ou un **x**, lesquels, comme les substantifs terminés de même, ne subissent aucun changement. Ex. : *épaix*, *jaloux*.

§ **121. Remarque I.** — Les adjectifs terminés en **eau** prennent un **x** au pluriel. Ex. : *beaux*, *nouveaux*.

Il en est de même de l'adjectif *hébreu* (*les livres hébreux*).

§ **122. Rem. II.** — Les adjectifs terminés en **al** font leur pluriel en **aux**. Ex. : *égal*, *égaux* ; *brutal*, *brutaux*.

L'Académie n'admet qu'une exception, c'est le pluriel **fatals**, qui n'est guère usité.

Elle signale comme n'ayant pas de pluriel masculin les adjectifs *colossal*, *frugal*, *glacial*, *jovial*, *natal* et *naval*.

POSITIF, COMPARATIF ET SUPERLATIF

§ **123.** Les adjectifs qualificatifs peuvent avoir trois degrés de signification qui sont le **positif***, le **comparatif*** et le **superlatif*** :

1° Le *positif* indique simplement une qualité. Ex. : **sage.**

2° Le *comparatif* indique une qualité avec une idée de comparaison entre deux objets qui la possèdent au même

---

masculin s'explique par l'équivalence, déjà signalée, de l'*s* et de l'*x*, dans l'ancienne langue française. — Le *c* doux de *douce* équivaut à deux *s*.

1. HISTOIRE. — De même que les substantifs en *ant* et *ent*, les adjectifs polysyllabiques terminés par *ant* et *ent* supprimaient autrefois le *t* devant l'*s* du pluriel. Cette suppression n'est plus admise par l'Académie. (Voir page 36, note 1, HISTOIRE.)

Digitized by Google

degré (*comparatif d'égalité* marqué par *aussi : Pierre est* **aussi sage** *que Paul*); ou dont l'un la possède, soit à un plus haut degré que l'autre (*comparatif de supériorité* marqué par *plus* : *Pierre est* **plus sage** *que Paul*), soit à un moins haut degré : (*comparatif d'infériorité* marqué par *moins* : *Pierre est* **moins sage** *que Paul*).

3° Le *superlatif* indique la qualité portée au plus haut degré ou à un très haut degré. Ex. : *le plus sage*, *très sage* ou *fort sage* [1].

On appelle **superlatif relatif** celui qui indique la qualité portée au plus haut ou au plus bas degré (*le plus sage*, *le moins sage*); on appelle **superlatif absolu** celui qui indique la qualité portée à un très haut degré (*très sage* ou *fort sage*, *bien sage*, *extrêmement sage*).

§ **124. Remarque I.** — Les langues anciennes marquaient le plus souvent le comparatif de supériorité et le superlatif par une terminaison particulière de l'adjectif; en latin, par exemple, *doc***tior** signifie *plus sage*, *doc***tissimus** signifie *le plus sage* et *très sage*. Le français marque ces degrés de signification au moyen d'adverbes, *plus*, *très*, *fort*, etc.

§ **125. Rem. II.** — La langue française possède trois comparatifs d'adjectifs, qui lui viennent tout formés du latin, et qui sont :

meilleur (*meliorem*),	qui sert de comparatif à	*bon;*
pire (*pejor*), **pis** (*pejus*),	—	—	à *mauvais;*
moindre (*minorem*),	—	—	à *petit.*

Précédés de l'article *le*, *la*, *les*, ou d'un adjectif possessif, ces trois comparatifs deviennent des superlatifs : *le meilleur*, *le pire*, *le moindre; mon meilleur* ami.

§ **126. Rem. III.** — Le sens du comparatif est presque

1. HISTOIRE. — Autrefois l'Académie française mettait un trait d'union entre l'adverbe *très* et l'adjectif au superlatif. Elle l'a supprimé dans la dernière édition de son Dictionnaire.

Digitized by Google

effacé dans les adjectifs suivants, mais ils ne peuvent être précédés de **plus** :

Majeur, mineur, qui viennent des comparatifs latins *majorem, minorem;*
Antérieur, postérieur, du latin *anteriorem, posteriorem;*
Citérieur, ultérieur, — *citeriorem, ulteriorem;*
Intérieur, extérieur, — *interiorem, exteriorem;*
Inférieur, supérieur, — *inferiorem, superiorem;*
Plusieurs, dérivé de † *pluriores*, comparatif de *plures*.

§ **127. Rem. IV.** — La langue française a formé quelques superlatifs en **issime,** à l'imitation des Latins, ou plutôt des Italiens, qui ont emprunté cette terminaison au superlatif latin.

Ces sortes d'adjectifs ne sont usités que dans certaines formules de cérémonie (**amplissime, éminentissime, illustrissime, sérénissime**), ou, au contraire, dans le langage familier (**richissime, rarissime, savantissime, ignorantissime**). — La terminaison **issime** a servi aussi à former le substantif **généralissime.**

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

§ **128.** Il y a cinq espèces d'adjectifs **déterminatifs,** qui sont :

1° Les adjectifs **numéraux** ou **noms de nombre;**
2° — **possessifs;**
3° — **démonstratifs;**
4° — **interrogatifs** et **conjonctifs;**
5° — **indéfinis.**

1° *Adjectifs numéraux ou noms de nombre.*

§ **129.** On appelle **noms de nombre cardinaux*** ceux qui expriment la quantité sans marquer l'ordre (*un, deux, dix, cent, mille*); **noms de nombre ordinaux*** ceux qui indiquent, non la quantité, mais

Digitized by Google

l'ordre et le rang (*premier, deuxième, second, dixième, centième, millième*) [1].

§ **130.** Les noms de nombre cardinaux sont en général invariables. On écrit les *onze*, les *dix mille*, etc.

Remarque I. — **Un** prend le féminin (Ex. : **une** *personne*).

Rem. II. — **Vingt** et **cent** prennent le signe du pluriel s'ils réunissent les trois conditions suivantes :

1° être précédés d'un nombre qui les multiplie;
2° n'être suivis d'aucun autre nom de nombre;
3° n'être mis ni pour *vingtième*, ni pour *centième*. Exemples ;

quatre-**vingts** ans; *quatre*-**vingt**-*deux* ans;
deux **cents** hommes; *deux* **cent** *vingt* hommes;
la page deux **cent**; *la page quatre*-**vingt**.

Rem. III. — L'usage général est d'écrire **mil** au lieu de *mille* pour désigner le millésime, c'est-à-dire la date de

---

1. Origines latines et histoire. — Les noms de nombre cardinaux français, jusqu'à *seize*, viennent des mots latins correspondants, la plupart fort contractés :

un, *unum*,	sept, *septem*,	douze, *duodecim*,
deux, *duo*,	huit (anciennement *oit*),	treize, *tredecim*,
trois, *tres*,	*octo*,	quatorze, *quatuor-decim*,
quatre, *quatuor*,	neuf, *novem*,	
cinq, *quinque*,	dix, *decem*,	quinze, *quindecim*,
six, *sex*,	onze, *undecim*,	seize, *sexdecim*.

Depuis *vingt* jusqu'à *soixante*, les nombres cardinaux désignant des dizaines s'expriment par un seul mot, qui vient du latin :

vingt, *viginti*,	cinquante, *quinquaginta*,
trente, *triginta*,	soixante, *sexaginta*.
quarante, *quadraginta*,	

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on disait aussi :

septante *(septuaginta)*, aujourd'hui *soixante-dix ;*
octante *(octoginta)*, aujourd'hui *quatre-vingts;*
nonante *(nonaginta)*, aujourd'hui *quatre-vingt-dix*.

On dit encore aujourd'hui *les septante* (les soixante-dix traducteurs grecs de la Bible) et quelques provinces ont conservé les mots *septante, octante, nonante*.

Soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix sont de formation toute française. *Cent* vient du latin *centum*.

Digitized by Google

l'année, quand la date commence par ce mot. Ex. : *L'an* **mil** *huit cent quatre-vingt-neuf.* Mais on écrit *l'an mille*[1].

§ **131.** Les adjectifs numéraux ou noms de nombre ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec les noms auxquels ils se rapportent. Ex. : *La* **première** *fois*; *les* **premiers** *hommes.*

Remarque I. On forme les noms de nombre ordinaux en ajoutant **ième** au nom de nombre cardinal correspondant. Ex. : *trois, trois***ième**. — Il faut excepter **premier** et **second** qui correspondent à *un* et *deux*[2], mais on dit *unième*, dans les nombres composés. Ex. : le *vingt-et-***unième.**

Second se dit de préférence quand il est question de deux personnes ou de deux choses; **deuxième** se dit de préférence quand il y en a plus de deux.

Rem. II. — Dans **cinquième,** un **u** est ajouté entre *cinq* et la terminaison *ième* (Voir § 36); **neuvième** s'écrit par un **v.** (Voir page 46, note 2.)

Rem. III. — Au-dessous de cent, quand un nom de nombre est formé de plusieurs mots, ces mots sont joints par des traits d'union. Ex. : **dix-sept, quatre-vingt-dix-neuvième.**

---

1. Histoire. — *Mil* vient de *mille*, et *mille* vient de *millia.*

2. Origines latines et histoire. — *Premier* et *second* viennent des mots latins † *primarium, secundum:* mais tous les nombres ordinaux qui suivent sont formés par l'addition du suffixe *ième* (latin *esimum*) au nom de nombre cardinal français (trois-*ième*, quatr-*ième*, dix-*ième*, etc). L'ancien français avait gardé du latin quelques autres noms de nombre ordinaux, par exemple :

Tiers (de *tertium*) qui est resté dans les expressions suivantes : *le tiers Etat, le tiers parti, un tiers* (pour *une troisième personne, une tierce personne, la troisième partie d'un tout*) ;

Quart (de *quartum*), qui est encore employé par La Fontaine : « un *quart* voleur survint » ; et qui est resté dans le mot *un quart* (la quatrième partie d'un tout), et dans *fièvre quarte;*

Quint (de *quintum*), qu'on retrouve dans Charles-*Quint*, Sixte-*Quint;*

Sixte (de *sextum*), *none* (de *nonum*), *décime* (de *decimum*), d'où viennent les mots *sixte musicale, nones, décime* et *dime*, mot de formation populaire, etc.

Le vieux français, au lieu de *premier*, disait *prime* (de *primum*), qui est resté dans les expressions : *prime, de prime abord, primesautier, de prime saut*, etc.)

Digitized by Google

§ **132.** Aux noms de nombre ordinaux se rattachent les adjectifs numéraux qui suivent :

1° Ce sont d'abord ceux qui indiquent les fractions de l'unité, à savoir : **demi, tiers, quart, cinquième, sixième,** etc.[1]

2° Ce sont ensuite ceux qui indiquent les multiplications de l'unité : **double, triple, quadruple,** etc.[2]

3° Enfin, on a formé à l'aide du suffixe masculin *ain* et du suffixe féminin *aine* des noms de nombre collectifs, tels que *quatrain, sixain, dizaine,* (groupes de quatre, six, dix vers); *douzaine, centaine,* (réunion de douze, de cent objets); mais, par exception, à *mille* correspond *millier* venu directement du latin.

2° *Adjectifs possessifs.*

§ **133.** Les adjectifs **possessifs*** déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de possession. Ce sont :

		1° au singulier		2° au pluriel
		masculin :	*féminin :*	*des deux genres :*
pour la	1re *pers. du sing.*	**mon**	**ma**	**mes**
—	2e —	**ton**	**ta**	**tes**
—	3e —	**son**	**sa**	**ses**
—	1re *pers. du pluriel*	**notre**		**nos**
—	2e —	**votre**		**vos**
—	3e —	**leur**		**leurs** [3].

1. Origines latines. — Les trois premiers viennent du latin : *dimidium, tertium, quartum;* les autres se forment, comme les noms de nombre ordinaux, par l'addition du suffixe *ième* au nom de nombre cardinal (§ 131). — Les mots latins *decimum, centesimum* ont donné des substantifs indiquant des sous-multiples de l'unité monétaire : *décime, centime.*

2. Origines latines. — Ces derniers adjectifs viennent tous du latin : *double,* de *duplicem; triple,* de *triplicem; quadruple,* de *quadruplum; quintuple,* de *quintuplum; sextuple,* de *sextuplum; décuple,* de *decuplum; centuple,* de *centuplum, millier de millarium.*

3. Origines latines et histoire. — Tous ces adjectifs sont tirés

Digitized by Google

§ **134. Remarque I.** — On emploie **mon, ton, son,** au lieu de *ma, ta, sa,* devant les noms et adjectifs féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette. Ex. : **Mon** *étoile,* **ton** *âme,* **son** *humble position* [1].

§ **135. Rem. II.** — On emploie l'adjectif **votre** au lieu de *ton, ta,* en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect.

§ **136.** Il y a d'autres adjectifs possessifs moins usités, qui sont :

		1° au singulier :	2° au pluriel :
pour la	1re *personne :*	**mien, mienne;**	**miens, miennes;**
—	2e —	**tien, tienne;**	**tiens, tiennes;**
—	3e —	**sien, sienne;**	**siens, siennes.**

3° *Adjectifs démonstratifs.*

§ **137.** Les adjectifs **démonstratifs*** déterminent les substantifs avec une idée d'indication, soit qu'on *montre* des objets présents, soit qu'on rappelle ceux dont on a parlé. Ce sont les suivants :

---

des adjectifs latins correspondants :

Meum, meam; *meos, meas.*
Tuum, tuam; *tuos, tuas.*
Suum, suam; *suos, suas.*
Nostrum, nostram; nostros, nostras.
Vostrum, vostram; vostros, vostras (formes archaïques de *vestrum, vestram; vestros, vestras*).

Leur vient du génitif pluriel *illorum;* aussi, dans l'ancien français était-il invariable. On disait : *leur frères, leur enfants,* c'est-à-dire *frères, enfants d'eux.*

1. Histoire. — Cet emploi de *mon* avec un substantif féminin date du XVIe siècle et semble former un *solécisme,* que ne commettait pas l'ancien français. Devant une voyelle, de même que nous élidons l'*a* de l'article féminin (*l'amie*), l'ancien français élidait l'*a* de l'adjectif féminin possessif : *m'amie, t'amie, s'amie.* C'est par ignorance de cette règle qu'on a écrit *ma mie,* ce que n'autorise l'orthographe d'aucune époque. *Amour* étant aussi féminin, dans l'ancienne langue, même au singulier, on écrivait, *m'amour* (*ma amour*). Vaugelas (*Remarque* sur *mon, ton, son*) écrit *m'amie, m'amour,* et Molière : « Allez, *m'amour...* » (*Malade imaginaire*). — Les philologues ne s'accordent pas sur la cause qui a fait employer *mon* au lieu de *ma.*

Digitized by Google

1° singulier		2° pluriel
masculin :	*féminin :*	*des deux genres :*
ce, cet	**cette,**	**ces** [1].

§ **138. Remarque I.** — On met **ce** devant les noms et les adjectifs masculins commençant par une consonne ou une *h* aspirée. Ex. : **Ce** *soldat,* **ce** *héros.*

On met **cet** devant les noms et les adjectifs masculins commençant par une voyelle ou une *h* muette. Ex. : **Cet** *enfant,* **cet** *heureux événement.*

Rem. II. — Il ne faut pas confondre **ces**, pluriel de l'adjectif démonstratif, avec **ses**, pluriel de l'adjectif possessif.

4° *Adjectifs interrogatifs et conjonctifs.*

§ **139.** Les adjectifs **interrogatifs** * déterminent le substantif qu'ils accompagnent en indiquant qu'il est l'objet d'une question, d'une interrogation. Il n'y a, en français, qu'un adjectif *interrogatif* qui est **quel** et qui fait :

	1° au masculin	2° au féminin
singulier :	**quel,**	**quelle,**
pluriel :	**quels,**	**quelles** [2].

Ex. : **Quel** *chemin,* **quelle** *route dois-je prendre ?*

§ **140.** L'adjectif interrogatif devient **conjonctif** quand il sert à joindre deux propositions entre lesquelles il se trouve placé. Ex. : *Dites-moi* **quelle** *route je dois prendre.*

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — L'adjectif démonstratif était au XIe siècle *icest*, qui s'est abrégé plus tard en *cest* (comme *ici* s'est abrégé en *ci*) ; et *cest* est devenu *cét* (orthographe de Vaugelas), puis *cet*, qui s'est encore affaibli en *ce* devant les consonnes, mais où le *t* est étymologique, non euphonique.

Icest venait du latin *eccistum* (*ecce istum*).

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Quel* vient du latin *qualis*. Notre ancienne langue avait un autre adjectif interrogatif, *quantième*, (c'est-à-dire à *quel ordre numérique*). Il s'est conservé jusqu'à la fin du XVIIe siècle : « Je ne sais à la *quantième visite* ce fut » (Furetière, *Roman bourgeois*). Ce mot ne s'emploie plus aujourd'hui que comme substantif : on dit *le quantième du mois.*

Digitized by Google

Il est facile de voir que cette phrase contient une interrogation indirecte, et répond à ces deux-ci : *Quelle route dois-je prendre? Dites-le-moi.*

§ **141**. L'adjectif interrogatif s'emploie aussi pour marquer la surprise, l'admiration. On l'appelle alors **exclamatif**. Ex. : **Quel** *beau spectacle!*

5° *Adjectifs indéfinis.*

§ **142**. Les adjectifs **indéfinis*** déterminent encore les substantifs, mais d'une manière plus vague, plus générale que les autres adjectifs.

Ces adjectifs sont : **un** (*masculin*), **une** (*féminin*); *au pluriel* **des** (*pour les deux genres*) :

— **aucun, nul ;**
— **même, autre ;**
— **certain, tel ;**
— **maint, plusieurs, chaque ;**
— **quelque, quelconque ;**
— **tout**[1].

§ **143**. **Remarque I.** — Il ne faut pas confondre l'adjectif

---

1. Origines latines et histoire. — I. L'adjectif indéfini *un, une*, vient du latin *unum, unam*, qui, dans la basse latinité, était devenu synonyme de *quemdam, quamdam.*

II. *Aucun* (ancien français *alquns*) est composé de *alque* (latin *aliquem*) et de *un. Nul* vient du latin *nullum*, pour *ne ullum.*

III. *Même*, qui a passé successivement par les formes *medisme, medesme, meesme, mesme*, et qui n'est arrivé à sa forme actuelle qu'après une série de contractions amenées par la chute de la consonne médiane, vient du bas latin *metipsimum*, forme contractée elle-même de † *metipsissimum. Autre* se disait, en vieux français, *altre* (du latin *alter*, qu'on retrouve dans le verbe *altérer*).

IV. *Certain* vient du latin *certum* par l'addition d'un suffixe latin *anus* qui a donné *ain*, en français. — *Tel* vient du latin *talem.*

V. *Maint* est d'origine germanique. *Plusieurs* vient de † *pluriores* pour *plures* qui a perdu son sens de comparatif. — *Chaque* vient du latin *quisque* qui a donné en français les formes successives *quesque, chesque, chasque.*

VI. *Quelque* est formé de *quel* (latin *qualem*) et de la conjonction *que. — Quelconque* vient du latin *qualemcumque.*

VII. *Tout* vient de *totum* qui, en latin, avait un sens différent (*tout entier*).

Digitized by Google

indéfini **un** avec le nom de nombre *un*. Le premier n'exprime qu'une détermination vague et sert à indiquer la personne ou la chose dont on parle d'une manière indéterminée; il se met aussi pour *tout* et *quiconque*. Ex. : **Un** *philosophe a dit que...* **Un** *écolier doit faire cela. Donnez-moi* **un** *livre.* — *Un,* nom de nombre, sert à marquer la quantité. Ex. : **Un** *soldat et* **un** *soldat font deux soldats.*

Rem. II. — Il ne faut pas confondre non plus **des**, pluriel de l'adjectif indéfini, avec *des* pluriel de l'article contracté [1].

CHAPITRE IV

LE PRONOM

§ **144.** Le **pronom*** est un mot qui tient ordinairement la place d'un nom précédemment exprimé ou dont l'idée est présente à l'esprit. Le pronom ne représente pas seulement l'idée du nom qu'il remplace; il y ajoute certaines idées accessoires très précises (idées de *personne*, de *possession*, etc.) d'après lesquelles on a pu distinguer cinq espèces de pronoms qui sont :

1° les pronoms **personnels**;
2° — **possessifs**;
3° — **démonstratifs**;
4° — **interrogatifs** et **conjonctifs**;
5° — **indéfinis**.

§ **145. Remarque I.** — Il y a entre les adjectifs et les pronoms cette différence essentielle que l'adjectif accompagne toujours un substantif tandis que le pronom tenant lieu d'un substantif, ne peut jamais être joint à un substantif. Ainsi,

---

1. Histoire. — Certains grammairiens donnent à *un*, adjectif indéfini, le nom d'*article indéfini*. Ils ne paraissent pas avoir pour eux l'assentiment de l'Académie.

Digitized by Google

l'on distinguera l'adjectif **mon**; et le pronom **le mien**. Ex :

C'est **mon** *livre* (adjectif).
A qui ce livre ? — C'est **le mien** (pronom).

§ **146. Rem. II.** — Le pronom prend le genre, le nombre et la personne du nom dont il tient la place. Ainsi **je** est du masculin si c'est un homme qui parle; il est du féminin si c'est une femme.

1° *Pronoms personnels.*

§ **147.** Les pronoms **personnels*** représentent spécialement les noms par rapport au rôle qu'ils jouent dans le discours. Ils marquent ou la personne qui parle (*première personne*) ou celle à qui l'on parle (*deuxième personne*), ou bien la personne ou la chose dont on parle (*troisième personne*). Les pronoms *personnels* sont :

		Singulier	Pluriel
1re personne :	*masc. et fém.*	**je, moi, me,**	**nous.**
2e personne :	*masc. et fém.*	**tu, toi, te,**	**vous.**
3e personne :	*masculin*	**il, le,**	**ils. eux.**
	féminin	**elle, la,**	**elles.**
	neutre	**il, le,**	(*sans pluriel*).
	masc. et fém.	**lui, soi,**	**les. leur.**
	masc., fém... neutre	**se, en, y**[1].	

1. Origines latines et histoire. — *Ego* a donné d'abord *eo*, qu'on

Digitized by Google

§ **148. Remarque I.** — Il n'avait pas été question jusqu'ici du **neutre** (c'est-à-dire du genre qui n'est ni masculin ni féminin), parce que ce genre n'existe pas en français pour les substantifs. Il en sera parlé plus au long dans la syntaxe.

§ **149. Rem. II.** — Les pronoms **je, me, te, se, le, la,** élident leur voyelle quand ils sont suivis d'un verbe commençant par une voyelle, ou des pronoms ou adverbes **en** et **y**. Ex. : **j'***aime*, *il* **m'***aime*, *je* **t'***aime*, *il* **l'***aime*, *il* **s'***aime ; il* **s'en** *va*, *j'***y** *vais*.

§ **150. Rem. III.** — Les pronoms **le, la, les** se distinguent de l'article en ce que, au lieu de précéder un nom, ils accompagnent un verbe et représentent un nom déjà énoncé. (Voir § 145.) Ex. : *Voici* **le** (article) ***père*** *de votre ami. Je* **le** (pronom) *vois*.

§ **151. Rem. IV.** — **Leur** signifie *à eux, à elles ;* il se distingue de l'adjectif possessif **leur** en ce qu'il n'accompagne pas un substantif (Voir § 145) et ne prend jamais le signe du pluriel. Ex. : *Voici des malheureux, il faut* **leur** *porter secours*.

§ **152. Rem. V.** — **En** signifie *de lui, d'elle ; d'eux, d'elles ; de cela*, et quelquefois *de moi, de toi*, etc. **Y** signifie

---

trouve dans les *Serments de Strasbourg* (842), puis *io, jo*, qui s'est affaibli en *je*.

Me, te, se ; nos, vos, à l'accusatif, ont donné *me, te, se*, et *moi, toi, soi ; nous, vous*.

Il, masculin, est venu de *ille* ou *illum ; il*, neutre, de *illud ; elle* de *illa* ou *illam ; la* de *illam*.

Le pluriel masculin *illi* avait donné au vieux français *il ;* mais la langue moderne a emprunté *ils* à l'accusatif *illos*, qui a aussi donné deux autres formes : 1° *els*, qui a vocalisé son *l* (*eux*) ; 2° *los*, dont l'*o* s'est affaibli en *e* (*les*).

Lui est dérivé de †*illui*, qui est pour *illi huic*, et qu'on trouve déjà dans une inscription romaine ; *leur*, de *illorum ; y*, de *ibi ; en* (qui dans le vieux français s'écrivait *ent*) de *inde*, comme *souvent* de *subinde*. — Ces deux derniers pronoms, en raison de leur origine et du rôle qu'ils jouent souvent dans le discours, reçoivent parfois le nom de *pronoms adverbiaux*.

Digitized by Google

à lui, à elles ; à eux, à elles, à cela, etc. Ex. : *J'aime cet enfant et j'***en** *suis aimé. Il n'aime pas le jeu au point d'***y** *donner tout son temps.*

§ **153. Rem. VI.** — On emploie **vous** au lieu de **tu,** en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect.

§ **154. Rem. VII.** — Les pronoms **se, soi** qui ne peuvent s'employer que comme complément et qui représentent toujours le sujet de la proposition sont appelés pronoms **réfléchis.**

§ **155. Rem. VIII.** — Certains pronoms personnels peuvent être suivis de l'adjectif *même* qui leur est joint par un trait d'union. (Voir Syntaxe, § 481.) C'est ainsi que sont formés les pronoms composés : **moi-même, toi-même, nous-mêmes,** etc.

2° *Pronoms possessifs.*

§ **156.** Les pronoms **possessifs*** ajoutent à l'idée du nom qu'ils représentent une idée accessoire de possession, de propriété. Ce sont :

1° Quand une seule personne possède :

	Singulier :	Pluriel :
1re *pers.*	**le mien, la mienne,**	**les miens, les miennes.**
2e —	**le tien, la tienne,**	**les tiens, les tiennes.**
3e —	**le sien, la sienne,**	**les siens, les siennes**[1].

1. Origines latines et histoire. — *Mien, tien, sien,* viennent de *meum, tuum, suum,* comme les adjectifs *mon, ton, son,* dont ils sont des formes adoucies.

Quant à *vôtre, nôtre,* ils viennent de *nostrum, vostrum,* comme les adjectifs *notre, votre :* les uns et les autres se sont écrits, pendant tout le XVIIe siècle, *nostre, vostre.* S'il y a aujourd'hui une différence d'orthographe entre l'adjectif et le pronom, c'est pour marquer la différence de place de l'accent tonique : quand *notre* est adjectif, l'intensité de la voix se porte sur le mot suivant (Ex. : notre *pays,* notre *terre,* etc.) ; c'est tout le contraire, quand *nôtre* est pronom (Ex. : ce pays est le *nôtre ;* cette terre est la *nôtre,* etc.).

Digitized by Google

2° Quand plusieurs personnes possèdent :

1re *pers.*	**le nôtre,**	**la nôtre,**	**les nôtres.**
2e —	**le vôtre,**	**la vôtre,**	**les vôtres.**
3e —	**le leur,**	**la leur,**	**les leurs.**

§ **157. Remarque I.** — Le **nôtre** et le **vôtre** se distinguent, par l'accent circonflexe, des adjectifs *notre* et *votre*.

§ **158. Rem II.** — On emploie **le vôtre,** au lieu de **le tien,** en parlant à une seule personne, pour lui témoigner du respect. (Voir § 135.)

3° *Pronoms démonstratifs.*

§ **159.** Les pronoms **démonstratifs** désignent, en le *montrant*, l'objet indiqué par le nom qu'ils représentent. Nous n'avons, en réalité, qu'un pronom démonstratif qui est :

Au singulier			Au pluriel	
masculin :	*féminin :*	*neutre :*	*masculin :*	*féminin :*
celui,	**celle,**	**ce,**	**ceux,**	**celles.**

Mais, par l'addition des particules **ci** et **là**, on forme de nouveaux pronoms démonstratifs qui sont :

Au singulier			Au pluriel	
masculin :	*féminin :*	*neutre :*	*masculin :*	*féminin :*
celui-ci,	**celle-ci,**	**ceci,**	**ceux-ci,**	**celles-ci,**
celui-là,	**celle-là,**	**cela,**	**ceux-là,**	**celles-là**[1].

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Ce*, pronom neutre, est distinct par l'étymologie de l'adjectif masculin *ce* (§ 135) ; *ce*, neutre, vient de *ecce hoc*, qui a donné successivement, *içо*, *ço*, *ce*. — *Celui*, *icelui* était, dans le vieux français, le cas régime de *cil* (plus anciennement *icel*), de même que *autrui* était le cas régime de *altre* (Voy. § 167). *Icelui*, *icelle* viennent de † *eccillum*, *eccillam* ; *iceux*, plus anciennement *icels*, de † *eccillos* (*ecce illum*, *illam*, *illos*). Racine, parodiant le langage de la vieille procédure, a dit dans *les Plaideurs* :

De ma cause et des faits renfermés en *icelle*.

Dans *celui-là*, *celle-là*, *là* garde son accent ; mais il l'a perdu dans *cela*.

Digitized by Google

§ **160. Remarque I.** — Les pronoms suivis de **ci** indiquent des personnes ou des choses rapprochées; ceux qui sont suivis de **là** indiquent des personnes ou des choses éloignées.

Rem. II. — Les particules *ci* et *là* sont toujours unies par un trait d'union au mot auquel elles sont jointes, excepté dans les mots *ceci* et *cela*. (Voir § 556.)

4° Pronoms conjonctifs ou relatifs et pronoms interrogatifs.

§ **161.** Les pronoms **conjonctifs*** sont ainsi nommés parce qu'ils servent à joindre la proposition dont ils font partie à celle où figure le nom qu'ils représentent.

On les appelle aussi pronoms **relatifs***, parce qu'ils sont en rapport, en relation avec un nom ou pronom ordinairement placé devant et appelé **antécédent**. Ex. : *L'homme* **qui** *passe est aveugle* ou *celui* **qui** *passe est aveugle.*

§ **162.** Les pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* sont :

1° **Qui, que, où, dont**[1], qui s'emploient pour les trois genres; et **quoi**, servant seulement pour le neutre.

2° Avec diverses modifications, selon les genres et les nombres :

Singulier		Pluriel	
masculin :	*féminin :*	*masculin :*	*féminin :*
lequel,	**laquelle,**	**lesquels,**	**lesquelles ;**
duquel,	**de laquelle,**	**desquels,**	**desquelles ;**
auquel,	**à laquelle,**	**auxquels,**	**auxquelles.**

§ **163. Remarque I.** — **Dont** s'emploie pour *de qui, duquel,*

1. Origines latines et histoire. — *Qui* vient du latin *qui; lequel* de *illum qualem ; que*, de *quam ; quoi*, de *quem* et de *quid; où*, de *ubi* (*out*, dans l'ancien français). Ex. : « Le chemin par *out* je venais ». *Dont* vient de *de unde* et s'écrivait autrefois *dunt*.

Digitized by Google

de laquelle; desquels, desquelles; de quoi. Ex. : *Voici l'homme* **dont** *je vous ai parlé. — Voici la femme* **dont** *je vous ai parlé. — Rappelez-vous ce* **dont** *je vous ai parlé.*

§ **164. Rem. II. — Où** est un adverbe qui s'emploie comme pronom dans le sens de *dans lequel, vers lequel, dans laquelle,* etc. Ex.: *La maison* **où** *je vais est éloignée.*

§ **165.** La plupart des pronoms *conjonctifs* ou *relatifs* s'emploient aussi comme pronoms **interrogatifs.** Exemples:

Qui *vient?*	*Voici deux pommes :* **laquelle** *choisissez-vous?*
Que *dites-vous?*	

Dont ne s'emploie jamais aujourd'hui comme interrogatif: il est remplacé par *de qui.* Ex. : *De qui avez-vous appris cette nouvelle?*

5° *Pronoms indéfinis.*

§ **166.** Les pronoms **indéfinis*** sont ainsi nommés parce qu'ils peuvent représenter des personnes ou des choses dont on n'a fait précédemment aucune mention précise.

§ **167.** Les pronoms *indéfinis* sont :

Autrui, chacun, on, personne, quelqu'un, quiconque, rien, l'un, l'autre, et au pluriel. **les uns, les autres** [1].

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Autrui* était, dans l'ancienne langue, un cas régime, et signifiait *de cet autre, à cet autre* (*alteri huic*); on disait *l'altrui cheval, le cheval à un autre.*

Chacun est une combinaison de *chaque* et de *un.*

On vient de *homo* et était à l'origine un substantif. Il s'est écrit successivement *l'homs, l'hom, l'om, l'on.*

Personne vient de *persona,* rôle, personnage. Il a pris le sens de *un homme, quelqu'un.* Comme pronom indéfini, il est toujours du masculin singulier.

Quelqu'un est un dérivé de *quelque.* — *Quiconque* vient du latin *quicumque.*

Rien vient du latin *rem,* et s'emploie encore substantivement

Digitized by Google

§ **168.** Les adjectifs indéfinis **aucun, autre, certain, nul, plusieurs, tout** et **tel** s'emploient fréquemment comme pronoms indéfinis. Ex.: **Nul** *n'est prophète dans son pays.* Dans ce cas, ces mots ne sont pas joints à un substantif. (Voir § 145.)

CHAPITRE V

LE VERBE

1re Section. — Du verbe et de ses différentes espèces.

§ **169.** Le **verbe*** est un mot qui exprime l'état ou l'action.

(On dit aussi que le verbe est un mot qui exprime que l'on est dans un certain état ou que l'on fait quelque chose.)

Dans: *Paul est malade, je pars,* les mots **est** et **pars** sont des verbes.

Les mots *Paul* et *je* qui désignent celui qui *est* malade et celui qui *part,* sont appelés **sujets.** Le sujet d'un verbe est généralement un nom, un pronom ou un mot pris substantivement.

§ **170.** Différentes espèces de verbes. — On appelle **verbes actifs*** ou **transitifs*** ceux qui expriment une action s'exerçant directement sur une autre personne ou une autre chose que le sujet; et le mot qui désigne cette personne ou cette chose s'appelle **complément direct.**

---

dans la locution *un rien* (on disait autrefois, en souvenir du genre du mot latin, *une rien*). Mais avec le temps le rôle de ce mot a changé dans la langue, comme celui de *on* et de *personne;* il est devenu pronom indéfini.

Digitized by Google

Ex.: *Pierre aime Paul.* — (*Pierre*, sujet; *aime*, verbe actif; *Paul*, complément direct.)

Quand le sujet, au lieu d'exercer l'action, la supporte, le verbe est dit **verbe passif***. Ex.: *Paul est frappé par Pierre.* — (*Paul*, sujet; *est frappé*, verbe passif; *par Pierre*, complément.)

Quand l'action retombe sur le sujet lui-même, le verbe s'appelle **verbe réfléchi***. Ex.: *Il se frappe.* — (*Il*, sujet; *se frappe*, verbe réfléchi.)

La plupart des verbes actifs peuvent devenir **passifs** et **réfléchis.**

§ **171.** On appelle **verbes neutres*** ou **intransitifs*** ceux qui expriment un état, ou bien une action qui ne s'exerce pas directement sur un objet. Ex.: *Le cheval part.* — (*Le cheval*, sujet; *part*, verbe neutre.)

Les verbes neutres ont souvent un **complément indirect,** mais ils ne peuvent pas avoir de complément *direct*, et, par suite, ne sauraient être employés au *passif*. Quelques-uns peuvent devenir *réfléchis*. Ex. : *se nuire, se plaire.*

Certains verbes transitifs peuvent s'employer sans complément direct, comme verbes intransitifs. Ex. : *L'ennemi approche ; je lis.*

§ **172.** Les **verbes impersonnels*** sont ceux qui expriment une action sans la rapporter à un sujet déterminé ; ils ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier avec le pronon neutre et indéterminé **il**. Aussi les appelle-t-on qnelquefois **unipersonnels**. Ex. : *Il pleut; il neige.*

§ **173.** Les autres verbes ont trois personnes pour le singulier, trois pour le pluriel. Ces personnes sont, en français, marquées par les pronoms suivants :

	Singulier :	Pluriel :
1re *personne* :	**je,**	**nous,**
2e —	**tu,**	**vous,**
3e —	**il, elle,**	**ils, elles.**

Digitized by Google

La 3e personne est aussi marquée par un pronom quelconque ou un nom qui sert de sujet.

§ **174.** En résumé, il y a deux espèces de verbes :

1° Les verbes **actifs**, qui peuvent en général devenir verbes *passifs* et verbes *réfléchis ;*

2° Les verbes **neutres** auxquels se rattachent les verbes *impersonnels*[1].

§ **175.** Les verbes **être** et **avoir** ont une importance particulière :

1° Chacun d'eux peut être employé seul et avoir une signification propre ; **être,** verbe neutre, signifie *exister*, et **avoir**, verbe actif, signifie *posséder*[2].

2° Ces verbes servent à la conjugaison des autres verbes. Ils perdent alors leur signification propre et sont dits verbes **auxiliaires***.

§ **176. Remarque.** — On peut aussi considérer comme *auxiliaires :*

1° Les verbes **aller** et **devoir** qui, joints à un infinitif, perdent parfois leur sens propre et forment de véritables futurs. Ex. : *Je vais, j'allais partir ; je dois, je devais partir demain.*

2° Le verbe **venir,** qui, suivi de la préposition **de** et d'un infinitif, forme une sorte de *parfait indéfini* avec la nuance d'un accomplissement tout récent de l'action indiquée par le verbe. Ex. : *Je viens de rentrer.*

RADICAL ET TERMINAISONS

§ **177.** On distingue, dans les verbes, le **radical*** et la **terminaison***.

1. Voir une autre classification des verbes, page 213, § 97.

2. Le verbe *être,* employé seul comme verbe neutre, est parfois désigné sous le nom de *verbe substantif.*

Digitized by Google

Le **radical** est la partie essentielle du verbe, celle qui en indique le sens ; le radical des verbes réguliers est en général invariable dans les différentes formes que prend le verbe.

Les **terminaisons,** au contraire, sont variables : leurs variations indiquent les **temps,** les **modes,** les **nombres,** les **genres,** les **personnes.** Exemples :

	Radical.	Terminaisons	
(J')	*aim*	**e**	(1re *personne du singulier*).
(Tu)	*aim*	**es**	(2e — —).
(Il, elle)	*aim*	**e**	(3e — —).
(Nous)	*aim*	**ons**	(1re *personne du pluriel*).
(Vous)	*aim*	**ez**	(2e — —).
(Ils, elles)	*aim*	**ent**	(3e — —).

Dans *j'aim*-**ais,** *ais* indique le temps imparfait, le mode indicatif et la première personne du singulier ; dans *tu aim*-**eras,** *eras* indique le temps futur, le mode conditionnel et la deuxième personne du singulier ; de même dans *aim*-**ant,** *ant* indique le mode participe, etc.

TEMPS ET MODES

§ **178.** Les **temps** marquent les époques auxquelles se rapporte l'état ou l'action qu'exprime le verbe.

Il y a trois temps principaux :

1° Le **présent,** qui indique qu'une chose est ou qu'un fait s'accomplit au moment où l'on parle. Ex. : *Je lis.*

2° Le **passé,** qui indique qu'une chose a été ou qu'un fait a été accompli avant le moment où l'on parle. Ex. : *Je lus.*

3° Le **futur,** qui indique qu'une chose sera ou qu'un fait s'accomplira après le moment où l'on parle. Ex. : *Je lirai.*

§ **179.** Deux de ces temps (le *passé* et le *futur*) admettent des subdivisions.

Digitized by Google

Il y a cinq subdivisions pour le temps *passé*, savoir :

1° L'**imparfait** (*je lisais*) ;
2° Le **parfait défini** (*je lus*) ;
3° Le **parfait indéfini** (*j'ai lu*) ;
4° Le **parfait antérieur** (*j'eus lu*) ;
5° Le **plus-que-parfait** (*j'avais lu*).

Il y en a deux pour le *futur*, savoir :

1° Le **futur proprement dit** (*je lirai*) ;
2° Le **futur antérieur** (*j'aurai lu*).

Quant au présent, il ne saurait admettre de subdivisions puisqu'il exprime le moment même et le moment unique où l'on parle.

En résumé, avec le présent, il y a en tout **huit temps**.

§ **180. Remarque.** — Les subdivisions du *passé* et du *futur* indiquent des nuances qu'il est bon de préciser.

I. Passé. 1° L'*imparfait* indique, en général, une action passée, mais qui ne l'était pas au moment où une autre s'accomplissait. Ex. : *J'***étais** *absent quand vous êtes venu.*

2° Le *parfait défini* indique une action accomplie à un moment déterminé. Ex. : *Je* **fis** *alors de grands efforts.*

3° Le *parfait indéfini* indique une action accomplie à un moment indéterminé. Ex. : *J'***ai perdu** *ma montre.*

4° Le *parfait antérieur* indique une action qui non seulement est accomplie, mais qui encore en a précédé une autre également passée. Ex. : *Quand j'***eus contemplé** *ce spectacle, je m'éloignai.*

5° Le *plus-que-parfait* indique une action passée et qui l'était déjà quand une autre s'est accomplie. Ex. : *J'***étais** *déjà* **parti** *quand il est venu.*

II. Futur. 1° Le *futur* indique simplement une action à venir. Ex. : *Je* **partirai** *demain.*

Digitized by Google

2° Le *futur antérieur* indique une action à venir, mais qui aura eu lieu antérieurement à une autre également à venir. Ex. : *Je* **serai parti** *quand il arrivera.*

§ **181.** Au point de vue de la conjugaison, les temps se divisent en **simples** et **composés**. Il y a quatre temps *simples* qui sont le *présent*, l'*imparfait*, le *parfait défini* et le *futur*. Les quatre autres temps (le *parfait indéfini*, le *parfait antérieur*, le *plus-que-parfait* et le *futur antérieur*) sont des temps *composés*, c'est-à-dire formés d'un **auxiliaire** et d'**un participe passé.**

§ **182.** Les **modes*** sont les différentes formes que prend le verbe selon la *manière* dont on *veut* présenter l'action indiquée par les temps du verbe.

Il y a en français **six modes :**

1° L'**indicatif***; il s'emploie pour énoncer simplement qu'une chose se fait, s'est faite ou se fera ; ou bien, au contraire, qu'elle ne se fait pas, n'a pas été faite ou ne se fera pas. Ex. : *Je lis; je lus; je lirai; je ne lis pas*, etc.

2° L'**impératif***; il s'emploie quand on commande ou qu'on prie de faire une chose ou de ne pas la faire. Ex. : *Lisez ; ne lisez pas.*

3° Le **subjonctif***; il s'emploie quand on veut indiquer que l'action énoncée est incertaine ou qu'elle dépend d'une autre, exprimée en général par un autre verbe. Ex. : *Je veux* **que** *vous* **lisiez**[1].

4° Le **conditionnel***; il s'emploie quand on veut indiquer que l'accomplissement d'une action est ou était

1. Le subjonctif étant le plus souvent uni au verbe dont il dépend par la conjonction **que,** c'est cette conjonction qui a été choisie de préférence aux autres dans les modèles de la conjugaison.

Digitized by Google

soumis à une condition. Ex. : *Je* **lirais, si** *j'avais de la lumière.*

5° L'**infinitif*** ; il exprime l'état ou l'action d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne. Ex. : *Lire*[1].

6° Le **participe*** qui, comme son nom l'indique, tient à la fois du verbe et de l'adjectif.

§ **183.** Le **participe** tient du verbe, en ce qu'il indique l'état ou l'action, marque le temps et peut avoir des compléments directs et indirects ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il qualifie ou détermine un substantif et souvent s'accorde avec lui en genre et en nombre.

Comme le participe marque le temps, on distingue deux participes, le **participe présent** (*frappant, étant frappé*) et le **participe passé** (*ayant frappé, frappé*).

§ **184.** Quand le *participe présent* est conjugué avec la préposition *en*, il prend le nom de **gérondif***. Ex. : *Il est tombé* **en courant.**

§ **185.** Les quatre premiers modes s'appellent **modes personnels,** parce qu'ils admettent la distinction des personnes. Les deux autres, l'*infinitif* et le *participe*, s'appelent **modes impersonnels.**

Comme on le verra d'après les tableaux qui suivent, tous les modes n'ont pas tous les temps. Ainsi le mode indicatif a huit temps (sans compter les temps surcomposés qui seront étudiés plus loin, § 227) ; le mode subjonctif, en a quatre ; le mode impératif, le mode conditionnel, le mode infinitif et le mode participe en ont chacun deux.

---

1. C'est par l'infinitif qu'on désigne communément le verbe dont on veut parler. Ex. : *Vous apprendrez le verbe* **lire.**

Digitized by Google

2e Section. — Tableaux des conjugaisons.

§ **186. Conjuguer**, c'est réciter ou écrire de suite les différents *temps* et les différents *modes* d'un verbe, avec les *personnes* et les *nombres* des modes personnels.

Il y a en français **quatre conjugaisons** différentes, qui sont distinguées par la terminaison de l'*infinitif présent* et qui servent de modèles pour conjuguer tous les verbes réguliers de la langue :

1re *conjugaison :*	infinitif terminé en	**er**	: **aimer ;**
2e *conjugaison :*	— —	**ir**	: **finir ;**
3e *conjugaison :*	— —	**oir**	: **recevoir ;**
4e *conjugaison :*	— —	**re**	: **rompre.**

§ **187.** La plus usitée des quatre conjugaisons est la première, qui comprend environ quatre mille verbes et qui sert encore aujourd'hui à former des verbes nouveaux à l'aide de substantifs.

La conjugaison en **ir** compte environ trois cent cinquante verbes, dont le nombre est encore sujet à s'accroître par la formation de verbes nouveaux à l'aide d'adjectifs.

Il n'y a qu'une trentaine de verbes dans la conjugaison en **oir** et une soixantaine dans la conjugaison en **re.**

Ces deux dernières conjugaisons ne servent plus à former des verbes nouveaux : elles peuvent être considérées comme des **conjugaisons mortes** [1].

§ **188.** Les tableaux suivants sont les modèles des **verbes réguliers** des quatre conjugaisons ; ils sont précédés des *auxiliaires* **avoir** et **être,** qui entrent dans la formation des temps composés des autres verbes.

Ces modèles sont suivis des remarques auxquelles donne lieu chacune de ces conjugaisons.

N. B. — *Dans ces tableaux, les* TEMPS *sont présentés* VERTICALEMENT, *et les* MODES *sur une ligne* HORIZONTALE.

---

1. On peut aussi considérer comme conjugaisons mortes les verbes er. ir qui ne prennent pas la syllabe *iss* (Voir page 109) ; tous les verbes nouveaux de la 2e conjugaison reçoivent en effet cette syllabe.

Digitized by Google

§ 189. — Verbe

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	MODE IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	J'ai. Tu as. Il *ou* elle a. Nous avons. Vous avez. Ils *ou* elles ont.	Aie. Ayons. Ayez.	Que j'aie. Que tu aies. Qu'il *ou* qu'elle ait. Que nous ayons. Que vous ayez. Qu'ils *ou* qu'elles aient.
Imparfait.	J'avais. Tu avais. Il *ou* elle avait. Nous avions. Vous aviez. Ils *ou* elles avaient.		Que j'eusse. Que tu eusses. Qu'il *ou* qu'elle eût. Que nous eussions. Que vous eussiez. Qu'ils *ou* qu'elles eussent.
Parfait défini.	J'eus. Tu eus. Il *ou* elle eut. Nous eûmes. Vous eûtes. Ils *ou* elles eurent.		
Futur.	J'aurai. Tu auras. Il *ou* elle aura. Nous aurons. Vous aurez. Ils *ou* elles auront.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	MODE IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai eu. Tu as eu. Il *ou* elle a eu. Nous avons eu. Vous avez eu. Ils *ou* elles ont eu.		Que j'aie eu. Que tu aies eu. Qu'il *ou* qu'elle ait eu. Que nous ayons eu. Que vous ayez eu. Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.
Parfait antérieur.	J'eus eu. Tu eus eu. Il *ou* elle eut eu. Nous eûmes eu. Vous eûtes eu. Ils *ou* elles eurent eu.		
Plus-que-parfait.	J'avais eu. Tu avais eu. Il *ou* elle avait eu. Nous avions eu. Vous aviez eu. Ils *ou* elles avaient eu.		Que j'eusse eu. Que tu eusses eu. Qu'il *ou* qu'elle eût eu. Que nous eussions eu. Que vous eussiez eu. Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.
Futur antérieur.	J'aurai eu. Tu auras eu. Il *ou* elle aura eu. Nous aurons eu. Vous aurez eu. Ils *ou* elles auront eu.	Aie eu. Ayons eu. Ayez eu.	

Digitized by Google

auxiliaire AVOIR.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	MODE INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
J'aurais. Tu aurais. Il *ou* elle aurait. Nous aurions. Vous auriez. Ils *ou* elles auraient.	Avoir.	Ayant.

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.	MODE INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
J'aurais eu *ou* j'eusse eu. Tu aurais eu *ou* tu eusses eu. Il *ou* elle aurait eu *ou* eût eu. Nous aurions eu *ou* eussions eu. Vous auriez eu *ou* eussiez eu. Ils *ou* elles auraient eu *ou* eussent eu.	Avoir eu.	Ayant eu.

Digitized by Google

§ 190. — Verbe

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPERATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je suis. Tu es. Il *ou* elle est. Nous sommes. Vous êtes. Ils *ou* elles sont.	Sois. Soyons. Soyez.	Que je sois. Que tu sois. Qu'il *ou* qu'elle soit. Que nous soyons. Que vous soyez. Qu'ils *ou* qu'elles soient.
Imparfait.	J'étais. Tu étais. Il *ou* elle était. Nous étions. Vous étiez. Ils *ou* elles étaient.		Que je fusse. Que tu fusses. Qu'il *ou* qu'elle fût. Que nous fussions. Que vous fussiez. Qu'ils *ou* qu'elles fussent.
Parfait défini.	Je fus. Tu fus. Il *ou* elle fut. Nous fûmes. Vous fûtes. Ils *ou* elles furent.		
Futur.	Je serai. Tu seras. Il *ou* elle sera. Nous serons. Vous serez. Ils *ou* elles seront.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai été. Tu as été. Il *ou* elle a été. Nous avons été. Vous avez été. Ils *ou* elles ont été.		Que j'aie été. Que tu aies été. Qu'il *ou* qu'elle ait été. Que nous ayons été. Que vous ayez été. Qu'ils *ou* qu'elles aient été.
Parfait antérieur.	J'eus été. Tu eus été. Il *ou* elle eut été. Nous eûmes été. Vous eûtes été. Ils *ou* elles eurent été.		
Plus-que-parfait.	J'avais été. Tu avais été. Il *ou* elle avait été. Nous avions été. Vous aviez été. Ils *ou* elles avaient été.		Que j'eusse été. Que tu eusses été. Qu'il *ou* qu'elle eût été. Que nous eussions été. Que vous eussiez été. Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.
Futur antérieur.	J'aurai été. Tu auras été. Il *ou* elle aura été. Nous aurons été. Vous aurez été. Ils *ou* elles auront été.	Aie été. Ayons été. Ayez été.	

Digitized by Google

auxiliaire ÊTRE.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	MODE INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
Je serais. Tu serais. Il *ou* elle serait. Nous serions. Vous seriez. Ils *ou* elles seraient.	Être.	Étant.

COMPOSES.

MODE CONDITIONNEL.	MODE INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
J'aurais été *ou* j'eusse été. Tu aurais été *ou* tu eusses été. Il *ou* elle aurait été *ou* eût été. Nous aurions été *ou* eussions été. Vous auriez été *ou* eussiez été. Ils *ou* elles auraient été *ou* eussent été.	Avoir été.	Ayant été.

Digitized by Google

§ 191. — 1re conjugaison,

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	J' aim e. Tu aim es. Il *ou* elle aim e. Nous aim ons. Vous aim ez. Ils *ou* elles aim ent.	Aim e. Aim ons. Aim ez.	Que j' aim e. Que tu aim es. Qu'il *ou* qu'elle aim e. Que nous aim ions. Que vous aim iez. Qu'ils *ou* qu'elles aim ent.
Imparfait.	J' aim ais. Tu aim ais. Il *ou* elle aim ait. Nous aim ions. Vous aim iez. Ils *ou* elles aim aient.		Que j' aim asse. Que tu aim asses. Qu'il *ou* qu'elle aim ât. Que nous aim assions. Que vous aim assiez. Qu'ils *ou* qu'elles aim assent.
Parfait défini.	J' aim ai. Tu aim as. Il *ou* elle aim a. Nous aim âmes. Vous aim âtes. Ils *ou* elles aim èrent.		
Futur.	J' aim er ai. Tu aim er as. Il *ou* elle aim er a. Nous aim er ons. Vous aim er ez. Ils *ou* elles aim er ont.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai Tu as Il *ou* elle a Nous avons Vous avez Ils *ou* elles ont } aimé.		Que j'aie Que tu aies Qu'il *ou* qu'elle ait Que nous ayons Que vous ayez Qu'ils *ou* qu'elles aient } aimé.
Parfait antérieur.	J'eus Tu eus Il *ou* elle eut Nous eûmes Vous eûtes Ils *ou* elles eurent } aimé.		
Plus-que-parfait.	J'avais Tu avais Il *ou* elle avait Nous avions Vous aviez Ils *ou* elles avaient } aimé.		Que j'eusse Que tu eusses Qu'il *ou* qu'elle eût Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils *ou* qu'elles eussent } aimé.
Futur antérieur.	J'aurai Tu auras Il *ou* elle aura Nous aurons Vous aurez Ils *ou* elles auront } aimé.	Aie Ayons Ayez } aimé.	

Digitized by Google

ou conjugaison en ER.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
J' aim er ais. Tu aim er ais. Il *ou* elle aim er ait. Nous aim er ions. Vous aim er iez. Ils *ou* elles aim er aient.	Aim er.	Aim ant.

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
J'aurais *ou* j'eusse Tu aurais *ou* tu eusses Il, elle aurait *ou* il, elle eût Nous aurions *ou* nous eussions Vous auriez *ou* vous eussiez Ils, elles auraient *ou* ils, elles eussent } aimé.	Avoir aimé.	Ayant aimé.

Digitized by Google

§ 192. — 2e conjugaison,

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je fin **is.** Tu fin **is.** Il *ou* elle fin **it.** Nous fin iss **ons.** Vous fin iss **ez,** Ils *ou* elles fin iss **ent.**	Fin **is.** Fin iss **ons.** Fin iss **ez.**	Que je fin iss **e.** Que tu fin iss **es.** Qu'il *ou* qu'elle fin iss **e.** Que **nous** fin iss **ions.** Que vous fin iss **iez.** Qu'ils *ou* qu'elles fin iss **ent.**
Imparfait.	Je fin iss **ais.** Tu fin iss **ais.** Il *ou* elle fin iss **ait,** Nous fin iss **ions.** Vous fin iss **iez.** Ils *ou* elles fin iss **aient.**		Que je fin iss **e.** Que tu fin iss **es.** Qu'il *ou* qu'elle fin **it.** Que nous fin iss **ions,** Que vous fin iss **iez.** Qu'ils *ou* qu'elles fin iss **ent.**
Parfait défini.	Je fin **is.** Tu fin **is.** Il *ou* elle fin **it.** Nous fin **îmes.** Vous fin **îtes.** Ils *ou* elles fin **irent.**		
Futur.	Je fin ir **ai.** Tu fin ir **as.** Il *ou* elle fin ir **a.** Nous fin ir **ons.** Vous fin ir **ez.** Ils *ou* elles fin ir **ont.**		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai Tu as Il *ou* elle **a** Nous avons Vous avez Ils *ou* elles ont } fini.		Que j'aie Que tu **aies** Qu'il *ou* qu'elle **ait** Que nous ayons Que vous ayez Qu'ils *ou* qu'elles aient } fini.
Parfait antérieur.	J'eus Tu eus Il *ou* elle **eut** Nous eûmes Vous eûtes Ils *ou* elles eurent } fini.		
Plus-que-parfait.	J'avais Tu avais Il *ou* elle **avait** Nous avions Vous aviez Ils *ou* elles avaient } fini.		Que j'eusse Que tu eusses Qu'il *ou* qu'elle **eût** Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils *ou* qu'elles eussent } fini.
Futur antérieur.	J'aurai Tu auras Il *ou* elle aura Nous aurons Vous aurez Ils *ou* elles auront } fini.	Aie Ayons } fini. Ayez.	

Digitized by Google

ou conjugaison en IR.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Je fin ir **ais.** Tu fin ir **ais.** Il *ou* elle fin ir **ait.** Nous fin ir **ions.** Vous fin ir **iez.** Ils *ou* elles fin ir **aient.**	Fin **ir.**	Fin **iss ant**

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
J'aurais *ou* j'eusse Tu aurais *ou* tu **eusses** Il, elle aurait *ou* il, elle **eût** Nous aurions *ou* nous eussions Vous auriez *ou* vous eussiez Ils, elles auraient *ou* ils, elles eussent } fini.	Avoir fini.	Ayant fini.

Digitized by Google

§ 193. — 3e conjugaison,

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je reç ois. Tu reç ois. Il *ou* elle reç oit. Nous rec ev ons. Vous rec ev ez. Ils *ou* elles reç oiv ent.	Reç ois. Rec ev ons. Rec ev ez.	Que je reç oiv e. Que tu reç oiv es. Qu'il *ou* qu'elle reç oiv e. Que nous rec ev ions. Que vous rec ev iez. Qu'ils *ou* qu'elles reç oiv ent.
Imparfait.	Je rec ev ais. Tu rec ev ais. Il *ou* elle rec ev ait. Nous rec ev ions. Vous rec ev iez. Ils *ou* elles rec ev aient.		Que je reç usse. Que tu reç usses. Qu'il *ou* qu'elle reç ût. Que nous reç ussions. Que vous reç ussiez. Qu'ils *ou* qu'elles reç ussent.
Parfait défini.	Je reç us. Tu reç us. Il *ou* elle reç ut. Nous reç ûmes. Vous reç ûtes. Ils *ou* elles reç urent.		
Futur.	Je rec evr ai. Tu rec evr as. Il *ou* elle rec evr a. Nous rec evr ons. Vous rec evr ez. Ils *ou* elles rec evr ont.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai Tu as Il *ou* elle a Nous avons Vous avez Ils *ou* elles ont } reçu.		Que j'aie Que tu aies Qu'il ait Que nous ayons Que vous ayez Qu'ils *ou* qu'elles aient } reçu.
Parfait antérieur.	J'eus Tu eus Il *ou* elle eut Nous eûmes Vous eûtes Ils *ou* elles eurent } reçu.		
Plus-que-parfait.	J'avais Tu avais Il *ou* elle avait Nous avions Vous aviez Ils *ou* elles avaient } reçu.		Que j'eusse Que tu eusses Qu'il *ou* qu'elle eût Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils *ou* qu'elles eussent } reçu.
Futur antérieur.	J'aurai Tu auras Il *ou* elle aura Nous aurons Vous aurez Ils *ou* elles auront } reçu.	Aie Ayons Ayez } reçu.	

Digitized by Google

ou conjugaison en OIR.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE
Je rec evr ais. Tu rec evr ais. Il *ou* elle rec evr ait. Nous rec evr ions. Vous rec evr iez. Ils *ou* elles rec evr aient.	Rec ev oir.	Rec ev ant.

COMPOSES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
J'aurais *ou* j'eusse Tu aurais *ou* tu eusses Il, elle aurait *ou* il, elle eût Nous aurions *ou* nous eussions Vous auriez *ou* vous eussiez Ils, elles auraient *ou* ils, elles eussent } reçu.	Avoir reçu.	Ayant reçu.

Digitized by Google

§ 194. — 4e conjugaison,

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je romp s. Tu romp s. Il *ou* elle romp t. Nous romp ons. Vous romp ez. Ils *ou* elles romp ent.	Romp s. Romp ons. Romp ez.	Que je romp e. Que tu romp es. Qu'il *ou* qu'elle romp e. Que nous romp ions. Que vous romp iez. Qu'ils *ou* qu'elles romp ent.
Imparfait.	Je romp ais. Tu romp ais. Il *ou* elle romp ait. Nous romp ions. Vous romp iez. Ils *ou* elles romp aient.		Que je romp isse. Que tu romp isses. Qu'il *ou* qu'elle romp it. Que nous romp issions. Que vous romp issiez. Qu'ils *ou* qu'elles romp issent.
Parfait défini.	Je romp is. Tu romp is. Il *ou* elle romp it. Nous romp îmes. Vous romp îtes. Ils *ou* elles romp irent.		
Futur.	Je romp r ai. Tu romp r as. Il *ou* elle romp r a. Nous romp r ons. Vous romp r ez. Ils *ou* elles romp r ont.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai Tu as Il *ou* elle a Nous avons Vous avez Ils *ou* elles ont } rompu.		Que j'aie Que tu aies Qu'il *ou* qu'elle ait Que nous ayons Que vous ayez Qu'ils *ou* qu'elles aient } rompu.
Parfait antérieur.	J'eus Tu eus Il *ou* elle eut Nous eûmes Vous eûtes Ils *ou* elles eurent } rompu.		
Plus-que-parfait.	J'avais Tu avais Il *ou* elle avait Nous avions Vous aviez Ils *ou* elles avaient } rompu.		Que j'eusse Que tu eusses Qu'il *ou* qu'elle eût Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils, qu'elles eussent } rompu.
Futur antérieur.	J'aurai Tu auras Il *ou* elle aura Nous aurons Vous aurez Ils *ou* elles auront } rompu.	Aie Ayons Ayez } rompu.	

Digitized by Google

ou conjugaison en RE.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Je romp r ais. Tu romp r ais. Il *ou* elle romp r ait. Nous romp r ions. Vous romp r iez. Ils *ou* elles romp r aient.	Romp re.	Romp ant.

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
J'aurais *ou* j'eusse Tu aurais *ou* tu eusses Il, elle aurait *ou* il, elle eût Nous aurions *ou* nous eussions Vous auriez *ou* vous eussiez Ils, elles auraient *ou* ils, elles eussent } rompu.	Avoir rompu.	Ayant rompu.

Digitized by Google

PASSIF DES QUATRE

§ **195.** Le passif de tous les verbes français est formé divers temps et modes du verbe **être,** et ce participe Exemples : *Elle est aimée, ils sont aimés.*

Modèle de la

1° TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je suis { aimé *ou* aimée. fini *ou* finie. reçu *ou* reçue. rompu *ou* rompue.	Sois { aimé *ou* aimée, etc.	Que je sois { aimé *ou* aimée, etc.
Imparfait.	J'étais { aimé *ou* aimée, etc.		Que je fusse { aimé *ou* aimée, etc.
Parfait défini.	Je fus { aimé *ou* aimée, etc.		
Futur.	Je serai. { aimé *ou* aimée, etc.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	J'ai été { aimé *ou* aimée, etc.		Que j'aie été. { aimé *ou* aimée etc.
Parfait antérieur.	J'eus été { aimé *ou* aimée, etc.		
Plus-que-parfait.	J'avais été { aimé *ou* aimée, etc.		Que j'eusse été { aimé *ou* aimée etc.
Futur antérieur	J'aurai été { aimé *ou* aimée, etc.		

VERBES

§ **196.** La conjugaison des verbes **réfléchis** ne diffère
1° Ils ne peuvent se conjuguer sans un pronom per-
pronom se place immédiatement après le sujet, et précède le
2° Ils forment leurs temps composés avec l'auxiliaire

Digitized by Google

CONJUGAISONS

de la même manière ; ils joignent leur participe passé aux s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

conjugaison passive.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	MODE INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
Je serais { aimé *ou* aimée, etc.	Être { aimé *ou* aimée, etc.	Étant { aimé *ou* aimée, etc.

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.	MODE INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
J'aurais *ou* J'eusse été { aimé *ou* aimée, etc.	Avoir été. { aimé *ou* aimée, etc.	Ayant été. { aimé *ou* aimée. etc.

RÉFLÉCHIS

de celle des verbes **actifs** qu'en deux points :
sonnel complément, de la même personne que le sujet. Ce verbe, sauf à l'impératif où il le suit. Exemple : *Je me loue.* **être,** et non avec l'auxiliaire **avoir**.

Digitized by Google

Modèle de verbe réfléchi.

1e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je me repen s. Tu te repen s. Il *ou* elle se repent. Nous nous repent ons. Vous vous repent ez. Ils *ou* elles se repent aient.	Repens-toi. Repentons-nous. Repentez-vous.	Que je me repent e. Que tu te repent es. Qu'il *ou* qu'elle se repent e. Que nous nous repent ions. Que vous vous repent iez. Qu'ils *ou* qu'elles se repent ent.
Imparfait.	Je me repent ais. Tu te repent ais. Il *ou* elle se repent ait. Nous nous repent ions. Vous vous repent iez. Ils *ou* elles se repent aient.		Que je me repent isse. Que tu te repent isses. Qu'il *ou* qu'elle se repent ît. Que nous nous repent issions. Que vous vous repent issiez. Qu'ils *ou* qu'elles se repent issent.
Parfait défini.	Je me repent is. Tu te repent is. Il *ou* elle se repent it. Nous nous repent îmes. Vous vous repent îtes. Ils *ou* elles se repent irent.		
Futur.	Je me repent ir ai. Tu te repent ir as. Il *ou* elle se repent ir a. Nous nous repent ir ons. Vous vous repent ir ez. Ils *ou* elles se repent ir ont.		

2e TEMPS

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	Je me suis / Tu t'es / Il s'est repenti *ou* repentie. Nous nous sommes repentis Vous vous êtes repenti *ou* repentie. Ils *ou* elles se sont repentis *ou* repenties.		Que je me sois / Que tu te sois / Qu'il *ou* qu'elle se soit repenti *ou* repentie. Que nous nous soyons repentis Que vous vous soyez repenti *ou* repentie. Qu'ils *ou* qu'elles se soient repentis *ou* repenties.
Parfait antérieur.	Je me fus / Tu te fus / Il *ou* elle se fut repenti *ou* repentie. Nous nous fûmes repentis Vous vous fûtes repenti *ou* repentie. Ils *ou* elles se furent repentis *ou* repenties.		
Plus-que-parfait.	Je m'étais / Tu t'étais / Il *ou* elle s'était repenti *ou* repentie. Nous nous étions repentis Vous vous étiez repenti *ou* repentie. Ils *ou* elles s'étaient repentis *ou* repenties.		Que je me fusse / Que tu te fusses / Qu'il *ou* qu'elle se fût repenti *ou* repentie. Que nous nous fussions repentis Que vous vous fussiez repenti *ou* repentie. Qu'ils *ou* qu'elles se fussent repentis *ou* repenties.
Futur antérieur.	Je me serai / Tu te seras / Il *ou* elle se sera repenti *ou* repentie. Nous nous serons repentis Vous vous serez repenti *ou* repentie. Ils *ou* elles se seront repentis *ou* repenties.		

Digitized by Google

Le verbe SE REPENTIR.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
Je me repent ir ais. Tu te repent ir ais. Il *ou* elle se repent ir ait. Nous nous repent ir ions. Vous vous repent ir iez. Ils *ou* elles se repent ir aient.	Se repent ir.	Se repent ant.

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.		INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
Je me serais *ou* je me fusse Tu te serais *ou* tu te fusses Il, elle se serait ou il, elle se fût Nous nous serions *ou* nous nous fussions Vous vous seriez *ou* vous fussiez Ils, elles se seraient *ou* ils, elles se fussent	repenti ou repentie. repentis ou repenties.	S'être repenti *ou* repentie, repentis *ou* repenties.	S'étant repenti *ou* repentie, repentis ou repenties.

Digitized by Google

§ **197. Remarque I.** — Les verbes **réfléchis** sont quelquefois appelés verbes **pronominaux**, parce qu'ils se conjuguent souvent avec deux pronoms (*je me* repens), dont l'un est *sujet* et l'autre *complément*.

A l'infinitif, au participe et à l'impératif, le pronom *complément* est seul exprimé. Ex. : *se repentir, se repentant, repens-toi, va-t'en.* Il en est de même aux autres modes quand le *sujet* est exprimé par un substantif : *Pierre se repent.*

§ **198. Rem. II.** — La plupart des verbes **actifs** et quelques verbes **neutres** peuvent devenir **réfléchis.** (Voir § 170 et 171.) Ex. : *Il repose sa tête* (actif); *il se repose* (réfléchi) *Il plaît* (neutre); *il se plaît à...* (réfléchi). On les appelle alors verbes **accidentellement réfléchis.**

Les verbes **essentiellement réfléchis** sont ceux qui n'existent dans la langue que comme **verbes réfléchis.** Ex. :

s'abstenir,	**se dédire,**	**se lamenter,**
s'arroger,	**s'emparer,**	**se pâmer,**
s'écrier,	**s'enfuir,**	**se récrier,**
s'évanouir,	**s'enquérir,**	**se réfugier,**
s'évader,	**se moquer,**	**se repentir.**

VERBES NEUTRES

§ **199.** Les verbes **neutres** se conjuguent tantôt avec l'auxiliaire **avoir,** tantôt avec l'auxiliaire **être.**

Ceux qui ont l'auxiliaire **avoir** se conjuguent exactement comme les verbes actifs de la conjugaison à laquelle ils appartiennent, et leur participe passé est constamment invariable. Les autres remplacent l'auxiliaire **avoir** par l'auxiliaire **être** dans les temps composés et leur participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, comme dans les verbes passifs.

§ **200. Remarque I.** — Certains verbes neutres se conjuguent exclusivement avec l'auxiliaire *être.* Ce sont les verbes : **aller, arriver, choir, décéder, échoir, éclore, mourir, naître** et **venir,** ainsi que ses composés **revenir, parvenir** et **provenir.**

D'autres, comme **échapper, demeurer, monter, tom-**

Digitized by Google

ber peuvent, suivant le sens qn'on veut leur donner, être conjugués avec *avoir* ou *être*. (Voir *Syntaxe* § 623.)

§ **201. Rem. II.** — Il ne faut pas confondre les temps des verbes neutres conjugués avec l'auxiliaire *être* et les temps des verbes passifs. Ainsi **je suis venu** (verbe neutre) est au parfait indéfini; **je suis aimé** (verbe passif) est au présent de l'indicatif.

L'usage est de prendre pour modèle de la conjugaison des verbes neutres le verbe **tomber** dont nous ne donnerons que les temps composés conjugués avec *être*; les autres temps se conjuguent sur **aimer.** (*Voir le premier tableau de la page suivante.*)

VERBES IMPERSONNELS

§ **202.** Les verbes dits **impersonnels** ne s'emploient qu'à la 3e personne du singulier, avec le pronom neutre **il**; ces verbes se conjuguent, du reste, comme les autres.

Certains verbes neutres deviennent accidentellement impersonnels. Ex. : **Il convient, il arrive.**

Quelques verbes actifs même peuvent devenir impersonnels. Ex. : **Il fait** *beau;* **il y a** *des nuages.*

§ **203.** La plupart des verbes impersonnels forment leurs temps composés avec l'auxiliaire **avoir.** Ex. : **Il a** *tonné.*

Quelques-uns les forment avec **être.** De ce nombre sont tous les verbes impersonnels réfléchis. Ex. : **Il est arrivé, il est résulté. Il s'est agi** *de vous,* **il s'est passé** *des faits graves,* **il s'en est fallu** *de peu.*

§ **204. Remarque I.** — Les verbes impersonnels, n'étant employés qu'à la troisième personne, n'ont ni impératif ni participe présent.

Rem. II. — L'infinitif parfait ne s'emploie qu'après une autre forme impersonnelle. Ex. : *Il doit* **avoir grêlé** *cette nuit; il doit* **être advenu** *bien des accidents.*

Nous donnons comme modèles de verbe impersonnel aux temps composés les verbes **grêler** et **advenir.** (*Voir le deuxième tableau de la page suivante.*)

Digitized by Google

Modèle de verbe neutre

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	Je suis / Tu es / Il est tombé / *ou* elle est tombée. / Nous sommes / Vous êtes / Ils sont tombés / *ou* elles sont tombées.	Sois / Soyons / Soyez — tombé / *ou* tombée. / tombés / *ou* tombées.	Que je sois / Que tu sois / Qu'il soit tombé / *ou* qu'elle soit tombée. / Que nous soyons / Que vous soyez / Qu'ils soient tombés / *ou* qu'elles soient tombées.
Parfait antérieur.	Je fus / Tu fus / Il fut tombé / *ou* elle fut tombée. / Nous fûmes / Vous fûtes / Ils furent tombés / *ou* elles furent tombées.		
Plus-que-parfait.	J'étais / Tu étais / Il était tombé / *ou* elle était tombée. / Nous étions / Vous étiez / Ils étaient tombés / *ou* elles étaient tombées.		Que je fusse / Que tu fusses / Qu'il fût tombé / *ou* qu'elle fût tombée. / Que nous fussions / Que vous fussiez / Qu'ils fussent tombés / *ou* qu'elles fussent tombées.
Futur antérieur.	Je serai / Tu seras / Il sera tombé / *ou* elle sera tombée. / Nous serons / Vous serez / Ils seront tombés / *ou* elles seront tombées.		

Modèles de verbe impersonnel

TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	Il a grêlé. / Il est advenu.	*Inusité.*	Qu'il ait grêlé. / Qu'il soit advenu.
Parfait antérieur.	Il eut grêlé. / Il fut advenu.		
Plus-que-parfait.	Il avait grêlé. / Il était advenu.		Qu'il eût grêlé. / Qu'il fût advenu.
Futur antérieur.	Il aura grêlé. / Il sera advenu.		

Digitized by Google

aux temps composés (TOMBER).

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Je serais tombé (ou tombée) ou Je fusse tombé (ou tombée). Tu serais tombé (ou tombée) ou Tu fusses tombé (ou tombée). Il serait tombé ou Il fût tombé. ou elle serait tombée, ou elle fût tombée. Nous serions tombés (ou tombées) ou Nous fussions tombés (ou tombées). Vous seriez tombés (ou tombées) ou Vous fussiez tombés (ou tombées). Ils seraient tombés ou Ils fussent tombés, ou elles seraient tombées, ou elles fussent tombées.	Être tombé ou tombée; être tombés ou tombées.	Étant tombé ou tombée; étant tombés ou tombées.

aux temps composés (GRÊLER, ADVENIR)

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	PARTICIPE.
Il aurait grêlé. Il serait advenu.	Avoir grêlé. Être advenu.	*Inusité.*

Digitized by Google

Modèle de verbe

1e TEMPS			
TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Présent.	Je n'aime pas.	N'aime pas.	Que je n'aime pas.
Imparfait.	Je n'aimais pas.		Que je n'aimasse pas.
Parfait défini.	Je n'aimai pas.		
Futur.	Je n'aimerai pas.		
2e TEMPS			
TEMPS.	MODE INDICATIF.	IMPÉRATIF.	MODE SUBJONCTIF.
Parfait indéfini.	Je n'ai pas aimé.		Que je n'aie pas aimé.
Parfait antérieur.	Je n'eus pas aimé.		
Plus-que-parfait.	Je n'avais pas aimé.		Que je n'eusse pas aimé.
Futur antérieur.	Je n'aurai pas aimé.		

Remarques sur les verbes conjugués avec une négation.

§ **205. Remarque.** — Quand un verbe est conjugué **avec une négation**, la première partie de la négation (*ne*) se met avant le verbe dans les temps simples, ou avant l'auxiliaire dans les temps composés; la seconde partie (*pas*, *point*, *jamais*, etc.), se met après le verbe ou après l'auxiliaire. Ex. :

Je **ne** *mens* **pas**; *je* **ne** *mens* **jamais**;
Ne *mentez* **pas**; **ne** *mentez* **jamais**;
Je **n'***ai* **pas** *menti*; *je* **n'***ai* **jamais** *menti*.

Il y a exception pour l'infinitif présent. A ce mode les deux parties de la négation se mettent avant le verbe. Ex. : **ne pas** *mentir*.

Digitized by Google

conjugué avec une négation.

SIMPLES.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
Je n'aimerais pas.	Ne pas aimer.	N'aimant pas.

COMPOSÉS.

MODE CONDITIONNEL.	INFINITIF.	MODE PARTICIPE.
Je n'aurais pas aimé *ou* je n'eusse pas aimé.	N'avoir pas aimé.	N'ayant pas aimé.

VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME INTERROGATIVE

§ **206.** Dans les verbes conjugués **sous la forme interrogative** (*Voir le modèle, page* 95), le pronom se place : 1° après le verbe, dans les temps simples (*Entendez-vous?*); 2° entre l'auxiliaire et le participe, dans les temps composés (*Avez-vous entendu?*). Il y a un trait d'union entre le verbe ou l'auxiliaire et le pronom sujet, rejeté après ce verbe.

§ **207. Remarque I.** — Si le verbe conjugué sous la forme interrogative se termine par un **e** muet à la 1re personne du singulier (*indicatif présent*), on remplace cet **e** muet par un **é** fermé : *Aimé-je?* — Il en est de même à la 1re personne de la seconde forme du parfait indéfini du conditionnel : *Eussé-je aimé?*

Digitized by Google

§ **208. Rem. II.** — Si le **verbe conjugué sous la forme** interrogative se termine à la troisième personne du singulier (*à l'indicatif du présent, du parfait défini et du futur*) par les voyelles **e** ou **a**, on met **un t** entre le verbe **et** le **pronom**, avec deux traits d'union. Ex. : *Pense-t-il? pensera-t-elle* [1] ?

§ **209. Rem. III.** — Quand le verbe conjugué interrogativement est un monosyllabe d'un son sourd, ou se termine par une syllabe sourde (**ou, on**, etc.), il est d'usage de prendre une autre tournure pour éviter un son désagréable.

Ainsi l'on ne dit pas : *Que rends-je? où cours-je? quand réponds-je?* mais : *Qu'est-ce que je rends? où est-ce que je cours? quand est-ce que je réponds?*

Mais on dit très bien : *Ai-je, suis-je, fais-je, puis-je, sais-je, vois-je?*

§ **210. Rem. IV.** — Les verbes peuvent se conjuguer interrogativement à tous les temps, mais seulement à deux modes, l'*indicatif* et le *conditionnel*.

§ **211. Rem. V.** — Dans les verbes réfléchis conjugués interrogativement, le pronom sujet se met après le verbe, comme dans les autres verbes interrogatifs, mais le pronom complément reste placé avant. Ex. : *Se repent-il?*

§ **212. Rem. VI.** — Toutes les règles de la conjugaison interrogative s'appliquent à certaines formes exclamatives, par exemple : *Puissé-je vous revoir! puisse-t-il réussir!*

VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME INTERROGATIVE ET NÉGATIVE

§ **213.** Dans les verbes conjugués à la fois sous la forme **interrogative** et sous la forme **négative**, le pronom se met avant la seconde partie de la négation. Ex. : *Ne plaisantez-vous pas? N'avez-vous pas plaisanté?*

---

1. Histoire. — On croyait autrefois que ce *t* faisait partie du verbe et était un reste de l'ancienne désinence latine (*amat ille*). Les philologues enseignent aujourd'hui que *aime-t-il* est formé sur l'analogie de *finit-il, reçoit-il*, qui ont conservé le *t* caractéristique de la 3e personne jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

Modèle de verbe conjugué

1° *Sous la forme interrogative.*

1° TEMPS SIMPLES.		
TEMPS.	MODE INDICATIF.	MODE CONDITIONNEL.
PRÉSENT.	Aimé-je ? Aimes-tu ? Aime-t-il ? *ou* aime-t-elle ? Aimons-nous ? Aimez-vous ? Aiment-ils ? *ou* aiment-elles ?	Aimerais-je, etc.
IMPARFAIT.	Aimais-je ? etc.	
PARFAIT DÉFINI. . .	Aimai-je ? etc.	
FUTUR.	Aimerai-je ? etc.	
2° TEMPS COMPOSÉS.		
PARFAIT INDÉFINI. . .	Ai-je aimé ?	Aurais-je aimé ? *ou* eussé-je aimé ?
PARFAIT ANTÉRIEUR. .	Eus-je aimé ?	
PLUS-QUE-PARFAIT. .	Avais-je aimé ?	
FUTUR ANTÉRIEUR. .	Aurai-je aimé ?	

2° *Sous la forme interrogative et négative.*

1° TEMPS SIMPLES.		
TEMPS.	MODE INDICATIF.	MODE CONDITIONNEL.
PRÉSENT.	N'aimé-je pas ?	N'aimerais-je pas ?
IMPARFAIT.	N'aimais-je pas ?	
PARFAIT DÉFINI. . .	N'aimai-je pas ?	
FUTUR.	N'aimerai-je pas ?	
2° TEMPS COMPOSÉS.		
PARFAIT INDÉFINI. . .	N'ai-je pas aimé ?	N'aurais-je pas aimé ? *ou* n'eussé-je pas aimé ?
PARFAIT ANTÉRIEUR. .	N'eus-je pas aimé ?	
PLUS-QUE-PARFAIT. .	N'avais-je pas aimé ?	
FUTUR ANTÉRIEUR. .	N'aurai-je pas aimé ?	

Digitized by Google

3e Section. — Remarques générales sur les verbes.

DE LA CLASSIFICATION DES VERBES

§ **214.** La classification des verbes telle que nous l'avons indiquée précédemment (§§169-174) est consacrée par l'usage, mais il est nécessaire de remarquer, dans ce volume, qu'elle a été souvent et très justement critiquée.

Ainsi les dénominations de **verbes transitifs** et de **verbes intransitifs** doivent être préférées aux dénominations de **verbes actifs** et de **verbes neutres.**

En effet, l'emploi du mot **actif**, qui indique à la fois la forme de la conjugaison et l'idée exprimée par le radical du verbe, produit une confusion des plus fâcheuses; car les verbes *neutres* suivent la conjugaison *active*.

D'un autre côté le mot **neutre** (*neutrum*), qui signifie *ni l'un ni l'autre*, est dénué de sens ou du moins inexact, s'il veut dire *qui n'est ni actif ni passif;* car il y a encore à distinguer les *verbes réfléchis*, les *verbes impersonnels*, les *verbes auxiliaires*.

Pour classer les verbes d'une manière tout à fait rigoureuse, peut-être conviendrait-il de distinguer :

1° Les **verbes à conjugaison active**, c'est-à-dire ceux qui, dans leurs temps composés, joignent leur participe passé aux temps de l'auxiliaire *avoir* (ce sont les verbes *transitifs* et un certain nombre de verbes *intransitifs*).

2° Les **verbes à conjugaison passive**, c'est-à-dire ceux qui, dans tous leurs temps, empruntent les formes de l'auxiliaire *être*, auxquels ils joignent leur participe passé (ce sont les verbes *passifs*).

3° Les **verbes à conjugaison mixte**, c'est-à-dire ceux qui suivent, pour leurs temps simples, la conjugaison active, et pour leurs temps composés, la conjugaison passive (ce sont plusieurs *verbes intransitifs* et tous les *verbes réfléchis*).

Digitized by Google

FORMATION DES TEMPS ET DES MODES

1° *Temps simples.*

§ **215.** On forme les **temps simples** en ajoutant au **radical** du verbe certaines terminaisons.

Remarque. — Dans les verbes réguliers de la deuxième conjugaison, la syllabe **iss**[1] est intercalée entre le radical et la terminaison : 1° aux trois personnes du pluriel de l'indicatif présent; 2° au subjonctif présent; 3° au participe présent; 4° à l'imparfait de l'indicatif.

§ **216.** L'**infinitif présent** est le mode où le *radical* est le mieux conservé : on le forme en ajoutant au radical les terminaisons **er, ir, oir, re,** qui sont les signes des quatre conjugaisons. Ex. : *Aim* **er,** *fin* **ir,** *recev* **oir,** *romp* **re.**

§ **217.** L'**indicatif présent** (1re personne du singulier) se forme en ajoutant au *radical :*

e pour la première conjugaison. Ex.: *J'aim* **e.**

is pour la deuxième conjugaison. Ex.: *Je fin* **is.**

ois pour la troisième conjugaison (avec altération du radical du verbe, qui perd les lettres **ev**). Ex.: *Je reç* **ois.**

s pour la quatrième conjugaison. Ex.: *Je romp* **s.**

§ **218.** Les formes de l'**impératif** sont semblables à celles de l'indicatif présent; mais ce mode ne prend pas de pronom; de plus, il n'a pas d'**s** à la deuxième personne du singulier dans la première conjugaison et dans quelques verbes irréguliers des autres conjugaisons.

Remarque. L'impératif se forme irrégulièrement dans les verbes *être, avoir, savoir,* et *vouloir* (*sois, aie, sache, veuille*), ainsi que dans quelques autres.

---

1. Sur l'origine de cette syllabe *iss* (Voir *page* 109, *note* 2).

Digitized by Google

§ **219**. On forme le **participe présent** en ajoutant au *radical* la syllabe **ant**. Ex.: *Aim* **ant**, *recev* **ant**, *romp* **ant**, et, à la deuxième conjugaison, *fin* **iss ant**.

§ **220**. On forme le **subjonctif présent** en ajoutant au *radical* la voyelle **e**. Ex.: *Que j'aim* **e**, *que je romp* **e**, et, à la deuxième conjugaison, *que je fin* **iss e**.

Le subjonctif de la troisième conjugaison se forme irrégulièrement (*que je reçoive*).

§ **221**. Le **conditionnel présent** se forme de *l'infinitif*, auquel on ajoute **ais**. Ex.: *J'aimer* **ais**.

Dans la troisième conjugaison, la diphtongue **oi** disparaît. Ex.: *Je recevr* **ais**. Dans la quatrième, l'**e** muet final s'élide. Ex.: *Je rompr* **ais**[1].

§ **222**. On forme le **parfait défini**[2] des verbes réguliers en ajoutant au *radical:*

ai pour la première conjugaison. Ex.: *J'aim* **ai**.

is pour la deuxième conjugaison. Ex. : *Je fin* **is**.

Quant aux verbes de la 3e et de la 4e conjugaison, qui sont des conjugaisons mortes V(oir § 187), leur parfait défini, réglé par l'usage et la tradition, doit toujours être vérifié dans les grammaires et les dictionnaires. Il se termine généralement :

en **us** à la troisième conjugaison. Ex. : *Je reç* **us**.

en **is** ou en **eu** à la quatrième. Ex. *Je romp* **is**, *je l* **us**.

---

1. Histoire. — Le conditionnel est, en réalité, un *mode composé:* il est formé de l'infinitif du verbe et d'une altération de l'imparfait du verbe *avoir*, comme le futur (Voy. plus bas § 224) est formé du présent de ce verbe. Ex. *J'aimer-ai, j'aimer-ais.* Seulement, dans le conditionnel, le verbe *avoir* a complètement perdu son sens et n'est plus qu'une simple caractéristique du mode.

2. Origines latines. — Le parfait défini français qui, primitivement, n'avait jamais d's à la première personne du singulier, vient du parfait défini latin; *cantavi, je chantai; finii, je finis* (primitivement *je fini*); *cantasti, tu chantas; cantastis, vous chantâtes; cantarunt, ils chantèrent.*

Digitized by Google

§ **223. L'imparfait du subjonctif** se forme du *parfait défini* par le changement de :

ai en **asse**. Exemple : *que j'aim* **asse**;
is en **isse** — *que je fin* **isse**; *que je romp* **isse**;
us en **usse** — *que je reç* **usse** [1].

§ **224.** Le **futur** se forme de l'*infinitif présent*, auquel on ajoute **ai**. Ex. : *J'aimer* **ai**, *je finir* **ai**. Dans la troisième conjugaison, la diphtongue **oi** disparaît. Ex. : *Je recevr* **ai**. Dans la quatrième, l'**e** final s'élide. Ex. *Je rompr* **ai** [2].

§ **225. L'imparfait** de l'indicatif se forme du *radical* auquel on ajoute la syllabe **ais**. Ex. : *j'aim* **ais**, *je recev* **ais**, *je romp* **ais**, et à la deuxième conjugaison, *je fin* **iss ais** [3].

---

1. La terminaison *usse* appartient au français. Elle a été formée, par analogie, des terminaisons *asse*, *isse*, lesquelles viennent des terminaisons du plus-que-parfait latin *âssem*, *issem*. Ex. : *amâssem*, ***que j'aimasse***; ***reddidissem***, ***que je rendisse***.

2. HISTOIRE. — Le futur est, en réalité, un *temps composé*; il est formé de l'infinitif du verbe et de l'indicatif présent de l'auxiliaire *avoir*, dont les deux premières lettres (*av*) disparaissent aux deux premières personnes du pluriel, pour la rapidité de la prononciation. Ex. : *J'aimer-ai, tu aimer-as, il aimer-a, nous aimer-ons, vous aimer-ez, ils aimer-ont*. On trouve déjà en latin des tournures comme celle-ci : *habeo ad te scribere, j'ai à vous écrire*, et, par suite : *je vous écrir-ai*.

GRAMMAIRE COMPARATIVE. — Il est à remarquer que le futur est marqué aussi par un auxiliaire en allemand (*werden*) et en anglais (*shall* et *will*). De même il se rend en grec moderne par θέλω et l'infinitif; en grec ancien, on le rendait souvent aussi par μέλλω et l'infinitif.

3. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — L'imparfait de l'indicatif français vient de l'imparfait latin, par le changement de *abam*, *ebam* en *ais*. Ex. : *amabam, j'aimais ; legebam, je lisais*.

Mais, avant de s'arrêter à la forme actuelle (*ais*), cette terminaison a passé par les suivantes : 1° *ève*; 2° *oie*, et plus tard *ois*, quand vers le XIVe siècle, s'est introduit l'usage de l'*s* aux premières personnes.

Nous avons déjà parlé (page 7) des variétés de prononciation de la diphtongue *oi*. Au XVIIe siècle Racine pouvait encore faire rimer

Digitized by Google

2° *Temps composés.*

§ **226.** On forme les **temps composés** en ajoutant l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir* au *participe passé.*

On forme le **participe passé** lui-même en ajoutant au *radical :*

é pour la première conjugaison. Ex.: *aim* **é.**

i pour la deuxième conjugaison. Ex.: *fin* **i.**

Aux 3° et 4° conjugaisons, les observations faites au sujet du parfait défini (§ 222), s'appliquent au participe passé dont la terminaison est :

u pour la troisième conjugaison (avec altération du radical du verbe). Ex.: *reç* **u.**

u, is, s et **t** pour la quatrième conjugaison. (Ex. : *romp* **u** (de *rompre*); *mi* **s** (de *mettre*), *clo* **s** (de *clore*); *fai* **t** (de *faire*); *construi* **t** (de *construire*).

3° *Temps surcomposés.*

§ **227.** On appelle **temps surcomposés** des temps formés avec les temps composés des auxiliaires. Ces temps rendent des nuances diverses du passé, mais sont en général peu usités. En voici des exemples :

1° **Mode indicatif :**

Dès que **j'ai eu fini,** *je suis parti.*
Si **j'avais eu fini,** *je serais parti.*

2° **Mode subjonctif :**

Avant **que j'aie eu fini,** *tout le monde sera parti.*
Avant **que j'eusse eu fini,** *tout le monde était parti.*

---

exploit et *lisoit.* Cependant le son *ais* l'emportait déjà; le grammairien Lesclache (1668), l'avocat Bérain (1675) demandaient qu'on conformât l'orthographe à la prononciation et qu'on écrivît *ais.* Voltaire est le premier qui ait fait imprimer *ais* et cette orthographe a été sanctionnée par l'Académie en 1835.

Digitized by Google

3° Mode conditionnel :
J'aurais eu fini, *si l'on ne m'eût retardé.*
4° Mode infinitif :
Après **avoir eu fini**, *je suis parti.*
5° Mode participe :
Ayant eu fini, *je suis parti.*

4° Terminaisons et désinences.

§ **228.** On appelle **terminaisons** les lettres ou les syllabes qui s'ajoutent au *radical* pour former les temps et les modes. (Voyez § 177.)

Tous les *modes* ont des *terminaisons*. Exemples :

Modes personnels	indicatif :	*j'aim* **e.**
	impératif :	*aim* **e.**
	subjonctif :	*que j'aim* **e.**
	conditionnel :	*j'aim* **erais.**
Modes impersonnels	infinitif :	*aim* **er.**
	participe :	*aim* **ant.**

§ **229.** On appelle plus spécialement **désinences** le *terminaisons* qui, aux *modes personnels*, indiquent les personnes. Ainsi :

s indique généralement la deuxième personne du singulier. Exemples :

Tu aime **s**, *tu romp* **s.**

ons et **mes** indiquent la première personne du pluriel. Exemples :

Nous aim **ons**, *nous aimâ* **mes.**

ez et **tes** indiquent la 2e personne du pluriel. Ex :

Vous aim **ez**, *vous aimâ* **tes.**

ent, ont, rent indiquent la troisième personne du pluriel. Exemples :

Ils aim **ent**, *ils aim er* **ont**, *ils aim è* **rent.**

N. B. — Le tableau suivant indique toutes les désinences des trois personnes du singulier et du pluriel. Il est suivi de remarques qu'il est important de connaître pour écrire correctement certaines formes des verbes.

Digitized by Google

§ 230. — TABLEAU DES DÉSINENCES

1e SINGULIER.

1re personne : *pas de désinence* à l'indicatif du présent et du parfait défini dans la 1re conjugaison (j'aime, j'aimai). De même : j'ai ;
id. au présent de l'indicatif de quelques verbes irréguliers en ir (je cueille, je tressaille, etc.);
id. au futur de toutes les conjugaisons (j'aimerai, etc.);
id. au présent et à l'imparfait du subjonctif (que j'aime, que j'aimasse, que je reçoive);
— **s** à l'indicatif du présent et du parfait défini dans les 2e, 3e et 4e conjugaisons (je finis ; je reçois, je reçus ; je romps, je rompis) ; **x** pour **s** dans je veux, etc.
id. à l'imparfait (j'avais, j'aimais);
id. au conditionnel (j'aurais, j'aimerais).

2e personne : **s** à tous les temps et à tous les modes, excepté à l'impératif des verbes de la 1re conjugaison, et de quelques verbes irréguliers : aime, aie, va, sache, cueille, etc.
— **x** par exception, tu veux, etc.

3e personne : *pas de désinence* à l'indicatif présent dans la 1re conjugaison (il aime) et dans le verbe avoir (il a);
id. à l'indicatif présent dans les verbes de la 4e conjugaison dont le radical est terminé par un **d** (il rend, il mord);
id. au parfait défini de la 1re conjugaison (il aima);
id. au subjonctif présent (qu'il aime, qu'il finisse, qu'il reçoive, qu'il rende);
id. au futur (il aimera, il finira, il recevra, il rendra).
— **t** à l'indicatif présent dans la 2e, la 3e et la 4e conjugaison (il finit, il reçoit, il rompt) ;
id. au parfait défini des 2e, 3e et 4e conjugaisons (il finit, il reçut, il rompit) ; et aussi dans les verbes être et avoir (il fut, il eut);
id. à l'indicatif et au subjonctif de l'imparfait (il avait, il aimait, qu'il aimât) ;
id. au conditionnel (il aurait, il aimerait).

2e PLURIEL.

1re personne : **ons**, à l'indicatif présent et à l'impératif (nous aimons, aimons);
id. au futur (nous aurons).
— **ions**, à l'imparfait de l'indicatif (nous avions, nous aimions);
id. au conditionnel (nous aurions, nous aimerions);
id. au subjonctif du présent et de l'imparfait (que nous aimions, que nous aimassions);
— **mes**, au parfait défini (nous fûmes, nous eûmes, nous aimâmes, nous reçûmes, etc.) et au présent du verbe être : nous sommes.

2e personne : **ez**, aux temps et modes où la 1re personne se termine en ons.
iez, aux temps et modes où la 1re personne se termine en ions.
tes, au parfait défini, quand la 1re personne se termine en mes; et au présent du verbe être : vous êtes.

3e personne : **ent**, au présent de l'indicatif et du subjonctif (ils aiment, qu'ils rompent), excepté dans quelques verbes (ils sont, ils ont, ils vont, ils font) ;
id. à l'imparfait et au conditionnel (ils avaient, ils aimaient, ils auraient).
— **ent**, au futur de tous les verbes (ils seront, ils auront, ils aimeront, etc.).
— **rent**, au parfait défini (ils eurent, ils furent, ils aimèrent, etc.).

Digitized by Google

Remarques sur les désinences.

§ 231. Personnes du singulier. — 1re *personne.* Le tableau précédent indique quels sont les temps qui prennent une *s* à la première personne du singulier[1].

2e *personne.* A la deuxième personne, il y a une *s* pour tous les temps et pour tous les modes, excepté à l'impératif des verbes de la 1re conjugaison et de quelques autres verbes de la 2e et de la 3e conjugaison (*cueillir, savoir*, etc.) qui ont aussi l'impératif terminé par un *e* muet [2]. Mais cette *s* reparaît, même à ce mode, pour cause d'euphonie, quand le verbe est suivi de *en* pronom ou de *y*. Ex. : *Tu as entendu le commencement de cette histoire : écoutes-en la fin. Vas-y toi-même. Voici des fleurs ; cueilles-en beaucoup.*

Si le mot *en* est préposition, l'*s* euphonique n'est pas employée. Ex. : *Cueille en ce jardin beaucoup de fleurs.*

---

1. Origines latines et histoire. — Le vieux français ne mettait pas d'*s* à la première personne du singulier, parce qu'il n'y en avait pas en latin. De *credo* venait *je croi*, de *rumpo, je romp*, de *cantabam* venait *je chantoie*, etc. Dans la première partie du XVIIe siècle, l'usage s'est établi de mettre une *s* à la première personne du singulier de certains temps, sans doute par analogie avec la deuxième personne ; mais les poètes ont continué à écrire sans *s*, quand cela leur était nécessaire pour la rime, la première personne de ces temps. Ainsi :

Elvire, où sommes-nous ? Et qu'est-ce que je *voi* ?
Rodrigue en ma maison ! Rodrigue devant moi !
(Corneille, *le Cid.*)

La mort a respecté les jours que je te *doi*,
Pour me donner le temps de m'acquitter vers toi.
(Voltaire, *Henriade.*)

Il faut voir, dans l'orthographe de ces mots, non pas une licence, mais un souvenir de l'ancienne langue.

2. Origines latines et histoire. — Il n'y a pas d'*s* à la deuxième personne de l'impératif français, à la première conjugaison, parce qu'il n'y en a pas en latin : *ama*, aime ; il ne devrait pas y en avoir non plus aux autres (*lege, lis*, etc.). Mais, par analogie avec les autres secondes personnes, l'emploi s'en est généralisé. Au XVIIe siècle on écrivait encore sans *s* : « *vien*, je l'entend qui crie. » (Racine, *Plaideurs.*) — *Sache, cueille*, etc. se terminant par un *e* muet, comme les impératifs de la première conjugaison, ont continué, par analogie, à être traités comme eux.

Digitized by Google

3e *personne.* A la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif, l'accent circonflexe que l'on remarque sur la terminaison remplace une *s* étymologique[1]. Ainsi :

Qu'il **fût** s'écrivait autrefois qu'il **fust** ;
— **eût** — — — **eust** ;
— **aimât** — — — **aimast** ;
— **finît** — — — **finist**, etc.[2].

§ **232. Personnes du pluriel**[3]. — Dans toutes les conjugaisons, il y a un accent circonflexe sur l'avant-dernière syllabe de la terminaison du parfait défini, aux deux premières personnes.

Exemples : Nous aimâmes, vous aimâtes ;
nous finîmes, vous finîtes ;
nous reçûmes, vous reçûtes ;
nous rompîmes, vous rompîtes[4].

---

1 Il faut bien se garder d'omettre cet accent, car il distingue aux deuxième, troisième et quatrième conjugaisons, l'imparfait du subjonctif du parfait défini.

2. Ces formes sont elles-mêmes contractées de formes plus anciennes qui venaient du plus-que-parfait du subjonctif latin : *fuisset, habuisset, amasset, finisset*, etc. Au XVIIe siècle, l'*s* s'écrivait encore mais ne se prononçait pas.

3. ORIGINES LATINES — Les désinences des trois personnes du pluriel *ons, ez, ent* sont dérivées des désinences latines *amus, atis, ant.* (*Ex.* : am*amus*, nous aim*ons* ; am*atis*, vous aim*ez* ; am*ant*, ils aim*ent*. *ions, iez* viennent des désinences *emus, etis*, (*Ex.* : am*emus*, que nous aim*ions* ; am*etis*, que vous aim*iez*.) Etymologiquement, les premières ne convenaient qu'à l'indicatif présent, les secondes au subjonctif présent des verbes dérivés de la première conjugaison latine. Les unes comme les autres se sont étendues par analogie à d'autres temps et à des verbes dérivés d'autres conjugaisons.

4. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Cet accent circonflexe, à la deuxième personne; provient d'une contraction produite par la suppression de l'*s* latine. Ex. : *amavistis, vous aimâtes ; finivistis vous finîtes ; recepistis, vous reçûtes.* C'est par suite d'une assimilation avec les secondes personnes *âtes, ites, ûtes*, que les premières *âmes, îmes, ûmes*, ont pris également un accent circonflexe. Telle est l'explication donnée par M. A. Darmesteter, *Revue Critique*, 1888 p. 134. Dans l'ancienne langue française, jusqu'au XVIIe siècle, on écrivait : *nous aimasmes, vous aimastes ; nous finismes, vous finistes*, etc., sans que l'*s* eût d'autre effet que d'allonger la prononciation de la voyelle précédente.

Digitized by Google

4e Section. — Remarques particulières sur les verbes.

1° *Verbes auxiliaires*[1].

§ **233.** La seconde forme du *parfait indéfini* du verbe *avoir* au *conditionnel* (**j'eusse eu**), est la même que la forme du *plus-que-parfait du subjonctif*, moins la conjonction *que*, laquelle du reste ne fait pas, en réalité, partie du subjonctif[2]. (Voir *page* 69, *note* 1.)

2° *Première conjugaison* (*en* **er**)[3].

§ **234.** La première conjugaison donne lieu à plusieurs remarques dont voici les principales :

§ **235.** I. (*Verbes en* **cer**). — Les verbes terminés à l'infinitif présent par **cer** prennent une cédille sous le **c** devant **a** et **o**, afin de laisser partout au **c** la prononciation douce qu'il a à l'infinitif. Ex. : *Placer, il plaça, nous plaçons.* (Voir § 29.)

§ **236.** II. (*Verbes en* **ger**). — Les verbes terminés à l'infinitif par **ger** ont un **e** muet après le **g** devant **a** et **o**, pour conserver au **g** la prononciation douce qu'il a à l'infinitif ; ils n'en ont pas devant **i** ni devant **e**, parce

---

1. Pour les origines latines et l'histoire des verbes *avoir* et *être*, voir plus loin, pages 126 et 134, où l'on trouvera ces verbes rangés parmi les verbes irréguliers.

2. Origines latines et Histoire. — C'est une imitation de la forme latine *habuissem*, qui est un plus-que-parfait du subjonctif et s'emploie dans le sens du conditionnel.

3. Origines latines. — La conjugaison en *er* vient :

1° Régulièrement de la 1re conjugaison latine en *are : amare, aimer ;*

2° Pour quelques verbes, de la 2e et de la 3e conjugaison latine en *ēre, ĕre : absorbēre, absorber, imprimĕre, imprimer.*

Digitized by Google

que cette addition n'est pas nécessaire. Ex. : *Manger, nous mangeâmes, nons mangions, nous avons mangé.* (Voir § 31.)

§ **237.** III. *(Verbes qui ont un* **é fermé** *à l'avant-dernière syllabe.)* — Les verbes qui, à l'infinitif, ont un **é** fermé à l'avant-dernière syllabe, changent cet **é** fermé en **è** ouvert quand la syllabe qui suit est muette et termine le verbe. Ex. : *Abréger, j'abrège; espérer, j'espère, tu espères, ils espèrent.* (Voir § 16[1].)

L'accent aigu se conserve au futur et au conditionnel : *J'abrégerai, j'abrégerais; j'espérerai, j'espérerais.*

Remarque. — Ce maintien de l'accent aigu au futur s'explique par la formation de ce temps : *je céder-ai* (pour *j'ai à céder*, voyez § 223). C'est l'accent de l'infinitif qui se maintient au futur et au conditionnel.

§ **238.** IV. (*Verbes qui ont un* **e muet** *à l'avant-dernière syllabe*). — Les verbes qui, à l'infinitif, ont un **e** muet à l'avant-dernière syllabe, changent cet **e** en **è** ouvert devant une syllabe muette. Ex. : *Achever, j'achève, j'achèverai.*

La raison de ce changement est que l'oreille serait choquée par la succession de deux syllabes muettes. C'est pour la même raison que le verbe *celer* devient *recéler.* (Voir à l'introduction, les règles relatives à l'accent tonique.)

§ **239.** V. (*Verbes en* **eler, eter**). — La règle précé-

---

1. HISTOIRE. — Jusqu'à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1877), il était de règle que les verbes terminés en *éger* conservaient l'accent aigu dans toute leur conjugaison, et que l'on devait écrire : j'*allége*, j'*abrége*, j'*assiége*, je *protége*, comme on écrivait *piége, siége, collége.* L'Académie, se conformant à la prononciation usuelle, qui met sur ces mots bien plutôt l'accent grave que l'accent aigu, écrit : *j'all***ège**, *j'abr***ège**, *je prot***ège**, comme elle écrit *li***ège**, *pi***ège**, *si***ège**, *coll***ège**. Mais les noms propres ont conservé l'accent aigu. On écrit encore *Li***ége**, et *Norv***ége**.

Digitized by Google

dente s'applique à quelques verbes en **eler, eter,** dont les plus usités sont les suivants :

acheter, racheter,	**geler, dégeler,**
becqueter,	**harceler,**
bourreler,	**marteler,**
celer, déceler,	**modeler,**
colleter, décolleter,	**peler.**

On écrira donc : *J'achète, je décèle, je gèle, je harcèle, je modèle, je pèle,* etc.

Mais, le plus généralement, les verbes en **eler, eter** doublent leur **l** ou leur **t** devant une syllabe muette.

Ex. : *Appeler, j'appe***lle**, *j'appe***ller***ai ; jeter, je je***tte**, *je je***tter***ai.*

Cette règle est celle des verbes suivants :

Verbes en **eler** :		*Verbes en* **eter** :	
amonceler,	**ensorceler,**	**cacheter,**	**feuilleter,**
appeler,	**épeler,**	**caqueter,**	**fureter,**
atteler,	**étinceler,**	**crocheter,**	**jeter,**
carreler,	**ficeler,**	**décacheter,**	**rejeter,**
chanceler,	**niveler,**	**empaqueter,**	**projeter,**
ciseler,	**rappeler,** etc.	**épousseter,**	**souffleter,** etc.

§ **240. Remarque.** — On le voit (et nous l'avons déjà remarqué § 16) il y a deux manières de marquer l'accentuation d'une syllabe : 1° changer l'*e* muet en *è* ouvert ; 2° redoubler la consonne qui suit cet *e*.

Ces règles, qui sont suivies par les verbes en *eler, eter*, ne s'appliquent pas aux verbes qui ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe, et qui changent cet *é* fermé en *è* ouvert (Voy. § 237). Ex. : *révéler, je révèle ; répéter, je répète* [1].

§ **241.** VI. (*Verbes en* **éer, ier.**) — Dans les verbes

1. ORIGINES LATINES. — Dans les verbes en *eler, eter*, l'accent tonique tombe tantôt sur la dernière, tantôt sur l'avant-dernière syllabe. Il occupe en français la même place qu'il a dans leurs primitifs latins : *appellâre, appeler ; appellâmus, nous appelons ; appéllo, j'appelle ; appéllat, il appelle ; jacto, je jette ; jactâmus, nous jetons*, etc.

Digitized by Google

en **éer, ier,** les voyelles **é, i,** font partie du *radical,* et l'on doit y ajouter toutes les *terminaisons* nécessaires à la conjugaison. En conséquence :

1° Les verbes en **éer** ont de suite un **é** fermé et un **e** muet partout où la *terminaison* commence par un **e** muet. Ex. : *Créer, je cré***e**, *je cré***erai;** et ils ont, au *participe passé du féminin,* trois **e** de suite, dont deux fermés et un muet. Ex. : *Cr***éée**, *agr***éée.**

2° Les verbes en **ier** ont, à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'*imparfait* de l'*indicatif* et du *subjonctif présent,* deux **i** de suite dont l'un appartient au radical, et l'autre à la désinence. Ex. : *Prier, nous pr***iions,** *vous pr***iiez,** *que nous pr***iions,** etc.

§ **242.** VII. (*Verbes en* **yer.**) — Parmi les verbes en **yer,** il faut distinguer les verbes en **ayer, eyer** et les verbes en **oyer, uyer.**

1° Les verbes en **ayer, eyer** gardent partout leur **y.** Ex. : *Payer, je pa***ye**, *je pa***yerai;** *grasseyer, je grasse***ye**, *je grasse***yerai.**

2° Les verbes en **oyer, uyer** changent l'**y** en **i** devant une syllabe muette. Ex. : *Employer, j'emplo***ie**, *j'emplo***ierai;** *essuyer, j'essu***ie**, *j'essu***ierai.**

§ **243. Remarque I.** — Cette différence entre les verbes en *ayer, eyer* et les verbes en *oyer, uyer,* tient à une différence dans la prononciation. Le son mouillé de l'*y grec* ne se maintient pas devant une syllabe muette dans les verbes en *oyer* et en *uyer.* Au contraire, il reste, en général, dans les verbes en *ayer.* Cependant l'Académie admet, dans les verbes en **ayer,** le remplacement de l'**y** par l'**i,** aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif: *il paye* ou *il paie, ils payent* ou *ils paient;* et elle indique, pour le futur et le conditionnel, les trois formes suivantes : *je payerai, je paierai, je pairai; je payerais, je paierais, je pairais.*

Rem. II. — Dans les verbes en **yer,** l'**y** fait partie du radical; il doit donc être toujours suivi d'un **i** quand la terminaison commence par un **i.** Ex. : *Nous essay***ions,** *vous essay***iez;** *que nous employ***ions,** *que vous employ***iez.**

Digitized by Google

§ **244**. VIII. (*Verbes en* **ouer** et **uer**.) — Dans les verbes en **ouer**, comme *jouer*, et dans ceux en **uer** dont l'**u** se prononce, comme *distribuer*, *arguer*, on met un tréma sur l'**i** de la terminaison, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif. Ex. : *Nous jouïons, vous distribuïez, que nous arguïons*, etc. Ce tréma empêche de confondre en une seule syllabe les voyelles **u** et **i** et de prononcer nous *joui-ons*.

De plus, le verbe *arguer* prend un tréma sur l'**e** quand cet **e** est muet. Ex. : *J'arguë, j'arguë-rai*. (Comparez *aiguë*, féminin de *aigu*, § 108).

Remarque. — Les verbes en **quer**, comme *pratiquer*, et ceux en **guer**, où l'**u** ne se prononce pas, comme *alléguer*, se conjuguent sans tréma.

3° *Deuxième conjugaison* (*en* **ir**) [1].

§ **245.** Les seuls verbes de la deuxième conjugaison qui soient dits **réguliers** sont ceux qui, comme *finir*, ont la syllabe **iss** [2] aux trois personnes du pluriel de l'indicatif présent, au subjonctif présent, au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif. Tels sont : *agir, applaudir, choisir, emplir, mûrir*, etc. Mais il y a, dans la deuxième conjugaison, des verbes qui n'ont pas cette syllabe et qui sont dits irréguliers. Nous les verrons plus loin. (Voir §§ 225-273.)

---

1. Origines latines. — La deuxième conjugaison française a diverses origines :
1° les verbes latins en *esco, isco ;*
2° les verbes latins en *io*, de la quatrième conjugaison, comme *finio* (*finire, finir*) ;
3° quelques verbes de la troisième conjugaison latine : *currĕre, courir ;* ou de la deuxième : *abolēre, abolir*.

2. Origines latines. — La syllabe *iss*, qui s'intercale entre le radical et les terminaisons à différents modes, vient des formes *esco, isco*, que présentent les verbes inchoatifs latins, et qui se sont généralisées dans le passage de la langue latine au français.

Ex. : *floreo, floresco,* *florissant.*
gemo, gemisco, *gémissant.*

Digitized by Google

§ **246.** Trois verbes de la deuxième conjugaison donnent lieu à des remarques particulières ; ce sont : **bénir, haïr** et **fleurir.**

1° **Bénir** a deux participes passés, qui diffèrent par l'orthographe et par le sens : le premier (*béni*) est conforme au modèle de la deuxième conjugaison (*fini*); il signifie *qui est l'objet de bénédictions.* Ex. : *Que son nom soit* **béni** ! *Maison* **bénie** *du ciel.* Le second (*bénit*) signifie *consacré par une cérémonie religieuse.* Ex. : *De l'eau* **bénite**, *du pain* **bénit**[1].

2° **Haïr** conserve le tréma sur l'**i** dans toute sa conjugaison excepté aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent (*je hais, tu hais, il hait*) et à la deuxième personne du singulier de l'impératif (*hais*).

3° **Fleurir** est régulier lorsqu'il est employé au sens propre (*être en fleur*). Quand il est pris au sens figuré (*prospérer*), il a pour participe présent *florissant*, devenu adjectif verbal, et pour imparfait *je florissais.* Ex. : *Les arts* **florissaient** *en Grèce au temps de Périclès*[2].

---

1. Origines latines et histoire. — Le participe passé de *bénir* s'écrivait primitivement *bénit (benedictum)* dans tous les sens, comme on écrit *dit* (*dictum*). Ce n'est qu'à une époque assez récente de la langue qu'on a écrit *béni* : 1° parce que la conjugaison du verbe *bénir* s'est assimilée en français à celle du verbe *finir*, bien que leur origine fût différente (*benedicere, finire*); 2° pour mieux distinguer les deux sens du verbe.

C'est Vaugelas qui paraît avoir établi (1647) entre *béni* et *bénit*, la distinction qui est admise aujourd'hui. Mais on trouve dans Bossuet *bénit* où l'usage actuel demanderait *béni*, et, par contre, dans Voltaire *béni*, là où l'on exige maintenant *bénit.*

2. Origines latines et histoire. — Cette anomalie n'est qu'apparente. Il y avait primitivement deux verbes qui ont fini par se fondre en un seul : 1° *florir*, le plus ancien des deux, venait du latin *florere*, et n'a gardé que son participe présent et son imparfait; 2° *fleurir*, verbe d'origine plus récente, est dérivé du mot *fleur.* — L'usage a donné à chacun de ces verbes un sens spécial.

Mais cette distinction n'était pas encore faite au XVIIe siècle (bien que Vaugelas l'eût indiquée en 1647), comme nous le voyons par les exemples suivants : « Notre siècle me semblait aussi *fleurissant* qu'ait été aucun des précédents. » (Descartes.) « Hésiode *fleurissait* trente ans avant Homère. » (Bossuet.) Ailleurs Bossuet dit : « La philosophie *florissait* dans la Grèce. »

Digitized by Google

4° *Troisième conjugaison* (*en* **oir**)[1].

§ **247.** Les seuls verbes de la troisième conjugaison qui suivent le modèle *recevoir*, et qui, par conséquent, soient dits **réguliers**, sont les verbes terminés en **evoir**, par exemple :

*Perc*evoir, *aperc*evoir,	*Déc*evoir,
*Conc*evoir,	Devoir, *red*evoir, etc.

Les caractères communs à ces verbes sont les suivants :

1° Ils suppriment partout les lettres **ev** devant la diphtongue **oi**, excepté à l'infinitif (*je reç*ois, que je *reç*oive), et devant **u** (*reç*u, *je reç*us, *que je reç*usse) ;

2° Ils suppriment la diphtongue **oi** dans la jonction de l'infinitif avec les terminaisons **ai, ais,** pour former le futur et le conditionnel. Ex. : *Recevoir, je recev*rai, *je recev*rais ; *devoir, je dev*rai, *je dev*rais.

Parmi ces verbes, ceux qui se terminent en **cevoir** prennent une cédille sous le **c**, quand il est suivi de **o** ou de **u**, pour que le **c** garde la prononciation douce qu'il a à l'infinitif. Ex. : *Recevoir, je reçois, je reçus.* (Voir § 29.)

Les verbes *devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au masculin singulier du participe passé : **dû**,

---

1. Origines latines. — La conjugaison en *oir* vient de la deuxième conjugaison latine (en *ēre*) ; la syllabe finale, qui n'était pas accentuée, a disparu en français, et l'*ē* long de l'avant-dernière a été remplacé par le son *oi*, dont la prononciation primitive (*oué*) rappelait l'*é* latin. Ex. *debēre, devoir ; habēre, avoir.* De même, *legem, telam*, ont donné *loi, toile*, etc. Il s'y est joint (probablement par confusion entre la deuxième et la troisième conjugaison latine) quelques verbes de la conjugaison en *ĕre*. Ex. : *recipĕre, recevoir ; percipĕre, percevoir*, etc.

Recevoir, percevoir, concevoir viennent de ***recipere, percipere, concipere***, composés de ***capere*** qui n'a pas de correspondant en français. — Le parfait *je reçus* (*recepi*) résulte du changement de la labiale forte *p* en la douce *v*, et de la vocalisation du *v* en *u*. De même, au parfait du verbe ***devoir***, il y a eu changement du *b* latin *(debēre)* en *v*, puis vocalisation du *v* en *u (je dus)*.

Digitized by Google

redû, mais cet accent disparaît au pluriel et au féminin. Il en est de même du verbe irrégulier *mouvoir* (**mû**).

5° *Quatrième conjugaison* (*en* **re**)[1].

§ **248.** Le verbe **rompre** est maintenant adopté comme modèle de la quatrième conjugaison, parce que ce verbe est complètement régulier.

Les verbes terminés en **endre, andre**[2], **ondre, ordre** comme, par exemple, *rendre, répandre, tondre, mordre*, offrent une irrégularité au présent de l'indicatif : ils perdent la désinence **t**, désinence de la troisième personne du singulier. Ex. : *Il rend, il répand, il tond, il mord.*

Les verbes terminés en **attre** et en **ettre**, comme *battre, mettre*, n'ont qu'un **t** aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif : *je mets, tu mets, il met*, et à la deuxième personne du singulier de l'impératif : *mets.*

§ **249.** Les verbes terminés en **indre** (*aindre, eindre, oindre*) et en **soudre**, comme *craindre, peindre, poindre* et *résoudre*, perdent la dernière consonne de leur radical (*d*) aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier de l'impératif. Ex. : *Je crains, tu crains, il craint; crains.*

Remarque. — Les verbes en **oudre**, comme *coudre* et *moudre*, se conjuguent comme les verbes en **endre** : *je couds, tu couds, il coud.*

§ **250.** Les verbes en **aître, oître,** comme *paraître,*

---

1. Origines latines. — La conjugaison en *re* vient de la troisième conjugaison latine (en *ĕre*); l'accent est resté sur la syllabe accentuée, qui était en latin l'antépénultième, et l'avant-dernière syllabe a été supprimée. Ainsi *rumpĕrĕ* (contracté en *rump're*) a donné *rompre; defendere*, (*défend're*), *défendre; perdĕrĕ* (*perd're*), *perdre*, etc.

2. Il n'y a que deux verbes en *andre* qui sont *épandre* et *répandre.*

Digitized by Google

croître, le verbe **plaire** et ses composés prennent l'accent circonflexe sur l'**i** quand il est suivi d'un **t** : *il conn***aît**, *il cr***oît**, *il pl***aît**.

Dans les verbes en *aître* et en *oître*, il n'y a pas de **t** aux deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier de l'impératif. Ex. : *Je connais, tu connais; connais.*

5e Section. — Verbes irréguliers et verbes défectifs.

§ **251.** On appelle **verbes réguliers** ceux qui sont conformes aux modèles des quatre conjugaisons, dont on a récapitulé ici les formes principales :

INFINITIF.	TEMPS SIMPLES				PARFAIT INDÉFINI.
	PRÉSENT.	IMPARFAIT.	PARF. DÉF.	FUTUR.	
I. AIMER.....	J'aime.	J'aimais.	J'aimai.	J'aimerai.	J'ai aimé.
II. FINIR.....	Je finis.	Je finissais.	Je finis.	Je finirai.	J'ai fini.
III. RECEVOIR.	Je reçois.	Je recevais.	Je reçus.	Je recevrai.	J'ai reçu.
IV. ROMPRE...	Je romps.	Je rompais.	Je rompis.	Je romprai.	J'ai rompu.

On appelle **verbes irréguliers** ceux qui s'écartent de ces modèles ; **verbes défectifs** ceux qui manquent de plusieurs temps, de plusieurs modes ou de plusieurs personnes.

Mais quelques-uns des verbes *irréguliers* sont, comme nous le verrons, soumis à des règles fixes et constantes.

N. B. Pour chaque verbe irrégulier désigné, selon l'usage adopté en français, par l'infinitif présent, les pages suivantes donnent les quatre temps simples (**le présent, l'imparfait, le parfait défini, le futur de l'indicatif**) et **le par-**

Digitized by Google

fait indéfini qui contient le participe passé et qui suffit pour représenter les temps composés. — Au-dessous des formes principales on a indiqué, en plus petit caractère, le présent de tous les modes et les autres temps qui peuvent présenter quelque difficulté. Les temps formés irrégulièrement sont distingués des autres par des lettres italiques.

I. — VERBES IRRÉGULIERS DE LA 1re CONJUGAISON

§ **252.** Il n'y a que deux verbes irréguliers à la 1re conjugaison.

Ces deux verbes sont les verbes *aller* et *envoyer*.

§ **253.** 1. ALLER, **je vais, j'allais, j'allai, j'irai, je suis allé.**

PRÉSENT INDIC. : *Je vais* (et dans le style familier : *je vas*), *tu vas, il va*, nous allons, vous allez, *ils vont*. — IMPÉRATIF : *Va*, allons, allez. — SUBJ. : *Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille*, que nous allions, que vous alliez, *qu'ils aillent*. — CONDITIONNEL : *J'irais, tu irais*, etc. — PARTICIPE : Allant. — IMPARF. SUBJ. : Que j'allasse, que tu allasses, etc.

Remarque. — Les irrégularités de ce verbe viennent de ce qu'il a trois radicaux : 1° VA ; 2° IR ; 3° ALL.

Le premier se trouve à l'indicatif présent et à l'impératif (*je vais, tu vas, il va, ils vont*,— *va*);

Le deuxième est au futur et au conditionnel (*j'irai, j'irais*) ;

Le troisième apparaît aux deux premières personnes du pluriel de l'indicatif présent (*nous allons, vous allez*), à l'infinitif et au participe présent (*aller, allant*), au parfait défini (*j'allai*), etc.[1]

§ **254.** 2. ENVOYER, **j'envoie, j'envoyais, j'envoyai, j'enverrai, j'ai envoyé.**

---

1. ORIGINES LATINES. — Dans les deux premiers de ces radicaux on reconnaît ceux des verbes latins qui ont le même sens (*vadere, ire*). — L'origine du troisième de ces radicaux paraît être † *adnare*, nager vers, comme *arriver* vient de † *adripare*, aborder.

Digitized by Google

Au conditionnel : *j'enverrais*. — Ainsi se conjugue le composé RENVOYER[1].

II. — VERBES IRRÉGULIERS DE LA 2e CONJUGAISON

§ **255**. Les verbes **irréguliers** de la 2e conjugaison sont ceux qui n'ont pas la syllabe **iss** aux trois personnes du pluriel de l'indicatif présent, au subjonctif présent, au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif. Ce sont les plus anciens des verbes en *ir*.

§ **256**. 1. ACQUÉRIR, **j'acquiers, j'acquérais, j'acquis, j'acquerrai, j'ai acquis**.

PRÉSENT INDIC. : *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent*. — IMPÉR. : *Acquis, acquérons, acquérez*. — SUBJ. : *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent*. — CONDIT. : *J'acquerrais*, etc. — PARTIC. : *Acquérant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que j'acquisse*, etc.[2]

S'ENQUÉRIR, CONQUÉRIR, REQUÉRIR se conjuguent comme ACQUÉRIR, auquel ils se rattachent par leur racine qui est celle du verbe défectif QUÉRIR (*Voir page* 123).

CONQUÉRIR n'est guère usité qu'à l'infinitif présent, au parfait défini, au participe présent et passé, et aux temps composés.

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Enverrai* (pour *enveerrai* est la forme régulière du futur du vieux verbe *enveer*, devenu plus tard *envoier* (comme on a aussi tiré de *voir, je voirai*). Au XVIe siècle, de l'infinitif *envoyer* on a tiré le futur *j'envoyerai*, et cette forme du futur se trouve chez les écrivains du XVIIe siècle les plus soucieux de la langue, chez Vaugelas, par exemple, et chez Racine. *Envéier*, plus anciennement *entveier*, venait du latin *inde* † *viare*.

2. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Acquérir* vient du latin *acquirere*; le vieux français avait *acquerre* d'où le futur *acquerrai; acquis* vient de *acquisitum*.

Digitized by Google

§ **257**. 2. ASSAILLIR, **j'assaille, j'assaillais, j'assaillis, j'assaillirai, j'ai assailli.**

TRESSAILLIR se conjugue comme ASSAILLIR.

Les verbes ASSAILLIR et TRESSAILLIR ne sont irréguliers qu'à l'indicatif, à l'impératif, au subjonctif, au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif, où ils se conjuguent comme des verbes de la 1re conjugaison. — PRÉS. INDIC. : *J'assaille, je tressaille*, — IMPÉR. : *Assaille, tressaille*. — SUBJ. : *Que j'assaille, que je tressaille*.— PARTIC. : *Assaillant, tressaillant*. — IMPARF. INDIC. : *J'assaillais, je tressaillais*[1].

§ **258**. 3. BOUILLIR, **je bous, je bouillais, je bouillis, je bouillirai, j'ai bouilli.**

PRÉS. INDIC. : *Je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent*. — IMPÉR. : *Bous, bouillons, bouillez*. — SUBJ. : *Que je bouille*, etc. — CONDIT. Je bouillirais. — PART. : *Bouillant*. — IMPARF. SUBJ. : Que je bouillisse[2].

§ **259**. 4. COURIR, **je cours, je courais, je courus, je courrai, j'ai couru** [3].

PRÉS INDIC. : *Je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent*. — IMPÉR. : *Cours, courons, cou-*

---

1. ORIGINE ET HISTOIRE. — L'origine commune à ces verbes est le verbe *saillir* (du latin *salire*), lequel a deux sens et deux formes : 1° *Saillir, être en saillie, sauter*, n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe présent (*saillir, saillant*); cependant les Dictionnaires citent encore les formes *il saille, il saillait, il saillera;* 2° *Saillir*, dans le sens de *jaillir*, se conjugue sur finir : il *saillit*, il *sailliva*, etc. On trouve dans plusieurs écrivains du XVIIIe siècle la forme *je tressaillis, tu tressaillis*, etc., au présent de l'indicatif; par contre, le Dictionnaire de l'Académie de 1798 donnait la forme : *je tressaillerai*. L'ancienne forme du présent était : *je tressaus :*

> Voyant un président, le cœur ne me tressaut,
> Et la peur d'un prévôt ne m'éveille en sursaut. (RÉGNIER, *Sat.* V.)

2. ORIGINE LATINE. — *Bouillir* vient du latin *bullire*.

3. HISTOIRE. — Les irrégularités du verbe **courir** et de ses dérivés tiennent à ce que ses formes ne se rattachent pas à l'infinitif *courir*, qui

Digitized by Google

rez. — SUBJ. : *Que je coure.* — CONDIT. : *Je courrais*, etc. — PARTIC. : *Courant.* — IMPARF. SUBJ. : Que je courusse, etc.

Sur COURIR se conjuguent les verbes suivants : ACCOURIR, CONCOURIR, DISCOURIR, PARCOURIR, RECOURIR, SECOURIR.

§ **260.** 5. COUVRIR, **je couvre, je couvrais, je couvris, je couvrirai, j'ai couvert.**

PRÉS. INDIC. : *Je couvre, tu couvres, il couvre, nous couvrons*, etc. — IMPÉR. : *Couvre.* — SUBJ. : *Que je couvre*, etc. — CONDIT. : Je couvrirais. — PARTIC. : *Couvrant.* — IMPARF. INDIC. : Je *couvrais.* — SUBJ. : Que je couvrisse. — PARTICIPE PASSÉ : *Couvert.*

OUVRIR, OFFRIR, SOUFFRIR se conjuguent comme COUVRIR ; il en est de même de DÉCOUVRIR et de RECOUVRIR qu'il ne faut pas confondre avec RECOUVRER[1]. On remarquera que tous, comme plus bas *cueillir*,

---

n'est pas très ancien dans la langue, mais au vieux verbe *courre* (du latin *currere*). Ce verbe, qui est resté dans la locution *chasse à courre*, était de la 4e conjugaison (*cour-re*), et donnait régulièrement au présent *je cours, que je coure, courant*, etc., à l'imparfait *je courais*, au futur *je courrai*, au conditionnel *je courrais*, etc. On lit dans les *Remarques* de Vaugelas (1647) : « *Courir, courre.* Tous deux sont bons, mais on ne s'en sert pas toujours indifféremment. On dit : *courre le cerf, courre le lièvre, courre la poste* ; et : *il ne fait que courir, faire courir le bruit.* » Le verbe *courre* représentait mieux que le verbe *courir* l'accentuation du mot latin *currere*.

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Couvrir* vient de *cooperire*. Le composé *recouvrir* a été souvent, jusqu'au XVIIe siècle, confondu avec *recouvrer*. Vaugelas accepte qu'on dise *recouvert*, au lieu de *recouvré* ; mais il n'accepte pas *recouvrir* en ce sens. Patru admet les deux. Ce n'est qu'en 1704 que, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, l'Académie a condamné *recouvrir* et *recouvert* pris dans le sens de *recouvrer* et *recouvré*.

Ouvrir vient de *aperire*, 1° par l'assourdissement de l'*a* initial en *o* (on a d'abord dit *ovrir*), puis en *ou* ; 2° par le changement de *p* en *v* (comme dans *cooperire, couvrir*, etc.) ; 3° par la suppression de l'*e* atone devant la tonique *i*.

Offrir vient de † *offerere*, dérivé du verbe classique *offerre*. De même *souffrir* vient de † *sufferere*, dérivé du verbe classique *sufferre*. Il y a eu d'abord suppression du premier *e* atone (*offrere, suffrere*), puis changement du second *e* en *i*, enfin chute de l'*e* final.

Digitized by Google

suivent, pour une partie de leurs formes, la seconde conjugaison, et pour les autres la première : de là leur impératif terminé en *e* muet et toujours écrit sans *s* à la 2e personne du singulier.

§ **261**. 6. CUEILLIR, **je cueille, je cueillais, je cueillis, je cueillerai, j'ai cueilli**[1].

Remarque. — Ce verbe a les mêmes irrégularités que le verbe ASSAILLIR, au présent et à l'imparfait : *je cueille, cueille, que je cueille, cueillant ; je cueillais.* De plus, il fait au futur *je cueillerai*, et au conditionnel *je cueillerais.*

RECUEILLIR se conjugue comme CUEILLIR.

§ **262**. 7. DORMIR, **je dors, je dormais, je dormis, je dormirai, j'ai dormi**[2].

PRÉS. INDIC. : *Je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment.* — IMPÉR. : *Dors, dormons,*

---

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Cueillir* vient de *colligere*, qui donne aussi *cueiller*, forme usitée dans quelques provinces, et dont il reste des traces dans diverses formes du verbe (je *cueille*, je *cueillerai*, etc.), et dans le substantif *cueillette*. Néanmoins, la forme *cueillir* l'ayant de bonne heure emporté dans le dialecte de l'Ile-de-France, il y a eu de l'indécision entre le futur *je cueillirai* et le futur *je cueillerai*. Le premier se trouve dans Corneille, et Vaugelas se prononce en faveur de ce futur, comme Maigret au XVIe siècle, et comme Port-Royal au XVIIe. « Mais, dit Ménage dans ses *Observations sur la langue française* (1672), nonobstant toutes ces autorités, je soutiens positivement qu'il faut dire *je cueillerai* », et il cite à l'appui de son opinion des exemples des poètes Cretin (XVIe siècle) et Racan (XVIIe siècle). L'usage, cette fois, a donné raison à Ménage contre Vaugelas.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Dormir* vient régulièrement de *dormire; mentir*, de *mentiri; partir*, au sens de partager, séparer, qui est le sens le plus ancien, de *partiri* (au moyen âge *se partir d'un lieu* signifiait se séparer d'un lieu, s'en éloigner, et c'est de là qu'est venu plus tard le sens de *quitter* un lieu, donné au mot *partir;* de *se départir* est venu le substantif verbal *départ); sentir* vient de *sentire; sortir*, de *sortiri* (proprement *partager*, puis *sortir*, de même que *partiri*, après avoir signifié *partager*, a signifié *sortir*). Dans l'ancienne langue, *sortir* pouvait être employé comme verbe actif avec le sens de *avoir, obtenir*, et c'est le sens qu'il a dans la locution suivante, qui appartient à la langue du droit : « Cette sentence sortira son entier effet. »

Digitized by Google

dormez. — SUBJ. : *Que je dorme, que tu dormes, que nous dormions*, etc. — CONDIT. : Je dormirais. — PARTIC. : *Dormant.* — IMPARF. SUBJ. : Que je dormisse.

ENDORMIR se conjugue comme DORMIR.

MENTIR, PARTIR, SENTIR, SERVIR, SORTIR : et leurs composés (DÉMENTIR; REPARTIR et DÉPARTIR; CONSENTIR, PRESSENTIR. RESSENTIR; DESSERVIR; RESSORTIR) se conjuguent comme DORMIR. Tous ces verbes perdent la consonne finale de leur radical aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent.

Remarque I. — REPARTIR. Il faut distinguer REPARTIR et RÉPARTIR. Le premier signifie *partir de nouveau*, et se conjugue comme PARTIR : *je repars, je repartais.* Le second signifie *distribuer* et se conjugue comme FINIR : *je répartis, je répartissais.*

Rem. II. — RESSORTIR. Il faut distinguer deux verbes RESSORTIR. L'un signifie *sortir de nouveau*, c'est celui qui se conjugue comme SORTIR : *il ressort, il ressortait.* L'autre signifie *être du ressort de* (*ressortir à*), et se conjugue comme FINIR : *il ressortit, il ressortissait.*

Le verbe ASSORTIR se conjugue également comme FINIR : *il assortit, il assortissait.*

Rem. III. — ASSERVIR. Malgré l'identité du radical, le verbe ASSERVIR ne se conjugue pas comme SERVIR, mais comme FINIR : *j'asservis, j'asservissais.*

§ **263**. 8. FAILLIR, **je faux** (*inusité*), **je faillais, je faillis, je faudrai, j'ai failli**[1].

PRÉS. INDIC. : *Je faux, tu faux, il faut* (ces trois personnes sont inusitées), *nous faillons, vous faillez, ils faillent.* — SUBJ. : *Que je faille*, etc. — PARTIC. : *Faillant.* — IMPARF. SUBJ. : Que je faillisse.

Remarque. — La forme *faut* se retrouve dans *Montereau-faut-Yonne*, ainsi que dans les deux locutions : *Le cœur me faut*

1. ORIGINE LATINE. — *Faillir* vient du latin *fallere.*

Digitized by Google

(me manque) et *Au bout de l'aune faut le drap* (le drap manque, finit au bout de l'aune, en d'autres termes *toute chose a sa fin*). — Quant au futur, le seul adopté par le Dictionnaire de l'Académie (1877) est **je faudrai** (et pour DÉFAILLIR : **je défaudrai**). Le futur **je faillirai, je défaillirai** ne manque pas de partisans parmi les grammairiens, et il semble que l'on peut dire : *Il ne faillira pas à son devoir*, plutôt que *il faudra*, qui se confondrait avec le futur du verbe *falloir*.

DÉFAILLIR se conjugue comme FAILLIR, mais la plupart des formes de ce verbe sont inusitées.

§ **264.** 9. FUIR, **je fuis, je fuyais, je fuis, je fuirai, j'ai fui.**

PRÉS. INDIC. : Je fuis, tu fuis, il fuit, *nous fuyons, vous fuyez*, ils fuient. — IMPÉR. : Fuis, *fuyons, fuyez*. — SUBJ. : Que je fuie, etc., *que nous fuyions, que vous fuyiez*, qu'ils fuient. — PARTIC. : *Fuyant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je fuisse* (inusité).

S'ENFUIR se conjugue comme FUIR ; il fait au parfait défini : je me suis enfui [1].

§ **265.** 10. MOURIR, **je meurs, je mourais, je mourus, je mourrais, je suis mort.**

PRÉS. INDIC. : *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent*. — IMPÉR. : *Meurs, mourons, mourez*. — SUBJ. : *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent*. — CONDIT. : *Je mourrais*, etc. — PARTIC. : *Mourant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je mourusse*.

Remarque. — La différence des formes : je *meurs*, nous *mourons*, ils *meurent*, tient à une règle qui sera exposée plus loin, au sujet des verbes *mouvoir, pouvoir, vouloir* (§ 274.) Il y

---

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — Dans *fuir*, l'*i* remplace le *g* du latin *fugere ;* on lui substitue un *y* quand la désinence est accentuée : *fuyant, fuyons, fuyez*, etc. Autrefois *fuir* était dissyllabe à l'infinitif.

Je sais qu'il nous faut tous fuir de ces objets. (RACAN.)

Digitized by Google

a encore à remarquer que ce verbe supprime au futur et au conditionnel la voyelle de l'infinitif : *mourir, je mourrai*[1].

§ **266.** 11. TENIR, **je tiens, je tenais, je tins, je tiendrai, j'ai tenu.**

PRÉS. INDIC. : *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* — IMPÉR. : *Tiens, tenons, tenez.* — SUBJ. : *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.* — CONDIT. : *Je tiendrais*, etc. — PARTIC. : *Tenant.* — IMPARF. INDIC. : *Je tenais*, etc. — SUBJ. : *Que je tinsse*, etc. — PARF. : *Je tins, tu tins, il tint, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent.* — FUT. : *Je tiendrai*, etc. — PARTICIPE PASSÉ : *Tenu*[2].

Remarque. — Il faut noter, dans la conjugaison de ce verbe, le *d* euphonique qui s'intercale, au futur et au conditionnel, entre le radical et la terminaison. (Comparez les mots *tendre* de *tenerum ; cendre* de *cinerem ; vendre* de *veneris*, dans *vendredi* et *Port-Vendres*).

Il faut aussi noter que, dans ce verbe, la voyelle du radical *e* est modifiée en *ie* à toutes les formes où la désinence est muette ou se réduit à une lettre (je tien-*s* ; que je tienn-*e*). C'est par analogie que l'on a dit au futur et au conditionnel : je tiendr-*ai*, je tiendr-*ais*.

Ainsi se conjuguent les composés de TENIR : S'ABSTENIR, APPARTENIR, CONTENIR, DÉTENIR, ENTRETENIR, MAINTENIR, etc.

VENIR se conjugue sur TENIR, ainsi que ses composés (CONVENIR, DEVENIR, DISCONVENIR, INTERVENIR, PRÉVENIR, REVENIR, SE SOUVENIR, etc.).

§ **267.** 12. VÊTIR, **je vêts, je vêtais, je vêtis, je vêtirai, j'ai vêtu.**

---

1. ORIGINES LATINES. — *Mourir* vient du verbe *moriri*, qui est une forme archaïque de *mori*, et qui se trouve dans Plaute. Le participe passé dérive régulièrement de *mortuum*.

2. ORIGINES LATINES. — *Tenir* vient du latin *tenere*, de même que *venir* vient de *venire*.

Digitized by Google

PRÉS. INDIC. : *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.* — IMPÉR. : *Vêts, vêtons, vêtez.* — SUBJ. : *Que je vête ; que nous vêtions,* etc. — CONDIT. : Je vêtirais. — PARTIC. : *Vêtant.* — IMPARF. INDIC. : *Je vêtais,* etc. — SUBJ. : Que je vêtisse, etc. — PARTIC. PASSÉ : *Vêtu.* — PARF. DÉF. : Je vêtis [1].

Ainsi se conjugue le composé de ce verbe, REVÊTIR.

Tous deux gardent, à toutes leurs formes, leur accent circonflexe.

Remarque. — Le verbe **vêtir** a une tendance à sortir de la *conjugaison sans* **iss** ou *conjugaison morte*, pour entrer dans la *conjugaison avec* **iss** ou *conjugaison vivante*. Mais, malgré l'autorité de quelques écrivains du XVIIIe et du XIXe siècle (Voltaire, Montesquieu, Lamartine), qui ont employé ce verbe avec la syllabe *iss*, l'usage a maintenu les formes anciennes, c'est-à-dire sans *iss*, à **vêtir** et à son composé **revêtir**. Quant au verbe **investir**, dont l'étymologie est la même, il suit la conjugaison en *iss*. La même différence se trouve dans les noms dérivés de ces verbes : *vêtement, revêtement ; investissement.*

Verbes défectifs de la 2e conjugaison.

§ **268.** 1. FÉRIR n'est plus usité qu'à l'infinitif présent, dans cette locution : *sans coup férir* (sans frapper un seul coup, sans se battre [2].)

§ **269.** 2. GÉSIR (être couché) n'est plus usité que dans les formes suivantes : PRÉS. INDIC. : *Il gît, nous gi-*

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Vêtir* vient de *vestire*. Vaugelas soutenait déjà, au XVIIe siècle, la conjugaison des verbes *vêtir* et *revêtir* sans la syllabe *iss*, comme seule correcte.

2. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — On reconnaît dans ce verbe le latin *ferire*. La 3e personne du singulier de l'indicatif présent était *il fiert* (*ferit*) ; on la trouve dans le proverbe : *Tel fiert qui ne tue pas.* — Ce verbe avait encore le participe passé *féru*, encore usité comme adjectif au sens figuré.

Digitized by Google

sons, vous gisez, ils gisent. — PARTIC. : *Gisant.* — IMPARF. INDIC. : *Je gisais*, etc.[1]

§ **270.** 3. ISSIR n'est plus usité qu'au participe passé : *Issu, issue*[2].

§ **271.** 4. OUIR (entendre) n'est plus usité qu'à l'infinitif et aux temps composés : *J'ai ouï, j'avais ouï* dire. Ce verbe a un tréma sur l'*ï* à toutes les formes où cette voyelle est précédée d'un *u*[3].

§ **272.** 5. QUÉRIR n'est plus usité qu'à l'infinitif présent et dans ses dérivés. (Voyez plus haut ACQUÉRIR, etc.)

Remarque. — Ce verbe qui a formé les verbes *acquérir, conquérir, s'enquérir, requérir*, est peu usité aujourd'hui en dehors de l'infinitif. Un vieux proverbe dit : « Gens de bien ayment le jour, et les méchants *quièrent* ténèbres. » Ce verbe, comme ses composés, n'appartient à la 2e conjugaison que par son infinitif; ses autres temps viennent du vieux verbe *querre* (plus exactement dérivé du latin *quærere*), et se rattachent à la 4e conjugaison. L'*e* du radical s'y change en *ie* dans les mêmes circonstances que pour *tenir* et *venir*. (Voy. plus haut.)

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Gésir* vient du latin *jacere*. — C'est de *gésir* que vient le vieux mot *gésine*.

Une laie étant en gésine. (LA FONTAINE.)

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Issir* vient de *exire* (*eissir, essir, issir*). On le trouve dans le *Roman de la Rose* : « Tost porroit *issir* de la vie. » Du participe est venu le substantif *issue*.

3. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Ouïr* vient de *audire*. Les formes suivantes ont vieilli, mais quelques-unes se trouvent même chez les auteurs classiques :

PRÉS. IND. : *J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient.* — IMPARF. : *Ois, oyons, oyez.* EX. :

Oyez peuple, oyez tous. (CORNEILLE.)

SUBJ. : *Que j'oie* ou que *j'oye*, etc. — PARTIC. : *Oyant.* — IMPARF. : *J'oyais*, etc. — PARF. : *J'ouïs.* — FUT. : *J'orrai.* EX..

Son sang criera vengeance et je ne l'*orrai* pas! (CORNEILLE.)

Son participe passé s'emploie encore dans la langue du palais : *ouï* les témoins...

Digitized by Google

§ **273.** 6. **Transir** n'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé *transi*, à la 3e personne du singulier de l'indicatif (le froid *me transit*, *m'a transi*) et à la voix passive.

III. — VERBES IRRÉGULIERS DE LA 3e CONJUGAISON

§ **274. Observations générales.** — Parmi les verbes irréguliers de cette conjugaison, la plupart ont, au parfait défini et au participe passé, les mêmes terminaisons **us, u** que le modèle de cette conjugaison (*je reçus, reçu*). Ex.: *Je voulus, j'eus, je déchus, je mus, je pus, je sus*, etc. Deux ont le parfait défini terminé en **is**, comme les verbes de la 4e conjugaison : *voir, je vis; asseoir, j'assis.* Un seul, le verbe **asseoir** (de même que le verbe défectif **seoir**) a le participe passé terminé en **is**, *assis*.

Les trois verbes **mouvoir, pouvoir, vouloir** gardent la voyelle composée **ou** dans toutes les formes où le radical est atone; ils prennent la voyelle **eu** à toutes les formes où le radical est frappé de l'accent tonique [1].

Ou	Eu
Mouvoir. Nous mouvons, vous mouvez; que nous mouvions, que vous mouviez.	Je meus, tu meus, il meut, ils meuvent.
	Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, qu'ils meuvent.
Pouvoir. Nous pouvons, vous pouvez.	Je peux, tu peux, il peut, ils peuvent.
Vouloir. Nous voulons, vous voulez; que nous voulions, que vous vouliez; je voulus, etc.	Je veux, tu veux, il veut, ils veulent.
	Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, qu'ils veuillent.

Il y a exception pour les participes passés *pu* et *mû*.

---

1. ORIGINES LATINES. — *Eu* se met aux syllabes accentuées en latin, *ou* se met aux syllabes atones. Ex.: *móveo, móves, móvet*, je meus, tu meus, il meut; *movémus, movétis*, nous mouvons, vous mouvez; *móvent*, ils meuvent. Il faut noter que *pouvoir, vouloir, mouvoir* viennent des formes de la basse latinité. (Voir ces verbes, §§ 280, 282, 286.)

Digitized by Google

§ **275. Remarque I.** — La même règle, avec la même exception, est appliquée dans un verbe de la 2e conjugaison, le verbe **mourir** : *Nous mourons, je meurs, tu meurs, mort*, etc.

Rem. II. — Dans les deux verbes **pouvoir, vouloir**, le futur et le conditionnel sont formés de l'infinitif d'une façon irrégulière. Ex. : *Je pourrai, je pourrais* (suppression de la diphtongue **oi** et changement de **vr** en **rr**); *je voudrai* (suppression de son **oi** et changement de **l** en **d**, par euphonie).

Rem. III. — Dans **mouvoir**, le futur et le conditionnel sont formés régulièrement ; *je mouvrai, je mouvrais.*

§ **276.** 1. ASSEOIR, **j'assieds, j'assis, j'assiérai** ou **j'asseyerai, j'ai assis**. On dit aussi, quelquefois : **j'assois, j'assoyais, j'assoirai.**

PRÉS. IND. : *J'assieds, tu assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent*, — IMPÉR. : *Assieds, asseyons, asseyez.* — SUBJ. : *Que j'asseye, que nous asseyions*, etc. — COND. : *J'assiérais* ou *j'asseyerais*, etc. — PART. : *Asseyant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que j'assisse.*

On conjugue aussi quelquefois : PRÉS. IND. : *J'assois, tu assois, il assoit, nous assoyons, vous assoyez, ils assoient.* — IMP. : *Assois, assoyons assoyez.* — SUBJ. : *Que j'assoie, que nous assoyions*, etc. — COND. : *J'assoirais.* — PART. : *Assoyant.*

Ainsi se conjuguent : S'ASSEOIR qui, étant *réfléchi*, fait au parfait défini : *Je me suis assis*, et SURSEOIR. Mais *surseoir* n'a pas les formes en *ied* (je m'assieds, etc.) ; au futur et au conditionnel, il garde l'*e* de l'infinitif : *Je surseoierai, je surseoierais.*

Asseoir est un dérivé de SEOIR. Ce dernier verbe a deux sens : 1° dans le sens d'*asseoir*, il n'est usité qu'au participe présent, *séant*, au participe passé, *sis, sise*, et à l'impératif, *sieds-toi;* on trouve aussi, sous la forme réfléchie, *se seoir* usité seulement aux formes *sieds-toi* (CORNEILLE, *Cinna*), et *je me sieds;* 2° dans le sens de *être convenable*, il ne s'emploie aussi qu'à certaines formes: *il sied, ils siéent; il seyait, il siéra; il siérait; seyant.*

Digitized by Google

— *Séant*, adjectif verbal, a le sens de *qui est convenable*. Ex : *Une chose bien séante, mal séante*[1].

§ **277.** 2. AVOIR, **j'ai, j'avais, j'eus, j'aurai, j'ai eu.** (*Voyez sa conjugaison*, page 72.) — Du verbe *Avoir* vient le composé RAVOIR (avoir de nouveau) qui n'est usité qu'à l'infinitif[2].

§ **278.** 3. DÉCHOIR, **je déchois, je déchoyais** (*inusité*), **je déchus, je décherrai, j'ai déchu** *ou* **je suis déchu.**

PRÉS. INDIC. : Je déchois, tu déchois, il déchoit, *nous déchoyons, vous déchoyez*, ils déchoient. — SUBJ. : Que je déchoie, *que nous déchoyions*, etc. — CONDIT. *Je décherrais.* — IMPARF. SUBJ. : Que je déchusse.

L'impératif, le participe présent et l'indicatif imparfait de ce verbe sont inusités.

ÉCHOIR se conjugue comme DÉCHOIR ; il a en plus le participe présent : *échéant*, mais aux temps composés, il ne prend que l'auxiliaire *être* : *il est échu.*

L'un et l'autre de ces verbes viennent du verbe CHOIR, qui n'est usité qu'à l'infinitif et à l'indicatif présent : *Je chois*[3].

---

1. ORIGINE LATINE. — *Seoir* vient du latin *sedere.*

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Le verbe *avoir* vient de *habere: habeo* donne *j'ai; habeam*, (*que*) *j'aie* (*h* disparaissant comme dans *orge* de *hordeum*). *Habere* avait presque toujours son sens propre, celui de *posséder*. Cependant déjà, au temps de la bonne latinité, on trouve des locutions où il semble perdre son sens pour n'être plus qu'un auxiliaire. C'est ainsi que César a dit : *Vectigalia parvo pretio redempta habet. Equitatum quem coactum habebat præmittit.* Et Cicéron : *De Cæsare satis dictum habeo.*

L'avant-dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1835) autorisait à l'impératif et au subjonctif du verbe *avoir* les formes anciennes : *aye, que j'aye, que tu ayes, qu'ils ayent.* Mais cette forme est condamnée par la dernière édition (1877) comme hors d'usage : du reste elle n'a pas de raison d'être ; car l'*y* n'y représente ni une étymologie grecque, ni le double son de l'*i* qui ne se produit guère devant un *e* (excepté quelquefois dans *paye, essaye*, etc.).

3. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Choir* vient de *cadere.* Ce verbe se conjuguait tout entier dans l'ancienne langue, et l'on en trouve des formes isolées chez plusieurs écrivains du XVIIe siècle :

Digitized by Google

Remarque. — On ne met pas indifféremment : *j'ai déchu* et *je suis déchu.* L'un indique l'action de déchoir qui s'accomplit; l'autre, l'état de déchéance. Ex. : *Depuis ce temps* **il a déchu** *de jour en jour.* — **Il est** *aujourd'hui fort* **déchu** *de sa réputation.* (Voir la syntaxe, § 623.)

§ **279.** 4. FALLOIR (verbe impersonnel), **il faut, il fallait, il fallut, il faudra, il a fallu.**

PRÉS. CONDIT. : *Il faudrait.* — SUBJ. : *Qu'il faille.* — IMPARF. SUBJ. : Qu'il fallût[1].

Remarque. — Le futur de *falloir* se forme, comme celui des verbes *valoir* et *vouloir* que l'on verra plus loin, par l'insertion d'un *d* euphonique entre l'*l* du radical vocalisée en *u*, et l'*r* de la désinence de l'infinitif *il faudrait, je vaudrai, je voudrai.* On a déjà vu ce *d* euphonique au futur des verbes *tenir* et *venir.* Ces verbes, ainsi que le verbe *aller,* mouillent l'*l* de leur radical au présent du subjonctif : *qu'il faille, que je vaille, que je veuille.*

§ **280.** 5. MOUVOIR, **je meus, je mouvais, je mus, je mouvrai, j'ai mû.**

PRÉS. INDIC. : *Je meus, tu meus, il meut,* nous mouvons, vous mouvez, *ils meuvent.* — IMPÉR. : *Meus,* mouvons, mouvez. — SUBJ. : *Que je meuve,* etc., que nous mouvions, que vous mouviez, *qu'ils meuvent.* — CONDIT. : Je mouvrais. — PARTIC. : Mouvant. — PARF. DÉF. : Je mus, tu mus, il mut, nous mûmes, vous mûtes, ils murent. — IMPARF. SUBJ. : Que je musse[2].

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe : ÉMOU-

« Tirez la chevillette, et la bobinette *cherra.* » (PERRAULT.)

« Cet insolent *chut* du ciel en terre. » (BOSSUET.)

Un monde près de nous a passé tout du long,
Est *chu* tout au travers de notre tourbillon. (MOLIÈRE.)

1. ORIGINE LATINE. — *Falloir* vient de *fallere,* comme *faillir;* c'est le même verbe sous deux formes (autrement dit un *doublet*), et avec une déviation du sens latin : 1° *fallere,* c'est *tromper,* et par suite *manquer (faillir);* 2° ce qui manque fait besoin, nécessité, il *le faut (falloir).* Le participe *fallant,* inusité, se trouve dans Molière.

2. ORIGINE LATINE. — *Mouvoir* vient de *movere.*

Digitized by Google

VOIR, PROMOUVOIR ; mais, dans les composés, le participe passé ne prend pas l'accent circonflexe : *ému*, *promu*.

Remarque I. — *Promouvoir* ne s'emploie guère qu'à l'infinitif, au participe passé et aux temps composés avec ce participe.

Rem. II. — On a déjà vu (§ 274) dans quels cas ce verbe prend au radical la diphtongue *ou*, dans quels cas il prend la diphtongue *eu*. — L'alternance entre ces deux consonnes, selon la place de l'accent tonique, est du reste fréquente : on dit *prouver* et la *preuve ; trouver* faisait anciennement *je treuve* encore employé par La Fontaine : « dans les citrouilles, je la *treuve*... »

§ **281.** 6. PLEUVOIR (verbe impersonnel), **il pleut, il plut, il pleuvait, il pleuvra, il a plu.**

PRÉS. SUBJ. : Qu'il pleuve. — CONDIT. : Il pleuvrait. — PARTIC. : Pleuvant. — IMPARF. SUBJ. : Qu'il plût [1].

Remarque. — Ce verbe se trouve aussi employé personnellement à la 3e personne du pluriel : « Les balles *pleuvaient* ».

§ **282.** 7. POUVOIR, **je peux** *ou* **je puis, je pouvais, je pus, je pourrai, j'ai pu.**

PRÉS. INDIC. : *Je peux* ou *je puis*, *tu peux*, *il peut*, nous pouvons, vous pouvez, *ils peuvent*. — SUBJ. : *Que je puisse*, etc. — CONDIT. : *Je pourrais*. — PARTIC. : Pouvant. — IMP. SUBJ. : Que je pusse, etc. — PARF. DÉFINI. : Je pus, tu pus, il put, nous pûmes, vous pûtes, ils purent [2].

---

1. ORIGINE LATINE. — *Pleuvoir* vient de *pluere ;* le *v* est euphonique. Il est à remarquer que, par contre, les Latins disaient *pluvia*, tandis que nous disons *pluie*. Il ne faut pas confondre *il plut* et *qu'il plût* avec les formes homonymes du verbe *plaire*.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Pouvoir* vient, non de *posse*, mais de † *potere*, qui a d'abord donné *pooir*, *povoir*, puis, par l'attraction de l'*u* et du *v*, *pouvoir*. Le futur s'est formé par assimilation du *v* à l'*r* : *je pourrai* (primitivement *je pouvrai*). — Le subjonctif présent, que *je puisse*, vient du latin *possim*. — *Puissant* est un adjectif verbal qui vient de † *possentem*, participe barbare de *posse*. Quant à *pouvant*, il a été formé régulièrement de *pouvoir*.

Digitized by Google

Remarque. — Ce verbe n'a pas d'impératif. (Sur le changement de *eu* en *ou*, voir § 274.)

§ 283. 8. SAVOIR, je sais, je savais, je sus, je saurai, j'ai su.

PRÉS. INDIC. : *Je sais, tu sais, il sait*, nous savons, vous savez, ils savent. — IMPÉR. : *Sache, sachons, sachez.* — SUBJ. : *Que je sache*, etc., *que nous sachions.* — CONDIT. : *Je saurais*, etc. — PARTIC. : *Sachant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je susse.* — PARF. DÉF. : *Je sus*, etc., *nous sûmes, vous sûtes, ils surent* [1].

Remarque. — Le subjonctif présent de ce verbe s'emploie au sens de l'indicatif, avec une nuance de doute, dans la locution suivante, qui n'est guère usitée qu'à la première personne du singulier : *je ne sache pas, que je sache.*

§ 284. 9. VALOIR, je vaux, je valais, je valus, je vaudrai, j'ai valu.

PRÉS. INDIC. : *Je vaux, tu vaux, il vaut*, nous valons, vous valez, ils valent. — IMPÉR. : *Vaux*, valons, valez. — SUBJ. : *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille*, que nous valions, que vous valiez, *qu'ils vaillent.* — CONDIT. : *Je vaudrais*, etc. — PARTIC. : Valant. — IMPARF. SUBJ. : Que je valusse.

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe : ÉQUIVALOIR, REVALOIR, PRÉVALOIR. Mais il y a une exception pour le subjonctif présent de ce dernier verbe qui est : *Que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale,*

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Savoir* vient du latin *sapere*, qui a d'abord donné *saver;* d'où le futur *saver-ai*, et, par contraction, *savr-ai, saur-ai*, avec vocalisation d'*u* en *v*, comme l'ancienne forme d'*avoir, aver*, a donné *aver-ai*, puis *avrai, aurai*. C'est pour avoir méconnu cette étymologie que les érudits du XVIe siècle introduisirent à tort un *c* dans l'orthographe de ce mot qu'ils faisaient venir de *scire* et écrivaient à tort *sçavoir.*

Le subjonctif *sache* vient de *sapiam*, qui a d'abord donné *sapje ;* le participe présent (*sachant*) dérive de même de *sapientem.* La forme dérivée directement du radical, *sav-ant*, est devenue un adjectif.

Digitized by Google

que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent. L'*l* n'est pas mouillée. (*Voir plus haut*, § 279.)

Remarque. — Le verbe VALOIR et ses composés font régulièrement au participe présent *valant*. On dit aussi *vaillant* dans certaines expressions relatives à l'argent. *N'avoir pas un sou vaillant*[1].

§ **285.** 10. VOIR, **je vois, je voyais, je vis, je verrai, j'ai vu.**

PRÉS. IND. : Je vois, tu vois, il voit, *nous voyons, vous voyez*, ils voient. — IMPÉR. : Vois, *voyons, voyez*. — SUBJ. : Que je voie : *que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient*. — CONDIT. : *Je verrais*. — PARTIC. : *Voyant*. — IMPARF. INDIC. : *Je voyais, nous voyions, vous voyiez, ils voyaient*. — PARF. DÉF. : *Je vis, tu vis, il vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je visse*.

Ainsi se conjuguent les composés : ENTREVOIR et REVOIR.

PRÉVOIR fait régulièrement au futur : *je prévoirai*, au conditionnel : *je prévoirais*.

POURVOIR forme son futur et son conditionnel comme *prévoir* (*je pourvoirai, je pourvoirais*) ; il forme son parfait défini autrement que *voir* et *prévoir* : *je pourvus*, et fait, par suite, au subjonctif imparfait : *que je pourvusse*[2].

§ **286.** 11. VOULOIR, **je veux, je voulais, je voulus, je voudrai, j'ai voulu.**

PRÉS. INDIC. : *Je veux, tu veux, il veut*, nous voulons,

---

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Valoir* vient de *valere*. — *Vaillant* était la forme du participe présent dans l'ancien dialecte de l'Ile-de-France : *n'avoir pas un sou vaillant* est une locution parisienne qui l'a emporté sur *n'avoir pas un sou valant* que l'on disait encore en province, au XVIIIe siècle.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Voir* vient de *videre*, qui a donné d'abord *vedeir, veeir*, puis *veoir* (par le changement de l'*i* en *e* et la chute du *d*). De *veoir* est venu le futur *je verrai*, par suppression du son *oi* et par redoublement de l'*r*. Mais on trouve dans l'ancienne langue **je voirai**, qui est resté dans les composés *prévoir* et *pourvoir*.

Digitized by Google

vous voulez, *ils veulent*. — IMPÉR. : *Veuille, veuillons, veuillez*. — SUBJ. : *Que je veuille*, etc. ; que nous voulions, que vous vouliez, *qu'ils veuillent*. — CONDIT. : *Je voudrais*. — PARTIC. Voulant. — SUBJ. : Que je voulusse [1].

Remarque I. — Sur l'échange entre *eu* et *ou*, voir § 274.

Rem. II. — L'Académie reconnaît aussi les formes suivantes de l'impératif : *Veux, voulons, voulez*, employées dans certaines locutions très rares où l'on engage à s'armer d'une ferme volonté. On en trouve des exemples dans les auteurs modernes : *Ne m'en veux pas*. (VICTOR HUGO.)

Verbes défectifs de la 3e conjugaison.

§ **287**. 1. APPAROIR. Ce verbe, qui n'est plus employé que comme terme juridique, n'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier de l'indicatif : *il appert*.

2. CHOIR. Voir § 278, *déchoir*.

3. PROMOUVOIR. Voir § 280, *mouvoir*.

4. SEOIR. Voir § 276, *asseoir*.

5. SOULOIR. Ce verbe qui signifie *avoir coutume* est vieux aujourd'hui et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait : *Il soulait dire*. (Académie.)

IV. — VERBES IRRÉGULIERS DE LA 4e CONJUGAISON

§ **288**. Parmi les verbes irréguliers de la 4e conjugaison, on peut distinguer :

1° Les verbes en **aître** et en **oître** ;

2° — en **indre** ;

3° — en **ire** ;

4° D'autres verbes de terminaisons diverses.

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Vouloir* vient, non de *velle*, mais du bas-latin *volere*. — Outre le participe *voulant*, ce verbe en avait autrefois un second, *veuillant*, qui a laissé sa trace dans les adjectifs *bienveillant, malveillant*. — Dans l'ancienne langue et encore au

Digitized by Google

1° *Verbes en* **aître** *et en* **oître**.

§ **289.** Les caractères communs aux verbes en **aître** et en **oître** sont les suivants :

1° Leur parfait défini (excepté celui de **naître**) se termine en **us**, comme celui de la troisième conjugaison.

2° Le **t** qui précède la terminaison **re** est une lettre *euphonique :* il ne se rencontre que dans les temps où se trouve la lettre **r** (infinitif et temps qui en sont formés : futur de l'indicatif et présent du conditionnel)[1].

3° Ces verbes prennent tous un accent circonflexe sur l'**i** quand il est suivi d'un **t**. Ex. : *Connaître, il connaît, je connaîtrai, je connaîtrais.*

§ **290.** 1. CONNAITRE, **je connais, je connaissais, je connus, je connaîtrai, j'ai connu.**

PRÉS. INDIC. : *Je connais, tu connais, il connaît, nous connaissons, vous connaissez, ils connaissent.* — IMPÉR. : *Connais, connaissons, connaissez.* — SUBJ. : *Que je connaisse*, etc. — CONDIT. : Je connaîtrais. — PARTIC. : *Connaissant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je connusse*, etc [2].

Ainsi se conjuguent : les composés de *connaître* (MÉCONNAITRE, RECONNAITRE) ;

PARAITRE et ses composés APPARAITRE, COMPARAITRE, DISPARAITRE, REPARAITRE ;

XVIIe siècle, les formes *que nous veuillions, que vous veuilliez*, condamnées aujourd'hui par l'Académie, étaient usitées au subjonctif. Le grammairien Cl. Irson (XVIIe siècle) les admettait seules, et M. Littré dit encore que c'est d'un meilleur usage de les employer.

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Il était de règle que ce *t* se plaçait dans ces verbes entre *s* (pour *ss* ou *sc*) et *r*. Ex. : *naistre, connoistre, croistre*, etc., de *nasci, cognoscere, crescere*, etc. Cette *s* a été remplacée par l'accent circonflexe devant le *t* ; devant une voyelle, elle reparaît et se double : nous *connaissons*, nous *paraissons*, etc.

2 ORIGINE LATINE. — *Connaître*, ancien français *conoistre* (et au XVIe siècle *cognoistre*), vient de *cognoscere*.

Digitized by Google

PAITRE et son composé REPAITRE ; mais le parfait indéfini du verbe PAITRE, *j'ai pû*, est aujourd'hui inusité.

§ **291**. 2. NAITRE, **je nais, je naissais, je naquis, je naîtrai, je suis né.**

Le verbe *naître* s'écarte des formes communes aux autres verbes en AITRE par son parfait défini (*je naquis*), son subjonctif imparfait (*que je naquisse*), et son participe passé (*né, née*)[1].

§ **292**. 3. CROITRE, **je crois, je croissais, je crûs, je croîtrai, j'ai crû.**

PRÉS. INDIC. : *Je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent.* — IMPÉR. : — *Crois, croissons, croissez.* — SUBJ. :*Que je croisse*, etc. — CONDIT. : Je croîtrais. — PARTIC. : *Croissant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je crûsse*[2].

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe : DÉCROITRE, ACCROÎTRE.

Remarque. — Ce verbe prend un accent circonflexe, non seulement dans le cas général de contraction, au pluriel du parfait défini (*nous crûmes, vous crûtes*, etc.), mais dans tous les cas où la lettre *s*, qui appartenait primitivement au radical (*croist-re*) a disparu devant le t. Cet accent circonflexe est utile pour distinguer plusieurs formes du verbe *croître* qui sans cela se confondraient avec des formes analogues du verbe *croire*.

CROITRE :	CROIRE :
PRÉS. INDIC. : *je crois, tu crois, il croît.*	*Je crois, tu crois, il croit.*
PARF. DÉF. : *je crûs, tu crûs, il crût.*	*Je crus, tu crus, il crut.*
PARF. INDÉF. : *j'ai crû.*	*J'ai cru.*
IMP. SUBJ. : *que je crûsse*, etc.	*Que je crusse*, etc.

1. ORIGINE LATINE. — *Naître*, anciennement *naistre*, vient du bas-latin *nascere*. *Né* vient directement de *natus*.

2. ORIGINE LATINE. — *Croître* vient du latin *crescere*.

Digitized by Google

§ **293**. Aux verbes de cette classe on peut ajouter le verbe **être** dont les irrégularités sont très nombreuses :

ÊTRE, **je suis, j'étais, je fus, je serai, j'ai été**[1]. (*Voir la conjugaison de ce verbe, page* 74.)

2° *Verbes en* **indre**.

§ **294**. Les caractères communs aux verbes en **indre** sont les suivants :

1° Leur parfait défini est en **is** : *je craign***is**, *je plaign***is**, etc.

2° Leur participe passé se termine par un **t**, qui remplace le **d** du radical : *craind-re*, *crain***t**; *joind-re*, *join***t**.

3° Le **d** du radical disparaît aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent : *je crains*, *tu crains*, *il craint*.

4° Les deux dernières lettres du radical **nd** se changent en **gn** devant toutes les terminaisons commençant par une voyelle, ce qui donne à ces formes du verbe un son adouci et mouillé : *craind-re*, *crai***gn***ant*, *crai***gn***ons*, etc.

§ **295**. CRAINDRE, **je crains, je craignais, je craignis, je craindrai, j'ai craint.**

PRÉS. INDIC. : *Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent.* — IMPÉR. : *Crains, craignons, craignez.* — SUBJ. : *Que je craigne*, etc. — CONDIT. : Je craindrais. — PARTIC. : *Craignant.* — IMPARF.

---

1. ORIGINE LATINE. — Le verbe *être* se rapporte à trois verbes latins :

1° *Esse*, qui a donné l'infinitif *être* (*estre*, de † *essere*), l'indicatif et le subjonctif présent, *je suis*, *tu es*, *il est*, *nous sommes*, etc. (*sum*, *es*, etc.); *que je sois* (*sim*) ; le futur, *je serai* († *essere habeo*) :

2° L'ancien verbe *fuere*, dont il est resté dans les auteurs classiques le subjonctif présent *fuam* et le parfait *fui*, et d'où sont venus le parfait défini *je fus*, et l'imparfait du subjonctif (*que*) *je fusse;*

3° le verbe *stare*, qui a donné l'imparfait *j'étais* (*j'estois*, *stabam*), le participe présent *étant* (*estant*, *stantem*) et le participe passé *été* (*esté*, *statum*).

Digitized by Google

INDIC. : *Je craignais*, etc., *nous craignions*, etc. — IMPARF. SUBJ. : *Que je craignisse*[1].

Ainsi se conjuguent les verbes CONTRAINDRE, PLAINDRE; ASTREINDRE, ATTEINDRE, AVEINDRE, CEINDRE, EMPREINDRE, ÉTEINDRE, FEINDRE, GEINDRE, PEINDRE (et son composé DÉPEINDRE); OINDRE, JOINDRE (et ses composés : ADJOINDRE, DISJOINDRE, REJOINDRE); POINDRE.

§ **296. Remarque I.** — On observera que le verbe *peindre* et le verbe *peigner* de la 1re conjugaison ont un certain nombre de formes semblables, savoir : INDIC. PRÉS., les trois personnes du pluriel *nous peignons, vous peignez, ils peignent ;* tout l'IMPARF. DE L'INDICATIF, *je peignais*, etc. ; tout le SUBJONCTIF PRÉSENT *que je peigne*, etc. ; la 1re et la 2e personne du pluriel de l'IMPÉRATIF *peignons, peignez*, et enfin le PARTICIPE PRÉSENT *peignant*. Ces ressemblances sont d'ailleurs toutes fortuites, car il n'y a entre les deux verbes aucune communauté ni de radical, ni de signification.

§ **297. Rem. II.** — Le verbe POINDRE peut s'employer comme verbe actif ou comme verbe neutre.

1° Comme verbe actif, il a le sens de *piquer*, mais n'est plus usité aujourd'hui que comme adjectif verbal : *chagrin poignant, peine poignante*. On le trouve dans un vieux proverbe : « *Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra.* »

2° Comme verbe neutre, et avec une signification assez éloignée de l'étymologie (*pungere*, piquer), dans le sens de *commencer à paraître*, il n'est guère usité qu'à l'infinitif et au futur : « *Le jour va poindre. Dès que le jour poindra...* » sens qui se retrouve dans la locution *le point du jour*.

3° *Verbes* en **ire**.

§ **298.** Le caractère commun aux verbes en **ire** est celui-ci : comme leur radical se termine par la voyelle **i**, on insère une **s** euphonique entre ce radical et les dési-

---

1. ORIGINES LATINES. — *Craindre*, primitivement *crainre*, vient de *tremere, trembler : tr* s'est changé en *cr*, *emere* en *eindre* comme dans *gemere, geindre, imprimere, empreindre*.

Digitized by Google

nences, quand ces désinences commencent par une voyelle. Ex. : *Instruire, instruisant, instruisons, que j'instruise*, etc.

Cette règle s'applique aussi aux verbes **faire, plaire,** dont le radical est également terminé par un **i**. Mais **rire** et son composé **sourire** unissent directement le radical aux désinences. Ex. : *Rire, riant, rions, que je rie*, etc.

§ **299**. 1. INSTRUIRE, **j'instruis, j'instruisais, j'instruisis, j'instruirai, j'ai instruit.**

PRÉS. INDIC. : J'instruis, tu instruis, il instruit, *nous instruisons, vous instruisez, ils instruisent*. — IMPÉR. : instruis, *instruisons, instruisez*. — SUBJ. : *Que j'instruise*, etc. — CONDIT. : J'instruirais. — PARTIC. : *Instruisant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que j'instruisisse*[1].

Ainsi se conjuguent : CUIRE; CONDUIRE, DÉDUIRE, ENDUIRE, SÉDUIRE, CONSTRUIRE, DÉTRUIRE.

§ **300**. 2. DIRE, **je dis, je disais, je dis, je dirai, j'ai dit.**

PRÉS. INDIC. : Je dis, tu dis, il dit, *nous disons, vous dites, ils disent*. — IMPÉR. : Dis, disons, dites. — SUBJ. : *Que je dise*. — CONDIT. : Je dirais. — PARTIC. : *Disant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je disse*[2].

§ **301. Remarque**. — Le verbe dire et ses composés présentent diverses particularités :

1° Ils suppriment au parfait défini l'**s** euphonique, qu'on trouve, par exemple, dans *j'instruisis*. De là résulte une contraction : *je dis* (pour *disis*)[3].

---

1. ORIGINES LATINES. — *Instruire* vient de *instruere* qui signifie *munir; instruit* de *instructum*, par le changement de *c* en *i*.

2. ORIGINE LATINE. — *Dire* vient de *dicere*, contracté régulièrement en *dic're* et devenu *dire* par la réduction de *cr* à *r*. *Vous dites* représente exactement *dicitis*, comme *vous faites* représente *facitis*.

3. HISTOIRE. — Cette *s* se retrouve dans le subjonctif que je *dise*. Mais, comme elle n'appartient pas au radical, on a dit longtemps *que je*

Digitized by Google

2° Le verbe DIRE et son composé REDIRE ont **tes** pour désinence de la 2e personne du pluriel à l'indicatif présent et à l'impératif, comme au parfait défini. Ex. : *vous dites, dites.* Mais les autres composés de ce verbe, CONTREDIRE, DÉDIRE, INTERDIRE, MÉDIRE, PRÉDIRE, ont à ces modes la désinence ordinaire. Ex. : *vous contredisez, vous dédisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez*[1].

3° Un des composés de ce verbe, MAUDIRE, redouble partout l'**s** euphonique : *nous maudissons, vous maudissez, ils maudissent; maudissons, maudissez; que je maudisse; je maudissais; maudissant.* Il faut voir là une confusion avec les verbes en *iss.*

Sur *dire* se conjuguent les deux verbes suivants :

CONFIRE (parf. déf. : *je confis;* partic. passé : *confit*); seulement la deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent est : *vous confisez;*

CIRCONCIRE; ce verbe a une **s** au lieu d'un **t** au participe passé : *circoncis.*

§ 302. 3. ÉCRIRE, j'écris, j'écrivais, j'écrivis, j'écrirai, j'ai écrit[2].

PRÉS. INDIC. : J'écris, tu écris, il écrit, *nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent.* — IMPÉR. : Écris, *écrivons, écrivez.* — SUBJ. : *Que j'écrive,* etc. — CONDIT. : J'écrirais. — PARTIC. : *Écrivant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que j'écrivisse.*

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe : CIRCONSCRIRE, DÉCRIRE, INSCRIRE, PRESCRIRE, PROSCRIRE, SOUSCRIRE, TRANSCRIRE.

---

die, forme qui se trouve encore au XVIIe siècle concurremment avec l'autre : « *quoi que l'on die* est fort en usage, bien que *quoi que l'on dise* ne soit pas mal dit; mais *quoi qu'ils dient*, au pluriel, ne semble pas si bon à plusieurs que *quoi qu'ils disent.* » (VAUGELAS.) *Que je die* a été employé cinq fois par Racine.

1. HISTOIRE. — L'usage a consacré ces irrégularités; mais on ne s'étonnera pas qu'il y ait eu, à ce sujet, quelque indécision dans les différents âges de la langue. Ainsi Molière dit : « Ne m'en *dédites* pas. » (*Tartuffe*, III, 4.)

2. ORIGINE LATINE. — *Écrire* vient de *scribere*. Le *b* du radical est supprimé à certaines formes, mais il reparaît à d'autres, changé en une labiale douce, le *v* : *scribimus, nous écrivons.*

Digitized by Google

§ **303.** 4. LIRE, **je lis, je lisais, je lus, je lirai, j'ai lu**[1].

Ainsi se conjuguent : RELIRE, ÉLIRE.

Le parfait défini et le participe passé de ces trois verbes se rattachent aux formes de la 3e conjugaison.

§ **304.** 5. NUIRE, **je nuis, je nuisais, je nuisis, je nuirai, j'ai nui**[2].

Ce verbe se conjugue comme INSTRUIRE, sauf au participe passé qui ne prend pas de *t*.

§ **305.** 6. RIRE, **je ris, je riais, je ris, je rirai, j'ai ri.**

PRÉS. INDIC. : Je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient. — IMPÉR. : Ris, rions, riez. — SUBJ. : Que je rie; que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient. — CONDIT. : Je rirais. — PARTIC. : Riant. — IMPARF. SUBJ. : *Que je risse*[3].

Ainsi se conjugue SOURIRE.

§ **306.** 7. SUFFIRE, **je suffis, je suffisais, je suffis, je suffirai, j'ai suffi.**

Ce verbe se conjugue comme INSTRUIRE, sauf au parfait défini et au participe passé[4].

Ainsi se conjuguent LUIRE et RELUIRE, mais ces deux derniers verbes sont inusités au parfait défini, et le premier paraît peu usité à l'imparfait du subjonctif.

4° Verbes de terminaisons diverses.

§ 307. Remarque générale. — Parmi ces verbes, les uns ajoutent directement les désinences au radical

---

1. ORIGINE LATINE. — *Lire* vient de *legere*, comme *cueillir* de *colligere*.
2. ORIGINE LATINE. — *Nuire* vient de *nocere*.
3. ORIGINE LATINE. — *Rire* vient de *ridere*.
4. ORIGINE LATINE. — *Suffire* vient de *sufficere*.

Digitized by Google

(comme nous l'avons vu plus haut). Ex. : Nous *conclu-ions*, que nous *conclu-ions;* nous *croy-ions*, que nous *croy-ions*[1].

Les autres, comme *coudre, faire, plaire,* ajoutent entre le radical et les désinences une *s* euphonique, ainsi que nous l'avons vu pour les verbes en *ire*. Ex. : Nous *cou-s-ions*, nous *fai-s-ions*, nous *plai-s-ions*.

§ **308**. 1. BOIRE, **je bois, je buvais, je bus, je boirai, j'ai bu.**

PRÉS. INDIC. : Je bois, tu bois, il boit, *nous buvons, vous buvez, ils boivent*. — IMPÉR. : Bois, *buvons, buvez*. — SUBJ. : Que je boive; *que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent*. — CONDIT. : Je boirais. — PARTIC. : *Buvant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je busse*[2].

§ **309**. 2. CONCLURE, **je conclus, je concluais, je conclus, je conclurai, j'ai conclu.**

PRÉS. INDIC. : Je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent. — IMPÉR. : Conclus, *concluons, concluez*. — SUBJ. : Que je conclue, etc. — CONDIT. : Je conclurais. — PARTIC. : Concluant. — IMPARF. SUBJ. : *Que je conclusse*[3].

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle on omettait l'*i* après l'*y*, et l'on écrivait *vous croyez* pour *vous croyiez*.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Boire* vient de *bibere* (*bib're*), par changement de l'*i* en *oi* (de même *quid, quoi; sit, soit*, etc.), et par suppression du *b* devant l'*r* (de même *palpebra, paupière*). — Quelques dialectes ont changé l'*i* en *e* et le *b* latin en *v;* ce qui a donné la forme *bevre*, d'où sont venus le participe *buvant* et le parfait *je bus* (*je beus*). Le *b* latin, changé en *v*, se retrouve encore dans la 3e personne du pluriel : *ils boivent, bibunt*.

3. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Conclure* et *exclure* viennent de *concludere* et *excludere*. Ces deux verbes font, au participe passé, *conclu, exclu*. Primitivement on écrivait *exclus, excluse*, du latin *exclusum* (de *excludere*), comme on écrit encore *inclus, incluse*, adjectif qui a été à l'origine un participe passé (du latin *inclusum*) qui venait du verbe *inclure* (latin *includere*).

Il faut remarquer de plus que, dans la conjugaison, les verbes *conclure, exclure* perdent le *d* latin. Je conclus (*conclud-o*), nous concluons (*conclud-imus*). J'exclus (*exclud-o*), nous excluons (*exclud-imus*).

Digitized by Google

Ainsi se conjugue le verbe : EXCLURE. — INCLURE et RECLURE ne sont usités qu'à l'infinitif et aux temps composés.

§ **310**. 3. COUDRE, **je couds, je cousais, je cousis, je coudrai, j'ai cousu**.

PRÉS. INDIC. : Je couds, tu couds, *il coud*, *nous cousons*, *vous cousez*, *ils cousent*. — IMPÉR. : Couds, *cousons*, *cousez*. — SUBJ. : *Que je couse*. — CONDIT. : Je coudrais. — PARTIC. : *Cousant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je cousisse*[1].

Ainsi se conjuguent les verbes : DÉCOUDRE, RECOUDRE.

§ **311**. 4. CROIRE, **je crois, je croyais, je crus, je croirai, j'ai cru**.

PRÉS. INDIC. : Je crois, tu crois, il croit, *nous croyons*, *vous croyez*, ils croient. — IMPÉR. : Crois, *croyons*, *croyez*. — SUBJ. : *Que je croie; que nous croyions*, etc. — CONDIT. : Je croirais. — PARTIC. : *Croyant*. — IMPARF. IND. : *Je croyais; nous croyions*, *vous croyiez*, *ils croyaient*. — SUBJ. : *Que je crusse*[2]. (Voir, § 292, le verbe *croître*.)

Remarque. — Le composé ACCROIRE n'est usité qu'à l'infinitif, et seulement dans la locution *faire accroire*.

§ **312**. 5. FAIRE, **je fais, je faisais, je fis, je ferai, j'ai fait**.

PRÉS. INDIC. : Je fais, tu fais, il fait, *nous faisons*, *vous faites*, *ils font*. — IMPÉR. : Fais, *faisons*, *faites*. — SUBJ. : *Que je fasse*, etc. — CONDIT. : *Je ferais*. — PARTIC. : *Faisant*. — IMPARF. SUBJ. : *Que je fisse*[3].

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Coudre* vient de *consuere* : *on* est devenu *ou*, comme dans *conventum*, *couvent*; l'*s* a été supprimée, et un *d* euphonique ajouté; ce qui a donné *cousdre*, puis *coudre*.

2. ORIGINE LATINE. — *Croire* vient de *credĕre*. On a d'abord eu *cred're*; *d* et *r* se sont changés en *r*; l'*e* de la première syllabe est devenu *oi*.

3. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Faire* vient de *facere*. Le subjonctif est aujourd'hui *que je fasse*. Au XVIIe siècle, on écrivait, d'une

Digitized by Google

Ainsi se conjuguent les composés : CONTREFAIRE, DÉFAIRE, REFAIRE, SATISFAIRE, SURFAIRE.

Remarque. — Les deux composés PARFAIRE et FORFAIRE ne sont guère usités qu'à l'infinitif et aux temps composés : *Il a forfait à l'honneur, j'ai parfait la somme.* MALFAIRE n'est usité qu'à l'infinitif.

§ **313.** 6. METTRE, **je mets, je mettais, je mis, je mettrai, j'ai mis.**

PRÉS. IND. : *Je mets, tu mets, il met,* nous mettons, vous mettez, ils mettent. — IMPÉR. : *Mets,* mettons, mettez. — SUBJ. : Que je mette. — CONDIT. : Je mettrais. — PARTIC. : Mettant. — IMPARF. SUBJ. : *Que je misse.*

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe : ADMETTRE, COMMETTRE, DÉMETTRE, ÉMETTRE, etc.

§ **314.** 7. MOUDRE, **je mouds, je moulais, je moulus, je moudrai, j'ai moulu.**

PRÉS. INDIC. : Je mouds, tu mouds, *il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent.* — IMPÉR. : Mouds, *moulons, moulez.* — SUBJ. : *Que je moule.* — CONDIT. : Je moudrais. — PARTIC. : *Moulant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je moulusse.*

Ainsi se conjuguent les composés de ce verbe : ÉMOUDRE, REMOUDRE.

Remarque. — Les formes de ce verbe qui ont une *l* se confondent pour l'orthographe avec celles du verbe MOULER. Mais elles s'en distinguent pour la prononciation : celles du verbe MOUDRE sont brèves; celle du verbe MOULER sont longues[1].

---

manière plus conforme à l'étymologie latine, *que je face* (*faciam*). Les formes du pluriel n'étaient pas arrêtées comme aujourd'hui (que *nous fassions*, etc.). On trouve plusieurs fois, dans les œuvres en prose de Racine : que nous *faisions*, que vous *faisiez*. L'orthographe de ce verbe n'étant pas toujours en rappport avec la prononciation, Voltaire avait proposé d'écrire à l'imparfait *fesait* et au participe *fesant*. Cette orthographe n'a pas prévalu.

1. ORIGINES LATINES. — L'étymologie latine donne la raison de cette similitude d'orthographe et de cette différence de prononciation. Les

Digitized by Google

§ **315**. 8. PLAIRE, **je plais, je plaisais, je plus, je plairai, j'ai plu.**

PRÉS. INDIC. : Je plais, tu plais, il plaît, *nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent.* — IMPÉR. : Plais, *plaisons, plaisez.* — SUBJ. : *Que je plaise.* — CONDIT. : Je plairais. — IMPARF. SUBJ. : Que je plusse[1].

Ainsi se conjuguent : 1° les composés COMPLAIRE, DÉPLAIRE; 2° le verbe TAIRE.

§ **316**. 9. PRENDRE, **je prends, je prenais, je pris, je prendrai, j'ai pris.**

PRÉS. INDIC. : Je prends, tu prends, *il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* — IMPÉR. : Prends, *prenons, prenez.* — SUBJ. : *Que je prenne; que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.* — CONDIT. : Je prendrais. — PARTIC. : *Prenant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je prisse.*

Ainsi se conjuguent les composés : APPRENDRE, COMPRENDRE, DÉPRENDRE, REPRENDRE, SURPRENDRE.

Remarque. — PRENDRE a une fausse analogie avec RENDRE. Les seules formes qui ressemblent à celles du verbe RENDRE sont les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, le futur et le conditionnel[2].

§ **317**. 10. RÉSOUDRE, **je résous, je résolvais, je résolus, je résoudrai, j'ai résolu.**

---

formes du verbe *moudre* qui ont la lettre *l* sont celles qui sont le plus près de l'étymologie : car, tandis que *moudre* vient de *molere*, *mouler* vient de *modulare*.

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Plaire* vient de *placere*. L'ancienne forme de ce verbe était *plaisir;* il est resté une trace de cet ancien verbe dans la contraction de la 3e personne du singulier : il *plait*. *Plaisir* est demeuré dans la langue comme substantif.

2. ORIGINES LATINES. — L'étymologie de ces deux verbes n'est pas la même : *prendre* vient de *prehendere* (contracté en *prendere*) : *rendre* de *reddere*. Dans le premier (*prendere*) le *d* du radical est tombé en français; c'est ce qui a produit les irrégularités de ce verbe.

Digitized by Google

PRÉS. INDIC. : *Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons. vous résolvez, ils résolvent.* — IMPÉR. : *Résous, résolvons, résolvez.* — SUBJ. : *Que je résolve.* — CONDIT. : Je résoudrais. — PARTIC. : *Révolvant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je résolusse*[1].

Ainsi se conjuguent : ABSOUDRE, DISSOUDRE; mais leur parfait défini et leur subjonctif imparfait sont inusités, et ils font au participe passé : *absous, absoute; dissous, dissoute.*

Remarque. — Le participe passé **résolu** ne s'emploie que lorsque ce verbe signifie *déterminer, décider.* EX. : *J'ai* **résolu** *de faire telle chose. La chose est* **résolue.**

Mais le verbe RÉSOUDRE a aussi un sens analogue à celui de *dissoudre.* Employé dans ce dernier sens, il a un autre participe passé : **résous** (sans féminin), comme on dit *dissous.* EX. : *Brouillard* **résous** *en pluie*[2].

§ **318.** 11. SUIVRE, **je suis, je suivais, je suivis, je suivrai, j'ai suivi.**

PRÉS. INDIC. : *Je suis, tu suis, il suit,* nous suivons, vous suivez, ils suivent. — IMPÉR. : *Suis,* suivons, suivez. — SUBJ. : Que je suive. — CONDIT. : Je suivrais. — PARTIC. : Suivant. — IMPARF. SUBJ. : Que je suivisse[3].

Ainsi se conjugue le composé POURSUIVRE. De même S'ENSUIVRE. Mais ce dernier n'est usité qu'à la troisième personne de ses différents temps et modes.

---

1. ORIGINES LATINES. — Les formes *nous résolvons, vous résolvez,* ne sont irrégulières qu'en apparence. Elles s'expliquent par l'étymologie latine (*resolvimus, resolvitis*), dont elles se rapprochent plus que les autres formes.

2. ORIGINES LATINES. — *Résolu* vient du latin *resolutum; résous* est de formation française. Le participe passé de *absoudre* et de *dissoudre* est *absous, absoute; dissous, dissoute,* formes qui s'éloignent de l'étymologie latine; mais des participes passés latins *absolutum, dissolutum,* sont venus les adjectifs *absolu, dissolu.*

3. ORIGINE LATINE. — *Suivre* vient du bas-latin *sequere,* pour *sequi.*

Digitized by Google

§ **319.** 12. TRAIRE, **je trais, je trayais,** *le parfait défini est inusité,* **je trairai, j'ai trait.**

PRÉS. INDIC. : Je trais, tu trais, il trait, *nous trayons, vous trayez,* ils traient. — IMPÉR. : Trais, *trayons, trayez.* — SUBJ. Que je traie, *que nous trayions,* qu'ils traient. — CONDIT. : Je trairais. — PARTIC. : *Trayant* [1].

Ainsi se conjuguent les verbes ABSTRAIRE, DISTRAIRE, EXTRAIRE, SOUSTRAIRE et le verbe RAIRE qui se dit du cri du cerf. Au lieu de *raire* on dit aussi RÉER, qui se conjugue comme CRÉER [2].

§ **320.** 13. VAINCRE, **je vaincs, je vainquais, je vainquis, je vaincrai, j'ai vaincu.**

PRÉS. INDIC. : Je vaincs, tu vaincs, *il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* — IMPÉR. : Vaincs, *vainquons, vainquez.* — SUBJ. : *Que je vainque.* — CONDIT. : Je vaincrais. — PARTIC. : *Vainquant.* — IMPARF. SUBJ. : *Que je vainquisse* [3].

Ainsi se conjugue : CONVAINCRE.

Remarque.— La principale irrégularité de ces verbes consiste dans le changement de **c** en **qu** devant les voyelles (excepté devant **u**), et dans la suppression de la désinence à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent.

§ **321.** 14. VIVRE, **je vis, je vivais, je vécus, je vivrai, j'ai vécu.**

---

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Traire* vient de *trahere*, et signifiait originairement *tirer ;* ce sens général s'est restreint plus tard au sens particulier de *tirer le lait.* On peut comparer le verbe *muer* qui après avoir eu le sens général de *changer* (latin *mutare*) n'a plus eu que le sens particulier de *changer de plumes.* Quant aux composés du verbe *traire (extraire, soustraire,* etc.), ils ont conservé le sens propre du primitif.

2. *Raire* paraît venir du latin *ragire.* Il ne faut pas le confondre avec le vieux verbe français *raire* (du latin *radere)* qui signifiait raser, tondre, usité dans ce proverbe : « A barbe de fou on apprend à raire » c'est-à-dire on devient habile en son métier au péril de ceux qui sont assez fous pour permettre qu'on s'exerce d'abord sur eux.

3. ORIGINE LATINE. — *Vaincre* vient de *vincere.*

Digitized by Google

PRÉS. INDIC. : *Je vis, tu vis, il vit*, nous vivons, vous vivez, ils vivent. — IMPÉR. : *Vis*, vivons, vivez. — SUBJ. : Que je vive. — CONDIT. : Je vivrais. — PARTIC. : Vivant. — IMPARF. SUBJ. : *Que je vécusse*[1].

Ainsi se conjuguent les composés : REVIVRE et SURVIVRE.

Verbes défectifs de la 4e conjugaison.

§ **322.** 1. ABSOUDRE. — Voir § 217, *résoudre*.

2. ACCROIRE. — Voir § 292, *croire*.

3. ARDRE ou *arder*, au sens de *brûler*, « est un vieux verbe qui s'est conservé longtemps dans cette phrase populaire : *Le feu Saint-Antoine vous arde!* » (ACADÉMIE.)

4. BRAIRE n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, du futur et du conditionnel : *il brait, il braira, il brairait*. On pourrait dire aussi à l'imparfait : *il brayait*, et *il a brait, il avait brait*, etc. [2]

5. BRUIRE. — « Il n'est guère usité qu'à l'infinitif, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, et aux troisièmes personnes de l'imparfait. *Il bruit. Il bruissait, ils bruissaient* [3]. » (ACADÉMIE.)

---

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Vivre* vient de *vivere*. Autrefois, et jusqu'au XVIIe siècle, il y avait un autre parfait défini : *je véquis*, nous *véquîmes ;* et un autre subjonctif imparfait : *que je véquisse*.

2. ORIGINE ET HISTOIRE. — *Ardre* vient du latin *ardere*. — L'origine de *braire* est douteuse. Dans l'ancien français ce verbe avait le sens général de *crier*, sens qui ne s'est limité que tardivement au cri de l'âne. — Le dictionnaire de Littré et le dictionnaire de Bescherelle sont d'avis qu'un fabuliste faisant parler des ânes pourrait employer ce verbe à toutes les personnes.

3. ORIGINE ET HISTOIRE. — L'origine de *bruire* est douteuse. Tous les temps de ce verbe se trouvent dans les anciens auteurs et il est

Digitized by Google

6. CLORE n'est usité qu'aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent *(je clos, tu clos, il clôt)*, à toutes les personnes du futur et du conditionnel *(je clorai, je clorais)*, et à celles des temps composés qui se forment avec le participe *clos* [1].

Son composé ÉCLORE est usité aux mêmes personnes et a de plus les formes *ils éclosent, qu'il éclose, qu'ils éclosent.*

7. DUIRE, au sens de *convenir, plaire*, est encore dans le dictionnaire de l'Académie qui le déclare familier et vieux. On ne le trouve plus employé qu'à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. *Cela ne me duit pas.* (De là est venue l'expression impropre : *cela ne me dit pas.*) [2]

8. ÉCLORE. Voir plus haut *clore*.

9. FORFAIRE. Voir § 312, *faire*.

10. FRIRE n'est usité qu'aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent *(je fris, tu fris, il frit)*, au futur *(je frirai)*, au conditionnel *(je frirais)*, à la deuxième personne du singulier de l'impératif *(fris)*, et aux temps composés *(j'ai frit, j'avais frit*, etc.). On supplée aux temps et aux modes dont manque le verbe *frire*, en employant la locution *faire frire*, par exemple : *Nous faisons frire* [3].

---

regrettable qu'il soit devenu défectif. L'ancien imparfait était *je bruyais;* on disait au participe présent *bruyant* qui est resté comme adjectif.

1. ORIGINE LATINE. — *Clore* vient de *claudere*.

2. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Duire* vient de *ducere;* le sens de *conduire* est le sens primitif et aux environs de Paris on dit encore *un âne bien duit* pour un âne bien dressé. Du sens de *conduire, ordonner*, on est passé au sens neutre de *convenir, être expédient*. Corneille a dit : « *Voyez ceux qui vous duisent* »; et Diderot : « *Ce qui vous duira* ».

3. ORIGINE LATINE. — *Frire* vient de *frigere*. Le participe présent de ce verbe s'est conservé avec une légère variante d'orthographe (substitution du *d* au *t*) dans l'adjectif *friand*.

Digitized by Google

11. LUIRE, et son composé RELUIRE, se conjuguent comme *instruire*, mais font au participe passé *lui*, *relui*. Ils ne s'emploient que très rarement au parfait défini et à l'imparfait du subjonctif.

12. MALFAIRE. Voir § 312, *faire*.

13. OCCIRE, au sens de *tuer*, est vieux et l'emploi de ce verbe que l'on ne trouve plus qu'à l'infinitif et au participe *(occis)* n'est pas d'un bon usage [1].

14. PARFAIRE. Voir § 312, *faire*.

15. SEMONDRE, *inviter à quelque cérémonie*, ne s'emploie plus, d'après l'Académie, qu'à l'infinitif. Cependant on le trouve encore aux trois premières personnes du présent de l'indicatif : *je semonds*, *tu semonds*, *il semond;* et à toutes les personnes de l'imparfait, du futur et du conditionnel (*je semondais*, *je semondrai*, *je semondrais*) [2].

16. SOURDRE, *sortir de terre*, « ne se dit que des eaux et n'est guère en usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne du présent de l'indicatif. » (ACADÉMIE.) On trouve aussi ce verbe aux troisièmes personnes du pluriel des temps simples. Les eaux *sourdent*, *sourdaient*, *sourdirent*, *sourdront*, *qu'elles sourdent*, *qu'elles sourdissent* [3].

17. TISTRE, synonyme de *tisser*, « n'est en usage que dans les temps formés de *tissu*, qui est son participe » [4]. (ACADÉMIE.)

---

1. ORIGINE LATINE. — *Luire* vient de *lucere*, luire. — *Occire* vient de *occidere*, tuer.

2. ORIGINE LATINE. — *Semondre* vient du latin *submonere*, avertir.

3. ORIGINE LATINE. — *Sourdre* vient de *surgere*, surgir. Le substantif *source* a la même racine.

4. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Tistre* vient de *texere*, tisser. Dans l'ancienne langue et jusqu'au XVIe siècle ce verbe s'est conjugué. On lit dans Du Bellay : « Amour de sa main, tist et retist la toile de ma vie. » L'infinitif *tistre* se trouve dans Montaigne; Amyot écrivait *tixtre*.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

DE L'ADVERBE

§ **323**. L'**adverbe**[*] est un mot invariable qui se joint à un autre mot (le plus souvent un verbe, ou un adverbe, un adjectif, ou un mot pris adjectivement) pour en modifier la signification en y ajoutant une idée de lieu, de temps, de manière, etc.

§ **324**. On peut diviser les adverbes, d'après leur signification générale, en cinq espèces :

1° *Adverbes de lieu ;*
2° *Adverbes de temps ;*
3° *Adverbes de manière et de qualité ;*
4° *Adverbes de quantité ;*
5° *Adverbes d'affirmation, de négation, d'interrogation ou de doute.*

§ **325**. On appelle **locutions adverbiales** des locutions qui équivalent à des adverbes. Ex. : *Tout à fait.*

1° *Adverbes de lieu.*

§ **326**. Les principaux **adverbes de lieu** sont :

ici, là, y, en, où,	**avant, après, depuis,**
dedans, dehors,	**loin, auprès, alentour,**
dessus, dessous,	**ailleurs, partout,**
devant, derrière,	**çà, deçà, delà,** etc.[1]

Il y a un adverbe de lieu interrogatif, qui est : **où ?**

---

1. Origines latines et histoire. — Parmi les adverbes de lieu, quelques-uns (le plus petit nombre) sont des mots simples, au moins en français. Ce sont : *ici*, de *ecce hic ; çà*, de *ecce hac ; là*, de *illac ; y*, de *ibi ; en*, de *inde ; où*, de *ubi ; avant*, de *ab ante ; devant*, de *de ab ante ; derrière*, de *de retro ; ailleurs*, de *aliorsum ; loin*, de *longe*.

Digitized by Google

2° *Adverbes de temps.*

§ **327**. Les principaux **adverbes de temps** sont :

hier, aujourd'hui, demain,	**maintenant, autrefois, jadis,**
bientôt, tantôt, aussitôt,	**toujours, naguère, jamais,**
parfois, quelquefois,	**lors, alors, désormais,**
souvent, longtemps,	**dorénavant,**
déjà, ensuite, enfin,	**puis, depuis,**
tôt, tard, encore,	**auparavant,** etc.[1]

Il y a un adverbe de temps interrogatif, qui est : **quand ?**

Les autres sont composés de deux et quelquefois de trois mots français déjà formés. Ex. : *de-dans, de-hors, a-près, de-puis, par-tout, à-l'entour*, etc. La plupart de ces mots composants sont des prépositions, dont on verra plus loin l'étymologie.

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Sont simples en français les adverbes de temps qui suivent : *hier*, de *heri ; demain*, de *de mane : souvent*, de *subinde ; tôt*, de *tot cito ; tard*, de *tardum ; encore*, de *hanc horam* (à cette heure) ; *jadis*, de *jam dies ; lors*, de *illis horis ; puis*, de *post ; quand*, de *quando*.

Les autres sont composés de deux, trois et même quatre mots français déjà formés : *main-tenant, bien-tôt, aussi-tôt, quelque-fois, autre-fois, en-suite, en-fin, dés-or-mais*, etc. *Tantôt* est pour *tant-tôt*. *Déjà* est pour *de-ja*. *Ja* est un ancien adverbe de lieu, dérivé de *jam*, et qu'on retrouve dans *jadis* et *jamais*. De même *a-lors* est composé de *à* et de *lors*, qui existe encore séparément dans les locutions *dès lors, pour lors, lors que*, et qui se trouve dans l'*Histoire Universelle* de Bossuet. Le mot *hora* qui entre dans sa composition (*lors* est pour *l'ores*) reparaît dans *désormais* (*des-or-mais*), dans *dorénavant* (*d'ores en avant*), dans la locution *d'ores et déjà*, et dans *encore* (*hanc horam*). Au XVIIe siècle, le souvenir de l'étymologie latine n'était pas tout à fait effacé ; car, dans sa *Remarque* sur ce mot, Vaugelas blâme comme « bien basse » la locution *à l'heure*, qui se disait encore pour *alors*. *Toujours* s'écrivait autrefois *tous jours*. *Maintenant* est le participe présent de *maintenir*, pris adverbialement.

Aujourd'hui est formé de quatre mots et renferme un pléonasme : car *hui* seul (*hodie*) signifie *aujourd'hui*. La langue populaire aggrave encore le pléonasme, en disant *au jour d'aujourd'hui*. — *Auparavant* est formé de trois mots.

Le mot *fois*, qui entre dans la composition des adverbes *autrefois, quelquefois, parfois*, vient de *vice*. — *Longtemps*, qui est aujourd'hui

Digitized by Google

3° *Adverbes de manière.*

§ **328**. Les **adverbes de manière** sont fort nombreux; ils comprennent d'abord des adverbes formés d'adjectifs et qui sont presque tous terminés en **ment** (*sagement*, *poliment*, *courageusement*), puis quelques adverbes particuliers comme :

bien, mieux, mal, pis,	**plutôt, exprès,**
ainsi, ensemble,	**gratis,**
comme,	**quasi,** etc.[1]

Il y a deux adverbes de manière interrogatifs, qui sont : **pourquoi ? comment ?**[2]

§ **329**. **Remarque I.** — Les adverbes de manière dérivés

---

un *nom adverbial*, s'écrivait jusqu'au XVIIe siècle en deux mots, un substantif et un adjectif.

L'adverbe *naguère* (en vieux français *n'aguères*) représente une phrase tout entière; *il n'y a guère*, c'est-à-dire *il n'y a pas beaucoup* (Voy. page 155, *en note*). Ce mot, d'après le dictionnaire de l'Académie, peut aussi s'écrire *naguères*. On disait aussi, au commencement du XVIIe siècle, *de naguère*, locution qui a été condamnée par l'Académie dans ses observations sur les Remarques de Vaugelas.

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Sont simples en français les adverbes de manière suivants : *bien* de *bene*, *mieux* de *melius*, *mal* de *male*, *ainsi* de *in sic*, *ensemble* de *in simul* (avec un *b* euphonique), *comme* de *quomodo*.

Plutôt est pour *plus tôt*, qui est resté dans la langue avec un sens distinct, mais qui ne l'avait pas au XVIIe siècle, et s'employait également dans le sens de *plus vite* et de *préférablement*. Jusqu'en 1877 l'Académie disait qu'on devait encore écrire : *ne pas plutôt que*.

Exprès, vient de *expressum* : c'est un ancien adjectif neutre devenu adverbe. *Gratis* est tout latin.

Il en est de même de *quasi*. Avant Vaugelas, ce mot s'employait dans le style noble; depuis il a vieilli et il est devenu familier.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Il y avait autrefois un autre adverbe interrogatif de manière : *comme*, employé dans le sens de *comment*, sens qu'il n'a plus que dans les interrogations indirectes. Ex. :

Fabian, *comme* est-il mort ? (CORNEILLE.)

Comment vient de *quomodo mente*.

Digitized by Google

d'adjectifs sont en général tirés de l'adjectif féminin auquel on ajoute le suffixe **ment**. Ex. : *courageusement*, *dévotement*[1].

Quelquefois la forme féminine a disparu, par exemple :

1° Dans les adverbes formés d'adjectifs terminés en **é**, en **i**, en **u** : *effrontément*, *hardiment*, *éperdument*[2].

2° Dans la plupart des adverbes formés d'adjectifs terminés en **ent** ou **ant** : dans ces derniers, le **t** final de l'adjectif a été supprimé devant le suffixe **ment**, et l'**n** s'est changée en **m**, par assimilation avec la lettre initiale de ce suffixe. Ex. : *prudent*, *prudemment ; savant*, *savamment*[3].

On excepte *présentement*, *véhémentement*, qui rentrent dans la règle générale des adverbes formés de l'adjectif féminin.

Les adverbes *nuitamment*, *notamment*, *sciemment*, sont

---

1. Origines latines. — Ces adverbes ont été fournis à la langue française par une locution qu'on trouve déjà en latin chez les écrivains de l'Empire (*bona mente faciunt*, Quintilien ; *devota mente tuentur*, Claudien), et qui a prévalu dans la basse latinité pour la formation d'expressions adverbiales. Elle se composait du substantif *mens* (esprit) à l'ablatif (*mente*), et d'un adjectif à l'ablatif féminin, *honesta mente*, *dulci mente*, *forti mente* : locution qui a donné à l'italien les adverbes *onestamente*, *fortemente*, *dolcemente*, et au français *honnêtement*, *fortement*, *doucement*. Mais le sens primitif du mot *mente* s'est complètement effacé dans ces adverbes, comme on le voit dans *premièrement*, *inévitablement*, *incontestablement*, etc.

2. Histoire. — Au XVIe siècle on écrivait *hardiement*, *éperduement*, et au commencement du XVIIe *hardiment*, *éperdûment*, l'accent circonflexe indiquant la contraction qui avait eu lieu. Aujourd'hui encore, l'Académie met un accent circonflexe sur *assidûment*, *continûment*, *crûment*, *dûment* : elle écrit *gaiement* et *gaiment*, *nuement* et *nûment* : mais *résolument* n'a pas d'accent.

3. Histoire. — C'est là une trace de l'ancienne formation des adverbes dérivés d'adjectifs ayant la même terminaison au masculin et au féminin : *prudente*, *elegante*, *abundante mente* (*savamment* a été formé par analogie). Il faut y ajouter *gentiment* (autrefois *gentilment*, *gentili mente*). On a vu que les adjectifs qui n'avaient qu'une terminaison en latin pour le masculin et le féminin n'en avaient qu'une également dans l'ancien français (*grand'mère*, etc. Voy. § 107). De même, dans l'ancien français, ces adjectifs se mettaient sans *e* muet devant le suffixe *ment* : *fortment*, *grandment*, *loyalment*. L'*e* muet n'a été ajouté qu'à la fin du XIVe siècle, alors qu'on a cherché à mettre une apparente régularité dans les formes grammaticales.

Digitized by Google

formés d'adjectifs qui sont aujourd'hui hors d'usage : *traîtreusement* vient de l'ancien adjectif *traîtreux*, qu'on lit encore chez Saint-Simon ; d'autres adverbes ont été formés par analogie, sans que les adjectifs correspondants aient existé.

Par exception, on dit *impunément* tandis que l'adjectif est *impuni*.

§ **330**. **Rem. II.** — L'**e** muet de l'adjectif, soit féminin, soit masculin, se change très souvent en **é** fermé. Ex. : *aveuglément*, *expressément*, *précisément*, *profondément*. Mais on dit *terriblement*, *largement*, etc.

§ **331**. **Rem. III.** — Il y a aussi, en français, des adverbes de manière formés d'adjectifs employés au neutre. Ex. : *parler* **bas**, *voir* **clair**, *chanter* **juste**, etc.[1]

§ **332**. **Rem. IV.** — Comme les adjectifs qualificatifs, les adverbes de manière peuvent avoir trois degrés de signification, qui se marquent comme ceux de ces adjectifs, auxquels ils correspondent :

1° Le **positif**. Ex. : *longtemps ;*

---

1. GRAMMAIRE COMPARATIVE ET ORIGINES LATINES. — Ces sortes d'adverbes correspondent aux adjectifs neutres employés abverbialement en latin et en grec. Ex. : δακρυόεν γελάσασα (HOM.). *Dulce ridentem, dulce loquentem* (HOR.).

Plus les langues romanes se sont éloignées de l'époque de la langue latine classique, plus le neutre a tendu à s'effacer. C'est de l'oubli du neutre que sont venus certains substantifs mis au masculin dans la basse latinité, et dont sont dérivés des mots français masculins terminés au singulier par une *s* (*temps*, de *tempus*, etc.). C'est encore cet oubli qui a donné au français plusieurs substantifs du genre féminin (*folia, feuille; arma, arme*, etc.). (Voir *page* 29, *note* 1.) Mais, si le neutre s'est effacé en français, il n'y a pas disparu, pas plus qu'en anglais et en allemand. Seulement il n'a pas en français de signe distinct, et ses formes se confondent en général avec celles du masculin. Ce n'est pas une raison pour le méconnaître ; car le français n'a pas toujours des formes distinctes pour le masculin et le féminin, par exemple dans les adjectifs *brave*, *mobile*, etc., et, comme on l'a déjà vu, il en a pour le neutre qui sont évidemment distinctes dans le pronom. Il sera plus longuement question, dans la syntaxe, des adjectifs neutres pris adverbialement.

Digitized by Google

2° Le **comparatif**. Ex. : *plus longtemps, moins longtemps, aussi lontemps;*

3° Le **superlatif**. Ex. : *le plus longtemps, très longtemps* ou *fort longtemps.*

§ **333**. **Rem. V.** — Deux adverbes de manière seulement ont, pour le comparatif et le superlatif, une forme spéciale qui répond au comparatif et au superlatif des adjectifs de même origine. Ce sont :

1° **Bien**, comparatif **mieux** ; superlatif, **le mieux** et **très bien.**

2° **Mal**, comparatif **pis** (ou **plus mal**) ; superlatif **le pis** (ou **le plus mal**) et **très mal** [1].

4° *Adverbes de quantité.*

§ **334**. Les principaux **adverbes de quantité** sont :

assez, trop,	**très, force,**
peu, beaucoup, guère,	**si, tant, tellement,**
plus, moins,	**encore, presque,**
autant, davantage,	**que, combien,** etc. [2]

---

1. Origines latines. — *Bien* vient de *bene; mieux*, de *melius; mal*, de *male; pis*, de *pejus.*

2. Origines latines et histoire. — Parmi les adverbes de quantité qui sont simples en français, *assez* vient de *ad satis, peu* de *paucum, plus* de *plus, moins* de *minus, tant* de *tantum, autant* (pour *altant*) de *aliud tantum, très* de *trans, si* de *sic, tellement* de *tali mente.* — *Assez* dans le vieux français était synonyme de *beaucoup :* on disait *plus assez* pour *beaucoup plus.* — *Trop* est un substantif pris adverbialement : c'est le même mot que *troupe*, et primitivement il indiquait plutôt grande quantité qu'excès. Aujourd'hui encore, on se sert familièrement de cet adverbe en ce sens : « Cet enfant est *trop* gentil: cette petite fille est *trop* mignonne. » *Force* est également un substantif qui s'emploie adverbialement avec le sens de *beaucoup* dans les locutions du style familier, comme *force coups, force gens, force moutons* (en latin *vis* s'employait dans un sens analogue, *magnam vim auri*).

Parmi les adverbes composés de mots français déjà formés, *beaucoup* est un mot qui ne remonte pas au delà du XIVe siècle : on disait autrefois *moult* (de *multum*), un des mots regrettés par La

Digitized by Google

§ **335**. Il y a un adverbe de quantité interrogatif, qui est : **combien ?** Il peut aussi s'employer exclamativement et il a alors pour synonyme **que**. Ex. : **Combien** *vous êtes joli !* **Que** *vous êtes joli !*

§ **336**. **Remarque.** — Deux adverbes de quantité ont plusieurs degrés de signification : **Beaucoup**, comparatif **plus**, et superlatif **le plus ; peu**, comparatif **moins**, et superlatif **le moins**[1].

5° Adverbes d'affirmation, de négation et de doute.

§ **337**. Les **adverbes d'affirmation** sont :

oui, si,	**certes, assurément,**
vraiment, voire,	**volontiers,**
même, aussi,	**surtout.**

Les **adverbes de négation** sont :

non, ne pas, point, guère,
nullement, aucunement, etc.[2]

Bruyère. *Coup* était *colp* en vieux français (de *colaphum*, *coup de poing*, et, par suite, *coup* en général). — *Davantage* est pour *d'avantage*. — *Presque* vient de la préposition *près* et de la conjonction *que*. — Le vieux mot *prou* (beaucoup) venait du latin *probe*. — *Combien* vient de *cum* et *bene*.

1. Grammaire comparative. — De même en latin *plus* sert de comparatif à *multum*, *minus* à *paulum*.

2. Origines latines et histoire. — *Oui* s'écrivait dans l'ancien français *oïl*, *oyl* ; il a été formé de *o* (venu de *hoc*) et qui, dans l'ancien français, signifiait *c'est cela* et de *il* (venu de *illum*) ; telle est l'étymologie donnée par les philologues modernes. Dans l'ancienne langue, *oïl* avait pour correspondant *nen il* (*non illum*) qui est devenu *nennil* puis *nenni*, et qui signifie *non*.

Si vient de *sic*, et a donné le composé *aussi* (*aliud sic*).

Certes vient du latin *certis*. — *Volontiers*, de *voluntariis*. — *Voire* vient du latin *vere*, *vraiment* ; il ne s'emploie plus guère que dans la locution *voire même*, qui signifie *et même*. Au XVIIe siècle, il avait sens de *même*.

Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
Voire chapitres de chanoines. (La Fontaine.)

Non vient du latin *non* : *ne* de l'ancien français *nen* (abrégé de

Digitized by Google

Les **adverbes de doute** sont :

peut-être,	**apparemment,**
probablement,	**environ** [1].

§ **338.** Les adverbes d'affirmation peuvent s'employer presque tous interrogativement. Ex. : *Oui ou non ? Vraiment ?*

6° *Locutions adverbiales.*

§ **339.** Les *locutions adverbiales* sont très nombreuses en français.

Il y en a qui sont formées par des adverbes de lieu, de temps, de quantité, précédés d'une préposition. Ainsi : **d'ici, de là, en avant, au loin, de longtemps, dès lors, de mieux en mieux, à peu près,** etc.

D'autres sont formées d'une préposition et d'un substantif, ou d'un adjectif pris substantivement; ainsi : **à dessein, en effet, en haut, en bas, à droite, à l'envi,** etc.

---

nenni). Les mots *pas* et *point* ne sont des négations que par suite de leur place dans la phrase ; aussi seront-ils étudiés dans la syntaxe ainsi que les mots *mie* et *goutte* qui servent quelquefois à renforcer la négation.

Guère vient d'un mot germanique, *weiger*, et avait, à l'origine, le sens de *beaucoup;* mais, comme il était joint très souvent à la négation *ne*, il a fini par prendre le sens de *peu.*

1. Origines latines et histoire. — *Peut-être* est une phrase abrégée : *il peut être*, comme on dit : *il se peut être.*

Environ est composé de *en* et de l'ancien français *viron* qui était un dérivé de *virer* et qui se retrouve encore dans le substantif *aviron.*

On a pu remarquer dans les adverbes, et l'on remarquera dans les prépositions et conjonctions la fréquence de l's finale. Cette *s* s'explique suffisamment par des formes adjectives qui sont devenues adverbiales. Ainsi *voluntariis* a donné *volontiers; certes* est venu de *certis*, etc. Dans plusieurs autres mots l'*s* s'explique par des formes latines qui se terminent également par une *s : assez*, de *ad satis; jadis*, de *jam dies*, etc. Mais pour d'autres mots, tels que *guères, jusques, encores, mêmes*, qui, au XVIe et au XVIIe siècle, prenaient une *s* même devant un mot commençant par une consonne, cette *s* doit s'expliquer par l'analogie, qui joue un si grand rôle dans le développement des langues.

Digitized by Google

Quelquefois le substantif ou l'adjectif est répété : **tour à tour, coup sur coup, vis-à-vis, petit à petit,** etc.

Enfin d'autres locutions n'appartiennent à aucune des classes précédentes ; nous citerons notamment : **tout à coup, tout à fait, à qui mieux mieux, d'ores et déjà**[1].

CHAPITRE VII

DE LA PRÉPOSITION

§ **340.** La **préposition*** est un mot invariable qui se place entre deux mots et marque le rapport qui unit le second au premier; le second est le *complément* du premier.

Le premier mot peut être un nom, un pronom, un adjectif, un verbe ou un adverbe; le second est un nom, un pronom ou l'infinitif d'un verbe. Ex. : *Le livre* **de** *Pierre; utile* **à** *son pays; content* **de** *soi; il travaille* **pour** *vivre.*

§ **341.** On distingue :

1° Les prépositions qui sont formées d'un seul mot, ou **prépositions simples;**

2° Les prépositions formées de plusieurs mots, ou **prépositions composées.** Les *prépositions composées* peuvent aussi s'appeler **locutions prépositives.**

---

1. ORIGINES LATINES. — *A l'envi* vient de *ad invitum* (contre un opposant, un concurrent). *Vis-à-vis* signifie littéralement *face à face* et est composé de l'ancien français *vis* (du latin *visus*) qui signifiait *visage.* — Dans *tout à coup* et les locutions adverbiales semblables. *tout* est employé adverbialement et signifie *tout à fait.* — *A qui mieux mieux* était dans l'ancien français *qui mieux mieux;* on disait aussi *qui plus plus; ils se laissèrent cheoir qui plus plus, qui mieux mieux* (Joinville) signifie que celui qui se laissa cheoir plus, mieux, fit plus, mieux. Plus tard la préposition *à* s'est jointe à cette locution et on a dit aussi *à mieux mieux* (Marot). Pour *d'ores et déjà* voir plus haut, page 149, note 1.

Digitized by Google

§ **342.** Les *prépositions simples* sont les suivantes :

à,	**devant,**	**par,**
après,	**devers** (*peu usité*),	**parmi,**
avant,	**durant,**	**pendant,**
avec,	**en,**	**pour,**
chez,	**entre,**	**sans,**
contre,	**envers,**	**sauf,**
dans,	**excepté,**	**selon,**
de,	**hormis,**	**sous,**
deçà,	**hors,**	**suivant,**
delà,	**jusque,**	**sur,**
depuis,	**malgré,**	**vers,**
derrière,	**moyennant,**	**voici,**
dès,	**outre,**	**voilà** [1].

§ **343. Remarques.** — Plusieurs prépositions françaises

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — La plupart de ces prépositions viennent de prépositions latines : *à* (*ad*), *avant* (*ab ante*), *avec* (*ab hoc*), *contre* (*contra*), *dans* (*de intus*), *de* (*de*), *depuis* (*de post*), *derrière* (*de retro*), *devant* (*de ab ante*), *dès* (*de ex*), *en* (*in*), *entre* (*intra*), *hors* (anciennement *fors*, de *foris*), *jusque* (*de usque*), *outre* (anciennement *oultre*, *ultra*), *par* (*per*), *pour* (*pro*), *sans* (*sine*), *sous* (anciennement *soubz*, *subtus*), *sur* (*super*), *vers* (*versus*).

D'autres, bien que simples en apparence, c'est-à-dire exprimées en un seul mot, présentent des composés de mots français déjà formés, comme *de-çà*, *de-là*, *de-vers*, *en-vers*, *par-mi* (Voyez plus bas).

Après et *selon* sont formés de locutions latines où entrent, comme pour *parmi*, une préposition et un adjectif (*ad pressum*, *sub longum*).

A l'origine *selon* signifiait *le long de*, et c'est le sens qu'il a dans « *passer selon une tour* » que l'on trouve dans un texte du XIIe siècle.

Chez vient du substantif *casa;* aussi ne se dit-il que des personnes. *Chez quelqu'un* signifie : *dans la maison de quelqu'un.* Au XIIIe siècle, *chez* avait encore son sens de substantif. On disait : *en chez quelqu'un* (*in casa alicujus*). Et on dit encore aujourd'hui : *venir de chez quelqu'un*, *passer par chez quelqu'un.*

Aux prépositions citées plus haut, il faut ajouter la préposition *lèz* (à côté de), en usage dans l'ancien français et qui existe encore dans les noms tels que *Plessis-lèz-Tours*, *Saint-Denis-lèz-Paris:* elle vient du latin *latus*, côté. — La préposition *rez* (du latin *rasus*, proprement au ras de, à fleur de) n'est plus usitée que dans les locutions *rez pied*, *rez terre.*

Fors ne s'emploie plus guère que dans cette phrase devenue proverbiale et que l'on attribue à François Ier : « *Tout est perdu fors l'honneur.* » — On retrouve une trace de ce mot dans (*forcené*, *forsené*, hors de sens).

Digitized by Google

viennent de quelque autre partie du discours, à savoir du substantif, de l'adjectif ou du verbe :

§ **344.** I. Le *substantif* a donné **malgré,** qui, à l'origine, était un mot composé (*mal*, adjectif, signifiant *mauvais*, — et *gré*). — Comparez la locution *bon gré, mal gré* où les deux éléments sont encore séparés.

§ **345.** II. *L'adjectif* a donné :

1° **Sauf** qui n'est préposition qu'autant qu'il est placé devant le substantif : quand on dit *sauf meilleur avis*, c'est comme si l'on disait : *un meilleur avis étant sauf, étant réservé.*

2° **Parmi,** composé de la préposition *par* et de l'adjectif neutre *mi* [1]. Dans l'ancien français on disait et on dit encore en Normandie *en mi les fleurs*. On a dit de même *par mi les fleurs* (*mi* étant invariable, comme l'adjectif *demi* devant son substantif (Voir § 505), puis on a écrit *parmi* [2].

§ **346.** III. Le *verbe* a formé des prépositions par trois de ses modes : l'impératif, le participe présent et le participe passé.

1° L'impératif a formé **voici, voilà.** Ces prépositions, qui se présentent comme des mots simples, sont en réalité composées chacune de deux mots, l'impératif du verbe *voir* (d'après son ancienne orthographe : *voy, voi*) et les adverbes *ci, là.* C'est comme si l'on disait : *vois ici, vois là* [3].

2° Le *participe présent* a formé les prépositions **durant, pendant, suivant, touchant, moyennant, nonobstant** [4].

---

1. Origines latines. — *Mi* vient du latin *medium.*

2. Histoire. — C'est à cause de cette origine du mot *parmi* que La Fontaine a pu l'employer comme adverbe :

Mais je voudrais *parmi*
Quelque doux et discret ami.

3. Histoire. — Dans l'ancienne langue, et jusqu'au XVIe siècle, ces deux éléments étaient séparables. On disait : *voy me là* (me voilà ; *voy me ci prêt* (me voici prêt).

4. Origine latine et histoire. — Cela vient de ce que, dans l'ancienne langue, par souvenir de la construction latine, on mettait souvent le participe présent avant le substantif : *voyant le roi, pendant le procès* (*vidente rege, pendente causa* ; quand le sentiment de la construction latine a disparu, on s'est mépris sur la fonction de ces participes, qui sont devenus des prépositions. On retrouve la trace de la tournure latine dans la locution : *toute affaire pendante.*

Digitized by Google

Durant est le participe présent du verbe *durer;* il peut, par inversion, se mettre après le substantif. Ex. : *sa vie durant.*

Pendant est le participe présent du verbe *pendre*, dans le sens de *être suspendu* ou *en suspens. Une des parties vint à mourir* pendant *le procès* équivaut à *Une partie vint à mourir le procès* étant en suspens.

Suivant est le participe présent du verbe *suivre. Suivant la règle* équivaut à *en suivant la règle.*

Touchant est le participe présent du verbe *toucher. Touchant vos intérêts* équivaut à *en touchant vos intérêts.*

Moyennant est le participe présent du vieux verbe *moyenner*, qui était encore en usage au XVIIe siècle, et qui signifiait *fournir un moyen, une aide, un secours.* Ex. : *il s'est tiré d'affaire, moyennant beaucoup d'argent*, c'est-à-dire *en fournissant beaucoup d'argent.* On dit encore dans un langage très familier : *il n'y a point moyen de moyenner* et l'Académie autorise les expressions : *moyenner un accommodement, une réconciliation, une entrevue entre deux personnes.*

Nonobstant signifie proprement *n'empêchant pas, malgré.* Ex. : *nonobstant votre défense*, malgré votre défense [1].

3° Le participe passé a formé **attendu, excepté, ci-joint, vu, passé, supposé**, etc. Ainsi l'on dit : *Attendu* ou *vu cette décision*, c'est-à-dire *cette* décision *étant prise en considération* dans cette locution, *attendu* signifie en effet non pas *attendre* mais *faire attention à ; prendre en considération* [2].

La préposition **hormis** était à l'origine un mot composé dans lequel entrait un participe passé (*hors mis*, c'est-à-dire : *mis en dehors*). Jusqu'au XVe siècle, *mis* était considéré comme participe et, comme tel, était variable.

§ **347.** IV. Aux prépositions venant de quelque partie du discours il faut ajouter celles qui sont composées de mots invariables : **decà, delà** (prépositions formées avec la préposition *de* et les adverbes *çà* et *là*), **devers, envers** (prépositions formées des prépositions *de* et *en*, et de la préposition *vers*).

---

1. ORIGINE LATINE ET HISTOIRE. — *Nonobstant* vient du latin *non obstante.* Le mot français *obstacle* est formé de la même racine que le verbe latin *obstare.* — *Ce*, complément de *nonobstant*, peut se placer avant ou après la préposition : *ce nonobstant* ou *nonobstant ce.*

2. ORIGINE LATINE. — C'est le sens du verbe latin *attendere.*

Digitized by Google

§ **348**. Les **prépositions composées** ou *locutions prépositives* sont formées de prépositions simples et de substantifs ou d'adverbes.

Les principales sont :

à cause de,	**d'avec,**	**jusque sur,**
à côté de,	**de chez,**	**le long de,**
à l'aide de,	**de crainte de,**	**loin de,**
à l'égard de,	**de devant,**	**par chez,**
à la faveur de,	**d'entre,**	**par decà,**
à force de,	**de façon à,**	**par delà,**
afin de,	**de par,**	**par-dessus,**
au-dessus de,	**de peur de,**	**par-dessous,**
au-dessous de,	**en deçà de,**	**par devant,**
au milieu de,	**en dépit de,**	**par devers,**
au lieu de,	**en dehors de,**	**par en bas,**
auprès de,	**en face de,**	**par rapport à,**
au prix de,	**faute de,**	**près de,**
autour de,	**grâce à,**	**proche de,**
au travers de,	**hors de,**	**quant à,**
d'après,	**jusqu'à,**	**sauf à,**
d'auprès,	**jusque dans,**	**vis-à-vis de.**

CHAPITRE VIII

DE LA CONJONCTION

§ **349**. La **conjonction** * est un mot invariable (ou une réunion de mots) servant à *joindre*, à *lier* ensemble plusieurs mots ou plusieurs propositions. Ex. : *Pierre* **et** *Paul jouent. Il pleure* **et** *il rit en même temps.*

§ **350**. On distingue, d'après leur usage, différentes sortes de conjonctions, dont les principales sont les suivantes :

1° Pour marquer *la liaison :* **et, ni, aussi, que.**

2° Pour marquer *opposition :* **mais, cependant, pourtant, néanmoins, au lieu que, loin que.**

Digitized by Google

3° Pour marquer *division* : **ou, ou bien, soit, soit que.**

4° Pour marquer *exception* : **sinon, quoique, bien que, à condition que, à moins que, si ce n'est que, du moins.**

5° Pour *comparer* : **comme, de même que, ainsi que.**

6° Pour *ajouter* : **outre que.**

7° Pour *expliquer et rendre raison* : **car, parce que, puisque, vu que, attendu que, selon que, c'est pourquoi, c'est-à-dire.**

8° Pour marquer *l'intention* : **afin que, pour que.**

9° Pour *conclure* : **or, donc, ainsi, de sorte que, de manière que.**

10° Pour marquer *le temps* : **quand, lorsque, comme, dès que, tandis que, pendant que, après que, aussitôt que, avant que, depuis que, jusqu'à ce que.**

11° Pour marquer *le doute* ou *la crainte* : **si, supposé que, depuis que, pourvu que, en cas que, de peur que**[1].

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Sont simples les conjonctions suivantes, qui dérivent de conjonctions latines : *ainsi* de *in sic ; aussi* de *aliud sic ; car* de *quare ; donc* de *ad-tunc* (autrefois *adonc* ou *donques*) ; *et* de *et ; ni* de *nec ; ou* de *aut ; quand* de *quando* ; *comme* de *quomodo ; si* de *si ; que* de *quod* et de *quam* ou plutôt de *quid*. — *Mais* vient de *magis* et avait *ains* pour synonyme dans l'ancien français ; *or* du substantif *hora* (*à cette heure, maintenant*).

Sont composées les conjonctions *lors-que, par-tant, pour-tant, néan-moins* (*néant-moins*), *ce-pendant* (pour *pendant cela*), Ex. : Vous vous amusez, et *cependant* la nuit vient) ; *toutefois* (toutes fois) ; *puis-que, quoi-que.*

Car, au XIIIe siècle, avait encore son sens étymologique de *pourquoi*, on disait : « ne savoir *ni car, ni comment.* » — *Mais* a gardé le sien dans la locution *n'en pouvoir mais* (n'en pouvoir pas davantage). — Au lieu de *ni*, on disait autrefois *ne* (qui est plus près de l'étymologie, *neque*) ; de là une locution que Vaugelas déclare vieillie et que Molière met dans la bouche de Thomas Diafoirus : *ne plus ne moins que.* — *Si* a formé le composé *si-non* ; ces deux mots étaient autrefois distincts. On disait : « *si lui non* (sinon lui), du moins son frère. » — Les locutions *lorsque, puisque* sont encore séparables

Digitized by Google

§ **351. Remarque I.** — On peut aussi diviser autrement les conjonctions et distinguer : 1° les conjonctions de **coordination**, qui servent à joindre des propositions de même nature et indépendantes l'une de l'autre (Voir § 381) ; 2° les conjonctions de **subordination**, qui servent à unir des propositions dont l'une dépend de l'autre.

Les principales conjonctions de *coordination* sont : *et, ni, ou, aussi, mais, or, donc, car.*

Les principales conjonctions de *subordination* sont : *quand, si, comme, que,* et toutes les conjonctions formées de *que : lorsque, quoique, puisque, afin que, pour que, soit que.*

§ **352. Rem. II.** — Les conjonctions formées de deux ou plusieurs mots s'appellent parfois **locutions conjonctives.**

§ **353. Rem. III.** — Il ne faut pas confondre la conjonction **ou**, signifiant *ou bien,* et l'adverbe **où**, marquant le lieu. **Ou**, conjonction, ne prend pas d'accent ; **où**, adverbe est marqué d'un accent grave. Ex. : *Pierre* **ou** *Paul sera nommé. Je ne sais pas* **où** *est mon frère.*

§ **354. Rem. IV.** — **Que** peut être pronom conjonctif ou interrogatif (*le livre* **que** *je lis,* **que** *dites-vous ?*) ; adverbe, de quantité (**que** *la vertu est aimable !*) ; conjonction (*il faut* **que** *je réponde.*

§ **355. Rem. V.** — **Si** est adverbe de quantité quand il marque l'égalité ou le degré d'intensité (*je ne vous croyais pas* **si** *naïf*) ; il est conjonction quand il exprime la condition ou l'interrogation (*il viendra* **si** *vous le demandez*) [1].

---

aujourd'hui : *Lors donc que..., puis donc que...* Au lieu de *si,* on emploie *que si,* au commencement des phrases, pour marquer parfois opposition avec ce qui précède. C'est un latinisme, *quod si...*

1. Histoire. — L'ancienne langue avait d'autres conjonctions qui ont fini par tomber en désuétude :

Parainsi, condamné par Vaugelas, s'employait avec le sens de *ainsi.*

Pourtant s'employait avec le sens de *c'est pourquoi, c'est pour cela que.* Le même sens était parfois donné à la conjonction *si,* qui signifiait également *et, mais, donc, ainsi.*

A cause que est encore admis par l'Académie.

A ce que signifiait *à cette fin que, afin que* et aussi *de façon que.*

Ains que s'employait pour *avant que* et aussi pour *tant que, plutôt.*

A mesure que avait le sens de *selon que.* — *Au plutôt que* voulait dire *aussitôt que, cependant que, pendant que.*

Combien que, au sens de *quoique,* a cessé d'être employé au

Digitized by Google

CHAPITRE IX

DE L'INTERJECTION

§ **356.** L'**interjection**[1] est un mot ou une réunion de mots servant à exprimer un mouvement subit de l'âme, par exemple :

1° *La joie :* **ah! bon!**

2° *La douleur :* **ah! aïe! hélas! ouf!**

3° *La surprise :* **ah! hé! bah! eh bien! eh quoi! peste! ouais! comment! grand Dieu! juste ciel! miséricorde!**

4° *La crainte, l'aversion :* **oh! fi! ah fi! fi donc! foin!**

5° Le désir d'*encourager, d'exciter :* **allons! sus! sus donc! ferme! patience! alerte! preste! zest! çà! or çà! courage!**

6° Le désir d'*arrêter* ou de *faire taire :* **là! tout doux! tout beau! halte-là! grâce! chut! paix! silence! dame!**

7° L'intention de faire une *concession* : **soit!**

8° L'action d'*appeler*, d'*interroger :* **hé! hem! ho! holà! ô, st, st! hein? comment?**

9° L'action de *saluer :* **salut! bonjour! bonsoir! adieu! serviteur!**

10° L'action d'*applaudir :* **vivat! bravo!**[1]

XVIIe siècle; *comme que*, signifiant *de quelque manière que*, a duré un peu plus longtemps et est resté dans le langage familier.

Jaçoit que (primitivement *jà soit ce que*) et *ores que* s'employaient pour *bien que, quoique; mesme que*, pour *au cas que; moyennant que*, pour *à condition que; premier que*, pour *avant que*, etc.

1. ORIGINES. — Les interjections proprement dites comme *eh! oh! ah!* ne sont que des cris de l'âme qui se ressemblent dans toutes les langues. On ne peut, de celles-là, donner aucune étymologie. Mais on emploie aussi, comme interjections, des substantifs, des adjectifs,

Digitized by Google

§ **357. Remarque I.** Quelques-unes de ces interjections représentent toute une proposition. Par exemple les interjections : *Courage! Patience! Silence!* sont pour : *Ayez courage! Prenez patience! Faites silence!... Soit* n'est autre chose que la troisième personne du subjonctif présent du verbe *être*, et équivaut à *que cela soit! supposons que cela soit!* Ce subjonctif s'emploie aussi comme conjonction (Voy. § 350).

Rem. II. — L'interjection *ô* sert à marquer l'*apostrophe* et s'emploie toujours devant un substantif :

O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie! (CORNEILLE.)

Rem. III. — C'est la *seule* interjection qui ne soit pas *immédiatement* suivie d'un point d'exclamation.

---

des verbes, etc., dont le sens est assez clair par lui-même. Il faut remarquer cependant que *hélas* est composé de deux autres interjections, dont la seconde était très usitée dans l'ancien français : *las!* (du latin *lassum*, fatigué). — *Alerte* (anciennement *allerte* et *à l'erte*) est venu au XVIe siècle d'une expression italienne qui signifie *se tenir sur ses gardes*. — *Preste, bravo* viennent également de l'italien. — *Vivat* est le latin *vivat* (qu'il vive). — *Halte* paraît être un mot d'origine germanique. — *Dame* vient du latin *domine* et signifiait *seigneur*: on disait : *dame Dieu!* c'est-à-dire *seigneur Dieu! ah! dame!* c'est-à-dire *ah! Seigneur!*

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

SYNTAXE

OU

ÉTUDE DES MOTS RÉUNIS EN PHRASES

PREMIÈRE SECTION

SYNTAXE GÉNÉRALE

OU

SYNTAXE DES PROPOSITIONS ET RÈGLES COMMUNES AUX DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS

CHAPITRE PREMIER

DE LA PROPOSITION ET DE SES ÉLÉMENTS

§ **358.** Une **phrase** * est une réunion de mots formant un sens complet : sa forme la plus simple est la *proposition* [1].

La **proposition** * est l'énonciation d'un fait, d'une pensée ou d'un jugement.

1. Nous commençons ici l'étude de la *syntaxe*. Pour l'étymologie et la signification de ce mot, voir à l'index.

Digitized by Google

§ **359**. Une phrase peut se composer de plusieurs propositions.

Il y a, dans une phrase, autant de propositions qu'il s'y trouve de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus.

Les phrases sont séparées entre elles par un point ou par deux points; les propositions, par la virgule ou le point et virgule, à moins qu'elles ne soient liées par une conjonction.

§ **360**. Toute proposition se compose de trois termes : un **sujet**, un **verbe**, un **attribut**.

On entend par **sujet*** le mot indiquant la personne ou la chose qui est dans l'état ou qui fait l'acte exprimé par le verbe. Le sujet est exprimé par un nom, un pronom et quelquefois par un infinitif ou toute une proposition.

L'**attribut*** est le mot exprimant la qualité qu'on juge appartenir ou ne pas appartenir au sujet : il est toujours joint au sujet par un verbe. L'attribut est un adjectif, un substantif pris adjectivement, ou un participe.

Le **verbe*** affirme que la qualité représentée par l'attribut appartient au sujet. Cette affirmation est exprimée habituellement par le verbe *être*. Ce verbe est toujours contenu, avec l'*attribut*, dans les autres verbes, qui sont appelés **verbes attributifs**; par exemple, *je dors* est un verbe qui équivaut à *je* (sujet), *suis* (verbe), *dormant* (attribut).

EXEMPLES DE PROPOSITIONS :

Dieu	**est**	**grand.**
Ce livre	**est**	**le mien.**
La vertu	**est**	**honorée.**

§ **361**. **Remarque I.** — On verra plus loin que certains verbes neutres ou passifs, exprimant une manière d'être, ser-

Digitized by Google

vent, comme le **verbe** *être*, à joindre l'**attribut** au sujet. Tels sont les verbes *paraître*, *devenir*, *naître*, *mourir*, ou les passifs *être créé*, *être nommé* et **autres** de significations analogues. Ex. : *Vous paraissez triste*. *Cicéron fut nommé consul*.

§ **362. Rem. II.** — Tout verbe à un mode personnel constitue une proposition distincte.

Il y a donc trois propositions dans ce vers de La Fontaine :

Après qu'il eut brouté, trotté, fait tous ses tours.

1re proposition : *après qu'il eut brouté*; 2e, *après qu'il eut trotté*; 3e, *après qu'il eut fait tous ses tours*.

Il n'est même pas nécessaire que le sujet soit exprimé, et il ne saurait être exprimé à certains modes, par exemple à l'impératif. En conséquence, il y a quatre propositions dans cette fin de vers de Corneille :

Va, cours, vole et nous venge.

§ **363. Rem. III.** — Nous avons dit qu'il y a, dans une phrase, autant de propositions qu'il s'y trouve de verbes à un mode personnel. Les verbes à un mode impersonnel peuvent aussi former des propositions : ainsi l'on distingue la **proposition infinitive** (V. § 656) et la **proposition participe** (V. § 667).

§ **364**. Du sujet et de l'attribut dépendent le plus souvent certains mots qui en complètent le sens, et que, pour cette raison, on appelle des **compléments***. Exemples :

Sujet.	Complément du sujet.	Verbe.	Attribut.	Complément de l'attribut.
Un ami	de la vérité	est	un homme	sans parti pris.
Le récit	de cet accident		tira	des larmes de tous les yeux.
			pour (fut tirant)	

Dans ce dernier exemple : *tira des larmes de tous les yeux*, le verbe a deux compléments :

1° Un complément **direct**, qui indique la personne ou

Digitized by Google

la chose sur laquelle s'exerce immédiatement l'action du sujet ; le complément direct est ici *des larmes;*

2° Un complément **indirect**, qui indique sur qui et comment s'exerce l'action, et qui, en général, est marqué par une préposition; le complément indirect est ici : *de tous les yeux.*

§ **365. Remarque I.** — Le même verbe peut avoir plusieurs *compléments directs* ou *indirects*. Exemples :

J'écrirai *au notaire, la semaine prochaine, au sujet de cette affaire.*

La mer irritée s'élève vers le ciel, — et vient en murmurant se briser contre des digues inébranlables, — qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter. (BUFFON.)

Il y a, dans cette dernière phrase, trois propositions, que nous avons séparées par des tirets.

Dans la première, le complément indirect du verbe est *vers le ciel ;* dans la deuxième, *vient* a deux compléments : 1° *en murmurant*, 2° *se briser*, etc.; dans la troisième, *peut* a deux compléments : 1° *avec tous ses efforts;* 2° *détruire, surmonter.*

§ **366. Rem. II.** — On peut distinguer des compléments indirects les compléments **circonstanciels.** On appelle plus particulièrement ainsi ceux qui marquent quelque circonstance de temps, de lieu, de manière, etc. Exemple :

Tu veux m'assassiner demain *au Capitole,*
Pendant le sacrifice... (CORNEILLE, *Cinna.*)

§ **367. Rem. III.** — Les compléments *circonstanciels* ont ceci de particulier, qu'ils modifient le plus souvent le sens, non de tel ou tel mot, mais de la proposition tout entière. Il en résulte que leur place dans la proposition est plus libre et dépend du mouvement de la pensée. Exemples :

Il viendra *au printemps.*

Au printemps, les arbres se couvrent de feuilles et de fleurs.

Digitized by Google

§ **368.** On appelle **sujet logique***, **attribut logique, complément logique,** le sujet, l'attribut ou le complément avec tout ce qui s'y rattache. Exemples :

Sujet logique.	Verbe.	Attribut logique.
La bonté de Dieu	est	adorable dans toutes ses manifestations.

Sujet logique.	Verbe attributif.	Complément logique.
La mer	se brise	en murmurant — contre les rochers.

CHAPITRE II

DE CERTAINES PARTICULARITÉS DES PROPOSITIONS

§ **369.** Au sujet, à l'attribut et aux compléments on joint quelquefois un mot ou une réunion de mots qui forment une sorte de proposition abrégée qualifiant le mot auquel ils sont joints comme le ferait un adjectif qualificatif : c'est ce qu'on appelle une **apposition***. Exemples :

Alexandre, **roi de Macédoine,** vainquit Darius, **roi des Perses.**

Quittez-moi cette serpe, **instrument de dommage.**

(La Fontaine.)

Les mots mis en apposition peuvent n'être pas du même genre et du même nombre que le terme qu'ils modifient. Ex. : *Les Romains,* **nation belliqueuse,** *firent la conquête du monde.*

Remarque. — Les mots formant apposition sont toujours entre deux virgules.

§ **370.** On appelle **pléonasme*** l'emploi de mots qui,

Digitized by Google

sans être indispensables pour le sens, peuvent donner à la phrase plus de force. Exemples :

... Je l'ai *vu*, dis-je, *vu*,
Ce qu'on appelle *vu*, **de mes propres yeux** *vu*.
(MOLIÈRE.)

Et que *m'*a fait, **à moi**, cette Troie où je cours ?
(RACINE, *Iphigénie.*)

§ **371**. L'**ellipse** * consiste à supprimer un des termes nécessaires à la construction régulière de la proposition. Ex. : *Aimez votre prochain* **comme vous-même.**

Ici il y a ellipse de *vous vous aimez.*

L'ellipse est d'un usage très fréquent dans les réponses à une question. Exemples :

Où le conduisez-vous ? — **A la mort.** — **A la gloire.**
(CORNEILLE, *Polyeucte.*)

Les propositions complètes seraient : « *Je le conduis à la mort.* — *On me conduit à la gloire.* »

§ **372**. L'ellipse est encore très fréquente dans les locutions populaires qu'on appelle proverbes. Ex. : **A bon entendeur salut.** — **A bon chat bon rat.** — **Après la pluie le beau temps**, etc.

§ **373**. **Remarque**. — L'ellipse toutefois n'est légitime qu'autant que les mots supprimés sont faciles à suppléer et ne laissent aucun doute sur la parfaite clarté du sens.

§ **374**. Il y a quelquefois ellipse d'un verbe à un mode personnel, constituant une proposition, dans les exclamations. Exemples :

Heureux le peuple qui est conduit par un sage roi !
(FÉNELON.)

(Il y a ellipse du verbe **être** : *heureux* **est** *le peuple qui est conduit par un sage roi !*)

Digitized by Google

Moi, **lui céder!** Moi, **me déclarer vaincu!**

(La proposition complète serait : *Moi, je pourrais lui céder, me déclarer vaincu !*) [1]

§ **375.** La langue française range en général les mots d'une manière uniforme : 1° en premier lieu vient le nom sujet, accompagné de l'adjectif qui le suit ou le précède; 2° après le sujet vient le verbe; 3° le verbe est suivi de ses compléments, d'abord (en général) du complément direct, puis des compléments indirects [2].

On dit qu'il y a **inversion** * quand il y a transposition, changement de l'ordre grammatical dans lequel les mots sont habituellement rangés, par exemple quand le sujet est mis après le verbe, quand les compléments ou les attributs se trouvent avant les mots qu'ils déterminent. Ainsi : *Quand* **viendra** *le printemps les oiseaux chanteront.* **De là vient** *tout le mal.* **Grande fut** *ma surprise.*

L'inversion est surtout fréquente en poésie et dans le style oratoire [3].

376. L'**anacoluthe*** ou *phrase brisée* est une tournure de phrase par laquelle on abandonne une construction commencée pour en prendre une autre. Ex. :

Captive, toujours triste, importune à moi-même, Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime? (Racine.)

---

1. Histoire. — L'ellipse était beaucoup plus fréquente dans la langue du XVIIe, et surtout du XVIe siècle, que dans la langue actuelle, où le besoin de clarté fait en général exprimer tous les mots nécessaires à l'expression complète de la pensée. On verra dans la syntaxe des exemples d'ellipses qui ne seraient guère admises aujourd'hui.

2. Origine. — Cet ordre est imposé à la langue française par l'absence des *flexions*, c'est-à-dire des *désinences casuelles* qui, dans les langues anciennes, distinguaient le sujet et les divers compléments. Mais, s'il a l'inconvénient d'être monotone et de ne pas se prêter aisément à tous les mouvements de la pensée, il a l'avantage d'être immédiatement saisissable pour l'esprit, et de faciliter le travail de l'analyse logique et de l'analyse grammaticale.

3. Histoire. — L'inversion était plus fréquente dans la langue du XVe et du XVIIe siècle que dans la langue actuelle. On en trouvera de nombreux exemples dans les lettres de Mme de Sévigné.

Digitized by Google

Régulièrement les adjectifs *captive*, *triste* et *importune* devraient se rapporter au sujet de la proposition principale.

Il y a également changement de construction dans les phrases suivantes :

Un noble orgueil m'apprend qu'**étant fille du roi**,
Tout autre qu'un monarque est indigne de moi. (CORNEILLE.)

« **Issue de cette race, fille de Henri le Grand**, son grand cœur a surpassé sa naissance. »[1] (RACINE.)

CHAPITRE III

DES DIVERSES ESPÈCES DE PROPOSITIONS

§ **377.** Les propositions sont **simples** ou **composées**.

On appelle *propositions simples* celles qui n'ont qu'un sujet, un verbe et un attribut, ces trois termes étant ou n'étant pas accompagnés de compléments. Ex. : *La vertu est honorée. Le récit de cet accident tira des larmes de tous les yeux.*

On appelle *propositions composées* celles qui ayant plus d'un sujet, d'un verbe ou d'un attribut équivalent, en réalité, à plusieurs propositions. Ex. : *Ce père et cette mère sont heureux.* Deux sujets, deux propositions : 1° *Ce père est heureux;* 2° *Cette mère est heureuse.*

Le soleil éclaire, échauffe la terre. Deux verbes, deux propositions : 1° *Le soleil éclaire...*; 2° *Le soleil échauffe...*

Charles Ier était juste, modéré, magnanime. Trois

---

1. ORIGINES. — Ces tournures sont un souvenir de phrases grecques et latines, où, grâce aux *flexions* ou *cas*, les incises pouvaient être ainsi jetées facilement au commencement de la phrase et se rapporter aux divers compléments, sans produire une *anacoluthe*.

Digitized by Google

attributs, trois propositions : 1° *Charles Ier était juste;* 2° *Charles Ier était modéré;* 3° *Charles Ier était magnanime.*

§ **378.** Les propositions sont **indépendantes** ou **dépendantes**.

§ **379.** Les propositions **indépendantes** offrent par elles-mêmes un sens complet. Ex. : *La vertu est honorée.*

§ **380.** Les propositions **dépendantes** n'offrent un sens qu'autant qu'elles sont unies l'une à l'autre ou les unes aux autres, et l'on appelle alors **principale** celle dont les autres dépendent et à laquelle elles sont soumises, **subordonnées** (ou *dépendantes proprement dites*) celles qui dépendent de la principale à laquelle elles peuvent être liées : 1° Par une conjonction de subordination *(que, si, lorsque,* etc.*).* — 2° Par un mot interrogatif *(où, quand, qui, quel,* etc.*).* — 3° Par un pronom relatif *(qui, lequel,* etc.*).*

Propositions principales :	Propositions subordonnées :
Je ne crois pas	**qu'***il soit ici.*
Je ne sais pas	**s'***il viendra.*
Je ne connais pas la personne	**qui** *est venue.*
J'ignore	**quelle** *personne est venue.*
J'ignore	**quand** *il viendra.*
Je ne sais	**où** *il va.*

§ **381.** Les propositions indépendantes ou dépendantes peuvent être **juxtaposées** ou **coordonnées**.

1° Elles sont **juxtaposées** quand elles sont placées à côté les unes des autres sans autre séparation qu'un signe de ponctuation. Exemple :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. (RACINE.)

2° Elles sont **coordonnées** quand elles sont unies entre elles par une conjonction de coordination. Ex. :

L'ignorance d'une jeune fille est cause **qu'***elle s'ennuie et* **qu'***elle ne sait à quoi s'occuper.* (FÉNELON.)

Digitized by Google

§ **382. Remarque.** — Une proposition subordonnée peut dépendre d'une autre proposition subordonnée qui joue par rapport à elle le rôle de proposition principale. Exemple :

Je crois que ces élèves méritaient la récompense **qu'ils ont reçue.**

§ **383.** On distingue trois espèces de *propositions subordonnées*, les **complétives**, les **incidentes** et les **circonstancielles.**

1° On appelle **propositions complétives** celles qui sont indispensables pour *compléter* le sens de la proposition principale, et qui lui sont rattachées par la conjonction **que**, ou par un mot interrogatif. Ex. : *Je veux* **qu'***il obéisse; je ne sais* **que** *dire*, **comment** *répondre*, etc.

2° On appelle **propositions incidentes** ou **relatives** celles qui sont jointes à la principale par un pronom relatif. Ex. : *L'ennui est une maladie* **dont** *le travail est le remède.*

3° On appelle **propositions circonstancielles** celles qui modifient le sens de la proposition principale en y ajoutant des *circonstances* de cause, de temps, de lieu, etc. Elles sont rattachées à la principale par les conjonctions **quand, lorsque, si,** etc. Ex. : *Je viendrai* **quand** *je pourrai.*

§ **384. Remarque.** — On appelle **incise** * une petite proposition, formant un sens complet, qui est intercalée dans une proposition plus étendue, et qui n'étant liée grammaticalement à cette proposition par aucun mot est mise soit entre parenthèses, soit entre deux virgules. Ex. :

« Mais, **dira-t-on,** cela n'est pas vraisemblable. »

Il ne faut pas confondre une *incise* avec une *proposition incidente.* La phrase suivante donne un exemple de l'une et de l'autre : « Cet art de donner agréablement,

Digitized by Google

— *qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie* (**proposition incidente**), — l'a suivie, — *je le sais* (**incise**), — jusqu'entre les bras de la mort. » (BOSSUET.)

CHAPITRE IV

RÈGLES COMMUNES AUX DIVERSES ESPÈCES DE MOTS

§ **385.** Avant de passer en revue les règles de syntaxe particulières à chaque espèce de mots, il est bon de noter celles qui leur sont communes.

Les mots, dans les rapports qu'ils ont les uns avec les autres, sont soumis à deux sortes de règles : les **règles d'accord** et les **règles de dépendance** ou **de complément**.

1° *Règles d'accord.*

§ **386.** Les adjectifs et les participes passés, seuls ou accompagnés de l'auxiliaire **être**, s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs ou pronoms dont ils sont les attributs ou qu'ils modifient; les verbes à un mode personnel s'accordent en nombre et en personne avec les substantifs ou pronoms qui sont leurs sujets. Exemples :

La vertu est **aimée**. (*Aimée* est au féminin, parce que le sujet *vertu* est du féminin.)

Je suis **content** ou **contente**. (On met le masculin *content*, si *je* représente un homme; le féminin *contente*, si *je* représente une femme.)

Nous **sommes tous mortels**. (*Sommes* est à la première personne du pluriel, parce que son sujet *nous* est le pronom de la première personne du pluriel; *tous* et *mortels* sont au pluriel masculin, parce que *nous* représente le pluriel masculin.)

Digitized by Google

§ **387**. On appelle **syllepse**[1] une construction par laquelle les mots sont mis en rapport ensemble, non d'après les règles de la grammaire, mais d'après la pensée elle-même : ainsi un adjectif, un pronom ou un verbe, au lieu de s'accorder avec le substantif auquel il se rapporte grammaticalement, s'accorde avec un autre dont la pensée est éveillée par ce substantif. Ex. :

Quand le **peuple hébreu** *entra dans la terre promise, tout* **y** *célébrait* **leurs** *ancêtres.* (BOSSUET.)

Entre **le pauvre** *et vous, vous prendrez Dieu pour juge,*
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme **eux** *vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.*

(RACINE, *Athalie.*)

2° *Règles de dépendance ou de complément.*

§ **388**. Le sujet, le verbe et l'attribut sont souvent accompagnés de mots qui en dépendent, et en complètent le sens et que l'on appelle pour cette raison des **compléments**. Les compléments sont en général joints par des prépositions aux différents mots dont ils dépendent. Exemples :

1. Complément du sujet : *Le livre* **de** *Pierre est perdu.*
2. — du verbe : *La gelée nuit* **aux** *fleurs.*
3. — de l'attribut : *Le jardin est plein* **de** *fruits.*

Toutefois le complément direct du verbe se joint au verbe sans préposition. Ex. : *J'aime* **les fleurs**.

---

1. HISTOIRE. — L'usage de la syllepse était fréquent au XVIe siècle. C'était un souvenir du latin. Souvent les pronoms qui, dans une proposition subordonnée, se rapportaient à un collectif singulier exprimé dans une proposition précédente, se mettaient au pluriel. En voici un exemple tiré d'Amyot : « Camillus demanda *au demeurant de l'exercite* (armée) qu'*ils* le suivissent en ordonnance le petit pas. » On pourra rapprocher cette phrase de Racine : « *La plupart du monde* n'ayant entendu parler de cette tragédie que sous le nom d'Athalie, je n'ai pas jugé à propos de la *leur* présenter sous un autre titre. »

Digitized by Google

CHAPITRE V

ANALYSE GRAMMATICALE

§ **389. L'analyse grammaticale** a pour objet de faire distinguer les diverses espèces de mots, d'en faire connaître les formes et de faire saisir les rapports qui les unissent les uns aux autres dans une même proposition.

Remarque. — Après avoir dit pour chaque mot l'espèce à laquelle il appartient (*nom*, *article*, *adjectif*, etc.), on ajoute :

1° Pour le **nom**, l'espèce particulière (*commun* ou *propre*), le genre, le nombre, le rôle qu'il joue dans la proposition, (c'est-à-dire que l'on indique de quel mot il est sujet ou complément) ;

2° Pour l'**article**, le genre, le nombre, le mot qu'il détermine ;

3° Pour l'**adjectif**, l'espèce particulière (*qualificatif*, *déterminatif*, *possessif*, etc.), le genre, le nombre, le mot auquel il se rapporte ;

4° Pour le **pronom**, l'espèce particulière (*personnel*, *relatif*, etc.), le genre, le nombre, la personne, le rôle qu'il joue dans la proposition ;

5° Pour le **verbe**, la personne, le nombre (si le verbe est à un mode personnel), le temps, le mode, l'espèce et *les form principales* (Voir § 251) ; on dit aussi quel est le sujet du verbe

6° Pour l'**adverbe**, l'espèce particulière et le mot qu'il modifie ;

7° Pour la **préposition**, l'indication du complément et du mot complété ;

8° Pour la **conjonction**, les mots ou les membres de phrase qu'elle unit.

9° Pour l'**interjection**, le mouvement de l'âme qu'elle exprime.

Quand un mot donne lieu à une remarque grammaticale particulière, cette remarque peut être ajoutée.

Digitized by Google

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE

§ **390**. Analyse de la phrase suivante :

Le dernier des Stuarts, dépouillé de ses États, s'enfuit d'Angleterre et vint chercher un asile à la cour de Louis XIV.

Le	article, masculin singulier, se rapporte à **dernier des Stuarts.**
dernier	adjectif qualificatif, masculin singulier, se rapporte à un substantif sous-entendu (**Stuart**).
des	article, masculin pluriel (pour **de les**), se rapporte à **Stuarts.**
Stuarts,	nom propre indiquant une famille de rois, masculin pluriel : formant avec la prép. **de** le complément de **dernier.**
dépouillé	participe passé au singulier masculin, du verbe **dépouiller** : *je dépouille, je dépouillais, je dépouillai, je dépouillerai, j'ai dépouillé ;* se rapporte à **dernier des Stuarts.**
de	préposition, qui sert à marquer le compl. ind. de **dépouillé.**
ses	adjectif possessif, masculin pluriel, se rapporte à **États.**
États,	nom commun, masculin pluriel, formant avec la préposition **de** le complément indirect de **dépouillé.**
s'	(élision pour **se**), pronom personnel, 3e pers. singulier complément direct du verbe qui suit.
enfuit	3e personne du singulier du parfait défini à l'indicatif, du verbe réfléchi **s'enfuir** : *je m'enfuyais, je m'enfuis, je m'enfuirai, je me suis enfui ;* a pour sujet **le dernier des Stuarts.**
d'	(élision pour **de**), préposition qui sert à marquer le complément circonstanciel du verbe **s'enfuit.**
Angleterre	nom propre de pays, féminin singulier, formant avec la préposition **de** le complément circonstanciel de **s'enfuit.**
et	conjonction de coordination, unit les deux membres de phrase, *s'enfuit d'Angleterre, vint chercher*, etc.
vint	troisième personne du singulier du parfait défini, à l'indicatif, du verbe neutre **venir** : *je viens, je venais, je vins, je viendrai, je suis venu ;* a pour sujet **le dernier des Stuarts.**
chercher	infinitif présent du verbe actif **chercher** : *je cherche, je cherchais, je cherchai, je chercherai, j'ai cherché.*
un	adjectif indéfini, masculin singulier, se rapportant à **asile.**
asile	nom commun, masculin singulier, complément direct de **chercher.**
à	préposition, servant à marquer le complément circonstanciel de **chercher.**
la	article, féminin singulier, se rapportant à **cour.**
cour	nom commun, féminin singulier, formant avec la préposition **à** le complément circonstanciel de **chercher.**
de	préposition, servant à marquer le complément de **cour.**
Louis XIV.	nom propre de personne, masculin singulier, formant avec la préposition **de** le complément de **cour.** — C'est un nom de roi : les rois se désignent par leur nom de baptême suivi d'un numéro d'ordre. On dit **Louis quatorze,** pour **Louis quatorzième.**

Digitized by Google

CHAPITRE VI

ANALYSE LOGIQUE

§ **391. L'analyse logique** a pour objet de distinguer les propositions et leurs rapports, et de marquer dans chacune les **trois termes** essentiels (*sujet, verbe, attribut*) avec leurs compléments.

Remarque I. — On sait déjà que le verbe indique si la qualité est jugée appartenir au sujet. Si elle est jugée ne pas lui appartenir, le verbe est accompagné d'une *négation*, qui, pour l'analyse grammaticale, paraît jointe au verbe, mais est en réalité, pour l'analyse logique, jointe à l'attribut. Ex.: *Il n'est* **pas** *sage* — Sujet : *Il.* — Verbe : *est.* — Attribut et négation : *non sage.*

Rem. II. — Les adverbes, qui modifient les verbes et les adjectifs, et les adjectifs qui modifient les substantifs, ne sont pas non plus considérés à part dans l'analyse logique. Ex.: *L'honnête homme est toujours honoré partout.* Sujet (avec adjectif) : L'**honnête** *homme.* Verbe (avec adverbe) : *Est* **toujours.** Attribut (avec adverbe) : *Honoré* **partout.**

Rem. III. — Outre les trois *termes* essentiels, il y a quelquefois dans une proposition un ou plusieurs mots qui servent à appeler l'attention des auditeurs; c'est ce qu'on nomme **vocatif, formule vocative**; ou **apostrophe** ces mots ne font pas partie de la proposition, pas plus que les *exclamations* ou *interjections* qui s'y trouvent mêlées : aussi peut-on les mettre au commencement, au milieu, à la fin, ou même les supprimer, sans altérer le sens de la proposition. Exemple :

« *Dieu seul est grand,* **mes frères.** » (MASSILLON.)

Ici *Dieu seul* est le sujet; *est*, le verbe; *grand*, l'attribut. *Mes frères* est une **formule vocative** ou plus simplement un **vocatif**, par lequel l'orateur appelle ses auditeurs pour obtenir leur attention; si on le supprimait, il resterait *Dieu seul est grand;* et la proposition serait complète comme auparavant.

Digitized by Google

Rem. IV. — Quelquefois aussi il entre dans la proposition une *conjonction;* la conjonction servant à lier deux propositions entre elles ne fait, à parler rigoureusement, partie ni de l'une ni de l'autre; on la place, dans l'analyse, au commencement de la proposition qu'elle précède, en énonçant que c'est une conjonction, et après elle on met les trois *termes* nécessaires. On fait de même pour les *interjections*, qui restent aussi en dehors des *termes* essentiels de la proposition.

Exemples d'analyse logique

§ 392. — 1er EXEMPLE

Indiquant les propositions principales, coordonnées, subordonnées.

« La Gaule était devenue, depuis la conquête de Jules César, une province de l'empire romain ; deux peuples barbares, les Wisigoths et les Bourguignons, en avaient déjà enlevé une partie considérable aux empereurs, lorsque les Francs, autres barbares sortis de la Germanie, leur enlevèrent le reste, et y fondèrent le royaume de France sous Clovis. »

Il y a dans ce passage **quatre propositions** :

1re proposition (**principale**).
- **Sujet** : La Gaule.
- **Verbe** : était.
- **Attribut** (avec compléments) : devenue, depuis la conquête de César, une province, etc.

2e proposition (**juxtaposée** à la précédente sans conjonction).
- **Sujet** : deux peuples barbares, les Wisigoths et les Bourguignons.
- **verbe et attribut** : avaient enlevé (*pour* étaient ayant enlevé). *Compléments de l'attribut* : une partie considérable d'elle (*en*) aux empereurs.

Digitized by Google

3e proposition (**subordonnée**, jointe aux précédentes par la conjonction (*lorsque*).

Sujet : les Francs. — *Apposition au sujet* : autres barbares sortis de la Germanie.

Verbe et attribut : enlevèrent (*pour* furent enlevant). — *Compléments de l'attribut* : à eux (*leur*), le reste.

4e proposition (**coordonnée**, par rapport à la précédente à laquelle elle est unie par la conjonction *et* et **subordonnée** par rapport aux deux premières auxquelles elle est jointe par la conjonction *lorsque* sous-entendue.

Sujet (sous-entendu) : ils.

Verbe et attribut : fondèrent (*pour* furent fondant). — *Compléments de l'attribut* : là (*y*) le royaume de France, sous Clovis.

§ 393. 2e EXEMPLE

Distinguant, parmi les propositions subordonnées, les complétives et les incidentes.

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
Cependant je rends grâce au zèle officieux
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.
Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
Que vous avez encor le cœur israélite.
Le ciel en soit béni ! (RACINE, *Athalie.*)

Il y a dans ce morceau **quatre phrases** et **dix propositions** :

Digitized by Google

1re proposition (**principale**).
- **Sujet** : Celui.
- **Verbe et attribut** : sait (*pour* est sachant). — *Compléments de l'attribut :* aussi arrêter les complots des méchants.

2e proposition **incidente**).
- **Sujet** : qui.
- **Verbe et attribut** : met (*pour* est mettant). — *Compléments de l'attribut :* un frein à la fureur des flots.

3e proposition (**principale**).
- **Sujet** : je. — *Apposition au sujet* : soumis avec respect à sa volonté sainte.

  Cette apposition contient en réalité une proposition subordonnée incidente, si l'on change *soumis* en son équivalent ; *qui* (sujet) *suis* (verbe) *soumis* (attribut), etc.
- **Verbe et attribut** : crains (*pour* suis craignant) — *Complément de l'attribut* : Dieu.
- — *Cher Abner* est un vocatif qui reste en dehors de la proposition.

4e proposition (**coordonnée**, unie à la précédente par la conjonction *et*).
- **Sujet** (sous-entendu) : je.
- **Verbe et attribut** : n'ai pas (*pour* suis n'ayant pas). — *Complément de l'attribut* : d'autre crainte.
- —La conjonction *cependant* unit la 4e et la 5e proposition.

5e proposition (**principale**).
- **Sujet** : je.
- **Verbe et attribut** : rends (*pour* suis rendant). — *Compléments de l'attribut* : grâce au zèle officieux.

Digitized by Google

6e proposition (**incidente**).
- **Sujet** : qui.
- **Verbe et attribut** : vous fait (*p.* est faisant). — *Compléments de l'attribut:* ouvrir les yeux sur tous mes périls.

7e proposition (**principale**).
- **Sujet** : je.
- **Verbe et attribut** : vois (*pour* suis voyant).

8e proposition (**complétive**, unie à la précédente par la conjonction *que*).
- **Sujet** : l'injustice.
- **Verbe et attribut** : irrite (*pour* est irritant). — *Compléments de l'attribut*: vous, en secret.

9e proposition (**coordonnée**, également complétive, unie à la précédente sans conjonction).
- **Sujet** : vous.
- **Verbe et attribut** : avez (*pour* êtes ayant). — *Compléments de l'attribut:* encore le cœur israélite.

10e proposition (**principale**).
- **Sujet**: le ciel.
- **Verbe**: soit.
- **attribut**: béni. — *Complément*: de cela, pour cela (*en*).

§ 394. 3e EXEMPLE

Entrant dans plus de détails et distinguant dans une même proposition, la nature des compléments.

« Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie, plus dure que sous les Romains. »

Il y a dans cette phrase **cinq propositions.**

Digitized by Google

1re proposition (**subordonnée circonstancielle**, jointe à la principale par la conjonction *quand*).	**Sujet** : Brutus. **Verbe** et **attribut.** — Inspirait (*pour* était inspirant). **Complément indirect de l'attribut.** — Au peuple romain. **Complément direct de l'attribut.** — Un amour immense de la liberté (*dans lequel* de la liberté *est complément déterminatif* d'amour).
2e proposition (**principale**).	**Sujet** : Il. **Verbe** et **attribut.** — Ne songeait pas (*pour* était ne songeant pas).
3e proposition (**subordonnée complétive** unie à la principale par la conjonction *que*).	**Sujet.** — Il. **Verbe** et **attribut.** — Jetait (*pour* était jetant). **Complément indirect de l'attribut.** — Dans les esprits. **Complément direct de l'attribut.** — Le principe de cette licence effrénée (de cette licence effrénée *étant le complément déterminatif de* principe).
4e proposition (**incidente**, unie à la précédente par le pronom relatif *laquelle* représentant *licence*).	**Sujet.** — La tyrannie. **Verbe** et **attribut.** — Devait être rétablie (*pour* était devant être rétablie). **Compl. indirect de l'attribut.** — Par laquelle. **Compl. ciconstanciel de temps.** — Un jour. **Apposition au sujet.** — Plus dure que sous les Romains.
5e proposition (**incidente**, unie à la précédente par le pronom relatif *qu'* pour *que* représentant *tyrannie*).	**Sujet.** — Il. **Verbe** et **attribut.** — Voulait (*pour* était voulant). **Complément direct de l'attibut.** — Détruire. **Complément du verbe complément direct.** — (Que, laquelle tyrannie).

Digitized by Google

DEUXIÈME SECTION

SYNTAXE PARTICULIÈRE

OU

REMARQUES SUR LES DIVERSES ESPÈCES DE MOT

Considérées dans leurs rapports avec les autres mots et dans la construction des phrases.

CHAPITRE PREMIER

SYNTAXE DU SUBSTANTIF

1° Règles d'accord et particularités relatives aux genres et aux nombres.

I. — ACCORD DU SUBSTANTIF

§ **395.** Le substantif employé adjectivement s'accorde le plus souvent, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte. Ex. : *La reine* **mère**; *les soldats* **laboureurs**. *Dunois était un* **héros**, *Jeanne d'Arc une* **héroïne**.

§ **396. Remarque I.** — Quand le substantif n'a pas de forme spéciale pour le féminin, il peut servir de qualificatif même à un nom féminin. Ex. : *Une femme* **poète**; *une femme* **docteur**; *Mme de Sévigné est* **un grand écrivain**.

§ **397. Rem. II.** — **Témoin** ne prend pas la marque du pluriel quand il est au commencement d'une proposition et dans la locution adverbiale **à témoin**. Ex. :

Digitized by Google

Témoin les victoires *qu'il a remportées; je vous prends* **tous à témoin.**

Mais on dirait : *Vous m'êtes tous* **témoins** *que...*

§ **398. Rem. III.** — Certains substantifs indiquant des couleurs s'ajoutent à d'autres comme des adjectifs qualificatifs et restent invariables comme des adverbes. Ex. : *Des rubans* **couleur de feu**, *des nœuds* **cerise**, *des robes* **feuille-morte**, *une redingote* **marron**, *des gants* **paille**[1].

II. — NOMS A DOUBLE GENRE

§ **399.** Quelques substantifs changent de genre en changeant de sens ou de nombre, ou même seulement par suite de diverses circonstances grammaticales. Les principaux sont les suivants :

§ **400. 1. Aigle**[2] est masculin dans le sens d'*oiseau de proie*, à moins qu'il ne désigne précisément la femelle. Ex. : **Un aigle** *des Pyrénées.* — **Cette belle aigle** *pondit deux œufs.*

Aigle est féminin dans le sens d'*enseigne militaire* et d'*armoiries*. Ex. : *Les* **aigles romaines. Une aigle éployée** *d'argent.*

Remarque. — *Aigle*, employé au figuré pour désigner un homme remarquable, est nécessairement du masculin. Il est du masculin quand il désigne certaines décorations (par ex. *l'ordre de l'aigle noir*), un pupitre d'église ou le papier du plus grand format (du papier *grand aigle*).

---

1. HISTOIRE. — Cette adjonction de mots d'un seul genre à des substantifs féminins était plus fréquente au XVIIe siècle qu'aujourd'hui. Racine construit ainsi les mots *juge*, *ministre*, *vainqueur*; et il a dit, dans *Phèdre :*

La *Mort* est le seul *dieu* que j'osais implorer.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Aigle* vient du latin *aquila*, qui était du féminin. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on le trouve au féminin pour désigner l'oiseau, sans acception de sexe.

Digitized by Google

§ **401**. 2. **Amour, délice, orgue,** sont généralement du masculin au singulier et du féminin au pluriel. Ex. : **Un fol** *amour*, de **folles** *amours*. — **Un grand** *délice*, **de grandes** *délices*. — **Un bon** *orgue*, **de bonnes** *orgues*[1].

Remarque. — « *Amour*, quand il signifie la passion d'un sexe pour l'autre, est quelquefois féminin au singulier en poésie, et presque toujours féminin au pluriel. » ACADÉMIE. — Les *Amours*, êtres mythologiques, sont du masculin.

§ **402**. 3. **Automne** est des deux genres, selon l'Académie; mais l'usage lui donne plutôt le genre masculin. Ex. : **Un bel** *automne*; **un** *automne pluvieux*[2].

§ **403**. 4. **Chose**. La locution **quelque chose,**

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Cette diversité de genres n'est pas sans explication :

1° *Amour*, dans l'ancienne langue française, n'avait qu'un genre, le féminin, par analogie avec les autres substantifs formés de noms latins en *or* et devenus féminins (*dolor, la douleur; color, la couleur*, etc). Les grammairiens du XVIe siècle essayèrent de réagir contre ce démenti donné à l'étymologie, et amenèrent l'usage de mettre *amour* au masculin, du moins au singulier; mais les poètes ont continué à se servir des deux genres. On en trouve de nombreux exemples dans Racine.

2° *Délice*. — Le latin ne connaissait au singulier que le nom neutre *delicium* (de là notre masculin singulier), et au pluriel que le nom féminin *deliciæ* (de là notre féminin pluriel).

Dans l'ancien français, *délice* était toujours du féminin.

3° *Orgue*. — *Organum* est toujours neutre en latin, et devrait donner en français le masculin. Mais, dans la basse latinité, le pluriel neutre a été confondu avec le féminin à cause de l'identité de la terminaison (*a*), et au pluriel neutre *organa* a donné *orgue* au féminin.

De même, *poma*, plur. du neutre *pomum*, a donné le fém. *pomme;*
— *folia*, — *folium*, — *feuille.*

Dans l'ancien français, *orgue* est toujours du féminin.

2. HISTOIRE. — On prononce *autonne* et quelques auteurs ont même écrit ainsi ce mot au XVIIIe siècle. Fénelon a dit *l'automne dernière*, mais les exemples du féminin sont rares. C'est par analogie avec les autres noms de saison, qui sont du masculin, qu'il vaut mieux donner à *automne* le genre masculin.

Digitized by Google

employée d'une manière indéfinie, est une sorte de pronom neutre. Ex. : *J'ai appris quelque chose de* **fâcheux**. *Pour savoir quelque chose, il faut* **l'***avoir appris*[1].

Mais si le mot *chose* garde toute sa valeur dans cette locution, il doit être considéré comme substantif et garde le genre féminin. Ex. : *Quelque chose que je lui aie* **dite,** *je n'ai pu le convaincre.*

Remarque. — **Autre chose** employé dans un sens vague est également neutre. Ex. : *Autre chose a été* **fait**. *Avez-vous autre chose de* **curieux** *à nous dire?*

§ **404**. 5. **Couple**[2] est du féminin quand il désigne un *lien* ou qu'il indique simplement le nombre deux (**une** *couple pour trois ou quatre chevaux*, **une** *couple d'œufs*). Il est du masculin quand il indique, chez les animaux, le mâle et la femelle; chez les hommes, deux personnes unies par le mariage, la sympathie, etc. Ex. : **Un** *couple de chiens, de tourterelles;* **un** *couple d'amis, de fripons;* **un heureux** *couple.*

§ **405**. 6. **Enfant** est du masculin quand ce nom désigne un petit garçon, du féminin quand il désigne une petite fille. Ex. : **Un bel** *enfant*, **une belle** *enfant* [3].

Remarque. — L'Académie dit que ce mot s'emploie quelque-

---

1. Histoire. — Cette règle n'était pas encore établie au commencement du XVIIe siècle. On lit chez Malherbe : « Si *quelque chose* vous accroche, coupez-*la*. — *Quelque chose plus générale*. » Mais Vaugelas a fixé la règle : « Ces deux mots sont comme un neutre selon leur signification, quoique *chose*, selon son genre, soit féminin. »

2. Origines latines et histoire. — *Couple* vient du latin *copula*, *lien*, et aurait dû être toujours du féminin en français; mais des hésitations sur le genre de ce mot s'étant produites dans l'ancienne langue, l'usage a introduit des nuances dans l'emploi de l'un ou de l'autre genre. — Le même mot latin *copula* a fourni à la langue savante le mot *copule* qui est du féminin.

3. Origines latines et histoire. — *Enfant* vient de l'adjectif latin *infantem* (de *in*, privatif et de *fari*, parler). Ce mot est devenu substantif en français et a gardé les deux genres qu'il avait en latin. — *Infant* et *infante* viennent de l'espagnol *infante*.

Digitized by Google

fois, comme féminin *au singulier*, en parlant d'une très jeune fille, surtout lorsqu'on exprime quelque louange, ou qu'on témoigne quelque sentiment d'affection, de bienveillance, etc. L'emploi de ce mot comme féminin, au pluriel, bien qu'il ne soit pas dans le *Dictionnaire de l'Académie*, semble aussi admis par l'usage et se trouve dans Mme de Maintenon.

§ **406**. 7. **Foudre** est du féminin quand il signifie le feu du ciel. Ex. : **La** *foudre brille dans les airs*. Il est du masculin quand il est employé au figuré, comme dans les locutions : **un foudre de guerre**, **un foudre d'éloquence**.

Il est encore masculin quand il s'agit de la représentation de la foudre par les peintres et les sculpteurs (*un aigle tenant* **un** *foudre dans ses serres*), et dans le sens de *grande tonne* (**un** *foudre de vin*) [1].

§ **407**. 8. **Gens**, substantif pluriel, est masculin; toutefois l'adjectif qui le précède immédiatement se met au féminin pluriel, quand il a au féminin une forme différente du masculin. Ex. : *Les* **méchantes** *gens;* **quelles** *gens êtes-vous?* Mais on écrit : *Les gens* **sensés : quels** *sont ces gens?*

Certaines gens, faisant les **empressés**,
S'introduisent dans les affaires;
Ils font partout les nécessaires,
Et, partout **importuns**, devraient être **chassés** [2].

(La Fontaine.)

---

1. Origines latines et histoire. — *Foudre*, anciennement *foldre*, vient du latin *fulgur*, qui était du neutre. Au sens propre, il était des deux genres au XVIe et au XVIIe siècle. Corneille et Bossuet l'ont fait masculin.

Tout chargé de lauriers, craignez encor *le foudre*. (*Le Cid.*)

Au sens de tonneau, *foudre* vient de l'allemand *fuder*, tonneau; en réalité, c'est un autre mot, un homonyme.

2. Origines latines et histoire. — Dans l'ancienne langue, fidèle à l'étymologie latine (*gentem*), ce substantif avait gardé sa signification de *race, nation*, était toujours féminin, et s'employait au sin-

Digitized by Google

§ **408**. **Remarque I.** — L'adjectif **tout** reste au masculin : 1° quand il est le seul adjectif qui précède *gens* (**Tous** *les gens de bien*) ; 2° quand il est suivi d'un adjectif ayant le féminin semblable au masculin (**Tous** *les braves gens* ; **tous** *les honnêtes gens*). Mais on dit d'après la règle générale : **Toutes les bonnes** *gens*.

Rem. II. — Avec *gens*, suivi d'un complément, l'adjectif reste au masculin. Ex. : *De* **nombreux** *gens de guerre*. **Certains** *gens d'étude*.

§ **409**. 9. **Hymne** est masculin dans le sens général de chant. Ex. : **Un** *hymne national* ; mais il s'emploie ordinairement au féminin, dans le sens spécial de *chant d'église*. Ex. : *Saint Thomas d'Aquin a composé de* **belles** *hymnes*[1].

§ **410**. 10. **Mémoire** est du féminin dans le sens de *la faculté qui rappelle les idées ou les objets* ; il est masculin dans le sens d'*écrit sommaire*, d'*exposé*, de *récit*, etc[2].

§ **411**. 11. **Merci** est ordinairement du féminin (Être à **la** *merci* de quelqu'un). Mais on dit : **un** *grand merci*[3].

---

gulier comme au pluriel. Ex. : *La gent trotte-menu* (La Fontaine), *la gent qui porte le turban* (Malherbe). En ce sens il ne s'emploie plus au singulier que dans la poésie familière et, au pluriel, dans la locution le *droit des gens*, c'est-à-dire *le droit des nations* (en latin *gentes*).

Plus tard, le mot *gens* a pris le sens d'*hommes*, et, par *syllepse* (Voy. § 387), il est devenu masculin. Alors il s'est produit dans la langue, au sujet de ce mot, une certaine hésitation entre le genre masculin et le genre féminin ; et ce sont surtout des raisons d'euphonie qui ont amené les règles, en apparence contradictoires, qui viennent d'être exposées.

1. Origines latines et histoire. — *Hymne* devrait être masculin d'après son étymologie (en grec ὑμνός ; en latin, *hymnus*). L'usage a établi pour ce mot une différence de genre, afin de marquer des nuances de sens ; cette différence était déjà admise par la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694).

2. Origines latines et histoire. — *Mémoire* vient du latin *memoria* et devrait toujours être féminin d'après son étymologie. La différence du genre marquant des sens différents est ancienne dans la langue.

3. Origines latines et histoire. — *Merci* vient du latin *mercedem* qui était du féminin ; il n'est au masculin que par suite d'une erreur. On ne s'est pas aperçu que l'on disait *grand merci* comme on dit *grand'mère* et on a cru que *grand* était au masculin (Voir § 107).

Digitized by Google

§ **412**. 12. **Œuvre** est en général du féminin. Ex. : *Les œuvres* **complètes** *de Bossuet*. Mais il s'emploie au masculin singulier pour désigner le recueil des compositions d'un graveur, d'un musicien (**tout** *l'œuvre de Callot, l'œuvre* **entier** *de Mozart),* ou encore dans la langue de l'alchimie : **le grand œuvre** (*la recherche de la pierre philosophale*, c'est-à-dire de l'art de changer en or les plus vils métaux).

On dit aussi en architecture : **le gros œuvre**, pour indiquer les grosses murailles d'une bâtisse.

§ **413**. 13. **Orge** est un substantif féminin. Cependant l'usage, consacré par l'Académie, le fait du genre masculin dans les locutions : **orge mondé** (grains d'orge dont on a enlevé la première enveloppe), **orge perlé** (orge dépouillée de toutes ses enveloppes, et réduite à la seule partie alimentaire qui a une forme arrondie)[1].

§ **414**. 14. **Pâque**, fête religieuse des Juifs, et **Pâques**, fête religieuse des chrétiens, sont du féminin. Ex. : **La Pâque** *des Juifs ;* **Pâques fleuries** (*les Rameaux*) ; *faire de bonnes* **Pâques**. Quand il indique une époque de l'année, le mot *Pâques* est masculin et

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Pour *œuvre*, comme pour *hymne* et *mémoire* la différence de genre marque des nuances de sens. D'après l'étymologie, *œuvre* (*opera*) est du féminin, et l'était toujours dans l'ancienne langue.

Au XVIIe siècle ce mot était masculin au singulier quand il signifiait *livre* ; il était aussi masculin, en poésie et dans le style soutenu, pour des œuvres dont on voulait rehausser le mérite :

Donnons à *ce grand* œuvre une heure d'abstinence. (*Lutrin.*)

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Orge* vient du latin *hordeum* qui était du neutre. Ce mot était autrefois des deux genres et Bossuet l'a fait masculin (*de l'orge moulu*). Mais le féminin n'a pas tardé à être à peu près seul employé et dans la première édition de son dictionnaire, l'Académie n'admettait qu'une seule exception (*orge mondé*).

Dans cette dernière expression, le mot *mondé* (dont le radical se retrouve en ce sens dans *immonde*, *immondice*), signifie *émondé*, **proprement nettoyé**.

Digitized by Google

s'emploie sans article. Ex. : *A Pâques* **prochain**; *quand Pâques sera* **venu**[1].

§ **415.** 15. **Pendule** est du masculin quand il indique un poids suspendu de manière qu'étant mis en mouvement, il fasse, en allant et venant, des oscillations régulières; il est féminin quand il indique une horloge dont le mouvement est réglé par un pendule. Ex. : *Les oscillations* **du** *pendule.* **La** *pendule est sur la cheminée*[2].

§ **416.** 16. **Période** est féminin comme terme de chronologie, de médecine, de grammaire et d'astronomie. Ex.: **La** *période du moyen âge; la maladie est à* **sa dernière** *période;* **une** *période a trois membres;* **la** *période solaire.*

Période est du masculin quand il indique, soit un espace de temps indéterminé, soit le plus haut point où puisse parvenir une personne ou une chose. Ex. : *Il était dans* **le dernier** *période de sa vie. Les arts ont été portés par les Grecs à leur plus* **haut** période[3].

§ **417.** 17. **Relâche** est en général masculin (Ex. : *Il n'a pris* **aucun** *relâche*); mais il est féminin en terme de marine. (Ex. : *Nous avons fait* **une** *relâche à Majorque*[4].)

---

1. Origines latines et histoire. — *Pâque,* anciennement *pasque,* vient du latin *pascha,* lequel venait lui-même d'un mot hébreu qui signifiait *passage.* Ce mot était toujours féminin à l'origine. L's de *Pâques* (l'Académie admet aussi l'orthographe *Pâque,* pour la fête des chrétiens) vient sans doute de ce qu'on a célébré en ce jour plusieurs passages, plusieurs fêtes.

2. Origines latines et histoire. — *Pendule* vient de l'adjectif latin *pendulus,* qui pend, qui est suspendu. La différence de genre indique des objets différents. On peut croire qu'il y a ellipse, puis syllepse, *une horloge pendule.*

3. Origines latines et histoire. — *Période* vient du latin *periodus,* qui était du féminin, mais que certains auteurs ont pu croire du masculin à cause de sa terminaison masculine. De là est venue la confusion des genres. Dans le sens d'espace de temps indéterminé, Voltaire, Condillac et d autres ont fait *période* du féminin.

4. Origines et histoire. — *Relâche* est le substantif verbal de *relâcher.* — *Relâche* s'est employé longtemps au masculin seulement; c en'est que tardivement qu'il s'est employé comme féminin soit pour désigner un lieu propre pour relâcher, soit l'action de relâcher.

Digitized by Google

§ **418**. 18. Les substantifs **aide, garde, manœuvre, critique, statuaire,** etc., sont du féminin quand ils désignent l'*action d'aider, de garder, de manœuvrer*, etc.; **trompette** est du féminin quand il désigne l'instrument de ce nom. Ces mots sont du masculin quand ils désignent *celui qui aide, qui garde, qui manœuvre, qu joue de la trompette*, etc. Exemples :

1° **Une** *aide* **puissante;**	2° **Un** *aide* **puissant.**
Faire **bonne** *garde;*	*Avoir de* **bons** *gardes.*
La *manœuvre des troupes;*	*C'est* **un** *manœuvre.*
Le son de **la** *trompette ;*	**Un bon** *trompette.*

Mais, si la personne *qui aide, qui garde*, est une femme, ces substantifs sont naturellement du féminin. Ex. : *La cuisinière a* **une** *aide ;* **une** *garde-malade.*

Remarque. — Beaucoup d'autres substantifs, que l'usage apprendra, sont de genre différent suivant qu'on les prend dans une acception ou dans une autre. Tantôt, comme les mots précédemment étudiés, ayant une origine commune, ils sont arrivés par une extension de sens, à désigner des objets différents, suivant qu'ils sont employés au masculin ou au féminin; tels sont, par exemple : *un voile* et *une voile, la vapeur* et *un vapeur, la remise* et *un remise, une parallèle* et *un parallèle*, etc. Tantôt ce sont des mots différents, ayant une origine différente bien qu'ils s'écrivent avec les mêmes lettres; tels sont : *une somme* (*de summa*) et *un somme* (*de somnus*), *une souris* (de *soricem*) et *le souris* (de *sourire*); *une tour* (de *turris*) et *un tour* (de *tornus*); *une livre* (de *libra*) et *un livre* (de *librum*); *un faux* (de l'adjectif *faux*) et *une faux* (de *falcem*) et autres analogues qui sont étudiés dans les traités spéciaux d'*homonymes.*

III. — NOMS AU SINGULIER DANS LE SENS DU PLURIEL

§ **419**. Souvent, en poésie, et dans le style soutenu, le singulier est employé dans le sens du pluriel. Ex. :

Les filles même **du Parthe** et **du Scythe indompté.**
(RACINE.)

Et l'**altier Philistin,** par d'éternels ravages. (*Id.*)

Digitized by Google

IV. — NOMS A DOUBLE PLURIEL

§ 420. Les substantifs suivants ont au pluriel deux formes, qui chacune ont un sens différent :

1. Aïeul *fait au pluriel*

1° **Aïeuls** pour désigner les deux grands-pères (paternel et maternel). Ex. : *Beaucoup ont le bonheur de conserver leurs aïeuls, mais peu voient leurs bis-aïeuls ;*

2° **Aïeux** dans le sens d'ancêtres. Ex. : *Il est bien fier de ses aïeux.*

2. Ciel *fait au pluriel*

1° **Ciels**, dans le mot composé *ciels de lit ;* dans le sens de climat (Ex. : *La Provence est sous un des plus beaux ciels de l'Europe*), et en termes de peinture. (Ex. : *Ce peintre fait bien les ciels) ;*

2° **Cieux**, dans le sens du séjour céleste. Ex. : *Notre Père qui êtes aux cieux ;* ou poétiquement pour *ciel*. Exemple :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur. (J.-B. ROUSSEAU.)

3. Œil *fait au pluriel*

1° **Œils**, quand il est suivi d'un nom d'être animé, mais est pris au figuré ; *œils-de-bœuf* (sorte de lucarnes), *œils-de-bouc* (coquillage), etc. ;

2° **Yeux** dans tous les autres cas : *des yeux noirs, les yeux du pain, du bouillon, du fromage ; les yeux de la vigne,* etc.

4. Travail *fait au pluriel*

1° **Travails**, dans les sens spéciaux de *rapport officiel* et de *machine pour maintenir des chevaux vicieux ;*

2° **Travaux** dans tous les autres sens : *de grands travaux, de longs travaux.*

Digitized by Google

5. **Ail** *fait au pluriel* { 1° **Ails**, en botanique; 2° **Aulx**, dans le sens de *plante potagère*.

V. — PLURIEL DES NOMS PROPRES

§ **421**. Lorsque les noms propres désignent les individus eux-mêmes, ils ne prennent pas le signe du pluriel. Ex. : **les deux Tarquin, les deux Corneille**; *le règne de Louis XIV a été illustré par* **les Bossuet, les Racine, les Boileau**, etc.

Mais les noms propres prennent le signe du pluriel quand ils éveillent dans l'esprit l'idée de pluralité, par exemple :

1° Quand ils sont considérés moins comme individus que comme membres d'une famille. Ex. : **les Pharaons, les Horaces, les Curiaces, les Gracques, les Antonins, les Bourbons, les Condés, les Stuarts**, etc.

2° Quand ils représentent, non les personnes qui ont porté ces noms, mais des gens ayant eu leur caractère et leur genre d'esprit. Ils cessent alors d'être des *noms propres*, pour devenir de véritables *noms communs* : Exemple :

Un Auguste aisément peut faire des **Virgiles**. (Boileau.)

— *Des Virgiles*, c'est-à-dire des poètes comme Virgile[1].

3° Quand le nom propre est employé pour désigner

1. Histoire. — On trouve l'application de la règle générale et de l'exception dans l'exemple suivant : « *les Boileau* et *les Gilbert* furent *les Juvénals* de leur siècle » ; « c'est-à-dire *Boileau* et *Gilbert* furent *les poètes satiriques* de leur temps. » — Remarquez que *Juvénal*, nom propre, fait son pluriel par l'adjonction d'une *s* et qu'il en serait de même de tous les noms propres en *al*.

Cette distinction entre les noms propres désignant des individus et ceux qui désignent en quelque sorte des espèces, appartient aux grammaires du XVIIIe siècle. Au XVIIe siècle, on mettait toujours le signe du pluriel aux noms propres. Racine, par exemple, écrivait : **Corneille comparable aux *Eschyles*, aux *Sophocles*, aux *Euripides***.

Digitized by Google

des œuvres ou des produits de la personne ainsi nommée (artistes, écrivains, imprimeurs, etc.). Ex. : **des Raphaëls, des Poussins, des Virgiles, des Elzévirs.**

4° Quand on désigne plusieurs pays qui ont le même nom. Ex. : **les Gaules, les deux Amériques, les Guyanes,** etc.

Remarque. — Avec les noms désignant des livres, on met le pluriel pour désigner des éditions différentes (Ex. : *J'ai trois* **Virgiles,** *dont chacun a ses mérites*); on met le singulier, s'il s'agit seulement d'exemplaires de la même édition (Ex. : *Il n'y a que deux* **Virgile** *pour trois élèves*).

VI. — PLURIEL DES NOMS ABSTRAITS

§ **422.** Parmi les noms abstraits[1], les *noms d'action* sont les seuls qui, régulièrement, puissent se mettre au pluriel. Ex. : *Des cris, des sons, des regards,* etc.

Quant aux *noms d'état ou de qualité*, ils ne peuvent se mettre au pluriel qu'en changeant de signification, ou du moins qu'en désignant quelque chose de particulier et ils prennent alors un sens plus concret Ex. : *Goûter les* **douceurs** *de l'amitié; faire des* **bassesses**; *dire des* **pauvretés.** Mais, en poésie et dans le style soutenu, ces mots peuvent se mettre au pluriel, même avec leur sens propre. Exemples :

Le vers se sent toujours *des* **bassesses** du cœur. (BOILEAU.)
Pressé de toute part *des* **colères** célestes. (CORNEILLE.)
« On le vit presque aussitôt... calmer *les* **courages** *émus.* »
(BOSSUET.)

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle on mettait souvent au pluriel les termes abstraits, surtout en poésie. « Il est à remarquer, dit Ménage, que, comme la poésie est hyperbolique, elle aime les pluriers *(sic)*, et que les pluriers ne contribuent pas peu à la sublimité de l'oraison » (*Observ. sur la langue fr.*, 1672.) On trouve de nombreux exemples de ces pluriels dans les Lexiques de la langue de Corneille, de Racine, etc.

Digitized by Google

VII. — PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS

§ **423.** Parmi les noms composés, on peut distinguer :
1° Ceux qui s'écrivent en un seul mot;
2° Ceux dont les différentes parties sont jointes par des traits d'union.

§ **424.** I. Les noms composés qui s'écrivent en un seul mot, c'est-à-dire ceux dont les différentes parties ne sont plus distinctes, doivent être considérés comme des substantifs simples et suivre la règle commune. Ex. :

Des **becfigues,**	*Des* **portefeuilles,**
Des **contredanses,**	*Des* **portemanteaux,**
Des **contrevents,**	*Des* **havresacs,** *etc.*

On excepte les mots **gentilhomme** et **bonhomme** qui, au pluriel, s'écrivent comme s'ils étaient formés de deux mots bien distincts : on écrit *des* **gentilshommes,** *des* **bonshommes.**

§ **425.** II. Dans les noms composés, dont les différentes parties sont jointes par des traits d'union, les seuls mots variables sont le **substantif** et l'**adjectif;** tout autre mot (verbe, adverbe, préposition) reste invariable.

§ **426.** 1° Quand le nom composé est formé de deux substantifs, ou d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel. Ex. :

*Des chef***s***-lieu***x**,	*Des basse***s***-cour***s**,
*Des chou***x***-fleur***s**,	*Des beau***x***-père***s**,
*Des oiseau***x***-mouche***s**,	*Des coffre***s***-fort***s**,
*Des reine***s***-marguerite***s**,	*Des cerf***s***-volant***s**, etc.[1]

1. Il y a dissentiment entre les grammairiens sur le pluriel de *reine-claude*, de *messire-jean*, etc. Quelques-uns sont d'avis de laisser ces mots invariables, sous prétexte que les noms de ces fruits rappellent des personnes; mais comme, dans l'usage, on ne pense qu'à des prunes et à des poires, il faut écrire des *reines-claudes*, des *messires-jeans*, etc.

Digitized by Google

§ **427**. 2° Le premier substantif seul est mis au pluriel dans les mots composés de deux susbtantifs, dont le second est le complément de l'autre. Ex. : *des chefs-d'œuvre, des monts-de-piété, des pots-de-vin, des arcs-en-ciel.*

Remarque I. — On écrit de même au pluriel : *des hôtels-Dieu, des fêtes-Dieu, des bains-marie* [1].

Rem. II — Mais on écrit sans **s** : *des tête-à-tête, des coqs-à-l'âne, des pied-à-terre, des pot-au-feu* [2].

Rem. III. — On écrit : *des Gallo-Romains, des Anglo-Saxons, des Austro-Hongrois*, et aussi : *des vice-rois* [3].

§ **428**. 3° Quand un nom est composé avec un substantif et un verbe ou un mot invariable, le substantif ne se met au pluriel que s'il y a pluralité dans l'idée. Exemples :

des hausse-cols,	**des avant-gardes,**
des prête-noms,	**des contre-épreuves,**
des avant-coureurs,	**des ex-généraux,** etc.

Au contraire, le substantif reste toujours au singulier, s'il est pris dans un sens général et n'indique pas, par lui-même, l'idée de pluralité. Exemples :

des abat-jour,	**des porte-monnaie,**
des coupe-gorge,	**des prie-Dieu,**
des gagne-pain,	**des réveille-matin,**
des porte-drapeau,	**des serre-tête,** etc.

---

1. Histoire. — Dans l'ancienne langue française, *Dieu* était le *cas régime* de *Diex*, qui était le *cas sujet*. Il équivalait au génitif latin *Dei*. *Hôtels-Dieu* équivaut à *hôtels de Dieu, fêtes-Dieu* à *fêtes de Dieu, bains-marie* à *bains de Marie*.

2. Tous ces mots supposent des ellipses, par exemple : des *entretiens* tête à tête, des *propos* qui vont du coq à l'âne, etc.

3. Origines latines. — *Gallo-Romains, Anglo-Saxons, Austro-Hongrois*, etc., sont des mots dont la première partie est formée avec des noms latins ou latinisés.

Dans *vice-roi* et dans les composés du même genre, *vice* est un préfixe qui vient du mot latin *vice*, à *la place de*.

Digitized by Google

§ **429. Remarque I.** — Quand le substantif est régi par la préposition, il ne prend pas le signe du pluriel. Ex.: *Des hors-d'œuvre, des après-midi, des sous-sol.*

§ **430. Rem. II.** — Parfois l'idée de pluralité est tellement indiquée par le substantif qu'il se met toujours au pluriel. Exemples :

un ou **des chasse-mouches**, **un** ou **des porte-liqueurs**,
un ou **des porte-allumettes**, **un** ou **des serre-papiers**.
un ou **des porte-clefs**,

§ **431. Rem. III.** — On écrit: *un* **blanc-seing** et *des* **blanc-seings** (c'est-à-dire des *seings en blanc*); l'Académie admet aussi *blancs-seings*; *un* **chevau-léger** et *des* **chevaux-légers**; *un* **fesse-mathieu** et *des* **fesse-mathieux**; *un* **fier-à-bras**, *des* **fier-à-bras**; *un* **haut-le-corps**, *des* **haut-le-corps**; *un* **terre-plein** (espace de terre plane), *des* **terre-pleins**; *un* **nouveau-né**, *des* **nouveau-nés**, c'est-à-dire nouvellement *nés*[1].

§ **432. Rem. IV.** — Dans les noms composés avec le mot **garde**, on distingue ceux où ce mot désigne une personne et ceux où il désigne une chose.

Dans les premiers, le mot *garde* est considéré comme substantif et prend la marque du pluriel. Ex. : *des* **gardes-magasins**, *des* **gardes-malades**.

---

1. Origines et histoire. — Dans *chevau-léger*, *chevau* est au singulier pour *cheval*: il y a eu vocalisation de l'*l*. — L'étymologie de *fesse-mathieu* paraît être *qui feste saint Mathieu*. — *Fier-à-bras* est une fausse orthographe de *Fierabras*, nom du célèbre adversaire d'Olivier, dans une chanson de geste. — Dans *haut-le-corps* (mouvement qui porte le corps *en haut*), *haut* est employé adverbialement. — *Terre-plein* s'écrivait au XVIe siècle *terre-plain*, conformément à l'étymologie, *terræ planum*. — Dans *nouveau-né*, *nouveau* est employé adverbialement.

Havresac, qui s'écrivait autrefois *havre-sac*, des *havre-sacs*, signifiant primitivement un *sac à avoine* (des deux mots allemands *haber* et *sack*), est écrit en un seul mot dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie. Le même Dictionnaire écrit aussi en un seul mot: *aquatinte, autodafé, contrebasse, contrefort, contremaître, contremarche, contremarque, contrepoids, contrepoison, contreseing, contresens, contretemps, contrepointe, entresol, passepoil, passeport.*

Digitized by Google

Dans les seconds, il est rapporté au verbe *garder* et reste invariable. Ex. : *des* **garde**-*manger, des* **garde**-*meubles*[1].

§ **433. Rem. V.** — Il y a contestation entre les grammairiens sur des formes comme les suivantes :

Des appui-main, des appui-mains ou *des appuis-mains*; *des sauf-conduit, des sauf-conduits* ou *des saufs-conduits*[2].

Il semble préférable d'écrire des *appuis-main* (des appuis pour la main), et, au contraire, des *sauf-conduits*, parce que sauf est ici employé adverbialement, et signifie *en sûreté.*

§ **434.** 4° Enfin, l'on ne mettra au pluriel aucune des parties du mot composé, s'il ne renferme ni substantif ni adjectif. Exemples :

des **gagne-petit** (*petit* est employé ici pour *peu*),	*des* **on-dit,**
— **laissez-passer,**	— **passe-partout,**
— **ouï-dire,**	— **pince-sans-rire,**
	— **va-et-vient.**

2° Règles de complément.

§ **435.** Les compléments des substantifs leur sont, en général, unis par les prépositions *de, à, par, pour, envers.* Ex. : *L'amour* **de** *Dieu; l'obéissance* **aux** *lois; le zèle* **pour** *la vérité; voyage* **par** *eau; devoirs* **envers** *Dieu.*

§ **436. Remarque I.** — Les substantifs *verbaux*, c'est-à-dire dérivés d'un verbe, gardent souvent les complé-

---

1. Cette distinction n'est guère fondée en raison : dans l'un et dans l'autre cas, le premier des mots qui forment le composé est en réalité le mot *garder.* Il serait donc logique de laisser toujours *garde* invariable, sauf dans les deux mots *gardes-côtes* et *gardes-notes,* qui sont relativement anciens dans la langue et que l'Académie a toujours écrits ainsi au pluriel. Quant au mot qui suit *garde,* le sens général indique s'il faut mettre le singulier ou le pluriel ; dans la plupart de ces mots les deux formes sont usitées.

2. Histoire. — On disait, dans l'ancienne langue, un *conduit,* un *bon conduit.* — Un *sauf-conduit* signifie un *laisser passer en sûreté.*

Digitized by Google

ments du verbe d'où ils sont tirés. Ex. : *Sa vie a été une préparation* **à bien mourir**; *et sa mort est pour vous une exhortation* **à bien vivre.** » (FLÉCHIER.)[1]

§ **437. Rem. II.** — L'emploi des substantifs verbaux avec la préposition **de** donne quelquefois lieu à un double sens : le complément peut indiquer *l'objet* de l'action ou le *sujet* qui l'accomplit. C'est alors l'ensemble de la phrase qui peut seul indiquer le vrai sens. Exemples :

Compléments indiquant :

1° l'objet de l'action :	2° le sujet qui l'accomplit :
l'amour *de la famille*,	l'amour *d'une mère* pour ses enfants.
la conquête *de l'Asie* par Alexandre,	les conquêtes *d'Alexandre* en Asie.
l'oubli *du devoir*,	l'oubli *des hommes*.

§ **438. Rem. III.** — Le substantif employé comme complément se met au singulier quand il désigne l'espèce ou la matière, au pluriel quand il désigne des individus ou des objets que l'on peut compter. Exemples :

Compléments indiquant :

1° l'espèce :	2° des individus ou des objets :
des habits *de femme*,	des réunions *de femmes*.
un homme *d'épée*,	un fabricant *d'épées*.
des marchands *de soie, de papier, de musique*,	des marchands *de châles, de dentelles, de peaux, de fourrures*.
un baril *d'huile*,	un baril *d'olives*.
un sac de *blé*,	un sac de *marrons*.

---

1. HISTOIRE. — Quelques substantifs s'employaient au XVIIe siècle avec des compléments qu'ils n'admettent plus aujourd'hui. Ex. : La *croyance de* la création, *de* la Providence. » (BOSSUET.)

(Qui) pourrait anéantir *la foi de* tes oracles ? (RACINE.)

(C'est-à-dire : *la foi qu'on a dans tes oracles.*)

Digitized by Google

Quelquefois on peut mettre indifféremment le singulier ou le pluriel. Exemples :

des fleurs *de toute espèce;* des fleurs *de toutes espèces.*

On trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie* des exemples qui prouvent que cette double orthographe est facultative en bien des cas. Exemples :

du lait *d'amande,*	de la pâte *d'amandes.*
de la gelée *de groseille,*	du sirop *de groseilles.*
du sucre *de betterave,*	du sucre *de pommes* [1].

Remarque. — Le complément des noms collectifs se met au pluriel, excepté s'il est représenté par les mots *monde* ou *peuple* (au sens de *grande quantité de gens*).

Ex. : une foule de *femmes;* une foule de *monde.*

§ **439.** Deux substantifs ne peuvent avoir un seul et même complément, que s'ils se construisent avec une même préposition. Ex. : *L'amour et l'adoration* **de** *Dieu; son ardeur et son application* **au** *travail; son zèle et son dévouement* **pour** *la vérité.*

Mais s'ils se construisent avec des prépositions différentes, chacun d'eux doit avoir le complément qui lui convient. Ex. : *J'estime, son amour* **pour** *ses parents et son obéissance* **envers** *eux.*

Remarque. — Cette règle n'est du reste que l'application particulière d'une règle générale commune à tous les mots susceptibles de compléments. On la retrouvera à propos des adjectifs, des verbes et des adverbes.

3° *Divers emplois du substantif.*

§ **440.** Le substantif s'emploie de diverses manières : 1° Il s'emploie comme sujet ou comme attribut des

1. On dit : d'*arbre en arbre*, *de fleur en fleur*, *de mer en mer*. Mais Buffon a pu dire : « volant *de fleurs en fleurs* »; et Racine : « Traîner de *mers en mers* ma chaîne et mes ennuis. »

Digitized by Google

propositions, avec et quelquefois sans article. Ex. : **Le travail** *est un trésor ;* **contentement** *passe richesse. L'homme est le* **roi** *de la création. David devint* **roi**.

2° Il s'emploie comme complément d'un nom, d'un adjectif ou d'un adverbe, et, avec les verbes, comme complément direct, comme complément indirect, comme complément circonstanciel (avec et quelquefois sans préposition). Ex. : *Il est parti* **avec la rage dans le cœur**, ou : *Il est parti* **la rage au cœur**.

3° Quelquefois il sert de qualificatif, et comme tel, accompagne un autre substantif, avec ou sans virgule, avec ou sans trait d'union. Ex. : *Un maître* **maçon**, *les monts* **Pyrénées** ; *le peuple-***roi** ; *le Volga*, **fleuve** *de Russie ; l'empereur* **Auguste**. (Voir ce qui a été dit de l'apposition, § 369).

Remarque. — Le substantif employé comme qualificatif ou comme apposition est soumis aux règles d'accord du substantif exposées précédemment. (Voir § 393).

4° Le substantif s'emploie aussi pour marquer l'*apostrophe*, l'*exclamation* ou l'*interrogation*. Dans le premier cas, il est souvent accompagné de l'interjection *ô*. Ex. :

1. Apostrophe :

« O **rage, ô désespoir, ô vieillesse** ennemie ! » (CORNEILLE.)

2. Exclamation :

« **Malheur** à nous, si nous louons ce que Dieu n'a pas approuvé ! » (FLÉCHIER.)

3. Interrogation :

« Il faut en revenir à la Providence ; et **le moyen** de vivre sans cette divine doctrine ? » (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Digitized by Google

CHAPITRE II

SYNTAXE DE L'ARTICLE

I. — EMPLOI OU OMISSION DE L'ARTICLE

§ **441**. Nous savons déjà que l'article annonce un substantif pris dans un sens déterminé.

En conséquence il s'emploie : 1° pour désigner un objet présent aux sens ou à l'esprit. Ex. : *Marchons à* **l'***ennemi ;* **l'***Évangile ;* **les** *deux tiers ;* **l'***un* **des** *sept sages ;* 2° pour marquer l'évaluation. Ex. : *Ce drap vaut trois francs* **le** *mètre ;* il viendra *vers* **les** *cinq heures*, etc.

§ **442. Remarque I.** — L'article s'omet lorsqu'on veut donner aux substantifs un sens plus général. Exemples :

1° Après les prépositions, les adverbes de quantité et les verbes :

Sens déterminé.	**Sens général ou indéterminé.**
la vie *de l'homme*,	une vie *d'homme*.
la république *des lettres*,	les gens *de lettres*.
l'eau *de la mer*,	de l'eau *de mer*.
vous reste-t-il beaucoup *de l'argent* qu'on vous a donné?	vous reste-t-il beaucoup *d'argent ?*
il entend *la raillerie* (*c.-à-dire*, il sait plaisanter, il plaisante agréablement).	il entend *raillerie* (*c-à-dire*, il ne s'offense pas d'une plaisanterie).

2° Avec les substantifs mis en apposition :

Sens déterminé.	**Sens général ou indéterminé.**
Attila, *le fléau* de Dieu, *le roi des Huns*.	Cette serpe, *instrument* de dommage. (LA FONTAINE.)

Digitized by Google

3° Dans les énumérations :

Sens déterminé.	Sens général ou indéterminé.
Les devoirs de la société, *les fonctions* d'une charge, *les soins domestiques*, tout lasse, tout devient insipide. (MASSILLON.)	*Grands et petits, riches et pauvres*, tout parvenait jusqu'à saint Louis. (FLECHIER.) Adieu, *veau*, *vache*, *cochon*, *couvée!* (LA FONTAINE.)

4° Dans les proverbes et sentences :

Sens déterminé.	Sens général ou indéterminé.
L'oisiveté est la mère de tous les vices.	*Noblesse* oblige. Plus fait *douceur* que *violence*.

5° Dans les apostrophes :

Sens déterminé.	Sens général ou indéterminé.
Passez votre chemin, *la fille*... (LA FONTAINE.) Que dites-vous, *l'ami ?*	Priez, *justes ;* priez, *pécheurs ;* prions, tous ensemble. (BOSSUET.)

§ **443. Rem II.** — L'article s'omet encore :

1° Dans certaines locutions où le substantif sert à former avec le verbe une expression composée représentant une idée unique : *avoir faim, soif, chaud; avoir honte; prendre feu; rendre grâce; perdre connaissance; à dire vrai.*

2° Dans quelques autres locutions toutes faites : *avoir une chose à cœur; apprendre par cœur; bâti à chaux et à sable; parler d'affaires; sortir de prison; trembler de froid; de part et d'autre; par manière de remerciement; en guise de récompense; de main de maître, agir en maître, faire une chose par intérêt*, etc.

3° Avec les substantifs accompagnés d'un adjectif déterminatif autre que *tout*, *même* et *autre* (Voir la Syntaxe particulière à ces mots). Ex. : *mon jardin, cette femme, nul ennui.*

§ **444. Rem. III.** — En général, l'article ne se met pas en français devant les noms propres de personnes ou de villes (*Molière, Paris*). (Voir § 101.)

Aux exceptions déjà signalées il faut ajouter :

Digitized by Google

1° Les noms propres servant de qualificatifs et employés en quelque sorte comme noms communs. Ex. : l'*Eschyle de l'Angleterre* (*Shakespeare*), **le** *Démosthène de la France* (*Mirabeau*). *Ce prince est* **le** *Mécène des gens de lettres.*

2° Les noms accompagnés d'un adjectif, d'un complément déterminatif ou d'une proposition qui en restreignent le sens : **le** *grand Corneille*, **la** *Jérusalem céleste*, **la** *moderne Babylone*, **le** *Paris d'il y a cent ans*, etc.; certains noms de ville : **Le** *Havre*, **Le** *Mans*, **Le** *Vésinet.*

§ **445. Rem. IV.** — L'article se met devant les noms de contrées, de provinces, de fleuves et de montagnes : l'*Asie*, l'*Afrique*, **la** *Seine*, **les** *Pyrénées.* Cependant l'article peut s'omettre avec ces noms dans quelques locutions que l'usage seul peut apprendre. Ex. : *Les peuples d'Occident, du vin d'Espagne, de l'eau de Seine*, etc[1].

II. RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

§ 446. Quand plusieurs substantifs se suivent, l'article doit se répéter devant chacun d'eux. **Le** *père et* **la** *mère;* **les** *officiers et* **les** *soldats.*

Cependant l'article ne se répète pas dans quelques locutions indivisibles consacrées par l'usage, comme **les** *arts et métiers*, **les** *tenants et aboutissants*, **les** *ponts et*

---

1. HISTOIRE. — Toutes ces règles sur l'emploi ou l'omission de l'article sont loin d'avoir été toujours aussi arrêtées qu'aujourd'hui. Au XVIe et même au XVIIe siècle on trouve souvent l'article omis où nous l'exprimerions, exprimé où nous l'omettrions.

I. Exemples du premier fait : « Je fus hier ouïr *messe* aux Jacobins. » (MALHERBE.) « Le vicomte de Turenne lui *coupa chemin.* » (RACINE.)

II. Exemples du second fait : « Nous serons les premiers à vous *en faire la justice.* » (MOLIÈRE.) « A dire *le* vrai. » (RACINE.)
« Elle est fort belle et de *la* main de maître. » (SÉVIGNÉ.)
Mme de Sévigné emploie fréquemment l'article avec les noms propres : « J'ai entendu la passion *du Mascaron*... J'en demande pardon *au* Bourdaloue et *au* Mascaron. »

III. L'article se mettait aussi quelquefois même avec un mot indéterminé, dans des cas où nous mettrions l'adjectif indéfini *un*. Exemple : « Qu'il soit le premier de sa race et n'ait pas le *liard* en sa bourse. » (MALHERBE.)

Digitized by Google

chaussées, **les** *frères et sœurs*, **les** *officiers, sous-officiers et soldats*, etc.

Il ne se répète pas non plus devant la conjonction **ou** suivie d'un substantif qui explique le premier. Ex. : **Le** *Bosphore ou canal de Constantinople;* **le** *lynx ou loup-cervier*, etc [1].

§ **447**. Quand deux adjectifs unis par **et** modifient le même substantif, mais ne se rapportent pas au même objet, l'article doit se répéter. Ex. : **Le** *premier et* **le** *second étage ;* **l'***histoire ancienne et* **la** *moderne.*

S'il s'agit du même objet, l'article ne se répète pas, en général. Ex. : *Rien n'est plus précieux que* **la** *vraie et solide amitié* [2].

III. — EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LE SENS PARTITIF

§ **448**. Avec les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire indiquant une partie, une certaine quantité de la chose désignée par le substantif, on emploie les articles **du, de la, des.** Ex. : *Voici* **du** *pain,* **des** *plumes,* **des** *maisons* [3].

---

1. HISTOIRE. — Au XVIe siècle et jusqu'au milieu du XVIIe, on ne répétait pas l'article quand plusieurs substantifs se suivaient, et cela, même quand ils étaient de genres différents. *Ex. :* « Moustier est *le séjour et habitation* des moines. » (E. PASQUIER.) « *La justice, probité, prudence, valeur et tempérance* sont toutes qualités qui se peuvent trouver en une seule âme. » (MALHERBE.)

Les querelles, procès, faim, soif et maladie,
Troublent-ils pas assez le repos de sa vie ? (MOLIÈRE.)

2. HISTOIRE. — On trouve cependant chez les auteurs, ou dans certaines locutions que l'usage a consacrées des infractions à ces deux principes. *Ex. : La* douce et *l'*innocente proie. (LA FONTAINE.)
« Les lois divines et humaines. »
Il faut noter aussi l'ellipse du substantif après l'article dans la phrase suivante : On ne vous a pas laissé ignorer l'histoire grecque ni *la* romaine. (BOSSUET.)

3. GRAMMAIRE COMPARATIVE. — L'article s'emploie de même en grec : ἐσθίειν τοῦ ἄρτου, *manger du pain.*

Digitized by Google

Mais quand un nom ainsi employé est précédé d'un adjectif, on met **de**, et non *du*, *de*, *la*, *des* devant cet adjectif. Ex. : *Voici* **de** *bon pain*, **de** *bonnes plumes*, **de** *belles maisons*[1].

§ **449**. **Remarque I.** — On emploie l'article quand l'adjectif s'unit au substantif, de manière à former une sorte de mot composé (Ex. : **des** *bons mots*, **des** *jeunes gens*); ou tout au moins de manière à lui donner un sens déterminé (Ex. : **du** *vrai marbre*, **du** *gros parchemin*)[2].

§ **450**. **Rem. II.** — Dans les phrases négatives, on met **de** quand la négation est absolue; on met **du, de la, des,** quand la négation est limitée ou détruite par le reste de la phrase. Exemples :

Je n'ai pas **d'***argent;*	Je n'ai pas **de l'***argent* pour le dépenser follement.
Il n'avait pas **d'***outils;*	Il n'avait pas **des** *outils* à revendre. (La Fontaine.)
Ne me fais point ici **de** *contes superflus.* (Molière.)	Je ne vous ferai point **des** *reproches frivoles.* (Racine.)

---

1. Histoire. — Cette règle n'était pas bien établie au XVIIe siècle.

Ex. : N'accuse point le ciel qui le laisse outrager
Et *des* indignes fils qui n'osent le venger? (Racine.)

L'instinct populaire réagit même encore aujourd'hui contre cette distinction subtile, établie par les grammairiens; et l'on dit quelquefois dans le langage familier : *Voici du bon vin, de l'excellent vin, de la bonne musique.*

2. Histoire. — Ces règles de l'article employé dans le sens partitif n'étaient pas encore fixées au XVIIe siècle. Ex. : « *Des grosses larmes* lui tombent des yeux. » (Sévigné.) « Vous aurez passé sur *des petits ponts.* » (*Id.*) « *Des tièdes hivers; de jeunes gens.* » (Malherbe.)
L'article partitif s'employait quelquefois au XVIIe siècle, même avec des mots qui ne nous semblent pas susceptibles de cet emploi. *Ex. :* « Endurer *de l'outrage;* s'il y a *de l'obstacle;* espérer *du salaire*, etc. » (Malherbe.)
On trouve aussi l'article omis où nous mettrions l'article partitif :

J'ai *tendresse* pour toi, j'ai *passion* pour elle. (Corneille.)
A-t-elle *montré joie?* En paraît-elle émue? (*Id.*)

Digitized by Google

§ **451**. **Rem. III.** — La locution partitive **de** s'emploie devant un adjectif même quand le substantif est sous-entendu. Ex. : *J'observais des mouches. Il y en avait* **de** *dorées*, **d'***argentées*. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

IV. — ACCORD DE L'ARTICLE

§ **452**. L'article prend le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte. Ex. : **Le** *jour*, **la** *nuit*, **les** *nuages*, **du** *tonnerre*.

Dans un sens emphatique, il se met au pluriel avec un nom singulier. Ex. : **Les** *Homère*, **les** *Virgile*.

L'usage admet qu'au lieu de répéter l'article du singulier avec deux mots au singulier qui sont unis dans la pensée, et auxquels l'article se rapporte également, on n'exprime celui-ci qu'une fois en le mettant au pluriel. Ex. : **Les** *père et mère*, **les** *frère et sœur*.

L'usage admet encore que l'article, suivi de deux adjectifs au singulier, soit mis au pluriel ainsi que le substantif. Ex. : **Les** *langues grecque et latine*, **les** *deuxième et troisième chapitres*. Mais plus ordinairement on répète l'article et on le laisse au singulier. Ex. : **La** *langue grecque et* **la** *langue latine ;* **le** *deuxième chapitre et* **le** *troisième*.

§ **453**. Par suite d'une ellipse, un article féminin se met quelquefois devant un substantif masculin, et un article masculin devant un substantif féminin. Ex. : Une peinture **à la Rembrandt** (c'est-à-dire *à la manière Rembrandt*) ; un ouvrage fait **à la diable** (c'est-à-dire *à la façon du diable*) : **la Saint-Jean, la Saint-Martin** (*la fête de...*), **du** champagne (*du vin de...*).

V. ARTICLE SUIVI DE PLUS, MOINS

§ **454**. L'article, suivi de *plus*, *moins*, *mieux*, se construit de deux manières :

Digitized by Google

1° Il est variable, et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, quand un objet est comparé à d'autres. Ex. : *Le printemps est* **la plus** *belle saison de l'année.*

2° Il est invariable quand il forme avec *plus*, *moins*, *mieux* une locution adverbiale qui indique le degré supérieur d'un objet comparé à lui-même. L'article est alors du genre neutre. Ex. : *C'est au printemps que la terre est* **le plus** *belle*[1].

§ **455. Remarque.** — Une même phrase peut, selon le sens se construire de deux manières. Exemples :

Les rois qui sont **les plus** *respectés* (c'est-à-dire les rois qui sont les plus respectés d'entre les rois).

Dans les temps où les rois sont **le plus** *respectés* (c'est-à-dire, au moment où ils sont l'objet des plus grands respects).

§ **456.** Quand plusieurs adjectifs au superlatif relatif se suivent, on répète chaque fois l'article. Ex. : *Ce sont* **les plus** *petits et* **les plus** *redoutables*[2].

VI. PLACE DE L'ARTICLE

§ **457.** L'article précède toujours immédiatement le substantif auquel il est joint, sauf le cas où ce substantif est accompagné d'un adjectif : l'article se place alors devant l'adjectif. Il n'y a exception que pour l'adjectif indéfini **tout**. Ex. : **Tous** *les hommes.*

VII. — DE L'ARTICLE NEUTRE

§ **458.** L'article **le** sert pour le masculin et pour le neutre. Comme neutre, il se rencontre avec un grand nom-

---

1. HISTOIRE. — Cette règle n'était pas encore bien établie au XVIIe siècle. On lit dans Bossuet : « Il est venu surprendre la reine dans le temps qu'elle se trouvait *la plus heureuse.* »

2. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, la répétition de l'article n'était pas de règle en ce cas. Ex. : « Les plus cruels et plus durs sentiments. » (MOLIÈRE.) « C'est la plus belle et agréable maison. » (SÉVIGNÉ.)

Digitized by Google

bre de mots et de locutions que l'on emploie substantivement. Exemples :

Le *beau*, **le** *vrai*, **le** *sublime*, **le** *manger*, **le** *boire ; sur* **le** *tard ;* **le** *mieux*, **le** *pis ;* **le** *plus*, **le** *moins ;* **le** *peu*, **le** *trop ;* **le** *dedans*, **le** *dehors ;* **le** *oui*, **le** *non ;* **le** *pourquoi*, **le** *comment ;* **le** *combien ;* **le** *quant à soi ;* **le** *qu'en-dira-t-on*, etc.

CHAPITRE III

SYNTAXE DE L'ADJECTIF

I. — EMPLOI DES DIVERS ADJECTIFS

Adjectifs qualificatifs.

§ **459.** Les adjectifs qualificatifs placés à la suite l'un de l'autre et qualifiant un même substantif, sont en général séparés par une conjonction ou par une virgule. Ex. : *Un homme* **vertueux** *et* **bon** ; *un homme* **vertueux, bon, charitable.**

Mais ils s'unissent directement aux adjectifs déterminatifs. Ex. : *Son* **excellent** *père. Cet* **excellent** *homme. Quelle* **charmante** *personne !*

Il n'y a pas de règle absolue pour la place que doivent occuper les adjectifs qualificatifs. Certains adjectifs qualificatifs se placent de préférence avant le substantif, d'autres se placent après. On dit, par exemple : *Un* **beau** *jardin, un* **grand** *arbre ;* mais on dit : *Un habit* **bleu,** *une table* **ronde**[1].

§ **460.** Quelques adjectifs changent de signification

---

1. La plupart des adjectifs se placent après les substantifs dans le style familier ; mais ils peuvent aussi, dans le style relevé, se placer

Digitized by Google

suivant qu'ils sont placés avant ou après le substantif. Exemples :

Un homme bon, c.-à-d. *un homme plein de bonté;*

Un homme grand, c.-à-d. *un homme de haute taille;*

Un homme brave, c.-à-d. *un homme qui a de la bravoure;*

Un homme galant, c.-à-d. *un homme qui a de la galanterie;*

Un homme honnête, c.-à-d. *un homme poli;*

Un homme pauvre, c.-à-d. *un homme qui n'est pas riche;*

Un air faux, c.-à-d. *un air dissimulé;*

Un livre triste, c.-à-d. *un livre portant à la tristesse;*

Un bon homme, c.-à-d. *un homme un peu naïf.*

Un grand homme, c.-à-d. *un homme de génie.*

Un brave homme, c.-à-d. *un homme bon et obligeant.*

Un galant homme, c.-à-d. *un homme d'une grande probité.*

Un honnête homme, c.-à-d. *un homme plein d'honneur.*

Un pauvre homme, c.-à-d. *un homme qui n'est pas intelligent.*

Un faux air, c.-à-d. *un air apparent.*

Un triste livre, c.-à-d. *un livre sans mérite*, etc.

§ **461**. Comme le substantif, l'adjectif peut se mettre avec ellipse au commencement d'une phrase, dans les exclamations. Exemples :

Lâche qui veut mourir, **courageux** qui peut vivre ! (L. RACINE.)

La phrase complète serait : *celui* qui veut mourir *est* lâche..., etc.

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché ! (J. RACINE.)

---

avant, et c'est ainsi qu'on les trouve souvent placés dans les auteurs du XVIIe siècle. Ex. :

Par un *contraire choix*... Par de *jalouses larmes*. (RACINE.)

« C'est assurément *la plus belle, la plus surprenante, la plus enchantée nouveauté* qui se puisse imaginer. » (SÉVIGNÉ.)

Quelquefois, de deux adjectifs, l'un est placé avant, l'autre après le substantif. Ex. : « Il vous dira s'il y a *un plus honnête homme* à la cour, et *moins corrompu*. » « (SÉVIGNÉ.)

Digitized by Google

§ **462**. Les adjectifs qualificatifs s'emploient quelquefois substantivement[1] au singulier ou au pluriel, mais surtout au masculin. Ex. : *le* **sage**, *l'***insensé**; *le* **juste**, *l'***injuste**; *les* **bons**, *les* **méchants**; *les* **vertueux**, *les* **vicieux**. L'adjectif féminin, pris substantivement, est plus rare. Cependant on dit *une* **mariée**, *une* **prude**, *une* **coquette**, *les* **dévotes**, etc.

Enfin, on trouve encore les adjectifs qualificatifs employés ainsi au masculin singulier avec l'article **le** (Voir § 333) pour désigner des qualités. Ex. : *le* **faux**, *le* **vrai**.

Le **vrai** peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

(Boileau.)

POSITIF, COMPARATIF ET SUPERLATIF

§ **463**. On a déjà vu que les adjectifs qualificatifs peuvent avoir trois degrés de signification : le **positif**, le **comparatif** et le **superlatif**.

§ **464**. Les comparatifs **meilleur, pire, moindre** peuvent être suivis, comme tous les comparatifs, de la conjonction **que**, précédant le second terme de la comparaison. Mais avec les comparatifs **antérieur, postérieur, supérieur, inférieur**, etc., le second terme de la comparaison est marqué par la préposition **à**.

Pire s'emploie avec les substantifs masculins et féminins; **pis** est un neutre qui s'emploie isolément ou comme attribut. Ex. : *Le* **pis**, *c'est que...*; *qui* **pis** *est*[2].

Du reste l'emploi au neutre du superlatif relatif est

---

1. Histoire. — L'adjectif employé substantivement était, au XVIIe siècle, d'un usage plus ordinaire qu'aujourd'hui. Ex. : « *Ces opiniâtres* trouvèrent en lui un impitoyable vengeur. » (Bossuet.) « On attirait *ces grossiers* par les biens temporels. » *(Id.)*

Je suis *ce téméraire*, ou plutôt *ce vaillant*. (Corneille.)

2. Origines latines. — On reconnaît ici la différence des adjectifs latins *pejorem* et *pejus*.

Digitized by Google

d'un usage fréquent en français. Ex. : *Le* **plus sûr** *est de ne pas partir.*

§ **465.** Tout comparatif de supériorité ou d'infériorité devient un superlatif relatif quand il est précédé de l'article ou d'un adjectif possessif. Ex. : **Le meilleur** *homme du monde.* **Mon plus fidèle** *ami*[1].

Remarque. — Quand plusieurs superlatifs relatifs se suivent, l'article (ou l'adjectif possessif) doit être répété devant chacun d'eux. Ex. : **Mon** *plus fidèle et* **mon** *meilleur ami.*

Adjectifs déterminatifs.

I. — ADJECTIFS NUMÉRAUX

§ **466.** Les adjectifs ordinaux peuvent s'employer absolument, soit au neutre, comme substantifs, soit au masculin ou au féminin, avec ellipse de quelque substantif. Exemples :

Payer **le dixième, le vingtième** de son revenu (ici l'adjectif est au neutre);
Il était **le premier, le second** sur la liste (on sous-entend *élève* ou tout autre mot analogue);
Habiter au **second** (on sous-entend *étage*);
Cet écolier est en **seconde** (*c.-à-d.*, dans la seconde classe).

§ **467.** Les adjectifs cardinaux s'emploient pour les ordinaux dans deux cas :

1° Pour désigner une heure, une date. Ex. : *Il est* **une** *heure;* **deux** *heures; l'an* **mil huit cent quatre-vingt-neuf;** *le* **deux** *janvier, le* **trois,** etc.; *nous partirons le* **deux,** *le* **trois,** *le* **dix,** etc.

---

1. HISTOIRE. — Le superlatif relatif n'a pas toujours été distingué, en français, du comparatif, dont il ne se distingue que parce qu'il est précédé d'un déterminatif. Les auteurs du XVIe siècle paraissent mettre indifféremment l'un pour l'autre et encore au XVIIe siècle on trouve parfois le comparatif là où nous mettrions le superlatif relatif. Ainsi : « Je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru *plus éclatant* dans la sienne. » (RACINE.)

Digitized by Google

2° Pour désigner la page, le livre, le chapitre d'un ouvrage ou le rang d'un souverain dans une dynastie. Ex. : *A la page* **vingt**; *à la page* **cent**; *au livre* **quatre**; *au chapitre* **cinq**; *Louis* **quatorze.**

Remarque I. — Employés ainsi, *vingt* et *cent* sont toujours invariables. Ex. : *A la page* **cinq cent.**

Rem. II. — L'adjectif ordinal **premier** n'est jamais remplacé par l'adjectif cardinal *un*. On dit : *François* **premier**, *le* **premier** *du mois*, etc. [1]

Rem. III. — *Mille* employé comme nom de nombre est toujours invariable, il ne doit pas être confondu avec *mille* substantif, désignant une mesure de longueur, et soumis aux mêmes règles d'accord que tous les substantifs. Ex. : *Les Anglais comptent les distances par* **milles.**

II. ADJECTIFS POSSESSIFS

§ **468.** L'adjectif possessif est soumis à deux des règles de l'article.

1° Comme l'article, il doit se répéter devant chaque substantif. Ex. : **Leur** *frère ou* **leur** *sœur.*

2° Comme l'article, l'adjectif possessif doit se répéter devant deux adjectifs unis par *et*, quand ils modifient le même substantif, mais ne se rapportent pas au même objet. Ex. : *Les nouveaux mariés doivent aimer* **leur** *ancienne et* **leur** *nouvelle famille.*

§ **469.** L'adjectif possessif est remplacé par l'article, quand le rapport de possession est assez clairement indi-

1. HISTOIRE. — L'emploi des adjectifs cardinaux pour les adjectifs ordinaux est un véritable solécisme, qui s'est peu à peu introduit dans la langue depuis le XVIIe siècle, par l'influence de l'usage populaire. Vaugelas protestait contre cette manière de parler : « Quelle grammaire et quel ménage de syllabes est cela? » Selon lui, la règle était de dire : Louis XIVe, le 13e mai, le 20e juin. Mais il reconnaît que déjà « le grand usage semblait de son temps autoriser » l'emploi des adjectifs cardinaux dans ces sortes de phrases. Mme de Sévigné date encore ses lettres du 5e *février*, du 9e *août*, etc.

Digitized by Google

qué par le sens général de la phrase. Par exemple, on dira : *Il s'est cassé* **la** *jambe; j'ai mal à* **la** *tête; il y a perdu* **la** *vie.*

Mais quand on veut insister sur le rapport de possession ou exprimer une sensation habituelle, on emploie l'adjectif possessif. Ex. : *Je l'ai vu de* **mes** *yeux; elle a* **sa** *migraine; il est incommodé de* **son** *bras*[1].

§ **470.** En parlant des choses, on emploie, au lieu de l'adjectif possessif, le pronom **en** (équivalant à *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*), avec l'article :

1° Quand l'objet possédé est complément direct de la proposition. Ex. : *J'ai vu cette ville et j'***en** *ai admiré la beauté.*

2° Quand l'objet possédé est sujet et que le possesseur est lui-même un nom de chose et fait partie d'une autre proposition. Ex. : *Si cette ville est belle, l'accès* **en** *est difficile.*

Dans tous les autres cas, même avec les noms de chose, on fait usage de l'adjectif possessif. Ex. : *J'ai vu cette ville et j'ai admiré la beauté de* **ses** *monuments. Cette ville a* **ses** *agréments. Vous avez vu cette ville ?* **ses** *promenades sont délicieuses.*

Remarque I. — Dans le style soutenu, et quand les choses sont considées comme personnifiées, on peut employer l'adjectif possessif. Ex. :

« Nous anticipons l'avenir comme pour hâter *son* cours. »
(PASCAL.)

---

1. HISTOIRE. — On trouve, au XVIIe siècle, l'article employé très fréquemment pour l'adjectif possessif. Ex. :

Peuples, qu'on mette sur *la* tête
Tout ce que la terre a de fleurs. (MALHERBE.)

Mais on rencontre aussi l'adjectif possessif dans des endroits où nous mettrions plutôt l'article. Ex. :

Qui voudrait élever *sa* voix ? (RACINE.)
« Il reçut sur *sa* tête un coup de sabre. » (*Id.*)

Digitized by Google

Rem. II. — Sur l'emploi de l'adjectif possessif avec *chacun*, voir la syntaxe des pronoms indéfinis, § 577.

§ **471.** Les adjectifs possessifs **mien, tien, sien,** ne s'emploient devant un nom que dans le langage familier. Ex. : *un* **mien** *parent, un* **sien** *ami.* Encore n'emploie-t-on guère ainsi que *mien* et *sien.*

Au contraire, ces adjectifs s'emploient après un substantif ou un pronom dans le style soutenu. Exemples :

Recevant comme **siens** l'encens et les cantiques. (LA FONTAINE.)

Je donne cette raison non comme bonne, mais comme **mienne.** (*Dict. Acad.*)

Ces adjectifs entrent aussi dans certaines locutions proverbiales ou elliptiques. Ex. : *faire des* **siennes,** *y mettre du* **sien.**

§ **472.** Le nom de l'objet possédé, précédé de **notre, votre, leur,** se met au singulier ou au pluriel, suivant le sens. Exemples :

Romulus et Rémus n'ont pas connu **leur père** (le singulier, parce qu'ils avaient un père commun).

Paul et Virginie ne pensaient qu'à faire plaisir à **leurs mères** (le pluriel parce qu'ils avaient chacun une mère).

Les pères mourants envoient **leurs fils** *pleurer sur* **leur général** *mort.* (FLÉCHIER.)

§ **473.** Dans un certain nombre de cas que l'usage apprendra, l'adjectif possessif s'emploie avec un simple sens déterminatif, ou avec une intention ironique, mais sans impliquer à proprement parler une idée de possession. Ex. : *Il sait* **sa** *leçon sur le bout du doigt.*

La ballade à mon goût est une chose fade,
Ce n'en est plus la mode ; elle sent **son** vieux temps.
(MOLIÈRE.)

Cette réflexion embarrassant **notre** homme. (LA FONTAINE.)

Digitized by Google

III. — ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS

§ **474.** Les noms déterminés par l'adjectif démonstratif **ce, cet,** peuvent être suivis des adverbes **ci** et **là**, qui leur sont unis par un trait d'union et servent à indiquer la proximité ou l'éloignement. Ex. : *Cet arbre*-**ci** (pour indiquer un arbre très rapproché) ; *cet arbre*-**là** (pour indiquer un arbre un peu éloigné).

IV. — ADJECTIFS INTERROGATIFS ET CONJONCTIFS

§ **475.** L'adjectif interrogatif **quel** est généralement remplacé par le pronom neutre **que,** quand il sert d'attribut à un nom ou à un pronom personnel employé comme sujet. Ex. : **Que** *deviendrai-je ?* **Que** *deviendrez-vous ?* **Que** *deviendront-ils ?* **Que** *deviendra César ?* [1]

Quel devient adjectif conjonctif dans la locution **quel que** (en deux mots) et il est toujours suivi des verbes *être, paraître, sembler,* etc. (au subjonctif). Ex. : **Quelle que** *soit la légèreté des enfants, ils ne sont pas incapables d'application.* (Pour *quelque,* voir § 383.) [2]

V. — ADJECTIFS INDÉFINIS

§ **476.** 1. **Aucun** a le sens de *quelque, un,* lorsqu'il n'est pas accompagné d'un adverbe négatif; il ne s'em-

---

1. HISTOIRE ET ORIGINES LATINES. — La langue du XVIIe siècle était plus fidèle à l'étymologie latine. Elle employait *quel* (*qualem*) dans des locutions où nous le remplacerions par *qui, ce que,* etc. EX. :

...Et *quel* devins-je, Arcas,
Quand j'entendis ces mots prononcés par Calchas ? (RACINE.)
Ah ! vous ne savez guère *quelle* je suis ! (LA FONTAINE.)

2. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, on employait le pronom *qui* au lieu de l'adjectif *quel,* et l'on disait : *qui qu'*il soit. EX. :

Qui qu'il soit, même prix est acquis à sa peine. (CORNEILLE.)

GRAMMAIRE COMPARATIVE. — Étymologiquement, *quel* se rattache à *qualem* ; mais, pour le sens et l'emploi, il représente aussi *quantum quotum.* EX. : *Quelle erreur !* (quantus error !) *Quelle heure est-il ?* quota hora est) ?

Digitized by Google

ploie guère en ce sens que dans les phrases interrogatives ou dubitatives. Ex. : *Avez-vous* **aucun** *reproche à lui faire? Je doute que vous ayez* **aucune** *faute à lui reprocher*[1].

Mais le plus souvent *aucun* signifie *pas un*, et il est accompagné de la négation **ne** ou de la préposition **sans**, qui renferme une idée de négation. Ex. : *Vous* **n'***avez* **aucun** *moyen de réussir. Il a obtenu ce qu'il demandait,* **sans aucuns** *frais*[2].

§ **477.** 2. **Autre**, comme l'adjectif **même**, peut être suivi de **que** quand il marque une comparaison. Ex. : *Il n'a d'***autre** *règle* **que** *ses passions.* (MASSILLON.)

Il se joint à quelques pronoms personnels pour établir une distinction. Ex. : *Nous* **autres**, *vous* **autres**.

Il peut se répéter pour marquer une opposition entre deux objets. Ex. : **Autres** *sont les temps de Moïse*, **autres** *ceux de Josué.* (BOSSUET.)

Enfin il entre dans quelques locutions proverbiales et elliptiques. Ex. : **Autres** *temps*, **autres** *mœurs. Il n'en fait jamais* **d'autres** (c'est-à-dire d'autres *sottises*, d'autres *maladresses.*)

§ **478. Remarque.** — Dans la locution **l'un et l'autre**, toute préposition placée devant *l'un* doit être répétée devant *l'autre*,

---

1. HISTOIRE. — Dans l'ancien français, *aucuns* pouvait s'employer comme pronom avec le sens de *quelques-uns*. Exemple :

Phèdre étoit si succinct qu'*aucuns* l'en ont blâmé. (LA FONTAINE.)

2. HISTOIRE. — Aujourd'hui, *aucun*, dans le sens de *pas un*, se met rarement au pluriel, excepté avec les substantifs qui ne s'emploient qu'au pluriel, soit en général, soit dans un sens déterminé. Cet emploi était plus fréquent au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, et il avait lieu même avec un substantif qui avait un singulier ou dont le sens n'était pas changé par le nombre. Ex. :

Aucuns monstres, par moi domptés jusqu'aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui. (RACINE.)

« Rome n'imposait *aucunes lois générales.* » (MONTESQUIEU.) Je n'ose faire *aucuns projets.* (VOLTAIRE.)

Digitized by Google

lorsque les deux objets sont considérés comme distincts. Ex. : *J'aimerais également à habiter* **dans** *l'une et* **dans** *l'autre ville.*

Mais la préposition peut n'être pas répétée, si les deux objets sont réunis par la pensée en une sorte d'idée collective. Ex. **Dans** *l'une et l'autre armée.* (CORNEILLE.)

Avec la locution **ni l'un ni l'autre,** la préposition doit toujours être répétée. Ex. : *Ni* **dans** *l'une ni* **dans** *l'autre armée.*

§ **479.** 3. **Certain,** employé comme adjectif indéfini, précède toujours le substantif. Au contraire, **certain,** employé comme adjectif qualificatif, le suit toujours. Ex. :

Indéfini :	Qualificatif :
De **certaines** *choses.*	*Des choses* **certaines.**

§ **480.** 4. **Chaque** est un adjectif qui s'emploie pour le masculin et pour le féminin (au singulier), et qui accompagne toujours un substantif. Ex. : **Chaque** *personne,* **chaque** *chose.*

Chaque ne doit pas être confondu avec *chacun.* (Voir § 576.)

§ **481.** 5. **Même** est adjectif ou adverbe.

I. **Même,** adjectif. — *Même* est adjectif et variable quand il indique l'identité; il est alors placé devant un nom. Ex. : *Ce sont les* **mêmes** *hommes. Nous avons* **mêmes** *goûts.*

Même est aussi adjectif quand il s'emploie immédiatement après les noms ou les pronoms, pour marquer plus expressément la personne ou la chose dont on parle. Ex. : *Nous-***mêmes**; *eux-***mêmes.** *Les Romains ne vainquirent les Grecs que par les Grecs* **mêmes** [1].

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle on plaçait *même* indifféremment avant ou après les substantifs. Ex. :

Sais-tu que ce vieillard fut *la même vertu?* (CORNEILLE.)

Mais cet adjectif, placé ainsi, présentait une ambiguïté de sens, qu'on évite en le plaçant quelquefois après le substantif.

Même, placé avant le substantif, correspond au latin *idem;* après le substantif, il correspond à *ipse.*

Digitized by Google

Un trait d'union joint *même* aux pronoms personnels.

II. **Même**, adverbe. — *Même* est adverbe et invariable quand il signifie *encore, aussi, de plus*. On reconnaît que *même* est adverbe :

1° Quand il modifie un adjectif, un verbe ou un adverbe. Ex. : *Tout citoyen doit obéir aux lois,* **même** *injustes. Nous louerons, nous récompenserons* **même** *les élèves laborieux.*

2° Quand, placé après un substantif, il pourrait être déplacé et mis avant ce substantif. Ex. : *Les vieillards, les femmes, les enfants* **même** *furent mis à mort.* On pourrait dire : *même les enfants*[1].

§ **482.** 6. **Nul**, employé comme adjectif indéfini, précède toujours le substantif et doit toujours être accompagné d'une négation. Au contraire, *nul*, employé comme adjectif qualificatif, se met après le substantif et s'emploie sans adverbe de négation. Exemples :

Indéfini :	Qualificatif :
Nul *homme* **n'***est content de son sort.*	*Le notaire a fait un testament* **nul.**

§ **483.** 7. **Quelque** est adjectif ou adverbe.

I. **Quelque**, adjectif. — *Quelque* est adjectif et par conséquent variable, quand il se rapporte à un nom seul ou accompagné d'un adjectif; il signifie alors *une certaine*

---

1. Histoire. — La différence entre *même* adjectif (avec accord) et *même* adverbe (sans accord) n'était pas encore très bien établie au commencement du XVIIe siècle. C'est Vaugelas qui en a fait une règle : « Un de nos meilleurs poetes, dit-il, a failli quand il a dit :

Les immortels *eux-même* en sont persécutés.

Il n'y a point de licence poétique qui puisse dispenser de mettre des *s* au pluriel. » En général, au XVIIe siècle (comme au XVIe), on mettait une *s* à *mêmes* employé adverbialement. Exemples :

Ici dispensez-moi du récit des blasphèmes
Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter *mêmes*. (Corneille.)

Que s *mêmes* un jour le lecteur gracieux... (Boileau.)

Digitized by Google

quantité, plusieurs, certains. Ex. : *Nous avons reçu* **quelques** *bons livres.*

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes. (RACINE.)

Mais, **quelques** vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre. (BOILEAU.)

« **Quelques** grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros. » (LA ROCHEFOUCAULD.)

C'est comme si l'on disait : *quoique* la guerre promette *certains* vains lauriers; — *quoique* la naissance donne *certains* grands avantages... »

II. **Quelque,** adverbe. — *Quelque* est adverbe, et par conséquent invariable, quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il a toujours dans ce cas le sens de *à quelque point que, si.* Ex. : **Quelque** *bons musiciens qu'ils soient, ils ne joueront pas ce morceau.* — **Quelque** *adroitement que vous vous y preniez, vous ne réussirez pas.*

Quelque est encore adverbe, quand il a le sens de *environ* devant les noms de nombre. Ex. : *J'ai* **quelque** *soixante ans.* Mais on écrira : *Nous comptâmes les blessés; il y en avait soixante et* **quelques**[1].

Remarque. — Il ne faut pas confondre **quelque,** adjectif indéfini, avec **quel que,** adjectif conjonctif qui s'écrit en deux mots et qu'on a vu plus haut. (*Voir* § 475.)

§ **484**. 8. **Tel** est adjectif ou pronom.

Tel, adjectif, a plusieurs sens et s'emploie avec diverses constructions.

---

1. GRAMMAIRE COMPARATIVE. — *Quelque,* adjectif, répond aux adjectifs latins *quisquis, quicunque, qualiscunque; quelque,* adverbe, à *quantumvis* ou *quamvis.* — Étymologiquement, il est formé de *quel* et de *que.*

Digitized by Google

I. *Tel*, seul ou répété, indique la similitude. Ex. : **Telle** *est la vie de la plupart des hommes.* **Tel** *père,* **tel** *fils.*

II. *Tel*, suivi de *que*, exprime soit la similitude, soit le degré de force ou de valeur. Exemples :

La voilà **telle que** *la mort nous l'a faite.* (BOSSUET.)
Sa bonté est **telle qu'***il se fait aimer de tous.*

Dans les comparaisons poétiques *tel* est ordinairement répété. Exemple :

Telle qu'une bergère, aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge pas sa tête,.....
Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle. [1] (BOILEAU.)

III. **Tel quel** est une locution elliptique qui tient lieu de l'adjectif *tel que*, employé dans son sens comparatif et suivi du verbe *être*. Exemples :

Je vous rends votre livre **tel quel,** } c'est-à-dire *tel qu'il était.*
J'ai exécuté le marché **tel quel,** }

« Ce reste **tel quel** va disparaître » (BOSSUET), — c'est-à-dire ce reste *tel qu'il* est [2].

Pour *tel*, pronom, voir plus loin, § 583.

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Tel que*, indiquant similitude, correspond au latin *qualis*, et, d'après quelques grammairiens, devrait s'accorder, non avec le premier terme de la comparaison, mais avec le second; ainsi il faudrait écrire : « *Tels* que *des loups* ravissants s'élancent dans l'ombre, *telle* s'avançait la troupe des Troyens. » Cette construction serait en opposition avec l'usage actuel, mais conforme à celui du XVIIe siècle. EX. :

Un jeune enfant, couvert d'une robe éclatante,
Tels qu'on voit des Hébreux les *prêtres* revêtus. (RACINE.)

Tel que s'est aussi employé pour l'adjectif conjonctif *quel que* (§ 475), qui indique toujours une supposition. Ex. : « On prouve très bien à cet enfant que cette religion, *telle qu'*elle soit, est la seule véritable. » (J.-J. ROUSSEAU.) L'usage n'a pas consacré cette locution, et l'Académie la condamne.

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — On retrouve dans cette locution la forme latine d'où elle est tirée : *talem qualem.* Elle est la même

Digitized by Google

§ **485.** 9. **Tout** est adjectif, adverbe ou substantif.

I. **Tout,** adjectif. — *Tout* est adjectif quand il exprime la totalité ou qu'il peut être remplacé par *chaque*. Il s'accorde alors en genre et en nombre avec le nom ou pronom auquel il se rapporte. Ex. : **Tous** *les hommes sont mortels. Nous sommes* **tous** *obligés au bien. La forêt lui parut* **toute** *enflammée. En* **toute** *chose il faut considérer la fin* [1].

II. **Tout,** adverbe. — *Tout* est adverbe quand il signifie *entièrement, tout à fait* ou *quelque;* il se rapporte alors à un adjectif, à un adverbe ou à un substantif tenant lieu d'adjectif. Ex. : *Mon grand-père a les cheveux* **tout** *blancs. La joie de faire le bien est* **tout** *autrement douce que la joie de le recevoir. Des femmes* **tout** *en larmes. Le chien est* **tout** *zèle,* **tout** *ardeur,* **tout** *obéissance. Une étoffe* **tout** *laine,* **tout** *soie.* **Tout** *grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes* [2].

Cependant, par euphonie, *tout,* même employé adverbialement, s'accorde quand il est suivi immédiatement d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée. Ex. : *Elle est* **toute** *malade,* **toute** *honteuse. Elles furent* **toutes** *surprises de nous voir.*

---

que la locution *tel que* exprimant la similitude, et s'employait autrefois dans tous les cas où l'on emploie aujourd'hui cette dernière. On disait : « Ce livre *tel quel* il était » — et non : « Ce livre *tel qu'*il était. — Quant à *tel que,* indiquant le degré de force et la conséquence, c'est le *talem... ut* des Latins.

1. **Remarque.** Par syllepse, *tout,* devant un nom de ville féminin, se met au masculin, parce qu'on pense au peuple qui habite la ville. Ex. : **Tout** *Rome accourut à ce spectacle.*

2. Cependant on dit : *Dieu est toute bonté.*

L'ancienne langue faisait varier et de bons auteurs ont fait varier *tout* dans beaucoup de cas où les grammairiens modernes disent qu'il faut le laisser invariable. Ainsi : *Elle est* **toute** *heureuse.* (Corneille.) *Des regards* **tous** *remplis d'amour.* (Corneille.) *Je vous trouve aujourd'hui l'âme* **toute** *inquiète.* (Boileau), etc. Bossuet, Boileau, Voltaire font varier *tout* devant *entier,* tandis qu'aujourd'hui l'Académie le laisse invariable devant cet adjectif.

Digitized by Google

Remarque. — Dans la même phrase *tout* peut s'écrire avec ou sans accord, suivant le sens que l'on veut donner à ce mot. Ainsi on peut dire : *Ils parlent* **tous** *haut* ou *ils parlent* **tout** *haut. Nos oiseaux sont* **tous** *en vie* ou *nos oiseaux sont* **tout** *en vie.* L'Académie fait observer qu'une femme peut écrire : *Je suis* **tout** *à vous,* et *je suis* **toute** *à vous.* Dans le premier cas, c'est une formule de politesse; dans le second, une protestation de dévouement[1].

III. **Tout,** substantif. — **Tout** peut s'employer aussi comme substantif; il fait alors au pluriel **touts.** Ex. :

Le tout *est plus grand qu'une de ses parties. Plusieurs* **touts** *distincts les uns des autres.*

§ **486. Tout autre.** — Quand **tout autre** signifie *tout à fait autre, différent,* **tout** est adverbe et par conséquent invariable. Ex. : *Vous méritez sans doute une* **tout autre** *destinée.* (MOLIÈRE.)

Mais quand *tout autre* signifie *un autre, n'importe quel autre,* **tout** reste adjectif et variable. Ex. : **Toute autre** *place qu'un trône eût été indigne d'elle.* (BOSSUET.) La phrase équivaut à *toute place autre qu'un trône.*

§ **487. 10. Un.** L'adjectif indéfini **un** a pour pluriel **des,** qui se supprime après la préposition **de.** Ainsi l'on dit au singulier : *il a la réputation d'un homme sage,* et au pluriel : *ils ont la réputation d'hommes sages*[2].

---

1. HISTOIRE. Quand *tout* est accompagné de plusieurs substantifs, on pouvait autrefois ne l'exprimer, ainsi que l'article, que devant le premier de ces substantifs. Ex. : **Tous** *les matériaux et documents dont j'aurais besoin.* (J.-J. ROUSSEAU.)

On écrit **tou** dans **tou-coi,** terme de chasse employé pour faire taire un limier lorsqu'il crie. « *Tou-coi,* mon chien, *tou-coi.* » (ACADÉMIE.)

2. HISTOIRE. — De même que pour l'article (Voy. § 442, 443.), il y a eu, au XVIe et au XVIIe siècle, indécision sur les règles de l'emploi ou de l'omission de l'adjectif indéfini *un.*

Exemples de cet adjectif exprimé où nous l'omettrions : « Plus, une peau d'*un lézard* de trois pieds et demi, remplie de foin. » (MOLIÈRE.)

Et l'on sait ce que c'est qu'*un* courroux d'*un* amant. (*Id.*)

Exemples de l'adjectif indéfini omis où nous le mettrions : « Ho-

Digitized by Google

II. — RÈGLES D'ACCORD DE L'ADJECTIF

§ **488.** Nous savons que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec les noms ou pronoms auxquels il se rapporte. A cette règle il faut ajouter celles-ci :

1° Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou pronoms du singulier, il se met au pluriel, surtout quand ces noms ou pronoms sont unis par la conjonction *et*. Ex. : *Le père et le fils sont* **unis, estimés**.

2° Si les substantifs sont de genres différents, l'adjectif se met au pluriel masculin. Ex. : *Le père et la mère sont* **bons**.

Ces règles sont les mêmes pour le participe passé employé seul, ou accompagné de l'auxiliaire *être*.

§ **489. Remarque I.** — Quand plusieurs substantifs se suivent, sans conjonction, l'adjectif peut ne s'accorder qu'avec le dernier. Exemple :

> Mais le fer, le bandeau, la flamme est **toute prête**.
>
> (RACINE, *Iphigénie*.)

§ **490. Rem. II.** — Quand deux substantifs sont unis par la conjonction **ou**, l'adjectif et le participe s'accordent avec le dernier, si l'un des substantifs exclut l'autre ; avec les deux, s'il n'y a pas exclusion. Exemples :

1° Accord avec le dernier.	2° Accord avec les deux.
Cet homme est d'une simplicité *ou* d'une dissimulation **incroyable**.	Nous croyons cet homme *ou* son fils **exposés** à de très grands dangers.

---

mère a appelé une des Grâces Pasithée, et lui a *donné mari*. » (MALHERBE.)

Tu vois si *c'est mensonge*, et si j'en suis ravie (MOLIÈRE.)

Dans l'ancienne langue, et jusqu'au milieu du XVIIe siècle, *un* s'employait aussi comme pronom indéfini. Ainsi on lit dans Malherbe : « Je ne sçay point de gré à *un* qui tient hôtellerie de m'avoir logé. » On lit même dans les œuvres en prose de Racine : « *Un* qui n'avait jamais sorti de Corinthe... » On dit aujourd'hui *quelqu'un*.

Digitized by Google

491. Rem. III. — Quand les substantifs sont de genres différents, le substantif masculin s'énonce en général le dernier, surtout lorsque l'adjectif n'a pas la même terminaison au féminin qu'au masculin. Ex. : *Ils ont l'humeur et le goût* **différents**[1].

§ **492. Rem. IV.** — Quand les substantifs sont des noms de choses, l'accord de l'adjectif peut se faire avec le dernier substantif seulement, surtout si l'on veut appeler spécialement l'attention sur ce dernier. Exemple :

Armez-vous d'un courage et d'une foi **nouvelle.** (RACINE.)[2]

§ **493. Rem. V.** — Dans les adjectifs composés de deux adjectifs, ou d'un adjectif et d'un participe, les deux parties s'accordent. Ex. : *des poires* **aigres-douces** ; *des enfants* **premiers-nés, derniers-nés** ; *des filles* **aveugles-nées.**

Il y a exception lorsque ces adjectifs désignent la couleur (Voir § 510) ou que l'une des parties qui les composent reste au neutre (Voir § 511).

§ **494. Rem. VI.** — L'adjectif reste au singulier, même avec un verbe au pluriel, après les pronoms *nous, vous*, quand ces pronoms désignent une seule personne. Ex. : *Vous êtes bien* **jeune,** *mon ami. — Allons, mon ami, soyons* **raisonnable.**

§ **495.** Quand l'adjectif se trouve avec un substantif collectif, il peut s'accorder de deux manières :

1° Il s'accorde avec le nom collectif, si la pensée s'arrête sur ce nom ; 2° il s'accorde avec le complément de ce collectif, si la pensée se porte sur le complément. Exemples :

---

1. HISTOIRE. Cette règle n'est pas absolue, Racine a pu dire :

Il me semble déjà que *ces murs, que ces voûtes,*
Vont prendre la parole, et *prêts à m'accuser...*

2. HISTOIRE. — Ce qui n'est qu'une exception aujourd'hui était la règle générale jusqu'au XVIIe siècle. Palsgrave (1530) écrivait : *par consentement et délibération générale*, et Vaugelas (1647) aurait été d'avis que l'on écrivît : « Ce peuple a le cœur et la bouche *ouverte* à vos louanges », parce qu'ordinairement, disait-il, on parle ainsi, qui est la raison décisive.

Digitized by Google

1° accord avec le nom collectif.	2° accord avec le complément du collectif.
J'ai vu une multitude de poissons **prodigieuse.**	J'ai vu une multitude de poissons **rouges**[1].

§ **496. Remarque.** — La règle est la même quand l'adjectif se construit après deux substantifs dont l'un est le complément de l'autre. Exemples :

Des **peaux** de renards **tannées.**	Des peaux de **renards bleus.**
Une **table** d'acajou **massive.**	Une table **d'acajou massif.**

§ **497.** Lorsque la locution **avoir l'air** est suivie d'un adjectif, l'accord peut se faire de deux manières : 1° l'adjectif s'accorde avec le mot *air*, quand ce mot a toute sa signification (*mine, expression de la physionomie*) ; 2° il s'accorde avec le sujet du verbe, quand *avoir l'air* signifie seulement *paraître, sembler*, etc. Exemples :

Elle a l'air **spirituel, railleur, hautain.**	*Elle a l'air* **embarrassée, fâchée** *de cette nouvelle.*

Dans le second cas, on dira plus explicitement et plus régulièrement : *Elle a l'air d'être embarrassée, fâchée de cette nouvelle*, etc.

EXCEPTIONS AUX RÈGLES D'ACCORD

§ **498.** Les locutions **grand'mère, grand'route, grand'messe,** etc., forment aujourd'hui des mots composés, dont la première partie reste toujours invariable. On dit : *des* **grand'mères,** *des* **grand'routes,** *des* **grand'messes.** Nous avons déjà vu que dans l'ancienne langue française, l'adjectif *grand* avait la même forme au féminin et au masculin. — Mais on écrit des **grands-pères.**

---

1. Histoire. — Racine applique cette règle à la locution collective *tant de :* Ex. :

Tant *de coups imprévus m'accablent* à la fois. *(Phèdre.)*
Jamais tant de *beauté* fut-elle couronnée ! *(Esther.)*

Digitized by Google

§ **499**. De même que l'article (§ 453), et aussi par suite d'une ellipse, l'adjectif féminin se met quelquefois avec un nom masculin, et l'adjectif masculin avec un nom féminin. Ex. : **un garde-française,** c'est-à-dire un soldat de la garde française ; **un grand'croix,** un dignitaire décoré de la grand'croix ; **fin courant,** fin du mois courant.

ADJECTIFS ET PARTICIPES PASSÉS AU NEUTRE OU INVARIABLES.

§ **500**. Quelques adjectifs et quelques participes passés s'emploient au neutre et restent invariables.

§ **501**. 1° Les participes passés **approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, passé, supposé, vu,** restent invariables quand ils sont placés devant le substantif et au commencement de la phrase. Ex. : **Approuvé** *l'écriture ci-dessus.* **Non compris** *la somme de...* **Ci-joint** *les pièces.* **Excepté** *les enfants.*

Au contraire, on dit avec accord : *La somme de...* **non comprise** ; *les pièces* **ci-jointes** ; *les enfants* **exceptés.**

§ **502**. **Remarque.** — Si ces participes sont placés au milieu d'une phrase avec un substantif employé sans article, ils sont également invariables. Ex. : *Vous trouverez* **ci-joint** *copie du procès.*

Mais si le substantif est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, le participe prend l'accord. Ex. : *Vous trouverez* **ci-jointe** *ou* **ci-incluse** *la copie de sa lettre.*

§ **503**. 2° On dit en vertu des mêmes principes **haut** *la main*, et *la main* **haute** ; *vous recevrez* **franc** *de port une caisse que je vous envoie*, et *vous recevrez cette lettre* **franche** *de port ;* **plein** *la cave* et *la cave*

Digitized by Google

pleine ; *ce compte est approuvé* **sauf** *erreur* et *on lui laissa la vie* **sauve**[1].

§ **504.** 3° L'adjectif **nu** reste invariable dans les locutions telles que *nu-tête, nu-pieds, nu-jambes ;* dans ces locutions il n'est pas précédé de l'article, et il est joint au substantif par un trait d'union. Ex. : *Ces ouvriers travaillent* **nu**-*tête et* **nu**-*jambes.* On écrit aussi : *un va-***nu**-*pieds.*

Dans tous les autres cas, *nu* varie. Ex. : *Aller les pieds* **nus** ; *la* **nue** *propriété* (c'est-à-dire la propriété d'un fonds dont un autre a les revenus) ; *les* **nus** *propriétaires*[2].

§ **505.** 4° L'adjectif **demi**, placé devant un nom ou un adjectif, s'y joint par un trait d'union et reste invariable. Ex. : *Une* **demi**-*minute. Des* **demi**-*mesures. Des peuples* **demi**-*barbares*[3].

Demi, placé après un nom, en prend le genre et reste au singulier, parce qu'il est bien évident que c'est le singulier du substantif qui est sous-entendu. Ex. : *Deux heures et* **demie**. *Trois mètres et* **demi**[4].

Par analogie, on écrit **midi et demi, minuit et demi**.

§ **506. Remarque I.** — **Demi** s'emploie comme substantif.

---

1. HISTOIRE.— Dans l'ancienne langue, ces adjectifs s'accordaient le plus souvent avec le substantif, même quand ils le précédaient.

Il est à remarquer que *franc de port* peut être employé comme expression invariable, quelle que soit la place occupée par ces mots. EX. : « Il m'envoya cette caisse *franc de port.* » (ACADÉMIE.)

2. HISTOIRE. — Cette règle n'était pas absolue au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ex. : « Madame de Guitaut étoit *nues* jambes. » (SÉVIGNÉ.) « Elle monta seule et *nus* pieds sur l'échelle. » (*Id.*) C'est aussi l'orthographe de Racine. « Je suis *nue* tête. » (MARIVAUX.)

3. Mais on écrit sans trait d'union : *il est à demi mort*, parce qu'alors *à demi* est une locution adverbiale.

4. HISTOIRE. — Cette règle sur l'adjectif *demi* est postérieure au XVIe siècle. On la trouve pour la première fois dans les *Remarques* de Vaugelas. Elle n'était pas encore bien établie à la fin du XVIIe siècle ; car on lit dans Fénelon : « La raison qui se borne à s'accommoder des choses raisonnables n'est qu'une *demie-raison* ». « C'est seulement pour une *demie-heure*. » (MOLIÈRE.)

Digitized by Google

Il est masculin, en arithmétique. Ex. : *Quatre demis font deux unités.* Il est féminin quand il signifie une demi-heure. Ex. : *Cette horloge sonne les heures et les* **demies.**

§ **507. Rem. II.** — **Mi** et **semi** sont des particules toujours invariables et qui s'unissent par un trait d'union au mot qu'ils accompagnent. Ex. : *La mi-carême. Des fleurs semi-doubles.*

§ **508.** 5° L'adjectif **feu** signifiant *décédé* ne s'accorde avec son substantif que quand il suit l'article ou l'adjectif possessif. Ex. : *Ma* **feue** *tante ; les* **feus** *rois de Suède.* Mais on écrit sans accord : **feu** *ma tante ;* **feu** *les rois* [1].

§ **509.** 6° L'adjectif **possible** reste invariable dans les locutions superlatives : *le plus, le mieux, le moins possible.* Ex. : *Lisez non pas le plus de livres* **possible,** *mais les meilleurs* **possible** (c'est-à-dire qu'il est possible).

En dehors de ces locutions, cet adjectif reste soumis à l'accord. Ex. : *Il a éprouvé tous les malheurs* **possibles** [2].

§ **510.** 7° Les adjectifs composés qui désignent la couleur restent invariables. Ex : *Des cheveux* **châtain clair,** *des yeux* **bleu foncé,** etc. Ce sont comme des locutions adverbiales. On peut aussi expliquer cette invariabilité par une ellipse : *des yeux qui sont* **d'un** *bleu foncé.*

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — On est peu d'accord sur l'étymologie de ce mot qui ne se dit que des personnes que nous avons connues ou pu connaître. La plupart le font venir de *functum,* abréviation de *defunctum* qui a donné *défunt ;* d'autres, de *fuit,* il fut.

La règle de *feu* est postérieure au XVIIe siècle. L'Académie écrivait *feue la reine,* en 1694, et n'a écrit *feu la reine* que dans l'édition de 1762. Elle n'a admis le pluriel *feus* qu'en 1877.

Aux adjectifs précédemment cités on doit joindre l'adjectif *pis,* employé au neutre au XVIIe et au XVIIIe siècle : « La prose est *pis* encore que les vers. » (MOLIÈRE). « Des choses inutiles et même *pis.* (MONTESQUIEU.) *Pis,* c'est-à-dire *quelque chose de pis.*

2. HISTOIRE. — *Possible* s'est pris adverbialement avec le sens de *peut-être,* dans l'ancien français et dans La Fontaine :

> ... Votre mort,
> Au moins de vos enfants (car c'est tout un aux mères),
> Ne tardera *possible* guères.

Digitized by Google

§ **511**. Il faut voir des adjectifs neutres et invariables dans la première partie des adjectifs composés suivants : **nouveau-né, mort-né** (on dit *une fille nouveau-née, des enfants mort-nés*).

Mais *nouveau*, tout en conservant le sens de *nouvellement*, est variable avec d'autres participes qui deviennent des substantifs. Ex. : *Une* **nouvelle** *mariée ; les* **nouveaux** *venus ; les* **nouvelles** *converties.*

§ **512**. L'adjectif **frais**, bien qu'il soit employé au neutre et avec le sens de *fraîchement*, s'accorde, par raison d'euphonie, dans des expressions comme : *des fleurs* **fraîches** *écloses, des roses* **fraîches** *cueillies.*

§ **513**. **Remarque.** — Il faut encore voir des adjectifs neutres ou des adjectifs pris adverbialement dans les locutions comme celles-ci : *il fait* **beau**, *il fait* **doux**, *il fait* **sec**, *il fait* **noir** *comme dans un four ; avoir* **beau** *dire et* **beau** *faire ; parler* **clair, net, haut, bas** ; *chanter* **juste** ; *dire bien* **haut** ; *crier* **fort** ; *marcher* **ferme et droit** ; *cette fleur sent* **bon** ; *cette étoffe se vend* **cher** ; *les balles pleuvaient* **dru** *comme grêle ; vous serez hachés* **menu** ; *des chevaux qui trottent* **menu** ; *plusieurs harangueurs sont demeurés* **court** ; *une femme* **court** *vêtue ; filer* **doux**, etc. [1]

EMPLOI PARTICULIER DE L'ADJECTIF FÉMININ

§ **514**. Quelques adjectifs s'emploient au féminin dans diverses locutions adverbiales, par suite d'une ellipse de quelque nom féminin. Exemples :

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — La plupart de ces emplois de l'adjectif *neutre* sont des latinismes. En effet, on disait, en latin, non seulement *pulchrum, verum, magnum*, mais encore, à l'imitation du grec, *torvum tueri, dulce ridentem, dulce loquentem*, etc.

L'imitation des premiers de ces latinismes est fréquente au XVIe et même au XVIIe siècle : « Quand on vit *le semblable* advenir... » (AMYOT.) « On voit bien que le *gros* de l'épître est très sérieux. » (FÉNELON.) « Pour vous *le faire court* » (BOSSUET).

Il est difficile de ne pas voir également une trace du genre neutre dans l'adjectif invariable de deux phrases de Mme de Sévigné : « Je

Digitized by Google

Habit à **la française** (c'est-à-dire à la mode française);
Attendez-vous à **la pareille** (c'est-à-dire à une pareille manière d'agir);
J'en ai appris de **belles** (c'est-à-dire de belles histoires);
Il a recommencé de **plus belle** (c'est-à-dire d'une plus belle manière);
Il a fait des **siennes** (c'est-à-dire de ses fantaisies, de ses folies);
En voici bien **d'une autre** (c'est-à-dire une chose surprenante);
Vous me **la** *baillez* **belle,** *vous me* **la** *baillez* **bonne** (c'est-à-dire une belle, une bonne histoire);
Vous l'avez **belle** (c'est-à-dire une belle occasion);
Vous l'avez manqué, échappé **belle** (c'est-à-dire une circonstance favorable ou périlleuse). (Voir § 687.)

III. — COMPLÉMENTS DE L'ADJECTIF

§ **515.** Les principales prépositions qui peuvent unir les adjectifs à leur complément sont *de*, *à*, *pour*, *sur*, *envers*, etc. La préposition qui doit être employée pour chaque adjectif est réglée par l'usage. Ex. : *Plein* **de** *bonté; utile* **à** *tous; bon* **pour** ou **envers** *tous*, etc.

§ **516.** Divers compléments d'adjectifs sont marqués par les prépositions **à** et **de** suivies d'un infinitif. Ex. : *Enclin* **à** *médire; assuré* **de** *vaincre.*

Avec la préposition **à**, cet infinitif a tantôt le sens actif, tantôt le sens passif. Exemples :

---

trouve *bien plaisant* la petite course dont les deux jambons de M. de Luxembourg font le prix. » (C'est comme s'il y avait : *chose bien plaisante*). « Quoique l'expérience de notre bon abbé fût *tout chaud* », c'est-à-dire *chose toute récente.*

La locution **se faire fort** a été très discutée. Selon la plupart des grammairiens, *fort* serait adverbe et invariable; mais Littré (*Dictionnaire*) pense et, selon nous, avec raison, que dans la locution *se faire fort*, *fort* est adjectif et par conséquent doit être sujet à l'accord. Ce qui a induit en erreur les grammairiens, c'est qu'une femme pouvait dire autrefois *je me fais fort*, par la raison qui a fait dire *mère grand* et *grand'mère.* Mais il ne s'ensuit pas que *fort* soit ad-

Digitized by Google

1° Sens actif.	2° Sens passif.
Homme sujet **à changer** d'avis;	Chose triste **à dire, à penser;**
Homme facile **à recevoir** des impressions;	Homme facile **à tromper;**
	Chose difficile **à croire;**
Fleur belle **à ravir.**	Homme fou **à lier**[1].

§ **517.** Il faut distinguer l'adjectif **prêt à** qui signifie *disposé à*, préparé à, et la locution prépositive **près de** qui signifie *sur le point de*. Exemples :

Ce malade est **prêt à** mourir. Ce malade est **près de** mourir[2].

§ **518.** Quand deux adjectifs admettent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément. Ex. : *Ce maître est utile et cher* **à ses élèves.**

Mais quand plusieurs adjectifs se suivent et demandent des prépositions différentes, chacun d'eux doit avoir le complément qui lui convient. Ex. : *Ce maître est sévère* **pour ses élèves** *et cependant cher* **à tous.** (Voir § 606.)

---

verbe ; car cette locution n'est explicable qu'autant que *fort* est entendu comme adjectif; d'ailleurs on le trouve considéré comme tel, et avec accord, dans les écrivains antérieurs au XVIIe siècle. *Ex*: « Ils se faisoient *forts* de ceux de Rhodes. » (BOUCICAUT.) — Dans la locution *traiter d'égal à égal*, *égal* reste invariable. Cependant Racine a dit : « La Hollande traitait *d'égale* avec l'Angleterre. »

1. Certains adjectifs, ayant un sens précis et complet, ne prennent pas de complément. Ex. : *affable, téméraire, timide,* etc. D'autres prennent, en poésie et dans le style soutenu, des compléments qui les détournent de leur sens ordinaire. *Ex. :* affamé *de gloire*, ivre *d'orgueil*, muet *de terreur*, sourd *aux prières*, aveugle *sur* ses défauts, etc.

2. HISTOIRE. — Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on disait souvent *prêt à, prêt de,* dans le sens de *près de*. Exemples :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève ;
L'Empire est *prêt à* choir et la France s'élève. (CORNEILLE.)

Numérius fut *prêt à* perdre les yeux. » (BOSSUET.)

« On étoit *prêt d'*aller se divertir à Fontainebleau, tout a été rompu. » (SÉVIGNÉ.)

« Il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent *prêts de* rendre pour obtenir le titre d'alliés de Rome. » (MONTESQUIEU.)

Du reste, plusieurs adjectifs ont marqué autrefois leurs compléments par des prépositions différentes de celles qui les marquent aujourd'hui. Ainsi Vaugelas disait : « La cour n'est pas *suffisante* toute seule *de* servir de règle. » Nous dirions : *suffisante pour.*

Digitized by Google

CHAPITRE IV

SYNTAXE DU PRONOM

§ **519.** Tout pronom prend le genre, le nombre et la personne du nom auquel il se rapporte ou de la personne qu'il représente.

§ **520.** Il y a beaucoup de rapports pour le sens et pour la forme entre la plupart des pronoms et des adjectifs déterminatifs, mais les pronoms se distinguent toujours des adjectifs en ce qu'ils tiennent lieu d'un nom et n'en peuvent être accompagnés; les adjectifs, au contraire, doivent toujours accompagner un nom ou supposent l'ellipse d'un nom.

1° *Des pronoms personnels*

LES PRONOMS PERSONNELS, SUJETS OU COMPLÉMENTS.

§ **521.** Les pronoms personnels remplissent dans la proposition les fonctions de sujet, de complément direct ou de complément indirect.

Quelques-uns ont des formes spéciales pour chacune de ces fonctions. Ainsi, **je, tu, il, ils** sont exclusivement employés pour marquer le sujet; **me, te, moi, toi, le, les, lui, leur** sont exclusivement employés pour marquer les compléments (direct ou indirect).

Lui, eux s'emploient ordinairement comme compléments indirects, et cela même sans préposition. Ex. : *Répondez-***moi**. — *Je* **lui** *dirai.*

Mais ils sont aussi employés comme compléments directs et comme sujets dans des cas que l'usage apprendra. Ex. : *Voulez-vous me perdre,* **moi**, *votre ami? Est-ce* **lui** *ou* **moi? Toi,** *tu trahirais ta patrie!*

Digitized by Google

§ **522.** La place et l'emploi des pronoms personnels donnent lieu à plusieurs remarques [1].

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS DANS LA PHRASE

§ **523.** Les pronoms personnels faisant fonction de sujet se mettent avant le verbe, excepté :

1° Dans les interrogations. Ex. : *Venez-***vous?**

2° Dans quelques exclamations. Exemple :

Dieu! que ne suis-**je** assise à l'ombre des forêts! (RACINE.)

3° Dans certaines formules employées pour citer des paroles prononcées par une autre personne. Ex. : *Dit-***il.**

4° Dans quelques propositions *suppositives*. Ex. : *Eussé-***je,** *dussé-***je,** etc.

5° Dans les propositions commençant par *à peine*, *peut-être*, *encore* et quelques autres expressions adverbiales. Ex. : *A peine étiez-***vous** *né qu'il mourut*. Mais si ces locutions ne commencent pas la phrase, le pronom

---

1. HISTOIRE. — Aujourd'hui le pronom personnel, sujet ou complément, doit toujours être exprimé. Dans l'ancienne langue, et jusqu'aux premières années du XVII° siècle, il était souvent omis, par souvenir du latin. EX. :

Et plus vous criez haut, plus *estes* gens de bien. (RONSARD.)

Le pronom neutre *il* pouvait aussi être supprimé devant les verbes impersonnels ou employés impersonnellement. Ex. :

« Trois jours *y avoit*. « (MONTAIGNE.) « *Faut*, mon cœur, que vous ayez l'amertume. » (MALHERBE.)

Dans le langage populaire ces suppressions se font encore : « *faut pas faire* cela... *Tant y a* que...

L'omission du pronom de la 3e personne, complément direct, était fréquente au XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Ex. : « Je le garde *pour lui montrer* quelque jour. » (VOITURE.) « Dieu veut notre cœur, nous ne voulons pas *lui donner*. » (SÉVIGNÉ.) « Elle m'avait fait une collation; je *lui* rendis. » (*Id.*) Cette omission était encore de mise au temps de Vaugelas, qui la condamna d'une manière absolue et contribua sans doute à établir la règle, qui est de *toujours exprimer les pronoms personnels, qu'ils fassent fonction de sujet ou de complément*.

Digitized by Google

personnel sujet reste avant le verbe. Ex. : **Vous** *étiez à peine né quand il mourut.*

Avec *aussi* le pronom sujet se place avant ou après le verbe, quelle que soit la place de *aussi.*

Remarque. — Le pronom personnel sujet, placé après le verbe, y est toujours joint par un trait d'union.

§ **524.** Dans certaines formules interrogatives, le pronom personnel sujet peut rester avant le verbe. Ex. : *Ainsi*, **vous** *venez?* (ce qui équivaut à : *n'est-ce pas que vous venez?*)

§ **525.** Pour les pronoms personnels faisant fonction de complément, il faut observer les règles suivantes :

1° Dans les propositions dont le verbe n'est pas à l'impératif, ils se mettent avant le verbe. Ex. : *Je* **l'***estime infiniment. Je* **le** *lui ai dit.*

Cependant ces pronoms doivent se placer après le verbe s'ils sont accompagnés d'un autre complément. Ex. : *J'estime son père et* **lui.** *Je l'ai dit à son père et* **à lui**[1].

2° Dans les propositions dont le verbe est à l'impératif, il faut considérer si le verbe est accompagné ou non d'une négation.

S'il y a négation, les pronoms se placent toujours avant le verbe. Ex. : *Ne* **me** *trompez pas. Ne* **me** *refusez pas cela.*

S'il n'y a pas négation, les pronoms se placent toujours après le verbe, avec un trait d'union. Ex. : *Conduisez-***moi.** *Répondez-***lui**[2].

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, on plaçait souvent après le verbe, comme compléments indirects, des pronoms que nous plaçons aujourd'hui avant le verbe. Ex. : « Voici comme il faut parler à eux. » (MALHERBE.) « Nous avons des amis qui pourraient parler *à lui.* » (SÉVIGNÉ.) « Voyant que Monsieur préféroit un petit secrétaire *à lui.* » (SÉVIGNÉ.) Nous employons encore cette tournure avec certains verbes : « Vous songerez *à moi.* »

2. HISTOIRE. — Dans les phrases où deux verbes à l'impératif se

Digitized by Google

§ **526**. Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct, l'autre indirect, tous deux se placent après le verbe, auquel ils sont joints par des traits d'union, et le complément direct s'énonce le premier. Ex. : *Dites*-**le-lui**. *Rendez*-**le-moi.**

Mais si l'impératif est accompagné d'une négation, les deux pronoms se mettent avant le verbe. Ex. : *Ne* **le lui** *dites pas. Ne* **me le** *rendez pas.*

§ **527. Remarque I.** — Dans ce dernier cas, l'usage apprend quel est l'ordre des pronons et quelle est la forme que l'on emploie pour certains d'entre eux[1].

Rem. II. — Quand les compléments directs *moi, toi, le, la,* sont construits avec le complément indirect *y,* ce dernier complément se place le premier. Ex. : *Menez*-**y-moi.** Mais on place *y* après les pronoms *nous, vous* et l'on dit par exemple : *Rendez*-**vous-y.**

Ces tournures sont d'ailleurs à éviter et il vaut mieux dire : *Veuillez* **m'y** *mener. — Veuillez* **vous y** *rendre.*

§ **528.** Quand les pronoms personnels sont compléments d'un infinitif dépendant d'un autre verbe, ils se placent immédiatement avant cet infinitif. Exemple :

De quelle trahison pouvez-vous donc **vous** *plaindre ?*

(MOLIÈRE)[2].

---

suivent, et où le second est accompagné d'un pronom complément, les écrivains du XVIIe siècle mettaient le plus souvent le pronom avant le second verbe, pour donner plus de précision à la phrase. Ex. :

Quittez cette chimère, et *m'*aimez. (CORNEILLE.)
Va, cours, vole et *nous* venge. (*Id.*)
Polissez-le sans cesse et *le* repolissez. (BOILEAU.)
« Taisez-vous *et m'*admirez plutôt que de me gronder. » (SÉVIGNÉ.)
« Cherchez cette lettre et *me* demandez pardon. » (SÉVIGNÉ.)

1. HISTOIRE. — Jusqu'au XVIe siècle, c'était le pronom complément direct qui était mis le premier et l'on disait : « On *le me* dit, on *le te* dit, on *le nous* dit, on *le vous* dit. Nous disons encore : « On *le lui* dit, on *le leur* dit. »

2. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle on le mettait le plus souvent avant

Digitized by Google

EMPLOI DES PRONOMS PERSONNELS

1° *Pronoms de la 1re et de la 2e personne.*

§ **529**. Lorsque le pronom **moi** est avec un autre pronom ou avec un substantif, c'est une règle de politesse, en français, qu'il s'énonce le dernier. Ex. : *Vous et* **moi**; *cette personne et* **moi**.

§ **530**. Les pronoms **je, me, te, se, le, la,** élident leur voyelle : 1° quand ils sont suivis d'un verbe dont ils sont sujet ou complément et qui commence par une voyelle; 2° quand ils sont suivis des pronoms **en, y**. Ex. : **J'***appelle, je* **t'***appelle, il* **l'***appelle, il* **s'***aime, — il* **s'***en va, il* **s'***y promène, donnez-***m'***en.*

§ **531**. Les pronoms **moi, me, te, nous, vous,** se mettent quelquefois avec un verbe, par une formule explétive qui ne sert qu'à donner du mouvement à la phrase: Ex. : *On va* **me** *gâter cela. Je* **te** *le fustigerai bel et bien.*

Prends-**moi** le bon parti, laisse-là tous tes livres. (Boileau.)[1]

§ **532**. Le pronom **nous** s'emploie quelquefois pour *je* ou *moi*. Ex. : **Nous** *pensons...* **Nous** *sommes persuadé...* **Nous,** *maire de la ville, déclarons...*

Dans le langage familier, il tient quelquefois lieu même

---

le premier de deux verbes, dont l'un joue le rôle d'auxiliaire. Ex. :

C'est peu d'aller au ciel, je *vous y veux conduire*. (Corneille.)
Et votre heureux larcin ne *se peut plus celer*. (Racine.)
Quel profane, en ces lieux, *s'ose avancer vers* moi ? (*Id.*)
Soleil, je *te viens voir* pour la dernière fois. (*Id.*)

1. Grammaire comparative. — La même tournure se trouve en grec et en latin. Ex. :

Qui metuens vivet, liber *mihi* non erit unquam. (Horace.)

Digitized by Google

d'un pronom de la deuxième personne. Ex. : *Il paraît, mon enfant, que* **nous** *n'avons pas été sage*[1].

§ **533**. Le pronom **vous** s'emploie pour **tu** par respect ; ainsi, dans Racine, Iphigénie dit à son père :

Quand **vous** commanderez, **vous** serez obéi.

Le *tutoiement* qui, dans le langage usuel, est un signe de familiarité, a, au contraire, une certaine solennité en poésie. Exemple :

O mon souverain roi,
Me voici donc tremblante et seule devant **toi**. (*Esther.*)[2]

2° *Emploi particulier du pronom de la 3e personne.*

§ **534**. Dans les phrases interrogatives, les pronoms de la 3 personne (**il elle ; ils, elles**) se placent après le verbe, et cela même quand le sujet du verbe est exprimé. Ex. : *Votre père est-***il** *arrivé ?*

Ces pronoms forment un pléonasme avec le sujet ; mais

---

1. *On*, pronom indéfini, s'emploie de même pour un pronom personnel de la première ou de la deuxième personne quand l'auteur veut donner à la phrase un sens vague et indéterminé. Ex. :

Et vous, qu'*on* se retire. (Racine.) *Qu'on se retire* est pour *retirez-vous*.

Parfois, en poésie, au lieu du pronom de la première personne, c'est le nom propre qui est exprimé emphatiquement :

Oui, c'est *Agamemnon*, c'est ton roi qui t'éveille. (Racine.)

2. Origines latines. — Ce *nous* et ce *vous*, au singulier, viennent d'un usage qui s'est introduit vers la fin de l'empire romain : les empereurs disaient *nos*, en parlant d'eux-mêmes ; et, pour témoigner du respect, on disait *vos*, en leur parlant ou en leur écrivant.

Histoire. — Regnier Desmarais, dans sa *Grammaire* (1705), tout en reconnaissant qu'on peut se servir de *tu* pour *vous* « dans la noble poésie », fait remarquer que « on ne se sert guère du nombre singulier du pronom de la 2e personne, en parlant à qui que ce soit, à moins d'une très grande familiarité, ou à moins que ce ne soit une personne de très basse condition ». C'est seulement depuis la révolution de 1789 que l'usage du tutoiement s'est répandu dans la société française, et, par suite, dans la littérature.

Digitized by Google

ce pléonasme est nécessaire pour marquer l'interrogation qui, en français, est généralement indiquée par la position du pronom personnel sujet après le verbe.

Ce pléonasme se rencontre encore dans les diverses tournures dans lesquelles le sujet est placé après le verbe. Ex. : *Rome dût-***elle** *périr! A peine mon père fut-***il** *arrivé qu'il tomba malade*[1].

§ **535.** Le pronom de la troisième personne forme encore pléonasme dans certains tours de phrase rapides et expressifs. Ainsi :

1° Il peut être en quelque sorte jeté au commencement de la phrase, pour annoncer le sujet. Ex. : **Le** *voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place!* (Mme DE SÉVIGNÉ.)

2° Il peut venir après un complément mis au commencement de la phrase par inversion, pour le rappeler et pour former le complément régulier au point de vue grammatical. Exemple :

Le bien, nous **le** faisons; le mal, c'est la Fortune.

(LA FONTAINE.)

§ **536.** Le pronom **il,** qui s'emploie au neutre avec les verbes impersonnels (*il faut, il pleut, il neige, il tonne*), sert de sujet grammatical ou apparent à des verbes dont le sujet logique ou réel est quelquefois au féminin ou au pluriel. Ex. : **Il** *pleut des balles;* **il** *est trois heures.*

Souvent le sujet est un verbe à l'infinitif, soit seul, soit, plus souvent, précédé de la préposition *de.* Exemple :

---

1. HISTOIRE. — Dans la langue du XVIe et du XVIIe siècle, il y avait souvent pléonasme dans l'expression du sujet ou du complément, un pronom venant répéter un nom ou même un autre pronom. Ex. : « *Une bonne institution, elle* change le jugement et les mœurs. » (MONTAIGNE.) Mais *de* cela, chacun *en* parle diversement. » (MALHERBE). « Un noble, s'il vit chez lui, dans sa province, *il* vit libre. » (LA BRUYÈRE.)

Digitized by Google

Il est beau **de mourir** maître de l'univers. (CORNEILLE.)

(Mourir maître de l'univers, *sujet réel*, est beau.)[1]

§ **537.** Dans l'emploi des pronoms de la troisième personne, il faut éviter avec soin les équivoques auxquelles ils peuvent donner lieu. La règle unique est la clarté; pour l'obtenir, on doit quelquefois répéter le substantif. Ex. : « *Hypéride a imité Démosthène en tout ce que* **Démosthène** *a de beau.* » (BOILEAU.)

Il, mis au lieu du nom de *Démosthène* répété, eût produit une amphibologie, car on eût ignoré duquel des deux orateurs il était question.

§ **538.** Les pronoms de la troisième personne, **lui, elle, eux, elles,** accompagnés des prépositions *à* et *de*, ne s'emploient guère qu'en parlant des personnes.

En général, lorsqu'on parle des choses ou des animaux, on se sert des pronoms **en** (pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles*) et **y** (pour *à lui, à elle; à eux, à elles*). Ex. : *Ce cheval est méchant; n'***en** *approchez pas, n'***y** *touchez pas*[2].

Mais on se sert des pronoms ordinaires (**lui, leur**) quand on considère les animaux comme des personnes ou quand on personnifie les choses, ou que tout au moins on leur attribue ce qu'on n'attribue ordinairement qu'aux personnes. Ex. : *Ces animaux ont faim; donnez-***leur** *à*

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — La plupart de ces verbes, pris impersonnellement avec *il* au neutre (*illud*), correspondent à des verbes latins, soit impersonnels (*pluit*, etc.), soit pris impersonnellement (*est pulchrum, fit periculosum*, etc.).

Sous l'influence de l'imitation du latin et du grec, les auteurs du XVIe et du XVIIe siècle multipliaient l'emploi du pronom neutre. Ex. : « Or tant s'en faut que cela ait lieu, que même aux gouvernements terrestres, *il* ne seroit point supportable. » (CALVIN.)

« J'ai bien soupiré de ne point aller à Vichy ; mais *il* était impossible. » (SÉVIGNÉ.) « *Il* n'est pas croyable, ce que la parole étoit capable de faire. » (BOSSUET.)

2. ORIGINE. Si les pronons **en, y** s'appliquent surtout aux choses, c'est qu'ils sont étymologiquement des adverbes et n'ont par conséquent pas de sens propre, tout comme les choses elles-mêmes.

Digitized by Google

manger. Aimez le travail; vous **lui** *devrez l'aisance et la considération*[1].

§ **539.** Les pronoms **en, y,** employés comme neutres, peuvent représenter des propositions. Exemples :

Il a été clément jusqu'à **s'en** repentir. (BOSSUET.)

Je vois qu'on m'a trahi. Vous m'**y** voyez rêver. (CORNEILLE.)

§ **540.** Les pronoms **en** et **y** entrent aussi dans plusieurs idiotismes, où ils paraissent explétifs. Ex. : **En** *croirai-je mes yeux ? — A* **en** *croire les apparences. —* **En** *venir aux mains. — S'*en *tenir à. —* **En** *imposer à. —* **En** *vouloir à quelqu'un. — N'*en *pouvoir plus, n'*en *pouvoir mais,* etc. *— Il* **y** *va de la vie. — Je vous* **y** *prends. — Vous n'***y** *pensez pas. — Je n'***y** *vois goutte. —* **Y** *regarder à deux fois,* etc.

§ **541. En** s'emploie dans les phrases dont le sens est partitif, surtout avec les adverbes de quantité et les adjectifs numéraux non suivis d'un substantif. Ex. : *A-t-il des protecteurs ? Il* **en** *a beaucoup. — Au lieu de deux, j'***en** *ai eu trois.*

Il s'emploie encore pour *de là, de cette ville, de ce pays.* Ex. : *Vous allez à Paris; j'***en** *reviens.*

§ **542.** Les pronoms **se, soi** sont employés, en général, comme *pronoms personnels réfléchis,* et, par conséquent, marquent un complément. Ex. : *Il* **s'***aime ; il* **se** *nuit; trop souvent on ne pense qu'à* **soi.**

---

1. Les pronoms **en, y,** qui s'appliquent surtout aux choses, s'emploient aussi quelquefois quand il s'agit des personnes et cet usage était fréquent au XVIIe siècle :

« Un vieillard amoureux mérite qu'**en** on rie ». (CORNEILLE.)

« On me dit tant de mal de cet homme et j'**y** en vois si peu. » (LA BRUYÈRE.)

« Quoique je parle beaucoup de vous, j'*y* pense encore davantage. » (SÉVIGNÉ.) — Nous disons encore : « Parlerez-vous de moi? — J'*en* parlerai. — Penserez-vous à moi ? — J'*y* penserai. »

Digitized by Google

§ **543**. Cependant le pronom **soi** peut être sujet dans certaines phrases indéfinies. Exemple :

On a souvent besoin d'un plus petit que **soi**. (LA FONTAINE.)

Que soi équivaut à : *que soi* (pour *on*) *n'est;* c'est-à-dire : *que l'on n'est soi-même*[1].

§ **544**. Le pronom **soi** ne s'emploie guère, quand on parle des personnes, qu'après les adjectifs ou pronoms indéfinis *on*, *chacun*, *quiconque*, *nul*, *personne*, ou après un infinitif employé d'une manière indéterminée. Ex. : *On doit éviter de parler de* **soi**. — *Dire* « *chacun pour* **soi** » *et n'aimer que* **soi**, *c'est de l'égoïsme* [2].

Ce pronom peut s'employer après les noms de choses, mais rarement si ces noms sont au pluriel. Ex. : *Toute faute entraîne après* **soi** *le repentir*. (On dit avec le pluriel : *Toutes les fautes entraînent après* **elles** *le repentir*.)[3]

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Le pronom réfléchi *soi*, par sa nature même, ne peut être le sujet d'une proposition. Aussi n'avait-il pas de *nominatif* en latin, ni de *cas sujet* dans l'ancienne angue.

2. HISTOIRE. — Aujourd'hui, au lieu de *soi*, on emploie *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, ou simplement *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, comme pronoms réfléchis, quand le sujet est déterminé. Ex. : « Cet homme ne pense qu'à *lui*. »

Tel n'était pas l'usage de l'ancienne langue française, qui, plus voisine de son origine latine, et plus fidèle à l'étymologie comme à la logique, employait toujours en ce sens le pronom réfléchi *soi* (*sui*, *sibi*). Cet usage a subsisté jusqu'au XVIIe siècle :

Le courtisan n'eut plus de sentiments à *soi*. (BOILEAU.)

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après *soi*. (RACINE.)

« Idoménée, revenant à *soi*, remercia ses amis. » (FÉNELON.)

L'emploi du pronom *soi*, en ce sens, est d'autant plus à regretter qu'il marquait, bien mieux que *lui*, *elle*, le rapport avec le sujet. Exemple :

Qu'il fasse autant pour *soi* comme je fais pour *lui*. (CORNEILLE.)

3. HISTOIRE. — La règle qui interdit l'emploi du pronom *soi* avec un nom de choses au pluriel, n'existait pas au XVIIIe siècle, non plus qu'au XVIIe siècle. « Les profanations que les guerres traînent après *soi*. » (MASSILLON.) On lit encore dans Chateaubriand : « Il y a un certain temps qui donne aux choses humaines le principe d'existence qu'elles n'ont point en *soi*. »

Digitized by Google

§ **545**. Les pronoms de la troisième personne ne peuvent remplacer un nom pris dans un sens indéterminé. Ainsi, l'on ne dira pas :

J'ai demandé **pardon**; **il** *m'a été accordé.*
J'ai demandé **grâce**; **elle** *m'a été accordée.*

Mais on dira, en employant les noms dans un sens déterminé :

J'ai demandé **mon pardon**; **il** *m'a été accordé.*
J'ai demandé **ma grâce**; **elle** *m'a été accordée*[1].

§ **546**. Lorsque le pronom de la troisième personne, pris comme attribut, représente un nom pris dans un sens déterminé, il s'accorde avec ce nom en genre et en nombre ; on emploie alors **le, la, les**. Exemples :

Êtes-vous la mère de cet enfant? *Je* **la** *suis.*
Êtes-vous les témoins ? *Nous* **les** *sommes.*

Mais lorsque ce pronom représente un adjectif, un nom pris dans un sens indéterminé, un verbe ou une proposition, il se met au neutre, et reste invariable. Exemples :

Madame, êtes-vous malade ? — *Je* **le** *suis.*
Serez-vous attentifs? — *Nous* **le** *serons.*
Il faut aider les autres, autant qu'on **le** peut.

Les fourbes croient aisément que les autres **le** sont.

(La Bruyère).

---

1. Histoire. — Cependant les meilleurs écrivains du XVIIe siècle, préférant la précision du style à la stricte correction, et aussi parce que la règle n'était pas encore bien établie, s'en sont quelquefois affranchis, même en prose. Exemples:

Je disais *vérité*. — Quand un menteur *la* dit,
En passant par sa bouche, elle perd son crédit. (Corneille.)

Nulle paix pour l'impie: il *la* cherche, *elle* fuit. (Racine.)

Quand je me fais *justice*, il faut qu'on me *la* fasse. (*Id.*)

« Un retour à la volonté de Dieu fait *prendre patience ;* prenez-la donc. » (Mme de Sévigné.) « Quelques interprètes veulent que ce fût *un jour de fête*. J'ai choisi *celle* de la Pentecôte. » (Racine.) « Il ne suffit pas d'avoir *raison* : c'est *la* gâter, *la* déshonorer, que de *la* soutenir d'une manière brusque et hautaine. » (Fénelon.)

Digitized by Google

§ **547**. Le pronom neutre **le** s'emploie comme synonyme de *cela*, et comme complément de verbes actifs et même de verbes neutres, dans certaines locutions. Ex. : *Je me* **le** *tiens pour dit.*

Ainsi vous **l'emportez**! (CORNEILLE, *le Cid*).

Le même pronom peut être aussi employé avec le verbe *être* pour rappeler un participe passé passif qui précède. Ex. : *Il est aimé comme il mérite de* **l'***être*[1].

2° *Des pronoms possessifs.*

§ **548**. Le pronom possessif peut s'employer d'une manière absolue :

1° Au neutre et au singulier, pour indiquer le bien de chacun (de moi, de toi, de lui, etc.) Exemple :

Et **le tien** et **le mien**, deux frères pointilleux. (BOILEAU.)

2° Au pluriel, pour désigner les parents ou les amis de chacun. Ex. : *On ne trouve de bien dit et de bien fait que ce qui part* **des siens**. » (LA BRUYÈRE.)[2]

3° *Des pronoms démonstratifs.*

§ **549**. Bien que le pronom tienne la place du nom, il

---

1. Par un abus qui tend à passer dans l'usage, au moins du langage familier, on emploie aussi quelquefois *le* pour rappeler, non un participe, mais un verbe à un autre mode.

Les exemples de ce dernier emploi sont fréquents au XVIIe et au XVIIIe siècle. « Vous n'avez pas besoin qu'on vous échauffe plus que vous ne *l'*êtes. » (SÉVIGNÉ.) « Rien n'est capable de nous consoler ; pour moi, je serais très fâchée de *l'*être. » (*Id.*) « On ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous ne *l'*êtes du vieux solitaire. » (VOLTAIRE.) Il nous semble préférable d'éviter cet emploi de *le* et nous croyons qu'il vaut mieux répéter le verbe, comme l'a fait l'auteur de la phrase suivante : « Laissez-moi pleurer mon père, vous savez combien il mérite *d'être pleuré*. » (FÉNELON.)

2. **Remarque.** — C'est une faute de commencer une lettre par ces mots : *J'ai reçu* **la vôtre** *en date du...* On ne s'exprime pas mieux quand on écrit en se servant de l'adjectif : *J'ai reçu votre honorée du...* Il faut dire : *J'ai reçu* **votre lettre** *du...*

Digitized by Google

ne peut être, comme le nom, suivi d'un adjectif. C'est une faute grave de faire suivre d'un adjectif ou d'un participe les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*.

Ainsi l'on ne dira pas : *Ces personnes sont venues joindre* **celles déjà nommées** ; mais : **les personnes déjà nommées** ou bien : **celles qui ont été déjà nommées** [1].

§ **550.** On emploie toujours **celui** comme antécédent du conjonctif *qui*, *que*, *dont*, etc. Ex. : **Celui qui** *a parlé;* **celui** *de vous* **qui** *a parlé.*

On trouve encore **celui** suivi de la préposition *de*, soit avec un complément déterminatif pour rappeler un nom précédemment énoncé, soit dans le sens partitif. Ex : *Ce livre n'est pas le mien, c'est* **celui** *de mon frère.* Je *récompenserai* **ceux de** *vous qui voudront me suivre* [2].

§ **551. Celui-ci, celui-là** représentent des noms précédemment énoncés et s'emploient en opposition, *celui-ci* désignant la personne ou la chose la plus rapprochée dans ce qu'on a dit précédemment, et *celui-là*, la personne ou la chose la plus éloignée. Ex : *Turenne et Condé commandèrent des armées l'un contre l'autre;* **celui-ci** *était plus impétueux,* **celui-là** *plus réfléchi.*

§ **552. Remarque I.** — *Celui-ci, celui-là,* étant déjà déterminés

---

1. HISTOIRE. — Il en est de même pour les pronoms personnels, mais cette règle n'existait pas dans l'ancienne langue, au moins d'une manière absolue, comme le prouve une vieille formule, que l'usage a conservée jusqu'à nous : « *Je, soussigné.* » On remarquera que dans cette locution *je* a la valeur d'un véritable substantif et est frappé de l'accent tonique.

2. HISTOIRE. — Le pronom démonstratif *celui*, uni au conjonctif *qui*, formait, au XVIe siècle, deux locutions toutes latines, qui avaient déjà disparu au temps de Vaugelas (1647).

1° Avec le verbe être et une double négation (le verbe suivant au subjonctif), il a le sens de *nullus est quin* [*dicat* ou *faciat*]. Ex : « *N'y eut celuy du conseil qui n'en fust marri.* » (AMYOT.)

2° Avec la conjonction *comme* et l'indicatif, il a le sens de *ut qui, utpote qui*. Ex. : « Lycurgue mesme fut bon capitaine *comme celuy qui s'étoit trouvé* en plusieurs batailles. » (AMYOT.)

Digitized by Google

par *ci* et *là*, ne peuvent pas être déterminés de nouveau par une phrase conjonctive. Ainsi, comme l'observe Littré, ce serait une faute de dire : « *Ceux-là qui aiment Dieu gardent ses commandements.* » Mais la phrase conjonctive peut être admise si elle est simplement explicative. Ainsi : *Turenne et Condé.....* ; **celui-là, qui fut tué d'un coup de canon,** *fut enseveli dans son triomphe;* **celui-ci, qui finit sa vie dans son lit,** *jouit longtemps de l'éclat de sa renommée.*

Rem. II. *Celui-là* peut être aussi l'antécédent d'un pronom conjonctif quand il en est séparé par une proposition dont il est sujet. Ex. : **Celui-là** *est philosophe* **qui** *ne se laisse pas abattre par la mauvaise fortune.*

§ **553**. Le pronom démonstratif **ce**, au neutre, est d'un usage très étendu :

1° *Ce* s'emploie très fréquemment avec le verbe *être*, surtout dans les interrogations. Exemple :

*Est-***ce** *convenu?*	**C'***est moi*, **c'***est vous*, **c'***est*
*N'est-***ce** *rien?*	*lui qui...*
*Que sera-***ce?**	**Ce** *sont eux qui...*

2° *Ce* entre encore dans un grand nombre de constructions et de gallicismes. Exemples :

Ce qui... **ce** que...	**C'***est* affaire à lui.
Ce semble, **ce** dit-on.	**C'***est* **à savoir.**
Sur **ce**, partons!	**C'***est*-à-dire.
C'*est à qui* fera telle chose.	*Est-***ce** à dire que?
C'*est à qui* mieux mieux.	*Qu'est-***ce à** dire ?

3° *Ce* doit nécessairement s'employer devant le verbe *être*, quand le vrai sujet est après l'attribut, surtout quand l'attribut est marqué par *celui qui*, *celle qui*, *ce qui*, etc. Exemple :

Ce que je sais le mieux, **c'est** mon commencement.

(Racine, *les Plaideurs.*)

§ **554**. *Ce*, joint au verbe *être* au commencement d'une phrase et suivi de la conjonction *que*, donne de la viva-

Digitized by Google

cité au style. Ex. : **C'***est ma vie,* **c'***est mon âme* **que** *votre amitié.* (Mme DE SÉVIGNÉ.)

§ **555.** *Ce,* joint au verbe *être,* donne encore la formule explicative **c'est que**, avec interrogation, **est-ce que**, avec négation, **ce n'est pas que**. Ex. : *Pourquoi les ballons s'élèvent-ils?* **C'est qu'***ils sont plus légers que l'air.*

§ **556.** *Ce* a formé les composés **ceci, cela,** qui ont un sens plus déterminé. Ex. *: On m'a dit* **ceci,** *j'ai vu* **cela**. *Cela* s'emploie dans quelques expressions familières, et se dit quelquefois même des personnes. Ex. : *C'est* **cela**. *Comment* **cela ?** — *Voyez ces enfants :* **cela** *ne fait que jouer.*

Remarque I. — Dans les interrogations, *ceci* et *cela* reparaissent séparés. Ex. : *Qu'est-***ce ci?** *Quels hommes sont-***ce là ?**

Rem. II. — *Cela* dans le langage familier se contracte parfois en **ça**. Ex. : *Il ne manque plus que* **ça**. *Donnez-moi* **ça**. *n'y a pas de mal à* **ça**.

4° *Des pronoms interrogatifs et conjonctifs.*

§ **557.** Nous étudierons séparément les *pronoms interrogatifs* et les *pronoms conjonctifs* ou *relatifs.*

I. — PRONOMS INTERROGATIFS

§ **558. Qui, que,** *pronoms interrogatifs,* peuvent servir de sujet, d'attribut ou de complément.

Qui ne s'emploie que pour les personnes. Ex. : **Qui** *est là ?* — **Qui** *cherchez-vous?* — *De* **qui** *parlez-vous ?* **Qui** *est-il ?* [1].

---

1. HISTOIRE. — *Qui,* interrogatif, s'est employé pour les choses, dans le sens neutre, jusqu'au XVIe siècle. Ex. :

Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage. (LA FONTAINE.)
Qui des deux dois-je suivre et *duquel* m'éloigner ?
Où laissez-moi périr, ou laissez-moi régner. (CORNEILLE.)

Je ne sais *qui* m'arrête. (RACINE.) Dans le sens de : *quelle raison.* *Qui,* relatif, s'emploie de même au neutre dans *ce qui.* (Voir § 564.)

Digitized by Google

Que sujet ou complément signifie *quelle chose* et ne s'emploie que pour les choses. Ex. : **Que** *se passe-t-il?*

Employé comme complément, il n'est d'ordinaire que complément direct. Ex. : **Que** *dites-vous?* Cependant on dit aussi : **Que** *sert-il* (pour : *A quoi sert-il?*) **Qu'***importe?* (pour : *En quoi importe-t-il?*)

559. Remarque I. — **Que,** au neutre, peut servir d'attribut à un nom de personne. Ex. : **Que** *devint-il?*

Rem. II. — **Qui** et **que** peuvent se placer entre deux propositions pour exprimer une interrogation indirecte. Ex. : *Je ne sais* **qui** *est venu. Je ne sais* **que** *faire.*

Rem. III. — On dit interrogativement : **Qui**... et : **qui est-ce qui?** Ex. : **Qui** *a parlé?* **qui est-ce qui** *a parlé?* 2° **Que**... et : **qu'est-ce que?** Ex. : **Qu'***avez-vous dit?* **qu'est-ce que** *vous avez dit?*

Rem. IV. — **Qui,** interrogatif, s'emploie avec la conjonction *que,* dans le sens de *si ce n'est.* Ex. : **Qui** *le sait,* **que** *lui seul?*

Rem. V. — On peut encore remarquer les locutions suivantes où *que* signifie *pourquoi* : **Que** *tardez-vous?* **Que** *ne faites-vous ce que je dis?* etc.[1]

(Pour le pronom **quoi,** voir §§ 565 et 566).

II. — Pronoms conjonctifs

§ **560. Qui,** *pronom conjonctif,* s'emploie comme sujet, et, avec une préposition, comme complément indirect : **que** ne s'emploie que comme complément. : *L'enfant* **qui** *rit et à* **qui** *je parle. Le livre* **que** *vous lisez.*

Le pronom conjonctif est toujours de la même personne, du même genre et du même nombre que son antécédent. Ex. : *C'est moi* **qui** *commande.* — *C'est toi* **qui** *exécutes.* — *C'est nous* **qui** *commandons,* etc. — *C'est moi* **qui**

1. Origine latine. — Dans ce dernier sens, il représente le neutre *quid.*

Digitized by Google

suis le maître (si c'est un homme qui parle). *C'est moi* **qui** *suis la maîtresse* (si c'est une femme)[1].

§ **561. Remarque I.** — Tout pronom conjonctif suppose un antécédent, exprimé ou sous-entendu. Ex. : *Aimez* **qui** *vous aime* (c'est-à-dire *celui qui*). — *C'est en* **quoi** *vous vous trompez* (c'est-à-dire *ce en quoi*.) — *Voilà* **qui** *va bien* (c.-à-d. *quelque chose qui*), etc. Employé sans l'antécédent *celui*, **qui** a le sens de *quiconque*. Ex. : **Qui** *m'aime me suive*[2].

§ **562. Rem. II.** Le pronom conjonctif et son antécédent font toujours partie de deux propositions différentes, le conjonctif ayant pour principale mission de tenir dans la proposition dont il fait partie, *la place de l'antécédent*.

Le conjonctif ne saurait avoir pour antécédent un mot pris dans un sens indéterminé.

§ **563.** Quand l'antécédent est suivi d'une apposition ou d'un attribut, on fait rapporter le pronom conjonctif à celui des deux termes sur lequel on veut appeler l'attention. Exemples :

1. Conjonctif rapporté au sujet.	2. Conjonctif rapporté à l'attribut.
Et je serai le seul **qui ne pourrai** rien dire. (BOILEAU.)	*On pourrait dire aussi en modifiant le sens :* Et je serai *le seul qui ne pourra.*
Je suis Diomède, roi d'Étolie, **qui blessai** Vénus au siège de Troie. (FÉNELON.)	Je suis Diomède *le roi d'Étolie qui blessa Vénus au siège de Troie*[3].

1. HISTOIRE. — Cette règle n'a pas toujours été observée au XVIIe siècle. EX. : « Il n'y a que *vous qui vous puisse* donner cette liberté. » (MALHERBE.) « Je vous conjure d'ôter de votre esprit que ce soit *moi qui ait tort.* » (SÉVIGNÉ.) « Il n'y a que *moi qui passe sa vie* à être occupée du souvenir de la personne aimée. » (*Id.*)

2. HISTOIRE. — Au XVIe et au XVIIe siècle, on trouve souvent le pronom conjonctif *qui*, sans autre antécédent qu'un groupe de mots ; il équivaut à *ce qui*. EX. : « Il faut encore savoir escrire, *qui est une seconde science.* » (BALZAC.) « Il a la permission de ne pas venir, *qui* est une grande dépense épargnée. » (SÉVIGNÉ.)

Nous disons encore : *qui pis est, qui plus est, qui mieux est.*

3. HISTOIRE. — Au XVIIe et au XVIIIe siècle, le conjonctif était le plus

Digitized by Google

§ **564. Remarque I.** — **Qui**, répété, s'emploie quelquefois dans le sens indéfini pour *les uns... les autres*. Ex. : *Ils se saisirent* **qui** *d'une épée,* **qui** *d'une pique.*

Rem. II. — **Qui**, suivi de **que** et du verbe **être** au subjonctif, forme la locution elliptique *qui que ce soit* (c'est-à-dire *quelque personne que ce soit*).

Rem. III. — On emploie encore *qui* avec diverses ellipses apparentes ou réelles. Ex. : *Il tient cela de je ne sais plus* **qui.** (Il n'y a pas ellipse réelle, mais inversion : *Il tient cela de qui? je ne sais plus.*) — *On est entré secrètement : devinez* **qui.** (Il y a ellipse : devinez qui *est entré.*)[1]

Rem. IV. — **Que**, employé comme complément indirect, remplace quelquefois *de qui, à qui, pour qui*, etc. Ex. : *C'est de vous* **que** *je parle.*

Que remplace aussi, en parlant des choses, *pendant lequel, dans lequel*, etc. Ex. : *L'hiver* **qu'***il fit si froid amena la mort de beaucoup d'arbustes. Du temps* **que** *les bêtes parlaient.*

Rem. V. — **Ce qui, ce que** forment des locutions conjonctives du genre neutre; dans *ce qui, qui* est sujet; dans *ce que, que* peut être attribut ou complément. Ex. : **Ce qui** *me chagrine est* **ce que** *vous savez.*

Vous êtes aujourd'hui **ce qu'***autrefois* je fus. (CORNEILLE.)

Rem. VI. L'ancien français disait *que* pour *ce que* et cet

---

souvent rapporté au sujet, non à l'attribut. Ex. : « Je ne suis pas le seul *qui l'ai* remarqué. » (VAUGELAS.) « *C'est une des personnes du monde qui a* le plus de bonnes qualités. » (SÉVIGNÉ.) C'est *une des raisons qui fait* murmurer. » (*Id.*) Souvent le pronom conjonctif est mis à une autre personne que le sujet, par suite de l'ellipse de quelque attribut. Exemples :

	Ellipse pour :
Il ne voit à son sort que moi qui s'intéresse. (RACINE.)	Il ne voit *nul autre* que moi qui...
Ce ne serait pas moi qui se ferait prier. (MOLIÈRE.)	Je ne serais pas *celui* qui se ferait prier...

1. HISTOIRE. — Au XVIe et au XVIIe siècle, le conjonctif *qui* s'employait souvent dans le sens de *si quelqu'un* (en latin *si quis*). Ex. : « *Qui* parle du loup on en voit la queue. » (Proverbe cité par PASQUIER.) « Halte-là, *qui* vive ! (*si quis vivat !*) » « *Qui* m'aurait fait voir tout d'une vue tout ce que j'ai souffert, je n'aurais jamais cru y résister. » (SÉVIGNÉ.)

Digitized by Google

emploi s'est conservé dans le proverbe : *Fais ce que dois, advienne* **que** *pourra* [1].

Rem. VII. — Quelquefois **ce qui, ce que** signifie **quelle chose** et sert à exprimer une interrogation indirecte. Ex. : *On ne sait* **ce qui** *serait arrivé si vous n'étiez pas venu.*

III. — Du pronom **quoi**

§ **565.** **Quoi** est un pronom neutre, qui est interrogatif dans le sens de *quelle chose*, et conjonctif dans le sens de *laquelle chose*.

1° Dans les interrogations directes ou indirectes, *quoi* est ordinairement complément. Ex. : *De* **quoi** *parlez-vous ? Dites-moi en* **quoi** *je puis vous servir.*

Il n'est sujet que dans certaines phrases elliptiques. Ex. : **Quoi** *de nouveau ?* (qu'y a-t-il *de nouveau ?*)

2° Comme conjonctif, *quoi* est toujours complément. Ex. : *Voilà ce sur* **quoi** *l'on a disputé* [2].

§ **566.** **Remarque I.** — **Quoi** s'emploie quelquefois avec ellipse d'un substantif qui devrait lui servir d'antécédent. Ex. : *Donnez-moi de* **quoi** *écrire.* — *Avoir de* **quoi** *vivre ;* et, familièrement, avec ellipse du verbe, *avoir de* **quoi.**

Rem. II. — **Quoi,** suivi de **que**, équivaut à *quelque chose que.*

---

1. Cet emploi de *que* était assez fréquent au XVIIe siècle : « Je vous laisse de penser *qu'il* diroit. » (H. Estienne.) Cette construction rappelait davantage la construction latine : *Nescio quid dicas.* Encore aujourd'hui on dit (mais seulement avec l'infinitif) : « Je ne sais *que* dire, *que* penser, *que* résoudre. »

2. Histoire. — Employé ainsi, *quoi* a pour antécédent une expression indéfinie, *ce, rien.* Mais au XVIIe et au XVIIIe siècle on pouvait lui donner pour antécédents des substantifs, même au pluriel. Ex. : « Est-ce un sujet *pour quoi* vous fassiez sonner vos mérites ? » (La Fontaine.) « Parmi les faiblesses extrêmes *à quoi* je sens que mon esprit est sujet. » (Bourdaloue.) M. Fouquet ne veut pas qu'on juge son procès sur *des chefs sur quoi* il n'aura pas dit ses raisons. » (Sévigné.)

L'interrogatif *quoi* s'employait dans un latinisme transporté en français, *quid plura ?* « *Quoi* plus ? ce peuple, dit Moïse, t'assiégera dans toutes tes places. « (Bossuet.)

Digitized by Google

Ex. : **Quoi que** *vous disiez, vous ne sauriez me convaincre.* Il s'écrit alors en deux mots et ne doit pas être confondu avec la conjonction **quoique.** Ex. : **Quoique** *vous disiez de bonnes choses, on ne vous écoute pas.*

IV. — AUTRES REMARQUES SUR LES PRONOMS CONJONCTIFS

§ **567.** Les pronoms conjonctifs **qui, que, dont** servant à la fois pour le masculin et pour le féminin, pour le singulier et pour le pluriel, leur emploi risque de donner lieu à des équivoques toutes les fois qu'il existe dans la phrase plusieurs mots différents auxquels ils pourraient se rapporter. Il importe d'éviter ces équivoques.

1° Pour cela, on doit rapprocher ces pronoms autant que possible de leur antécédent. Ex. : *Il y a dans l'histoire* **des faits qu'***on ne doit pas oublier* (et non; *il y a* **des faits** *dans l'histoire* **qu'***on ne doit pas oublier.*)[1]

2° On peut encore, pour éviter les équivoques, remplacer *qui, dont, à qui,* par **lequel, duquel, auquel, laquelle, lesquels,** qui ont l'avantage, par leur forme même, de marquer nettement le genre et le nombre de l'antécédent dont ils tiennent la place. Ainsi, au lieu de : *La femme du voisin à qui j'ai parlé hier, est morte le soir,* il faut dire, selon le sens : **auquel** ou à **laquelle** *j'ai parlé*[2].

---

1. HISTOIRE. — Aujourd'hui, la préoccupation de la clarté fait mettre le plus ordinairement le conjonctif aussitôt après son antécédent. Au XVIIe siècle, l'antécédent se plaçait très souvent à quelque distance du conjonctif, ce qui donnait aux phrases plus de vivacité. C'est très fréquent surtout chez Mme de Sévigné. Ex. : « Je vis hier *une chose* chez Mademoiselle *qui me fit plaisir.* » « On fit *un bal* le jour de la Saint-Hubert *qui dura une demie-heure.* »

Un loup survint à jeun *qui* cherchait aventure. (LA FONTAINE.)

2. HISTOIRE. — Les écrivains du XVIe siècle usaient souvent de ce conjonctif pour lier ensemble les deux parties d'une phrase. On le trouve encore au XVIIe siècle. Ex. : « Ce qui est nécessaire pour discerner les vérités, *lesquelles* j'ai dessein de donner entières. » (PASCAL.) « Il n'acheta que des langues, *lesquelles* il fit accommoder à toutes les sauces. » (LA FONTAINE.)

Digitized by Google

§ **568. Remarque. — Lequel**, comme *qui*, est à la fois interrogatif et conjonctif. Employé interrogativement, *lequel* se prend comme sujet, comme complément direct et comme complément indirect (après les prépositions *dans, pour, vers, sur*, etc.). Ex. : **Lequel** *est venu ?* **lequel** *avez-vous vu ? Pour* **lequel** *s'est-il prononcé ?*

Comme conjonctif, **lequel** est plus souvent complément indirect que sujet et surtout que complément direct. Il s'emploie comme sujet dans le style soutenu. Ex. :

L'éloquence est un don de l'âme, **lequel** *nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres* [1]. (La Bruyère.)

§ **569**. *Qui*, employé comme complément indirect et précédé d'une préposition (*à qui, pour qui, en qui*, etc.), ne se dit que des personnes. Ex. : *J'ai vu l'homme* **à qui** *vous avez parlé.*

Quand on parle des animaux ou des choses (à moins qu'elles ne soient personnifiées), on emploie les pronoms **lequel, laquelle,** etc., précédés d'une préposition. Ex. : *Les travaux* **auxquels** *vous êtes adonnés sont longs et délicats;* mais on peut aussi employer ces pronoms quand on parle des personnes. Ex. : *Les maîtres* **auxquels** *est confiée votre éducation méritent votre reconnaissance* [2].

§ **570. Dont** marque le complément qu'exprime la

---

1. Histoire et origines latines. — En grec, et surtout en latin, une phrase était souvent unie à la précédente par un adjectif ou pronom conjonctif (ὃς ou *qui*). Il en était de même dans l'ancienne langue française ; cette construction est fréquente au xvie siècle et jusqu'au xviie siècle. Ex. : « *Suivant lequel propos* Timocréon, poète rhodien, le pique bien aigrement. » (Amyot.) « *Quoi entendu,* Marcellus ordonna ses gens en bataille. » (*Id.*) « Ce proverbe (faire des châteaux en Espagne) est d'une bien grande ancienneté ; *duquel* nous usons contre celui qui, en ses discours, pourpense à choses oiseuses. » (Pasquier.)

2. Histoire. — Cette différence n'a pas toujours été observée, même au xviie siècle. Ex. : « Quelque magnifique palais semblable à ces châteaux *de qui* nous entretiennent les poètes. » (Bossuet.)

Un faix *sous qui* Rome succombe. (Corneille.)
Un prix *à qui* tout cède. (Racine.)

« Une de ces injures pour *qui* un honnête homme doit périr. » (Molière.)

Digitized by Google

préposition *de*, précédant les pronoms *qui*, *lequel*, *laquelle*, *quoi*, etc. (à tous les genres et à tous les nombres). Mais, à la différence des locutions *de qui*, *duquel*, *de quoi*, etc., il est exclusivement conjonctif. Ex. : *Le livre* **dont** *je me sers est l'œuvre d'un savant homme* [1].

§ **571.** Après les verbes qui indiquent *extraction*, *descendance*, ou bien *sortie*, on emploie, suivant le sens, **dont** ou **d'où** :

1° On met **dont** pour marquer un rapport d'*origine*, de *descendance*. Ex. : *Les ancêtres* **dont** *il est descendu sont obscurs. La maison* (race, famille) **dont** *sortait Bayard était fort ancienne.*

2° On emploie **d'où** pour indiquer la sortie d'un lieu. Ex. : *La ville* **d'où** *je viens est éloignée; la maison* (bâtiment) **d'où** *je sors est humide* [2].

§ **572.** **Où** fait encore office de pronom conjonctif dans certaines locutions qui ont le sens de *auquel*, *dans lequel*, *vers lequel*, etc. Ex. : *L'honneur* **où** *j'aspire... Les affaires* **où** *je suis intéressé... C'est le but* **où** *je tends...*, etc. [3]

---

1. HISTOIRE. — En général on n'admet plus aujourd'hui que *dont* soit le complément d'un nom précédé d'une préposition. Il ne faudrait pas imiter l'exemple suivant :

> L'objet de votre amour, lui *dont* à la maison
> Votre imposture enlève un brillant héritage. (MOLIÈRE).

Nous dirions *à la maison duquel.*

Dont pouvait s'employer, au XVIIe siècle, sans l'antécédent *ce*, que nous exprimons aujourd'hui. Ex. : « Hélène est arrivée, *dont* je suis ravie. » (SÉVIGNÉ.) « Il veut avoir trop d'esprit, *dont* j'enrage. » (MOLIÈRE.)

2. HISTOIRE. — Cette nuance de signification est déjà indiquée par Vaugelas, mais la règle n'avait pas le caractère absolu qu'elle a maintenant.

On trouve encore dans Racine (*Bajazet*) :

> Rentre dans le néant *dont* je t'ai fait sortir.

et dans Voltaire (*Sémiramis*) :

> Ma vie est dans les camps *dont* vous m'avez tiré.

3. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, *où*, qui ne se dit plus que des choses, se disait aussi des personnes : il équivalait à un pronom relatif précédé d'une des prépositions *à*, *en*, *dans*, *chez*. Ex. :

Digitized by Google

§ **573**. Dans les propositions coordonnées, où entre un pronom conjonctif, ce pronom s'exprime en général devant le verbe de chacune de ces propositions. Cependant il peut être remplacé par la conjonction *et*, ou par une simple virgule. Ex. : *L'humanité* n'est pas seulement un être qui *pense*, *c'est un être* **qui** *sent*, **qui** *agit*, **qui** *vit*. On pourrait dire *qui sent*, *agit et vit*. Mais le pronom conjonctif doit toujours être exprimé, quand il est tantôt sujet, tantôt complément. Ex. : « *Celui* **qui** *règne dans les cieux et* **de qui** *relèvent tous les empires est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois.* » (BOSSUET.)[1]

Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon *où* l'on dîne. (MOLIÈRE.)

L'hymen *où* j'étais destinée. (RACINE.) « Il y eut quelques tables *où* le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners *où* l'on ne s'étoit pas attendu. » (SÉVIGNÉ.)

On lit à ce sujet dans Vaugelas, *Remarques sur la langue française* : « *Où*, adverbe, pour le pronom relatif. — L'usage en est élégant et commode. Par exemple, *le mauvais état où je vous ai laissé* est incomparablement mieux dit que *le mauvais état auquel je vous ai laissé*. Le pronom *lequel* est d'ordinaire si rude en tous ses cas, que notre langue semble y avoir pourvu, en nous donnant de certains mots plus doux et plus courts pour substituer en sa place, comme *où* en cet exemple, et *dont*, *quoi* en une infinité de rencontres. » Vaugelas n'a pas cessé d'avoir raison, et il est à regretter que l'emploi de *où*, dans le sens qu'il signale, soit un peu tombé en désuétude.

1. HISTOIRE. — Cette règle n'est presque jamais observée au XVIe siècle, et ne l'est pas toujours au XVIIe. On trouve souvent un seul pronom, même quand il faut marquer le sujet et le complément. Ex. : « Vous avez *ce que tous humains appetent naturellement, et à peu d'iceux n'est octroyé.* » (RABELAIS.) D'autres fois le pronom relatif, au lieu d'être omis dans la seconde proposition, est remplacé par un pronom démonstratif. Ex. : « Le druide Adamas, *à qui* les bergères du Lignon allaient conter leurs infortunes, *et en recevaient* une grande consolation. » (SÉVIGNÉ.) Cette dernière construction est toute latine. Cicéron dit dans l'*Orator* : « Species pulchritudinis eximia quædam, *quam intuens, in eaque defixus...* »

L'emploi des pronoms conjonctifs donne encore lieu à plusieurs remarques dans la langue du XVIIe siècle :

1° Emploi du pronom conjonctif avec un pronom personnel dans des phrases où nous mettrions un pronom conjonctif et un pronom possessif. Ex. : « J'étais comme ces gens *dont* l'application *les* empêche de reprendre leur haleine. » (SÉVIGNÉ.) On dirait aujourd'hui : *que leur application empêche.*

2° Emploi de deux pronoms conjonctifs l'un après l'autre avec les verbes *dire*, *mander*, *assurer*, *croire*, *estimer*, *vouloir*, *craindre*, etc.,

Digitized by Google

3° *Des pronoms indéfinis.*

§ **574**. Le pronom indéfini **on** est du féminin quand il désigne une femme. Ex. : **On** *n'est pas plus* **pieuse** *que cette femme.*

Il est toujours du singulier, bien qu'il puisse se rapporter à plusieurs personnes et avoir un attribut au pluriel. Ex. : *Vous autres, qu'***on** *se retire.* **On** *n'est pas des esclaves pour endurer de si mauvais traitements.*

§ **575**. **Remarque I.** — Quelquefois, pour la douceur de la prononciation, on dit **l'on**, au lieu de *on*, surtout après les mots *et*, *si*, *où*, *que*, *qui*. Ex. : *Si* **l'on** *nous entendait, que penserait-on de nous?*[1]

Rem. II. — Il faut éviter que le pronom **on**, répété dans une phrase ne se rapporte tantôt à une personne, tantôt à une autre. Ainsi l'on ne dira pas : **On** *doit accepter avec reconnaissance les bons conseils que* **l'on** *nous donne*, mais **Nous** *devons accepter avec reconnaissance les bons conseils que* **l'on** *nous donne.*

Rem. III. — Ce pronom sert à former les expressions sui-

---

dans des phrases que l'on couperait aujourd'hui par une *incise* ou que l'on continuerait par une proposition infinitive. Ex. : « Elle chante victoire d'un ton audacieux *que* je crains *qui* n'attire quelque punition. » (Sévigné.) « Il me loua fort d'une lettre *qu'il* m'a assuré *qui* était fort bien écrite. » (*Id.*) On dirait aujourd'hui : un ton *qui, je le crains, peut attirer* quelque punition ; une lettre *qu'il m'a assuré être bien écrite*. La construction du XVIIe siècle venait de constructions latines, *quem timeo ne...* ; *quam affirmavit esse...*

3° Emploi du pronom conjonctif avec la conjonction *que*, après les mêmes verbes, construction répondant à la proposition infinitive des Latins. Ex. : « MM. de Bouillon ont répondu par un écrit que *je crois qu'on vous a envoyé aussi.* » (Sévigné) ; *quod credo tibi missum esse ; qui, je le crois, vous a été envoyé.*

Cette enfant sans parents *qu'*elle dit *qu'*elle a vu. (Racine.)

On dirait plutôt aujourd'hui : *qu'elle dit avoir vu.*

1. Histoire. — Au XVIIe siècle, *l'on* se rencontre fréquemment au commencement des phrases, par exemple chez La Bruyère. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, on a employé *l'on* concurremment avec *t-on* après les verbes : *dira-l'on* et *dira-t-on.*

Digitized by Google

vantes : *le* **qu'en-dira-t-on** (avec trois traits d'union), et *les* **on dit** (sans trait d'union).

Rem. IV. — Le pronom **on** est parfois suivi d'une négation qui se fait peu sentir dans la prononciation, mais qu'il se faut bien garder d'omettre dans l'écriture. Ex. : **On n'***est heureux que par la vertu.* **On n'***apprend rien sans peine.* Pour reconnaître s'il faut ou non la négation, il suffit de remplacer **on** par un autre pronom : Nous *ne sommes heureux que...* etc.

§ **576. Chacun** est pronom et s'emploie seul. Ex. : *Ces volumes coûtent cinq francs* **chacun**. *Chaque* est adjectif et doit toujours être suivi immédiatement d'un nom. Ex. : **Chaque** *volume coûte cinq francs.*

§ **577.** *Chacun* veut après lui tantôt **son, sa, ses**, tantôt **leur, leurs.**

Lorsque *chacun* est sujet de la phrase, et que le verbe est au singulier, il est suivi de *son, sa, ses.* Ex. : *Chacun a* **son** *goût.*

Il en est de même lorsque le pronom *chacun* suit comme apposition le complément direct du verbe. Ex. : *Il faut mettre ces livres chacun à* **sa** *place.*

Mais lorsque *chacun* vient, comme apposition, après un sujet et un verbe au pluriel, il peut être suivi de *leur* ou de *son, sa, ses :*

1° Il est suivi de *leur*, quand la première partie de la phrase n'offre pas un sens complet, ce qui arrive quand *chacun* précède un complément direct. Ex : *Ils ont apporté chacun* **leur** *offrande. Les langues ont chacune* **leurs** *bizarreries.* (Boileau.)

2° Il est suivi de *son, sa, ses*, quand la première partie de la phrase offre un sens complet, ce qui arrive quand *chacun* précède un complément indirect. Ex. : *Le vainqueur et le vaincu se retiraient chacun dans* **sa** *ville.* (Montesquieu).

Remarque. — *Chacun* est substantif dans la locution familière et aujourd'hui peu usitée : **un chacun.**

Digitized by Google

§ **578. Autrui** n'est jamais employé que comme complément. Ex.: *Manger l'herbe* **d'autrui** ! (LA FONTAINE.)

§ **579. Un** et **autre**, qui se construisent comme adjectifs indéfinis, peuvent aussi se construire comme pronoms indéfinis. Ex.: **L'un** *est riche et* **l'autre** *est pauvre.*

La locution **l'un et l'autre** signifie *tous les deux.* Ex.: *Retenez vos larmes* **l'un et l'autre.**

La locution **l'un... l'autre** exprime la réciprocité; *l'un* est sujet, *l'autre* est complément. Ex.: *Ils se gâtent* **l'un l'autre.** *Ils se sont battus* **l'un** *contre* **l'autre** [1].

§ **580. Quiconque** est généralement du masculin et ne se dit que des personnes. Il ne s'emploie qu'avec deux propositions; il peut être le sujet des deux, ou le complément de l'une et le sujet de l'autre. Ex.: **Quiconque** *est loup agisse en loup. J'ai promis de le protéger contre* **quiconque** *l'attaquerait* [2].

§ **581. Personne,** pronom indéfini, est du masculin et n'a pas de pluriel. Ex.: **Personne** *n'est venu* [3].

---

1. HISTOIRE. — Le pronom réfléchi *se* forme ici un pléonasme qui n'existait pas en latin, où les cas suffisaient pour marquer le sujet et le complément. Ce pléonasme n'existait pas davantage dans la langue du XVIe siècle, fidèle à la syntaxe latine. Ex.: Les évêques ont succédé *les uns aux autres.* » (CALVIN.) « Ils commencèrent à dire *les uns aux autres...* « (AMYOT.)

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Cette confusion du sujet et du complément est contraire à la construction latine de *quicunque,* d'où vient *quiconque.* Mais, jusqu'au XVIIe siècle, on l'employait souvent en lui donnant un antécédent comme en latin (*quicumque... illi...*) Exemples :

Il passe pour tyran *quiconque* s'y fait maître. (CORNEILLE.)

Qu'conque ne sait pas dévorer un affront,
Loin de l'aspect des rois qu'*il* s'écarte, qu'*il* fuie ! (RACINE).

3. HISTOIRE. — La différence entre *personne,* substantif, et *personne,* pronom, a pour la première fois été posée en règle par Vaugelas, qui donne comme exemple du pronom : *je ne vois personne si heureux que vous ; personne n'est venu.* Il ajoute cette remarque : « L'usage de *personne* pour *nemo* n'est proprement que pour les choses qui regardent l'un et l'autre sexe conjointement, comme : « *personne n'a esté faſché de sa mort.* »

Digitized by Google

Remarque. — Le plus souvent *personne* se construit avec une expression négative, mais il s'emploie aussi sans négation dans le sens de *quelqu'un*. Ex. : **Personne** *oserait-il nier ? Si jamais* **personne** *est assez hardi pour l'entreprendre, il réussira. Je doute que* **personne** *y réussisse. Il est trop hardi pour craindre* **personne.**

§ **582. Rien** est un pronom indéfini qui signifie proprement *quelque chose*.

Il s'emploie sans négation et avec un sens positif : 1° dans des phrases interrogatives; 2° après *si* et *sans*. Ex. : *Est-il* **rien** *de plus beau que la vertu? — Si* **rien** *pouvait l'affliger, c'était cette nouvelle. — Il est parti sans* **rien** *vouloir accepter.*

Avec une négation, *rien* équivaut à *nulle chose* et devient comme un substantif masculin. Ex. : *Cela ne sert à* **rien.** — **Rien** *n'est beau que le vrai.*

Même sans négation *rien* a parfois un sens négatif. Ex. : *Je compte cela pour* **rien.** *Que vous a coûté cela ?* **Rien.** *Cet homme ne m'est* rien (n'est ni mon parent, ni mon ami). *Cet homme ne m'est* **de rien** (je ne m'y intéresse pas).

Remarque. — *Rien* est un véritable substantif quand il a le sens de *peu de chose, chose de nul prix*. Ex. : *Il vit content de* **rien.** *Dire des* **riens.**

§ **583. Tel,** pronom indéfini, signifie quelqu'un indéterminément, un homme quelconque. Ex. : **Tel** fait des libéralités qui ne paye pas ses dettes.

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. (Racine.)

COMPLÉMENTS DES PRONOMS

§ **584.** Comme le nom dont il tient la place, le pronom peut avoir des compléments. Ex. : *Quelqu'un* **de nous.** *Qui* **de nous** *n'a pas de défauts ? Chacun* **de nous** *doit chercher à corriger les siens et pardonner à ceux* **d'autrui.**

Digitized by Google

CHAPITRE V

SYNTAXE DU VERBE

1° *Du verbe, du sujet et de l'attribut.*

I. — DU VERBE ET DU SUJET

§ **585.** Tout verbe à un mode personnel, excepté au mode impératif, a un sujet (nom, pronom ou mot employé substantivement), exprimé ou sous-entendu.

Tout sujet énoncé suppose un verbe exprimé.

Remarque I. — Le même sujet peut, par ellipse, servir pour plusieurs verbes. Ex. : **L'impertinent** *rebute, aigrit, irrite, offense.* (LA BRUYÈRE.)

Rem. II. — Le verbe peut être omis, par ellipse, dans une proposition subordonnée. Ex. : *Aimez votre prochain comme vous-même*, c'est-à-dire *comme vous vous aimez vous-même.*

Rem. III. — Le sujet se met généralement avant le verbe ; mais par *inversion* (Voir § 375.), il se met quelquefois après. L'inversion est fréquente en poésie et dans le style oratoire ; elle a lieu aussi, même en prose, dans les phrases interrogatives et après une citation. Ex. : *Partirons-***nous** *bientôt ? demanda-t-***il.**

II. — DU VERBE ET DE L'ATTRIBUT

§ **586.** Nous avons distingué le verbe **être** et les verbes *attributifs*, c'est-à-dire ceux qui contiennent le verbe *être* et l'attribut.

Il faut remarquer que quelques verbes attributifs marquant l'état ou la manière d'être peuvent, comme le verbe *être*, unir l'attribut au sujet. De ce nombre sont les verbes *paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, vivre, etc.* Ex. : *Il me* **paraît** (ou *il me* **semble**) *plus grand que son frère ; il* **est devenu** *très raisonnable ; il* **demeure** (ou *il* **reste**) *libre de ses actions ; il* **a vécu** *pauvre.*

Digitized by Google

2° *Règles d'accord du verbe avec son sujet.*

§ **587**. Tout verbe prend le **nombre** et la **personne** de son sujet. Ex. : *Je parle;* ici *parle* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est au singulier et de la première personne [1].

§ **588**. **Remarque I.** — Quand plusieurs sujets au singulier sont unis par la conjonction *et*, le verbe se met au pluriel. Ex. : *Pierre et Paul* **jouent**.

Cependant on mettra le verbe au singulier si les deux substantifs unis par *et* désignent une même personne ou un même sujet. Ex. : « Quand le prince des pasteurs et le pontife éternel apparaîtra. » (Bossuet.)[2]

§ **589. Rem. II.** — Quand les sujets sont de personne différente, le verbe se met au pluriel et à la 1re personne, quand un pronom de la 1re personne fait partie du sujet. Ex. : *Son père, sa mère et moi,* **sommes** *du même avis.*

S'il n'y a pas de pronom de la 1re personne, mais qu'il y en ait un de la 2e, le verbe se met au pluriel et à la 2e personne. Ex. : *Vous et lui m'en* **répondrez**.

§ **590. Rem. III.** — En général, quand les sujets sont de

---

1. Histoire. — Il arrive parfois, au xviie siècle, que dans des phrases construites avec le verbe *être,* l'auteur place l'attribut avant et le sujet après le verbe. C'est une tournure assez fréquente chez Mme de Sévigné. Ex. : « Sa maladie *sont* des vapeurs. — Cinquante domestiques *est* une étrange chose. — Ces deux bouts de la terre où nous sommes *est* une chose qui fait frémir. » De même Molière : « Ce que je vous dis là ne *sont* pas des chansons. » Aujourd'hui on fait en général précéder le verbe du pronom neutre *ce*.

2. Histoire. — C'est la même règle d'accord que pour les adjectifs se rapportant à deux substantifs unis par *et*.

Mais, de même que pour les adjectifs, il était admis par la grammaire du xvie siècle et des premières années du xviie siècle, que l'accord du verbe ne se fît qu'avec le dernier substantif servant de sujet. Ex. ;

La joie et le plaisir de tous les conviés
Attend pour éclater que vous vous embrassiez. (Racine.)

Il en résultait que le verbe pouvait se trouver au singulier même

Digitized by Google

personne différente, on exprime, devant le verbe, un pronom qui peut s'appliquer à toutes et qui détermine l'accord. Ex. : *Son père, sa mère et moi,* **nous** *sommes du même avis. Vous et lui,* **vous** *m'en répondrez.*

§ **591. Rem. IV.** — Quand les sujets sont unis par une des deux conjonctions **ou** et **ni**, on peut mettre le verbe au pluriel ou au singulier : on met le pluriel, si les deux sujets concourent ou peuvent concourir à la même action; on met le singulier, s'il est question d'actions considérées comme séparées ou s'excluant l'une l'autre. Exemples :

1° ACTION COMMUNE (verbe au pluriel)	2° ACTION SÉPARÉE (verbe au singulier)
Le temps *ou* la raison **corrigent** bien des défauts.	*Ou* votre frère *ou* votre oncle **sera élu.**
Ni l'or *ni* la grandeur ne nous **rendent** heureux.	*Ni* votre frère *ni* votre oncle *ne* **sera élu.**

§ **592. Rem. V.** — Une distinction analogue peut être établie pour les verbes qui suivent **l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre.** Ils se mettent tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Ainsi l'on dit : *Ni l'un ni l'autre ne* **viendra** ou *ne* **viendront.** — *L'un et l'autre* **se dit** ou **se disent.**

---

quand le premier substantif était au pluriel. Ex. : » *De si sensibles obligations et une si longue habitude fait* souffrir une cruelle peine. » (SÉVIGNÉ.)

D'un autre côté, au XVIIe et au XVIIIe siècle, les substantifs unis par les conjonctions *ainsi que* et *comme*, et même la préposition *avec*, prise dans un sens purement conjonctif, se construisaient quelquefois avec le verbe au pluriel. Exemples :

Votre père, en mourant, *ainsi que votre mère*,
Vous laissèrent de biens une somme légère. (REGNARD.)

« *Bacchus ainsi qu'Hercule* étaient reconnus comme demi-dieux. » (VOLTAIRE.) « La santé *comme* la fortune *retirent leurs faveurs* à ceux qui en abusent. » (SAINT-EVREMOND.)

Le singe avec le léopard,
Gagnaient de l'argent à la foire. (LA FONTAINE.)

« Une absence continuelle, *avec* la tendresse que j'ai pour vous, ne *composent pas* une paix bien profonde. » (SÉVIGNÉ.)

Aujourd'hui, dans tous ces exemples, le premier substantif réglerait seul l'accord du verbe.

Digitized by Google

§ **593. Rem. VI.** — **L'un ou l'autre** ne peut se construire qu'avec le singulier. Ex. : *L'un ou l'autre* **sera** *le premier.*

§ **594. Rem. VII.** — Quand plusieurs sujets au singulier se suivent sans conjonction, le verbe peut se mettre au pluriel ou au singulier :

1° Il se mettra au pluriel, quand tous les sujets sont envisagés collectivement. Exemple :

L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine
Tiennent, comme un forçat, notre esprit à la chaîne. (BOILEAU.

2° Il se met au singulier, lorsqu'il y a entre les divers substantifs une sorte de gradation ou de synonymie, et que chacun est en quelque sorte considéré séparément. Ex. : *Une parole, un sourire, un regard* **suffit.**

Le singulier peut se mettre même après plusieurs substantifs au pluriel, quand ils sont en quelque sorte résumés par les mots : **tout, rien, personne, chacun, nul, aucun.** Ex. :

Femmes, moine, vieillards, **tout** était descendu. (LA FONTAINE.)

§ **595.** Quand le verbe **être** est précédé du pronom **ce** et suivi d'un nom pluriel, ou d'un pronom à la troisième personne du pluriel qui en est le sujet logique, il se met lui-même à la troisième personne du pluriel. Ex. : *Ce* **sont les Espagnols** *qui les premiers ont colonisé l'Amérique. Ce* **sont eux** *qui se sont trompés.*

Avec tout autre sujet le verbe *être* précédé du pronom *ce* reste au singulier. Ex. : **C'est nous** *qui devons partir.* — **C'est vous** *qui l'avez dit*[1].

Remarque. — La première de ces règles n'est pas absolue.

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, le plus souvent, on faisait dépendre le verbe du pronom *ce*. Mme de Sévigné, par exemple, écrit : « On pensait que ce *fût* des bohêmes. » — « *C'est eux* qui en demeurent d'accord. »

Au XVIe siècle, on ne mettait pas le pronom *ce ;* et le verbe *être*, mis également au commencement de la phrase, s'accordait naturellement avec son sujet. Ex. : « Et toutefois *sont ceux-là qui* mettent incontinent la main à la plume. » (H. ESTIENNE.)

Digitized by Google

Ainsi, dans certaines formes interrogatives, le verbe reste au singulier. Ex. : **Fût-ce** *nos propres biens qu'il fallût sacrifier.* (ACADÉMIE.) Parfois aussi on peut mettre indifféremment le singulier ou le pluriel. Ex. : *Quand* **ce serait** ou *quand* **ce seraient** *des Romains* qui *auraient élevé ce monument.* — **Ce n'était** ou **ce n'étaient** *que festins, bals, concerts*[2]. (ACADÉMIE.)

§ **596**. Quand le verbe a pour sujet un nom collectif, il peut se construire de deux manières :

1° Il s'accorde avec le nom collectif, si la pensée s'arrête sur ce collectif (ce qui a lieu lorsque le collectif est considéré comme général, et que ce nom est accompagné de l'article *le, la, les*, ou d'un adjectif démonstratif). Ex. : *La foule des affaires* **l'accable.** (ACADÉMIE.)

2° Le verbe s'accorde avec le complément du collectif, si la pensée se porte sur le complément (ce qui a lieu lorsque le collectif est partitif et que ce nom est indéterminé ou accompagné de l'adjectif indéfini *un, une*). Ex. : *Une foule de gens* **diront** *qu'il n'en est rien.* (ACADÉMIE.) *Un nombre infini d'oiseaux* **faisaient** *résonner les bocages de leurs chants.* (FÉNELON.)

§ **597. Remarque I.** — Le verbe s'accorde toujours avec le complément des locutions collectives *beaucoup de, assez de, peu de, bien des, la plupart des, la plus grande partie des, nombre de*, etc. Ex. : *La plus grande partie des hommes ne* **connaissent** *que leur intérêt.*

Le verbe se met au pluriel, même après un collectif dont le complément au pluriel est sous-entendu. Ex. :

Un petit nombre **échappèrent.** (J.-J. ROUSSEAU.)
Combien à cet écueil **se sont** déjà **brisés**[1] ! (CORNEILLE.)

---

1. HISTOIRE. — On trouve, au XVIIe siècle, de nombreux exemples du pluriel après des collectifs qui, pour nous, n'entraîneraient pas le pluriel. Ex. : « *Tout ce que nous connaissons de partisans nous parurent indignes* de vous être comparés. » (SÉVIGNÉ.) « La guerre engendre beaucoup de maux, entre lesquels *sont le grand nombre des historiens.* » (RACINE.)

Tout ce qui reste encore *de fidèles Hébreux*
Lui *viendront* aujourd'hui renouveler leurs vœux. (RACINE.)

Digitized by Google

§ **598. Rem II.** — Après *le peu de*, suivi d'un complément au pluriel, le verbe suit la règle des collectifs :

1° Il se met au singulier, si la pensée porte sur *le peu*, qui signifie alors *quantité insuffisante, manque.* Ex. : *Le peu de connaissances qu'il a lui* **nuit.**

2° Il se met au pluriel, si la pensée porte sur le complément de *le peu*, qui signifie alors simplement *petite quantité.* Ex. : *Le peu de connaissances qu'il a lui* **suffisent.**

§ **599. Rem. III.** — On met le verbe au singulier après *plus d'un*, au pluriel après *moins de deux, de trois*, etc. Ex. : *Plus d'un témoin* **a été entendu.** *Moins de deux ans* **se sont écoulés**[1].

§ **600.** Les *verbes impersonnels* ont pour sujet le pronom neutre **il** (**il** *pleut*, **il** *importe*). Mais quelques-uns d'entre eux peuvent, en prenant un sujet déterminé, devenir simplement *neutres.* Ex. : *Qu'*__importent__ *de vaines menaces? Les balles* **pleuvaient.**

Remarque I. — Quand ces verbes sont ainsi employés avec un sujet déterminé, ils peuvent avoir un impératif et un participe présent. Ex. : **Tonnez,** *foudres de Jupiter!*

Les diadèmes vont sur ma tête **pleuvant.** (La Fontaine.)[2]

Rem. II. — Un grand nombre de verbes attributifs peuvent devenir accidentellement impersonnels; ainsi : *il paraît, il semble*, etc. Ex. : **Il s'élève** *un nuage de poussière.*

Rem. III. — Le pronom *il* peut se sous-entendre avec certains verbes impersonnels. Ex. : **Reste** *à savoir si...* — **Suffit** *qu'on vous ait entendu.*

---

1. Cependant si le terme collectif *plus d'un* est accompagné de quelque mot indiquant la pluralité, il doit être suivi du pluriel. Ex.: « A Paris, on voit *plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre.* » (Marmontel.) C'est la locution *l'un l'autre* qui entraîne le pluriel.

2. Histoire. — *Pleuvoir* s'est employé dans l'ancien français, et encore au XVIIe siècle, avec un nom de personne pour sujet. Ex. :

> ... Contrat passé, notre homme
> Tranche du roi des airs, *pleut*, vente, et fait en somme
> Un climat pour lui seul... (La Fontaine.)

Digitized by Google

3° *Règles de complément.*

I. — COMPLÉMENT DIRECT

§ **601.** On appelle *verbes actifs* ou *transitifs* les verbes qui peuvent avoir un **complément direct**. Le complément peut se composer de plusieurs substantifs. Ex. :

Alléguez *la beauté, la vertu, la jeunesse.* (LA FONTAINE.)

Remarque I. Quand le complément direct d'un verbe est un substantif, il se met après le verbe, sans préposition. Ex. : *Dieu a créé* **l'univers.**

Cependant, si le complément a un sens partitif, il est précédé de la préposition *de* et de l'article. Ex. : *Boire* **du** *vin; avoir* **de** *l'argent.*

Rem. II. — Quand le complément direct d'un verbe est un pronom, il se met en général devant le verbe. Ex. : *Je* **vous** *vois; vous* **m'***entendez; c'est vous* **que** *j'entends.* (*Pour la place des pronoms compléments*, voir §§ 523-528.)

II. — COMPLÉMENT INDIRECT ET CIRCONSTANCIEL

§ **602.** Le **complément indirect** des verbes actifs se marque en général par les prépositions **à, sur, vers, contre** (indiquant le *but*), et par les prépositions **de, de la part de, par** (indiquant le *point de départ, la manière*). Ex. : *J'envoie une lettre* **à** *mon ami. J'ai reçu une lettre* **de** *mon ami.*

Les verbes neutres et les verbes passifs n'ont que des compléments indirects.

1° Les verbes neutres prennent devant leur complément les mêmes prépositions que les verbes actifs.

2° Les verbes passifs qui indiquent un sentiment prennent en général devant leur complément la préposition **de.** Ex. : *Il est aimé, chéri, détesté* **de** *tous.* Les autres

Digitized by Google

verbes passifs prennent la préposition **par**. Ex. : *Pompée a été vaincu* **par** *César* [1].

§ **603**. Le **complément circonstanciel** ne prend pas toujours de préposition, quand c'est un nom marquant la durée, le prix, le poids, la manière, etc. Ex. : *Ils restèrent* **quelque temps** *immobiles. J'ai acheté ce livre* **cinq francs**. *Cela ne pèse pas* **trente grammes** [2].

§ **604**. Lorsqu'un verbe a deux compléments, l'un direct, l'autre indirect, et d'égale longueur, le complément direct s'énonce le premier. Ex. : *J'enverrai une lettre à Paul.*

Si les compléments sont d'inégale étendue, le plus court s'énonce ordinairement le premier. Ex. : *Les pères donnent à leurs fils des conseils pleins de sagesse.*

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Les *prépositions* qui marquent le complément indirect correspondent à des prépositions latines, dont l'emploi n'est pas toujours resté conforme à la latinité classique. Ainsi l'on a dit : *victus* **per** *Cæsarem ; electus* **de** Deo ; etc. La basse latinité avait multiplié les prépositions, à mesure que la signification des *désinences casuelles* tendait à s'effacer. Ainsi, au lieu de *dare alicui*, on a dit *dare* **ad** *aliquem* (*donner* **à** *quelqu'un*).

En général, la préposition *à* répond au datif latin, et la préposition *de* au génitif ou à l'ablatif. C'est ainsi qu'on trouve *de* après les verbes *accuser*, *absoudre*, *convaincre*, etc., parce que l'on mettait au génitif le complément indirect d'*accusare*, *absolvere*, *convincere*, etc. Il en était de même, autrefois, après le verbe *condamner*, parce que le complément indirect de *damnare* se mettait au génitif ou à l'ablatif. Ex. :

> Peu s'en faut que mon cœur penchant de son côté,
> Ne me *condamne* encore *de* trop de cruauté. (RACINE.)

Les compléments des verbes ont du reste varié depuis le XVIIe siècle. Mme de Sévigné disait indifféremment *oublier à* et *oublier de* : « Vous n'avez pas *oublié à* remercier Dieu. — Vous n'avez pas *oublié d'écrire*. » On disait *se plaire de*, *se réduire de*, *apprendre de* (aujourd'hui *se plaire à*, *se réduire à*, *apprendre à*), etc. Enfin le complément indirect du verbe passif était, plus souvent qu'aujourd'hui, marqué par la préposition *de*.

2. ORIGINES LATINES. — En latin, le complément circonstanciel est en général marqué simplement par des désinences casuelles, sans préposition. Ex. : Vixit *multos annos*. *Multo sanguine* victoria stetit ou *constitit* (*a coûté beaucoup de sang.*)

Digitized by Google

§ **605**. Dans les locutions commençant par *c'est*, le pronom faisant fonction de complément indirect est précédé d'une préposition et suivi de *que*. Ex.: **C'est à vous que** *je parle*. (Comparez § 711.)

En se servant d'une autre tournure, on pourrait dire : **C'est vous à qui** *je parle* [1].

On dit aussi : *C'est* **là que** *je dois aller*.

§ **606**. Deux verbes peuvent avoir une même expression pour complément, s'ils ne demandent pas un complément différent ou si leur complément indirect se marque par la même préposition. Ex.: *Ce général assiégea, prit et saccagea* **cette ville**. — *Un bon citoyen obéit et se conforme* **à la loi**.

Mais s'ils ont des compléments différents, ou s'ils marquent leur complément indirect par des prépositions différentes, chacun d'eux doit avoir le complément qui lui convient. Ex.: *Ce général assiégea* **cette ville**, *s'en empara et* **la** *saccagea. Un bon citoyen respecte* **la loi** *et s'***y** *conforme*. (Voir § 518.)[2]

§ **607. Remarque I.** — En général, après un même verbe, les compléments doivent être de même nature : les substantifs vont avec les substantifs, les verbes avec les verbes, etc. Il ne faudrait donc pas dire : *Il aime l'étude et à se promener ;* mais : *Il aime l'étude et la promenade*[3].

---

1. HISTOIRE. — Cette règle était déjà suivie au XVIIe siècle ; cependant on la trouve parfois violée. Exemple :

« C'est *à vous*, mon esprit, *à qui* je veux parler. » (BOILEAU.)

C'est à M. de Monceaux *à qui* s'adresse cette citation. (SÉVIGNÉ.)

2. HISTOIRE. — Cette règle n'est pas toujours observée par les écrivains du XVIIe siècle. Ex.: « Il a pensé périr en *allant et en revenant de* la Trousse. » (SÉVIGNÉ.) « Il n'avait jamais *vu ni entendu parler d'une pleine victoire* sur mer. » (*Id.*) « Les vers lyriques *accompagnent ou répondent à* la flûte. » (RACINE.)

Vaugelas ne donne pas cette règle comme une loi absolue. C'est l'Académie, dans ses *Observations sur les Remarques de M. de Vaugelas*, qui l'a imposée.

3. HISTOIRE. — On trouve assez souvent, chez les écrivains du

Digitized by Google

Rem. II. — Le verbe **faire** s'emploie quelquefois pour éviter la répétition d'un autre verbe, dont il prend le complément, surtout quand c'est un verbe neutre. Ex. : *On ne peut s'intéresser plus tendrement que* **je fais** *à ce qui vous touche.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) [1]

Rem. III. — Le verbe *faire* s'emploie fréquemment avec un pronom qui le précède et un infinitif qui le suit. Ce pronom est complément direct, quand l'infinitif est suivi d'un complément indirect ; il est complément indirect, quand l'infinitif est suivi d'un complément direct. Exemples :

On l'a fait renoncer à ses prétentions.	*On lui a fait* dire autre chose que ce qu'il voulait dire [2].

III. — VERBES TANTÔT ACTIFS, TANTÔT NEUTRES, TANTÔT RÉFLÉCHIS

§ **608.** Un certain nombre de verbes peuvent, ordinairement, en modifiant plus ou moins leur sens, s'employer tantôt comme verbes actifs (avec complément direct), tantôt comme verbes neutres (avec ou sans complément indirect) ; par exemple :

	1° Comme verbes actifs.	2° Comme verbes neutres.
Aider.	*Aider quelqu'un* (lui donner une aide durable).	*Aider à quelqu'un* (lui prêter une aide momentanée).
Changer.	*Changer une chose pour une autre.*	*Changer de pays, de résolution, de parti.*

XVIIe siècle, des constructions qui seraient condamnées aujourd'hui. Ex. : « Ils demandent *à boire et du tabac.* » (SÉVIGNÉ.) « On ne parle plus *de guerre et de partir.* » (*Id.*) « Elle sentit *son cœur se déchirer, et que sa fermeté commençait à* s'ébranler. » (RACINE.)

Vous voulez *que ce Dieu vous comble de bienfaits,*
Et *ne l'aimer jamais ?* (RACINE.)

1. HISTOIRE. — Cet emploi du verbe *faire* était très fréquent et très étendu au XVIIe siècle. On l'employait même avec les verbes actifs Exemple :

« Dieu vous comptera plus un verre d'eau donné en son nom que les rois *ne feront* jamais *tout votre sang répandu.* » (BOSSUET.)

2. HISTOIRE. — Cette distinction n'existait pas au XVIIe siècle, où le pronom était toujours complément direct. Ex. : On ne *la fera point dire* ce qu'elle ne dit pas. » (SÉVIGNÉ.)

Digitized by Google

Insulter. *Insulter quelqu'un* (l'outrager en paroles ou en actes).	*Insulter au malheur de quelqu'un* (manquer aux égards dus à ce malheur).
Croire. *Croire une chose* (la tenir pour vraie); *croire quelqu'un* (le tenir pour véridique).	*Croire à quelque chose* (avoir confiance en cette chose); *croire en Dieu* (croire à son existence).
Toucher. *Toucher une chose* (mettre la main sur une chose pour la palper).	*Toucher à une chose* (y porter légèrement la main, l'effleurer).

Remarque. — On peut ajouter à cette liste les verbes APPLAUDIR, ATTEINDRE, COMMANDER, COUCHER, COURIR, DESCENDRE, DRESSER, MANGER, MANQUER, PENSER, REMUER, SERVIR, SORTIR, SUPPLÉER, PASSER, TOURNER, TRAITER, etc.

On verra plus loin que ces verbes, en changeant d'emploi, changent en général d'auxiliaire.

§ **609.** Quelques verbes s'emploient à la fois comme verbes actifs, comme verbes neutres et comme verbes réfléchis. Ainsi le verbe *monter* peut s'employer comme verbe actif (*monter du foin au grenier*), comme verbe neutre (*monter sur un arbre*), comme verbe réfléchi (*la dépense se monte à une forte somme* [1].

1. HISTOIRE. — Presque tous les verbes français ont été primitivement employés tout à la fois comme actifs, neutres et réfléchis. C'est plus tard que l'un ou l'autre emploi a prévalu et que l'usage l'a imposé à l'exclusion des autres. C'est ainsi que *promener*, qui s'est employé comme verbe neutre (*j'ai été promener cette après-dinée*) (RACINE), ne s'emploie plus que comme verbe actif (*promener les chiens*) et comme verbe réfléchi (*se promener*). Au XVe siècle, on employait comme actifs des verbes qui sont aujourd'hui neutres: *attenter, bouger, consentir, croître, germer, pénétrer, plaider, répondre ;* comme neutres, des verbes qui sont aujourd'hui actifs: *contredire, inonder ;* ou réfléchis: *affaiblir, arrêter, désister, disputer, évader, fâcher, lamenter, plaindre, prononcer :* on employait comme réfléchis des verbes qui sont aujourd'hui neutres en ce sens : *s'apparaître* et *se disparaître, s'augmenter, se commencer, se diminuer, s'éclater, s'éclore ;* etc., etc. Une étude approfondie montre qu'il y avait généralement une étroite parenté entre l'usage latin et l'usage du XVIIe siècle.

Digitized by Google

IV. — DES PRONOMS COMPLÉMENTS DE VERBES RÉFLÉCHIS

§ **610**. En général, dans les verbes *essentiellement réfléchis*, le pronom qui précède immédiatement le verbe est complément direct. Il y a exception pour le verbe **s'arroger**.

Quant aux verbes *accidentellement réfléchis*, le pronom qui les précède immédiatement est tantôt complément direct, tantôt complément indirect. Exemples :

1° *Pronom complément direct.*

s'attacher à;	**s'ennuyer de;**	**se quereller;**
se confondre;	**se lasser;**	**se taire;**
s'éloigner;	**se louer de;**	**se troubler.**

2° *Pronom complément indirect.*

se donner	*un droit;*	**s'attacher** *quelqu'un;*
se disputer		**se rappeler** *une chose;*
se réserver		**s'imaginer** *des chimères.*

Le pronom est presque toujours complément indirect (Voir § 614) avec les verbes neutres qui deviennent accidentellement réfléchis. Exemples :

se nuire, s'entre-nuire;	**se plaire, se déplaire, se complaire;**
se parler ;	
se rire *de quelque chose :*	**se succéder.**

Cette différence est importante à retenir, particulièrement pour les règles d'accord du participe passé.

§ **611. Remarque I.** — Le verbe **disputer** ne s'emploie correctement que de deux manières : 1° comme verbe neutre. Ex. : *disputer d'une chose;* 2° comme verbe réfléchi, avec le pronom faisant fonction de complément indirect. Ex. : *se disputer une chose.*

Il faut donc éviter d'employer *se disputer* dans le sens de *avoir une querelle;* il faut dire *se quereller.*

Digitized by Google

§ **612. Rem. II.** — Les *verbes actifs*, devenant *réfléchis*, prennent quelquefois la signification passive. Ex. : Cela *se voit, s'entend, se lit, se remarque*, etc. (c'est-à-dire *est vu, entendu, lu, remarqué*) ; il ne *se parlera* plus de lui (c'est-à-dire *il ne sera plus parlé*).

Calypso ne pouvait *se consoler* du départ d'Ulysse. (FÉNELON.)
Il *se nomme* Ulysse. (*Id.*)[1]

§ 613. Rem. III. — **D'autres fois ils prennent un sens spécial, un peu détourné de leur signification ordinaire.**

En général le verbe actif indique le fait ou l'acte en lui-même ; le verbe réfléchi implique un retour vers le sujet, fait penser à lui, aux sentiments qui l'animent, à ses efforts, aux idées qu'il conçoit. Ainsi : *on* **aperçoit** *ce qui se montre, on* **s'aperçoit** *de ce qu'on remarque ;* **j'attends** *une lettre,* **je m'attends** *à un blâme ;* **j'étudie** *la grammaire,* **je m'étudie** *à bien parler.*

Il en est de même de *s'attaquer à, s'aviser de, se connaître à, s'étonner de, se louer de, se servir de, se tromper de, se taire de* ou *sur*, etc.

Il en est de même aussi des verbes neutres *se plaire à, se rire de*, etc.

§ **614. Rem. IV.** — Quelques verbes *neutres* semblent devenir *actifs*, en devenant *réfléchis*, ou du moins leur complément, au lieu d'être indirect comme dans *se plaire, se rire*, se présente sous forme de **complément direct. Exemples :**

aller,	*s'en aller* (*ils s'en sont allés*) ;
douter,	*se douter* (*ils se sont doutés*) ;
venir, revenir,	*s'en venir, s'en revenir* (*ils s'en sont venus*) ;
prévaloir,	*se prévaloir* (*ils se sont prévalus*) ;
mourir,	*se mourir* (ce verbe réfléchi n'est guère usité qu'au présent : *je me meurs*).

---

1. HISTOIRE. — Cet emploi des verbes réfléchis avec signification passive était très étendu au XVIIe siècle. On les trouve même, comme les verbes passifs, avec un complément indirect que marque la préposition *par*. Exemple. :

Quelques restes de feu, sous la cendre épandus,
D'un souffle haletant *par Baucis s'allumèrent*. (LA FONTAINE.)

Du reste, en latin, c'est toujours par la voix passive que seraient rendus les verbes réfléchis pris en ce sens.

Digitized by Google

§ **615. Rem. V.** — Enfin certains verbes réfléchis ont le sens réciproque, c'est-à-dire marquent une action que deux sujets font mutuellement l'un sur l'autre. Ex. : Ils *se sont donné* des coups. Ils *se sont querellés.*

4° *Observations sur l'emploi des temps considérés au mode indicatif.*

I. — PRÉSENT

§ **616.** Le **présent** en raison de sa définition ne devrait pouvoir s'appliquer qu'à l'instant même où l'on parle ; cependant il s'emploie quelquefois pour le *passé* et pour le *futur.* Ce tour donne plus de vivacité à la phrase en présentant l'action déjà faite ou encore à faire comme se faisant actuellement. Les vers suivants fournissent un exemple de ce double emploi du présent pour le passé et pour le futur :

Mais hier **il m'aborde,** *et, me tendant la main :*
Ah! monsieur, m'a-t-il dit, **je vous attends** *demain.*

(BOILEAU.)

II. — IMPARFAIT

§ **617.** L'**imparfait** s'emploie pour le *conditionnel présent* après la conjonction **si.** Ex. : *La terre,* **si elle était bien cultivée,** *nourrirait cent fois plus d'hommes qu'elle n'en nourrit.* » (FÉNELON.) — C'est comme s'il y avait : *dans le cas où elle serait bien cultivée*[1]...

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle on trouve le conditionnel maintenu après *si*, mais par suite d'une ellipse. Exemples :

Si ta haine m'envie un supplice trop doux,
Ou *si* d'un sang trop vil ta main *serait trempée,*
Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée. (RACINE.)

Phèdre veut dire à Hippolyte : *Si tu penses que ton épée serait trempée d'un sang trop vil.* De même Mariane, dans l'*Avare* de Molière, dit à Cléonte : « J'ai à vous dire que *si vous auriez* (c'est-à-dire *s'il est vrai que vous auriez*) de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins à vous voir mon beau-fils. »

Digitized by Google

§ **618**. L'*imparfait* s'emploie aussi quelquefois pour le *conditionnel passé*, ce qui donne plus de vivacité à la phrase. Exemples :

Si j'avais dit un mot, on vous **donnait** la mort. (VOLTAIRE.)
Pyrrhus **vivait** heureux, s'il eût pu l'écouter. (BOILEAU.)

(c'est-à-dire : *On vous eût donné la mort. Pyrrhus aurait vécu heureux.*)

III. — PARFAIT DÉFINI ET PARFAIT INDÉFINI

§ **619.** Le **parfait défini** indique seulement un temps entièrement écoulé ou des circonstances déterminées. Ex. : *Je le* **vis** *hier; je le* **vis** *la semaine dernière; je le* **vis** *l'année passée.*

Le *parfait indéfini* indique indifféremment un temps entièrement écoulé et une période de temps qui dure encore. Par exemple, on peut dire :

1° Temps entièrement écoulé.	2° Temps qui dure encore.
*Je l'***ai vu** *hier;*	*Je l'***ai vu** *aujourd'hui;*
*Je l'***ai vu** *la semaine dernière;*	*Je l'***ai vu** *cette semaine;*

ou, sans préciser une époque : *Je l'ai vu.*

§ **620.** Le *parfait indéfini* s'emploie pour le *futur antérieur*, quand on veut indiquer une action qui sera très prochainement terminée. Ex. : *Encore une minute, et j'***ai fini** (au lieu de : *j'aurai fini*).

IV. — FUTUR ET FUTUR ANTÉRIEUR

§ **621.** Le **futur** est quelquefois une formule adoucie du mode *impératif* (à la 2e personne). Ex. : *Vous* **irez** *en tel endroit; vous ne* **cesserez** *pas de m'importuner?*

Il s'emploie surtout pour les prescriptions, pour les règles de conduite :

Entre le pauvre et vous, *vous* **prendrez** Dieu pour juge.
(RACINE, *Athalie.*)

Digitized by Google

Le **futur antérieur** s'emploie pour le *parfait indéfini* quand on veut indiquer un fait d'une façon moins affirmative. Ex. : *Si vous n'avez pas compris, c'est que vous* **aurez** *mal* **écouté** (au lieu de : *c'est que vous avez mal écouté*)[1].

V. — DES AUXILIAIRES DANS LES TEMPS COMPOSÉS

§ **622.** Aux temps composés, les différents verbes prennent l'auxiliaire **avoir** pour indiquer l'action, l'auxiliaire **être** pour indiquer l'état.

Les **verbes actifs,** qui indiquent une action, ont l'auxiliaire *avoir.*

Les **verbes passifs,** qui indiquent toujours un état, se forment avec le verbe *être* suivi du participe passé[2].

Les **verbes réfléchis** prennent l'auxiliaire *être* à leurs temps composés; dans ces verbes, le sujet fait et subit l'action en même temps.

§ **623.** Parmi les **verbes neutres**, les uns se conjuguent toujours soit avec l'auxiliaire *avoir*, soit avec l'auxiliaire *être;* les autres prennent tantôt l'un, tantôt l'autre de ces auxiliaires.

Pour les verbes neutres qui n'admettent que l'auxiliaire **être**, c'est l'état qu'indiquent leurs temps composés. Ainsi

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, on met souvent, dans les phrases subordonnées :

1° Le futur où nous mettrions plutôt le présent. Ex. : « Je *reviendrai* voir le soir en quel état *elle sera.* » (MOLIÈRE.)

2° Le futur antérieur où nous mettrions plutôt le parfait indéfini. Ex. : « Lorsqu'on me trouvera morte, il n'y *aura* personne qui mette en doute que ce ne soit vous qui *m'aurez* tuée. » (MOLIÈRE.)

2. On peut observer que dans les verbes actifs et les verbes neutres, c'est en réalité le *participe* qui indique le *temps passé ;* l'auxiliaire ne marque que les périodes du passé dans leur rapport les unes avec les autres.

Dans les verbes passifs au contraire, c'est *l'auxiliaire* qui marque *le temps.*

Digitized by Google

quand on dit : « *Il* **est** *allé, arrivé, venu,* » l'acte est accompli, il n'y a plus qu'un état [1].

Pour les verbes neutres qui admettent les deux auxiliaires *avoir* et *être*, les temps conjugués avec l'auxiliaire **avoir** indiquent l'*action ;* ceux qui ont l'auxiliaire **être** indiquent l'*état*, le *résultat* ou le *fait accompli.* Ex. :

1° avec *avoir.*	2° avec *être.*
Cesser. *Les chants* **avaient cessé.** (RAYNOUARD.)	*Et du Dieu d'Israël les fêtes* **sont cessées.** (RACINE.)
Demeurer. *J'ai* **demeuré** *captif en Égypte.* (FÉNELON.)	*Il ne lui* **est** *pas* **demeuré** *de quoi se faire enterrer.* (LA BRUYÈRE.)
Échapper. *L'un des coupables* **a échappé** *à la gendarmerie.* (*Dict. Acad.*).	*Ce voleur* **est échappé** *de prison.* (*Dict. Acad.*)
Passer. *Madame* **a passé** *du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs.* (BOSSUET.)	*Il y a une heure que la voiture* **est passée.** *Cela* **est passé** *de mode.*

Il en est de même pour les verbes ACCOURIR, APPARAÎTRE, DISPARAÎTRE, DESCENDRE, SORTIR, etc.

§ 624. Remarque I. — Quelquefois la différence d'auxiliaire indique une différence de sens encore plus marquée : par exemple, pour le verbe *convenir* :

Cette maison *m'a convenu* (c'est-à-dire *m'a plu*).	C'est une chose qui *est convenue* (c'est-à-dire *conclue*) entre nous.

Rem. II. — Les verbes qui s'emploient comme actifs et comme neutres prennent l'auxiliaire **avoir** dans le premier sens, l'auxiliaire **être** dans le second. Exemples :

---

1. Tout au contraire, le verbe *être*, ayant à son parfait indéfini l'auxiliaire *avoir*, devient à ce temps presque synonyme du verbe *aller*. Ex. : « Lui-même, il *avait été* reconnaître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein. » (BOSSUET.) — Le verbe *être* s'est aussi employé au parfait défini dans le sens du verbe *aller*. Ex.

Il *fut* jusques à Rome implorer le Sénat. (CORNEILLE.)

Cette tournure a vieilli, mais elle est encore admise par l'Académie.

Digitized by Google

On *a descendu* les tableaux ;	Les tableaux *sont descendus ;*
Il *a échoué* sa barque ;	La barque *était échouée ;*
On *a sorti* les enfants ;	Les enfants *sont-ils sortis?*

5° *Observations sur l'emploi des modes personnels.*

I. — INDICATIF ET SUBJONCTIF

§ **625.** L'**indicatif** énonce un fait ou un jugement d'une manière positive et formelle ; le **subjonctif** l'exprime d'une manière plus vague et en général avec une idée de doute : Ex. : *Il* **peut** *venir* (indicatif). *Je doute qu'il* **puisse** *venir* (subjonctif).

En conséquence, le subjonctif ne s'emploie pas, d'ordinaire, dans les propositions principales.

§ **626.** Il y a exception :

1° Dans les prières ou dans les exclamations où l'on trouve le subjonctif avec la conjonction *que*. Ex. : **Que** *votre volonté* **soit faite !**

Moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence ! (RACINE.)

2° Dans les formules de souhait, d'imprécation, de concession, d'indignation. Exemples :

Fasse le ciel, Dieu **veuille** que... **Puisse** ce vœu s'accomplir !

Qui m'aime, me **suive. Comprenne** qui pourra.

Tombe sur moi le ciel pourvu que je me venge.

(CORNEILLE.)

Périsse le Troyen auteur de nos alarmes ! (RACINE.)

3° Pour le verbe *savoir* dans les locutions suivantes : *Je ne* **sache** *pas que... Je ne* **sache** *personne qui...* Dans ces locutions, le subjonctif exprime la pensée d'une manière moins affirmative que l'indicatif : *Je ne sais.*

Le subjonctif du même verbe marque la même nuance

Digitized by Google

dans la locution : *que je sache.* Ex. : *Il n'est pas arrivé,* **que je sache**[1].

§ **627.** Dans les propositions subordonnées, on n'emploie l'indicatif qu'autant que le fait ou le jugement exprimé par le verbe est énoncé d'une manière positive; dans le cas contraire, on met le subjonctif. Exemples :

1° *Indicatif* dans les propositions subordonnées :		2° *Subjonctif* dans les propositions subordonnées :	
Je crois *je sais* *je suppose* *je me doute* *je prétends* *je dis* *il est certain*	qu'il **viendra.**	*Je ne crois pas* *je ne suppose pas* *je ne dis pas* *je ne prétends pas* *je doute* *je suis étonné* *il n'est pas certain*	qu'il **vienne.**

Selon qu'il y a affirmation ou doute, on met l'indicatif ou le subjonctif après le même verbe ou le même adjectif. Exemples :

Il est vrai qu'il **s'est** *bien* **battu.**	*Est-il vrai qu'il* **se soit** *bien* **battu?**
*Il prétend qu'***on obéira.**	*Je prétends que* **l'on obéisse.**
*Je suis d'avis qu'***il doit** *partir* (on affirme ou l'on croit que la chose est ou sera).	*Je suis d'avis qu'***il parte** (on ne sait au juste si la chose est ou sera).

On trouve ces deux modes alternativement dans une même phrase :

Les soldats criaient qu'on les **menât** au combat; qu'**ils voulaient** venger la mort de leur père, de leur général; qu'**on** les **laissât** faire; qu'**ils étaient** furieux. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Dans cette phrase, ce que les soldats affirment est mis

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE — Cette construction directe du subjonctif, sans la conjonction *que*, est un souvenir du latin. Ex. : Sextius non venit, *quod sciam.* (CICÉRON.) Elle est fort commune au XVIe et au XVIIe siècle :

Les dieux *daignent* surtout prendre soin de vos jours ! (RACINE.)

Digitized by Google

à l'indicatif; ce qu'ils demandent, ignorant si cela leur sera accordé, par conséquent avec doute, est au subjonctif [1].

§ **628.** En conséquence de la règle exprimée plus haut, le subjonctif se met :

I. — Après les verbes accompagnés d'une négation ou conjugués sous la forme interrogative, et qui expriment une idée d'incertitude. Ex. : *On ne me persuadera pas qu'***il** *en* **soit** *ainsi. Croyez-vous qu'***il** *en* **soit** *ainsi?*

II. — Après les verbes ou les adjectifs exprimant un mouvement de l'âme, un ordre, une défense, un désir, une obligation, une crainte, un doute, une cause, etc. Ex. : *Je veux qu'***on obéisse**; *je défends que l'***on sorte**; *je désire, il faut qu'***il vienne**. *Je crains qu'il ne* **parte**. *Je doute qu'il en* **soit** *ainsi. Je suis content qu'***il ait réussi**.

III. — Après les conjonctions, locutions conjonctives et pronoms conjonctifs qui suivent :

à condition que,	**jusqu'à ce que,**	**quoique,**
à moins que,	**loin que,**	**sans que,**
afin que,	**non que,**	**si peu que,**
au cas que,	**pour peu que,**	**si... que** (*signifiant*
avant que,	**pour que,**	**quelque... que),**
bien que,	**pourvu que,**	**si tant est que,**
de crainte que,	**quel que,**	**soit que,**
de peur que,	**quelque... que,**	**supposé que,**
en cas que,	**qui que,**	etc.[2]
encore que,	**quoi que,**	

1. Histoire. — L'emploi de l'indicatif et du subjonctif est une des difficultés de la langue française, comme de la langue latine. Aussi l'emploi de ces deux modes nous étonne-t-il souvent chez les écrivains du XVIe siècle, du XVIIe et même du XVIIIe siècle. Ils mettent l'indicatif où nous mettrions le subjonctif et, au contraire, le subjonctif où nous mettrions maintenant l'indicatif ou le conditionnel.

2. Après *tout que*, locution qui indique une affirmation et marque un fait précis, l'Académie n'admet que l'indicatif. (Ex. : *tout sage qu'il est, tout blessé qu'il était*). Il faut remarquer cependant que beaucoup

Digitized by Google

§ **629.** IV. — On met, suivant le sens, tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif avec les conjonctions suivantes :

de manière que,	**en sorte que,**	**si ce n'est que,**
de sorte que,	**jusqu'à ce que,**	**tellement que.**

1° On met l'indicatif pour indiquer quelque chose de positif ou un fait accompli. Ex. : *Il a fait en sorte qu'on* **a été** *content de lui.*

2° On met le subjonctif pour indiquer un fait dont l'accomplissement n'a rien de certain (ce qui a toujours lieu si on parle d'un fait à venir). Ex. : *Faites en sorte qu'***on soit** *content de vous.*

On met encore le subjonctif après la locution *ce n'est pas que*, parce qu'elle indique un doute. Ex. : *Ce n'est pas que* **je veuille** *vous faire des reproches.*

§ **630.** V. — L'adjectif conjonctif **tel que** est suivi, selon le sens, tantôt du subjonctif, tantôt de l'indicatif. Ex. :

Ayez une conduite *telle qu'***on** vous **applaudisse** (fait à venir, incertain).	Sa conduite a été *telle que* tout le monde l'**a applaudi** (affirmation d'un fait).

631. VI. — Dans certaines propositions subordonnées où le verbe indique une cause, ce verbe peut être uni à la phrase principale par la conjonction *que* ou la conjonction *de ce que*. Après **que**, le verbe de la proposition subordonnée présentant le fait d'une manière générale et vague se met au subjonctif. Après **de ce que**, il se met à l'indicatif, car il énonce le fait comme certain et positif. Exemples :

Il se plaint *qu'*on **l'ait insulté.**	Il se plaint *de ce qu'*on l'**a insulté.**
Je suis heureux *qu'***il ait réussi.**	Je suis heureux *de ce qu'***il a réussi.**

---

d'écrivains modernes prenant *tout que* comme synonyme de *si que* emploient le subjonctif avec cette locution conjonctive. Ils ne sont pas à imiter.

Digitized by Google

632. VII. — De même le subjonctif se met après les pronoms et adverbes conjonctifs quand la phrase exprime un doute, une crainte, un souhait, une tendance vers un but. Ex. : *Indiquez-moi un endroit où* **je puisse** *me reposer.* Si l'on voulait parler d'une manière affirmative, on dirait : *Je connais un endroit où* **je puis** *me reposer.*

La négation et l'interrogation entraînent ordinairement le subjonctif après les pronoms conjonctifs. Ex. : *Connaissez-vous un homme qui* **soit** *complètement heureux ?*[1]

633. VIII. — Après les superlatifs suivis de *qui* et les locutions **le seul qui, le premier qui, le dernier qui,** on met généralement le subjonctif, si l'on énonce un simple jugement soumis à doute ou à contestation, et l'indicatif, si l'on énonce un fait positif et formel. Exemples :

1° Subjonctif.	2° Indicatif.
C'est la seule chose qui **dépende** *de moi.* (ACAD.)	*C'est la seule loi qu'il* **faut** *suivre.* (ACAD.)

La phrase suivante présente les deux modes employés dans une même phrase :

« *Les évêques exerçaient au* VIe *siècle la seule magistrature qui* **demeurât** *debout au milieu de la société bouleversée, magistrature, à coup sûr, la plus périlleuse qui* **fut** *jamais.* » (GUIZOT.)

II. — IMPÉRATIF

§ **634.** L'**impératif** n'ayant pas de 1re personne du singulier, on emploie, pour remplacer cette personne, soit la seconde personne du singulier soit la première personne du pluriel. Exemples :

Rentre en toi-même, Octave, et **cesse** de te plaindre.
(CORNEILLE, *Cinna.*)

Soyons indigne sœur d'un si généreux frère.
(CORNEILLE, *Horace.*)

---

1. ORIGINES LATINES. — C'est la construction latine de *qui* avec le subjonctif, équivalant à *ut is.* EX. : *Ranæ regem petiere... Qui disso-*

Digitized by Google

Remarque. — L'impératif s'emploie quelquefois pour indiquer, non un commandement, mais une supposition. Exemple :

Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement,
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

(LA FONTAINE.)

III. — CONDITIONNEL

§ **635.** Le **conditionnel** s'emploie d'ordinaire dans une proposition principale, avant ou après une proposition subordonnée formée par un *si* conditionnel. Ex. : **J'irais** *si je pouvais ; si je pouvais*, **j'irais.**

Dans les phrases comme celle-ci : **Je voudrais** *être écouté*, la pensée complète serait : *Je voudrais, si je le pouvais, être écouté.*

§ **636.** Le conditionnel s'emploie quelquefois dans certaines phrases exclamatives exprimant l'étonnement, l'indignation. Exemple :

Moi, **je m'arrêterais** à de vaines menaces ! (RACINE.)

§ **637.** Dans certaines propositions indiquant une supposition, on exprime, comme dans la conjugaison interrogative, le pronom personnel après le conditionnel. Ex. : *Cela* **serait-il** ou **fût-il** *vrai, ce n'est pas bon à dire* [1].

§ **638.** Le conditionnel s'emploie surtout dans les pro-

---

lutos mores vi compesceret (PHÈDRE.) Les grenouilles demandèrent un roi *qui réprimât* par la force le désordre des mœurs.

1. HISTOIRE. — L'imparfait du subjonctif, ainsi construit sans *que*, et précédant son sujet, est en réalité une seconde forme de conditionnel. Nous n'avons aujourd'hui de seconde forme de conditionnel que pour le parfait indéfini (*j'eusse aimé*). Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, il y en avait, pour le présent, une seconde dont les formes se confondaient avec celles de l'imparfait du subjonctif. Ex. : « Vous *dussiez* avoir honte. » (BOISROBERT.)

Un mot seul, un souhait *dût* l'avoir emporté. (CORNEILLE.)

Digitized by Google

positions principales ; mais il peut aussi se mettre dans les propositions subordonnées :

1° Après un verbe à un temps du passé. Ex. : *Je savais qu'il* **viendrait**.

2° Après les verbes indiquant supposition. Ex. : *On dit que les choses* **se seraient passées** *ainsi, mais on n'en est pas certain.*

Remarque. — On peut rapprocher de ce dernier exemple l'emploi fréquent du conditionnel dans des propositions où l'on exprime la pensée d'un autre sans le faire parler directement. Ex. : *A l'entendre, il* **serait venu** *hier et* **aurait manifesté** *le regret de ne vous avoir pas rencontré*[1].

6° *Correspondance entre les temps et les modes.*

§ **639.** Dans *les propositions subordonnées,* les temps et les modes des verbes sont en général déterminés par le verbe de la *proposition principale.*

I. — CORRESPONDANCE DES TEMPS DE L'INDICATIF

§ **640.** On ne peut donner de règles précises pour la correspondance des temps de l'indicatif entre eux. Il faut se borner aux remarques principales.

Lorsqu'un des verbes énonciatifs *dire, croire, affirmer,* suivi de la conjonction *que* et d'un autre verbe, se trouve à un des temps du passé, deux cas se présentent :

1° Quand le second verbe exprime une action également passée et qui se rapporte au même temps que l'action exprimée par le premier, on met ce second verbe à **l'imparfait** ou au **plus-que-parfait**. Exemples :

---

1. HISTOIRE ET ORIGINES LATINES. — Au XVIIe siècle, un conditionnel pouvait dépendre d'un autre conditionnel. Ex. : « Je dirais hautement que tu en *aurais* menti. » (MOLIÈRE.)

Le conditionnel, qui représente, en français, l'imparfait du subjonctif latin, se mettait souvent aussi, au XVIIe siècle, dans des constructions où se serait mis cet imparfait. Ex. : « Je ne vous écrivais point, attendant que ce messager *partirait*. » (MALHERBE.)

Digitized by Google

On m'affirmait
on m'affirma
on m'a affirmé
on m'avait affirmé
} *que vous* **travailliez,**
que vous vous **étiez enfermé**
pour travailler.

2° Quand le second verbe exprime une chose également vraie dans tous les temps, ou bien une action présente, on met, en général, le second verbe au présent. Exemples :

J'affirmais
j'affirmai
j'ai affirmé
j'avais affirmé
} *que vous* **êtes** *malade;*
que Dieu **voit** *tout,* **entend** *tout;*
que contentement **passe** *richesse.*

Remarque. — Cette dernière règle, toutefois, n'est pas absolue; souvent le verbe de la proposition subordonnée peut se mettre à un temps passé, comme celui de la proposition principale. Ex. : *Antonin avait appris à son fils Marc-Aurèle qu'il* **valait** *mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis.* (BOSSUET.)

II. — CORRESPONDANCE DES TEMPS DU SUBJONCTIF AVEC CEUX DE L'INDICATIF

§ **641.** Pour la correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif, les règles générales sont les suivantes :

1° Si le premier verbe est au présent ou au futur, le second se met au présent du subjonctif. Ex. : *Je veux, je voudrai* qu'il **obéisse.**

Exception. — Le second verbe se met au passé, quand il exprime une action ayant précédé celle du premier verbe. Ex. : *Je crains qu'il ne* **soit parti,** ou quand l'action marquée par ce second verbe dépend d'une condition exprimée ou sous-entendue. Ex. : *Je ne crois*

Digitized by Google

pas qu'il **osât** *venir, si on le lui défendait. Je ne crois pas qu'il* **eût osé** *venir, si on le lui avait défendu*[1].

2° Si le premier verbe est à un des temps du passé ou bien au conditionnel (mode qui est assimilé à un temps passé), le second verbe se met à l'imparfait du subjonctif; il se met au plus-que-parfait du subjonctif quand l'action du second verbe a dû précéder celle du premier. Exemples :

J'ordonnais *j'ordonnai* *j'ai ordonné* *j'avais ordonné* *j'ordonnerais* *j'aurais ordonné*	qu'il **vînt.**	*J'ordonnais* *j'ordonnai* *j'ai ordonné* *j'avais ordonné* *j'ordonnerais* *j'aurais ordonné*	qu'il **fût venu**[3].

§ **642. Remarque I.** — Il peut y avoir dans le subjonctif présent une idée de futur. Ex. : *Je ne crois pas qu'il* **sorte**. Cette phrase équivaut à : *Sortira-t-il? je ne le crois pas.*

§ **643. Rem. II.** — Le présent du subjonctif peut se mettre après un des temps du passé, s'il sert à exprimer une vérité générale, ou une chose qui puisse exister dans tous les temps. Ex. : *La liberté a été donnée à l'homme pour qu'*il **fasse** *le bien.*

---

1. Au XVIIe siècle, on employait très souvent l'imparfait du subjonctif dans des phrases où il y avait une idée de condition sous-entendue. Ainsi, par exemple, dans ce vers de Racine (*Andromaque*, I, IV) :

On craint qu'il n'*essuyât* les larmes de sa mère.

La pensée complète est : « *S'il vivait*, il pourrait essuyer les larmes de sa mère : c'est ce que l'on craint. » De même, dans Mme de Sévigné : « J'écrirois à l'évêque d'Autun; mais je crains qu'il ne me *remît* à son retour. » De même encore dans Racine (*Athalie*, I, II)

Abner, quoiqu'on se *pût* assurer sur sa foi,
Ne sait pas même encor si nous avons un roi.

2. HISTOIRE. — Au lieu de l'imparfait du subjonctif mis en corrélation avec un temps du passé, on trouve au XVIIe siècle, le parfait ou le plus-que-parfait du subjonctif. Ex. : « Le roi n'a pas voulu que la reine *soit allée* à Poissy. » (SÉVIGNÉ.) « Si Babylone eût pu croire qu'elle *eût été* périssable comme toutes les choses du monde... » (BOSSUET.)

Après un présent représentant un passé (Voir § 616), on trouve parfois l'imparfait du subjonctif. Ex. : « Ulysse est reçu en roi, sans qu'on *le connût*. » (RACINE.)

Digitized by Google

§ **644. Rem. III.** — Dans la correspondance des temps passés, on met :

1° L'*imparfait* du subjonctif, si l'action exprimée par le second verbe est passée, présente ou future. Ex. : *Il s'en est fallu de peu que* **je partisse** (action passée); *vous avez voulu que* **je fusse** *près de vous* (action présente); *je désirais que* **l'on travaillât** *davantage* (action future).

2° Le *plus-que-parfait* du subjonctif, seulement si l'action est passée par rapport à l'action du verbe principal, déjà passée elle-même. Ex. : *Je ne savais pas que* **vous eussiez été trompé**.

§ **645. Rem. IV.** — Le *conditionnel* se met pour le *futur* dans les propositions subordonnées, quand le verbe de la proposition principale est à un des temps du passé et qu'il y a quelque doute dans l'esprit. Ex. : *Je voulais voir* **s'il viendrait**; *je croyais qu'*il **viendrait**[1].

CHAPITRE VI

SUITE DE LA SYNTAXE DU VERBE

Observations sur l'emploi des modes impersonnels

I. — INFINITIF

§ **646. L'infinitif** peut être considéré comme **nom verbal** et comme **mode.**

Comme *nom verbal*, c'est-à-dire employé substantivement, il peut quelquefois être précédé de l'article, et peut toujours servir de sujet ou de complément.

---

1. En réalité, dans une proposition subordonnée, tous les temps du subjonctif peuvent s'employer, quel que soit le temps du verbe de la proposition principale. Le temps du verbe de la proposition subordonnée peut dépendre de l'idée de présent, de passé ou de futur que l'on veut exprimer. De là cette règle donnée par M. Guérard : « Voyez à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel, vous mettriez le second verbe, si la phrase exigeait l'indicatif ou le conditionnel, et mettez le temps correspondant du mode subjonctif. »

Digitized by Google

Comme *mode*, il a des temps, des compléments directs et indirects, et peut former des propositions.

1° INFINITIF EMPLOYÉ COMME SUJET ET COMME COMPLÉMENT

§ **647.** Quelques infinitifs en français sont de véritables substantifs, pouvant être accompagnés d'articles et d'adjectifs, et pouvant se mettre au pluriel. Ex. : Le **lever**, le **coucher**; le **boire** et le **manger**; *un grand* **pouvoir**; des **déjeuners**, des **devoirs**[1].

§ **648.** L'infinitif peut servir de *sujet*[2] ou *d'attribut* à une proposition. Ex. : **Mentir** *est chose honteuse.* **Souffler** *n'est pas jouer.*

Remarque. — L'infinitif, sujet des propositions impersonnelles, est en général accompagné de la préposition *de* qui dans ce cas est purement explétive (Voir § 774). Ex. : *Il est utile* **d'agir** *ainsi.* — *Le plus sûr est* **de parler**[3].

---

1. HISTOIRE. — Ces infinitifs, pris substantivement, sont tous masculins. C'est un souvenir de l'ancienne construction grecque de l'infinitif avec l'article neutre (τὸ πίνειν, *le boire*), qui trahit une origine savante. La langue tend à diminuer le nombre de ces infinitifs pris substantivement, si fréquents au XVIIe siècle (le grand *lever*, le petit *coucher* du roi, etc.). On considère comme une hardiesse le mot de La Fontaine :

Vendre *le dormir*
Comme *le manger* et *le boire.*

L'orthographe même a plusieurs fois achevé cette distinction entre l'infinitif et le substantif. Ainsi nous écrivons un *démêlé* tandis qu'au temps de Vaugelas on écrivait un *démêler*. D'autres fois, par suite de la désuétude du verbe, le souvenir de l'infinitif s'est effacé, par exemple pour *loisir* et *plaisir*. — *Loisir* est l'infinitif d'un vieux verbe qui signifiait *avoir le temps* (du latin *licere*) ; *plaisir*, l'infinitif du vieux verbe qui signifiait *plaire* (du latin *placere*). (Voir INTROD. § 43.)

2. HISTOIRE. — Après deux infinitifs, Mme de Sévigné met le verbe au pluriel : « *Lire vos lettres* et *vous écrire font* la première affaire de ma vie. »

3. HISTOIRE. — L'emploi de la préposition *de* avec l'infinitif sujet était encore plus étendu au XVIIe siècle. Ex. :

Mais à l'ambition *d'opposer* la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence. (BOILEAU.)

Digitized by Google

§ **649.** L'infinitif sert souvent de *complément*, et il a lui-même des compléments directs et indirects. Ex. : *Nous voulons* **adresser** *des lettres à nos parents.*

§ **650.** L'infinitif complément peut être uni par des prépositions à des substantifs, à des adjectifs ou à des verbes. Ex. : *Le plaisir* **de voyager.** — *Capable* **de réussir.** — *Il aime* **à jouer**[1].

§ **651.** L'infinitif construit avec une préposition et formant une proposition subordonnée doit se rapporter au sujet, à un des compléments, ou à quelque mot sous-entendu qui sert de sujet. Ex. : *L'homme est né* **pour travailler.** — *On lui a donné l'ordre* **de partir.** — *Cela va* **sans dire** (c'est-à-dire *sans qu'***on** *le dise*)[2].

§ **652.** Il ne faut pas qu'il y ait équivoque, c'est-à-dire doute sur la relation de l'infinitif avec le sujet ou avec un des compléments. La relation avec le sujet prime toute

---

1. Origines latines et histoire. — La langue latine n'employait l'infinitif que comme complément direct (*amat ludere*). Mais les *gérondifs*, qui ne sont en réalité que des *cas* de l'infinitif, y suppléaient pour le génitif, le datif et l'accusatif avec *ad*. Le français se servit d'abord de l'infinitif autant que les Latins de l'infinitif et des gérondifs. Mais à mesure que la langue française s'éloigna de ses origines, l'infinitif s'employa plus comme *mode* et moins comme *nom verbal*. Aussi trouve-t-on au XVIIe siècle plusieurs emplois de l'infinitif avec des prépositions, lesquels ne seraient pas acceptés aujourd'hui et seraient remplacés par d'autres tournures. Ex. .

Il vit que son salut
Dépendait de lui plaire, et bientôt il lui plut. (Racine.)

Nous dirions : *dépendait de la manière dont il lui plairait.*

« Il repoussa l'injure *par lui dire*. » (Sévigné.)

Nous dirions : *en lui disant.*

2. Histoire. — Au XVIIe siècle, on trouve l'infinitif employé avec une préposition dans des constructions où il se rapporte au complément et qui nous paraîtraient obscures : « Elle me touche assez *pour* m'en charger moi-même. » (Molière.) Nous dirions : *pour que je m'en charge.*

L'emploi de l'infinitif se rapportant à un mot sous-entendu ou à un complément est surtout fréquent avec la préposition *à* ; au XVIIe siè-

Digitized by Google

autre. Ainsi, dans cette phrase: « *Je les ai vus avant de partir* », ces mots, *avant de partir*, ne peuvent se rapporter qu'au sujet. Si l'on veut parler du départ de *ceux qui ont été vus*, il faut dire aujourd'hui : « Je les ai vus *avant qu'ils partissent* ou *avant leur départ* » [1].

§ **653**. L'infinitif peut aussi se construire immédiatement après certains verbes que l'usage apprendra. Tels sont les suivants :

Aller,	**désirer,**	**laisser,**
compter,	**devoir,**	**paraître,**
daigner,	**faire,**	**vouloir,** etc.

Ex. : *Nous allons* **nous promener**. *Nous désirons* **marcher**. *Nous voulons* **réussir**.

§ **654**. Certaines nuances de sens peuvent être marquées par l'infinitif, suivant qu'il est construit immédiatement après un verbe ou qu'il est joint à ce verbe par

---

cle, il était plus fréquent encore et on trouve l'infinitif ainsi construit dans des cas où nous emploierions les conjonctions :

1° *parce que, en ce que :*

La place m'est heureuse *à vous y rencontrer*. (Molière.)

2° *afin que, pour que :*

Mais Dieu, dont il ne faut jamais se défier,
Nous donne cet exemple *à vous fortifier*. (Corneille.)

3° *lorsque* :

L'allégresse du cœur s'augmente *à la répandre*. (Molière.)

Avec les prépositions *de, pour, après*, l'infinitif s'emploie de même encore aujourd'hui dans diverses significations que l'usage apprendra.

1. Histoire. — Les écrivains du XVIIe siècle ne faisaient jamais difficulté d'user de l'infinitif. C'est parce qu'il n'y a nulle équivoque dans la pensée, que Racine a pu dire :

Je ne l'y conduisais que *pour être immolée*.

« Le public m'a été trop favorable *pour m'embarrasser* du chagrin particulier de deux ou trois personnes. »

C'est-à-dire *pour qu'elle fût immolée ; pour que je m'embarrassasse*, etc. De même :

Je tremble qu'Athalie, *à ne vous rien cacher*,
Vous-même de ces lieux vous faisant arracher
N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes. (Racine.)

Digitized by Google

une préposition. Ainsi : *Il ne fait qu'entrer et sortir* signifie *il entre et sort sans cesse*, tandis que : *Il ne fait que de sortir* signifie *il vient de sortir* [1].

2° TEMPS DE L'INFINITIF

§ **655.** 1. L'*infinitif* dit **présent** s'emploie pour le présent, l'imparfait et le futur. Exemples :

Il croit, *il croyait*, *il pense* ou *il espère* } **arriver**, c.-à-d. { *qu'il arrive ;* *qu'il arrivait ;* *qu'il arrivera.*

2. L'infinitif présent ne suffit pas toujours pour marquer l'idée du futur : cette idée est plus distinctement exprimée par l'addition du verbe **devoir**, qui remplit alors l'office d'auxiliaire. Ex. : *Voilà ce que je crois* **devoir** *arriver.*

3. L'infinitif du parfait indéfini a le sens de ce temps et du plus-que-parfait. Exemples :

Il croit, *Il croyait* } **l'avoir fait**, c.-à-d. { *qu'il l'a fait ;* *qu'il l'avait fait.*

3° PROPOSITIONS INFINITIVES

§ **656.** Les verbes à l'infinitif peuvent former de véritables propositions, dites **propositions infinitives**. Ces propositions sont, en général, dépendantes ou subordonnées : mais elles peuvent aussi être indépendantes.

1. — *Propositions infinitives dépendantes.*

§ **657.** Les plus communes, parmi les propositions infinitives dépendantes, sont celles où l'infinitif tient lieu d'une proposition subordonnée commençant par la conjonction *que*.

---

1. **Remarque.** — Avec quelques verbes, il n'y a pas de différence de sens appréciable suivant que l'infinitif est construit ou non avec une préposition. Ex. : *Il souhaite réussir* et *il souhaite de réussir*.

Digitized by Google

Dans ces sortes de propositions, le sujet peut être le même que celui de la proposition principale, ou en être distinct.

1° Même sujet. Ex. : *Il pensé* **partir** *bientôt* (équivalant à deux propositions : 1. Proposition principale : *il pense ;* — 2. Proposition subordonnée : *qu'il partira*).

2° Sujet distinct. Ex. : *Je vois le moment du départ* **approcher.** (1. Proposition principale : *je vois* ; — 2. Proposition subordonnée : *que le moment du départ approche.*)[1]

§ **658. Remarque I.** — Quand l'infinitif a un sujet distinct de l'autre verbe, ce sujet se met quelquefois, par inversion, après le verbe, mais seulement quand le verbe à l'infinitif est neutre ou employé comme tel. Ex. : *J'ai entendu chanter* **cette personne.**

§ **659. Rem. II.** — Des propositions infinitives de ce genre sont formées par le verbe *faire*. Ex. : *Il a fait fuir* **l'ennemi.** — *J'ai fait sortir* **ces personnes.**

§ **660. Rem. III.** — Le pronom *que*, appartenant à une proposition infinitive, amenée par des verbes qui signifient *penser* ou *dire* (*croire*, *affirmer*, etc)., peut être sujet ou complément direct de cette proposition. Exemples :

1° **Que** sujet : *Les choses* **qu'***il affirmait avoir eu lieu de cette façon, se sont passées autrement.*

---

1. Histoire. — La construction de l'infinitif avec un sujet distinct de celui de la proposition principale, est aujourd'hui fort restreinte, et réduite aux propositions dépendant des verbes *voir*, *sentir*, *entendre*, etc. Au XVIe siècle, au contraire, par souvenir de la proposition infinitive latine, cette construction était très fréquente et on la trouvait après les verbes *estimer*, *connaître*, *soutenir*, et beaucoup d'autres. « Il estimoit *estre chose nécessaire* de maintenir sa ville pure et nette des mœurs et façons de faire estrangères. » (Amyot.) « Il estimoit la *table estre l'un des principaux moyens* d'engendrer amitié entre les hommes. » (*Id.*) « Les cruautés qu'*on le dit avoir exercées* contre nous. » (Montaigne.) « Disant les *causes estre justes*. — Estimant la *gloire estre sienne*. — Il lui sembloit *le roy estre affaibli*. — J'ai connu *beaucoup de gens s'y trouver empeschez*. » (Comines.) « Je *la* soutiendrai *estre telle*. » (Marot.) « Cuides-tu ces ouvrages *estre recelés* es esprits éternels ? » (Rabelais.)

Digitized by Google

2° **Que** complément : *Les richesses* **que** *l'avare croit posséder le possèdent.*

§ **661. Rem. IV.** — Après les verbes *croire* et *dire*, on sous-entend quelquefois l'infinitif du verbe *être*. Exemple :

On croyait / On disait \ les ennemis à cinquante lieues de là.

§ **662. Rem. V.** — Quelquefois le sujet est omis. Ex. : *J'ai vu démolir cette maison. Laissez-vous fléchir.* D'autres fois, le nom ou le pronom qui exprime le sujet, *l'agent*, est précédé d'une des prépositions *par*, *de*, *à*. Exemples :

Il se sentit frapper *par un bâton.*
De ses bras innocents je me sentis presser. (RACINE.)
J'ai entendu dire *à votre frère* que vous viendrez.

§ **663. Rem. VI.** Dans cette dernière construction, l'infinitif équivaut à un infinitif passif, et après le verbe *voir* et *sentir*, il peut être souvent remplacé par un participe passé. Ainsi on peut dire : *J'ai vu* **attaquer** *la ville par les soldats*, et : *J'ai vu la ville* **attaquée** *par les soldats.* Mais on doit remarquer une différence de sens entre ces deux phrases : dans la première l'attention se porte sur les soldats, dans la seconde elle se porte plus particulièrement sur la ville.

§ **664. Rem. VII.** — Après les verbes *laisser*, *voir*, *entendre*, *faire*, etc., l'infinitif se construit :

1° Sans préposition et avec le pronom complément direct, si c'est un infinitif de verbe intransitif ou employé intransitivement ; 2° avec la préposition *à* ou un pronom complément indirect, si c'est un infinitif de verbe transitif. Ex. :

1° *sans préposition* :	2° avec préposition :
Je *l'ai* vu tomber ; *je l'ai entendu, fait, laissé* parler.	Je me souviens des choses que *je lui ai entendu faire, laissé dire*[1].

1. HISTOIRE. — Dans le second cas, la préposition *à* marque le complément indirect du verbe *laisser*. Mais, au XVIIe siècle, l'infinitif des verbes transitifs, après ces verbes, surtout après le verbe *laisser*, était souvent suivi de la préposition *à ;* et cette construction équiva-

Digitized by Google

§ **665. Rem. VIII.** — Les verbes réfléchis à l'infinitif après le verbe *faire*, perdent leur pronom complément. Ex. : *Je l'ai fait* **taire**[1].

II. — *Propositions infinitives indépendantes.*

§ **666.** L'infinitif s'emploie d'une manière indépendante c'est-à-dire sans être subordonné à aucun verbe exprimé antérieurement : **1°** dans les propositions *interrogatives* directes ou indirectes ; **2°** dans les propositions *exclamatives ;* **3°** dans les propositions *narratives* (il est alors précédé de la préposition *de*) ; **4°** dans certaines propositions *impératives* du style des affaires. Exemples :

1. Que **faire?** Je ne savais que **faire.**
2. Eh quoi! m'**abandonner** ainsi! Me **trahir**! [2]
3. Ainsi dit le renard ; et flatteurs d'**applaudir** [3].

(La Fontaine.)

4. **Faire** ceci, **écrire** à monsieur un tel, etc.[4]

---

lait au passif suivi de la préposition *par*. Ex. : « Le peuple *se laissait conduire à ses magistrats.* » (Bossuet.)

Je me *laissai séduire à cet aimable guide.* (Racine.)

Ne vous *laissez pas prendre à sa feinte douceur.* (*Id.*)

J'aurai *fait soutenir* un siège *aux Augustins.* (Boileau.)

Cette construction est restée dans la langue populaire. On dit : *Laisser manger* un habit *aux vers.* »

1. Histoire. — On l'explique en disant que les verbes réfléchis forment avec *faire* une seule et même locution, par conséquent un seul verbe, et que le même verbe ne peut avoir deux compléments directs désignant un seul et même être.

Au XVIIe siècle, on supprimait aussi le pronom réfléchi devant les verbes précédés d'un autre verbe que *faire*. Ex. :

Mais je sens affaiblir ma force et mes esprits. (Racine.)

Cet usage qui a persisté au XVIIIe siècle n'est pas encore complètement abandonné. Ex. :

Je la voyais pâlir et changer en statue. (Lamartine.)

2. Origines latines. — Les Latins employaient de même l'infinitif Ex. :

Mene incepto desistere victam ! (Virgile.)

3. Origines latines. — C'est un souvenir de *l'infinitif de narration*, si usité en latin.

4. Grammaire comparative. — Cet emploi de l'infinitif est fréquent en grec. (Voir notre *Grammaire grecque*, § 212.)

Digitized by Google

II. — PARTICIPE

1° *Du participe en général.*

§ **667**. Le **participe** se distingue en *participe* **présent**, appelé quelquefois *participe* **actif**, et en *participe* **passé**, appelé quelquefois *participe* **passif**.

L'un et l'autre forment un genre de proposition qu'on appelle la **proposition participe**.

§ **668. Remarque I.** — La *proposition participe* peut remplir l'office de sujet. Exemple :

La Thessalie entière ou vaincue ou calmée,
Lesbos même conquise en attendant l'armée...
Ne sont d'Achille oisif que les amusements. (RACINE, *Iphigénie.*)

Elle peut aussi remplir l'office de complément d'un verbe ou d'une préposition. Exemples :

Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours
Des prodiges fameux accomplis de nos jours.
Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces,
Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces...
L'impie Achab détruit.....;
Élie aux éléments parlant en souverain,
Les morts se ranimant à la voix d'Élisée? (RACINE, *Athalie.*)

Après la mort du comte et *les Maures défaits...*
(CORNEILLE, *le Cid.*)

§ **669. Rem. II.** — La *proposition participe*, placée au commencement de la phrase, se rattache quelquefois d'une manière irrégulière à la proposition principale.

1° Tantôt le participe se rapporte à un complément direct ou indirect. Exemple. :

Étant devenu vieux, on *le* mit au moulin. (LA FONTAINE.)
..... Ou **lassés** ou **soumis**,
Ma funeste amitié pèse *à tous mes amis*[1]. (RACINE.)

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Cet emploi de la *proposition participe* est venu au français du latin. L'absence des *désinences*

Digitized by Google

2° Tantôt le participe se rapporte, par syllepse, à un pronom personnel contenu dans un adjectif possessif. Exemple :

Et **pleurés** du vieillard, il grava sur *leur* marbre
Ce que je viens de raconter[1]. (La Fontaine.)

3° Elle peut donner lieu à une sorte de pléonasme, le sujet de cette proposition se trouvant rappelé par un pronom dans la proposition principale. Exemples :

Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, **ils** avaient mis tout leur espoir et toutes leurs pensées **à** le perfectionner. (Montesquieu.)

Les ennemis, une fois divisés, il n'eut pas **de** peine **à les** vaincre.

Dans tous ces exemples, la proposition participe est l'équivalent d'une proposition subordonnée et elle a sur celle-ci l'avantage de la concision et de la rapidité : *étant devenu vieux* équivaut à *quand il fut devenu vieux...*; de même *les Romains se destinant à la guerre* équivaut à *comme les Romains se destinaient*, etc.

§ **670.** On appelle **propositions absolues** celles où le participe ne se rattache pas à la proposition principale et forme à lui seul une proposition indépendante. Ces propositions indiquent le temps, la cause, une supposition, etc. Exemples :

Huit ans déjà passés, *une impie étrangère*
Du sceptre de David usurpe tous les droits. (Racine.)

Dieu aidant, *vous réussirez.* — **Moi vivant**, *cela ne sera pas*[2].

---

casuelles a fait qu'il est devenu rare en français. Mais il était encore fréquent au XVIIe siècle, non seulement chez les poètes (comme plus haut), mais chez les prosateurs. Ex. : « *Endurcis dans leurs crimes*, il ne *les* peut plus supporter. » (Bossuet.) Cette tournure était encore plus fréquente au XVIe siècle.

1. Histoire. — Ces sortes de constructions étaient très usitées au XVIe siècle. Ex. : « *Estant donc arrivé* avec une armée en Thessalie, la ville de Larisse se mit incontinent entre *ses* mains. » (Amyot.)

2. Histoire. — Cette construction du participe dans des *propositions absolues* est un souvenir du *génitif absolu* des Grecs et surtout de l'*ablatif absolu* des Latins. Elle est fréquente au XVIIe et encore plus au XVIe siècle.

Digitized by Google

2° *Du participe présent.*

§ **671.** Le **participe présent** doit être distingué de l'**adjectif verbal** qui, le plus souvent, a la même forme.

Le *participe présent* est un mode du verbe; il indique l'action et il est toujours invariable.

L'*adjectif verbal* est un adjectif; il indique l'état et il s'accorde, en genre et en nombre, avec le substantif auquel il se rapporte. Exemples :

1° Participe présent.	2° Adjectif verbal.
Ce voyageur a vu des sauvages **errant** dans les bois.	Ces sauvages vivent **errants** dans les bois.
J'ai vu des chiens **courant** dans la campagne.	J'ai vu dans le bois des chiens **courants**.

§ **672. Remarque I.** — Le participe présent peut seul avoir un complément direct, être accompagné de la négation *ne*, ou précédé de la préposition *en*. Ex. : *Une personne* **obligeant** *tout le monde,* **n'***obligeant jamais;* **en** *nous* **obligeant.**

De plus le participe présent est suivi de l'adverbe qui le modifie, au lieu que l'adjectif verbal en est précédé. Ex. : *Des cendres* **fumant** *encore; des cendres encore* **fumantes.**

§ **673. Rem. II.** — L'adjectif verbal a parfois une signification passive. Ainsi, *une rue* **passante** est une rue *où passent* beaucoup de personnes; *une couleur* **voyante** est une couleur *qui est vue* aisément.

§ **674. Rem. III.** — Le *participe présent* peut devenir un *substantif* et perdre tout à fait sa valeur verbale. Ex. : **Un calmant, des débitants, les arrivants.**

Il change alors quelquefois d'orthographe. Exemples :

Participe présent :	Substantif :	
fabriquant,	*un fabricant,*	*une fabricante;*
intriguant,	*un intrigant,*	*une intrigante;*
extravaguant,	*un extravagant,*	*une extravagante;*
adhérant,	*un adhérent,*	*une adhérente;*
présidant;	*un président,*	*une présidente.*

Digitized by Google

Les *adjectifs verbaux* ont aussi quelquefois une autre orthographe que celle du participe présent. Exemples :

Participe présent :	Adjectif verbal :	
vaquant,	*vacant,*	*vacante ;*
convainquant,	*convaincant,*	*convaincante ;*
fatiguant,	*fatigant,*	*fatigante ;*
suffoquant,	*suffocant,*	*suffocante ;*
différant,	*différent,*	*différente ;*
équivalant,	*équivalent,*	*équivalente ;*
excellant,	*excellent,*	*excellente ;*
influant,	*influent,*	*influente ;*
négligeant,	*négligent,*	*négligente*[1].

§ **675.** Le participe présent, précédé de la préposition **en,** forme ce qu'on a appelé le **gérondif,** locution qui exprime les rapports de simultanéité (*pendant que, au moment que*), de cause, de moyen, de manière, de supposition, de concession, etc. Ex. : **En rentrant** *chez moi, j'ai trouvé mon frère.* **En travaillant,** *vous réussirez.*

§ **676.** Régulièrement le gérondif devrait se rapporter au sujet de la proposition principale. Mais il peut être rapporté aussi :

1° A un complément direct ou indirect. Exemples :

Songez-vous qu'**en naissant** mes bras *vous* ont reçue?
(RACINE.)

Mes soins, en apparence épargnant **ses douleurs,**
De son fils, **en mourant,** *lui* cachèrent les pleurs.
(RACINE)[2].

---

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Il est à noter que l'adjectif verbal vient directement du latin, dont il a gardé la terminaison (va*cantem*, fati*gantem*, excell*entem*, influ*entem*, negli*gentem*, etc.), ainsi que les règles d'accord. Le participe présent, au contraire, s'est formé par l'addition du suffixe du participe français, *ant ;* et, d'après une règle qui a prévalu en français, il est devenu invariable. (Voy. page suivante, note 2.)

2. Quelquefois même le participe peut se rapporter à un pronom contenu implicitement dans un adjectif possessif (Voir § 669, 2°). Ex. :

Je vois qu'**en m'écoutant** *vos* yeux au ciel s'adressent. (RACINE.)

Digitized by Google

C'est-à-dire : « Mes bras *vous* ont reçue quand *vous* naquîtes; mes soins *lui* cachèrent, quand *il* mourut, les pleurs de son fils. »

2° A un être ou objet indéterminé, non exprimé dans la phrase. Exemple :

L'appétit vient **en mangeant.**

C'est-à-dire : « *A mesure qu'on mange.* »

§ **677. Remarque I.** — La préposition *en* est en général répétée devant chaque participe avec lequel elle forme un gérondif. Ex. : *Il arrive* **en** *sautant et* **en** *riant.*

§ **678. Rem. II.** — Avec le verbe *aller*, mis pour exprimer le progrès d'une action, on peut employer le *participe présent* ou le *gérondif*. Ex. : *Le mal va* **en augmentant** et **va augmentant** *de jour en jour.*

Plus le vase versait, plus il **s'allait vidant.** (La Fontaine.)

§ **679. Rem. III.** — Le participe présent, non précédé de la préposition *en*, forme encore un *gérondif* dans certaines locutions, où cette préposition peut être considérée comme sous-entendue. Ex. : *Chemin faisant*[1]*; généralement parlant; tambour battant*, etc[2].

---

1. Histoire. — Racine écrivait : *en chemin faisant.*

2. Origines latines et histoire. — Le gérondif français, représentant le gérondif en *do* des Latins, a toujours été invariable. Mais il n'en a pas été de même du participe présent. Primitivement il était variable et s'accordait *en nombre* avec le substantif, d'après la règle des adjectifs formés de la troisième déclinaison latine (Voir § 107, Hist.) Plus tard il s'accorda, même en genre, et on trouve d'assez nombreux exemples de ce double accord au XVIe et même encore au XVIIe siècle. « Voilà la hache *retranchante* nos paroles qui se lève. » (Amyot.) « Je vous trouve si pleine de réflexion, si stoïcienne, si méprisante les choses de ce monde. » (Sévigné.) « Ces âmes *vivantes* d'une vie brute et bestiale. » (Bossuet.) On dit même encore : « Toute affaire *cessante*. — Séance *tenante*. » Vaugelas n'admettait, pour le participe présent, qu'il appelait participe actif, que l'accord en nombre, et il écrivait : « Ces femmes, je les ai trouvées *mangeans* des confitures, *buvans* de la limonade. » Mais il considérait, comme adjectifs verbaux, des participes de verbes intransitifs, et il les faisait accorder en genre et en nombre. « Ces étoffes ne sont pas

Digitized by Google

3° *Du participe passé.*

Règle du participe passé seul ou accompagné du verbe ÊTRE.

§ **680.** Le **participe passé**, seul ou accompagné du verbe *être*, est un véritable adjectif et, comme tel, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou pronom auquel il se rapporte. Ex. : *J'ai vu des villes* **saccagées.** — *Ces arbres ont été* **abattus** *par le vent*[1].

§ **681. Remarque I.** — Nous savons déjà que quelques participes comme *approuvé, attendu, supposé, vu,* etc. (Voir § 501) font exception à cette règle lorsqu'ils sont placés avant le substantif. Ils sont devenus invariables parce qu'ils ont été considérés comme de véritables prépositions.

§ **682. Rem. II.** — Le participe passé, employé seul, construit son complément plutôt avec la préposition **de** qu'avec la préposition **par.** Ex. : *Un arbre battu* **des** *vents; un homme estimé* **de** *tout le monde.*

§ **683. Rem. III.** — Le participe passé de certains verbes a

---

fort belles, ni *approchantes* de celles que je vis hier. — Son humeur est tellement *répugnante* à la mienne. »

C'est la *Grammaire générale* de Port-Royal (1660), et après elle, l'Académie française (séance du 3 juin 1679), qui ont fixé les règles aujourd'hui admises, en déclarant qu'on ne déclinerait plus les participes actifs, c'est-à-dire qu'ils seraient invariables, tandis que les adjectifs verbaux (et par adjectifs verbaux Port-Royal et l'Académie entendaient les adjectifs que nous désignons ainsi) se déclineraient, c'est-à-dire seraient variables.

D'après ce que nous avons dit, il ne faut pas s'étonner de trouver dans La Fontaine, Racine, Fénelon, etc., des participes présents s'accordant en nombre ; et une trace de cet ancien usage subsiste dans les locutions : « Les *allants* et *venants*, les *ayants* droit, les *tenants* et *aboutissants*, etc. »

1. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, par souvenir du latin, on construisait ainsi le participe, même après une préposition. Ex. : « *Après la guerre achevée,* » *post confectum bellum.* (BOSSUET.) « Quatre ans *devant la guerre déclarée.* » (*Id.*)

Digitized by Google

parfois une signification active. Ex. : *Un homme* **dissimulé** (c'est-à-dire *qui dissimule*); *un homme* **entendu** (c'est-à-dire *qui entend les choses*).

§ **684. Rem. IV.** — Le participe passé des verbes neutres peut être employé sans auxiliaire. Exemples :

Eux **venus**, le lion sur ses ongles compta. (LA FONTAINE.)

Et, **monté** sur le faîte, il aspire à descendre. (CORNEILLE.)
... Ce héros **expiré**
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré. (RACINE.)

§ **685. Rem. V.** — Comme l'adjectif, le participe passé peut quelquefois se prendre substantivement. On dit, par exemple : **l'épousée, le passé, les révoltés, les blessés**, etc.

Règle du participe passé accompagné de l'auxiliaire AVOIR.

§ **686.** Le participe passé accompagé de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct, s'il en est précédé; il reste invariable, s'il est suivi de son complément direct ou s'il n'en a pas. Exemples :

1° Sans accord.	2° Avec accord.
J'ai **lu** *cette lettre.*	*La lettre que j'ai* **lue.**
Je vous ai **envoyé** *des livres.*	*Les livres que je vous ai* **envoyés.**

§ **687. Remarque I.** — Le complément direct mis devant le participe est, en général, l'un des pronoms **que, me, te, se, le, la, les, nous, vous.** Il peut être aussi un des deux adverbes **que** ou **combien** suivis d'un complément.

Rem. II. — Quand le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *avoir*, est précédé de son complément direct et suivi d'un qualificatif, le participe et le qualificatif s'accordent également avec le complément. Exemple :

De soins plus importants je l'ai **crue agitée.** (RACINE.)

Digitized by Google

Il y a exception pour les gallicismes suivants : *Je l'ai* **manqué** *belle, je l'ai* **échappé** *belle* (sous-entendu *l'occasion*)[1].

Rem. III. — Dans les temps composés où se trouve le participe passé de l'auxiliaire *avoir*, suivi d'un autre participe, ce dernier seul s'accorde avec le substantif. Ex. : *La tâche que j'ai eu* **finie.**

Rem. IV. — La règle énoncée au § 686 est sans exception. *Les observations suivantes n'en seront donc que l'application*[2].

OBSERVATIONS SUR LA RÈGLE DU PARTICIPE PASSÉ ACCOMPAGNÉ DE L'AUXILIAIRE **avoir.**

1° *Participe passé des verbes neutres et impersonnels précédé de* **que.**

§ 688. Les verbes neutres ne pouvant avoir de compléments directs, leur participe passé, quand il est accompagné du verbe *avoir*, est toujours invariable.

---

1. Histoire. — Au XVIe siècle, on écrivait plus régulièrement avec l'accord : je *l'ai échappée belle*. Mais, dès le XVIIe siècle, *l'avoir échappé belle, l'avoir manqué belle* ne faisaient en quelque sorte qu'un seul mot, et Molière a pu dire (*Femmes savantes*) :

Nous l'avons, en dormant, madame, *échappé belle.*

2. Origines latines et histoire. — L'emploi du participe passé avec *avoir* vient du latin, et a d'abord suivi en français l'usage adopté dans cette langue : le participe s'accordait avec le substantif, que ce substantif fût avant ou après. Ainsi l'on disait (en donnant, il est vrai, au verbe *habeo* plus de sens que n'en a en français le verbe *j'ai*) : *Paratam habeo pecuniam*, j'ai *préparée* une somme d'argent : *habeo scriptam epistolam*, j'ai *écrite* une lettre. Le participe passé était en réalité un adjectif. On disait : *j'ai préparée ma lettre*, comme on dit : *je tiens prête ma lettre.* (*Voir* Introd. page 4, note 1.)

On construisait quelquefois de même en français le participe jusqu'au XVIIe siècle, au moins en poésie. Ex. :

Le seul amour de Rome a *sa main animée.* (Corneille.)
Il m'a, droit dans ma chambre, *une botte jetée.* (Molière.)
Quand les tièdes zéphirs *ont l'herbe rajeunie.* (La Fontaine.)

Cette construction est tombée en désuétude. Cependant il en est resté une trace dans la locution : *avoir toute honte bue.*

Quant aux constructions du participe passé qui sont restées en usage

Digitized by Google

Dans les phrases comme celles-ci : *Les longs jours qu'il a* **vécu**; *les quelques heures qu'il a* **dormi**; *les dix années qu'il a* **régné**, et autres semblables, *que* représente, en effet, non un complément direct, mais un complément circonstanciel. C'est comme s'il y avait : *pendant lesquels* ou *lesquelles*, etc.

La règle est la même pour le participe passé des verbes impersonnels. Leur participe est toujours invariable. Ex. : *La disette qu'il y a* **eu**; *les grandes chaleurs qu'il a* **fait**.

§ **689. Remarque I.** — Certains verbes sont employés tantôt comme verbes neutres, tantôt comme verbes actifs. Leur participe passé reste invariable dans le premier cas, puisqu'il n'a pas de complément direct, et il suit, dans le second cas, la

---

dans la langue actuelle, elles ont de bonne heure été discutées par les grammairiens. Sans rappeler leurs différentes opinions, nous citerons seulement ce passage de Vaugelas (1647) qui résume ce qu'on pensait de son temps :

« Pour rendre la chose plus claire et plus intelligible, il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des divers usages, et de marquer ceux où tout le monde est d'accord, et ceux où les uns sont d'une opinion, les autres d'une autre :

I. J'ai *reçu* vos lettres.
II. Les lettres que j'ai *reçues*.
III. Les habitants nous ont *rendu* maîtres de la ville.
IV. Le commerce l'a *rendu* puissante (*parlant d'une ville*).
V. Nous nous sommes *rendus* maîtres.
VI. Nous nous sommes *rendus* puissants.
VII. La désobéissance s'est *trouvé* montée au plus haut point.
VIII. Je l'ai *fait* peindre, je les ai *fait* peindre.
IX. Elle s'est *fait* peindre, ils se sont *fait* peindre.
X. C'est une fortification que j'ai *appris* à faire.

« Le premier et le second exemple sont sans contredit. Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e sont contestés ; mais la plus commune et la plus saine opinion est pour eux. Les 8e, 9e et 10e ne reçoivent point de difficulté, toute la cour et tous nos bons auteurs en usent ainsi. »

Il est facile de voir que dans les exemples 3, 4 et 7 nous ferions aujourd'hui accorder le participe, conformément d'ailleurs aux décisions prises par l'Académie, en 1704, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas.

La lecture des livres du XVIIe siècle fournira des exemples qui montreront que la plupart des auteurs de ce temps étaient en tous points d'accord avec Vaugelas.

Digitized by Google

règle générale du participe passé des verbes actifs. Exemples :

1° Sens neutre (sans accord).	2° Sens actif (avec accord).
Les trois heures que ce cheval a **couru** (*que* est mis pour *pendant lesquelles*).	Les dangers que nous avons **courus** (*que* est ici complément direct).
Cette précaution vous a **servi** (*vous* est ici complément indirect).	Paul nous a bien **servis** (*nous* est ici complément direct).

§ **690. Rem. II.** — Trois participes passés, **coûté**, **pesé**, **valu**, donnent lieu à une observation : les verbes auxquels ils appartiennent sont pris tantôt dans le sens neutre, tantôt dans le sens actif. Dans le sens neutre, qui est leur sens propre, ils sont invariables; dans le sens actif qui est le plus souvent un sens figuré, ils peuvent prendre l'accord. Exemples :

1° Sens neutre (sans accord).	2° Sens actif (avec accord).
1. Les dix francs que cette étoffe m'a **coûté**.	1. Les peines que ce travail m'a **coûtées**.
2. Les cent kilogrammes que cette caisse a **pesé**.	2. La caisse que nous avons **pesée**.
3. Cette étoffe ne vaut plus les dix francs qu'elle a **valu**.	3. Il a mérité les éloges que ce travail lui a **valus** [1].

---

1. HISTOIRE ET ORIGINES LATINES. — Cette règle des participes *coûté*, *pesé*, *valu*, etc., est non seulement adoptée par la plupart des grammairiens, mais consacrée par l'usage des meilleurs écrivains. EX. :

> Après tous les ennuis que ce jour m'a *coûtés*,
> Ai-je pu rassurer mes esprits agités ? (RACINE.)

Toutefois on lit dans le *Dictionnaire de l'Académie* (édit. de 1877) au mot *coûter:* « Ce verbe est neutre. Cependant plusieurs personnes écrivent : *La peine qu'il m'a coûtée*. L'exactitude grammaticale exige : *m'a coûté*. » D'un autre côté, M. Bescherelle (*Grammaire nationale*, veut que ce verbe soit toujours variable, et qu'on écrive : *Les millions que Versailles a coûtés à Louis XIV*. L'usage n'a pas ratifié ces excès de doctrine dans un sens ou dans un autre, et l'on continue à distinguer pour le verbe *coûter*, comme pour les verbes *peser* et *valoir*, le *sens actif* et le *sens neutre*, et cela malgré l'étymologie de deux de ces verbes, qui sont neutres en latin (*coûter*, de *constare* ; *valoir*, de *valere*). On dit : ce travail *m'a coûté bien des peines*, *m'a valu une grande récompense*. Quant à *peser*, il vient de *pensare*. verbe actif,

Digitized by Google

2° Participe passé suivi d'un infinitif.

§ **691**. Quand le participe passé est suivi d'un infinitif, et précédé d'un complément direct, il y a lieu d'examiner si ce complément dépend de l'infinitif ou du participe. Il n'y aura accord que dans le second cas. Exemples :

1° Complément de l'infinitif (sans accord).	2° Complément du participe (avec accord).
La romance *que* j'ai **entendu** chanter.	La personne *que* j'ai **entendue** chanter.
Je *les* ai **laissé** congédier [1].	Je *les* ai **laissés** partir.

§ **692**. **Remarque I.** — La règle est la même quand il y a une préposition entre le participe et l'infinitif. Ex. : *La personne que j'ai* **priée** *de chanter. Les fautes que j'ai* **résolu** *d'éviter.*

Rem. II. — Le participe **fait** suivi d'un infinitif est toujours invariable. Ex. : *Il les a* **fait** *tomber.*

Rem. III. — Quand le complément dépend du participe, l'infinitif peut, en général, se changer en participe présent. Ex. : *La personne que j'ai entendue* **chantant**; *je les ai laissés* **partant**. Cependant ce changement n'est pas toujours possible. Ex. : *Elle s'est* **laissée** *mourir.*

3° Participe passé supposant un verbe sous-entendu, suivi de **que** *et d'un verbe, ou précédé de* **le** *représentant une proposition.*

§ **693**. En vertu de la règle générale, le participe passé restera invariable dans les constructions suivantes :

---

1. Histoire. — Racine a dit, en parlant de femmes :
— 1° Je *l'ai laissé* passer dans son appartement. (*Cinna.*)
— 2° Tantôt, à son aspect, *je l'ai vu* s'émouvoir. (*Athalie.*)
Il a de même écrit, en parlant de plusieurs personnes.
... D'aussi loin qu'il *nous a vu* paraître. (*Bajazet.*)
Les a-t-on *vu* marcher parmi nos ennemis? (*Esther.*)
Dès 1704, l'*Académie* condamnait ce manque d'accord qui, dans l'exemple d'*Athalie*, comme dans celui de *Cinna*, est manifestement prouvé par la mesure du vers.

Digitized by Google

1° *Je lui ai rendu tous les services que j'ai* **pu**, *que j'ai* **dû**; *ce n'est pas la personne que j'avais* **pensé**.

Le pronom qui précède le participe ne dépend pas du participe, mais d'un verbe sous-entendu; « que j'ai pu *lui rendre*... que j'avais pensé *que c'était*. »

2° *Les fautes que j'ai* **supposé** *qu'il ferait. J'ai pris la route qu'on m'a* **assuré** *être la meilleure.*

Le participe a en effet ici pour complément la proposition qui le suit.

3° *Ils n'étaient pas aussi nombreux qu'on* **l'***avait* **cru**; *la famine arriva comme Joseph* **l'***avait* **prédit**.

Car **l'** qui précède le participe est au neutre et représente en réalité toute une proposition : « qu'on avait cru *qu'ils étaient*, avait prédit *qu'elle arriverait*. »

Pour bien se rendre compte de l'emploi du participe dans cette dernière phrase, on peut la comparer à la suivante : *La famine arriva telle que Joseph* **l'***avait* **prédite**. (Ici *l'* est pour *la* et non pour *le*).

4° Participe passé précédé de **en** *partitif.*

§ **694**. Le participe passé précédé du pronom **en**, employé dans un sens partitif, est en général invariable. Pour qu'il puisse s'accorder, il faut : 1° que le pronom **en** soit accompagné d'un adverbe de quantité (*combien*, *plus* ou *moins*) précédant le participe; 2° que le substantif représenté par **en** ait été exprimé précédemment ou soit sous-entendu, et encore, dans ce cas, faut-il qu'il soit du masculin. Ex. : *Plus on vous a donné de livres*, **plus** *vous* **en** *avez* **lus**.

Combien en a-t-on **vus**
Qui du soir au matin sont pauvres devenus
Pour vouloir trop tôt être riches! (La Fontaine.)

Mais l'usage général est d'écrire sans accord :

Vous avez lu plus de livres que je n'en ai **lu**.
Vous avez lu beaucoup de livres; j'en ai **lu** moins que vous.
Hélas! que j'en ai **vu** mourir de jeunes filles! (V. Hugo.)

Digitized by Google

Des fleurs, combien j'en ai **cueilli** dans mes promenades! Autant il a rencontré d'ennemis, autant il en a **vaincu**[1].

Remarque. — On écrira : *Son administration ne répondait pas aux espérances qu'on en avait* **conçues**. Car le complément direct est *que* pour *espérances* et il précède le participe (*en* signifie ici : *d'elles, à son sujet*).

5° *Participe passé précédé de locutions collectives* (**la multitude de, la foule de, le peu de**, etc.).

§ **695.** Quand le participe passé se rapporte à une locution collective (*la multitude de, la foule de, le peu de*, etc.), il s'accorde avec le nom collectif si la pensée s'arrête sur ce nom, il s'accorde avec le complément de ce nom si la pensée s'arrête sur ce complément. (Voir §§ 495 et 596). Exemples :

1° Accord avec le nom collectif.	2° Accord avec le complément du collectif.
*La foule d'*hommes que j'ai **vue.**	La foule des *hommes* que j'ai **vus.**
Que de gloire il s'est **acquis!**	Que d'*honneurs* il s'est **attirés!**
Le peu d'ardeur que vous avez **montré** vous a empêché d'arriver.	Le peu d'*ardeur* que vous avez **montrée** a suffi pour vous faire arriver.

Remarque I. — Quand la pensée s'arrête sur la locution **le peu de**, le sens de cette locution est *la trop petite quantité, l'insuffisance*. Quand la pensée se porte sur le complément, cette locution signifie *la petite quantité* (qui peut être suffisante).

---

1. D'autre part Racine écrit (*Plaideurs*) :

Combien en as-tu *vu*, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts, dans ma cour occupés ?

Nous croyons que l'invariabilité du participe après *en*, quel que soit l'adverbe de quantité qui l'accompagne, ne saurait être considérée comme une faute. — Par contre plusieurs grammairiens conseillent d'écrire avec *autant* : *Autant il a rencontré d'ennemis, autant il en a* **vaincus**.

Digitized by Google

6° *Participe passé des verbes réfléchis.*

§ **696**. Le participe passé des verbes réfléchis, bien qu'accompagné du verbe *être*, est assimilé au participe accompagné du verbe *avoir*, dont le verbe *être* tient ici la place (Voir § 196). Il y a donc accord lorsque le complément direct précède ; il n'y a pas accord lorsque ce complément suit. Exemples :

1° Avec accord.	2° Sans accord.
Les faits *qu'*il s'est **rappelés**.	Il s'est **rappelé** ces faits.

De cette règle générale découlent les règles suivantes qui en sont l'application.

§ **697**. I. Dans les verbes *essentiellement réfléchis*, le pronom réfléchi complément est toujours complément direct, et par conséquent le participe s'accorde toujours avec lui. Ex. : *Elle s'est* **souvenue** *et* **repentie** *de ses fautes. — Ils se sont* **emparés** *de la ville.*

Il y a exception pour le verbe **s'arroger**, dans lequel le pronom est complément indirect. On dira donc : *Elles se sont* **arrogé** *des droits exorbitants ;* mais on écrira : « *Les droits exorbitants qu'elles se sont* **arrogés** », le participe prenant le genre et le nombre de son complément direct qui est *que*.

§ **698**. II. Dans les verbes *accidentellement réfléchis* formés de *verbes neutres*, le second pronom étant généralement complément indirect, le participe reste invariable. Tels sont les verbes : *se nuire, se plaire, se complaire, se déplaire, se parler, se rire, se succéder, se suffire*. Ex. : *Elle s'est* **plu** *à embellir ses jardins. — Ils se sont* **ri** *de nos menaces. — Les événements se sont* **succédé.**

Toutefois parmi ces verbes, formés de verbes neutres, il y en a qui semblent être devenus *actifs* en devenant *réfléchis*, et dans lesquels le second pronom doit être considéré comme un complément direct. Le participe s'ac-

Digitized by Google

corde alors avec ce pronom. Tels sont les verbes *se douter, se pâmer, se prévaloir*, auxquels on peut joindre *s'en aller, s'en venir, s'en revenir*. Ex. : *Ils se sont* **prévalus** *de nos paroles. — Elles se sont* **doutées** *de mes projets. — Ils s'en sont* **allés** *à la campagne.*

§ **699**. III. Dans les verbes *accidentellement réfléchis*, formés de *verbes actifs*, il faut examiner si le pronom réfléchi complément est complément direct (dans ce cas le participe s'accorde avec lui) ou complément indirect (dans ce cas il faut chercher quel est le complément direct et observer pour l'accord la règle générale formulée au § 686).

On écrira donc :

1° Pronom réfléchi complément direct :	2° Pronom réfléchi complément indirect :
Elles se sont **plaintes**.	Elle s'est **piqué** le doigt. (Ici le complément direct est le doigt).
Nous nous sommes **tus**.	Les fleurs qu'elle s'est **piquées** dans les cheveux. (Ici le complément direct est *que* représentant les fleurs.)
Elle s'est **piquée** au doigt.	

CHAPITRE VII

SYNTAXE DE L'ADVERBE

DE L'ADVERBE EN GÉNÉRAL ET DE SON EMPLOI

§ **700**. L'**adverbe**, malgré son étymologie (*ad verbum*, auprès du verbe), ne se place pas seulement auprès du verbe. Il peut modifier des adjectifs et des substantifs employés adjectivement. Ex. : *Il a subi un châtiment* **justement** *sévère. Un père* **vraiment** *père.*

Digitized by Google

§ **701. Remarque I.** — Les adverbes peuvent former à eux seuls des phrases elliptiques, dans lesquelles est sous-entendu le verbe de la phrase précédente. Ex. : *Êtes-vous prêt ?* — **Oui, non, certainement, sans doute,** etc.

§ **702. Rem. II.** — Quelques adverbes, mis en tête d'une phrase et suivis de la conjonction *que*, tiennent lieu d'une proposition principale. Ex. : **Heureusement qu'**il est venu.

Apparemment
Peut-être, sans doute } **qu'**il viendra.

Ici encore il y a une ellipse, facile à voir dans *peut-être*, qui est pour *il peut être...*, et dans *sans doute*, qui est pour *il est sans doute*[1]...

DES NOMS ET PRONOMS ADVERBIAUX.

§ **703.** Plusieurs adverbes de lieu, de temps et de quantité que l'usage apprendra, peuvent être précédés d'une préposition et d'un article, et même quelquefois être sujets d'un verbe ou accompagnés d'un adjectif.

On peut, en conséquence, les appeler des **noms adverbiaux**. Exemples :

Le dedans, du dehors, par dessous, de loin en loin, etc.
A jamais, au grand jamais ; hier fut un grand jour, etc.
De beaucoup, à beaucoup près, de plus en plus, etc.

§ **704. Remarque I.** — Quelques adverbes de manière forment aussi des *noms adverbiaux*. Ex. : *De mieux en mieux, de mal en pis ; le mal, le mieux, le pis ; l'ensemble ; l'à peu près ; un oui, un non.*

Rem. II. — Les adverbes *là, en, y, où*, se confondent avec les pronoms et peuvent être appelés **pronoms adverbiaux.**

---

1. HISTOIRE. — On disait encore *il est sans doute* au XVIIe siècle. Ex. : « *Il est sans doute* qu'il n'y a rien qui choque plus notre raison. » (PASCAL.) De même au XVIe siècle, on trouve *il peut être que*. Ex. : *Il peut* bien *estre* qu'autrefois il falloit chercher le meilleur langage entre les courtisans. » (H. ESTIENNE.)

Digitized by Google

DU COMPLÉMENT DE QUELQUES ADVERBES

§ **705.** Les adverbes n'ont en général pas de complément. Aussi ne faut-il pas confondre certains adverbes avec les prépositions correspondantes, qui servent à marquer le complément des substantifs, des adjectifs et des verbes. Exemples :

Adverbes (sans compléments).	Prépositions (avec compléments).
alentour,	**autour de** *nous :*
auparavant,	**avant** *ces temps :*
dedans,	**dans** *la chambre ;*
dehors,	**hors de** *la chambre ;*
dessus,	**sur** *la table ;*
dessous,	**sous** *la table*[1].

§ **706. Remarque I.** — Cependant l'usage admet un complément placé immédiatement après les locutions adverbiales **à part, de dessus, de dessous.** Ex. : *A part quelques personnes. Otez cela de dessus, de dessous la table.*

§ **707. Rem. II.** — Suivis de la préposition **de,** plusieurs adverbes ou locutions adverbiales peuvent former de véritables **locutions prépositives.** Exemples :

auprès de *la maison ;*	**au-dessus de** *la table ;*
au bas de *la page ;*	**au-dessous de** *la table ;*
au haut de *la page ;*	**vis-à-vis de** *l'église*[2] ;
au dedans de *la chambre :*	**en face de** *la mer ;*
au dehors de *la chambre ;*	**à l'envi** *l'un* **de** *l'autre.*

---

1. HISTOIRE. — Jusqu'au XVIIe siècle, la distinction n'était pas aussi tranchée qu'aujourd'hui entre les adverbes et les prépositions. Malgré l'autorité de Vaugelas qui a essayé de l'établir (1647), autorité consacrée plus tard par l'Académie, on a continué longtemps à employer comme prépositions certains adverbes, tels que *dessous, dessus, dedans, dehors, environ ;* on disait aussi *ensuite de, à l'entour de.*

En revanche, certaines prépositions d'aujourd'hui étaient employées adverbialement, par exemple *outre :*

Encore *un peu plus outre,* et ton heure est venue. (CORNEILLE.)

2. On supprime quelquefois le *de* dans le style familier : *vis-à-vis l'église.*

Digitized by Google

§ **708.** Plusieurs adverbes prennent des compléments avec les prépositions **à** et **de,** comme les adjectifs dont ils dérivent. Les principaux sont :

1° Avec **à** : *antérieurement, postérieurement à; conformément à; préférablement à; proportionnément à; relativement à.*

2° Avec **de** : *indépendamment de, différemment de.*

Remarque. — Les adverbes de quantité peuvent aussi recevoir un complément marqué par la préposition *de.*

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES SUR LES ADVERBES

1° Adverbes de lieu.

§ **709. Ci, ici** désignent l'endroit où se trouve celui qui parle, ou un endroit voisin; **là** désigne un endroit éloigné.

Remarques. — **Ci** et **là** sont toujours joints par un trait d'union aux noms, pronoms ou prépositions qu'ils suivent. Ex. : *Cet homme-ci, cet homme-là. Qu'est-ce-ci? qu'est-ce-là? Par-ci, par-là.*

Ci, ici et **là** se mettent aussi, avec un trait d'union, en tête de quelques locutions. Ex. : *Ci-après, ci-contre, ci-inclus, ci-joint, ci-gît, ici-bas, là-haut, là-bas,* etc.

§ **710. Où,** adverbe de lieu, se distingue par l'accent grave de la conjonction *ou;* il s'emploie :

1° En tête des propositions principales, quand il est interrogatif ou exclamatif. Ex. : **Où** *suis-je?* — **Où,** *jusqu'***où** *peut emporter la colère!*

2° En tête des propositions subordonnées, quand il est conjonctif ou marque une interrogation indirecte. Ex. : *L'endroit* **où** *je vais,* **d'où** *je viens.* — *Je ne sais* **où** *je vais,* **d'où** *je viens,* etc. (Voir §§ 571 et 572.)

§ **711. Remarque.** — Quand un nom employé comme complément indirect et un adverbe de lieu sont précédés de *c'est* et suivis d'un conjonctif et d'un verbe, on n'emploie pas *où,*

Digitized by Google

mais on le remplace par **que**. On dit : *C'est ici* **que** *je suis; c'est dans cette ville* **que** *je vais* (et non *c'est ici où,.. c'est dans cette ville où*).

Nous avons déjà vu (§ 605) que l'on dit de même : *C'est à vous* **que** je parle, et non *c'est à vous à qui*[1].

§ **712. Y,** adverbe de lieu, signifie *en cet endroit*, et suppose quelque antécédent auquel il se rapporte. Ex. :

C'est à Troie et j'**y** cours; et, quoi qu'on me prédise,
Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'**y** conduise.

(RACINE, *Iphigénie.*)

§ **713. Remarque I.** — **Y** est aussi pronom et signifie *à* ou *en lui, elle, eux; à* ou *en cela*, etc. Ex. : *C'est une question fort difficile : je n'***y** *entends rien; je voudrais* **y** *voir clair.*

*Est-ce assez? dites-moi : n'***y** *suis-je pas encore?*
*— Nenni. — M'***y** *voici donc. — Point du tout. - M'***y** *voilà?*
— Vous n'en approchez point.

(LA FONTAINE.)

Rem. II. — **Y** est explétif dans quelques locutions, notamment avec les verbes *avoir* et *aller* pris impersonnellement et avec le verbe *voir*. (Voir § 540.)

2° *Adverbes de temps.*

§ **714. De suite** signifie *sans interruption;* **tout de suite** signifie *immédiatement.* Ex. :

Ils ont marché plusieurs jours **de suite**.

Allons, partez **tout de suite.**

§ **715. Quand** est adverbe de temps lorsqu'il signifie *à quel moment.* Comme adverbe de temps il marque

---

1. HISTOIRE. — Cette règle n'était pas encore établie au XVIIe siècle, ni même au XVIIIe. Ex. : « La Rochefoucauld attaque l'amour-propre quelque part *où* il le trouve. » (LA BRUYÈRE.) « C'est *là où* commence véritablement l'empire turc. » (VOLTAIRE.) « C'est en Amérique *où* nous trouverons un très grand nombre de mines d'argent. » (BUFFON.)

Digitized by Google

toujours une interrogation directe ou indirecte. Ex. : **Quand** *partez-vous? Dites-moi* **quand** *il arrivera.*

Il est conjonction dans le sens de *lorsque, alors même que.* Ex. : **Quand** *vous viendrez, je partirai.* **Quand** *je le voudrais, je ne le pourrais pas.*

§ **716. Remarque.** — *Quand* ne doit pas être confondu avec la préposition composée **quant à,** qui signifie *à l'égard de, pour ce qui est de.* Ex. : **Quant à** *moi, je suis prêt* [1].

§ **717.** On distingue : 1° **plus tôt** (en deux mots) qui se rapporte au temps, et qui est l'opposé de *plus tard ;* 2° **plutôt** (en un seul mot) qui exprime une idée de préférence. Exemples :

Vous êtes venu **plus tôt** que lui.	Vous réussirez **plutôt** que lui [2].

§ **718. Tout à coup** signifie *soudainement;* **tout d'un coup** signifie *en une seule fois.* Exemples :

Tout à coup un éclair a brillé.	La maison s'est écroulée **tout d'un coup** [3].

---

1. Origines latines et histoire. — *Quand* vient de *quando, quant à* de *quantum ad.* Le mot *quant* est encore resté comme adjectif dans une ancienne locution française : « *toutes et quantes fois que* (autant de fois que)... »

La préposition *quant à* a donné au langage familier les locutions : *Etre sur son quant-à-soi, garder son quant-à-soi* (être réservé, peu communicatif).

2. Histoire. — Ce n'est que postérieurement au XVIIe siècle qu'on a distingué par l'orthographe ces deux sens. Au XVIIe siècle, on écrivait *plus tôt,* dans les deux sens, conformément à l'étymologie, qui est la même (ce sont les deux adverbes *plus* et *tôt*), comme on écrivait la *plus part.* On lit dans *le Dictionnaire de l'Académie* (1re édit., 1594) : « *Plus tost,* adverbe qui sert à marquer le choix. Ex. : *Plus tost* mourir que de faire une lâcheté. » Nous avons déjà dit qu'avant 1877 l'Académie écrivait encore *ne pas plutôt que.*

3. **Remarque.** — Telle est la règle donnée par la plupart des grammairiens; mais le *Dictionnaire de l'Académie* admet que *tout d'un coup* s'emploie aussi quelquefois dans le sens de *tout à coup.*

Digitized by Google

3° *Adverbes de manière.*

§ **719. Bien,** adverbe de manière, se construit :

1° Avec les adjectifs et les adverbes, auxquels il donne le sens du superlatif. Ex. : **Bien** *sage,* **bien** *tristement.*

2° Avec les verbes. Ex. : *Il parle* **bien ;** *c'est* **bien.** Il est alors quelquefois presque explétif. Ex. : *Je l'ai bien vu.*

§ **720. Remarque.** — *Bien* se prend aussi comme adverbe de quantité dans le sens de *beaucoup.* Comme tel, il se construit souvent avec les comparatifs *plus, moins, mieux, meilleur, moindre, pire.* Ex. : *Il est* **bien plus** *heureux que moi.*

Suivi de la préposition *de,* il se construit aussi avec des substantifs. Ex. : *J'ai eu* **bien** *de la peine.* **Bien des** *gens pensent...*

D'autres locutions sont encore à noter, par exemple : **c'est bien,** au sens de *en voilà assez ;* **si bien que,** qui signifie *à tel point que :* **aussi bien,** qui s'emploie comme *d'ailleurs,* etc.

§ **721. Mieux,** qui sert de comparatif à *bien,* est seulement un adverbe de manière et ne se joint qu'aux verbes et aux participes. Ex. : *Il écrit* **mieux,** *il est* **mieux** *nourri,* **mieux** *vêtu.*

Précédé de l'article, il a le sens du superlatif. Ex. : *C'est ce que j'aime* **le mieux.**

On le trouve encore avec l'article employé comme substantif. Ex. : **Le mieux** *est ennemi du bien.*

§ **722. Mal** est l'adverbe de qualité qui s'oppose à *bien :* **pis** celui qui s'oppose à *mieux* (mais on dit aussi *plus mal*). *Pis* a les mêmes emplois que *mieux.* Exemples :

Il est **mieux ;**	*il est* **pis ;**
aller de **mieux en mieux ;**	*aller de* **mal en pis ;** *ou de* **pis en pis ;**
rien de **mieux ;**	*rien de* **pis ;**
tant **mieux !**	*tant* **pis !**

§ **723. Remarque I.** — **Pas mal** se dit familièrement ;

Digitized by Google

1° pour marquer l'approbation. Ex. *Pas mal! continuez.* 2° très familièrement dans le sens de *plus qu'il ne faudrait, beaucoup.*

§ **724. Rem. II.** — *Pis* sert à former la locution adverbiale **au pis aller**, qui signifie « en supposant les choses au pire état où elles puissent être ». Cette locution s'emploie aussi substantivement. *C'est votre pis aller*, c'est-à-dire, c'est le pis qui vous puisse arriver.

§ **725. Comme** et **comment** sont deux adverbes de manière :

1° **Comme** indique la comparaison et signifie surtout *de la même manière que, de quelle manière.* Ex. : *Il est hardi* **comme** *un lion.* — *Le voyez-vous* **comme** *il vole à la victoire où à la mort?* (BOSSUET.) — **Comme** *vous me traitez!*

2° **Comment** n'indique pas la comparaison; il signifie simplement *de quelle manière.* Ex. : **Comment** *vous portez-vous?* — *Voyons* **comment** *il en sortira.*

§ **726. Remarque I.** — *Comme* peut être une conjonction; il signifie alors *dans le temps où, parce que, vu que, par le motif que.* Ex. : **Comme** *il disait ces* mots... **Comme** *ces raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit* [1].

Rem. II. *Comment* peut être une interjection qui marque l'interrogation ou la surprise. Ex. : **Comment?** que dites-vous? — **Comment!** vous voilà?

4° *Adverbes de quantité.*

§ **727. Aussi** et **si** sont deux adverbes qui se mettent devant les adjectifs et les adverbes. *Aussi* exprime la

---

1: HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, l'emploi de *comme* était beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui. Ainsi on le mettait après *autant* (au lieu de *que*). Ex. :

Tendresse dangereuse *autant comme* importune. (CORNEILLE.)

On le mettait dans les interrogations au lieu de *comment*. Ex. :

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme? (CORNEILLE.)

Digitized by Google

comparaison ; *si* indique le degré d'intensité, il est synonyme de *tellement*. Exemples :

Nous sommes **aussi** fatigués que vous.	Nous sommes **si** fatigués que nous nous endormons [1].

§ **728**. **Remarque I.** — Cependant l'usage autorise l'emploi de **si** pour *aussi* dans les phrases négatives. Ex. : *Il n'est pas* **si** *riche que vous.*

Rem. II. — **Si** s'emploie avec **que** et le subjonctif dans le sens de *quelque que*. Ex. : **Si** *habile* **que** *vous soyez*, vous n'y réussirez point [2].

§ **729**. **Autant** exprime la comparaison, comme *aussi;* **tant** indique le degré d'intensité comme *si*. Exemples :

Ce diamant vaut **autant** *que ce rubis.*	*Il a* **tant** *d'amis qu'il ne saurait manquer de rien* [3].

§ **730**. **Remarque I.** — Comme l'adverbe *si*, *tant* peut s'em-

---

1. Histoire. — Nous disons avec *si* marquant l'intensité : « Je ne suis pas *si* prévenu en sa faveur *que* je ne voie bien ses défauts. » Au XVIIe siècle, *si* s'employait aussi en ce sens avec *que de* ou simplement *de* et l'infinitif. Exemple :

> ... Es-tu toi-même si crédule
> *Que de* me soupçonner d'un courroux ridicule ! (Racine.)
> Qui te rend *si* hardi *de* troubler mon breuvage? (La Fontaine.)

Cette construction est elliptique : « Es-tu *si* crédule que *tu le sois au point* de me soupçonner... ? — En latin, *tam... ut..., tam... ut non.*

2. Histoire. — Au XVIIe siècle, *si* s'employait en ce sens avec une autre construction : on supprimait *que*, et l'on mettait le sujet après le verbe qui suivait. Ex. : « Une figure, *si* régulière *soit-elle*, n'est pas toujours agréable à la vue. » (Descartes.)

3. Histoire. — Au XVIIe siècle, on employait indifféremment *autant* et *aussi* devant un adjectif. Ex. : « Mille artifices *autant* indignes *qu'*inutiles... (Bossuet.) Aujourd'hui *autant* ne peut être employé avec un adjectif que s'il est placé après. Ex. : « Docile *autant* que courageux. »

Origines latines. — *Autant que, tant que*, pris dans le sens comparatif, viennent de *aliud tantum quantum, tantum quantum.* — *Tant que*, avec une idée d'intensité, équivaut à *tantum ut.*

Digitized by Google

ployer au sens comparatif dans les phrases négatives. Ex. :

Rien ne pèse **tant** qu'un secret. (LA FONTAINE.)

Rem. II. — **Tant que** peut s'employer dans le sens de *aussi loin que* et *aussi longtemps que*. Ex. : **Tant que** *la vue se peut étendre*. **Tant que** *je vivrai* [1].

Rem. III. — **Autant**, répété, forme un idiotisme très usité. Ex. : **Autant** *je hais le vice*, **autant** *j'aime la vertu* [2].

§ **731. Beaucoup** se joint surtout aux verbes. Ex. :

Si j'espère **beaucoup**, *je crains* **beaucoup** *aussi.*
(CORNEILLE).

§ **732. Remarque I.** — *Beaucoup* se met devant les comparatifs dont il renforce la signification. Ex. : *Il s'est* **beaucoup** *mieux conduit que vous*. Il peut être aussi placé après les comparatifs, mais alors il faut intercaler **de** avant *beaucoup*. Ex. : *Il est plus diligent* **de beaucoup** *que son frère*. Cette forme insiste plus sur la différence que la forme simple *beaucoup*.

On trouve *beaucoup* précédé de la préposition *de* dans la locution *il s'en faut de beaucoup que* qui contient une idée de comparaison.

Rem. II. — *Beaucoup* suivi de la préposition *de* peut avoir un substantif pour complément. Ex. : *J'ai vu* **beaucoup de** *personnes... Il fait* **beaucoup de** *fautes*.

---

1. HISTOIRE. — Jusqu'au milieu du XVIIe siècle on a employé *tant que* avec le subjonctif dans le sens de *jusqu'à ce que* (*jusqu'à tant que*.) Exemple :

Adieu. Je vais traîner une mourante vie,
Tant que par ta poursuite *elle me soit ravie*. (CORNEILLE.)

2. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle et jusqu'au XVIIIe, au lieu de *autant... autant*, on disait *autant que... autant* (en latin *quantum... tantum*.)

Autant que de David la race est respectée,
Autant de Jésabel la fille est détestée. (RACINE.)

On disait aussi, au lieu de *plus... plus, d'autant plus que... d'autant plus...*

Et *d'autant que* l'honneur m'est *plus* cher que le jour,
D'autant plus maintenant je te dois de retour. (CORNEILLE.)

C'est le *quo magis, eo magis* des Latins.

Digitized by Google

Rem. III. — On le trouve aussi employé seul au sens de *beaucoup de gens*. Ex. : **Beaucoup** *l'en ont blâmé*.

§ **733. Davantage** et **plus** sont deux adverbes de comparaison, mais ils ne s'emploient pas de la même manière : *plus* s'emploie avec *que* suivi d'un second terme de comparaison ; *davantage* s'emploie seulement lorsque le second terme a déjà été exprimé ou lorsqu'il est sous-entendu. Exemples :

Ils sont laborieux tous les deux ; mais Paul l'est **plus que** *Pierre*.

Pierre et Paul sont tous deux laborieux, mais Paul l'est **davantage**[1].

§ **734. Remarque I.** — *Davantage* s'emploie toujours avec un verbe, jamais devant un adjectif, et il n'est jamais suivi d'un complément. Ex. : *Il promet beaucoup et donne* **davantage**.

Au contraire, *plus* peut être employé avec un adjectif et suivi d'un complément : **Plus** *célèbre ; il a eu* **plus** *de peine*[2].

§ **735. Rem. II.** — *Plus* peut être suivi de la conjonction **que** ou de la préposition **de**. Mais on ne met point indifféremment *que* et *de* :

1° **Que** indique comparaison. Ex. : *Un bœuf mange* **plus que** *deux chevaux*.

2° **De** indique le nombre qu'on calcule, la qualité qu'on

---

1. HISTOIRE. — *Davantage* (écrit primitivement *d'avantage*) est venu en usage dans la langue, comme locution adverbiale, seulement au XIVe siècle : il était alors employé d'une manière absolue. C'est au XVIe siècle qu'on l'a fait pour la première fois suivre de la conjonction *que*, comme l'adverbe *plus* ; le XVIIe et le XVIIIe siècle ont fait un grand usage de cette locution. Ex. : « Il n'y a rien que je déteste *davantage que* de blesser la vérité. » (PASCAL.)

« Quel astre brille *davantage* dans le firmament *que* le prince de Condé n'a fait en Europe. » (BOSSUET.) « Ils admirent *davantage* le protecteur *que* le persécuteur du roi Jacques. » (VOLTAIRE.) Les grammairiens de la fin du XVIIIe siècle ont réclamé contre cet emploi du mot *davantage*, et fait observer que ce n'est pas un véritable adverbe de comparaison (*davantage* signifie *avec avantage, avec supériorité*) ; d'autres ont voulu le maintenir, en s'appuyant sur l'autorité de bons écrivains ; mais il a fini par tomber en discrédit et par disparaître du style châtié.

2. HISTOIRE. — On disait autrefois *davantage de : il a eu davantage de peine*. Mais cette locution est tombée en désuétude.

Digitized by Google

mesure. Ex. : *Il a fait plus* **de** *dix lieues ; il a perdu plus* **du** *double ; il est plus* **d'***à moitié mort.*

§ **736. Rem. III.** — *Plus* se répète fréquemment dans des propositions correspondantes. Ex. : **Plus** *il est savant,* **plus** *il est modeste.* Cette tournure équivaut à la locution *d'autant plus que,* mais la phrase est renversée. *Il est d'autant plus modeste, qu'il est plus savant* [1].

§ **737. Rem. IV.** — *Plus* se joint à la négation *ne* pour marquer la cessation d'une chose. (Voir § 748.)

§ **738. Moins** suit les mêmes règles que *plus.*

Ces deux adverbes peuvent être opposés l'un à l'autre. Ex. : **Plus** *il a d'argent,* **moins** *il en dépense.*

Moins entre encore dans quelques locutions que l'usage apprendra ; citons seulement *ni plus ni moins* qui signifie *la même chose,* et *à moins de,* qui équivaut à *si ne pas.*

§ **739. Remarque.** — Suivie d'un substantif ou d'un verbe, la locution **rien moins que** peut avoir le sens affirmatif ou négatif, et signifier *tout à fait* ou *pas du tout.* Le sens est déterminé par ce qui précède ou par ce qui suit. Mais, comme il peut y avoir équivoque, il est bon, dit l'Académie, d'éviter cette façon de parler.

Quant à la locution **rien de moins que,** elle n'a que le sens affirmatif et cette tournure a pour elle les meilleures autorités. Exemples :

« Il ne faut *rien de moins* dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir. » (La Bruyère.)

« La *Phèdre* de Racine, qu'on dénigrait tant, n'était *rien de moins* qu'un chef-d'œuvre. » (Marmontel.) [2]

---

1. Histoire. — Aujourd'hui, *plus* se répète sans qu'une conjonction joigne l'une des propositions à l'autre. Au XVIIe et au XVIIIe siècle on trouve souvent le second *plus* uni au premier par la conjonction *et.* Ex. :

Plus l'offenseur est cher *et plus* grande est l'offense. (Corneille).

« Plus les hommes seront éclairés, *et plus* ils seront libres. » (Voltaire.)

2. Histoire. — Au XVIIe siècle, on trouve *rien moins* construit isolément, par ellipse et avec le sens d'une négation : « Croyez-vous qu'il cherche à s'instruire ? *Rien moins,* » (La Bruyère.)

Digitized by Google

§ **740. Combien,** adverbe de quantité, s'emploie pour marquer l'interrogation et l'exclamation. Il peut lier ensemble deux propositions et constitue alors une interrogation indirecte. Ex. : *Vous voyez* **combien** *il a pleuré.*

§ **741. Remarque I.** — Construit avec un substantif qui lui sert de complément, *combien* s'unit à ce complément par la préposition *de.* Ex. : **Combien** *de temps... ?* **combien** *de personnes... ?* En ce cas il peut s'employer seul au sens de *combien de gens.* Exemple :

Combien en a-t-on vus
Qui du soir au matin sont pauvres devenus ! (LA FONTAINE.)

Rem. II. — *Combien* est en général précédé de la préposition *de,* avec les verbes qui indiquent une mesure, une comparaison. Ex. : **De** *combien surpasse-t-il l'autre ?* **De** *combien s'en faut-il?*

§ **742. Que** s'emploie comme *combien,* mais seulement dans le sens interrogatif ou exclamatif. Ex. : **Que** *vous a coûté cette maison ?* **Que** *je hais la calomnie !* **Que de** *fleurs !*

Hélas ! **que** j'en ai vu mourir de jeunes filles ! (VICTOR HUGO.)

5° *Adverbes d'affirmation, de négation, de doute.*

§ **743.** Les principaux adverbes d'affirmation sont **oui** et **si.**

L'emploi de *si* est moins étendu que celui de *oui.* En effet *si* ne se met que par opposition à une négation. Ex. : *Vous dites que* **non** ; *je dis que* **si.** *Est-ce qu'il ne rit jamais ?* **Si ; si** *fait ;* **si** *vraiment ;* **si** *certes ; oh ! que* **si !**

§ **744.** Il n'existe, à proprement parler, que trois adverbes négatifs, qui sont **ne, non** et **nullement.**

Mais la négation **ne,** qui est la principale, a communiqué le sens négatif à plusieurs autres mots qui l'accom-

Digitized by Google

pagnent ordinairement. Ces mots sont les suivants: *pas, point, guère, jamais, plus, ni, aucun, aucunement, personne, rien, goutte.* La plupart d'entre eux peuvent s'employer seuls surtout dans les réponses à une interrogation [1].

§ **745.** — 1° **Pas** exprime une simple négation qui laisse la liberté de restreindre, de réserver. Ex. : *Cette personne* **n'***a* **pas** *tout l'esprit qu'on lui suppose.*

— 2° **Point** nie un peu plus fortement que *pas* et suivi de la préposition *de* il forme une négation absolue. Ex. : *Cette personne* **n'***a* **point** *d'esprit.*

Il ne lit **pas** signifie *il ne lit pas en ce moment, il ne lit* **point** veut dire *il ne lit jamais.*

§ **746. Remarque. I.** — La différence entre *pas* et *point* est si légère que, en général, on met indifféremment l'un pour l'autre, en ne consultant que l'oreille. Mais *pas* s'emploie beaucoup plus fréquemment que *point,* surtout dans la conversation et le style simple. Ainsi l'on dit : *il n'est* **pas** *plus*

---

1. HISTOIRE. — On a remarqué que, pour donner plus de force à l'expression de nos jugements, nous aimons à les accompagner d'une comparaison : *riche comme Crésus, pauvre comme Job,* etc. Cela a lieu surtout dans les jugements négatifs. En latin on exprimait l'idée négative de *rien* par l'expression : *pas un noir de fève,* comme nous dirions *pas un fétu (ne-hilum,* d'où *ni-hil.*) Lucrèce a dit : *Nil* igitur mors est, ad nos *nequ*e pertinet *hilum.* Nous disons de même, cela ne pèse pas *une plume* ; ne pas reculer *d'une semelle.* C'est ainsi que les mots *pas, point, mie, goutte,* ont été employés fréquemment dans des jugements négatifs [n'approcher d *un pas,* ne voir *un point,* ne manger *une mie* (*une miette,* du latin *mica*), ne boire *une goutte*] et qu'ils ont été tout à fait détournés de leur sens, comme dans la locution *ne voir goutte,* et dans quelques locutions latines : *Non* est in toto corpore *mica* salis. (MARTIAL.) Quoi *neque* parata *gutta* certi consilii. (PLAUTE.) Il en est résulté que ces mots ont fini par être pris eux-mêmes pour des expressions négatives. — On a vu ailleurs (aux pronoms, §§ 581, 582) comment les mots *personne* et *rien* ont été détournés semblablement de leur sens. Quant au mot *guère,* il signifiait dans l'ancien français *beaucoup,* et n'avait un sens négatif qu'avec une négation : encore aujourd'hui dans le langage populaire, on rencontre la locution *pas guère ;* et, en général, les mots *pas, point, mie, goutte, personne, rien, guère,* sont accompagnés d'une négation.

Digitized by Google

savant, **pas** *aussi savant*, etc., et il y aurait de l'affectation à dire : *il n'est* **point** *plus savant*, **point** *aussi savant.*

Rem. II. — *Pas* et *point* peuvent s'employer avec le sens négatif, sans la négation *ne*, dans quelques phrases elliptiques, surtout dans les réponses. Ex. : *A-t-il des livres?* **Pas** *un. A-t-il de l'argent?* **Point**, **point** *du tout.*

Rem. III. — On trouve quelquefois *ne pas* répété équivalent à une affirmation. Ex. : *Il* **ne** *peut* **pas ne pas** *venir*, ce qui signifie *il viendra nécessairement.*

§ **747.** — 3° **Guère** est une négation atténuée, qui équivaut à *pas beaucoup, presque pas.* Ex. : *Cela* **ne** *me plaît* **guère**; *il* **ne** *s'en faut de* **guère.**

Cette négation, seule, ne s'emploie que dans les réponses et dans le style familier. Ex. : *Cela vous plaît-il ?* — **Guère.**

En vers, on peut écrire *guères*, pour la rime et pour la mesure.

§ **748.** — 4° **Plus** et **jamais** s'emploient comme adverbes de temps négatifs. Ex. : *Je* **ne** *reviendrai* **plus**; *je* **ne** *reviendrai* **jamais**[1].

---

1. HISTOIRE. — Dans les interrogations on a supprimé quelquefois la négation *ne* avec le mot *pas.* Ex. :

> Esther, que craignez-vous ? *Suis-je* **pas** votre frère ? (RACINE.)
> *Fit-il* **pas** *mieux* que de se plaindre ? (LA FONTAINE.)

Cette omission, qui paraît très familière aujourd'hui, ne l'était pas au XVIIe siècle. Les exemples abondent dans les meilleurs auteurs et même dans le style soutenu. Vaugelas écrivait en 1647 : « *N'ont-ils pas fait ? Ont-ils pas fait ?* Tous deux sont fort bons pour exprimer la mesme chose. » Mais, en 1704, l'Académie, dans ses *Observations* sur les *Remarques* de Vaugelas, se prononce contre l'omission de la négative, qu'elle traite non seulement de *négligence*, mais de *faute.*

2. ORIGINES LATINES. — Ces deux mots, *plus* et *jamais*, ont entre eux une analogie de sens qui s'explique par leur étymologie. *Plus* vient du latin *plus*; *jamais* des vieux mots français *jà* (du latin *jam*) et *mais* (du latin *magis*), dont le premier se retrouve dans l'adverbe *déjà*, et le second dans la locution *n'en pouvoir mais*, c'est-à-dire *n'en pouvoir pas davantage, n'y pouvoir rien.*

Digitized by Google

Jamais s'applique au passé et à l'avenir, *plus* s'applique surtout à l'avenir et ajoute à la négation une idée de cessation; aussi ces deux adverbes peuvent-ils s'employer simultanément. Ex. : *Ils* **ne** *se verront* **jamais plus.**

§ **749. Remarque I.** — *Plus* et *jamais* peuvent, par suite d'une ellipse, s'employer avec le sens négatif sans la négation *ne :* et quelquefois ils prennent un complément à l'aide de la préposition *de*. Ex. : *Se verront-ils?* — **Plus du** tout, **jamais. — Plus de** *larmes*. — **Jamais de** *chagrins*.

Rem. II. — *Jamais*, employé sans négation, peut avoir le sens de *quelquefois*. Ex. : *Y eut-il* **jamais** *une foi plus vive?* (Fléchier.) Il a le sens de *toujours* dans les locutions : **A jamais, à tout jamais, pour jamais.**

§ **750.** — 5° **Ni** est une conjonction négative, qui s'emploie dans une seconde proposition négative, ou se répète dans deux propositions coordonnées; *ni* doit toujours être accompagné de la négation *ne* qui n'est exprimée qu'une fois quand *ni* est répété. Exemples :

Je **ne** *l'aime* **ni ne** *l'estime. Je* **ne** *puis* **ni** *l'aimer* **ni** *l'estimer.*

Remarque. — *Ni* se met encore dans une seconde proposition quand il y a, dans une première proposition, une idée négative marquée par la préposition *sans*. Ex. : **Sans** *paix* **ni** *trêve*[1].

§ **751.** — 6° Les adjectifs **aucun, nul,** ainsi que les

---

1. Histoire. — Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, on mettait avec *ni* les mots *pas* ou *point*, qui s'omettent aujourd'hui. Ex. : « *Ni* le roi, *ni* la reine *n'y* veulent *point* consentir. » (Sévigné.)

Une noble pudeur à tout ce que vous faites
Donne un prix que *n'ont point ni* la pourpre *ni* l'or. (Racine.)

Dans les phrases où entre la préposition *sans*, cette préposition pouvait être répétée avec *ni*. Ex. : « La Brinvilliers écouta son arrêt sans frayeur *ni* sans faiblesse. » (Sévigné.)

Ni était employé dans des phrases qui ne sont nullement négatives, au point de vue grammatical, mais qui contenaient implicitement une idée de négation. Ex. : « Cyrus désespérait de réduire Babylone,

Digitized by Google

adverbes qui en sont dérivés, et les pronoms indéfinis **personne, rien**, s'emploient dans le sens négatif, soit avec la négation *ne*, soit isolément. Exemples :

Y a-t-il un danger? { **Aucun**; ou : *il* **n'***y en a* **aucun**. / *Il est* **nul**; — *il* **n'***y a* **nul** *danger*.

Y a-t-il du danger? — **Aucunement**; ou : *il* **n'***y en a* **aucunement**, *en* **aucune** *façon*.

Qui l'a vu? — **Personne**; ou : **personne ne** *l'a vu*.

Qu'a-t-il dit? — **Rien**; ou : *il n'a* **rien** *dit*[1].

§ **752.** — 7° Le substantif **goutte** s'emploie aussi négativement, mais seulement avec la négation *ne*. Ex. : **Ne** *voir* **goutte**; **n'***entendre* **goutte**. C'est comme si l'on disait : ne voir, n'entendre rien, *pas même une goutte*[2].

§ **753.** **Remarque.** — Aux mots négatifs il faut ajouter *nenni*, dont on se sert pour répondre négativement à une interrogation exprimée ou sous-entendue. Il n'est usité que dans

---

ni par la force, *ni* par la famine. » (Bossuet.) Cette construction avait lieu surtout après un comparatif. Ex. : « Il pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule *ni* que Bacchus. » (Bossuet.) Cyrus pensait qu'il *ne* pourrait *pas* réduire Babylone : Hercule et Bacchus *n'*avaient *pas* pénétré aussi loin.

On trouve encore *ni* dans les interrogations. Ex. : « Quelle offense *ni* quel déplaisir vous avons-nous fait? » (Amyot.)

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, *ni* ne se répétait pas, comme aujourd'hui, avec *l'un, l'autre*. On disait *l'un ni l'autre*.

L'un ni l'autre jamais n'ose lever les yeux. (Racine.)

1. Histoire. — *Rien* venant de *rem* signifie proprement *quelque chose*, comme dans cette phrase : « Je manie le pinceau, contre la coutume de France, qui ne veut pas qu'un gentilhomme sache *rien* faire. » (Molière.) Voy. aussi § 267, 1°. — Par conséquent, il devrait pouvoir se construire avec *ne* et *pas*. Mais, de bonne heure, l'usage lui attribua un sens négatif, qui exclut avec ce mot, sinon *ne*, du moins *pas* ou *point*. Ainsi, dans les *Femmes savantes* de Molière, Martine ayant dit : « *Ne servent pas de rien* », Bélise lui explique son solécisme :

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

2. Avec cette locution, on ne doit ajouter le pronom *y* que si l'on veut rappeler un mot qui précède. Ex. : Cette affaire est si embrouillée, que les plus habiles *n'y voient goutte*.

Digitized by Google

la conversation familière. Ex. : *Voulez-vous aller à la chasse?* **Nenni.** — On dit aussi *nenni-da*[1] et *que nenni.*

Le mot *nenni* est employé substantivement dans la locution **un doux nenni** qui signifie un refus engageant.

PLACE DES MOTS NÉGATIFS DANS LA PHRASE

§ **754. Pas, point, nullement, aucunement, guère, plus, jamais, rien,** se placent après les temps simples du verbe, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Exemples :

1° Temps simples.		2° Temps composés.		
Il ne souffre	**pas, point, nullement, aucunement, guère, plus, jamais, rien.**	Il n'a	**pas, point, nullement, guère, plus, jamais, rien**	souffert.

Exception. — Au mode infinitif, *pas, point, guère, plus, jamais, rien* se mettent plus généralement avant qu'après le verbe. Exemples :

Ne { **pas** / **plus** } | **point** / **jamais** | **guère** / **rien** } **souffrir.**

Mais en poésie, et dans le style soutenu, ***pas***, ***point*** et *plus* peuvent être mis après le verbe. Exemple :

Peut-on, en le voyant, ne le connaître **pas?** (RACINE.)

EMPLOI DE LA NÉGATION **non**

§ **755.** La négation **non** se distingue de *ne*, en ce qu'elle s'emploie en général isolément, sans les mots ***pas,***

---

1. ORIGINES. — La forme ancienne de *da* est *dea* et était plus anciennement encore *diva*. D'après Diez, *diva* était composé de deux impératifs *di* (dis) et *va*, employés avec un sens d'excitation.
On dit aussi *oui-da* et *non-da*.

Digitized by Google

point, etc., et peut représenter à elle seule toute une proposition négative. Ex. : *Partez-vous demain?* — **Non** (c'est-à-dire *je ne partirai pas*).

§ **756. Remarque I.** — **Non plus** forme une locution qui équivaut à *aussi* avec une négation. Ex. : *Je ne partirai pas.* — *Ni moi* **non plus** (c'est-à-dire *moi aussi je ne partirai pas*). **Non plus que** équivaut à *et aussi non.* Ex. : *Je n'en sais rien non plus que vous* (c'est-à-dire *et vous aussi vous ne le savez pas*)[1].

Rem. II. — **Non que** au commencement d'une phrase, avec le subjonctif, se dit parfois pour *ce n'est pas que.* Exemple :

> **Non que** tu sois pourtant de ces rudes esprits
> Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte.
> (BOILEAU.)[2]

Rem. III. — **Non seulement** (qui s'écrit aujourd'hui sans trait d'union) est une locution qui s'oppose en général à *mais, mais encore.* Ex. : **Non seulement** *je l'ai payé,* **mais encore** *je lui ai fait un présent*[3].

EMPLOI DE LA NÉGATION **ne** SANS AUTRE NÉGATION

§ **757.** La négation **ne** peut s'employer isolément, sans les mots *pas, point*, etc., dans certains cas dont voici les principaux :

1° Après *si* ou *tellement.* Exemple :

Peut-on si bien prêcher qu'il **ne** dorme au sermon? (BOILEAU.)

---

1. HISTOIRE. — Jusqu'au XVIe et au XVIIe siècle, on employait *aussi* avec une négation dans le sens de *non plus.* Ex. :

« Il n'est pas juste qu'il puisse entrer dans les terres de ses voisins; il n'est pas juste *aussi* que ses voisins puissent entrer dans les siennes. » (FÉNELON.) « Comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il *ne* faut pas *aussi* se lasser de le leur reprocher. » (LA BRUYÈRE.)

2. ORIGINES LATINES. — Cela vient du latin *non quod...* (suivi du subjonctif).

3. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, il y avait de plus la locution *non jamais* qui pouvait se dire comme synonyme de *jamais.* Ex. :

Les envieux mourront, mais *non jamais* l'envie. (MOLIÈRE.)

Digitized by Google

2° Devant *autre que* et *que*. Ex. : *Je* **ne** *veux* **d'autre** *récompense* **que** *votre estime. Je* **ne** *veux* **que** *votre estime.*

3° Dans certaines phrases interrogatives et, dans certains cas, avec le subjonctif. Ex. : *Qui* **ne** *voit cela?* — *Que* **ne** *l'a-t-il fait?* — *Avez-vous un ami qui* **ne** *soit des miens?* — *A Dieu* **ne** *plaise que....*

4° Devant les verbes *cesser, oser, pouvoir, savoir, avoir garde, il importe*. Ex. : *Il* **n'a cessé** *de résister.* — *Je* **n'oserais.** — *Il* **n'importe**[1].

5° Après *si, depuis que, il y a... que*. Ex. : **Si** *je* **ne** *me trompe.* — *Il a bien changé* **depuis que** *je* **ne** *l'ai vu.* — **Il y a** *six mois que je* **ne** *l'ai vu.*

Mais on peut aussi, dans plusieurs de ces cas, exprimer les mots *pas* ou *point*. Ex. : *Je* **ne** *veux* **pas** *d'autre récompense que votre estime.* — *Il* **n'a pas** *cessé de résister.* Le bon usage seul décide[2].

EMPLOI DE LA NÉGATION **ne**

APRÈS DIFFÉRENTS VERBES OU SUBSTANTIFS

§ **758**. On met la négation **ne** après les verbes exprimant *empêchement*. Ex. : *J'empêcherai, j'éviterai, je prendrai garde qu'il* **ne** *vienne.*

Remarque I. — L'usage permet de ne pas employer **ne**

---

1. HISTOIRE. — L'omission de la seconde négation était plus fréquente dans l'ancienne langue qu'aujourd'hui. Ex. : Devise des Rohan : « Roy *ne* suis, comte ne daigne ; Rohan suis. » — « Je *ne* lui confierai l'état de ma garde-robe. » (LA BRUYÈRE.) — C'est surtout devant les futurs employés comme impératifs que *ne* s'employait isolément. Ex. : Le bien d'autrui tu *ne* prendras ; Dieu en vain tu *ne* jureras.

2. Au XVIe siècle et jusque dans les premières années du XVIIe, les mots *pas* et *point* étaient exprimés dans beaucoup de cas où nous les mettons aujourd'hui, par exemple : 1° avec *ne que* : « Ils ne se sépareront *point* qu'après avoir donné un arrêt. » (SÉVIGNÉ.) 2° avec *guère, nul, aucun* : « La maison dont il estoit n'a pas *guère* aidé à sa gloire. » (AMYOT.) etc.

Digitized by Google

après les propositions négatives, et de dire : *Je ne puis empêcher, éviter qu'il vienne*[1].

Rem. II. — Lorsque le verbe **prendre garde** signifie non pas *chercher à éviter*, mais *remarquer*, il se construit sans la négation **ne** et avec l'indicatif. Ex. : ***Prenez garde que l'auteur veut dire autre chose***[2].

Rem. III. — Le verbe prohibitif **défendre** n'est jamais suivi de **ne**. Ex. : *Je défends qu'on le laisse sortir.*

§ **759**. On emploie aussi **ne** après les verbes et les substantifs exprimant *crainte*, mais seulement quand la proposition principale est affirmative. Ex. : *Je crains qu'il* **ne** *vienne.* — *Je ne crains pas qu'il vienne.*

§ **760**. On met encore **ne** après les verbes et les substantifs exprimant *doute* et *négation*, mais seulement quand la proposition principale est négative ou interrogative. Ex. : *Je ne doute pas, je ne nie pas qu'il* **ne** *soit très éloquent. Doutez-vous qu'il* **ne** *réussisse?* Mais on dirait : *Je doute qu'il réussisse.*

Remarque. — Quand avec ces mêmes verbes on veut faire entendre qu'une supposition n'est pas fondée, ou quand on veut présenter une chose comme certaine, la négation **ne** peut n'être pas exprimée. Ex. : *Pouvez-vous craindre qu'il vous trompe? — Doutez-vous que je sois malade?*[3]

§ **761**. La négation **ne** suit encore les impersonnels *il*

---

1. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, on ne mettait pas toujours *ne* après ces verbes, non accompagnés de négation. Ex. :

> ..... Je ne me puis souvenir sans trembler
> Du coup dont *j'empêchai qu'il vous pût* accabler. (CORNEILLE.)
> *J'empêcherai* du moins *qu'on s'empare* du reste. (MOLIÈRE.)

2. HISTOIRE. — Au XVIIe siècle, on employait le verbe ***garder*** (pour *se garder*), dans le sens *de prendre garde, chercher à éviter*. Ex. :

> *Gardez* qu'une voyelle à courir trop hâtée
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée. (BOILEAU.)

3. GRAMMAIRE COMPARATIVE. — De même, en latin, on dit ***timeo ne*** ou *timeo ut*, selon que la pensée est tournée vers la négation ou

Digitized by Google

tient à, il s'en faut, employés négativement ou interrogativement. Avec ces verbes, le mot *pas* est assimilé à une négation. Ex. : *Il ne tient pas à moi que cela* **ne** *se fasse; à quoi tient-il que cela* **ne** *se fasse?* — *Il s'en est peu fallu que je* **ne** *me misse en colère*[1].

EMPLOI DE LA NÉGATION **ne** APRÈS LES EXPRESSIONS COMPARATIVES OU RESTRICTIVES

§ **762.** On emploie la négation **ne** après le *que* qui suit les expressions comparatives (*plus, plus tôt; moins, moindre; meilleur, pire; mieux, pis; autre, autrement*), lorsque la proposition principale est affirmative. Ex. : *Il écrit mieux qu'il* **ne** *parle.*

On se voit d'un autre œil qu'on **ne** voit son prochain.

(La Fontaine.)

Mais quand la proposition principale est négative ou interrogative, on omet la négation *ne* après le *que*. Ex. : *Il n'agit pas autrement qu'il parle. Croyez-vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous l'êtes?*

Cependant, même après une proposition principale négative, on emploie la négation **ne** quand on veut exprimer une négation. Ex. : *Je ne le connais pas plus que vous* **ne** *le connaissez* (vous ne le connaissez pas et je ne le connais pas non plus)[2].

---

l'affirmation : *timeo ne veniat*, je crains qu'il *ne* vienne : *timeo ut veniat*, je crains *qu'il ne vienne pas* (lorsqu'on désire qu'il vienne).

Histoire. — Au XVIIe siècle on ne mettait pas toujours la négation *ne* après les verbes indiquant *crainte, doute*, etc. Ex. : « Je *craindrais que* ce cuisinier *fût* trop faible. » (Sévigné.) — « Je mourrais *de peur qu'un* autre que moi *vous eût donné* ce plaisir. » (*Id.*)

1. Histoire. — La liste des verbes ou des tournures admettant la négation *ne* était encore plus considérable au XVIe et au XVIIe siècle qu'aujourd'hui. L'emploi de *ne* avait lieu, le plus souvent par souvenir de la syntaxe latine. Ainsi on trouve *ne* après *défendre* (*prohibere ne*); on trouve aussi : « *Je ne puis que je ne vienne. (Non possum quin veniam)*, etc.

2. Histoire. — On ne trouve pas toujours, au XVIIe siècle, la négation mise après un comparatif. Ex. : « Il est impossible de s'être *plus*

Digitized by Google

§ **763. Remarque I.** — On emploie toujours *ne* après la locution restrictive *à moins que*. Ex. : *Il n'en fera rien à moins que vous* **ne** *lui parliez* [1].

Rem. II. — On ne doit pas mettre *ne* après *sans que*, qui renferme en lui le sens négatif, mais on le met après *que* signifiant *sans que* (Voir § 805). Après *avant que*, cette négation ne peut être mise que s'il y a un doute sur l'accomplissement de l'action.

CHAPITRE VIII

SYNTAXE DE LA PRÉPOSITION

DES PRÉPOSITIONS EN GÉNÉRAL

§ **764.** Les prépositions servent à unir les compléments, autres que les compléments directs, aux mots dont ils dépendent, et qui peuvent être des substantifs, des adjectifs, des pronoms, des verbes, des adverbes. Ex. : *Le père* **de** *Jean, celui* **de** *Pierre; plein* **de** *ruse; donner* **à** *quelqu'un; antérieurement* **à** *cette époque.*

§ **765.** Les prépositions servent particulièrement à unir au verbe ses compléments circonstanciels *de temps*, *de lieu*, *de manière* et *de cause*. Ex. : *Je serai* **à** *Paris* (lieu) **dans** *deux jours* (temps).

Il s'est battu **avec** *bravoure* (manière) **pour** *sa patrie* (cause).

---

distingué qu'il a fait. » (Sévigné.) « On a moins d'impatience de se voir habillé de pourpre *qu'il en avait* de porter une croix d'or sur sa poitrine. » (La Bruyère.)

Quelquefois, au contraire, on trouve la négation redoublée après un comparatif. « Il faut avoir l'esprit *plus libre que je ne l'ai pas.* » (Racine.)

1. Histoire. — Au XVIIe siècle, on ne mettait pas toujours *ne* après *à moins que*. Ex. : « *A moins que* son profond jugement lui *fasse* perdre cette occasion. » (Sévigné.)

Digitized by Google

§ **766.** Les prépositions **à, de, en,** sont ordinairement répétées devant chaque complément; les autres peuvent servir pour plusieurs compléments; on les répète ou on les omet, en général, selon que leur répétition ou leur omission peut servir à l'harmonie ou à la vivacité du style. Exemples :

Prépositions répétées :	Prépositions non répétées :
Cet enfant est habitué **à** se taire et **à** travailler.	Il travaille **pour** vivre et faire vivre sa famille.
Il est plein **de** courage, **de** force et **d'**adresse.	Il se fait aimer **par** sa bonté et sa douceur.
Il l'emporte sur les autres **en** courage, **en** force et **en** adresse.	Il remplit ses devoirs **envers** Dieu, le prochain et lui-même.

§ **767. Remarque I.** — Quand les compléments ont un sens opposé on répète ordinairement toutes les prépositions. Ex. : **Dans** *les joies et* **dans** *les chagrins*; **par** *la force ou* **par** *la persuasion* [1].

Rem. II. — Quelques prépositions peuvent être employées comme adverbes, c'est-à-dire sans être suivies d'un substantif. Ex. : *Ils sont allés* **auprès, autour**; *je ne l'ai pas vu* **depuis**; *parler* **pour** *et* **contre**; *c'est* **selon.**

EMPLOI DES PRINCIPALES PRÉPOSITIONS

§ **768.** Les deux prépositions les plus usitées sont **à** et **de ;** il est peu de phrases où elles ne se trouvent. Aussi peut-on dire qu'elles soutiennent presque tout l'édifice de la langue française.

---

1. HISTOIRE. — Au XVIe siècle les prépositions ne sont presque jamais répétées devant les compléments. Au XVIIIe siècle on trouve encore des phrases dans lesquelles la préposition *de* n'est pas répétée. EX. :

> Qui donc est ce coquin, qui prend tant de licence
> Que *de chanter* et *m'étourdir* ainsi ? (MOLIÈRE.)

« De tout temps les hommes sont convenus *de se dépouiller, se brûler, se tuer s'égorger* les uns les autres. » (LA BRUYÈRE.)

Digitized by Google

On a déjà vu comment ces prépositions servent à unir à leurs compléments les substantifs (§ 435), les pronoms (§ 584), les adjectifs (§ 515), les verbes (§ 602), les adverbes (§§ 707 et 708), et comment elles aident fréquemment à la construction de l'infinitif (§ 650). Quelques remarques sont nécessaires à ajouter sur l'une et sur l'autre.

§ **769**. La préposition **à** marque surtout : la direction, la tendance (Ex. : *aller* **à** Paris ; *aimer* **à** lire), et, par suite, l'aptitude, la possibilité, l'obligation. C'est en ces divers sens que la préposition **à** se met :

1° Avec le complément de divers adjectifs, adverbes et substantifs. Ex. : *Utile* **à** *la guerre ; préférablement* **à** *cela ; verre* **à** *boire.*

2° Avec le complément indirect des verbes actifs, neutres ou impersonnels, et dans quelques locutions où un verbe est sous-entendu. Ex. : *Donner un habit* **à** *un pauvre ; nuire* **à** *son prochain ; il n'y a pas* **à** *manger ;* **à** *votre santé.*

§ **770**. La préposition *à* marque : 1° le lieu (même sans mouvement), et le temps. Ex. : ***Résider*** **à** ***Paris ;*** **à** *cinq heures.*

2° L'appartenance, la possession. Ex. : *Ce livre est* **à** *moi.*

3° L'instrument, la destination. Ex. : ***Pêcher*** **à** *la ligne ; aller* **à** *cheval ; marché* **à** *la volaille.*

4° La juxtaposition. Ex. : *Deux* **à** *deux ; face* **à** *face ; corps* **à** *corps*[1].

---

1. Histoire. — La préposition *à* était, dans l'ancienne langue, d'un emploi encore plus fréquent que dans la langue actuelle. On la trouve dans des phrases où nous mettrions *pour, vers, dans, sur, avec*, etc. Ainsi : « Ce palais fut une décoration *à* Jérusalem. » (Bossuet.) Nous dirions *pour* et ce sens de *à* s'est maintenu dans la locution *c'est-à-dire.* — « Les Romains se tournèrent à Charlemagne. » (Bossuet.)

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants *au* besoin. (Racine.)

Nous dirions : *dans le besoin ;* et nous disons encore : *avoir la joie au cœur.* On disait *à peine* pour *avec peine ; à comparaison de* pour *en comparaison de ; à même temps* pour *en même temps* etc.,e

Digitized by Google

Remarque. — On la trouve quelquefois (par suite d'une confusion avec la préposition latine *ab*) employée pour indiquer l'origine, le point de départ. Ex. : *J'ai puisé ce renseignement* **à** *bonne source; il a demandé mille francs* **à** *son banquier.*

§ **771.** La préposition **de** marque surtout le point de départ, la séparation, par suite la cause, l'origine, l'appartenance. Ex. : *Je viens* **de** *Rome ; je m'éloigne* **de** *lui ; trembler* **de** *peur ; une pluie* **d'***orage; le livre* **de** *Pierre.*

C'est en ces divers sens que la préposition *de* s'emploie devant le complément des substantifs (*la maison* **de** *mon père*), des adjectifs et des adverbes (*voisin* **du** *but, loin* **de** *la forêt*), des verbes (*payer* **de** *ses deniers, il est* **de** *Paris*), etc.

§ **772.** **Remarque I.** — L'emploi de la préposition **de**, avec le sens partitif, rentre dans le sens général de cette préposition : c'est une partie détachée du tout. **Ex. : de** *la pierre,* **du** *bois. J'ai mangé* **de** *la galette.*

Rem. II. — A cet emploi s'en rattache un autre qui forme un idiotisme remarquable : la préposition **de** peut précéder un adjectif ou un participe passé, et cela particullèrement après les expressions indéfinies comme *rien, ceci, cela, que, quoi, personne, quelqu'un, quelque chose.* Exemples :

Il n'y a rien
Il y a ceci, cela
Qu'y -a-t-il
Il y a quelque chose

} **de** nouveau (c'est-à-dire parmi les choses nouvelles).

Quoi **d'**étonnant ? — Je ne sais rien **de** si amusant (c'est-à-dire parmi les choses amusantes). — Sur dix, il y en a eu deux **de** tués (c'est-à-dire parmi les tués).

§ **773.** L'emploi étendu qu'a pris la préposition *de*, particulièrement dans le sens partitif, l'a rendue tout à fait explétive dans quelques cas que l'usage apprendra. Ex. : *Un fripon* **d'***enfant. — Il est honteux* **de** *mentir. —*

Digitized by Google

Qui, **de** *vous ou* **de** *moi, est le plus âgé ? — Je mourrai plutôt que* **de** *faire une lâcheté*, etc. [1]

§ **774**. Enfin *de* s'emploie devant l'*infinitif de narration*, comme, par exemple, dans ces vers de La Fontaine :

Grenouilles aussitôt **de** sauter dans les ondes,
Grenouilles **de** rentrer dans leurs grottes profondes [2].

§ **775**. Les prépositions **à** et **de** sont souvent mises en opposition pour indiquer la distance d'un objet, d'un lieu ou d'un moment à un autre. Exemples :

De *Paris* **à** *Rome*. **Du** *matin* **au** *soir*.
De *vous* **à** *moi*. **De** *cinq* **à** *six heures*[3].

§ **776**. **Remarque I.** — Pour exprimer la distance d'un lieu ou d'un moment à un autre, on oppose quelquefois à **de** la préposition **en** au lieu de la préposition *à*. Ex. : *Il dépérit* **de** *jour* **en** *jour ; planter des arbres* **de** *loin* **en** *loin* (l'Académie indique aussi : *loin à loin* et *de loin à loin*).

Rem. II. — Dans les comptes par approximation, on peut exprimer ou omettre la préposition *de*. Ex. : *J'ai compté* **de** 20 *à* 25 *peupliers*. *J'ai compté* 20 *à* 25 *peupliers*, etc.

Mais lorsqu'il n'y a pas de nombre intermédiaire, on se sert

---

1. Origines latines. — La plupart de ces emplois de la préposition *de* s'expliquent par un ancien génitif latin. Ex. : *Nihil novi, rien de* nouveau. *Quid novi ? quoi de* nouveau ? *Hoc est novi, il y a cela de* nouveau ; etc. Les autres emplois se sont introduits dans la langue par analogie.

2. Histoire. — Jusqu'au XVIIe siècle, on mettait fréquemment au commencement d'une phrase l'infinitif précédé de la préposition *de*. Ex. :

Mais à l'ambition *d'*opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence. (Boileau.)

3. Histoire. — *De* était encore employé au XVIIe siècle dans le sens de : 1° *A cause de, par suite de*. Ex. : « Je connais Mopse *d'*une visite qu'il m'a rendue sans me connaître. » (La Bruyère.)
2° *Au moyen de, par*. Ex. : « Il rachèterait volontiers sa mort *de* l'extinction du genre humain. » (La Bruyère.)

De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent
Sous les drapeaux d'un roi toujours victorieux ? (Racine.)

Digitized by Google

uniquement de la conjonction **ou**. Ex. : *J'ai compté* 25 **ou** 26 *personnes*.

Rem. III. — Il y a une différence de sens entre les locutions :

C'est à moi, C'est à vous, C'est à lui, etc. } **à...** et : C'est à moi, C'est à vous, C'est à lui, **etc.** } **de...**

La première indique que le tour de quelqu'un est venu pour faire quelque chose ; la seconde, que c'est son droit ou son devoir. Ex. : *C'est à vous* **à** *vous reposer. C'est à vous* **d'***obéir* [1].

Rem. IV. — Les prépositions *à* et *de* se mettent encore avec des différences de sens devant un infinitif après certains verbes. Ainsi *contraindre à, forcer à*, c'est faire une violence à la volonté, tandis que *contraindre de, forcer de*, c'est faire une violence matérielle ; *demander à* est l'expression d'un désir, *demander de* est une exigence, un ordre, etc. Le dictionnaire indique ces différences de sens [1].

§ **777. A travers** est immédiatement suivi du complément, et signifie *au milieu de ;* **au travers** demande la préposition *de*, et suppose des obstacles à traverser. Exemples :

Se frayer un chemin **à travers** la foule.

Se frayer un chemin **au travers de** mille dangers.

§ **778. Après** peut avoir pour complément soit un nom ou un pronom, soit un verbe à l'infinitif. Ex. : **Après** *la vie*, **après** *moi*, **après** *boire*.

Après, précédé de la préposition *de*, a le sens de *selon, conformément à*. Ex. : *Portrait* **d'après** *nature*.

Sans complément, *après* est adverbe et synonyme de *ensuite*. Exemple :

Il me promène **après** de terrasse en terrasse. (BOILEAU.)

---

1. HISTOIRE. — *A* et *de* entrent dans plusieurs locutions prépositives déjà citées (Voir § 348). Au XVIIe siècle, au lieu de *à l'égard de* on disait *à l'endroit de* et même *en l'endroit de*. — *Deçà, delà* s'employaient comme prépositions au lieu de *au deçà de, au delà de ;* on disait : *deçà la rivière*

Digitized by Google

§ 779. **Auprès de, près de** indiquent la proximité ; *près de* l'indique dans le temps comme dans l'espace, et peut se construire avec l'infinitif. Ex. : **Près de** *mourir*. (On a vu plus haut, § 517, la différence entre *près de* et *prêt à*.)

Ces deux prépositions s'emploient au propre et au figuré. Ex. : *Vous avez fait valoir ce service* **auprès du** *prince*. (MASSILLON.) *Cette armée est de* **près de** *cent mille hommes*.

§ 780. **Remarque I.** — *Près* peut se construire immédiatement avec un complément, sans la préposition *de ;* mais seulement dans quelques locutions. Ex. : *Il demeure* **près** *la porte Saint-Antoine. Ambassadeur* **près** *le Saint-Siége* [1].

Rem. II. — *Auprès de,* indiquant la proximité, indique par extension la comparaison. En ce sens, il a pour synonyme la locution *au prix de.* Ex. : *Sa vieillesse paraissait flétrie* **auprès de** *celle de Mentor.* (FÉNELON.)

Virgile, **au prix de** *lui,* n'a pas d'invention. [2] (BOILEAU.)

§ 781. **Avant** n'a pour complément immédiat qu'un substantif ou un pronom (*avant la nuit, avant moi*), ou un infinitif employé substantivement (*avant dîner*). Il se joint au présent et au parfait de l'infinitif avec *de* et *que de.* **Ex.** :

avant de venir;	**avant que de** venir;
avant d'être arrivé;	**avant que d'**être arrivé.

De même qu'*après*, *avant* peut s'employer adverbialement. Ex. : *Il est allé fort* **avant** *dans le bois*.

§ 782. **Dans** et **en** ont en général le même sens, mais *en* est d'un emploi plus étendu.

---

1. HISTOIRE. — Il en était de même, avant le XVIIe siècle, de la préposition *auprès*.

2. HISTOIRE. — On employait aussi en ce sens, au XVIIe siècle, la préposition *près de*. Ex. :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils *près de* vous ? (RACINE.)

Digitized by Google

Dans ne s'emploie que devant les noms précédés de l'article et devant les noms propres (**dans** *la ville*, **dans** *les affaires*, **dans** *Paris*).

En ne s'emploie guère que devant les noms indéterminés (**en** *ville*, **en** *affaires*) ; mais il s'emploie de plus devant les pronoms (**en** *moi*, **en** *vous*) et devant les participes présents (**en** *marchant*, **en** *courant*).

§ **783. Remarque I.** — Après *en*, l'article ne s'emploie qu'au singulier et devant une voyelle (avec élision). Ex. : *En l'an mille ; en l'absence du maître*, etc. **En le, en les** se remplacent par **au, aux** (pour *à le, à les*). **En la** est peu usité, mais se rencontre dans le style soutenu. Ex. : *Faire un voyage* **en** *Italie*, **en** *Perse*, **au** *Levant*, **aux** *Indes*. *Tomber* **en** *quenouille*, *tomber* **au** *pouvoir*, **aux** *mains de l'ennemi*. *Avoir des larmes* **aux** *yeux*.

Rem. II. — Il y a une différence entre les prépositions *dans* et *en* exprimant le temps. *Dans* indique le terme où ce temps s'arrête ; *en*, l'espace qu'il remplit. Exemples :

Et ce jour effroyable arrive **dans** dix jours. (RACINE.)

De juger si les Grecs, qui brisèrent ses tours, Firent plus **en** *dix ans* que Louis **en** *dix jours*. (BOILEAU.)

§ **784. Devant** ne peut avoir pour complément que des substantifs ou des pronoms (**devant** *Dieu*, **devant** *lui*)[1].

§ **785. Jusque** ne se construit seul que devant les adverbes de lieu *ici, là, où*. Ex. : **jusqu'ici, jusque-là, jusqu'où**.

Partout ailleurs il se construit avec *à*. Ex. : **jusqu'à** demain, **jusqu'à** Rome.

§ **786. Remarque.** — *Jusqu'à* s'emploie dans des phrases où il peut se construire soit comme sujet, soit comme complément direct ou indirect. Exemples :

---

1. HISTOIRE. — *Devant* ne s'emploie plus que pour l'espace : au XVIIe siècle il s'employait aussi pour la durée. Ex. : « Les anciens historiens qui mettent son origine *devant* la ville de Troie. » (BOSSUET.)

Digitized by Google

COMME SUJET :	COMME COMPLÉMENT :
Tous les pères, *jusqu'aux* plus graves, jouent avec leurs enfants.	J'aimais *jusqu'à* ses pleurs que je faisais couler. (RACINE.)
Il n'est pas *jusqu'aux* valets qui ne s'en mêlent.	« Il fait sa cour à tout le monde, *jusqu'aux* derniers commis des ministres. » (SAINT-SIMON.)

§ **787.** La préposition **parmi** signifie *au milieu de*. Elle ne peut s'employer que devant un nom pluriel indéfini, qui signifie plus de deux ou trois, ou devant un collectif. Ex. : *Il fut trouvé* **parmi** *les blessés* ou **parmi** *la foule des blessés*[1].

Entre ne se dit en général que de deux objets ou sert à marquer la réciprocité. Ex. : *Rouen est* **entre** *le Havre et Paris. Les hommes doivent s'aider* **entre** *eux.*

On le met aussi avec un nom pluriel. Ex. *Il fut trouvé* **entre** *les morts.*

§ **788.** La préposition **par** s'emploie surtout pour marquer le complément des verbes passifs et des substantifs verbaux représentant un passif. Ex. : *La prise de Rome* **par** *Annibal.*

Elle s'emploie aussi pour indiquer qu'on traverse (**par** *monts et* **par** *vaux*), qu'on saisit (*prendre* **par** *le cou*), qu'on distribue (**par** *douzaines*), qu'on prend à témoin ou qu'on invoque (**par** *tout ce qu'il y a de plus sacré au monde*), etc., etc.[2]

---

1. HISTOIRE. — Il s'est employé même avec les noms au singulier. EX. : « *Parmi la joie* qu'on fait paraître... » (LA ROCHEFOUCAULD.)

2. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — *Par* vient de *per*, et a gardé dans la langue du XVIIe siècle plusieurs emplois qui viennent de la préposition latine, et qui ne seraient plus admis aujourd'hui (avec le sens de *par le moyen de, par suite de*, etc.). Ex. : « Sous Tullus Hostilius, et *par* le fameux combat des Horaces et des Curiaces, Albe fut vaincue et ruinée. » (BOSSUET.)

On trouve *par* ainsi employé jusqu'au XVIIIe siècle : « Les Romains avaient perdu la coutume de fortifier leur camp, et *par* cette négligence, leurs armées furent enlevées par la cavalerie des Barbares. » (MONTESQUIEU.)

Digitized by Google

§ **789. Pour** est, après *à* et *de*, la préposition la plus usitée. Cette préposition sert à marquer la cause ou la destination, et, par suite, l'échange, la comparaison, la faveur ou l'intérêt que l'on prend à une personne ou à une chose enfin l'époque où quelque chose doit avoir lieu ou bien a eu lieu. Exemples :

Dieu exauce les uns **pour** *leur mérite* (cause), *les autres* **pour** *leur pénitence* (destination). (BOSSUET.)

Ne donner rien **pour** *rien* (échange).

Scélérat **pour** *scélérat* (comparaison), *il vaut mieux être un loup qu'un homme.* (LA FONTAINE.)

Faites quelque chose **pour** *lui* (faveur, intérêt).

Ce sera **pour** *la Toussaint, jour* **pour** *jour* (époque).[1]

§ **790. Remarque.** — Les prépositions *pour* et *contre* s'emploient quelquefois substantivement (*plaider* **le pour** *et* **le contre**) et adverbialement (*parler* **pour** et **contre**). *Pour* forme avec *peu* et *que* les locutions conjonctives **pour peu que, pour si peu que.** Exemple :

Pour peu qu'*on* s'en écarte, aussitôt on se noie. (BOILEAU.)

§ **791. Sans** a pour complément des noms, des pronoms et des verbes à l'infinitif (et aussi au subjonctif, avec la conjonction **que**). Ex. : **Sans** *votre appui,* **sans** *vous;* **sans** *rien dire;* **sans que** *vous disiez rien.*

Avec un substantif indéterminé *sans* forme plusieurs locutions adverbiales : **sans doute, sans fin, sans faute, sans façon,** etc.

Remarque. — On observera que cette préposition a la valeur d'une expression négative et s'emploie par conséquent sans la négation *ne*. (*Voir aussi* § 797.)

---

1. HISTOIRE. — Autrefois *pour* s'employait adverbialement devant un adjectif dans le sens de *quelque*, etc. EX. :

Pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes. (CORNEILLE.)

Digitized by Google

§ **792. Sur** signifie le plus souvent **au-dessus de** (au propre et au figuré). Ex. : **Sur** *la table*, **sur** *la pierre*; **sur** *toute chose* (de là la locution adverbiale **surtout**, c'est-à-dire *avant tout*).

Sur signifie aussi, par extension, *au sujet de, relativement à*. Ex. : *Demander des renseignements* **sur** *quelqu'un. Je n'ai rien à dire* **sur** *cela*[1].

Sur s'emploie aussi pour désigner un temps voisin. Ex. : **Sur** *le tard*, **sur** *le midi*.

§ **793.** On a déjà vu que la préposition **quant à** ne doit pas être confondue avec la conjonction **quand**. (§ 716.) Exemples :

PRÉPOSITION.	CONJONCTION.
Quant à moi, je pars.	**Quand** je partirai.

§ **794. Voici** indique un objet rapproché, **voilà** indique un objet éloigné. Par suite, *voici* annonce ce qui va être dit, *voilà* rappelle ce qui vient de l'être. Exemples :

Voici ma maison.
Voici ce que j'ai à vous répondre.

Voilà, au bout de cette rue, la maison du médecin.
Voilà tout ce que j'ai à dire.

Ces deux prépositions se mettent en opposition. Ex. :

Voilà tous mes forfaits; en **voici** le salaire. (RACINE.)

§ **795. Remarque I.** — *Voilà* s'emploie de préférence à *voici* pour exprimer une affirmation et surtout une exclamation. Ex. : **Voilà** *un bon livre*.

Eh bien! le **voilà** donc cet ennemi terrible! (RACINE.)

Rem. II. — *Voici, voilà*, construits avec *que*, forment une locution conjonctive. Exemples :

Voici qu'*il vient*. **Voilà qu'***il est parti*.

---

1. HISTOIRE. — *Sur* était très usité en ce sens au XVIIe siècle. Ex. : « Un honnête homme se désintéresse *sur* les éloges. » (LA BRUYÈRE.

Digitized by Google

Rem. III. — *Voici, voilà* se construisent de la même façon avec *comme*. Exemple :

Voilà comme Pyrrhus vint s'offrir à ma vue. (RACINE.)

Rem. IV. — *Voilà* se construit comme un verbe impersonnel, avec le pronom neutre *il*, dans une tournure interrogative (**ne voilà-t-il pas**), qui ne s'emploie que dans le langage familier. Ex. : *Ne* **voilà-t-il pas** *qu'il se fâche?* (*Acad.*)

Rem. V. — Dans le style familier on emploie encore *voici, voilà* avec le préfixe *re*. Ex. : *Me revoici, le revoilà.*

Rem. VI. — *Voici* forme, avec l'infinitif **venir**, la locution **voici venir**[1].

CHAPITRE IX

SYNTAXE DE LA CONJONCTION

§ **796**. Au point de vue de la syntaxe, on distingue parmi les conjonctions :

1° Celles qui servent à lier de simples mots ou des propositions coordonnées (**car, en effet, donc, mais, cependant, néanmoins, or, et, ni, ou, soit, comme**).

2° Celles qui lient aux propositions principales les propositions subordonnées (**si, comme, comment, quand, pourquoi**), et surtout la conjonction **que** et celles qui en dérivent, **lorsque, puisque, quoique, soit que**, etc.

Nous nous bornerons aux principales observations à faire sur les unes et sur les autres.

---

1. HISTOIRE. — Cette locution, qui s'explique par l'étymologie de ce mot, *vois ci venir* (§ 346), commence à vieillir et est devenue familière. Elle s'employait au XVIIe siècle en poésie. EX. :

Voici venir le temps que je vous avais dit. (RACINE.)

Digitized by Google

1° *Conjonctions servant à lier de simples mots et des propositions coordonnées.*

§ **797**. Lorsque deux compléments ou membres de phrase doivent contenir la préposition **sans,** deux constructions sont possibles : 1° les deux compléments ou membres de phrase sont unis par **et,** la préposition est répétée ; 2° ils sont unis par **ni,** et alors la préposition n'est pas répétée. Exemples :

Sans peine **et sans** travail;	sans peine **ni** travail.
Sans parler **et sans** penser;	sans parler **ni** penser.

§ **798.** Aux conjonctions servant à lier des propositions coordonnées on peut ajouter des adverbes qui font quelquefois office de conjonctions : **aussi, aussi bien, toujours, au reste, du moins,** etc. Exemples :

Aussi ai-je pris la résolution de partir.
Au reste, aussi bien
du moins, toujours est-il que } la chose est discutable.

2° *Conjonctions servant à lier des propositions subordonnées.*

§ **799.** De toutes ces conjonctions, **que** est celle dont l'emploi est de beaucoup le plus étendu. Cette conjonction se construit, tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif (*Voyez* §§ 294-295) ; et elle se rencontre, soit isolée, soit unie à différentes parties du discours.

§ **800.** — 1° *Que* est souvent précédé d'un *démonstratif* (adjectif ou pronom), particulièrement des pronoms neutres *ce, ceci, cela.* Ex. : *L'histoire a* **cet** *avantage* **que**... ; *l'avantage de l'histoire,* **c'***est* **que**... ; *ils ont* **cela** *de commun* **que**... ; *quelle folie* **c'***est* **que** *d'agir ainsi*; et avec *c'est* sous-entendu : *quelle folie* **que** *d'agir ainsi!*

Joint au démonstratif *ce, que* forme les locutions con-

Digitized by Google

jonctives *en ce que, de ce que, jusqu'à ce que, parce que*, etc.[1]

Uni au conjonctif neutre **quoi** il forme la conjonction *quoique*[2]. (*Voir* § 807.)

§ **801.** — 2° *Que* s'unit à diverses *prépositions*, soit immédiatement (*après que, avant que; dès que, depuis que; pour que; sans que; selon que*), soit par l'intermédiaire d'un substantif (*de sorte que, de peur que, afin que* pour *à fin que*)[3].

§ **802.** — 3° *Que* s'unit aux *adverbes* de quantité *tant, autant, si* (*tant que, autant que*[4], *si... que*), aux *adverbes* de temps *lors* (pour *alors*) et *puis* (*lorsque, puisque*) et à la conjonction *soit* (*soit que*).

Précédé de l'adverbe négatif *ne*, il forme la locution *ne que*, qui signifie seulement. Ex. : *Il* n'*a bu* qu'*un verre d'eau*, ce qui veut dire : *Il a bu seulement un verre d'eau.* (Voir § 806.)

---

1. Histoire. — *Ce que* s'est employé au XVIe et au commencement du XVIIe siècle dans le sens de *de ce que, si*. Vaugelas loue cette tournure tombée aujourd'hui en désuétude. Elle répondait au *quod* des Latins, employé comme conjonction.

2. Histoire. — Au XVIIe siècle on employait indifféremment *bien que, quoique, encore que*. Vaugelas admet ces trois locutions conjonctives, dont les deux premières sont seules restées dans la langue. La troisième est la plus ordinaire chez les meilleurs écrivains de la première moitié du siècle :

Vous en êtes la cause, *encor qu*'innocemment. (Corneille.)

C'est à tort qu'on dit quelquefois *malgré que* pour *quoique*. *Malgré que* ne s'est jamais employé qu'avec le verbe *avoir*, parce que, alors, il a son sens étymologique (*mauvais gré*). Ex. : *Malgré qu'il en ait* signifie *quelque mauvais gré qu'il en ait*. Cette locution, qui n'est pas hors d'usage aujourd'hui, était très usitée au XVIIe siècle.

3. Histoire. — Au XVIIe siècle on disait *devant que*, dans le sens de *avant que*, mais *avant que* commençait déjà à l'emporter au temps de Vaugelas.

4. Histoire. — Après l'adverbe de quantité *autant*, on mettait au XVIIe siècle *comme*. Ex. :

Tous les rois ne sont rois qu'*autant comme* il vous plaît.

(Corneille.)

Digitized by Google

§ **803.** — 4° *Que* se met comme corrélatif après *tel*, *quel*, *même*, *autre*, et aussi après les comparatifs (adjectifs ou adverbes) *meilleur*, *mieux que ; moindre*, *moins que ; plus fort*, *aussi fort*, etc.

Il se met également après le superlatif relatif. Ex. : *Venez* **le plus tôt qu'***il vous sera possible. Il a fait* **du mieux qu'***il a pu* [1].

§ **804.** — 5° *Que* s'emploie très fréquemment après un verbe qui énonce un fait, une opinion ou un ordre. Dans ce dernier cas, il est suivi du subjonctif.

Ex. : *Je sais, je crois* **que** *les choses se sont passées ainsi. J'ordonne* **que** *vous veniez* [2].

§ **805.** — 6° *Que*, suivi de *ne*, s'emploie : 1° après le verbe *il s'en faut* accompagné d'une négation, d'une interrogation ou de l'adverbe *peu* ; 2° après le verbe *tenir* pris impersonnellement et construit avec une négation ou une interrogation.

Ex. : **Il ne s'en faut pas** *de beaucoup*, **de combien s'en faut-il qu'***il* **ne** *se soit acquitté?* **Il ne tient à rien, à quoi tient-il que** *je* **ne** *renonce à ce projet ?*

Peu s'en faut que Mathan **ne** m'ait nommé son père [3].
(RACINE, *Athalie*.)

---

1. ORIGINES LATINES. — On reconnaît ici, surtout avec le superlatif, la trace des constructions latines : *quam citissime* ; *quam optime*.

2. HISTOIRE ET ORIGINES LATINES. — *Que* se construisait ainsi jusqu'au XVIIe siècle, par souvenir du latin, après des verbes avec lesquels il ne se construit plus aujourd'hui.

Ex. : « Qui n'*admirera que...?* » (PASCAL.) C'est le *mirari quod*.

3. ORIGINES LATINES ET HISTOIRE. — Cette construction est calquée sur une construction latine (*quin* avec le subjonctif, *non nullum abest quin*, etc.). C'est ce que n'a pas vu Voltaire, qui blâme la seconde négation dans ce vers de Corneille :

Il ne tiendra qu'au roi *qu'*aux effets je ne passe,

Le latinisme est encore plus sensible avec *je ne puis* (*non possum quin*) : « Je *ne puis* cette fois *que* je *ne* les excuse. » (BOILEAU.) « Vous ne pouvez pas *que* vous n'ayez raison. » (MOLIÈRE.)

Il est vrai que, dans toutes ces phrases, la seconde négation est

Digitized by Google

7° *Que*, suivi de *ne*, s'emploie encore dans le sens de *sans que*.

Ex. : *Je ne dis rien* **qu'***il* **ne** *me contredise*[1].

§ **806**. **Remarque**. — D'autres emplois de la conjonction *que* sont encore à noter :

1° Il s'emploie dans certaines phrases avec l'ellipse des mots *autre chose* ou *autrement*, et alors il est toujours précédé de la négation ou d'une interrogation. Ex. : *Il* **ne** *cherche* **que** *la vérité. Il* **ne** *parle* **que** *par sentences.*

Que vois-je autour de moi **que** des amis vendus ?

(Racine.)

2° Il s'emploie quelquefois avec l'ellipse de certaines prépositions et de certains adverbes auxquels on a coutume de le joindre. Ainsi on dit : *Approchez que je vous parle*, afin que je vous parle. *A peine était-il sorti que la maison s'écroula*, lorsque la maison s'écroula. *Il y a dix ans qu'il est parti*, depuis qu'il est parti. *Retirez-vous, qu'il ne vous maltraite*, de peur qu'il ne vous maltraite. *Qu'il perde son procès ou qu'il le gagne, il partira*, soit qu'il perde son procès, soit qu'il le gagne, etc.

3° *Que* peut remplacer toutes les conjonctions qui en sont formées dans les membres de phrase où ces conjonctions devraient être répétées. Ex. : **Lorsqu'***on regarde et* **qu'***on voit...* ; **à moins qu'***on ne pense et* **qu'***on ne dise...*

Que remplace de même, par analogie, *comme, quand, si.* Ex. : **Comme** j'ai parlé et **que** vous avez entendu ; **quand** j'ouvre les yeux et **que** je considère... ; **si** vous dites une chose et **que** vous en pensiez une autre. (Dans le cas où *que* remplace *si*, il est suivi du subjonctif.)

---

explétive, et n'est nullement réclamée par le sens : mais elle s'explique en latin par une loi qui a une grande force dans les langues anciennes, la loi de l'*attraction* (la première négation *attire* la seconde) ; en français elle s'explique par un souvenir du *quin* latin. On retrouvera plus loin d'autres traces de cette conjonction latine.

1. Histoire. — Cette locution était beaucoup plus usitée au xviie siècle qu'aujourd'hui, par souvenir de la construction latine *quin* avec le subjonctif.

Ex. : Ne saurait-il rien voir *qu'il n'*emprunte vos yeux? (Racine.)

« Elle me fait prier de ne point partir *qu'*elle *ne* m'ait vue. » (Sévigné.)

Digitized by Google

4° *Que* s'emploie d'une manière explétive dans la locution familière *si j'étais que de vous* (on dit aussi : *si j'étais de vous*), dans les exclamations et dans des phrases où l'on veut marquer quelque emphase. Exemples : *Malheureux* **que** *je suis* !

... Esclaves **que** nous sommes
Et des rigueurs du sort et des discours des hommes ! (RACINE.)

La cruelle **qu'**elle est se bouche les oreilles. (MALHERBE.)

5° *Que* s'emploie avec le conditionnel dans certaines phrases elliptiques indiquant une supposition. Exemple :

Il aurait trouvé un trésor, **qu'***il ne serait pas plus heureux.*

§ **807**. Il ne faut pas confondre les conjonctions **parce que, quoique** avec les locutions **par ce que, quoi que.** Exemples :

Je dis cela **parce que** je le sais.
Le fait est vrai, **quoique** peu vraisemblable.

Par ce que je sais, je vois que j'ai beaucoup à apprendre.
Quoi que l'on puisse en croire, le fait est vrai[1].

§ **808.** Il faut distinguer **si** conditionnel, qui exprime aussi le souhait (§ 810. 1°) et **si** dubitatif. Ex. : *Cet enfant sera récompensé,* **s'***il travaille* (*si* conditionnel) ; *je ne sais* **s'***il méritera une récompense* (*si* dubitatif).

On voit que, après le *si* conditionnel, le présent se met pour le futur, mais que le futur se maintient après le *si* dubitatif[2].

§ **809. Remarque.** — Quelques emplois de la conjonction *si* sont à noter :

1° *Si* s'emploie dans plusieurs phrases où il s'agit, non d'une

---

1. HISTOIRE ET ORIGINES LATINES. — Il est bien évident que c'est l'usage qui a établi ces différences. Car, étymologiquement, *parce que* est formé des mêmes éléments que *par ce que* ; *quoique*, des mêmes éléments que *quoi que*, à savoir *per ecce hoc quod* ; *quid quod*. C'est même par pure convention que l'on a écrit en deux mots *parce que*.

2. GRAMMAIRE COMPARATIVE. — *Si* conditionnel répond au *si* des Latins ; *si* dubitatif à *utrum* ou *an*.

Digitized by Google

condition, d'une pure supposition, mais d'une chose certaine. Ainsi on dit : **Si** *je suis gai*, **si** *je suis triste, c'est que j'en ai sujet.* Je ne suis gai, je ne suis triste, que parce que j'en ai sujet.

2° Dans certains cas, *si* ne sert qu'à marquer opposition, comme quand on dit : **Si** *l'un est vieux et faible, l'autre est jeune et fort.*

3° *Si* a quelquefois le sens de combien. Ex. : *Vous savez* **si** *je vous aime.*

4° *Si*, suivi d'un adjectif ou d'un adverbe et de *que* forme une locution adverbiale et conjonctive qui a le sens de *quelque... que*, et veut également le verbe au subjonctif. Ex. : **Si** *mince* **qu'***il puisse être, un cheveu fait de l'ombre* [1].

5° La locution **si ce n'est** signifie quelquefois *excepté*. Ex. : *Il vous ressemble,* **si ce n'est** *qu'il est plus petit.* On dit de même : **si ce n'était** *la crainte de vous déplaire, je ferais telle chose.*

6° **Comme si** est une tournure elliptique. *Il parle* **comme s'***il était le maître* signifie : il parle comme *il parlerait* s'il était le maître.

7° La locution familière **si tant est que** veut dire *s'il est vrai que.* Ex. : **Si tant est que** *la chose est vraie, il faut agir ainsi.*

3° *Conjonctions employées dans des propositions principales ou indépendantes.*

§ **810.** Les conjonctions **si** et **que,** employées en général en tête des propositions subordonnées, se trouvent quelquefois dans des propositions principales ou indépendantes.

---

1. Histoire. — Au XVIIe siècle, on employait également *si* en ce sens, sans le faire suivre de *que*, mais en mettant le sujet après le verbe suivant. En réalité c'était un adverbe équivalant à *tellement.*

Ex. : « Une figure, *si* régulière *soit-elle*, n'est pas agréable à la vue, lorsque... » (Descartes.)

On employait même *si* suivi de *peu* et de *que* avec l'indicatif, parce que toute idée de doute disparaissait ; *si peu que* équivalait à *le peu que*. C'est comme le *si quid* des Latins.

Ex. : *Si peu que* j'ai d'espoir ne luit qu'avec contrainte. (Corneille.)

Digitized by Google

1° **Si** s'emploie ainsi dans les formules de souhait. Ex. : *Oh !* **si** *je pouvais !* (*Oh ! que je serais heureux,* **si** *je pouvais !...*) [1]

On le trouve également employé ainsi pour renforcer une affirmation. Ex. : *Le regrettez-vous ?* — **Si** *je le regrette ?*

2° **Que** s'emploie dans les propositions principales, pour indiquer un ordre, un souhait, une concession, une supposition, une exclamation. Ex. : **Qu'***il parte.* — **Que** *Dieu veille sur vous ! — Eh bien !* **qu'***il vienne !*

Mais **que** dorénavant on me blâme, on me loue,
J'en veux faire à ma tête. (La Fontaine.)

Moi ! **que** je lui prononce un arrêt si sévère ! (Racine.)

Quand on lit en tête d'un chapitre : « **Que** *la vertu est le plus grand des biens* », on doit supposer l'ellipse de la proposition principale, par exemple : *il va être démontré...*

3° **Que**, accompagné de **ne**, s'emploie souvent dans le sens de *pourquoi*. Ex. : **Que ne** se corrige-t-il ? **que ne** puis-je l'avertir ? [2]

---

1. Histoire. — Il y avait au XVIIe siècle la locution *si est-ce que* qui était usitée dans le sens de *néanmoins*. Ex. : « Encore qu'il y ait en l'homme autre chose que la raison, *si est-ce* néanmoins *qu'*elle est la partie dominante. » (Bossuet.) A vrai dire, cette locution est plutôt une locution adverbiale qu'une locution conjonctive. On a dit dans le même sens et on dit encore familièrement *et si, si*. Ex. : « J'ai la tête plus grosse que le poing, *et si,* ne l'ai pas enflée. » (Molière.) Vous avez beau reculer, *si* faudra-t-il que vous en passiez par là. Dans cette locution *si* ne perd jamais sa voyelle, pas même devant le pronom *il*. Ex. : Il est très savant, et *si* il est modeste.

2. Origines latines. — C'est encore un latinisme : *que ne* correspond à *quin* (avec l'indicatif), et *quin* équivaut à *qui non*, synonyme de *cur non...* ?

Digitized by Google

INDEX ÉTYMOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX TERMES DE GRAMMAIRE

Accent, du latin *accentus* (de *ad*, à, et *cantus*, chant)[1].

Actif, du latin *activus*, dérivé de *agere*, agir.

Adjectif, du latin *adjectivum*. Les Latins appelaient l'adjectif *nomen adjectivum*, nom qui s'ajoute au substantif. C'était la traduction du mot grec ἐπίθετον, d'où est venu le mot français *épithète*.

Adverbe, du latin *adverbium* (de *ad*, à, vers, et *verbum*, verbe).

Aigu, du latin *acutus*, dérivé de *acuere*, aiguiser.

Alphabet, vient des deux premières lettres grecques, ἄλφα, βῆτα. L'alphabet français s'appelle aussi quelque fois l'ABC, du nom des trois premières lettres françaises.

Anacoluthe, du grec ἀνακόλουθον, construction irrégulière (de ἀν, préfixe négatif, et de ἀκόλουθος, qui suit, accompagne, mot dont nous avons formé *acolyte*).

Analyse, du grec ἀνάλυσις, dérivé de ἀναλύω, résoudre (de ἀνα, préfixe indiquant réduplication, et λύω, diviser).

Apostrophe, du grec ἀπόστροφος, qui détourne (sous-entendu στιγμή, marque); c'est proprement la marque, le signe qui détourne et remplace la lettre élidée.

Apposition, du bas-latin *appositionem*, action de placer à côté (de *ad*, à côté, et *ponere*, placer).

Article, du latin *articulus*, traduction du mot grec ἄρθρον, jointure, articulation.

Attribut, du latin *attributum*, chose attribuée.

Cardinal, du latin *cardinalis*, dérivé de *cardo*, gond. Les noms de nombre *cardinaux* sont ainsi appelés parce que ce sont ceux sur lesquels la numération tourne en quelque sorte comme sur des *gonds*.

Cédille, de l'italien *zediglia*, diminutif de *zéta*, nom du *z* en grec; la cédille a été ainsi nommée, parce que, d'ordinaire, pour donner au *c* le son de l'*s*, on écrivait *cz*; *leczon* pour *leçon*.

Circonflexe, du latin *circumflexus* (de *circum*, autour, et *flectere*, plier).

---

1. Nous indiquons le plus souvent le nominatif des mots latins, bien qu'il soit établi que la plupart des mots français viennent de l'accusatif latin.

Digitized by Google

Comparatif, du latin *comparativus*, dérivé de *comparare*, comparer.

Complément, du latin *complementum*, dérivé de *complere*, accomplir, compléter.

Conditionnel, du latin *conditionalis*, dérivé de *conditio*, condition. Le *conditionnel* indique que l'idée exprimée par le verbe est subordonnée à une condition.

Conjonctif, du latin *conjunctivus*, dérivé de *conjungere*, joindre.

Conjonction, du latin *conjunctionem*, liaison, jonction (de *cum*, avec, et *jungere*, joindre).

Conjugaison, du latin *conjugationem*, dérivé de *conjugare*, conjuguer.

Conjuguer, du latin *conjugare*, réunir ensemble (de *cum*, avec, et *jugum*, joug, union); conjuguer un verbe, c'est en réunir toutes les formes dans un arrangement déterminé.

Consonne, du latin *consona*, qui a le même sens, et vient de *cum sonare*, sonner avec.

Défectif, du latin *defectivus*, dérivé de *deficere*, manquer.

Démonstratif, du latin *demonstrativus*, dérivé de *demonstrare*, démontrer.

Déterminatif, terme dérivé de *déterminer*, du latin *determinare* (de la préposition *de*, et de *terminus*, terme).

Diphtongue, du grec δίφθογγος (de δίς, deux, et φθόγγος, son). Jusqu'en 1877, l'Académie a écrit *diphthongue*.

Dissyllabe, du latin *disyllabus*, venu du grec δισύλλαβος (de δίς, deux, et συλλαβή, syllabe). a été doublée dans ce mot pour lui conserver le son dur.

Élider, du latin *elidere*, écraser.

Élision, du latin *elisionem*, écrasement.

Ellipse, du grec ἔλλειψις, manque.

Étymologie, du grec ἐτυμολογία (de ἔτυμος, véritable, et λογος, diction).

Gérondif, du latin *gerundivus* (*modus*). Les grammairiens latins appelaient *gerundivus modus* ou *gerundi modus* (manière de faire) cette forme de l'infinitif parce qu'elle nous représente comme faisant quelque chose.

Grammaire, du mot latin *grammatica*, qui est lui-même tiré du mot grec γραμματική, *science des lettres*.

Grave, du latin *gravis*, pesant.

Guillemet, mot d'origine historique; d'après Ménage, un certain *Guillemet* aurait été l'inventeur de ce signe; d'autres en attribuent l'invention à un imprimeur nommé *Guillaume*.

Imparfait, du latin *imperfectum*, temps opposé à *perfectum*, le parfait.

Impératif, du latin *imperativus* (*modus*); de *imperare*, commander.

Impersonnel, du latin *impersonalis* (de *in*, privatif, et *persona*, personne).

Incise, du latin *incisus*, dérivé de *incidere*, couper.

Indéfini, du latin *indefinitus* (de *in*, privatif, et *definitus*, défini, limité).

Indicatif, du latin *indicativus* (*modus*); de *indicare*, indiquer.

Digitized by Google

Infinitif, du latin *infinitivus* (*modus*); de *infinitus*, indéfini, c'est-à-dire impersonnel. Pour les anciens, qui dans l'infinitif comprenaient le participe, le mode infinitif était proprement le mode impersonnel.

Interjection, du latin *interjectionem* (de *inter*, entre, et *jacere*, jeter). C'est proprement un mot jeté au milieu du discours.

Intransitif, du latin *intransitivus* (de *in*, privatif, et *transitivus*, transitif).

Inversion, de *inversionem*, action de retourner (de *in*, dans, sur, et *vertere*, tourner).

Langage, dérivé du latin *lingua*, langue, auquel on a ajouté le suffixe *age*. On a prononcé autrefois *langaige*.

Lettre, du mot latin *littera*.

Logique, du latin *logicus*, venu du grec λογικός, logique, dérivé de λόγος, raison.

Mode, du latin *modus*, mode, manière d'être. L'ancien français disait aussi *mœuf*, que l'on trouve encore dans Rollin.

Monosyllabe, du grec μονοσύλλαβος, (de μόνος, unique, et συλλαβή, syllabe).

Mot, du bas-latin *muttum*, qui, dans le latin, classique signifiait grognement.

Neutre, du latin *neuter*, ni l'un ni l'autre.

Nom, du latin *nomen*, qui a la même signification.

Nombre, du latin *numerus*, qui a la même signification.

Ordinal, du latin *ordinalis*, dérivé de *ordo*, ordre.

Orthographe, du mot grec ὀρθογραφία, *écriture correcte*. La vraie forme de ce mot devrait être *orthographie*.

Parenthèse, du grec παρένθεσις (de παρὰ, à côté, ἐν, en, et θέσις, action de mettre).

Parfait, du latin *perfectum*, de *perficere*, faire complétement.

Participe, du latin *participium*, dérivé de *particeps*, qui participe à.

Passif, du latin *passivus*, dérivé de *passum*, supin de *pati*, souffrir.

Personne, du latin *persona*, proprement masque de théâtre, personnage, personne.

Personnel, du latin *personalis*, dérivé de *persona*, personne.

Phrase, du grec φράσις, qui est formé de la même racine que φράζομαι, parler.

Pléonasme, du grec πλεόνασμος, dérivé de πλεονάζειν, être surabondant.

Pluriel, du latin *pluralis*, dérivé de *plus*, plus.

Point, du latin *punctum*, venu de *pungere*, poindre, piquer.

Polysyllabe, du grec πολυσύλλαβος (de πολύς, beaucoup, et συλλαβή, syllabe).

Positif, du latin *positivus*, de *positum*, supin de *ponere*, poser. Le positif exprime, *pose* la qualité exprimée par l'adjectif.

Possessif, du latin *possessivus*, de *possessum*, supin de *possidere*, posséder.

Préposition, du latin *præpositionem* (de *præ*, devant, et *ponere*, placer).

Pronom, du latin *pronomen* (de *pro*, pour, et *nomen*, nom).

Proposition, du latin *propositionem* (de *pro*, en avant, et *positio*, position).

Qualificatif, adjectif dérivé de

Digitized by Google

qualifier, venu du bas-latin *qualificare* (dérivé de *qualis*, quel, et *facere*, faire).

Racine, du latin *radicina*, dérivé de *radix*, *radicis*, qui a le même sens. La racine est un élément simple, plus général encore que le radical, et commun à plusieurs mots.

Radical, de l'adjectif latin *radicalis*, dérivé de *radix*, racine.

Réfléchi, venu de *réfléchir*, du latin *reflectere*, retourner (de *re*, en arrière, et *flectere*, fléchir).

Relatif, du latin *relativus*, qui a du rapport, dérivé de *referre*, rapporter.

Singulier, du latin *singularis*, dérivé de *singulus*, unique.

Subjonctif, du latin *subjunctivus* (*modus*), dérivé de *subjungere* (de *sub*, sous, et *jungere*, joindre).

Substantif, du latin *substantivum*. Les Latins appelaient le substantif, *nomen substantivum*, c'est-à-dire nom désignant une substance.

Sujet, du latin *subjectus* (de *sub*, sous, et *jacere*, jeter).

Superlatif, du latin *superlativus* (de *super*, au-dessus, et *latum*, porter).

Syllabe, du latin *syllaba*, venu du grec συλλαβή, qui signifie *réunion de lettres*, parce que, en général, une syllabe se compose de plusieurs lettres.

Syllepse, du grec σύλληψις, qui vient de συλλαμβάνειν, comprendre (de σύν, avec, et λαμβάνειν, prendre).

Syntaxe, du latin *syntaxis*, venu du grec σύνταξις (de σύν, avec, et τάξις, ordre, arrangement). La syntaxe est la partie de la grammaire où se fait l'étude des mots réunis en phrases.

Temps, du latin *tempus*, même signification.

Terminaison, du latin *terminationem*, dérivé de *terminare*, terminer.

Transitif, du latin *transitivus*, dérivé de *transire*, passer.

Tréma, du grec τρῆμα, point. A l'origine on a dit *points trémas*.

Trissyllabe, du latin *trissyllabus*, venu du grec τρισσύλλαβος (de τρί, trois, et συλλάβη, syllabe).

Unipersonnel, mot savant formé de *un* et de *personne*.

Verbe, du latin *verbum*, mot, parole : c'est en quelque sorte le mot par excellence.

Virgule, du latin *virgula*, petite verge, accent, signe, dérivé de *virga*, verge.

Voyelle, du mot latin *vocalem*, vocal, qui émet une voix, un son.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

N. B. — Les numéros renvoient aux pages.

A

A préposition, étymol. 157, note; histoire, 334, note; son emploi, 333.
A = par, 294, note.
A ce que, 162, note.
A comparaison de, 334, note.
A l'envi, étym. 162, note.
A même temps, 334, note.
A mesure que, hist. 156, note.
A qui mieux mieux, hist. 156, note.
A peine, 334, note.
Abat-jour (des), 198.
Abeille, INTROD. 25.
Abbé, abbesse, 34.
Abîme, hist. 31, note.
Aboi, INTROD. 40.
Abois, 38.
Abricot, INTROD. 23.
Absinthe, hist. 31, note.
Absoudre, 143.
Abstenir (s'), 121.
Abstraire, 144.
Abstrait, étym. 2, note.
Abstraits (noms), 28.
Abuser, mésuser, INTROD. 45.
Académie française, INTROD. 17.
Accent circonflexe dans les terminaisons des verbes, son origine, 104, note.
Accent tonique, INTROD. 26.
Accents, 16.
Acceptions diverses d'un même mot, INTROD. 40.
Accessits (des), 39.
Accord (règles d'accord), 175.
Accord du substantif, 185; de l'article, 209; de l'adjectif, 226; du verbe, 262 et suiv.; du participe passé, 301 et suiv.
Accroire, 140.
Accroître, 133.
Accourir, 117.
Accueil, INTROD. 40.
A ce que, histoire, 162, note.
Achérons, prononciation, 115.
Acquérir, 115.
Acquis, acquit, INTROD. 47.
Actifs (verbes), 64.
Action (principe de la moindre), 31.
Adagio, INTROD. 21. Des adagio, 39.
Addition de lettres, INTROD. 31.
Adjectif, sa définition, 42; formation du féminin, 42; formation du pluriel, 47; degrés de signification, 48; différentes espèces d'adjectifs, 42 et 50; qualificatifs, 42; déterminatifs, 50; numéraux, cardinaux et ordinaux, 53; possessifs, 53; démonstratifs, 54; conjonctifs et interrogatifs, 55; indéfinis, 56.
Adjectif, sa syntaxe, 211; qualificatifs, 211; leur place, 211; cardinaux et ordinaux, 214; possessifs, 215; démonstratifs, 218; interrogatifs, 218; indéfinis, 218; règles d'accord de l'adjectif, 226; se rapportant à un substantif collectif, 227; adjectifs composés, 227 et 231; adjectifs au neutre ou invariables, 229-232; emploi particulier de l'adjectif féminin, 232; compléments de l'adjectif, 233; adjectifs ne pouvant avoir de complément, 234, note; adjectifs après lesquels on emploie le subjonctif, 281.
Adjectif verbal, 298; son origine, 299, note.
Adjectifs employés comme substantifs, INTROD. 39; comme adverbes, 40.
Adjoindre, 135.
Adjudant, INTROD. 35.
Admettre, 141; et INTROD. 30.
Adspirer, étym. 2, note.
Advenir, 90.
Adverbe, sa définition, 148; dif-

Digitized by Google

férentes espèces d'adverbes; 148; adverbes de lieu, 148; de temps, 149; de manière, 150, tirés d'adjectifs, 151; au comparatif et au superlatif, 152; de quantité, 153, d'affirmation, de négation et de doute, 154.
Adverbe, sa syntaxe, 310 et suiv.; de l'adverbe en général et de son emploi, 310; noms et pronoms adverbiaux, 311; complément de quelques adverbes, 312; observations sur les adverbes de lieu, 313; de temps, 314; de manière, 316; de quantité, 317; d'affirmation, de négation et de doute, 322; leur histoire, 323, note; place des mots négatifs, 327; emploi de *non*, 327; emploi de *ne*, 328 et suiv.
Adverbes employés comme prépositions, 312, note; comme conjonctions, 344.
Adverbiales (locutions), 148.
Affaire, histoire, 31, note.
Affixes, INTROD. 36.
Age, étym. 17 et 31, note, INTROD. 25, note.
Age, suffixe, INTROD. 36.
Agendas (des) 39.
Agio, INTROD. 21.
Agréer, 108.
Aguets, 38.
Aidant, INTROD. 35.
Aide, étym. 31, note; syntaxe, 193.
Aider et **aider à**, 271.
Aïeul, INTROD. 31. — Syntaxe, 194.
Aigle, syntaxe, 186; étym. 186, note.
Aiglon, INTROD. 34.
Aigu (accent), 16.
Ail, syntaxe, 195.
Aimer, conjugué, 76.
Ainsi que, unissant deux sujets, 264, note.
Air (avoir l'air), avec un adjectif, 228.
Air, aire. ère, haire, hère, INTROD. 48.
aitre (Verbes en), 112.
Aise, étym. 31, note.
al devenant *au*, 37, note.
Alambic, INTROD. 23.
Alarme, INTROD. 21.
Albums (des), 39.
Alchimie, INTROD. 23.
Alcool, INTROD. 23.
Alcôve, INTROD. 23.
Alène, haleine, INTROD. 47.
Alentour, autour, 312.
Alentours, 38.
A l'endroit de, histoire, 337, note.
A l'envi, étym. 156, note.
Alerte, INTROD. 21.
Algèbre, INTROD. 23.
Alibis (des), 39.
Alinéas (des), 39.
Allegro (des), 39.
Alléluias (des), 39.
Aller, 114; employé comme verbe auxiliaire, 66.
Alphabet, 1.
Altesse, INTROD. 21.
Ame, étym. 17, note.
Amen, INTROD. 23.
A mesure que, histoire, 162.
Ami, INTROD. 30.
Amour, syntaxe, 187; étym. 187, note.
Amplissime, 50.
an, diverses manières d'écrire ce son, INTROD. 15, note.
Anacoluthe, 171.
Analyse grammaticale, 177.
Analyse logique, 179.
Anchois, INTROD. 22.
Ancre, encre, INTROD. 47.
Andantes (des), 39.
andre (Verbes en), 112.
Ane, étym. 18, note.
Anglo-Saxons (des), 198.
Annales, 38.
Anoblir, ennoblir, INTROD. 47.
ans, au pluriel pour *ants*, 36, note.
Antécédent, 62.
ao, sa prononciation, 6.
Août, INTROD. 29.
Apartés (des), 39.
Apostrophe, 18.
Apôtre, étym. 17, note.
Apparaître, 132.
Apparoir, 131.
Appartenir, 121.
Appel, INTROD. 40.
Apposition, 169.

Digitized by Google

Apprendre, 142.
Approuvé, syntaxe, 229.
Appui-main, appui-mains, appuis-mains (des), 200.
Après, syntaxe, 337.
Après-midi (un ou une), 30; des après-midi, 199.
Aquatinte, étym. 197, note.
Aquilin, 47.
Aquilon, INTROD. 34.
A qui mieux mieux, 150, note.
Arbre, INTROD. 30.
Arcs-en-ciel (des), 198.
Archevêché, étym. 31, note.
Archiépiscopal, prononciation, 14, note.
Archives, 38.
Ardre et **arder**, 145.
Armoiries, 38.
Arpent, INTROD. 20.
Arquebuse, INTROD. 21.
Arsenal, INTROD. 21.
Artésien, INTROD. 24.
Article, sa définition, 40; son origine, 40, note; ses changements, 40; article partitif, 41.
Article, sa syntaxe, 204 et suiv.; omis ou employé, 204; répété, 206; dans le sens partitif, 207; accord de l'article, 209; suivi de *plus*, *moins*, 209; place de l'article, 210; article neutre, 210; employé pour l'adjectif possessif, 216, note.
Article indéfini, 57, note.
Assaillir, 116.
Asseoir, 124 et 125.
Asservir, 119.
Assises, 38.
Assortir, 119.
Astreindre, 135.
Atones (syllabes), INTROD. 26.
Atours, 38.
Atteindre, 135.
Attendu, étym. 159; syntaxe, 229.
attre (verbes en), 112.
Attribut, définition, 166.
Attributifs (verbes), 166 et 262.
Attristé, contristé, INTROD. 45.
Aubade, INTROD. 22.
Aucun, étym. 56, note; syntaxe, 218; au pluriel, 219, note; négatif, 325.
Aultre, INTROD. 16,
Auparavant, avant, 312.
Auprès de, syntaxe, 338.
Aurore, sa prononciation, 9.
Auspices, hospice, INTROD. 47.
Aussi, adverbe, 317; avec une négation, 328, note.
Austro-Hongrois (des), 198.
Autan, INTROD. 22.
Autant, étymol. 153; sa syntaxe, 318 et 319; avec un adjectif, 318, note; autant que... autant, 319, note; autant comme, 345, note.
Autel, hôtel, INTROD. 47.
Auteur, au féminin, 36.
Autodafé, 199, note; des autos-dafés, 39; INTROD. 22.
Automne, étymol. 31, note; genre et prononciation, 187.
Autre, étymol. 56, note; syntaxe, 219.
Autrui, étymol. 63, note; syntaxe, 260.
Auxiliaires (verbes), 66 et 105; auxiliaires dans les verbes, leur syntaxe, 277.
Avalanche, INTROD. 22.
Avant-coureurs (des), 198.
Aveindre, 135.
Aveuglément, 152.
Aviso, INTROD. 22.
Avocat, INTROD. 15.
Avoir, conjugué, 72; étymol. 125, note.
Avoir, auxiliaire, 66.
Avoir ou **être**, avec certains verbes, 277.
Avoir l'air, avec un adjectif, 228.
Avoué, INTROD. 15.

B

Babiole, INTROD. 21.
Bac, INTROD. 21.
Bachelier, INTROD. 42.
Bagne, INTROD. 21.
Bailler, bâiller, INTROD. 47.
Bain-marie (des), 198.
Balai, INTROD. 20.
Balast, INTROD. 22.
Balance, INTROD. 35.
Balcon, INTROD. 21.
Bambin, INTROD. 21.
Bambou, INTROD. 24.

Digitized by Google

Banne, INTROD. 20.
Banque, INTROD. 20.
Basilique, INTROD. 34.
Basoche, INTROD. 34.
Basquine, INTROD. 22.
Bastide, INTROD. 22.
Bayadère, INTROD. 22.
Bazar, INTROD. 23.
Beau, belle, 43.
Beaucoup, étymol. 153 ; syntaxe, 319.
Beaux-pères (des), 197.
Bec, INTROD. 20.
Becfigues (des), 197.
Bédouin, INTROD. 23.
Bel, belle, 43.
Bélier, brebis, 35.
Bénédicités (des), 39.
Béni et **bénit**, 110, et note.
Bénin, bénigne, 47.
Bénir, 110.
Berline, INTROD. 24.
Besicles, 38.
Bête, 17, note.
Bien, étymol. 150 et 153, note ; syntaxe, 316.
Bientôt, étymol. 149.
Bifteck, INTROD. 22.
Bilan, INTROD. 35.
Bill, INTROD. 35.
Biscaïen, INTROD. 24.
Bivouac, INTROD. 21.
Blanc, blanche, 46.
Blanc-seing (un), des **blancs-seings** ou **blancs-seings**, 199.
Blé, INTROD. 15, note.
Blessure, plaie, INTROD. 45.
Bleuet ou **bluet**, 6, note.
Bleu foncé, 231.
Bœuf, INTROD. 31.
Boire, 139.
Bonhomme (un), des **bonshommes**, 197.
Bot, 47.
Boudeur, boudeuse, 45.
Bouc, chèvre, 35.
Bouillir, 116.
Boule, INTROD. 35.
Bouledogue, INTROD. 22.
Bourse, INTROD. 21.
Boussole, INTROD. 21.
Bouteille, INTROD. 21.
Boutique, INTROD. 13.
Boxer, INTROD. 22.
Braire, 145.
Bravos (des), 39.
Brebis, INTROD. 32.
Brèche, INTROD. 21.
Bref, brève, 46.
Broussailles, 38.
Bruire, 145.
Brûler, étymol. 18, note.
Bruyère, INTROD. 20.
Budget, INTROD. 22.
Bulle, INTROD. 35.
Bureau, INTROD. 42.
Butin, INTROD. 21.

C

C, sa prononciation, 9.
c, final devenant *che* et *que*, 46, note.
Ça, étymol. 148 ; **syntaxe**, 249.
Cachemire, INTROD. 24.
Caduc, caduque, 46.
Cadeau, INTROD. 42.
Café, INTROD. 23.
Caisse, INTROD. 34.
Calepin, INTROD. 24.
Calicot, INTROD. 24.
Camarade, INTROD. 22.
Camérier, INTROD. 35.
Campagne, INTROD. 35.
Canaille, INTROD. 21.
Canard, canne, 35.
Canine, 47.
Canon, INTROD. 21.
Canot, INTROD. 21.
Cantatrice, 33, note.
Cantilène de Sainte-Eulalie, INTROD. 9.
Cap, INTROD. 22.
Capitales (lettres), 19.
Captif. INTROD. 15.
Captif, captive, 46.
Capucin, INTROD. 21.
Car, étymol. 161, note.
Caravansérail, INTROD. 23.
Caravane, INTROD. 23.
Carbonaro (un) des **carbonari**, 39.
Carême, INTROD. 34.
Cartouche, INTROD. 24.
Cas sujet et cas régime, INTROD. 7.
Casaque, INTROD. 22.
Case, INTROD. 35.
Catacombes, 38.
Ce ou **cet**, étymol. 55, note.
Ce, pronom, étymol. 61, note ; au neutre, 248.

Digitized by Google

Ceci, cela, syntaxe, 249.
Cédille, 19.
Ceindre, 135.
Celtique (mots d'origine), INTROD. 20.
Celui, celle, étymol. 61, note.
Celui-ci, celui-là, syntaxe, 247.
Celui qui, celui de, 247.
Cendre, INTROD. 32.
Cent ou **cents**, 54.
Cependant, étymol. 161, note.
Ce que = si, 345, note.
Ce qui, ce que, 252.
cer (verbes en), 105.
Cerf, biche, 35.
Cerfs-volants (des), 197.
Cercler, INTROD. 29.
Certain, étymol. 56, note ; syntaxe, 220.
Certes, 154, note.
Cesser, 278.
C'est à vous que, 270.
C'est, c'est que, 270.
C'est ici que, 314.
C'est là que, 270.
C'est ou **ce sont**, 265.
Cet, étymol. 55, note.
Ch, sa prononciation, 14.
Chacun, étymol. 63, note ; syntaxe, 259; avec *son* ou *leur*, 259.
Chaland, INTROD. 21.
Châle, INTROD. 23.
Chambre, INTROD. 32.
Chambrier, INTROD. 35.
Chameau, chamelle, 34.
Champagne, INTROD. 35.
Changer et **changer de**, 271.
Chaque, étymol. 56, note ; syntaxe, 220.
Charité, INTROD. 34.
Chasse, INTROD. 34.
Chasse, châsse, INTROD. 47.
Chasse-mouches (un ou des), 199.
Chassepot, INTROD. 24.
Chasseur, chasseresse et **chasseuse**, 33 et 34, note.
Châtain, 47.
Châtain-clair, 231.
Chauvin, INTROD. 24.
Chenapan, INTROD. 21.
Chèque, INTROD. 22.
Chérif, INTROD. 23.
Cherté, INTROD. 34.
Chérubin, INTROD. 23.
Chétif, INTROD. 15.
Cheval, jument, 35 ; et INTROD. 16.
Chevau-léger (un), des **chevaux-légers**, 199.
Chef-lieu (un), des **chefs-lieux**, 197.
Chef-d'œuvre (un), des **chefs-d'œuvre**, 198.
Chevreau, chevrette, 34.
Chez, étymol. 157, note; et INTROD. 35.
Chibouque, INTROD. 23.
Chien, INTROD. 30.
Chiffre, INTROD. 23.
Chio, sa prononciation, 14, note.
Chocolat, INTROD. 23.
Choir, 126.
Chose (**quelque**), syntaxe, 187.
Choucroute, INTROD. 21.
Chou-fleur (un), des **choux-fleurs**, 197.
Ci, ici, 313.
Ci-inclus, 229.
Cicerone (un ou des), 39.
Ciel, ciels et cieux, 194.
Cigale, INTROD. 22.
Cigare, INTROD. 22.
Ci-joint, étymol. 159; syntaxe 229.
Cingler, INTROD. 21.
Circoncire, 137.
Circonscrire, 137.
Circonflexe (accent), 17.
Circuler, INTROD. 29.
Ciseau, ciseaux, 38.
Claie, INTROD. 20.
Classification des verbes, 96.
Cloître, étymol. 18, note.
Clore, 146.
Clown, INTROD. 22.
Club, INTROD. 22.
Coffre-fort (un), des **coffres-forts**, 197.
Coi, coite, 44, et note.
Coco, INTROD. 22.
Cognac, INTROD. 24.
Coke, INTROD. 22.
Colle, INTROD. 21.
Collectifs, (noms), 28 ; **généraux** ou **partitifs**, 28.
Colombe, INTROD. 30.
Colza, INTROD. 22.
Combien, étymol. 154; syntaxe, 322.

Digitized by Google

Combien de, 322.
Combien que, 162, note, et 322.
Comme, étymol. 150 et 161 ; syntaxe, 317.
Comme que, histoire, 162.
Comme si, 349.
Comment, adverbe, étymol. 156; syntaxe, 317.
Comment, interjection 317.
Commettre, 141.
Communs (noms), 27.
Compagnon, compagne, 35.
Compain, histoire, 35, note.
Comparaître, 132.
Comparatifs, dans les adjectifs, 48; dans les adverbes, 153 et 154; syntaxe, 213.
Complaire, 142.
Compléments directs, 64 et 167; indirect, 65, 168, 268; circonstanciels, 168, 269; compléments des substantifs verbaux, 200; des adjectifs, 233; des pronoms, 261; des verbes, 268; des participes passés, 301; des adverbes, 312; compléments de même nature, 270.
Composition des mots, INTROD. 36 et suiv.
Comprendre, 142.
Comté, histoire, 31, note.
Concerto (un), des **concertos**, 39.
Concetti, (un), des **concetti**, 39.
Conclure, 139.
Concourir, 117.
Concrets (noms), 27.
Conditionnel, définition, 69; formation, 98; après *si*, 275, note; syntaxe, 284; dépendant d'un autre conditionnel, 285, note; pour le futur, 288. Voir aussi INTROD. 7.
Conduire, 136.
Confins, 38.
Confire, 137.
Conjonction, définition, 160; de coordination ou de subordination, 161; après lesquelles on emploie le subjonctif, 281; syntaxe, 343.
Conjugaisons, 71; mortes, 71; tableaux de conjugaisons, 72 et suiv.; conjugaison en *er*, origine, 105, note; en *ir*, origine, 109, note; en *oir*, 111, note; en *re*, 112, note; remarques sur les conjugaisons, 105 et suiv.
Conjuguer, ce que c'est, 71.
Connaître, 113 et 132.
Conquérir, 115.
Consentir, 119.
Consonnes, 2; composées, 13; classement des consonnes, 14; douces et fortes, 15; leur degré, 15; genre de consonnes, 15.
Construire, 136.
Contenir, 121.
Conter, raconter, INTROD. 43.
Contraction de l'article, 41.
Contraindre, 135.
Contre, étymol. 156, note.
Contrebasse, 199, note.
Contredanse (une), des **contredanses**, 197.
Contredire, 137.
Contre-épreuve (une), des **contre-épreuves**, 198.
Contrefaire, 141.
Contrefort, 199, note.
Contremaître, 199, note.
Contremarche, 199, note.
Contremarque, 199, note.
Contrepoids, 199, note.
Contrepointe, 199, note.
Contrepoison, 199, note.
Contreseing, 199, note.
Contresens, 199, note.
Contretemps, 199, note.
Contrevent, 199, note.
Convaincre, 144.
Convenir, 121 et 278.
Coq-à-l'âne (un et des), 198.
Coq, poule, 35.
Corbeille, INTROD. 25.
Corneille, INTROD. 25.
Correspondance des temps de l'indicatif, 285.
Correspondance entre les temps et les modes, 281.
Correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif, 286.
Corrupteur, corruptrice, 45.
Corsaire, INTROD. 22.
Côté, étymol. 17, note.
Coudre, 140.
Couleur, étymol. 187, note.
Coupe-gorge (un ou des), 198.

Digitized by Google

Couple, syntaxe, 188.
Couple et **copule**, 188, note.
Courir, 116.
Courir et **courre**, 117, note, et INTROD. 34.
Couronne, INTROD. 30.
Coûté, syntaxe, 305.
Coûter, étymol. 305, note.
Couvrir, 117.
Craindre, 134 et 135.
Crainte, **frayeur**, **effroi**, **terreur**, **épouvante**, INTROD. 46.
Crasse, adjectif, 47.
Credo (des), 39.
Créer, 108.
Cricket, INTROD. 22.
Critique (le ou la), 193.
Croire, 140 et 141; **croire et croire à**, 272.
Croître, 133.
Croup, INTROD. 22.
Crû, son accent **circonflexe**, 18, note.
Cueillir, 118.
Cuire, 136.
Curaçao, INTROD. 24.
Czar, INTROD. 23.

D

D, sa prononciation, 10.
Da, étymol. 327, note.
Daguerréotype, INTROD. 24.
Dame, étymol. 164, note.
Dandy, INTROD. 22.
Dans, étymol. 157, note; dans, dedans, 312; 338.
Davantage, étymol. 153; syntaxe et histoire, 320.
De, étymol. 157; syntaxe et histoire, 335 et 336; de ou par devant un complément indirect, 268; avec l'infinitif, 289.
Deçà, **delà**, étymol. 159, note; 337, note.
Déchoir, 126.
Décime, adjectif, 52, note; et INTROD. 27 et 34.
De combien, 322.
Décombres, 38.
Découdre, 140.
Découvrir, 117.
Décrire, 137.
Décroître, 133.
Dedans, **dans**, 312.
Dédire, 137.
Déduire, 136.
Défaillir, 120.
Défaire, 141.
Défendre, étymol. 112, note.
Déficits (des), 39.
Degrés de signification des adjectifs, 48.
Dehors, **hors**, 312.
Déjà, étymol. 149, note.
Delà, 159.
Délice, syntaxe et étymol. 187 et note.
Demain, étymol. 149, note.
Démentir, 119.
Démettre, 141.
Demeurer, 278.
Demi, syntaxe, 230.
Demie, substantif, 231.
Demoiselle, INTROD. 42.
Dentales, 14.
Départir, 119.
Dépeindre, 135.
Dépens, 38.
Déplacements de lettres, INTROD. 32.
Déplaire, 142.
Déprendre, 142.
Depuis, étymol. 157, notes.
Dérivation, INTROD. 38.
Derrière, étymol. 148 et 157 notes.
Dès, étymol. 157, note.
Descendre, 279.
Désinences, 101; tableau des sinences, 102; remarques sur les désinences, 103.
Désir, INTROD. 40.
De suite, 314.
Désordre, étymol. 2, note.
Désormais, étymol. 149.
Desservir, 119.
Dessous, sous, 212.
Dessus, sur, 312.
Détenir, 121.
Détester, abhorrer, INTROD. 46.
Détruire, 136.
Deuxième ou **second**, 52.
Deux points, 22.
Devant, étymol. 148 et 157; syntaxe, 339 et note; devant que, 345, note.
Devenir, 121.
Devers, étymol. 159.
Devin, **devine**, **devineuse** et **devineresse**, 34.

Digitized by Google

Devoir, verbe auxiliaire, 66; conjugaison, 111.
Dialectes, 31, note, et INTROD. 9 et 10.
Die, au subjonctif, 137, note.
Dieu, déesse, 34.
Dignité (la), les **dignités**, INTROD. 45.
Digue, INTROD. 21.
Dilettante (un), des **dilettanti**, 39.
Dîme, étymol. 52, note, et INTROD. 27 et 34.
Dindon, dinde, 35.
Diphtongues, 7; diphtongues nasales, 8.
Dire, 136.
Disconvenir, 121.
Discourir, 117.
Disjoindre, 135.
Disparaître, 132.
Dispos, 47.
Disputer et **se disputer**, 273.
Dissentiment et **dissension**, INTROD. 44.
Dissolu et **dissous**, 143, note.
Dissoudre, 143.
Distraire, 144.
Divan, INTROD. 23.
Dock, INTROD. 22.
Dôme, étymol. 17, note.
Donc, étymol. 161.
Dont, étymol. 62; syntaxe, 255; **dont** et **d'où**, 256.
Dorade, INTROD. 22.
Dorénavant, étymol. 149.
Dormir, 118.
Dot, histoire, 31, note.
Douane, INTROD. 21.
Douar, INTROD. 23.
Double, étymol. 53, note.
Doublets, INTROD. 34.
Douces (consonnes), 15.
Douleur, étymol. 187, note.
Doute, histoire, 31, note.
Doux, douce, 48.
Dû, 111.
Duc, duchesse, 34.
Duché, histoire, 31, note.
Duègne, INTROD. 22 et 35.
Duire, 146.
Duos (des), 39.
Duplicata (des), 39.
Durant, étymol. 159.
Dys, préfixe, INTROD. 30.

E

E (trois sortes d'), 3; e muet, e fermé, 3; e ouvert, 4; e, signe du féminin, 32 et 42, notes.
e fermé (verbes ayant un) à l'avant dernière syllabe, 106.
e muet (verbes ayant un) à l'avant dernière syllabe, 106.
eau, sa prononciation au XVIe siècle, 3, note.
Echange, histoire, 31, note.
Echapper, 218.
Echoir, 126.
Echouer, 279.
Eclipse, histoire, 31, note.
Eclore, 146.
Ecrire, 137.
Ecu, pour escu, 17, note.
Eden, INTROD. 20.
éer (verbes en), 107.
ège ou *ège*, histoire, 106, note.
Eldorado, INTROD. 22.
eler (verbes en), 106.
élision des voyelles, 9; de l'article, 41.
Ellipse, 170; ellipse du verbe, 262.
Emettre, 141.
Eminentissime, 50.
Emir, INTROD. 23.
Emoudre, 141.
Emplâtre, histoire, 31, note.
Emplir, INTROD. 30.
Employer, INTROD. 34.
Empreindre, 135.
en, diverses manières d'écrire ce son, INTROD. 15, note.
En, pronom, étymol. 59, note; syntaxe, 243; employé au lieu de l'adjectif possessif, 216; remplaçant un pronom personnel, 242.
En, adverbe, étymol. 148, note.
En, préposition, étymol. 157; syntaxe, 338.
Enchanteur, enchanteresse, 45.
Encore, étymol. 149.
Encore que, 345, note.
Endormir, 119.
endre (verbes en), 112.
Endroit (à l') de, 337, note.
Enduire, 136.
Enfant, syntaxe, 188.
Enfin, étymol. 149.
Enfuir (s'), 120.
Enigme, histoire, 31, note.

Digitized by Google

Ennui, INTROD. 42.
Enorgueillir, sa prononciation. 7, note.
Enquérir (s'), 115.
Ensemble, étymol. 150.
Ensuite, étymol. 149.
Ensuivre (s'), 143.
Entrailles, 38.
Entre, étymol. 157; syntaxe, 340.
Entresol, 199, note.
Entretenir, 121.
Entrevoir, 130.
Envahir, INTROD. 32.
Envers, 159.
Envieux, envieuse, 47.
Environ, étymol. 155, note.
Environs, 38.
Envoyer, 114 et 115.
Epigramme, histoire, 31, note.
Epithalame, histoire, 31, note.
Epitaphe, histoire, 31, note.
Epithète, histoire, 31, note.
Epître, étymol. 17, note.
Epouse, épouse, 34; et INTROD. 32.
Equivoque, histoire, 31, note.
er, sa prononciation, 4.
er (conjugaison en), origine, 105, note.
Erratum (un), des **errata**, 39.
Erreur, histoire, 31, note.
Erysipèle, histoire, 31, note.
Es, pour en les, 41.
Espace, INTROD. 32.
Espagnole (imitation), INTROD. 16.
Espèce, INTROD. 32.
Espèces de mots, 25.
Esprit, INTROD. 32.
Esquif, INTROD. 21.
Essaim, INTROD. 27 et 34.
esse, origine, 33, note.
Est, INTROD. 21.
Et, étymol. 161, note.
Etang, pour estang, 17, note.
Etat, pour estat, 17, note.
Eteindre, 135.
eter (verbes en), 106.
Etonner, INTROD. 42.
Etranger, étrangère, 45.
Etre, étymol. 135, note; conjugué, 74; synonyme *d'aller*, 278, note.
Etroit, INTROD. 32.
ettre (verbes en), 112.
Etude, histoire, 31, note.
eu, sa prononciation, 6.
eu, devenant u, 41, note.
eui et *uei*, 6.
eur, suffixe, INTROD. 36.
Eux, étymol. 59, note.
Evangile, histoire, 31, note.
evoir (verbes en), 111.
Examen, INTROD. 27 et 34.
Excepté, étymol. 159; syntaxe, 229.
Excessivement, très, beaucoup, INTROD. 43.
Exclure, 140.
Ex-général (un), des **ex-généraux**, 198.
Exprès, expresse, 44.
Express, INTROD. 22 et 35.
Expressément, 152.
Extraire, 144.
Extrême, étymol. 17, note.

F

Fabrique, INTROD. 34.
Fac-similé (un), des **fac-similés**, 39.
Factotum (un), des **Factotums**, 39.
Faïence, INTROD. 24.
Faillir, 119.
Faire, 140; suivi d'un infinitif, 271; employé pour éviter la répétition d'un autre verbe, 271.
Faire (ne) que, ne faire que de, 291, § 429.
Fait, suivi d'un infinitif, 306.
Falloir, 127.
Fantassin, INTROD. 21.
Fashion, INTROD. 22.
Fat, 47.
Fatal, fatals, 48.
Faux, fausse, 47.
Faux (le ou la), 193.
Favori, favorite, 44 et note.
Feindre, 135.
Féminin dans les noms, 32 et suiv.; dans les adjectifs, 42 et suiv.
Femme, sa prononciation, 7, note.
Férir, 122.
Fesais, orthographe de Voltaire, 5, note.
Fesse-mathieu (un), des **fesse-mathieux**, 199.
Fête, étymol. 17, note.
Fête-Dieu (une et des), 198.

Digitized by Google

Feu, étymol. et syntaxe, 231.
Feuille, étymol. 187, note.
Fève, INTROD. 16, note.
Fiançailles, 38.
Fier, fière, 45.
Fier-à-bras (un et des), 199 et note.
Figuré (sens), INTROD. 41.
Fils, fille, 34.
Fin courant, 229.
Finir, conjugué, 78.
Flèche, INTROD. 21.
Fleurir et **florir**, 110.
Fleurissant et **florissant**, 110.
Flibustier, INTROD. 23.
Fois, étymol. 149 et 153, note.
Fonts baptismaux, 43, note.
Forçat, INTROD. 22.
Force, étymol. 153, note.
Forfaire, 141.
Forge, INTROD. 34.
Formation des temps et des modes, 97.
Fort (se faire), 233, note.
Fortes (consonnes), 15.
Fou, fol, folle, 43.
Foudre, étymol. et syntaxe, 189.
Foule, INTROD. 40.
Fourmi, histoire, 31. note.
Fragile, INTROD. 27.
Fragment, fraction, INTROD., 44.
Frais, subst. pluriel, 38.
Frais, fraîche, 47; syntaxe, 232.
Franc, franche et **franque**, 46.
Franc de port, 229, § 503; et 230, note.
Franche-Comté, histoire, 31, note.
Frêle, INTROD. 27.
Frère, sœur, 35.
Frire, 146.
Fromage, INTROD. 32.
Fruit, INTROD. 16, note.
Fugitif, fugitive, 46.
Fuir, 120.
Funérailles, 38.
Futur, 67; sa formation, 99; son emploi, 276; futur antérieur, son emploi, 277.

G

G, sa prononciation, 10.
Gaffe, INTROD. 21.
Gageure, prononciation, 6, note, et 10.
Gagne-pain (un et des), 198.
Gagne-petit (un et des), 200.
Gaîne, INTROD. 31.
Gallicismes, INTROD. 41.
Gallo-Romains (des), 198.
Ganache, INTROD. 21.
Garçon, fille, 35.
Garde, 193; en composition, 199.
Garde-côtes (un), des **gardes-côtes**, 200, note.
Garde-française (un), 229.
Garde-magasin (un), des **gardes-magasins**, 199.
Garde-malade (un), des **gardes-malades**, 199.
Garde-manger (des), 200.
Garde-meubles (des), 200.
Garde-notes (un), des **gardes-notes**, 200, note.
Garder = se garder, 330, note.
Geindre, 135.
Geindre et **gémir**, INTROD. 34.
Gendre, bru, 35.
Génie, INTROD. 42.
Gendarme, INTROD. 37, note.
Généralissime, 50.
Genre des substantifs, 28; origine de la différence des genres en français, 29, note.
Gens, syntaxe, 189.
Gent, étymol. 189, note.
Gentil, gentille, 44.
Gentilhomme (un), des **gentilshommes**, 197.
Germanique (mots d'origine), INTROD. 21.
Gérondif, 70 et 299.
ger (verbes en), 105.
Gésine, étymol. 123, note.
Gésir, 122 et 123.
Gloire, INTROD. 32.
gn, prononciation, 10.
Gnôme, étymol. 17, note.
Gober, INTROD. 20.
Golfe, INTROD. 21.
Gourbi, INTROD. 23.
Goutte, négatif, 325.
Gouverneur, gouvernante, 34.
Grâce (la), les **grâces**, INTROD. 45.
Grammaire, définition, 1.
Grammaticale (analyse), 177.
Grand, au féminin, 42, note.
Grand-croix (un), 229.
Grands'mères (des), 228.
Grands-pères (des), 228.

Digitized by Google

Gras, INTROD. 31.
Gras, grasse, 44.
Gratis, étymol. 150, note.
Grave (accent), 16.
Grec, grecque, 46 et note.
Grecque (mots d'origine), INTROD. 20 et note.
Grêler, 90.
Grenade, INTROD. 22.
Grenouille, INTROD. 32.
Gris-perle, 231.
Grognon, 47.
Gros, grosse, 44.
Groom, INTROD. 22.
Grotesque, INTROD. 21.
Guère, étymol. 154; **syntaxe, 323**, 324, 329.
Guerre, INTROD. 21.
Guide, histoire, 31, note.
Guillemets, **24**.
Guillotine, INTROD. 24.
Guitare, INTROD. 22.
Gutturales, 14.

H

H muette ou aspirée, 10.
h étymologique, 11, note.
Haïr, 110.
Hableur, INTROD. 22.
Hallebarde, INTROD. 21.
Halte, INTROD. 21.
Happer, INTROD. 22.
Harenq, INTROD. 21.
Hausse-col (un), des **hausse-cols**, 198.
Haut, étymol. 19, note.
Haut la main, 229.
Haut-le-corps (un et des), 199 et note.
Havre, INTROD. 21.
Havresac, 19, note; 197 et 199, note.
Hébreu, hébraïque, 44 et note.
Hégire, INTROD. 23.
Hennir, prononciation, 7, note.
Héraut, INTROD. 21.
Héros, héroïne, INTROD. 33.
Heure, INTROD. 30.
Hier, étymol. 149, note.
Homard, INTROD. 21.
Homonymes, INTROD. 44; 193, Rem.
Honnête homme et **homme honnête**, 212.
Honneur, au sing. ou au plur., INTROD. 45.
Honorer, INTROD. 28.
Hôpital, étymol. 15, 18, note; prononciation, 18.
Hormis, 159.
Horoscope, histoire, **31**, note.
Hors, étymol. 157.
Hors, dehors, 312.
Hors d'œuvre (un ou des), 199.
Hostie et **victime**, INTROD. 43.
Hôtel, INTROD. 15.
Hôtel de Rambouillet, INTROD. 17.
Hôtel-Dieu (un ou des), 198.
Huile, étymol. 19, note.
Huit, étymol. 19, note.
Huître, étymol. 19, note.
Humble, INTROD. 32.
Hussard, INTROD. 23.
Hydre, histoire, 31, note.
Hymne, syntaxe, 190, et note.

I

Icelui, icelle, 61, note.
Ici, étymol. 148.
Idiotismes, INTROD. 41.
Idole, histoire, 31, note.
ier (verbes en), 107.
Ignorantissime, 50.
Il, étymol. 59, note ; pronom neutre, **241, 242, note**; sous-entendu, 267 ; formant pléonasme, 240.
Illustrissime, 50.
Imbroglios (des), 39.
Imparfait de l'indicatif, sa formation, 99, note ; son emploi, 275 et 276.
Imparfait du subjonctif, sa formation, 99 ; seconde forme du conditionnel, 284, note ; emploi particulier par suite d'ellipse, 287, note.
Impératif, 69; sa formation, 97 ; sa syntaxe, 283.
Impératrice, 33, note.
Impersonnels (verbes), 65, 89 et 90.
Impliquer, INTROD. 34.
Impunément, 152.
In, préfixe, INTROD. 37.
Incise, 174.
Indemnité, prononciation, 7, note.
Inclure, 139 et 140.

Digitized by Google

Inclus, incluse, 139, note.
Indicatif, 69; sa formation, 97; son emploi, 279 et 280.
Indo-européennes (langues). INTROD. 1.
indre (verbes en), 112.
Infante, étymol. 188, note.
Infinitif, 70; sa formation, 97; sa syntaxe, 288; sujet, complément ou attribut, 289; avec diverses prépositions, 289 et note; pris substantivement, 289; complément, 290; construit immédiatement après certains verbes, 291; après *laisser*, *voir*, *entendre*, 294.
Infinitifs devenant des noms, INTROD. 39.
Infinitives (propositions).
Inscrire, 137; voir aussi 2, note.
Inspirer, étymol. 2, note.
Instruire, 136; et 2, note.
Insulte, histoire, 31, note.
Insulter et **insulter à,** 272.
Interdire, 137.
Intérim (un et des), 39.
Interjection, 163.
Intransitifs (verbes), 65.
Inversion, 171.
Investir, 122.
Irréguliers (verbes), 113.
iss. dans les verbes en ir, 109.
Issir, 123.
Italienne (langue), son influence, INTROD. 32.

J

Jà, étymol. 149.
Jaçoit que, 163, note.
Jadis, étymol. 149.
Jaloux, jalouse, 47.
Jamais, 324 et note.
Janissaire, INTROD. 23.
Je, étymol. 58, note.
Je, soussigné, 247, note.
Jockey, INTROD. 22.
Joindre, 135.
Juif, juive, 34.
Juin, INTROD. 32.
Jumeau, jumelle, 43.
Jury, INTROD. 22.
Jusque, étymol. 157, note; syntaxe, 339.

K

Kermesse, INTROD. 22.
Kiosque, INTROD. 23.
Kirsch, INTROD. 21.
Knout, INTROD. 23.
Kyrie (des), 39.

L

L, sa prononciation, 11.
L mouillée, 11.
La, pronom, étymol. 59, note.
Là, adverbe, étymol. 148, note; syntaxe, 313.
Labiales, 14.
Lady (une), des **ladies,** 39.
Laissé, suivi d'un infinitif, 306.
Laisser à, 294, note.
Lait, INTROD. 16, note.
Langouste, INTROD. 30.
Langue d'oïl et langue d'oc, INTROD. 8.
Lansquenet, INTROD. 21.
Larron, larronesse, 34.
Las, étymol. 164.
Latin, sa part dans la formation du français, INTROD. 1, 3, 14, 24, etc.
Latin classique, populaire, bas-latin, INTROD. 3, 5.
Latin (décomposition du), 6.
Lazarone (un), des **lazaroni,** 39.
Lazzi (un et des), 39.
Le, article, son origine, 40, note.
Le, pronom ou neutre, 245 et 246.
Le mien, la mienne, 60.
Le nôtre, le vôtre, 61.
L'échapper belle, 303.
Le peu de... sujet, 267.
Le plus ou **la plus,** 209.
Légalité, INTROD. 34.
Lequel, étymol. 62, note; syntaxe, 254 et 255.
Lès, étymol. 157.
Lettres, 1.
Lettres royaux, 43, note.
Leur, adjectif ou pronom, étymol. 54 et 59, note.
Leur ou **leurs,** 59.
Leur après chacun, 259.
Levrier, levrette, 34.
Libertin, INTROD. 42.
Lier, INTROD. 29.
Lierre, 41, note.

Digitized by Google

Lire, 138.
Lis, INTROD. 32.
Listel, listeaux, 38, note.
Livre (un), une **livre**, 193.
Li rer, INTROD. 31.
Locutions adverbiales, 155, — conjonctives, 162, — prépositives, 312.
Logique (analyse), 179.
Logique (sujet, attribut, complément), 169.
Loi, INTROD. 30.
Loi, 111, note.
Loin, étymol. 148, note.
Loisir, étymol. 289, note.
L'on, 258, note.
Long, longue, 46.
Longtemps, étymol. 149.
Loriot, 41, note.
Lors, étymol. 149.
Lorsque, étymol. 161; syntaxe, 345; en deux mots, 161, note.
Loto, INTROD. 21.
Loup, louve, 34.
Loyal, INTROD. 30.
Loyauté, INTROD. 34.
Luette, INTROD. 32.
Lui, étymol. 59, notes.
Luire, 138 et 147.
Lunette et **lunettes**, 38.

M

M ou **n**, 12.
Macadam, INTROD. 24.
Macaroni, INTROD. 21.
Machiavel et **machiavélisme**, 14, note.
Madone, INTROD. 21.
Madras, INTROD. 24.
Maint, étymol. 59, note.
Maintenant, étymol. 149.
Maintenir, 121.
Maintien, INTROD. 40.
Maire, INTROD. 34.
Mais, étymol. 161, note.
Majeur, INTROD. 34.
Majuscules, leur emploi, 19.
Mal, étymol. 150 et 153, note ; syntaxe, 316.
Malfaire, 141.
Malgré, 158.
Malgré que, 345, note.
Malherbe, son influence, INTROD. 17.
Malin, maligne, 47.
Mandarin, INTROD. 22.
Mânes, 38.
Manœuvre (le ou la), 193.
Mansarde, INTROD. 24.
Matamore, INTROD. 22.
Matériaux, 38.
Matinal, matineux, matinier, 15.
Mau, préfixe, INTROD. 37.
Maudire, 137.
Maximum (un), des **maxima**, 39.
Mazurka, INTROD. 23.
Mé, préfixe, INTROD. 37.
Méconnaître, 132.
Médecin, au féminin, 36.
Médire, 137.
Même, étymol. 56, note ; syntaxe, 220 et 221.
Mémoire, 33 et 190.
Mensonge, histoire, 31, note.
Mentir, 118 et 119.
Merci, 190.
Messire-Jean (des), 197, note.
Mesme que, 163, note.
Mésuser, abuser, 45.
Métier, INTROD. 34.
Métis, métisse, 44.
Mettre, 141.
Meuble, INTROD. 27.
Mi, 158 et 231.
Midi et demi, 230.
Mien, étymol. 60, note, syntaxe, 217.
Mieux, 150 et 153; syntaxe, 316.
Migraine, INTROD. 21.
Mil, étymol. 52, note.
Mil ou **mille**, 51.
Mille, substantif, 215.
Ministère, INTROD. 34.
Minuit et demi, 230.
Mistral, INTROD. 22.
Mobile, INTROD. 27.
Modes du verbe, 69; personnels, 70, impersonnels, 70.
Mœurs, 38.
Moins, 153, 154; syntaxe, 321.
Moins de deux, sujet, 267.
Moka, INTROD. 24.
Mon, pour ma, 54.
Mondé, étymol. 191, note.
Mont-de-piété (un), des **Monts-de-piété**, 198.
Monter, ses divers emplois, 272.
Mort-né, 232.
Mots invariables devenant substantifs, INTROD. 39.

Digitized by Google

Mou, mol, molle, 43.
Mouchettes, 38.
Moudre, 141 et 142.
Moudre, INTROD. 32.
Moudre et **mouler,** 141.
Moult, 153, note.
Mourir, 120 et 121 ; 125.
Moustache, INTROD. 21.
Mouvoir, 124 et 127.
Moyennant, 159.
Moyennant que, 163, note.
Mû, 112.
Mulet, mule, 35.

N

Nager, INTROD. 29.
Naguère, étymol. 150.
Naïf, INTROD. 34.
Naître, 133.
Nasales (voyelles), 6; diphtongues, 8 ; consonnes, 14.
Natif, INTROD. 34.
Naviguer, INTROD. 29.
Navire, histoire, 31, note.
Ne, étymol. 154; employé seul, 328; après différents verbes et substantifs, 329 ; après les expressions comparatives et restrictives, 331.
Ne faire que, 291 ; ne... que, 315.
Ne pas... ne pas, 324.
Néanmoins, étymol. 161, note.
Nef, INTROD. 30.
Négatifs (place des mots), 327.
Nenni, prononciation, 7, note; étymol. 154; syntaxe, 325.
Neuf, neuve, 46.
Neutre (genre), INTROD. 7; — 29, note; formant des adverbes, 152, note.
Neutres (verbes), 65 ; conjugués avec *avoir* ou *être*, 88.
Neveu, nièce, 34.
Ni, étymol. 161 ; syntaxe, 325.
Ni l'un ni l'autre, sujet, 264.
Nickel, INTROD. 23.
Nid, INTROD. 16.
Nier, dénier, 45.
Nom ou substantif, 27 ; communs, 27, propres, 27, concrets, 27, abstraits, 28 ; collectifs, 28, composés, 28 ; genre des noms, 28 et suiv. Noms propres ne prenant pas d'article, 40. Noms propres devenant des noms communs, INTROD. 39.
Nom, syntaxe, 185; accord, 185; indiquant des couleurs, 186; noms à double genre, 186 ; au singulier dans le sens du pluriel, 193; à double pluriel, 193 ; noms propres au pluriel, 195 ; noms abstraits au pluriel), 196 ; noms composés, 97 ; Noms compléments au singulier ou au pluriel, 201; noms ayant plusieurs compléments, 202 ; noms précédés de *notre*, *votre*, *leur*, au singulier ou au pluriel, 217.
Noms de nombre, 50.
Noms collectifs, sujets, 266.
Noms adverbiaux, 311.
Nombre, INTROD. 32.
Nombres en grammaire, 36.
Non, étymol. 154; syntaxe, 327.
Non compris, 229.
Non jamais, 328, note.
Non plus, 328.
Non que, 328.
Non seulement, 328.
Nonante, 51, note.
None, adjectif, 52, note.
Nonobstant, étymol. 159.
Nord, INTROD. 21.
Notamment, 151.
Notre et **nôtre,** étymol. 60 et 61.
Nougat, INTROD. 22.
Nouveau, nouvel, nouvelle, 43.
Nous, étymol. 59, note.
Nous, pour moi, 240, note.
Nouveau, syntaxe, 232.
Nouveau-né (un), des **nouveau-nés,** 199.
Nu, INTROD. 16 ; syntaxe, 230.
Nuire, 138.
Nuitamment, 151.
Nul, étymol. 56.
Nul, syntaxe, 221 ; négatif, 328.

O

O, interjection, 164.
Obsèques, 38.
Oc (langue d'), INTROD. 8.
Occire, 147.
Octante, 51, note.
Œil, œils, yeux, 194.

Digitized by Google

Œuvre, histoire, 31, note; syntaxe, 191.
Offre, INTROD. 40; histoire, 31.
Offrir, 117.
Oil (langue d'), INTROD. 8.
Oindre, 135.
ois pour *ais*, dans les verbes, 99, note.
Oiseau-mouche (un), des oiseaux-mouches, 197.
oître (verbes en), 112.
On, étymol. 63, note; syntaxe, 258.
On, pour *vous*, 240, note.
Oncle, tante, 35.
On-dit (un ou des), 200.
ondre (verbes en), 112.
Onze (le), 18, note.
Opéra, INTROD. 21; des **opéras**, 39.
Oppresser et **opprimer**, INTROD. 44.
Orage, histoire, 31, note.
Ordonnance de Villers-Cotterets, INTROD. 13.
ordre (verbes en), 112.
Oreille, INTROD. 25.
Ores que, 163, note.
Orge, syntaxe, 191.
Orgue, syntaxe, 187.
Orthographe, définition, 1.
Orthographe **française**, INTROD. 15.
Où, *pronom*, étymol. 62, note; syntaxe, 256.
Où, adverbe, étymol. 148, note; syntaxe, 313.
Ou, conjonction, étymol. 162 note.
Ou et **où**, 162.
oudre (verbes en), 112.
ouer (verbes en), 109.
Ouest, INTROD. 21.
Oui, étymol. 154.
Oui-dire (un ou des), 200.
Ouïr, 123.
Outrageant, outrageux, 46.
Outre, étymol. 157.
Ouvrir, 117.

P

Pair, pairesse, 34.
Paître, 133.
Panoramas (des), 39.
Pantalon, INTROD. 21.
Papa, maman, 35.
Pâque et **pâques**, 191 et 192.
Pâques, INTROD. 23.
Par, étymol. 157; syntaxe, 340.
Parabole, INTROD. 34.
Par ainsi, 162, note.
Paraître, 132.
Parallèle (un et une), 193.
Parce que *et* **par ce que**, 348.
Parcourir, 117.
Parenthèse, 25.
Parfaire, 141.
Parfait défini, sa **formation**, 98; son emploi, 276.
Parfait indéfini, **son emploi**, 276.
Paria, INTROD. 24.
Parmi, étymol. 158, note; syntaxe, 340.
Parabole, INTROD. 34.
Paronymes, 47.
Parrain, marraine, 35.
Partant, étymol. 161, note.
Participe, 70; **sa syntaxe**, 296.
Participe présent, sa formation, 98; **sa syntaxe**, 298.
Participe passé, **sa formation**, 100; sa syntaxe, 301 et suiv.; seul ou accompagné de *être*, 301; avec *avoir*, 302; participe des verbes neutres ou impersonnels, 303; suivi d'un infinitif, 306; précédé de *le*, 306; — de *en* partitif, 307; — de locutions collectives, 308; participe des verbes réfléchis, 309.
Participes devenant **des noms**, INTROD. 39 et Gram., 303; **des** adjectifs, 39; **des** prépositions, 40.
Partir, 118 et 119.
Pas, étymol. 323, note; syntaxe, 323; pas, omis, 329; **sans** *ne*, 324, note.
Pas *et* **point**, 323.
Pas mal, 316.
Passé, préposition, 159; syntaxe, 199.
Passe-partout (un et des), 200.
Passepoil, 199.
Passeport, 199.
Passer, 278.
Passif (verbe), 65; **sa conjugaison**, 84.
Pasteur, INTROD. 34.
Pater (un et des), 39.
Patois, INTROD. 11.

Digitized by Google

Pâtre, INTROD. 34.
Patronnesse, 34.
Paupière, étymol. 139, note.
Pédant, INTROD. 21.
Peindre, 135.
Peindre et **peigner**, 135.
Pèlerin, INTROD. 28.
Pendant, origine, 159.
Pendule, syntaxe, 192.
Penser, INTROD. 15.
Pensums (des), 39.
Percevoir, 111.
Perdre, 112.
Père, mère, 35.
Période, syntaxe, 192; histoire, 31, note.
Permutation de lettres, INTROD. 30.
Perse, INTROD. 24.
Persistance de l'accent tonique, INTROD. 27.
Personne, étymol. 63, note; syntaxe et histoire, 260; négatif, 325.
Personnes, dans les pronoms, 58; dans les verbes, 65.
Pesé, syntaxe, 305.
Peser, étymol. INTROD. 15.
Peu, étymol. 153, note.
Peut-être, étymol. 311, note.
ph, sa prononciation, 14; remplacé par f, 11, note.
Phonétique (orthographe), INTROD. 15.
Phoque, INTROD. 21.
Phrase, 165.
Pianos (des), 39.
Pied, INTROD. 16 et 30.
Pied-à-terre (un et des), 198.
Pince-sans-rire (un *et* des), 200.
Pintade, INTROD. 22.
Pire et **pis**, 213.
Pirogue, INTROD. 24.
Pis, étymol. 153; syntaxe, 231.
Pis aller, 317.
Plaindre, 135.
Plaire, 113 et 142.
Plaire, complaire, INTROD. 44.
Plaisir et plaire, INTROD. 34.
Plaisir, étymol. 142, note.
Platine, INTROD. 22.
Plein la cave, 229, § 503.
Pléonasme, 169; dans l'expression des compléments, 241. note; dans l'emploi de *se*, 260. note.
Pleur, 41, note; pleurs, 41.
Pleuvoir, 128.
Pluriel (nombre), 36.
Pluriel dans les noms, 36; dans les adjectifs, 47; des noms d'origine étrangère, 39; des noms composés, 197; voir *noms*.
Plus, 154; sa syntaxe, 320.
Plus répété, 321.
Plus... et plus, 321, note.
Plus, négation, 324.
Plus d'un, sujet, 267.
Plusieurs, étymol. 56, note.
Plutôt et **plus tôt**, étymol. 150; syntaxe, 315.
Poème et **poète**, 18, note.
Poil, INTROD. 30.
Poindre, 135, § 297.
Point, signe de ponctuation, 23; d'interrogation, 23; d'exclamation, 23; de suspension, 24; point et virgule, 22.
Point, adverbe négatif, 323.
Poison, histoire, 31, note.
Pôle, étymol. 17, note.
Police, INTROD. 43.
Polka, INTROD. 23.
Pomme, étymol. 187, note.
Ponctuation, 21.
Populaire (mots de formation), 25.
Porc, truie, 35.
Porche, INTROD. 27; histoire, 31.
Porte-allumettes (un ou des), 199.
Porte-clefs (un ou des), 198.
Porte-drapeau (un ou des), 198.
Portefeuille, 197.
Porte-liqueurs (un ou des), 199.
Portemanteau, 197.
Porte-monnaie (un ou des), 198.
Portique, INTROD. 27.
Positif, dans les adjectifs, 48.
Possible, adverbe, 231, note.
Post-scriptum (un ou des), 39.
Posture, INTROD. 28.
Pot-au-feu (un ou des), 198.
Pot-de-vin (un ou des), 198.
Pour, étymol. 157; syntaxe, 341.
Pour peu que, 341.
Pourpre, histoire, 31, note.
Poursuivre, 143.
Pourtant, étymol. 161, note.
Pouvoir, 124, 128 et 130.
Précisément, 152.
Prédire, 137.
Premier que, 163, note.
Premices, 38.

Digitized by Google

Prendre, 142.
Prendre garde, 330.
Préposition, définition, 156; origine de l'emploi des prépositions en français, 269, note; syntaxe, 332 et suiv.
Prépositions simples, 157; composées, 160.
Prépositives (locutions), 160.
Près de, 234 et 238.
Près de = au prix de, 338, note.
Prescrire, 137.
Présent de l'indicatif, son emploi, 275; de l'infinitif, son emploi, 292.
Présentement, 151.
Pressentir, 149.
Presque, étymol. 153, note.
Prêt à, prêt de, 134.
Prête-noms (des), 198.
Prévaloir, 129.
Prévenir, 121.
Prévoir, 130.
Prie-Dieu (un ou des), 198.
Prime, adjectif, 52, note.
Prisons royaux, 43, note.
Prix (au) **de**, 338.
Profès, professe, 44.
Profondément, 152.
Promouvoir, 128.
Pronominaux (verbes), 88.
Prononciation des consonnes, 9 et suiv.; des voyelles, 3 et suiv.
Pronom, sa définition, 57; différentes espèces de pronoms, 57; pronoms personnels, 58; réfléchis, 60; possessifs, 60; démonstratifs, 61; conjonctifs ou relatifs, 62; interrogatifs, 63; indéfinis, 63.
Pronom, syntaxe, 235; pronoms distincts des adjectifs, 235.
Pronoms conjonctifs, syntaxe, 250.
Pronoms démonstratifs, syntaxe, 246.
Pronoms indéfinis, syntaxe, 258.
Pronoms interrogatifs, syntaxe, 249.
Pronoms personnels, sujets ou compléments, 235; leur place, 236; leur emploi, 239; non exprimés, 236, note.
Pronom personnel remplacé par le nom propre, 240, note.
Pronoms possessifs, syntaxe, 246.
Pronoms (compléments des), 261.
Pronoms compléments des verbes réfléchis, 273.
Pronoms adverbiaux, 311.
Proposition, 165.
Propositions simples, 172; composées, 172; indépendantes ou dépendantes, 173; juxtaposées, 173; coordonnées, 173; complétives, incidentes, circonstancielles, 174.
Propositions infinitives, 292.
Propositions participes, 296; absolues, 297.
Propres (noms), 27; leur pluriel, 195.
Propre (sens), INTROD. 41.
Proscrire, 137.
Prou, 153, note.
Proue, INTROD. 30.
Public, publique, 46.
Puis, étymol. 149, note.
Puis que, 345, note.
Puissant, étymol. 128, note.

Q

Q et **qu**, 12.
q, final, 12, note.
qu, sa prononciation, 12, note.
Quadragésime, INTROD. 34.
Quadruple, 53.
Quai, INTROD. 20.
Quand, étymol. 149 et 161.
Quand, adverbe, 314; conjonction, 315.
Quand et quand, 315 et 342.
Quantième, 55, note.
Quantité des voyelles, 8.
Quart, adjectif, 52, note.
Quatuor (un et des), 39.
Que, pronom, 62; syntaxe, 249 et suiv.; sujet ou complément d'un infinitif, 293.
Que, adverbe, 154; syntaxe, 322.
Que, conjonction, 160 et 161; syntaxe, 344; dans les propositions principales, 349; que ou de ce que, 282.
Que je sache, 280, note.
Quel, étymol. 85, note; syntaxe, 218.
Quel et **quel que**, 218.
Quelconque, étymol. 56, note.

Digitized by Google

Quelque, étymol. 56, note, et 222, note; syntaxe, 221.
Quelque et **quel que**, 222.
Quelque chose, 187.
Quelquefois, étymol. 149.
Quelqu'un, étymol. 63, note.
Quérir, 123.
Qu'est-ce-ci, 249.
Qui, étymol. 62, note; syntaxe, 249 et suiv.; au neutre, 249, note; accord avec l'antécédent, 250.
Qui = ce qui, 251, note; = si quelqu'un, 252, note.
Qui, répété, 257.
Quiconque, étymol. 63, note; syntaxe, 260.
Quidam, 39.
Quinquet, INTROD. 24.
Quint, adjectif, 52, note.
Quintettes (des), 39.
Quiproquos (des), 39.
Quoi, étymol. 62, note; syntaxe, 253.
Quoi que, 253.
Quoi que et **quoique**, 348.

R

R, prononciation, 4, § 14.
Rabbin, INTROD. 23.
Radical, dans les verbes, 66, 67.
Raide, INTROD. 34.
Raire, 144.
Ranz, INTROD. 22.
Rarissime, 50.
Ras, rase, 44.
Ravoir, 126.
Razia, INTROD. 23.
Rebelle, révolte, rébellion, révolte, INTROD. 46.
Recevoir, 80 et 111.
Reclure, 140.
Reconnaître, 132.
Recoudre, 140.
Recourir, 117.
Recouvert et **recouvré**, 117, note.
Recouvrer, 117.
Recouvrir, 117.
Redire, 137.
Redowa, INTROD. 23.
Redû, 112.
Réer, 144.
Refaire, 141.
Réfléchis (verbes), 65; leur conjugaison, 84; essentiellement ou accidentellement **réfléchis**, 88.
Règles d'accord, voy. accord.
Règles de complément, 200 et 268.
Règles de dépendance, 176.
Reine-claude, prononciation, 10, note; syntaxe, 197, note.
Reine-marguerite (une), des **reines-marguerites**, 197.
Reître, INTROD. 21.
Rejoindre, 135.
Relâche, 192; voir aussi 31, note.
Reluire, 138.
Remise (un ou une), 193
Remoudre, 141.
Rendre, 142.
Renvoyer, 115.
Repaître, 133.
Reparaître, 132.
Repartir et **répartir**, 119.
Repentir (se), 86.
Reprendre, 142.
Reproche, histoire, 31, note.
Requérir, 115.
Résolu et **résous**, 143, note.
Résoudre, 142.
Ressentir, 119.
Ressortir, 119.
Revaloir, 129.
Réveille-matin (un et des), 198.
Revenir, 121.
Revivre. 145.
Revoir, 130.
Rez, étymol. 157.
Richissime, 50.
Rien, étymol. 63, note; syntaxe, 261 et 325.
Rien de moins, 321.
Rien moins que, 321.
Rigide, INTROD. 27 et 34.
Rire, 136 et 138.
Risque, histoire, 31, note.
Roi, reine, 34.
Roide, INTROD. 27.
Roman français, INTROD. 7.
Romanes (langues), INTROD. 1.
Rompre, 82 et 112.
Rosse, INTROD. 21.
Rotin, INTROD. 24.
Rouble, INTROD. 23.
Rouennais, prononciation, 7, note.
Rouennerie, INTROD. 24.
Roux, rousse, 47.

Digitized by Google

Ruche, INTROD. 21.
Ruine (la), les **ruines**, INTROD. 45.

S

S, prononciation, 12 ; allongeant la voyelle précédente, 17, note; remplacée par un accent circonflexe, 17.
s, signe du pluriel, 36, note.
s, à la première personne des verbes, 103, note ; à la seconde personne de l'impératif, 103, note ; dans les mots invariables, 155, note.
Sabre, INTROD. 21.
Saillir, 116, note.
Saint, avec ou sans majuscule, 20.
Saltimbanque, INTROD. 21.
Salve, histoire, 31, note.
Sanglier, laie, 35.
Sans, étymol. 157; syntaxe, 341 ; avec *et* ou *ni*, 344.
Sans doute, étymol. 311, note.
Santé, INTROD. 28.
Satan, INTROD. 23.
Savantissime, 50.
Satisfaire, 141.
Sauf, étymol. 158 ; syntaxe, 230.
Sauf-conduit (des) ou **sauf-conduits** ou **saufs-conduits**, 200.
Savants (mots), INTROD. 24.
Savoir, 129.
Sbire, INTROD. 21.
Scavoir, INTROD. 16.
Schlague, INTROD. 21.
Se, étymol., 59, note.
Se, soi, réfléchir, 243.
Se, employé par pléonasme, 260, note.
Sec, sèche, 46.
Second, prononciation, 19, note.
Second ou **deuxième**, 52.
Secourir, 117.
Séduire, 136.
Seigneur, INTROD. 34.
Selon, étymol. 157.
Semi, 231.
Semondre, 147.
Sens propre, sens figuré, INTROD. 41.
Sentir, 119.
Seoir, 125 et 126.
Séparer, INTROD. 34.
Sept, INTROD. 30.
Septante, 51, note.
Sérénissime, 50.
Serment de Strasbourg, INTROD. 8.
Serre-papiers (un ou des), 199.
Serre-tête (un ou des), 198.
Servir, 119.
Serviteur, servante, 34.
Sevrer, 35.
sh, prononciation, 14.
Shako, INTROD. 23.
Si, adverbe, 153 ; syntaxe, 317, 332; = tellement, 318; = néanmoins, 350.
Si, adverbe ou conjonction, 162, § 355.
Si, conjonction, 161; syntaxe, 348; dans les propositions principales, 349.
Si ce n'est, 349.
Si est-ce que, 350, note.
Si que, 318.
Si tant est que, 349.
Sien, étymol. 60, note.
Sieste, INTROD. 22.
Sifflantes, 15.
Signes orthographiques, 16.
Signes de ponctuation, 21.
Singe, guenon, 35.
Singulier (nombre), 36.
Sinon, étymol. 161.
Sire, INTROD. 34.
Sixte, adjectif., 52, note.
Soi, étymol., 59; syntaxe, 244.
Solennel, prononciation, 1, note.
Solos (des), 39.
Somme (un) et une **somme**, 193.
Sorbet, INTROD. 22.
Sortir, 119; syntaxe, 279.
Souffrir, 117.
Souloir, 131.
Sourdre, 147; INTROD. 27.
Sourire, 136.
Souris, 193.
Sous, étymol. 151.
Sous, dessous, 312.
Souscrire, 137.
Sous-sol (des), 199.
Soustraire, 114.
Souvenir (se), 121.
Souvent, étymol. 149 ; INTROD. 16, note.
Spadassin, INTROD. 21.

Digitized by Google

Spahis, INTROD. 23.
Spécimens (des), 39.
Sport, INTROD. 22.
Statuaire (le ou la), 193.
Steppe, INTROD. 23; genre, 31.
Strass, INTROD. 24.
Subjonctif, 69; pourquoi précédé de *que*, 69, note; sa formation, 98; syntaxe, 279 et suiv.; dans les propositions subordonnées, 280; après certaines conjonctions, 282; après les superlatifs, 283; après les pronoms conjonctifs, 283.
Substantif, voir nom; ses divers emplois, 202.
Substantifs verbaux suivis de la préposition *de*, 201.
Substantif (verbe), 66, note.
Sud, INTROD. 21.
Suffire, 138.
Suite (de), **tout de suite,** 344.
Suivant, 159.
Suivre, 143.
Sujet, 64; définition, 166; sa place, 262; sujets de différentes personnes, 163; au singulier, 265; unis par *ou* et *ni*, 264.
Sultan, INTROD. 23.
Superlatif, 49; absolu et relatif, 49.
Supposé, 159; syntaxe, 229.
Sur, étym. 157, note; syntaxe, 342.
Sur, dessus, 312.
Sûr, INTROD. 29.
Surfaire, 141.
Surgir, INTROD. 27.
Surprendre, 142.
Survivre, 145.
Syllabes, 2; dans les vers, 2, note.
Syllepse, 176.
Synonymes, INTROD. 43.

T

T, sa prononciation, 12.
T, dit euphonique, 94, note.
Tabac, INTROD. 22.
Taire, 142.
Tant, étymol. 153; syntaxe, 318.
Tant de, 328, note; **tant que,** 318 et 319.
Tantôt, étymol. 149.
T d, étymol. 149.
Tartufe, INTROD. 24.
Taureau, vache, 35.
Te, étymol. 59, note.
Tel, étymol. 56, note.
Tel, adj., syntaxe, 222; pronom, 261.
Tel que, 223 et 282.
Tel quel, 223.
Tellement, 153, note.
Témoin, 185.
Temps, 67; principaux, 67; simples, 69; leur formation, 97; composés, 69; leur formation, 100; temps sur composés, 100.
Temps, leur emploi à l'indicatif, 275 et 285; au subjonctif, 286.
Temps, leur correspondance, 285 et 286.
Temps des verbes indiqués par l'auxiliaire ou le participe, 277, note.
Ténèbres, 38.
Tenir, 121.
teur, trice, étymol. 32, note.
Termes d'une proposition, 166.
Termes abstraits au pluriel, 195, note.
Terminaisons dans les verbes, 66, 67 et 101.
Terre-plein (un et des), 199.
Tête-à-tête (un ou des), 198.
Thé, INTROD. 24.
Ticket, INTROD. 22.
Tien, étymol. 52, note.
Tiers, tierce, 47.
Timbale, INTROD. 35.
Timbre, INTROD. 35.
Tiret, 24.
Tistre, 147.
Toast, INTROD. 22.
Tohu-bohu, INTROD. 23.
Toile, étymol. 111, note.
Tomber, 90.
Ton, ta, tes, étymol. 53.
Toque, INTROD. 20.
Tôt, étymol. 149.
Touchant, préposition, 159.
Toucher et **toucher à,** 272.
Toujours, étymol. 149.
Tour (un et une), 193.
Touriste, INTROD. 22.
Tout, étymol. 56, note; syntaxe, 224.
Tout autre, 225.

Digitized by Google

Tout à coup et **tout d'un coup**, 315.
Tout ce qui, sujet, 266, note.
Tout de suite, 314.
Tant que, 281, note.
Toutefois, étymol. 161.
Traire, 144.
Trait d'union, 19.
Traître, **traîtresse**, 43.
Traîtreusement, 152.
Transcrire, 137.
Transir, 124.
Transitifs (verbes), 64.
Travail, **travails** et **travaux**, 194.
Travers (à) et **au travers**, 337.
Tréma, 18.
Très, étymol. 153, note.
Trésor, INTROD. 32.
Tressaillir, 116.
Triple, 53.
Troène, 18, note.
Trompette (un *et* une), 193.
Trompeur, **trompeuse**, 45.
Trop, étymol. 153, note.
Truand, INTROD. 20.
Tu, pour vous, 240, note.
Turc, **turque**, 46.

U

Uei, 6.
uer (verbes en), 169.
Uhlan ou **hulan**, 19, note; le uhlan, 18.
Un, étymol. 56, note; syntaxe, 225 et 226.
Un (le), 18.
Un (l') **l'autre**, **l'un et l'autre**, 260.
Un (l') **et l'autre**, sujet, 264.
Un (l') **ou l'autre**, sujet, 265.
Unipersonnels (verbes), 65.
usse, terminaison de verbes, 99, note.

V

Vaillant, 130.
Vaincre, 144.
Valu, syntaxe, 305.
Valet, INTROD. 42.
Valoir, 129 et 130.
Vapeur (le et la), 193.
Vassal, INTROD. 20.
Vaugelas, INTROD. 17.
Vaurien, INTROD. 37, note.
Véhémentement, 151.
Vélin, 47.
Vengeur, **vengeresse**, 46.
Venir, 121; verbe auxiliaire, 66.
Vêpres, 38.
Verbe, sa définition, 64; différentes espèces de verbes, 64 et 66; actifs ou transitifs, 64; passifs, 65; neutres ou intransitifs, 65; impersonnels, 65; conjugués, 72 à 95; remarques sur les verbes, 96 à 115; verbes irréguliers et verbes défectifs, 115 à 147.
Verbe dans la proposition, 166.
Verbe, syntaxe, 262; verbes ayant plusieurs compléments, 270; tantôt actifs, tantôt neutres, tantôt réfléchis, 271; semblant prendre un sens actif en devenant réfléchis, 274; réfléchis prenant un sens spécial, 274; prenant un sens passif, 274; ayant un sens réciproque, 275.
Verbes après lesquels on emploie le subjonctif, 281.
Vers, étymologie, 157.
Vêtement, 17, note.
Vêtir, 121 et 122.
Veuf, **veuve**, 34.
Veuillant, 131, note.
Vice-roi, 198.
Vieillard, **vieille**, 35.
Vieux, **vieil**, **vieille**, 47.
Vilain, INTROD. 42.
Vingt ou **vingts**, 54.
Virgule, 21.
Vis-à-vis, étymol. 156, note.
Vivat, étymol. 164, note; des **vivats**, 39.
Vivre, 144.
Vocalisation de l'l, 37 et 41, note.
Voici, étymologie, 158, note; syntaxe, 342.
Voilà, étymologie, 158, note; syntaxe, 342.
Voile (un et une), 193.
Voir, 130.
Voire, 154.
Volontiers, étymologie, 154, note.
Volte, INTROD. 37.
Votre et **vôtre**, étymologie, 60, note.

Digitized by Google

Votre, au lieu de ton, **54.**
Vouloir, 124, 125, 130 et 131.
Vous, étymologie, 59, note.
Vous, pour tu, 60 et 240, note.
Voûte, INTROD. 35.
Voyelles, 1 ; simples ou composées, 3 ; remarques sur les voyelles, 3 ; voyelles nasales, 6 ; quantité des voyelles, 8 et 17 ; élision des voyelles, 9.
Vu, préposition, 159 ; **syntaxe**, 229.

W

W, sa prononciation, **14.**

X

X, sa prononciation, **13.**
X, signe du pluriel, origine, **36**, note.

Y

Y, son origine, 5, note ; sa prononciation, 5.
Y, pronom, étymologie, **59**, note ; syntaxe, **238.**
Y, adverbe, étymologie, **148**, note ; syntaxe, 314.
Yacht (le), 18.
Yatagan, INTROD. **23.**
yer (verbes en), 188.
Yole (la), 18.
Yuca (le), 18.

Z

Zouave, INTROD. **23.**

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'HISTOIRE ET LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE. (HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE).

1. Les langues romanes et le français 1
2. La Gaule et ses habitants 2
3. La conquête romaine 2
4. Organisation de la conquête 2
5. Le latin en Gaule 3
6. Le latin classique et le latin populaire 3
7. Particularités du latin populaire 4
8. Décadence du latin littéraire; le bas latin 5
9. Invasion germaine 5
10. Décomposition du latin 6
11. Premiers monuments du français 7
12. La langue d'oïl et la langue d'oc 8
13. Dialectes 9
14. Extension du dialecte de l'Ile-de-France 10
15. Patois 11
16. Résumé 11
17. Révolution opérée dans la langue aux XIVe et XVe siècles. 11
18. Le XVIe siècle 12
19. Influence italienne 13
20. Influence de l'antiquité 14
21. De l'orthographe 15
22. Le XVIIe siècle 16
23. Le XVIIIe et le XIXe siècle 18
24. Liste des principaux ouvrages à consulter 19

SECONDE PARTIE. (FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE).

Chapitre 1er. — *Mots d'origine étrangère.*

25. Origine celtique 21
26. Origine grecque 21
27. Mots d'origine germanique 22
28. Mots d'origine italienne 22
29. Mots d'origine espagnole ou portugaise 22
30. Mots d'origine provençale 23

Digitized by Google

31. Mots d'origine anglaise 23
32. Autres mots d'origine européenne 23
33. Mots d'origine orientale 24
34. Mots d'origines diverses 24
35. Mots d'origine historique 25

Chapitre II. — *Mots d'origine latine.*

36. Mots savants et mots populaires 25
37. Accent tonique 27
38. Persistance, en français, de l'accent tonique latin 28
39. Conséquence du maintien de l'accent tonique latin 29
40. Permutation, addition, déplacement de lettres dans les mots d'origine populaire 31

Chapitre III. — *Doublets.*

41. Des doublets 34
42. Doublets d'origine savante 34
43. Doublets d'origine populaire 35
44. Doublets d'origine étrangère 36

Chapitre IV. — *Mots d'origine française.*

45. Mots d'origine française 36
46. Composition et dérivation. Affixes 37
47. Origine des affixes 37
48. De la composition 38
49. De la dérivation 39
50. Des mots nouveaux formés sans l'addition de préfixes ni de suffixes 40

Chapitre V. — *Des différentes acceptions d'un même mot.*

51. Des différentes acceptions d'un même mot 41
52. Sens propre et sens figuré 42
53. Gallicismes 42
54. Changements du sens des mots 43

Chapitre VI. — *Des synonymes.*

55. Des synonymes 44
56. Différentes espèces de synonymes 44
57. Synonymes ayant des racines identiques 45
58. Synonymes ayant des racines différentes 46
59. Des homonymes 47

Digitized by Google

GRAMMAIRE FRANÇAISE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Chapitre I. Des lettres 1
— II. Voyelles et diphtongues 3
— III. Consonnes 9
— IV. Signes orthographiques et ponctuation 16
— V. Des différentes espèces de mots 25

PREMIÈRE PARTIE (Étude des mots considérés séparément).

Chapitre I. Le nom ou substantif 27
— II. L'article 40
— III. L'adjectif 42
— IV. Le pronom 57
— V. Le verbe 64

1re section. Du verbe et de ses différentes espèces 64

2e — Tableaux des conjugaisons 71
Verbes auxiliaires 72
— réguliers 76
— passifs, réfléchis 85
— neutres 88
— impersonnels 89
— conjugués négativement 92
— — interrogativement 93
— — interrogativement et négativement 95

3e — Remarques générales sur les verbes. (Formation des temps et des modes.) 97

4e — Remarques particulières sur les verbes. (Verbes auxiliaires. — Les quatre conjugaisons.) . . . 105

5e — Verbes irréguliers et défectifs 113

Chapitre VI. De l'adverbe 148
— VII. De la préposition 156
— VIII. De la conjonction 160
— IX. De l'interjection 163

SECONDE PARTIE (SYNTAXE ou Étude des mots réunis en phrases).

1re section. Syntaxe générale ou Syntaxe des propositions.

Chapitre I. De la proposition et de ses éléments 165
— II. De certaines particularités des propositions 169

Digitized by Google

Chapitre III. Des diverses espèces de propositions. 172
— IV. Règles communes aux diverses espèces de mots. (Règles d'accord, règles de dépendance ou de complément). 175
— V. Analyse grammaticale 177
— VI. Analyse logique. 179

2e section. Syntaxe particulière ou Remarques sur les diverses espèces de mots considérées dans leurs rapports avec les autres mots.

Chapitre I. Syntaxe du substantif 185
1° Règles d'accord et particularités relatives aux genres et aux nombres. 185
2° Règles de complément. 200
— II. Syntaxe de l'article 204
— III. Syntaxe de l'adjectif. 1° Son emploi. 211
2° Règles d'accord 226
3° Règles de complément. 233
— IV. Syntaxe du pronom 235
— V. Syntaxe du verbe 262
1° Du verbe, du sujet et l'attribut. 262
2° Règles d'accord du verbe avec son sujet. . . . 263
3° Règles de complément. 268
4° Observations sur l'emploi des temps 275
5° Observations sur l'emploi des modes 279
6° Correspondance entre les temps et les modes . 285
— VI. Suite de la syntaxe du verbe.
I. Infinitif. 288
II. Participe présent et participe passé 296
— VII. Syntaxe de l'adverbe. 310
— VIII. Syntaxe de la préposition 332
— IX. Syntaxe de la conjonction 343

Index étymologique des principaux termes de grammaire. . . 351
Table alphabétique des matières. 355

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE. — 859 6

Digitized by Google

Digitized by Google

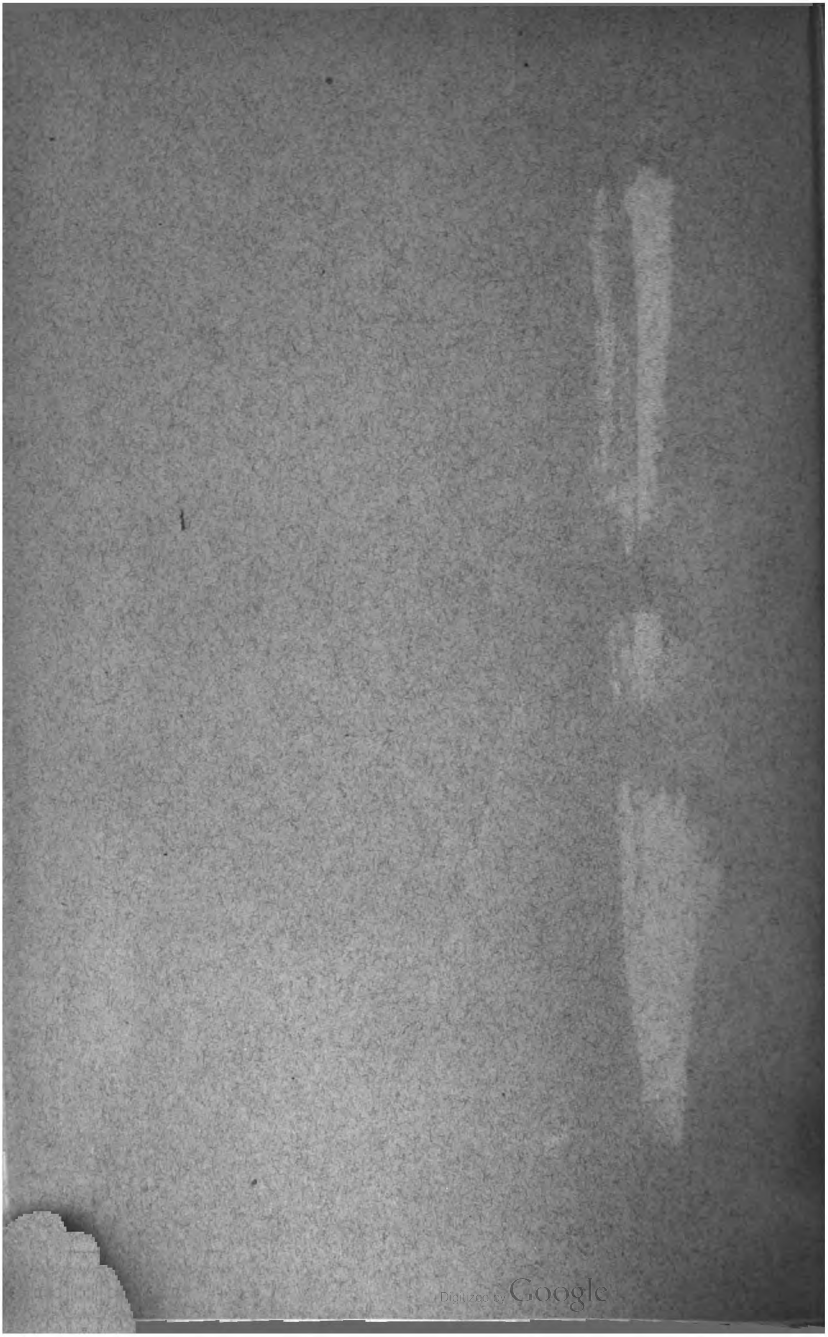
Digitized by Google

445
C48

AUG 16

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.

Digitized by Google

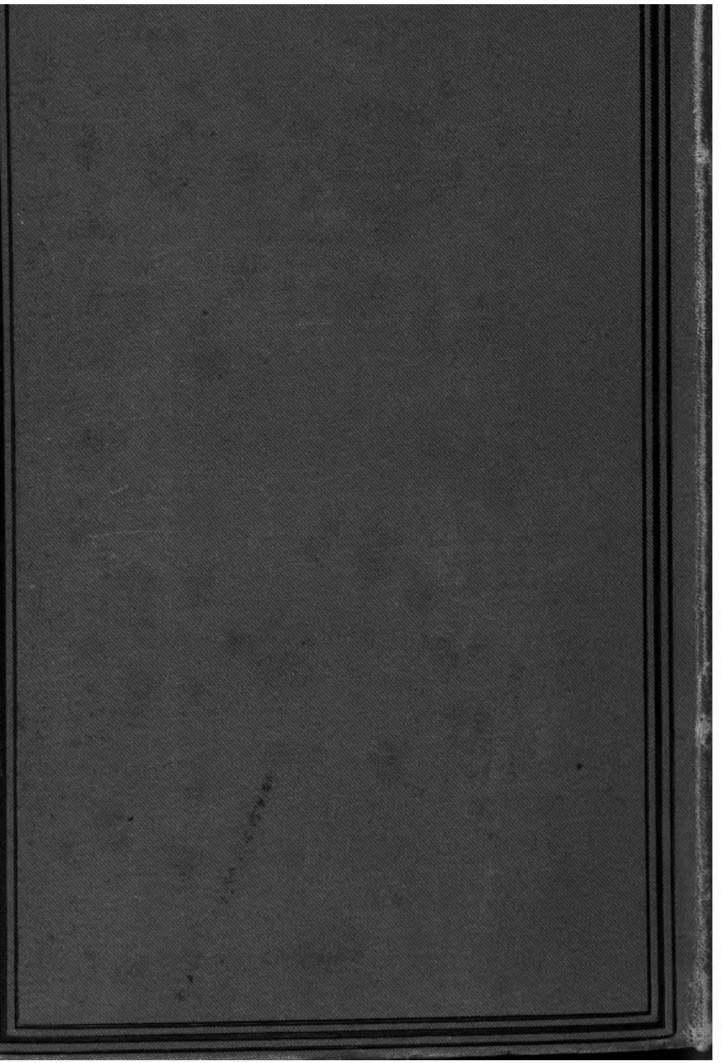

Digitized by Google

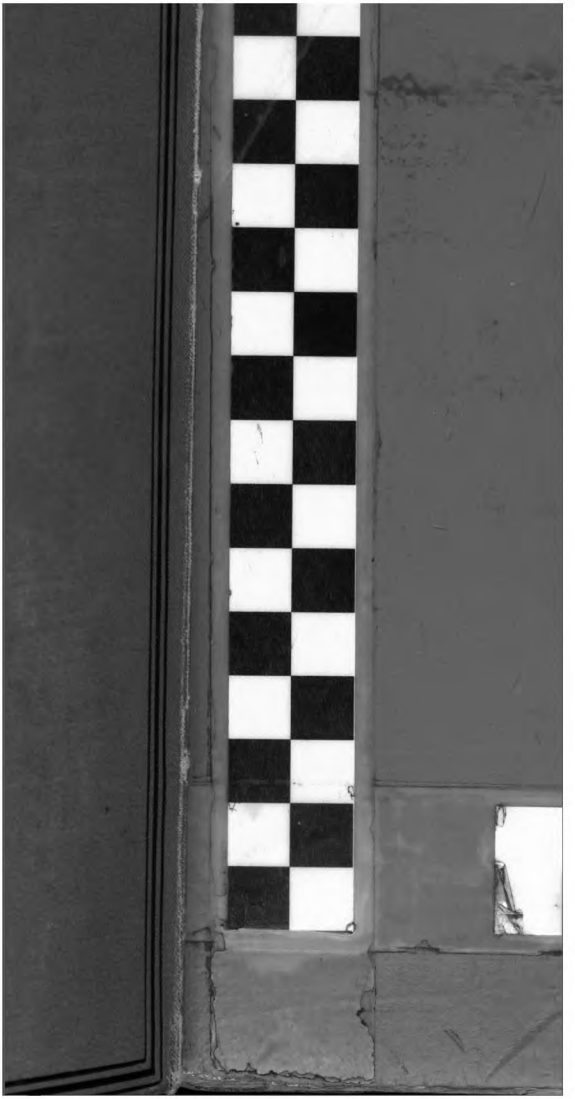

Digitized by Google